This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

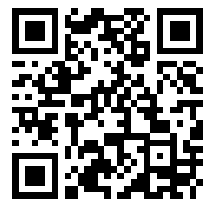

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Per. 175 hq

Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

56
1887

(19e ANNÉE)

6e LIVRAISON — 15 JUIN 1887

SOMMAIRE

EUG. DUCHESNE. La question des cimetières sous Marie-Thérèse.
CH. POTVIN. Jamais, saynète de débuts.
GOBLET D'ALVIELLA. Religion ou irréligion de l'avenir.
ÉMILE LECLERCQ. Pierre Géritz (*nouvelle*).
AUG. GITTÉE. Récentes publications folk-loristes.

ESSAIS ET NOTICES.

M. BEAUPAIN. Le conclavé de Léon XIII.
Nécrologie : L. Alvin.

BRUXELLES
LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT
MERZBACH ET FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1887

TOUS DROITS RÉSERVÉS

245 J

Digitized by Google

COMITÉ DE LA *REVUE DE BELGIQUE.*

MM. Alb. Callier, recteur de l'Université de Gand.

Émile de Laveleye, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége, rue Courtois.

le comte Goblet d'Alviella, professeur à l'Université de Bruxelles, rue Defacqz, 28.

Ch. Potvin, membre de l'Académie, à Bruxelles, rue Vautier, 58.

J. Stécher, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége.

On est prié d'envoyer à M. le comte Goblet d'Alviella tout ce qui concerne la rédaction, à l'exception des livres, qui devront être adressés à M. Ch. Potvin, rue Vautier, 58, à Bruxelles.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique . . . . . fr. 12 par an.
— l'Étranger (Union postale) . » 15 —

Tout ce qui concerne l'Administration devra être adressé à la librairie C. Muquardt,

18-20-22, RUE DES PAROISSIENS,
à Bruxelles.

P. Weissenbruch, imp. du Roi. Bruxelles.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
45, RUE DU POINÇON

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— DIX-NEUVIÈME ANNÉE —

TOME LVI

BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
RUE DES PAROISSIENS, 18-20-22
MÊME MAISON A LEIPZIG

1887

Digitized by Google

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

Digitized by Google

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

LA MOMIE DE RAMSÈS LE GRAND

L'Égypte est le pays de morts, l'empire du passé.

On pourrait nous faire des objections, il est vrai ; on pourrait nous dire : les paysages des bords du Nil ont de nos jours encore de grandes beautés, et le voyage d'Alexandrie, du Caire, de Suez et de Louqsor réserve aux touristes bien des jouissances; d'ailleurs, les territoires soumis au gouvernement du khédive ont actuellement leur importance, ils reprendraient une place dans l'histoire de la civilisation s'ils étaient mieux administrés et régis d'une manière plus conforme au caractère de leurs habitants.

Tout cela renferme une part de vérité. Et néanmoins, l'Égypte d'aujourd'hui ne sera jamais rien, en comparaison de l'Égypte d'autrefois. Si l'on visite Memphis ou Thèbes, on se sent pénétré de respect et d'admiration, mais c'est en repensant à leur grandeur de jadis et non pas à leur état de maintenant. Le voyageur est ému en présence de leurs ruines à cause des souvenirs et des rêves hantant son esprit et faisant revivre à ses yeux le passé. Les monuments les plus remarquables de ce coin de pays sont des palais et des temples inhabités depuis trois mille ans; les hiéroglyphes intéressent, car ils sont pour la plupart des gens indéchiffrables et mystérieux comme le sphinx de Gizeh; les pyramides, et non les beautés de la nature, attirent notre attention, et ce sont seulement des tombeaux; et, dans un musée, le public s'arrête le plus longtemps devant les sarcophages, des cercueils, et les momies, des cadavres.

Digitized by Google

Les lecteurs de la *Revue de Belgique* nous permettront de les entretenir aujourd'hui précisément d'une momie, et non de la moins importante d'entre elles. Elle a une histoire tout à fait curieuse et valant d'être racontée. Elle représente d'ailleurs un personnage occupant une grande place dans l'histoire et connu des poètes tout comme des savants. Des expériences faites récemment sur cette momie, au musée de Boulaq, en Égypte, ont rappelé son existence et son passé et fixé sur elle, pour un moment au moins, l'attention des personnes cultivées; on en a tiré des renseignements nouveaux, la science a fait un pas de plus, et en même temps l'imagination a pu se donner libre carrière. Il est bon, comme disait le poète ancien, de se promener un peu parmi les décombres, en méditant. En tout cas, c'est une manière d'employer ses loisirs utile et profitable, si on la compare à bien d'autres.

Il s'agit de la momie de Ramsès II, roi d'Égypte pendant les deux tiers du XIVe siècle avant notre ère. Fils d'un officier de fortune, monté sur le trône à la suite d'événements divers, encore obscurs, Ramsès avait pour mère une princesse de la dynastie antérieure, et il légitima ainsi l'accession de sa famille à l'empire. Il fut donc, dès sa plus tendre jeunesse, considéré comme le Pharaon véritable et, même avant la mort de son père, porta tous les titres royaux officiels. Mais cette gloire venant de sa naissance ne lui suffit pas; il y ajouta tous les mérites de la valeur personnelle, le courage guerrier, le soin des arts, la puissance dans le gouvernement des peuples, l'étendue de ses conquêtes et de ses constructions, la magnificence de sa cour et l'exercice du pouvoir le plus absolu. Il couvrit de ses monuments la terre d'Égypte, laissant son nom dans presque tous les temples et les palais. Il guerroya au sud de l'empire contre les Éthiopiens, à l'ouest contre les Libyens et leurs alliés d'Europe, à l'est contre les Bédouins du désert arabique, au nord contre l'ambitieuse et formidable coalition des peuples sémites massés dans la Syrie et la Palestine et méditant la conquête, l'anéantissement même du double royaume égyptien; partout il fut victorieux

Digitized by Google

et ses adversaires furent anéantis, ou refoulés dans leurs pays d'origine, ou maintenus en dehors des limites de l'empire par des traités imposés à leur défaite, ou incorporés à la nation égyptienne et bientôt à peu près confondus avec elle. Sous son règne, la littérature prit un essor nouveau. Plus tard, les historiens grecs attribuèrent la gloire et les hauts faits de tous les Pharaons antérieurs ou postérieurs à la dix-neuvième dynastie au seul Ramsès, la plus grande figure de cette famille de rois, et firent de lui, sous le nom de Sésostris, un personnage presque fabuleux et gigantesque. Et, de son vivant déjà, Ramsès fut adoré de ses sujets comme une divinité et prit place dans le Panthéon égyptien immédiatement après Ra, le dieu-soleil, son père, au niveau de Thot, Phtah et Soutekh, ses compagnons célestes.

Et pourtant, malgré toute sa puissance et toute sa gloire, Ramsès était un homme et non un immortel. « En ce temps-là, comme disent les papyrus, voici, la majesté du roi Ramsès II le Grand, fils de Ra, chéri d'Amon, maître des deux mondes, puissant soleil de justice, approuvé du soleil, vie, santé, force, le dieu!... mourut, et la majesté du roi Minephtah s'éleva en qualité de roi bienfaisant dans ce pays tout entier. » Il était âgé de plus de quatre-vingts ans, avait occupé le trône pendant soixante-sept ans ; il avait eu cent-soixante-dix enfants, mais il avait perdu les plus âgés et les plus dignes, et il laissa la double couronne de la haute et de la basse Égypte au treizième de ses fils, issu de sa favorite la reine Isinofrit, et déjà avancé en âge. Pour lui, il quitta la surface de la terre, où il avait régné avec tant de gloire, et « s'en alla dans l'hémisphère inférieur ».

Mais son âme seule était partie; restait son corps, et il fallait en prendre soin.

Aux yeux des Égyptiens, l'homme avait en premier lieu une enveloppe corporelle et terrestre, vivante pendant un certain temps, mais enfin sujette à la mort; en outre, il possédait un « double », appelé *ka*. Ce n'était pas une âme, dans le sens où nous prenons ce mot aujourd'hui; c'était plutôt un second corps, aérien, impalpable, mais pourtant

Digitized by Google

matériel, vaguement coloré, croissant avce le corps véritable et s'appuyant pour ainsi dire sur lui, afin de pouvoir vivre. Le double était l'image exacte de l'homme, petite et fluette pendant l'enfance, grandissant et se fortifiant avec l'adolescence et l'âge mûr, s'affaiblissant de nouveau et perdant sa belle apparence dans la vieillesse. On ne pouvait pas voir le double pendant la vie, il était trop bien appliqué sur le corps et confondu avec lui pour cela. Mais, la mort venue, on l'apercevait d'une manière indécise, se détachant du corps tombé en poussière et cherchant un autre support. La première chose à faire était de lui fournir ce support, et dans ce but on cherchait à retarder le plus possible, par l'embaumement, la destruction finale du corps.

Il est vrai, la momie ne représentait plus le défunt dans ses jours de force et de beauté; la vieillesse, les derniers jours de souffrance, l'agonie l'avaient défiguré; puis, une fois livré aux chirurgiens et embaumé, il avait encore changé davantage d'apparence; et, cela était à craindre, le double devait être un peu dépaysé en présence de cette forme nouvelle. D'ailleurs, la momie, éternelle en théorie, pouvait fort bien, dans la réalité, être détruite; la fermeture des tombeaux n'empêchait pas toujours l'air de pénétrer et de poursuivre son œuvre de décomposition; les hyènes et les chacals pouvaient s'y glisser aussi; enfin, il fallait songer soit aux pillards des cimetières, fort peu respectueux pour les morts, soit aux ennemis de l'avenir, capables de profaner même les nécropoles et les sépulcres particuliers et d'anéantir le corps si soigneusement conservé et si précieux. Et alors, où serait allé le double, manquant désormais d'appui et ne sachant plus où se poser? Il se serait évanoui, lui aussi, et rien ne serait plus resté du défunt.

On prit des précautions contre cette redoutable éventualité. On donna au double des supports accessoires, pour le cas où la momie disparaîtrait. Ce furent des statues et statuettes. Celles-ci, du moins, étaient solides et couraient moins de danger d'être détruites; on pouvait d'ailleurs les multiplier à son gré et, partant, donner au double d'innombrables chances

Digitized by Google

de conservation. Les unes étaient de grandeur naturelle ou même de dimensions plus considérables encore; elles servaient à deux fins : elles pouvaient devenir, s'il en était besoin, des appuis pour le double; en attendant, on les plaçait dans les temples, dans les palais, dans les jardins ou, s'il s'agissait d'un personnage important, sur les places publiques, et elles contribuaient ainsi à la décoration de la ville. D'autres, au contraire, plus petites, étaient uniquement des figurines funéraires, en bois, en pierre, en porcelaine, plus rarement en métal; elles avaient la figure et la position des momies et portaient, gravées sur leur surface, des inscriptions plus ou moins longues, souvent un chapitre du *Livre des morts;* on les plaçait dans des coffrets de bois peint, en forme de tombeaux ou de petites chapelles, et on les déposait dans la sépulture même; on les appelait *oushabtiou*, « répondantes », car elles répondaient de l'aptitude du défunt à continuer l'existence.

Les statues de Ramsès le Grand sont innombrables; lui-même en avait déjà fait sculpter de son vivant en grande quantité; son héritier et les personnes chargées du soin de l'avenir de son âme n'eurent donc pas à s'en préoccuper; pourtant, il y eut encore de nouvelles statues du monarque inaugurées après sa mort. Plusieurs ont bravé les siècles et lui ont, de son décès à nos jours, assuré plus ou moins la persistance de son double. Nous en mentionnons ici une seule, non à cause de sa conservation, car elle est fort imparfaite, mais à cause de ses dimensions colossales : elle se dressait jadis à la droite de l'entrée du grand palais de Ramsès à Thèbes et dominait toute cette partie de la ville; de tous les côtés, on apercevait le monarque gigantesque, assis, calme et majestueux, surveillant sa capitale et faisant oublier toutes les statues minuscules placées autour de lui; de nos jours, elle est renversée, il faut écarter des broussailles et traverser un marécage pour l'atteindre, et c'est à peine si l'on peut reconnaître ses traits, car les Arabes du voisinage ont taillé à coups de ciseau et de maillet dans ce colosse de granit, et se sont ainsi procuré des meules et des pierres de construction.

Malgré la multiplicité de ses statues, les figurines funé-

Digitized by Google

raires n'ont pas été parcimonieusement consacrées à Ramsès; les musées en contiennent un assez bon nombre. Au Louvre, par exemple, dans la salle historique de la galerie égyptienne (armoire C, nos 71 et 72), on peut en voir deux, hautes de 12 centimètres et demi et faites de bronze, ce qui est fort rare; elles représentent le roi étendu, les bras croisés sur la poitrine, la tête couverte d'une longue perruque; les inscriptions l'appellent: l'une, « l'Osiris Roi Ra-ouser-Ma mer-Amen, véridique en paix »; l'autre, « l'Orisis Seigneur des levers Ra-ouser-Ma mer-Amen, véridique éternellement ». Le titre d'*Osiris* était donné couramment à tous les morts, depuis la douzième dynastie; l'âme, en effet, avait comparu devant Osiris, le dieu de l'hémisphère inférieur, et, si elle avait été trouvée juste, elle se confondait à peu près avec lui; aussi nommait-on le défunt « l'Osiris X. », sans être certain du tout du résultat de son jugement, mais le supposant favorable. Le double nom *Ra-ouser-Ma mer-Amen*, signifie « puissant soleil de justice, chéri d'Amon »; c'était la désignation officielle du roi Ramsès II.

Mais revenons au cadavre du monarque défunt; il avait, en somme, la plus grande importance et on lui donnait les premiers soins. C'était le corps même du défunt, donc, pour le double, le support le plus habituel et le plus commode. D'ailleurs, le *Livre des morts* (chap. LXXXIX) promet à l'âme, pour un avenir très éloigné, la réunion nouvelle, mais cette fois définitive, avec le corps; de là aussi venaient, en partie, les précautions prises pour conserver la dépouille mortelle dans son intégrité. Enfin, il faut y ajouter les raisons d'hygiène et de salubrité publique, car, sous un climat comme celui d'Égypte, la putréfaction des cadavres aurait eu de graves inconvénients. Ces trois motifs nous expliquent la pratique de l'embaumement. On l'employait pour tous les morts sans exception, même pour certains animaux; pour Ramsès, on dut y procéder avec une attention et un respect tout particuliers.

Donc, à peine le dernier soupir du monarque eut-il été poussé, on appela en grande hâte les embaumeurs, connus

Digitized by Google

plus tard des Grecs sous le nom de *taricheutes*. C'était une classe spéciale de médecins, chargés uniquement de la chirurgie *post mortem*. Il y en avait toujours plusieurs dans les palais, et les grands personnages de l'empire en avaient même un ou deux spécialement attachés à leur personne. Les historiens grecs, Hérodote, Diodore de Sicile, nous ont donné sur leurs pratiques et leurs opérations de nombreux renseignements; les papyrus égyptiens, les rituels funéraires entre autres, viennent encore sur ce sujet à notre secours; et nous pouvons ainsi nous représenter et raconter très exactement comment se fit l'embaumement de Ramsès.

D'abord, à l'aide d'une spatule recourbée introduite dans les narines, on retira la cervelle du crâne. Puis, une incision large et profonde fut faite dans le ventre au moyen d'une pierre tranchante; car tous les peuples anciens employèrent les instruments de pierre préférablement à ceux de métal pour les pratiques chirurgicales importantes, funéraires et religieuses; c'est un usage observé de longue date et rencontré aussi par les voyageurs dans les tribus sauvages de nos jours; sans doute, c'est un souvenir et un hommage respectueux aux époques reculées où l'on ignorait encore l'emploi du fer et même du bronze. Le contenu des cavités thoracique et abdominale fut enlevé et remplacé par des parfums et des aromates. Le *Livre des morts* (chap. XXX) ordonnait, en outre, de mettre dans l'intérieur de la momie un gros scarabée de feldspath, de jaspe ou de faïence verdâtre; le scarabée était chez les Égyptiens l'emblème ou du moins l'un des emblèmes de l'immortalité, et peut-être voyaient-ils déjà dans le vert la couleur de l'espérance; parfois, l'insecte de pierre était enchâssé d'or et portait sur ses élytres et au revers des ornements gravés et des inscriptions. Les ingrédients employés pour remplir le corps étaient les aromates, la liqueur de cèdre, la myrrhe, le cinnamome ou la cannelle, les parfums de tout genre. Le cerveau, le cœur, le foie et les autres viscères étaient soigneusement enfermés dans des canopes ou vases funéraires d'albâtre, après avoir été, eux aussi, couverts d'aromates et embaumés les uns après les

Digitized by Google

autres dans la mesure du possible. Cela fait, la première partie de l'embaumement était terminée; elle avait pris peu de temps, car il était nécessaire de se hâter et d'empêcher la décomposition de commencer. La peau était recousue; le corps était plongé dans un bain salé, puis recouvert de natron; et on le laissait ainsi durant soixante-dix jours, les matières employées pénétrant lentement partout, se combinant, agissant les unes sur les autres et les unes avec les autres et opérant dans les tissus du corps une complète transformation.

Pendant cette durée de plus de deux mois, les parents étaient en deuil. En général, les Égyptiens se rasaient minutieusement le visage et la tête; maintenant, au contraire, ils laissaient pousser barbe et cheveux comme pour bien indiquer leur désolation et leur négligence à l'égard de leur corps. Les principaux membres de la famille passaient la plus grande partie de leur temps auprès du cadavre, gémissant et se frappant la poitrine. Et des pleureurs et des pleureuses à gages, la figure souillée de boue, les vêtements épars, couraient à travers les rues de la ville, chantant des hymnes à la louange du mort, accompagnant leurs airs lugubres du bruit des tambourins et faisant sur le défunt les lamentations d'usage, comme autrefois, avant les temps historiques, à l'époque où les dieux vivaient, régnaient et mouraient en Égypte, la reine Isis et Nephtys, son héritier, s'étaient lamentés sur leur cher Osiris, le monarque solaire, assassiné par Set-Typhon, le maudit roi des ténèbres.

On arrivait ainsi à la troisième partie des cérémonies funéraires; le corps, desséché déjà à moitié, était enveloppé dans des bandelettes et des linges, d'abord les doigts séparément, puis la main tout entière, puis les bras, les jambes et le corps; sur la tête, s'enroulant tout autour d'elle, on mettait une toile plus soignée et plus fine, quelquefois un grand voile de mousseline; enfin, l'ensemble était recouvert d'une enveloppe générale.

Pour Ramsès, grâce aux découvertes récentes, on peut décrire la suite des opérations sans courir le risque de se tromper. Les renseignements suivants sont, en effet, tirés

Digitized by Google

d'un procès-verbal officiel rédigé par M. Maspéro, directeur général des musées d'Égypte, et le premier égyptologue français de notre temps, en présence du khédive et de plusieurs autorités scientifiques ou autres ; nous reviendrons plus loin sur ce procès-verbal.

Le corps du roi, après les soixante-dix jours de deuil, fut repris par les embaumeurs et enduit d'un vernis bitumineux aromatisé; on le recouvrit alors d'une couche de pièces de lin, pliées en quatre et aspergées elles aussi de goudron parfumé, et on les tint en place par un bandage; là-dessus, on étendit un drap de fin lin, allant du sommet de la tête aux extrémités des pieds : sur ce drap long et étroit, on avait, suivant les prescriptions du *Livre des morts*, dessiné en rouge et blanc la figure de la déesse Nout, à peu près identique à Hathor, divinité infernale; en souvenir du père du défunt, le roi Séti Ier, on donna à la déesse son profil fin et délicat, bien connu des savants, grâce aux bas-reliefs de Thèbes et d'Abydos ; l'image, dans son ensemble, mesure environ 1 mètre de long. Le drap ainsi décoré fut à son tour fixé par deux minces bandages, enveloppé dans une grande toile cousue, muni d'étroits liens distants les uns des autres, enfin, enroulé à l'aide d'une pièce de lin, large de 20 centimètres environ et recouvrant le corps tout entier. Telle était la momie destinée à traverser intacte l'éternité.

Mais tout n'était pas encore fini, bien loin de là. Sur cet objet long et informe, rappelant seulement d'une manière très vague l'apparence humaine, on plaça un linceul; sur celui-ci, les générations suivantes devaient inscrire, s'il en était besoin, les réparations faites au cadavre embaumé. Puis on enveloppa le tout dans un dernier drap, et l'on recouvrit celui-ci d'une sorte de pâte blanchâtre, molle, s'adaptant exactement à son contenu et laissant, en se desséchant, un cartonnage solide, en forme d'étui ou de couvercle. On l'orna de peintures, de dessins et d'inscriptions, et on le plaça dans le cercueil ou plutôt dans les cercueils. Nous verrons plus loin comment le cartonnage et les cercueils de Ramsès II ont disparu; donc nous ne possédons pas sur eux de renseigne-

Digitized by Google

ments tout à fait sûrs; mais les analogies tirées des autres momies contemporaines nous suffisent. La seconde enveloppe solide — le cartonnage étant considéré comme la première — était une boîte assez simple, ayant la forme du corps. La troisième, l'enveloppe extérieure, était le cercueil proprement dit. Sous les premières dynasties, le cercueil avait la forme d'un sarcophage : il était rectangulaire, fait de six plaques de bois, quatre pour la longueur, deux pour les extrémités; depuis la onzième dynastie, les cercueils rectangulaires commencèrent à alterner avec les boîtes plus ouvragées, dessinant les contours du corps. Ce dernier type apparaît à peu près seul sous la dix-neuvième dynastie, celle de Ramsès. Nous avons un splendide modèle de ce temps dans le cercueil d'un contemporain du grand roi, Soutimès, hiérogrammate et chef des gardiens des livres à Thèbes; il est conservé aujourd'hui au musée du Louvre : c'est une boîte travaillée avec art, très ornementée, couverte de peintures mythologiques et symboliques. Le cercueil de Ramsès devait être du même genre, mais bien plus magnifique encore.

Ainsi, le monarque était prêt pour « la maison d'éternité ».

Les embaumeurs, sitôt leurs longues opérations terminées, s'enfuirent. Les Égyptiens avaient, en effet, pour les cadavres un respect superstitieux, exagéré; ils haïssaient de toutes les forces de leur âme l'homme coupable d'avoir porté atteinte à l'intégrité du corps humain, et les taricheutes, s'ils étaient indispensables, étaient détestés pourtant. Ayant fini leur œuvre, ils devaient prendre la fuite en toute hâte, chassés à coups de pierres et de bâton par toutes les personnes présentes, et c'était grâce à leur rapidité qu'ils échappaient à la complète lapidation et à la mort. Mais au moins avaient-ils fait le nécessaire, et l'on n'avait désormais plus besoin d'eux.

Il était d'usage, même pour les simples particuliers, de garder la momie à domicile pendant un ou deux jours; les amis, les parents venaient lui faire une dernière visite, en apportant des objets divers à titre d'offrande, des vases, des

Digitized by Google

fruits, etc. Durant ce laps de temps avaient aussi lieu les repas funèbres, en général simples et silencieux, se distinguant seulement par le costume spécial porté par les assistants : un collier de deuil autour du cou et de petits cônes funéraires fixés sur la tête. Le moment venu, toute la famille se rassemblait autour du cercueil. On déposait sur la poitrine du défunt un exemplaire plus ou moins complet du *Rituel* ou *Livre des morts*, ouvrage déjà cité plus haut et se composant d'hymnes, de prières, d'instructions sur les cérémonies funèbres, enfin, de l'exposé des doctrines nécessaires à connaître pour obtenir d'Osiris un jugement favorable. Et la bière était définitivement fermée.

Le cortège se mettait en route. Parfois, s'il avait à traverser le Nil pour arriver à la nécropole, il se faisait en bateau. En tête était portée une table à offrandes chargées de fruits et de bouquets de fleurs de lotus, emblème d'immortalité; puis divers objets destinés à être déposés dans la tombe, des bijoux, des miroirs, des pièces funéraires. Ensuite venaient les pleureuses. Enfin, le cercueil, placé sur une sorte de barque et traîné sur le sol à l'aide de cordes. Les parents, se frappant la poitrine, fermaient la marche.

Pour Ramsès le Grand, cérémonies des derniers jours et cortège durent être d'une magnificence exceptionnelle. Un prince pareil à celui-ci, mourant après un règne si long et couvert d'une telle gloire, méritait les plus splendides honneurs et les obtint sans aucun doute. Pour nous les représenter, nous pouvons laisser notre imagination vagabonder à son aise, certains à peu près de demeurer encore au-dessous de la réalité.

Ainsi l'on arriva au tombeau.

Pendant la période thébaine, les sépultures se trouvaient dans des hypogées, c'est-à-dire des souterrains creusés aux flancs des montagnes. En général, on apercevait d'abord une façade verticale percée de portes. On pénétrait à l'intérieur, on suivait de longs couloirs souvent enchevêtrés, coupés de temps à autre par des chambres mortuaires et, comme celles-ci, décorés de peintures murales. Arrivé à la salle où devait

Digitized by Google

rester le cercueil, on déposait celui-ci dans son sarcophage.

Ici encore, nous sommes réduits aux suppositions.

Les sarcophages, sortes de vastes cuves de pierre, rectangulaires et servant de dernier lit aux morts, étaient, aux époques anciennes de l'histoire d'Égypte, simples et sans ornements, taillés sans sculptures ni inscriptions. A partir de la douzième dynastie apparaissent les textes funéraires peints sur la pierre. Puis, sous le nouvel empire, on inaugure les sculptures, représentant diverses scènes de l'existence de l'âme après la mort, dessinées en bas-reliefs sur les faces latérales, les extrémités et le couvercle du sarcophage. En certaines occasions, celui-ci était même taillé de façon à figurer la momie comme si elle était couchée sur son cercueil. Nous possédons plusieurs sarcophages remontant à la dix-neuvième dynastie et même précisément au règne de Ramsès II. Tel est, au Louvre, le sarcophage de granit noir et rose appartenant au basilicogrammate Anana de Memphis, un des fonctionnaires de Ramsès. Au vrai, nous n'avons aucun renseignement positif sur la forme, les dimensions, la matière, l'ornementation de celui du grand roi. Si les héritiers de Ramsès comprirent et firent leur devoir, il devait être aussi d'un luxe et d'un prix inimaginables.

En tout cas, en présence de la famille des grands dignitaires de l'empire, des prêtres d'Amon et de Phtah, le couvercle du sarcophage fut scellé. On déposa sur le sol divers objets funéraires : la canope contenant les viscères embaumés, de petites pyramides de granit, des tables à libations, des scarabées de jaspe vert, puis un ou deux quartiers d'un bœuf immolé dans ce but et des vases pleins d'eau. Et le cortège se retira pour toujours

Ramsès avait rejoint ses pères dans leur sépulcre et son corps attendait d'être rejoint à son tour par ses descendants. D'ailleurs, comme nous l'avons dit plus haut, la momie ne demeurait pas seule, car le « double » continuait à vivre dans la tombe. Mais, chez les Égyptiens, il y avait au sujet de l'existence après la mort des doctrines fort compliquées et souvent contradictoires. Le « double » ou *ka* n'était pas la

Digitized by Google

seule âme connue d'eux. Il y avait, en outre, le *baï,* autre enveloppe moins grossière encore, capable de se transporter de la tombe vers « l'autre terre », puis de revenir auprès de la momie à son gré, et faisant souvent de longs voyages dans les espaces inférieurs sous la forme d'un oiseau de nuit. Enfin, il y avait le *khou* ou âme proprement dite; celle-ci devait comparaître devant Osiris, le juge des enfers; si elle était déclarée impie, elle était jetée dans un lieu de tourments, où elle avait pour nourriture des matières immondes, pour ennemis des serpents et des scorpions, et pour fin l'anéantissement total. L'âme juste, au contraire, après avoir eu à combattre toutes sortes d'adversaires, se joignait au cortège des divinités lumineuses, et pendant l'éternité marchait avec elles dans l'adoration du soleil.

Pour Ramsès le Grand, il est à peine besoin de l'ajouter, la décision d'Osiris était connue d'avance. Admettre simplement la possibilité d'un jugement défavorable eût été un crime de lèse-majesté et un blasphème. Divinisé déjà de son vivant, le Pharaon ne pouvait manquer, sitôt après sa mort, d'obtenir sa place au milieu des héros et des dieux et de continuer à porter son titre ancien : « Roi Ramsès vivant éternellement. »

Avant d'aborder la seconde partie de l'histoire de la momie de Ramsès, il nous faut revenir un peu en arrière et parler du tombeau où elle fut déposée.

La ville de Thèbes, capitale de l'empire égyptien de la onzième à la vingtième dynastie, c'est-à-dire en particulier à l'époque de notre Pharaon, s'étendait sur une vaste plaine, à droite et à gauche du Nil, limitée à l'est par la chaîne arabique et à l'ouest par la chaîne libyenne. Sur la rive droite se trouvaient uniquement des quartiers habités. La rive gauche, au contraire, était plus spécialement consacrée aux morts; c'était le quartier des nécropoles, ou, comme dirent plus tard les Grecs, des *memnonia.* Pourtant, dès avant Ramsès, des édifices non funéraires y avaient été élevés; ainsi, le temple de Séti Ier dans la localité appelée aujourd'hui Vieux-Gournah, celui d'Amenhotep III, avec son fameux

Digitized by Google

colosse, le Ramesseum et d'autres. Mais la plus grande partie du territoire compris entre le fleuve et la montagne était occupée par les cimetières; les rochers accessibles avaient partout été taillés et creusés pour recevoir des sépultures, et l'on en était même arrivé à éprouver un certain embarras et à ne plus savoir où déposer les momies. A la fin de la dix-huitième dynastie, un demi-siècle avant l'avènement de Ramès II, les ingénieurs égyptiens se mirent à la recherche d'un emplacement nouveau. Ils le découvrirent sans trop de peine.

La plaine était fermée au nord par une petite barrière de montagnes, se détachant de la grande chaîne libyenne et se dirigeant à l'est, du côté du Nil. Au delà se trouvait un cirque naturel au milieu des rochers, presque inaccessible, car on pouvait y arriver seulement par des sentiers abrupts et dangereux. Un ravin, venant du nord de Gournah, approchait bien de cet endroit jusqu'à cinq cents coudées environ; mais là, il était arrêté brusquement par une muraille de pierre, et il fallait percer celle-ci pour parvenir dans le vallon circulaire. Cet obstacle n'arrêta pas les ingénieurs, déjà fort habiles et en possession de mille ressources. Ils firent tailler une longue tranchée, large à son entrée, se resserrant peu à peu et aboutissant, enfin, à l'emplacement choisi. Et là, dans le roc vif, on creusa des hypogées destinées à servir de sépultures royales.

Peut-être un des derniers princes de la dix-huitième dynastie, Aï, y fut-il déjà enterré; M. Brugsch, l'égyptologue allemand, l'affirme; M. Maspéro, son collègue français, le nie : *grammatici certant*. En tout cas, le fondateur de la dix-neuvième, Ramsès Ier, y eut son tombeau; son fils, Séti Ier, de même; et à son tour la momie de Ramsès le Grand y fut déposée. Son sépulcre, existant et visible encore aujourd'hui, est jugé par plusieurs archéologues indigne d'un si grand monarque; il n'offre rien de particulièrement beau ni majestueux, et les voyageurs lui font de rares visites, à cause de son peu d'intérêt et de sa situation écartée.

Mais celle-ci était justement un avantage alors, car on

Digitized by Google

recherchait les sépultures lointaines, enfoncées dans la montagne et tenues ainsi à l'abri des profanations possibles.

D'autre part, la nouvelle nécropole royale n'était pas très distante des hypogées consacrées aux princes de la dix-huitième dynastie, au lieu nommé *Deir-el-Baharî;* une simple paroi de rochers, assez épaisse, il est vrai, l'en séparait. Les Pharaons se trouvaient donc assez proches voisins les uns des autres.

Au reste, les deux Ramsès et Séti ne demeurèrent pas longtemps seuls; ils furent rejoints tour à tour par tous leurs successeurs de la fin de la dix-neuvième dynastie, puis de la vingtième, et la plupart de ceux-ci eurent des règnes très courts. Les galeries et les salles funéraires se multiplièrent; les Pharaons nouveaux, moins glorieux, mais tout aussi respectés, y furent couchés; certains d'entre eux, Séti II, Mineptah, par exemple, eurent même des sépultures magnifiques, vraiment princières, bien supérieures à celles de leurs ancêtres, et surtout de Ramsès II; et, à cause de sa destination, le vallon circulaire reçut le nom de « Vallée des Rois », conservé par lui encore aujourd'hui : *Bab* ou *Biban-el-Molouk*.

Mais, dans le courant de la vingtième dynastie, la puissance de Thèbes commença à baisser, et les nécropoles s'en ressentirent. Sans doute, elles étaient, dans la règle, gardées et entretenues par une catégorie spéciale de prêtres, mais leur surveillance se relâcha. La misère et en même temps la corruption du peuple étaient grandes à cette époque; les voleurs ne respectaient rien et cherchaient partout le butin le plus riche. Or, les cimetières leur en offraient en abondance, et n'étaient pas d'un accès très difficile. Il se forma des sociétés de bandits, décidés à dévaliser les hypogées; elles étaient nombreuses et comptaient des membres de toutes les classes : des vagabonds satisfaits de toute besogne lucrative, des ouvriers disposés à travailler aux métiers les plus ardus et les plus répugnants, des prêtres et des agents de police, bien placés pour tenir les fraudes secrètes. Ils mirent la nécropole de Thèbes en exploitation réglée, ils pillèrent tout, ils ne res-

Digitized by Google

pectèrent pas même les tombes des rois; au contraire, ils s'attaquèrent à elles de préférence à cause des trésors où ils pouvaient puiser, et emportèrent de précieuses dépouilles; dans un quartier, le sépulcre du Pharaon Sovkoumsaouf, de la treizième dynastie, et celui de sa femme, furent violés; dans un autre, ceux d'Amenhotpou III, de la dix-huitième, et d'Entouf IV, de la onzième, furent attaqués, et, si les voleurs ne parvinrent pas à les ravager entièrement, ce ne fut pas de leur plein gré; d'autres encore étaient sérieusement menacés. Par bonheur, l'affaire fut découverte sous Ramsès IX. On fit une enquête judiciaire, sévère et approfondie; l'histoire nous en est racontée dans un papyrus, et celui-ci a été traduit et commenté à plusieurs reprises. Le mal put ainsi être arrêté à temps.

Les tombeaux de la Vallée des Rois, surtout, inquiétaient le Pharaon, car c'étaient ceux de ses ancêtres directs et lui-même devait y être placé un jour. Il ordonna de les visiter et nomma pour cela une commission; le grand-prêtre d'Amon Amenhotpou, tout-puissant à la cour et considéré presque comme l'égal de Ramsès IX, s'en arrogea la présidence. Les experts examinèrent soigneusement les hypogées et laissèrent un procès-verbal de leur enquête dans le tombeau de Séti Ier; on peut l'y voir encore de nos jours. Ils constatèrent avec un grand soulagement l'intégrité des sépultures royales; rien, dans ce quartier-là, n'avait été endommagé ni même touché. Mais peu s'en était fallu, et Ramsès le Grand aurait fort bien pu être troublé dans son repos, honteusement dépouillé et profané tout comme certains de ses prédécesseurs. Désormais, on se mit à inspecter régulièrement les momies, à constater leur identité et leur état de conservation — sans d'ailleurs les débarrasser de leurs bandelettes ni de leurs draps, mais seulement en enlevant les cartonnages — et, s'il en était besoin, en leur faisant certaines réparations. Ce fut le cas pour la momie de Ramsès II au commencement de la vingt-unième dynastie, « en l'an 6 du grand-prêtre Hrihor-Siamon »; cette date nous est donnée dans une inscription tracée à l'encre noire par les opérateurs.

Digitized by Google

Mais ces inspections étaient insuffisantes à rassurer le public; on pouvait toujours craindre la répétition des vols dans les hypogées, et il fallait se prémunir contre cette dangereuse éventualité. Bientôt, en l'an 16 du même Hrihor-Siamon, alors monté sur le trône ou du moins ayant usurpé le titre de roi, on retira de leurs tombeaux de la Vallée des Rois les momies de quatre Pharaons : les trois premiers de la dix-neuvième dynastie, Ramsès Ier, Séti Ier et Ramsès II, et le seul prince vraiment remarquable de la vingtième, Ramsès III. Où furent-elles déposées d'abord? Nous l'ignorons. Mais, deux règnes plus tard, « en l'an 10 du grand-prêtre Pinotmou Ier », on les mit dans un lieu tout à fait sûr, une chapelle attenante au sépulcre du roi Amenhotpou Ier, de la dix-huitième dynastie, à l'est du Biban-el-Molouk, dans l'endroit nommé aujourd'hui *Drah-abou'l-neggah*. Là se trouvaient déjà, sans doute pour les mêmes raisons, les cercueils d'une quinzaine de rois, reines et personnages princiers de la dix-septième et de la dix-huitième dynastie. Il y eut donc dans cet étroit local tout un congrès de monarques et de princes.

On continua au fur et à mesure les réparations nécessaires. Le cercueil primitif de Ramsès II avait été détruit; nous ne connaissons d'ailleurs ni la date, ni les motifs de sa disparition; nous savons seulement ceci : En l'an 16 du même grand-prêtre Pinotmou Ier, un nouveau cercueil fut donné à la momie royale; il a subsisté, on le possède encore, et certains archéologues avaient été étonnés de sa forme et de son style, peu conformes à l'art de la dix-neuvième dynastie; le fait de son remplacement nous explique cette anomalie. La mention du changement de cercueil fut inscrite à l'encre, en caractères hiératiques, sur la poitrine du maillot original de la momie. Sur la nouvelle boîte, on inscrivit à nouveau les dates de la restauration de la momie et de son transport à Drah-abou'l-neggah.

La vingt-unième dynastie, celle des Pharaons régnant à Tanis, s'éteignit, et la vingt-deuxième, d'origine sémitique et domiciliée à Bubaste, monta sur le trône; nous avons pré-

Digitized by Google

cédemment raconté cette histoire ici même (1). Le premier Pharaon de la nouvelle famille royale, Sheshonq, se hâta de distribuer à ses parents et à ses protégés les charges honorifiques de l'empire; son fils favori, Ouapout ou Aoupout, obtint en partage le pontificat suprême et le titre de grand-prêtre d'Amon; en cette qualité, il eut à garder les nécropoles royales et tout particulièrement la collection de momies de Drah-abou'l-neggah. Mais ce n'était pas là une sinécure; la surveillance, pour être utile, devait être incessante, elle demandait beaucoup de temps, de soins et de peines, et le nouveau pontife trouvait la tâche rebutante et ennuyeuse. Il résolut de trouver un moyen plus expéditif de tenir les vieux Pharaons en sûreté, et voici la solution donnée par lui au problème. Pour être un peu cavalière, peut-être, elle était du moins simple et efficace.

Non loin de la Vallée des Rois, nous avons déjà nommé plus haut la localité nommée Deir-el-Baharî. Elle se trouvait à peu près entre la double nécropole de Gournah et le Biban-el-Molouk et était séparée de celui-ci seulement par une paroi de rochers. La montagne, formée de calcaires blancs compacts, était creusée de milliers de tombeaux remontant aux premières dynasties égyptiennes, cavernes naturelles ou galeries taillées par la main de l'homme. Cet endroit solitaire et triste semblait créé pour être un lieu de repos, et nulle part les morts ne pouvaient mieux trouver la tranquillité éternelle. Abandonné pendant un certain temps comme nécropole, le Deir-el-Baharî avait été repris au milieu de la dix-huitième dynastie par la fameuse reine Hatshopsitou ou Hatasou; elle y avait fait construire d'abord un temple de toute beauté, puis des tombeaux monumentaux, uniques en leur genre, pour les princes de sa famille; elle y avait déposé les momies de son père Thoutmos Ier et de sa femme et sœur la reine Ahmès, celle de son frère et mari à elle Thoutmos II; elle y avait été couchée elle-même, et son successeur Thoutmos III était venu un peu plus tard l'y rejoindre. Peut-être ces tombeaux étaient-

(1) *Deux réfugiés politiques en Égypte mille ans avant notre ère* (*Revue de Belgique* d'avril 1886. Voir surtout pages 431 et 432).

Digitized by Google

ils en communication, à travers la montagne, avec les sépultures un peu postérieures de la Vallée des Rois. Or, à l'époque du grand-prêtre Aoupout, où nous sommes arrivés maintenant, la possibilité d'un passage de l'une des nécropoles à l'autre était un danger, car elle eût rendu la tâche trop facile aux voleurs. Il était donc urgent de déplacer non seulement les momies de Drah-abou'l-neggah, mais aussi celles de la nécropole de Hatshopsitou.

Or, près de là se trouvaient les tombeaux de la famille sacerdotale de Thèbes, rivale de la famille royale de Tanis pendant la vingt-unième dynastie. Ils se trouvaient au coin méridional du cirque de Deir-el-Baharî, assez bien dissimulés et préparés avec beaucoup de soins. Dans une muraille de rochers, on avait creusé un puits, profond de douze mètres environ; il aboutissait à un couloir et celui-ci, après de nombreux tours et détours utiles pour dépister les curieux, conduisait à une chambre oblongue, irrégulière, de huit mètres de longueur. Telle était la sépulture des grands-prêtres d'Amon Thébain.

Mais la famille de ces grands-prêtres s'était éteinte comme sa rivale de Tanis. Sheshonq s'était emparé du trône de celle-ci. Aoupout s'était orné du titre de celle-là; allant plus loin encore, il annexa son tombeau, et il cacha pêle-mêle toutes les momies princières confiées à sa garde. L'ancienne salle funéraire des pontifes devint donc une espèce de remise pour tous ces vieux rois, peu respectés par Aoupout, car il n'avait avec eux aucune relation de descendance et il avait hâte de se débarrasser de leur surveillance. Les princes de la dix-septième et de la dix-huitième dynastie primitivement enterrés à Drah-abou'l-neggah, les quatre Pharaons de la dix-neuvième et de la vingtième, tour à tour au Biban-el-Molouk et à Drah-abou'l-neggah, rejoignirent les membres de la famille sacerdotale thébaine dans la sépulture légitime de ceux-ci. Puis, délivré de ce souci, Aoupout fit sceller la porte du tombeau et murer le couloir; on remplit le puits de pierres, de sable et de terres, on y jeta de l'eau, il se forma une sorte de ciment bien vite durci, et l'entrée, soigneuse-

Digitized by Google

ment dissimulée aux yeux des passants, fut bientôt tout à fait oubliée même des habitants de Thèbes.

Près de deux mille neuf cents ans s'écoulèrent. Durant cet énorme laps de temps, séparant l'époque d'Aoupout de la nôtre, on ignora l'existence d'une nécropole royale au Deir-el-Baharî, on avait perdu en tout cas le souvenir de sa situation exacte, et nul ne savait où pouvaient se trouver les momies de tant de rois, célèbres jadis et maintenant disparus, semblait-il, pour toujours.

A M. Maspéro est due la découverte, il y a près de six ans, de cette précieuse cachette. Il l'a racontée lui-même dans son ouvrage *La trouvaille du Deir-el-Baharî*, illustré de superbes photographies tirées par un de ses assistants. C'est tout un roman intéressant et vrai.

Thèbes avait disparu; d'abord abandonnée par les rois d'Égypte, elle avait été ensuite prise et pillée tour à tour par les Éthiopiens, par les Assyriens et par les Perses, détruite par un des Ptolémées, presque anéantie par un tremblement de terre peu avant le commencement de notre ère. Sur les ruines de l'ancienne capitale s'étaient élevés et subsistent encore quelques villages : sur la rive occidentale du fleuve Karnak et Louqsor, sur l'occidentale Deir-el-Baharî, Médinet-Habou, Gournah.

Or, les égyptologues avaient remarqué un fait assez étrange depuis l'an 1875 environ; les Arabes de Gournah offraient aux amateurs et leur vendaient, s'ils se laissaient tenter, des objets antiques et précieux à profusion. D'où pouvaient bien leur venir ces immenses richesses? Évidemment, ils avaient mis la main sur une nécropole importante, avaient désensablé une ou plusieurs tombes et trouvé ainsi un magasin presque inépuisable de marchandises, gratuites pour eux et fort lucratives. L'attention de M. Maspéro fut éveillée; et, de Paris, croyons-nous, où il était occupé par ses leçons de langue et d'archéologie égyptiennes au Collège de France, il entreprit un voyage dans la haute Égypte, pour faire une enquête et découvrir à son tour la cachette. C'était au printemps 1881. Sitôt arrivé, il se mit à interroger les Arabes,

Digitized by Google

les menaçant, les faisant emprisonner même ; tout fut inutile, il dut repartir pour l'Europe. Mais, à peine s'était-il embarqué, ses tentatives furent couronnées de succès. Un des pillards se décida enfin, et fit des aveux, indiquant la place exacte où se trouvait le caveau funéraire déblayé. Immédiatement, celui-ci fut visité par M. Émile Brugsch, conservateur adjoint du musée de Boulaq, près du Caire, et par une ou deux autres personnes désignées par l'autorité. On découvrit l'entrée perdue, on se mit en voyage dans le puits et à travers le couloir, on arriva enfin à la salle si ardemment cherchée, et on la trouva pleine d'objets funéraires de tout genre, de vases à libations, de canopes, de figurines et de cercueils. Le tombeau des grands-prêtres d'Amon était de nouveau connu, et l'on se trouvait, grâce à tant de peines, en possession d'une incomparable collection de momies et de documents de prix.

Trois cents ouvriers furent mis à l'œuvre aussitôt. En quarante-huit heures, le sépulcre fut vidé et tout son contenu amené au jour. Du Deir-el-Baharî, on le transporta au bord du Nil et de là à Boulaq, par eau. Le bateau chargé de ces dépouilles funèbres fut salué, tout le long du fleuve, par les coups de fusil tirés par les Arabes et par les hurlements de leurs femmes sur les deux rives, comme si l'on célébrait le deuil de personnes tout récemment décédées. Comme trois mille cinq cents ans plus tôt, les momies de Ramsès le Grand et de ses compagnons quittaient la capitale au milieu des lamentations du peuple.

Dès l'année suivante, on construisit au musée de Boulaq, sur l'ordre du khédive, une salle spéciale, destinée à recevoir les trésors du Deir-el-Baharî, et on l'appela « Salle des momies royales ». Les cercueils furent exposés, ouverts, au public. Celui de Ramsès II, le seul important pour nous, fut numéroté comme les autres (n° 5233). Datant, comme nous l'avons vu, de la vingt-unième dynastie, il est en bois nu, taillé en forme de momie, avec un sceptre dans chaque main; il ne porte nulle peinture, à part une ou deux lignes noires marquant le contour des yeux et les traits principaux de la

Digitized by Google

physionomie, et, sur la poitrine, les cartouches du roi constatant son identité et les inscriptions parlant des réparations et des déménagements de la momie, inscriptions et cartouches déjà cités plus haut.

Si nous avions écrit cet article au commencement de l'année dernière, nous aurions dû nous arrêter ici, ayant raconté à peu près toute l'histoire connue de la momie de Ramsès. Cette histoire est déjà ainsi fort intéressante et mouvementée, et peu de personnes en ont eu une pareille après leur mort. Mais il vient encore de s'y ajouter un dernier chapitre, d'une originalité non moins grande. En effet, la momie de Ramsès a été, il y a onze mois environ, tirée de son cercueil, démaillotée et dépaquetée, pour employer des expressions rarement applicables en pareil cas et pourtant exactes, et mise au jour dans l'état où elle était au lendemain de la mort du Pharaon.

L'opération a été accomplie le 1er juin 1886, en présence du khédive, de sir H. Drummond-Wolf et de Nubar-Pacha, par MM. Gaston Maspéro, alors encore directeur général des antiquités de l'Égypte; Émile Brugsch-Bey, conservateur du musée de Boulaq, et Urbin Bouriant, conservateur adjoint, récemment nommé successeur de M. Maspéro au Caire. Un procès-verbal officiel a été dressé et publié; nous l'avons sous les yeux en écrivant ces lignes et, si nous en avons déjà tiré quelques renseignements pour les pages précédentes, nous le suivrons de plus près encore dans la fin de notre travail.

La momie n° 5233 ne fut pas démaillotée seule; on fit la même opération pour une de ses compagnes, n° 5229. On la croyait celle de la reine Nofritarî, femme d'Ahmès Ier, de la dix-huitième dynastie; en réalité, c'était celle de Ramsès III, le plus puissant monarque de la vingtième. Mais nous ne nous en occuperons pas et nous parlerons seulement de son aïeul Ramsès le Grand.

D'abord, la présence des cartouches et des inscriptions mentionnées au paragraphe précédent fut vérifiée par les assistants; on voulait avoir ainsi une constatation officielle de

Digitized by Google

l'identité de la momie. Puis le dépaquetage commença et dura à peine un quart d'heure. Tour à tour, on enleva les bandages et les linges employés à envelopper le cadavre, comme nous l'avons raconté en commençant. On souleva les carrés de toile goudronnée posés directement sur le corps après l'embaumement, et enfin la figure de Ramsès apparut, au milieu de l'émotion de tous. En voici la description détaillée, faite par les opérateurs eux-mêmes :

« La tête est allongée, mais petite proportionnellement au corps. Le sommet du crâne est tout à fait chauve. Sur les tempes sont demeurés des cheveux épars. Sur l'occiput, au contraire, ils sont encore épais et forment des mèches fines et douces, d'environ cinq centimètres de longueur. Au moment de la mort, ils étaient blancs, mais les épices employées pour l'embaumement les ont légèrement teints en jaune. Le front est bas et étroit ; les arcades sourcilières proéminentes ; les sourcils fournis et blancs ; les yeux sont petits, hermétiquement fermés ; le nez est long, mince, busqué comme celui des Bourbons, légèrement écrasé à l'extrémité par la pression des bandages. Les tempes sont creuses et les pommettes très saillantes ; les oreilles rondes, assez éloignées de la tête, percées comme celles d'une femme pour porter des boucles. La mâchoire est forte et massive ; le menton avancé ; la bouche petite, mais avec des lèvres épaisses, était remplie d'une sorte de pâte noire, desséchée ; celle-ci ayant été en partie enlevée avec des ciseaux, on découvrit ses dents très usées et minces, mais blanches et bien conservées. La moustache et la barbe sont fortes ; elles semblent avoir été rasées pendant la vie, mais sans doute on les laissa croître durant la dernière maladie du roi ; ou bien peut-être ont-elles poussé depuis sa mort. Les poils sont blancs comme les cheveux et les sourcils, mais raides et forts, longs de deux à trois millimètres. La peau est d'un brun terreux tacheté de noir. En résumé, peut-on dire, le visage de la momie donne une idée exacte du visage du roi, de son vivant. L'expression est peu intelligente, peut-être même légèrement bestiale ; mais, malgré le masque un peu grotesque produit par l'embaumement, il y a toujours un air

Digitized by Google

bien positif de majesté, de résolution et d'orgueil. Le reste du corps nous a été aussi parfaitement conservé, mais les tissus, en se contractant, lui ont fait perdre davantage son apparence de vie. Le cou n'est pas plus épais que la colonne vertébrale. La poitrine est large; les épaules sont carrées; les bras croisés sur le sternum; les mains, petites, sont teintes de henné; au côté gauche, on voit l'ouverture pratiquée par les embaumeurs pour enlever les viscères, encore largement ouverte. Les jambes sont décharnées; les pieds longs, minces, un peu aplatis, teints, comme les mains, de henné. Le corps est celui d'un vieillard, mais d'un vieillard vigoureux et robuste... »

Tels sont les premiers résultats de la découverte et de l'opération de M. Maspéro. Nous connaissons maintenant la figure de Ramsès II. Sans doute, nous possédions déjà de lui des statues nombreuses et des portraits, mais elles pouvaient ne pas être exactes. Elles le sont, la chose est constatée maintenant. Même on a pu faire une fois de plus une remarque curieuse. Les sculpteurs égyptiens cherchaient et trouvaient à peu près toujours les ressemblances; et pourtant leurs œuvres présentent toutes le même type de visage; non seulement ce type est universel dans les statues d'une même période, mais encore il est constant d'une période à l'autre; on dirait, en parcourant une galerie égyptienne, être au milieu d'une collection de portraits de famille. Ce type a même persisté de nos jours; tel fellah de Memphis, de Karnak ou de Gournah ressemble à s'y méprendre à tel grand personnage de l'histoire, à en juger d'après les représentations anciennes retrouvées; ainsi, une fameuse statue en bois du musée de Boulaq est appelée couramment par les gens du Caire le *Sheikh-el-Beled*, car elle est, trait pour trait, l'image du « Sheikh-el-Beled » ou maire de Saqqarah, une des communes avoisinantes; et pourtant le personnage figuré appartenait à la quatrième dynastie égyptienne et vivait donc il y a plus de quarante-cinq siècles. Or, les momies démaillotées des dernières années, celle de Ramsès II en particulier, offrent encore ce type si répandu; peut-être avant

Digitized by Google

longtemps se trouvera-t-il un indigène des environs de Boulaq ayant, d'une manière plus frappante, les traits du grand Sésostris, et celui-ci échangera dans la bouche du peuple son nom glorieux, respecté pendant des siècles, contre celui d'un obscur descendant de ses plus obscurs sujets.

Une personne s'occupant de physiognomonie et de phrénologie pourrait être tentée aussi d'appliquer ses théories à la momie de Ramsès ; nous possédons en effet, maintenant, non seulement son histoire détaillée, connue par ses inscriptions et par les écrits de ses contemporains, mais aussi son portrait irréfutable, sa figure elle-même. Celle-ci cadrerait-elle parfaitement avec celle-là, et Gall et ses disciples y trouveraient-ils des arguments à l'appui de leur dire ? C'est une question, et nous ne voulons pas l'aborder. Mais nous pouvons faire pourtant une ou deux remarques et donner certaines explications.

L'aspect général de la momie est celui d'un vieillard, nous dit le procès-verbal. Nous avons cité déjà la durée du règne de Ramsès II : soixante-sept ans; à supposer le prince âgé de treize ans seulement lors de son couronnement, il aurait eu, par conséquent, quatre-vingts ans à sa mort; mais il nous faut aller plus loin encore. Nous le voyons, à peine monté sur le trône, entouré déjà de fils nombreux, et l'un d'entre eux au moins était en âge de porter les armes et de revêtir un commandement militaire. Supposons, chose invraisemblable, une erreur dans les traductions, ou bien — cela serait moins étonnant — le titre de fils donné à des favoris. Mais en l'an 4 de son règne, Ramsès commande déjà des armées, reçoit des ambassadeurs, interroge des prisonniers, préside des conseils de guerre, donne des conseils à ses généraux; il fait plus encore, il combat à la tête de ses troupes et même sans elles contre ses ennemis asiatiques, il rompt les lignes autour de lui et remporte la victoire la plus éclatante. Tout cela n'est plus d'un enfant. Ramsès devait être au moins un adolescent à la mort de Séti, son père, et peut-être n'est-on pas loin de la vérité en lui attribuant une vie de près d'un siècle.

Et pourtant, malgré cette vieillesse, il était robuste et

Digitized by Google

vigoureux; telle est la première impression en voyant sa momie, et elle est confirmée encore par l'examen de ces détails : « poitrine large, épaules carrées, etc. » Ceci de nouveau concorde avec l'histoire, et est corroboré par elle. Nous mentionnions tout à l'heure la place prise par lui dans les combats de ses soldats, aux débuts de son règne. Il avait fait de bonne heure son apprentissage, car les monuments nous le montrent à l'âge de dix ans accompagnant les armées égyptiennes en Syrie, et les historiens grecs le font aussi à la même époque guerroyer en Arabie; sans doute, son rôle était alors assez insignifiant. Mais, dès avant la mort de son père, il donne la mesure de sa force et de sa vaillance, sa réputation ainsi acquise impose à peu près à Séti une demi-abdication, et Ramsès, du vivant du vieux Pharaon, est considéré comme roi. Sitôt en possession de la couronne, il recommence ses exploits et les pousse aux dernières limites de la vraisemblance. Son combat homérique contre les Hittites au nord de Canaan est bien connu; il a été célébré par le poète Pentaour, contemporain de Ramsès, en un chant admirable, valant d'être conservé et relu : en l'an 5 de son couronnement, au nord du Liban, le roi en personne conduisit sa garde à l'assaut des légions ennemies; à huit reprises différentes, il dut son salut uniquement à sa vigueur et à son intrépidité; un moment, il se trouve seul avec son écuyer, sur son char à deux chevaux, au milieu des guerriers asiatiques furieux et escomptant déjà la victoire, mais il lance ses flèches contre eux et les culbute, il taille au hasard et il tue sans compter, il arrache à ses adversaires eux-mêmes des cris d'admiration et l'aveu de leur complète impuissance devant lui; et, la vie sauve, la bataille gagnée, il revient auprès de ses officiers et de ses soldats, les rassure et leur conseille de suivre son exemple. Évidemment, il y a dans ce poème des amplifications épiques et des détails ajoutés pour flatter l'orgueil du Pharaon; mais, sous ce revêtement fantastique, il devait y avoir un fond de vérité, et l'on ne chante pas l'irrésistible vaillance d'un héros et la vigueur surnaturelle déployée par lui dans les combats si le personnage célébré

Digitized by Google

n'a pas été en effet digne d'éloges. Pentaour, et Ramsès lui-même dans ses discours, attribuent bien la victoire à l'intervention du Dieu Amon, accourant au secours de son fils en le voyant écrasé par le nombre; mais nous savons la valeur de ces apparitions célestes, et les dieux égyptiens comme tous les dieux aident l'homme seulement s'il s'aide lui-même. Ramsès a donc été, nous pouvons tenir la chose pour certaine, un guerrier au bras fort et au corps solide; les documents l'affirment, et sa momie le prouve.

Mais, bien doué au point de vue physique, il semble l'avoir été moins sous le rapport intellectuel et moral. Sans doute, il fut un guerrier heureux et un conquérant, mais ses victoires doivent être attribuées à son audace, à son courage indomptable, parfois, pourrions-nous dire, à sa brutalité, non pas à ses connaissances stratégiques ni à un plan habilement élaboré et exécuté avec prudence. On vit s'élever sous son règne des constructions innombrables, souvent magnifiques, mais l'honneur doit en être reporté surtout à ses collaborateurs, ses ministres, ses architectes; leurs noms sont demeurés dans l'oubli, car le Pharaon ne permettait à personne de s'élever à ses côtés, et sa part dans l'essor des arts monumentaux sous son règne se borne à un amour du luxe sans limites, ou, comme dit Théophile Gautier, à une « gigantesque débauche de granit ». D'ailleurs, à l'imitation des rois barbares de l'époque des Pasteurs, il se contenta souvent d'effacer des statues et des édifices le nom de leurs constructeurs anciens et d'y mettre le sien à leur place, s'annexant ainsi les œuvres de ses prédécesseurs. Et si son empire fut glorieux et longtemps célèbre, il le dut surtout à son ambition effrénée, à l'emploi de tous les moyens pour parvenir à son but, à l'écrasement impitoyable de toutes les résistances. Un demi-siècle à peine après la mort de Ramsès, l'œuvre grandiose, si péniblement échafaudée, s'écroulait; car le colosse doré avait des pieds d'argile, il n'avait pas pour fondement une sage politique, une compréhension raisonnée des besoins de l'époque ni des dangers de l'avenir. Ramsès, grâce à sa force, avait empêché pendant trois quarts de siècle la destruction imminente, mais

Digitized by Google

il avait laissé les ferments de corruption se répandre, il avait même augmenté la misère du peuple, la haine des ennemis, la faiblesse intérieure de l'empire. Il donna en héritage à ses successeurs un édifice, d'apparence brillante encore, mais miné et chancelant sur sa base. Et eux, n'ayant ni son autorité ni sa brutale vigueur, virent la révolution et la ruine. Malgré les apparences, nous ne devons donc pas nous étonner du front bas et étroit de Ramsès ni de l'expression inintelligente, en somme, de son visage.

De ses traits passionnés et brutaux, pas davantage. — Des lèvres charnues, dit-on, sont un signe de sensualité. Sésostris, nous raconte l'histoire, passa les deux derniers tiers de sa vie dans son harem, créé par lui et agrandi follement; il eut cent soixante-dix enfants, chiffre mentionné dans les documents contemporains: on le représente même violant toutes les lois morales et faisant d'une de ses filles, la princesse Bent-Anat, sa femme ou sa maîtresse; ce dernier trait, pourtant, est encore sujet à caution. — Les mâchoires proéminentes, les tempes enfoncées, les pommettes en saillie sont des indices de cruauté. Ce fut bien là le trait dominant du caractère de Ramsès et de la plus grande partie de son règne. Les souffrances des Hébreux, cantonnés en Goshen, et soumis aux plus terribles traitements, en sont la preuve, mais elles sont loin de former une exception. Le peuple tout entier fut écrasé, pressuré, poussé à la dernière détresse; on multiplia les corvées sans diminuer les impôts anciens, on prit aux paysans le fruit de leur travail, et l'on exigea des ouvriers un labeur continu et ingrat pour satisfaire les fantaisies royales; si les indigènes n'avaient plus rien et étaient incapables de continuer l'ouvrage, on allait piller les voisins, et des expéditions soi-disant militaires, vraies razzias de pirates sur terre ferme, commandées pourtant par les officiers de la cour, procuraient les dépouilles et les esclaves nécessaires. Ramsès, vu de près, effraye et révolte.

« On sent, disait Charles Lenormant, se renouveler, en contemplant les monuments qu'il a produits, l'impression que font éprouver les pyramides... On voudrait voir s'ébranler au

Digitized by Google

milieu de ce silence de l'esclavage une seule opposition, une seule protestation... L'exécution (de ces ouvrages immenses) ne se peut comprendre que par l'asservissement d'un nombre d'hommes tel que la pensée recule et s'épouvante devant le spectacle d'une si monstrueuse violation de la liberté... Je veux que les arts racontent le bien de l'espèce humaine, et c'est pour cela que je les aime. Ici, leur langage ne m'a révélé que les efforts de l'orgueil et du despotisme. »

Et pourtant Ramsès demeura couronné de gloire. Il vécut dans l'isolement suprême, marchant sur les têtes de ses sujets, n'ayant pas d'égaux sauf parmi les dieux. Il fut insensible et majestueux comme un colosse de granit. Il s'entoura de portraits et d'inscriptions destinées à le vanter. Il fit reproduire partout le poème de Pentaour, où sa grandeur et sa force étaient célébrées. Il eut autour de lui, non des amis et des confidents, mais des esclaves faisant sa volonté. Il fut obéi avant d'avoir donné des ordres. Vivant encore, il prit place au milieu du panthéon égyptien. Il fut, après sa mort, adoré, illustre, orné de tous les mérites et de tous les honneurs, et l'on se souvient de lui aujourd'hui encore sous ce double nom, le grand Sésostris, ou Ramsès le Grand. Mais les monarques décorés de ce surnom furent rarement des princes doux et bons à leurs peuples, cherchant la gloire dans une sage administration, un gouvernement paternel et un véritable amour pour la paix. La force, et non la vertu, donne l'immortalité parmi les hommes. Ramsès la conquit grâce à son bras robuste et à son orgueil surhumain; ses contemporains la payèrent de leurs sueurs, de leur sang et de leurs larmes.

Mais nous nous sommes laissé entraîner à de trop longues digressions à propos des rapports constatés ou constatables entre l'histoire de Ramsès II et sa figure, conservée pour nous grâce à sa momie.

Peut-être arrivera-t-on à certains résultats plus utiles pour l'historien, à vérifier, par exemple, tel ou tel point de détail encore obscur. Ainsi, d'après les auteurs anciens, Hérodote, Diodore de Sicile, Pline, le Pharaon serait devenu aveugle

Digitized by Google

sur la fin de sa vie; un égyptologue anglais a cru voir une allusion à ce fait dans un papyrus, où Minephtah, successeur de Ramsès, est qualifié de « lumière du roi son père ». L'examen attentif de la momie permettrait-il de parvenir à la certitude sur cette question? Nous l'ignorons, mais la chose est possible et aurait son intérêt.

Et, si même nous y devions renoncer, si le démaillotement de la momie ne pouvait avoir pour nous aucune utilité directe et positive, n'avions-nous pas déjà cet avantage, rare et presque incroyable, de posséder à peu près intact le cadavre d'un roi mort il y a trente-deux siècles, et de pouvoir le contempler face à face?

Les découvertes archéologiques, en général, attirent peu l'attention du grand public et ne l'intéressent guère. Un savant, s'il veut se faire connaître et voir son nom répandu en dehors du cercle des spécialistes, doit se faire à lui-même de la réclame et, pour cela, avoir recours à des « trucs » souvent assez grossiers. Nous en pourrions citer plusieurs exemples. Celui de M. Schliemann est le plus frappant de tous. Ses fouilles à Hissarlik et à Mycènes — pour ne pas parler des plus récentes, celles de Tyrinthe — ont fait passablement de bruit, et bien d'autres, tout aussi importantes pour l'égyptologie, l'assyriologie, l'art ancien de la Grèce ou de l'Italie, ont passé à peu près inaperçues. D'où vient cette différence? La plupart des explorateurs se sont bornés à donner au monde scientifique le compte rendu de leurs recherches et de leurs trouvailles, sans chercher à rendre bruyante leur gloire ni à l'orner en vue de la popularité. M. Schliemann, plus naïf ou plus habile, s'y est pris autrement. A Hissarlik, il avait cru découvrir les ruines de l'Ilion, d'Homère, et il y avait recueilli des bijoux, des vases, des métaux précieux; il parla aussitôt du *Trésor de Priam*, et la curiosité fut éveillée; pourtant, ces objets n'ont aucun rapport avec les héros troyens et datent d'une époque tout autre, de beaucoup antérieure. A Mycènes, il trouva de même des tombeaux, des armes, des couronnes, des vases et des inscrip-

Digitized by Google

tions; il mit alors en avant les noms fameux d'Agamemnon et de Clytemnestre; c'était là une pure supposition, impossible à appuyer de preuves convaincantes et fort difficile à accepter; mais tout le monde connaît Clytemnestre et Agamemnon, on entend parler d'eux dès les bancs de l'école, on s'intéresse presque involontairement à leur histoire. Et les découvertes de M. Schliemann, précieuses en elles-mêmes, fort honorables et méritoires, obtinrent de cette façon plus de célébrité encore.

M. Maspéro n'a pas eu recours à ces artifices. Il l'aurait pu, néanmoins, sans grande difficulté. Car le nom de Sésostris est glorieux aussi, tout comme ceux du père d'Hector et du « roi des peuples », fils d'Atrée, et peut-être même davantage. Les poètes l'ont chanté, les historiens ont raconté ses exploits, il est mentionné sur les deux tiers des monuments de l'Égypte, et tout musée contient au moins un ou deux objets datant de son règne.

Aussi, nous l'espérons, le public s'intéressera soit à la trouvaille d'il y a six ans, celle de la cachette royale du Deir-el-Bahari, soit à l'opération récemment exécutée par M. Maspéro, délicate et curieuse, le démaillotage de la momie de Ramsès. Le 18 juin, en séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le secrétaire perpétuel de la compagnie, M. Wallon, montra à ses collègues la photographie du grand roi. Elle a été dès lors reproduite par bon nombre de journaux illustrés. D'autres publications, scientifiques ou même populaires, ont à leur tour parlé de cet événement. Si nous étions parvenu par ces lignes bien imparfaites à retenir un moment l'attention de nos lecteurs et à gagner leur intérêt aux travaux de l'éminent égyptologue, nous aurions atteint notre but.

RODOLPHE CHATELANAT.

Digitized by Google

LES PASSIONS DE QUELQU'UN

AU HAMEAU

Roman naturaliste-romantique.

A mon cher Henri-J.-A. Bury.

. . . . . .

A Nieuvry, la vie de Stanislas changea.

Demeurant à la grand'route du hameau, il courut avec les enfants du voisinage. Mais sa prime éducation le dépaysa. Deux années au moins, son air étrange et abstrait comme ses maladroites naïvetés en firent un objet de curiosité et de moquerie. Son bon cœur l'empêchait de se défier des malices et des méchancetés. Timide à l'excès, il se laissait berner et supportait tout stoïquement, honteux de déclarer au maître et à ses parents qu'on le ridiculisait ou qu'un gringalet de cinq ans l'avait battu.

Il se désolait en secret, vaguement révolté d'être si malheureux. Seul dans quelque coin écarté, il songeait à la bonne vieille morte, au cher Chaperon rouge, un peu oublié maintenant; et il se revoyait dans la paix du coin natal condrusien, étendu souriant sous un arbre de la prairie. Que ne pouvait-il retourner là-bas! Il est vrai qu'aujourd'hui la grand'maman ne contait plus ses fables qu'aux squelettes des petits garçons enterrés, et que la pauvre mère, elle, les yeux toujours humides, se cachait souvent pour les essuyer. Vénullie semblerait bien vide... N'importe, oh! n'importe, il souffrait trop ici!

Mais Mme Auberger ne songea même pas à quitter Nieuvry pour un endroit qui aurait ravivé ses regrets. Elle réalisa son modeste avoir, prit un vieux domestique, et par-

Digitized by Google

tagea ses journées entre l'église et son enfant, qu'elle idolâtrait. Le faire entrer dans les ordres était le rêve de ce cœur religieux, plaintif et incurablement ulcéré.

Stanislas ne cessait de pleurer en secret de découragement, parfois de rage. Et, insensiblement, il devenait flatteur, lâche même, pour apaiser ses tyranneaux. Fruits, jouets, argent, il leur donnait tout ce qu'ils exigeaient et les rendait ainsi de plus en plus exigeants.

Nature de sensitive, l'enfant, au supplice, maigrissait. La vérité s'allait néanmoins faire, quand une circonstance fortuite la rendit inutile. Invité à une lutte « pour rire » avec un de ses compagnons plus âgé que lui, Stanislas le terrassa. Dépité, l'autre voulut le frapper; mais le vainqueur, enhardi par un succès qu'il n'aurait jamais cru si facile, le renversa d'un soufflet. Ce fut une surprise. Les deux plus vigoureux ayant pris le parti du vaincu, subirent le même sort. Stupéfaction générale! La nouvelle se répandit, et Stanislas, désormais admiré, eut bientôt à son tour des courtisans. Encore aigri par les récentes humiliations subies, le levain d'agression déposé en lui par l'hérédité paternelle fermenta, et, se sentant invincible, l'ancien maltraité devint batailleur.

Mais cela dura peu. Sa douceur extatique ne tarda guère à reprendre le dessus.

Persécutions, luttes, extases : déjà toute sa vie!

Stanislas, peu joueur, rêvait interminablement après avoir lu les histoires sucrées des prix distribués à l'école. Il s'enthousiasma pour *Lolotte et Fanfan* de Ducray-Dumenil. Rayonnant de tendresse, il aspirait vivre avec les héros de miel, et croyait la terre peuplée d'anges. Sa générosité oubliait qu'il avait été battu, et quand il entendait geindre sur les injustices du monde, il s'obstinait davantage à croire les pays étrangers des édens. Il ne voyait rien autour de soi. L'immense et mystérieux inconnu de la mer l'attirait surtout; pour lui, les matelots étaient des séraphins. Désabusé par l'instituteur auquel il se confiait, il demeura longtemps défait et morne. Il dut s'avouer enfin que l'humanité laissait à désirer, mais très peu, soutenait-il, très peu...

Digitized by Google

A cette époque, vers dix ans, il s'enamoura soudain d'une fillette de son âge, gracieuse, blonde et douce. Héroïne idéale des livres, Jeanne devint le but de ses transports et de ses imaginations. Des heures durant, il songeait à elle. La nuit, il l'entrevoyait parfois dans l'éblouissement d'une apothéose, mignonne et blanche, couronnée de fleurs. Sitôt qu'il l'apercevait, pâlissant, il défaillait. Et, toute sa vie, il garda le souvenir d'un jour d'été où, dans l'herbe émaillée du Bois-des-Roches, elle passa devant lui, ravissante, son cabas d'écolière à la main; puis, après une disparition dans les sinuosités du val, sa robe lilas et ses bas orange reparurent deux fois encore, avant qu'au loin le claquement de ses sabots sur les pierres eût cessé. Telle fut l'image obstinée que garda surtout de Jeanne enfant la mémoire de Stanislas.

Bien qu'il se promît souvent d'avouer son amour à l'idole, il n'osa seulement jamais lui parler.

Aux heures d'exaltation, quand il venait de lire un roman, par exemple, il cherchait la solitude, errait le long de la Meuse, grimpait à la course les collines, s'enfonçait aux bois, donnait des baisers aux feuilles, s'adressait aux oiseaux, s'agenouillait, tendait les bras vers le couchant et balbutiait dans des sanglots de joie le nom de l'adorée.

Tous les environs lui semblaient fourmillants d'elle. Oh ! non, il n'aurait pu vivre ailleurs! Chérie ! la tenir un instant contre son cœur, ô Dieu ! Il se levait, étreignait avec frénésie un arbre, puis filait dans les taillis jusqu'à l'endroit d'où il découvrait la maison de Jeanne. Parfois, la fillette paraissait dans la cour; et lui savourait dans sa poitrine de doux chocs étouffants. Au crépuscule, il retournait à pas lents, tête baissée, heureux, souffrant et las.

La bien-aimée fut associée à tous ses rêves et lui rendit plus chers la maison, l'église, l'école, Nieuvry, même sa mère.

Épris de la patrie, il désirait être Ambiorix, Charlemagne, Godefroid de Bouillon, Artevelde, Henri de Dinant, Jean l'Aveugle, d'Egmont, le Taciturne, Agneessens, afin d'offrir une couronne ou quelque illustre infortune à Jeanne, pour qui les rôles de Judith, de Jeanne d'Arc et de Christine de Lalaing

Digitized by Google

lui faisaient envie. Deux tentatives d'assassinat ayant été commises dans un village voisin, il supplia le Seigneur de ramener « le bon vieux temps où les hommes étaient meilleurs » et les femmes semblables à Jeanne. Des légendes l'engouèrent pour le moyen âge, où il se représentait la terre enveloppée de ténèbres mystérieuses que coupaient çà et là des lueurs sanglantes, au fond desquelles il voyait confusément se mouvoir en des scènes fantastiques des chevaliers, des monstres, des nains, des fées, des sorciers et des moines. Choses fascinatrices : que n'avait-il pu vivre alors et, seul, s'emparer d'un château pour délivrer Jeanne prisonnière!

Il formait vingt souhaits analogues, assoiffé toujours de la tendresse, de l'inconnu, de la mélancolie, de l'héroïsme et de la grâce.

Chrétien, il devint fanatique. Il s'abîmait en des adorations délicieuses, et s'efforçait de se figurer les splendeurs du paradis où il aspirait vivre éternellement avec Jeanne. Éternellement! Sa petite tête s'épouvantait souvent à creuser ces mots : béatitude éternelle!... Les processions le ravissaient; il s'enivrait de la poésie de ces naïves solennités : le ciel rayonnait, le parfum bleu de l'encens flottait, les clochettes tintaient, mille gazouillements jaillissaient des feuillages fleuris; Jeanne était là; et Stanislas, les larmes aux yeux, déroulait, de toute son âme, le large enthousiasme du *Lauda Sion*. Et quelles joies frileuses il goûtait le dimanche, réfugié dans les charpentes vermoulues et amicalement chuchoteuses du clocher, tandis que les profondeurs affaiblies de l'orgue lui arrivaient pleines de visions, que les cris d'hirondelles tourbillonnaient autour du toit et que le village, par la lucarne, apparaissait au soleil, vert, fleuri, souriant, solitaire, tout parsemé de prairies, de jardins, de vieilles maisonnettes, de routes familières, de bois rocheux et vierges, de charmes secrets et de suaves souvenirs tristes!

Il cherchait dans la religion l'assouvissement de son amour, de ses rêveries et de sa soif du mystérieux. Qu'y avait-il derrière les choses, et pourquoi les plus semblables ne se ressemblaient-elles pas? Cet assouvissement, il le cherchait aussi dans les œuvres du romantisme.

Digitized by Google

Les Mystères de Paris l'affolèrent à douze ans : il courut à travers les champs, la tête en feu, arrêta un monsieur pour savoir si Rodolphe de Gérolstein et Rigolette vivaient encore, et s'il pourrait les trouver à Paris, où il brûlait d'aller : le monsieur le crut fou et répondit ne pas connaître ces gens-là. La propriétaire du livre, une bonne vieille à qui l'enfant dit son projet, eut grand'peine à l'en dissuader. Alors, il se mit à la suivre partout, à la cour, à l'étage, au potager. « Croyait-elle que la cité existait encore? Et la cave où le maître d'école avait tué la chouette? Oh! sitôt qu'il serait grand!... Et la ferme de Bouqueval? Il se représentait si bien tout cela, si bien! Oui, oui, il irait! Qui sait, il pourrait trouver un ruban ayant appartenu à Fleur-de-Marie! » Stanislas prolongea ses questions jusqu'au soir, avidement, ému d'admiration pour Eugène Sue. En retournant, il tressaillait au moindre bruit, redoutant vaguement une attaque du Squelette ou de Tortillard; puis, soudain, dans sa conviction que la vie ne se composait que d'événements extraordinaires, il s'imagina que Jeanne était une princesse enlevée au berceau — une parente de Fleur-de-Marie, peut-être! Cette idée l'occupa longtemps, et il songeait à faire des recherches, quand on lui prêta *Raphaël*, de Lamartine. Ce fut un délire. Il apprit des fragments de la préface et le commencement de cette scène où, par une vesprée de septembre, le jeune homme voit l'étrangère sous les treilles jaunies du jardin; puis, il passa la moitié de la nuit à pleurer, pâma dans une extase, rêva d'inexprimables ivresses, s'éveilla brusquement, ouvrit sa fenêtre, chuchota dans l'obscurité silencieuse le nom de Jeanne; et, le lendemain, resta troublé toute la journée, malgré ses efforts pour échapper à l'alanguissante oppression de cette histoire.

Envahi par une mélancolie, il aima de plus en plus tout ce qui l'activait, comme l'automne, la solitude, le silence et le crépuscule. Mélancolie aussi bien dans son imagination que dans son cœur. Il lut dans un volume de critiques : « Elle est poignante la solitude de ce vieux roi déchu qui pleure ses enfants morts au combat, assis à la porte de sa cabane, près

Digitized by Google

de son chien, pendant que le vent d'automne roule les feuilles rougies des ormes par la bruyère déserte. » Stanislas estima ce tableau tellement expressif, pénétré de douleur magique, que, sans le connaître, il proclama Ossian roi de la poésie. L'instituteur l'interloqua fort en écoutant cette phrase sans paraître enchanté. Il y avait pourtant là quelque chose... oh! oui!... de révélateur... de poignant... non, autrement encore... de... comment donc?...

La finesse d'organisation de l'enfant percevait partout des nuances si subtiles que les mots manquaient pour les rendre.

Ne pas saisir cela! le maître perdit du prestige à ses yeux.

Et, voyant incomprises ses adorations, il aurait voulu vivre au désert avec Jeanne et des livres.

Par moments, de bizarres idées le dominaient : ainsi, il s'imagina quelque temps persécuté par tout l'univers astucieusement ligué contre lui; tantôt il se croyait une intelligence inouïe, divine, unique, tantôt il se croyait idiot; parfois, il craignait que personne, pas même sa mère, ne l'aimât. Ayant appris que Jeanne, questionnée, le jugeait « gentil, mais trop sauvage », il resta longtemps dans une indécision pénible, tour à tour radieux et abattu : l'affectionnait-elle un peu?

Comme il atteignait sa quatorzième année, sa mère résolut de l'envoyer à l'athénée de Liége. Stanislas trembla pour son indépendance. Jamais il ne l'avait abdiquée à l'école primaire, où il dessinait régulièrement pendant les leçons d'arithmétique, n'écoutant qu'à demi. Mais là-bas!... Se voir enfermé l'effarait. Il obtint d'être externe, ce qui lui permettrait de revenir le dimanche à Nieuvry.

A la ville, soit le changement de milieu et d'habitudes, soit les distractions bruyantes, soit l'éloignement, il s'aperçut ne songer que rarement à Jeanne. Il en fut douloureusement stupéfait. Pauvrette! Ne l'aimait-il déjà plus? Le dimanche, il rentra chez lui en pleurant de bonheur, courut à grand'-messe, y vit la fillette et pleura davantage.

De retour à Liége, sa relative indifférence le reprit; et chaque semaine davantage. Mais chaque dimanche aussi, la

Digitized by Google

vue de la frêle blondinette ravivait sa tendresse et la faisait fermenter comme un vin capiteux. Jeanne ne soupçonnait rien. Lui, errait dans le Bois-des-Roches, pensif et extasié, passait la soirée à causer paisiblement avec sa mère et à lui lire *Le Génie du christianisme* et des vers de Lamartine; puis, le lendemain, se calmait et, le surlendemain, oubliait presque son amie dans la banalité tapageuse des rues.

A l'athénée, il se maintint sans efforts dans le premier quart de la classe. Enchanté des éloges du professeur de littérature, il n'eut guère souci du reste, excepté de l'histoire, du dessin, de la physique et de la géométrie; il n'ingurgita jamais un atome d'algèbre. Sa mémoire suppléait à l'étude. D'ailleurs, il était plus impressionniste que documentaire : il dégageait féeriquement l'âme et le parfum des pays, sans presque rien en retenir d'autre. Ainsi, il put lire tous les jours jusqu'à minuit Alexandre Dumas, Walter Scott et Fenimore Cooper. Dévoré de la passion de produire aussi, il commença successivement plusieurs récits inspirés par ceux de ces romanciers : le premier, long imbroglio, l'essouffla vers la cinquantième page; un pastiche d'*Œil de Faucon* le lassa dès le premier chapitre; les autres essais n'aboutirent pas davantage, sauf une imitation du *Lord des Iles*, un conte féodal des bords de la Meuse — *Aubierge d'Aigremont* — où contrastaient tableaux terrifiants et tableaux idylliques.

L'achèvement de son œuvre l'enfiévra. Comme Victor Hugo, il avait fait un livre à quinze ans! Par timidité, crainte vague du ridicule, honte pudique de laisser lire à sa mère les scènes entre les fiancés, il cacha son manuscrit, qu'il jugea dans la suite plus médiocre encore que *Bug-Jargal*, indigne de la publicité. Mais le jour où il traça le mot « fin », il erra longtemps par la ville, l'âme étoilée, désireux d'embrasser les passants et de voir les hommes pâmer, comme lui, dans une félicité; il donna sa bourse à une pauvresse et lui parla d'une vie meilleure avec émotion. A la brune, accoudé le long des quais, il songeait à la surprise des professeurs et des surveillants quand les premiers rayons de sa gloire viendraient les éblouir dans la salle des arrêts!

Digitized by Google

Une soudaine explosion d'amour l'ébranla : il regagna sa chambrette, ivre de tendresse, et griffonna pour la chérie une lettre interminable, d'un lyrisme naïf, qu'il n'osa envoyer.

Mais le dimanche suivant, il courut acheter des fleurs au père de Jeanne, vieux jardinier qui habitait, avec sa femme et ses deux filles, une petite maison proprette entourée d'une vigne dans un sentier à l'écart. La mignonne écolière d'autrefois avait quinze ans. D'une taille harmonieuse, exquisement distinguée, elle avait un délicat visage aux yeux adorables, et ses cheveux blond fauve emplissaient une résille. Stanislas la vit près de la fenêtre parcourant un journal, son tricot à la main. Sa mère vaquait aux soins du ménage. On causa. L'adolescent, qui haletait d'émotion, eut enfin le courage d'approcher de l'adorée en lui demandant ce qu'elle lisait.

« Les faits-divers... le feuilleton..., » répondit-elle rougissante.

Ils lurent ensemble, puis se trouvèrent seuls une minute. L'amoureux sentait lui manquer le cœur, un vertige l'étourdir. Son aveu échappé, il regagna quelque assurance. Jeanne, troublée, baissait la tête en l'écoutant. Stanislas promit de s'entendre avec le facteur pour lui écrire, mais il ne put obtenir qu'elle répondrait.

Il retourna hors de lui, à la fois triomphant et envahi par l'indéfinissable tristesse qui suit les événements heureux lorsqu'ils sont imprévus, ou brusquement accomplis après une longue et vive attente.

Cette tristesse domina longtemps Stanislas. Il éprouvait comme un vague regret de sa déclaration... le secret de son enfance, partagé maintenant, perdait de son parfum intime et délicat... sa vie se modifiait... Et puis, Jeanne lui avait semblé trop calme encore en l'écoutant... Timidité sans doute... Mais pourquoi refusait-elle d'écrire?

Mille doutes inquiets occupaient cet enthousiaste soucieux que rongeait déjà la souffrance éternelle.

Tout allait donc lui manquer? Que deviendrait-il?

Digitized by Google

La littérature elle-même, son dernier refuge, perdait du prestige à ses yeux. Il se l'était imaginée plus émouvante encore et d'une profondeur plus vertigineuse. Il cherchait souvent de préférence les œuvres bizarres, tourmentées, obscures même, car il en sondait avidement les obscurités, espérant y découvrir des sensations consolatrices et des échappées en des régions inconnues où il pourrait se perdre et se soustraire à la tyrannie de ses obsessions. Les légendes mystérieuses et les amours délicats et pensifs le charmaient particulièrement. Mais son inquiétude lui faisait surtout désirer certains livres dont ses lectures lui avaient donné quelque idée et qu'il s'imaginait renfermer des choses extraordinaires et rassasiantes : les poèmes d'Ossian et de Byron, les contes d'Hoffmann, les *Nuits* d'Young, les poésies de Tennyson et de Baïf. Il parvint à se procurer *Lara;* mais, malgré son enthousiasme, il rêvait vaguement une œuvre plus saisissante encore que celle-là et que toutes celles qu'il connaissait, un abîme de tendresse, de douleur, de mystère et de sincérité comparable à l'abîme d'imagination de Victor Hugo ; une œuvre qui refléterait minutieusement son cœur. Mais comment transvaser son âme tout entière dans ce livre? Et ce livre, même incomplet, un autre que lui pourrait-il bien le comprendre? Alors, à quoi bon essayer? Mais comment ne pas épancher fiévreusement les trésors intarissables de son amour? Et la gloire!... La gloire?... Bah!... Cet obsédant souci de faire répercuter son nom aux échos de la postérité, il s'efforçait de le dépouiller — en vain! Des visions de poèmes défilaient dans une confusion chatoyante en son cerveau. Souvent, il se plaisait à évoquer les milliards d'amours anéantis, s'épuisait à reconstituer leurs milieux avec des raffinements de couleur locale délectables, laissait s'imprégner sa sensibilité de toutes leurs ivresses et de tous leurs espoirs, et s'efforçait de saisir le parfum propre à chacun d'eux pour l'aspirer voluptueusement. Et, grisé par cette formidable symphonie mélancolique qui sortait, splendide et solennelle, des abîmes du passé, Stanislas oubliait ses implacables inquiétudes.

Digitized by Google

Mais rien ne devait le soustraire à la réalité. Tout se décolorait à ses yeux. Son amour entrait dans l'agonie; et, malgré ses efforts, malgré les appels aux enchantements et aux poésies d'autrefois, impossible de le galvaniser!

Parfois même, la pensée de Jeanne le laissait indifférent. Le dimanche, la vue de la jeune fille le remuait bien encore, un mot d'elle, au retour de la messe, le troublait bien encore, mais si faiblement!

Le Bois-des-Roches lui sembla soudain plus banal et moins familier. — Un jour, qu'étendu sur un monticule, il regardait les floraisons empourprées du soleil couchant, Jeanne parut dans la cour. L'émotion emporta comme un coup de foudre Stanislas:

« Ange! » cria-t-il, les bras tendus.

Et il sanglota délicieusement :

« Ah! va, je t'aime toujours! »

Défaillant de béatitude, épanoui en un spasme immense d'adoration, il eut une pitié désespérée pour le fourmillement des méchancetés myopes qu'enveloppait en vain comme une aurore magique son amour. Et ses bras tendus, vers l'humanité tout entière cette fois, surtout vers les infortunés qui végètent hargneusement, hélas! sans enthousiasmes ni jouissances, il balbutia, les yeux ruisselants :

« Oh! si je pouvais leur donner un instant mon cœur! »

La soirée se déployait d'une douceur et d'une magnificence nostalgiques, attendrissantes, et le silence doré s'enchanta féeriquement d'effluves amoureux, comme si l'espace et les âges eussent convergé, rafale électrique, dans l'âme éblouie, insondable, embrasée et ployante de ce pauvre enfant qui s'était prosterné sous l'ombre naissante, le front au sol.

. . . . . .

CÉLESTIN DEMBLON.

Liége-Awirs, 1883.

Digitized by Google

ESTHÉTIQUE

Un philosophe esthéticien japonais, du nom de Mi-tshou, vient en Europe pour étudier les traditions du grand art. Des ouvrages français lui ont appris que c'est à Athènes et à Rome que se trouvent ces traditions. Il arrive donc à Athènes, se proposant de visiter Rome et peut-être Paris après qu'il se sera pénétré des principes de l'art grec ancien.

Le hasard le met en rapport avec un artiste russe qui fait également un voyage d'études en Europe. Il lui apprend pour quelle mission son gouvernement l'a envoyé en Occident.

« Vous voulez connaître les traditions du grand art? De quel art?

— Mais de l'art par excellence, l'art grec et romain.

— C'est sans doute l'art par excellence pour les Grecs et les Romains; mais qu'a-t-il de commun avec l'art japonais?

— N'est-ce pas de l'art des Grecs et des Romains que les Européens disent que c'est l'art idéal?

— Pour les Grecs et les Romains, oui. Mais cet idéal n'est pas inflexible ; il n'a ni bases absolues, ni productions modèles. Il est divers comme l'esprit de l'homme dans tous les temps et chez toutes les nations. Quand vous aurez examiné la statuaire grecque, vous verrez bien qu'elle n'est pas le résultat d'un principe rigide, et que l'idéal des artistes grecs était soumis aux influences personnelles comme celui des artistes japonais. Voyez les différentes Vénus : elles sont aussi étrangères l'une à l'autre, que les Junon aux Diane et les Antinoüs aux gladiateurs. C'est l'Europe qui a fait une tradition du grand art pour les besoins de ses académies, et qui a voulu appliquer des formes antiques aux sentiments modernes, comme si l'homme devait éternellement se mouvoir sur lui-même et tourner dans le même cercle. Croyez-

Digitized by Google

vous que nous puissions concevoir, par exemple, les dieux du paganisme, au XIXe siècle, à la façon des Grecs qui vivaient mille ans avant la venue du Christ? Cela est absolument impossible, à moins que nous ne nous contentions d'imiter le style des statues athéniennes. La tradition du grand art se réduirait donc à cette imitation et ferait des artistes modernes de simples continuateurs.

Mais il y a plus, c'est que cette tradition, considérée comme un principe à respecter partout, se heurte tout naturellement aux instincts des races qui peuplent le globe : on ne peut que la leur imposer, car la nature des uns et des autres est antipathique à des règles qui ne sortent pas de leur propre constitution.

N'est-ce pas une aberration véritable que de dire aux Hollandais, aux Anglais, aux Chinois, aux Danois, aux Flamands: « Vos traditions sont en Grèce et en Italie; votre idéal est à Rome et à Athènes; vous n'êtes rien, vous ne pouvez rien par vous-mêmes, et vous ne vivrez dans les arts que si vous suivez docilement les idées d'un peuple étranger à vos mœurs, à votre esprit, à votre histoire, à vos aspirations? »

En vain les faits ont démontré, pendant des siècles, que ces sortes d'abdication du caractère national n'aboutissent qu'à des périodes de dégénérescence artistique, on s'est obstiné, chez certaines nations, à considérer les traditions antiques comme la source unique du grand art. S'il était indispensable de suivre classiquement des traditions, ne serait-il pas rationnel de continuer celles de sa propre race et d'aspirer à l'idéal tel que chaque peuple le conçoit? La seule nécessité pour l'artiste, c'est l'étude de la nature et des mœurs du milieu où il vit, la compréhension la plus élevée, la plus comique, la plus touchante, la plus spirituelle, selon son esprit, des sujets à traiter et des caractères à exprimer. Il respectera ses « traditions naturelles », étant du sang et du pays de ses pères; il étudiera l'histoire avec sa propre intelligence, non avec les idées des Grecs et des Romains.

Ne croyez-vous pas, en somme, que l'artiste, bien pénétré de l'objet de ses méditations, n'a pas besoin de savoir com-

Digitized by Google

ment ont fait ses prédécesseurs pour exécuter leurs chefs-d'œuvre ? Ne doit-il pas, *avant tout*, faire une œuvre personnelle ?

Lorsque vous aurez introduit au Japon les principes et les traditions de ce qu'on nomme en Europe l'art classique, et que vos artistes auront travaillé à s'imprégner du style grec ou romain, croyez-vous qu'il y aura encore un art japonais? Non, il y aura un art mixte, neutre, hermaphrodite, qui ne sera plus japonais et qui ne sera pas grec ou romain, le sang et les nerfs, la sensibilité et l'intelligence, la conscience et la passion de vos concitoyens n'ayant cessé de se révolter contre les transformations qu'on aura voulu leur faire subir. Vous avez aujourd'hui un art original qui fait l'admiration de tous les peuples civilisés. Vous n'aurez plus qu'un art hybride, sans verve, sans caractère, sans saveur, qui vous rangera parmi les nations bâtardes dignes de mépris ou au moins de pitié. Vous aurez aidé à contrarier les évolutions rationnelles qui peuvent se produire dans l'art de votre pays. Vous aurez été l'instrument direct de l'altération de l'art japonais.

— En Europe, cependant...

— En Europe, l'art devient international, cosmopolite, justement parce qu'on y a suivi le système dont je viens de vous montrer les résultats certains. Un principe unique doit fatalement produire un art unique, un art uniforme. Si les nations artistes de l'Europe conservent chacune des peintres ayant une certaine originalité, c'est parce que ces peintres se sont révoltés contre le principe que vous êtes venu étudier en Occident. Les œuvres du génie sont celles qui ne portent pas de marque de fabrique. Beaucoup d'artistes européens et même américains vont à Paris compléter leurs études; on y voit des Russes, des Hongrois, des Suédois, des Hollandais qui sont attirés là par une certaine distinction dans la forme, une certaine intelligence dans la compréhension des sujets à mettre en scène, et qui font des efforts pour s'assimiler ces qualités françaises. Quel est le résultat de leur étrange prétention ? Pour acquérir cette capacité étrangère à leur nature, ils dépouillent peu à peu une partie de leurs facultés

Digitized by Google

instinctives; et ainsi ils deviennent presque des peintres français, mais ne sont plus qu'à demi des peintres suédois, hongrois, etc.

— A ce compte, l'artiste devrait se confiner dans son pays et borner ainsi le champ de ses études et de ses observations?

— Ne peut-il pas être humain sans sortir de ses frontières? Les Japonais ne sont-ils pas des hommes comme les Grecs et comme les Algériens? Quelle est la raison de l'attraction vers un art étranger? Une forme et une technique autres que la forme et la technique auxquelles l'esprit s'est accoutumé. Est-il vrai que forme et technique étrangères peuvent bouleverser de fond en comble les tempéraments impressionnables, au point d'en altérer l'essence même? Il n'y a que les hommes de génie qui résistent à ces séductions, et les hommes de génie sont d'une rareté extrême : les principes ne sont pas faits pour ceux qui planent au-dessus des idées logiques et des tendances générales.

— Je serais pourtant fier qu'un sculpteur japonais produisît un *Achille* ou une *Vénus* dont la beauté pourrait rivaliser avec les statues antiques de la plus belle époque.

— Vous seriez donc fier de n'être plus Japonais, d'être une annexe de la Grèce antique?

— Si j'atteins le sommet de l'art, peu importe que je sois Japonais ou Grec.

— Mais, encore une fois, l'art n'a pas *un* sommet : chaque nation a son idéal selon sa nature, ses facultés intellectuelles, sa sensibilité, son savoir, son climat, ses goûts et ses mœurs. Quand vous aurez produit une statue pareille en sa beauté et ses proportions à une œuvre de Phidias ou de Praxitèle, vous ne serez qu'un imitateur heureux.

Pourquoi ne feriez-vous pas aussi des efforts pour transformer votre structure physique, pour changer les lignes de votre visage, allonger votre nez, redresser vos yeux, diminuer votre bouche, augmenter votre stature, de façon à devenir un autre homme, qui pourrait être confondu avec un Européen ou un Américain? Cela ne serait pas plus étrange que de torturer votre puissance intellectuelle pour la forcer à

Digitized by Google

produire des œuvres en désaccord avec elle-même. Qu'une Chinoise ne se comprime plus les pieds, à la bonne heure : elle obéit à une loi naturelle; mais qu'elle s'habille « à la parisienne » en s'écrasant la taille au moyen d'un corset, c'est cela qui est absurde. Vous avez une nature japonaise, dont l'étude et l'observation ont produit déjà des travaux de la plus haute valeur et d'une originalité saisissante; continuez d'observer et d'étudier cette même nature, qui vous livrera ses secrets peu à peu, et qui renferme les plus riches éléments à mettre en œuvre pour poursuivre votre idéal artistique.

Vous verrez qu'à Paris votre art est goûté à un tel point qu'il commence à influencer l'esprit des peintres et que l'industrie parisienne y puise les moyens de varier ses produits. A supposer que de leur côté les Japonais se laissent séduire par l'art français, il arrivera que les Parisiens deviendront des Japonais et les Japonais des Parisiens; de telle sorte qu'il n'y aura plus au Japon comme en France qu'un art bâtard, sans caractère, les deux pays, dans cet échange d'idéal, ayant perdu toute autonomie intellectuelle et toute originalité.

— Je commence à croire que vous pourriez bien avoir raison. Mais votre opinion est contraire aux idées reçues, et il faut un certain temps pour en bien saisir le caractère. Cependant, ne pensez-vous pas qu'en se confinant ainsi dans ses frontières, chaque peuple élèvera une « barrière de Chine » qui nuira à son développement artistique, intellectuel et industriel?

— Si j'étais exclusif à ce point, je retournerais immédiatement mes arguments contre moi-même.

J'entends par autonomie intellectuelle le sentiment instinctif à conserver, à préserver des atteintes du sentiment étranger. L'art est un sentiment, et la forme qu'il revêt n'est originale que si aucune influence étrangère n'a aidé à la déterminer. Les nations, pour progresser, ont des sciences, qui sont communes à toutes. La chimie, la physique, la mécanique, l'anatomie, la perspective ne sont pas — ou ne doivent pas être

Digitized by Google

autres au Japon ou en Amérique qu'en Europe. Mais pourquoi vouloir que les sentiments, les impressions, l'art, la littérature, l'amour, l'amitié, etc., affectent la même forme sur le monde entier? Un tel idéal ne serait-il pas la mort de tous ces idéals variés, qui donnent tant de caractère aux diverses œuvres qui sortent de la nature même de l'homme? Quel intérêt aurai-je à visiter les grandes villes, les campagnes, à étudier l'art et les mœurs au Japon, si j'y retrouve ce que j'ai déjà vu à Berlin ou à Saint-Pétersbourg? Et vous-même, lorsque la France, à force de s'engouer pour les produits de vos artistes, sera devenue un faux Japon, un Japon d'opéra-comique, quel plaisir trouverez-vous à l'étudier au point de vue de la sculpture, de la peinture, de la littérature et de l'architecture? Il est certain que si les peuplades que nous avons la prétention d'aller civiliser n'ont, pour se défendre, que l'arc et la flèche, nos fusils à répétition auront bientôt fait de les subjuguer. Les Chinois eussent été de purs imbéciles s'ils avaient conservé leurs jongues à voiles alors que les Anglais venaient chez eux au moyen de navires à vapeur. Mais que vous bâtissiez des maisons « à l'européenne » et que vous échangiez votre costume contre des vêtements parisiens, c'est là une bizarrerie dont je ne puis me rendre compte...

— On dit pourtant — pardonnez-moi de vous interrompre — que toute l'Europe s'uniformise avec une rapidité extraordinaire; que l'on construit les mêmes maisons à Saint-Pétersbourg et à Édimbourg qu'à Paris; que les costumes nationaux disparaissent partout; que l'internationalité est maîtresse du vieux continent et n'en fera plus bientôt qu'une seule nation...

— Permettez-moi de vous interrompre à mon tour, pour vous dire que cela est vrai, que l'Europe deviendra avant un siècle d'une banalité insipide... et j'ajoute que le monde entier suivra ce courant niveleur, si les peuples continuent à se copier les uns les autres. C'est à cette conclusion que tendait ce long discours — dont je ne suis pas même certain que vous ferez votre profit. » ÉMILE LECLERCQ.

Digitized by Google

ATHÈNES ET CONSTANTINOPLE [1]

Rouméli-Hissar, 5 mai.

Je suis installé au Robert-College, à deux lieues de Constantinople. Robert-College est une institution fondée par des Américains, où les Bulgares font leurs humanités. Ils y reçoivent une excellente instruction moyenne et supérieure qui a déjà eu une influence très salutaire sur le développement de la jeunesse de ce pays.

De mes fenêtres, j'ai une vue splendide sur le Bosphore. Je suis tout à fait libre de mes mouvements et prends mes repas avec les professeurs, qui tous parlent français. Après le souper, on passe la soirée chez le directeur; on cause, on lit les journaux. M. et Mme Washburn me reçoivent avec une hospitalité si cordiale que le temps passé chez eux restera le plus agréable souvenir de mon séjour à Constantinople.

A côté de la terrasse du collège s'ouvre une petite vallée toute fleurie où viennent s'asseoir, au crépuscule, des groupes de femmes turques. Ce vallon est un véritable Éden. Des pelouses en pente douce, émaillées de marguerites, descendent jusqu'aux murs en ruine du donjon de Mahomet; des rossignols chantent dans les arbres fruitiers en fleurs, il y règne une fraîcheur délicieuse.

Les environs aussi sont charmants. Tout près du collège se trouve le cloître des derviches Bektaschi. Cette secte a été

[1] Voir la *Revue* du 15 avril 1887.

Digitized by Google

cruellement persécutée sous le règne du sultan Mahmoud, à cause de sa bonne intelligence avec les janissaires. Ces derviches passent pour des esprits forts, qui se sont affranchis des jeûnes, des ablutions et des autres manifestations extérieures du culte mahométan.

L'iman de la Tekké entretient des relations amicales avec le personnel enseignant du Robert-College.

Hier soir, dîner chez le directeur, où se trouvent invités quelques professeurs. La conversation tombe sur les chiens turcs. Ces chiens sont protégés par les lois. Ainsi M. Washburn a eu une peine inouïe à se débarrasser de l'un d'eux. Cet animal mordait tous les élèves du collège qui ne portaient pas le fez; dès qu'il voyait un chapeau, il attaquait son propriétaire. M. Washburn demanda à la police l'autorisation d'empoisonner cet hôte incommode; il reçut une réponse négative : il n'était pas possible de commettre un assassinat. Cela dura toute une année. Enfin, après bien des démarches, on lui permit de le faire transporter, à ses frais, sur la rive asiatique. M. Washburn loua un caïque et s'en débarrassa de cette manière. L'hiver passé, les élèves se sont cependant permis d'en empoisonner un, mais on a bien soin de n'en souffler mot.

A Constantinople, chaque quartier a ses chiens; ceux-ci ne tolèrent pas que des intrus viennent leur faire concurrence; de là de fréquentes batailles. Lorsqu'un chien s'ennuie dans sa ruelle, ou qu'il trouve qu'il n'y a pas assez d'os à y ronger, il tente une petite expédition dans une rue voisine. Mal lui en prend, il a bientôt tous les chiens du quartier à ses trousses et c'est en hurlant qu'il doit réintégrer son domicile. Ils sont d'une nonchalance et d'un sans gêne incroyables; j'ai vu un domestique verser tout un tonneau d'ordures sur la tête d'un de ces chiens qui se trouvait couché à l'endroit où l'homme avait l'habitude de jeter ses détritus ; l'animal n'a pas montré le moindre signe de dégoût et est resté ainsi, la tête seule émergeant de tout ce tas d'immondices.

L'autre jour, en me promenant dans les rues de Stamboul, absorbé dans mon guide, je n'avais pas remarqué un grand

Digitized by Google

chien couché en travers de la rue. Je bute contre lui et me jette à terre, la bête n'a pas bougé.

Leur vie n'est pas toujours facile, souvent ils meurent de faim et leur grande apathie provient peut-être de faiblesse. Ils ont leurs bons côtés. Sans eux, les rues de Constantinople deviendraient impraticables; chose remarquable, ils ne sont jamais atteints de la rage. La liberté dont ils jouissent ou le climat a-t-il cette action salutaire?

Nous avons assisté aujourd'hui, un professeur du collège et moi, à la grande fête du printemps à Haïda-Pacha, sur la rive asiatique. C'est ce que j'ai vu de plus intéressant de tout mon séjour en Turquie.

Une foule immense de Turcs habillés des couleurs les plus éclatantes s'y sont donné rendez-vous. Ce jour coïncidant avec la Saint-Georges, fête patronymique du roi de Grèce, il y a également beaucoup de Grecs, tous endimanchés. Les hommes dansent en rond une espèce de bourrée au son d'une maigre clarinette qui fait éternellement entendre les quatre ou cinq mêmes notes. Il y a des balançoires, des chevaux de bois, des baraques, des échoppes. Une longue file d'équipages de toute espèce et de toute forme circulent autour de cette foire : des chaises à porteurs, des voitures de louage, des chariots sculptés et traînés par des buffles où se reposent des harems de campagne, venus là pour fêter le premier jour du printemps; quelques landaus suivis de leur eunuque noir à cheval, ganté de blanc, très correctement habillé à l'européenne. De tous côtés, des groupes de femmes voilées déjeunent sur l'herbe; plus loin, un petit hamac balance un nouveau-né; la mère n'ayant pas eu le courage de renoncer à cette fête si longtemps attendue, et ne pouvant laisser son enfant seul à la maison, s'est décidée à l'emporter. Nous goûtons de toute sorte de friandises et rentrons les poches bourrées d'oranges et les oreilles pleines des cris de cette multitude en liesse.

A bord de la *Vénus*, 7 mai.

Je suis parti de Robert-College hier matin. Malgré la

Digitized by Google

pluie, les rossignols se répondaient d'un cyprès à l'autre. L'après-midi se passe à faire mes adieux à tous ces amis d'un jour qui m'ont si bien reçu.

Aujourd'hui, j'utilise la dernière matinée que j'aie à passer dans cette ville merveilleuse, à aller voir le Selamlik, passage du sultan se rendant à la mosquée. Grand déploiement de la force armée; des régiments entiers de nègres coiffés du turban. Je parviens à garder une petite place que je m'étais choisie derrière une rangée de soldats, en dépit des réclamations d'une espèce de sergent qui s'obstine à me faire descendre du trottoir et à me reculer dans une ruelle. Avec les Turcs, il n'y a qu'à insister; ils sont trop apathiques pour résister longtemps. Celui-ci cependant est plus opiniâtre et je dois tenir ferme.

Après une heure d'attente, Abdul-Amid passe enfin très vite en voiture découverte. Assis seul dans le fond, habillé à l'européenne, coiffé d'un fez, il est maigre, a la barbe noire et paraît malade. Malade de peur, me dit-on. Il fait pitié à voir. En face de lui sont assis ses officiers en grande tenue, triomphants, tout chamarrés d'or. Je suis installé près de la mosquée; le derviche, averti par un signal, du haut du minaret appelle le padischa à la mosquée au moment où celui-ci est prêt à sortir de Jildiz-Kiosque.

Nous avons quitté Constantinople à cinq heures du soir, à la franque. Le temps s'était couvert pour nous rendre le départ moins pénible. Les Turcs paraissent affectueux et semblent avoir l'esprit de famille très développé. Au moment de lever l'ancre, j'en ai vu qui pleuraient à chaudes larmes en embrassant leurs parents ou leurs enfants. On s'embrasse bouche à bouche, plusieurs fois de suite; puis on se frotte les oreilles l'une contre l'autre, des deux côtés.

A bord de la *Vénus*.

Le passage des Dardanelles s'effectue ordinairement de nuit; mais le navire du Lloyd autrichien, la *Vénus*, ayant marché très lentement, nous arrivâmes à Gallipoli vers cinq

Digitized by Google

heures du matin. Le jour commençait à poindre et bientôt le soleil se leva dans toute sa gloire; les nuages violets groupés en château fort se détachaient sur un fond d'or incandescent. C'était magique!

L'antique Hellespont ressemble à un large fleuve, mais le traverser à la nage ne me paraît pas chose impossible et je comprends bien mieux les exploits de Léandre que ceux de lord Byron. Je cherche en vain des yeux le tombeau de Protésilas, qui le premier des héros grecs foula le sol ennemi lors de la guerre de Troie, et ne suis pas plus heureux pour les tumulus d'Achille, de Patrocle et de Festus, qu'indique mon guide. Je me console en découvrant, plus avant dans les terres, tout un village composé de grandes tentes blanches. Nous débouchons bientôt dans la mer Égée; l'eau est de plus en plus bleue.

Un Grec, un superbe gaillard, étendu à l'arrière du navire, dort insouciant au soleil. Son bonnet rouge à gland, sa veste soutachée qui lui serre la taille, sa fustanelle blanche aux mille plis faisant la roue au vent, ses belles jambes musclées sous son maillot de laine et ses babouches de cuir rouge aux pointes recourbées, composent un ensemble digne de Decamps.

Je fais la connaissance d'un Anglais qui voyage à toute vitesse pour pouvoir dire qu'il a vu telle et telle partie du monde. Il appelle cela un voyage d'agrément!

Resté un seul jour à Constantinople, il ne consacrera que quelques heures à Athènes. H.B... est néanmoins un charmant garçon et je passe avec lui une très agréable journée. Le temps, radieux jusqu'alors, se brouille vers le soir; étendus tous les deux sur le tillac, nous chantons de vieux airs écossais en admirant les éclairs qui illuminent l'horizon. L'orage est proche, les premiers coups de tonnerre se font entendre et de larges gouttes de pluie nous chassent du pont.

Athènes, 9 mai.

Ce matin, en arrivant au Pirée, le ciel est clair et le vent s'est calmé. Nous apercevons l'Acropole et les colonnes du

Digitized by Google

Parthénon. Nous entrons dans un petit port presque circulaire et nous voilà bientôt, H. B... et moi, roulant dans le train qui nous emporte vers Athènes.

A peine débarqués, attirés comme par un aimant irrésistible, nous escaladons les pentes raides de l'Acropole, pour aller saluer les restes imposants d'une civilisation entrevue en rêve. Nous grimpons par un sentier entre des touffes d'aloès et des groupes de cactus. Rien ne peut exprimer l'impression qu'on ressent devant ces majestueux édifices, à moitié écroulés. D'immenses colonnes se dressent fièrement, seules debout, parmi cet entassement de décombres; d'autres gisent à terre, comme des géants terrassés; toutes ont des tons chauds, des reflets d'or qui tranchent admirablement sur l'azur du ciel. Je laisse l'Anglais continuer seul sa course au clocher parmi toutes ces ruines imposantes et je m'assieds, en attendant son retour, à l'ombre d'un petit olivier.

Des compagnons de voyage passent près de moi et s'arrêtent un instant pour m'apprendre que les puissances ont commencé depuis hier le blocus de la Grèce. Je n'en revenais pas; nous étions entrés ce matin au Pirée, sans nous en douter, le plus commodément du monde : point besoin de passeport, pas même de douane. Un blocus pour rire alors; et pourtant la nouvelle était exacte, comme nous l'apprîmes plus tard en descendant en ville.

Les rues y sont sillonnées de gamins qui crient à tue-tête de petits journaux à un sou. Nous brûlons d'envie d'en savoir plus long, mais impossible de nous procurer un journal français récent et mes souvenirs de collège ne sont plus d'assez fraîche date pour me permettre de déchiffrer le grec moderne. Je n'ose plus mettre mon fez, personne n'en porte ici et l'on me dit que, depuis les derniers événements, cette coiffure est très mal vue.

Après avoir reconduit H. B... à la gare, je fais seul l'ascension du Lycabette, cône rocheux qui domine tous les environs et d'où l'on jouit du plus merveilleux des panoramas. La ville moderne, toute blanche, s'éparpille au pied de l'Acropole, où le soleil couchant dore les marbres du Parthénon; au loin,

Digitized by Google

les îles d'Égine et de Salamine plongent leurs arêtes dentelées dans le bleu des eaux, tandis que les pentes violettes aux reflets nacrés de l'Hymette et du Pentélique bornent derrière moi l'horizon.

Je redescends en ville et rencontre sous les fenêtres du ministre Delyanis une manifestation en faveur de la guerre. Elle se compose d'une foule immense, drapeau en tête, comme chez nous un jour d'élection, mais tout le monde à un air digne et personne ne songe à briser les carreaux. Beaucoup de campagnards en costume national, venus en ville pour la circonstance. Je rentre à l'hôtel. L'enfant qui me sert m'avait déjà mis un peu au courant de la situation; lui seul parle français dans l'établissement. Dès qu'il m'aperçoit, il court vers moi et commence une attaque véhémente contre les puissances européennes qui les empêchent, eux, les descendants de Miltiade et de Thémistocle, de défendre leur patrie. « Les hostilités commenceront d'ici à quelques jours, » me lance-t-il en guise de péroraison, en se redressant fièrement.

Je ne sais à quoi m'en tenir, mais j'espère encore, sachant les Hellènes assez gascons.

Athènes, 13 mai.

Les Grecs sont serviables, très polis, aimables et hospitaliers; ils ont en outre des délicatesses que nos gens du peuple ne connaissent pas. Je m'étais installé, pour faire une aquarelle, à la porte d'un petit café; il y avait assez bien de consommateurs, attablés comme moi en plein air; pas un seul n'est venu regarder par-dessus mes épaules pour satisfaire sa curiosité; en Belgique, j'aurais été obsédé par tout un attroupement. On les dit voleurs; jusqu'ici je n'ai rien expérimenté de ce genre à mes dépens. Il y a cependant une chose qui m'a donné à réfléchir. J'entre dans un magasin où l'on vendait des timbres-poste et je demande ce qu'il me faut en montrant ma lettre non affranchie. Le marchand me fait comprendre par signes qu'il ne me délivrera les timbres qu'après m'avoir vu déposer l'argent sur le comptoir. On les

Digitized by Google

prétend paresseux, je n'en crois rien ; tout ce que je vois ici proteste contre cette accusation.

Les hommes en général sont beaux, grands, solidement bâtis; les cheveux, la barbe et les yeux très noirs avec les traits accentués et empreints d'une certaine noblesse; ils paraissent avoir de l'esprit et ont à coup sûr de l'entrain.

Les femmes, sans être des Vénus antiques, ne manquent pas de distinction, avec des traits réguliers et fins; elles ont de plus la réputation d'être honnêtes, dignes et fidèles : c'en est assez pour les rendre aimables.

Je sympathise avec ce jeune peuple et prends part tous les soirs à ses manifestations, prêt à m'indigner avec lui contre ce blocus stupide. Les jours ici s'écoulent délicieusement; je les passe à errer parmi les ruines grandioses de ce passé éblouissant, je ne puis m'en détacher, elles me fascinent et me tiennent là, cloué des heures entières perdu dans mes pensées.

Athènes, 15 mai.

Pendant que je suis dans un magasin à choisir quelques photographies, j'entends des chants religieux dans la rue : c'est un enterrement qui passe. En tête du cortège, à une certaine distance, des hommes portent les couvercles de deux cercueils. La croix et le clergé précèdent les deux bières découvertes; dans l'une repose un grand vieillard aux cheveux blancs, calme et digne dans son dernier sommeil; dans l'autre, une superbe femme à l'épaisse chevelure noire, entremêlée de fleurs. Sous ce ciel serein, dans cet air idéalement pur, rien ne paraît lugubre. On dirait deux êtres endormis qu'on transporte doucement à leur nouvelle demeure : le père et la fille, morts le même jour, me dit-on.

La neige restée sur les cimes des montagnes a fondu à vue d'œil, pendant les quelques jours passés ici, et dans les plaines on fait la première récolte.

En revenant d'une promenade dans la campagne, je vois un prêtre grec à figure de Christ; assis derrière une gigantesque touffe d'aloès, il contemple les ruines d'Athènes, un

Digitized by Google

livre ouvert sur ses genoux; mais ses pensées sont bien loin de son livre, on voit qu'il médite sur les splendeurs passées de ses ancêtres. Les jeunes prêtres ont tous ici cette belle figure d'ascète illuminé; les plus âgés, semblables à de vénérables patriarches, respirent un air d'indulgence et de bonté qui attire.

Je visite une dernière fois le temple de Jupiter Olympien. Deux Grecs, en costume national, passent le long de ces ruines splendides et ajoutent à la couleur locale; des jeunes gens, des étudiants, je pense, chantent à deux parties un duo ravissant; on entend de tous côtés le tintement des clochettes des ânes.

Corinthe, 17 mai.

Je quitte Athènes avec regret et pars pour Corinthe en chemin de fer. Cette route dépasse en pittoresque tout ce qu'on peut imaginer; je dirais volontiers comme dans les guides « s'asseoir à gauche ». Nous longeons constamment la côte en suivant ses moindres caprices et traversons des bois d'oliviers et de pins qui s'avancent jusque dans la mer toute parsemée d'îles. L'eau, dans les mille petites criques formées par les découpures du rivage, prend des teintes roses et violettes qui ravissent les yeux. Nous sommes entassés dans notre compartiment de troisième classe, tous hommes en fustanelle; seul je fais tache avec mon prosaïque paletot. Cette ligne de chemin de fer a été inaugurée tout récemment. Rien n'est encore définitivement organisé; le train s'arrête à chaque instant pour le moindre petit incident et tous les voyageurs sautent à terre, à chaque arrêt. On dirait des enfants qui jouent à un jeu nouveau. Nous arrivons bientôt, trop tôt à mon avis. Je m'informe du navire qui doit me conduire à Corfou; ayant compté sans le blocus, je manque le bateau grec empêché de faire le service, et je suis obligé de passer la nuit ici pour attendre le vapeur autrichien qui partira demain. Cette perspective me sourit fort peu, car Corinthe paraît dénué d'intérêt; mais une nuit est assez vite passée et cette mer indigo et ces montagnes oranges me réconcilient

Digitized by Google

bientôt avec le misérable petit *Hôtel de l'Isthme*, où je suis descendu. Le meilleur de la localité !

A bord de la *Léda*, 18 mai.

C'est avec une satisfaction légitime que j'ai quitté mon horrible auberge, où des insectes de toute espèce et de toutes dimensions m'ont fait passer une nuit affreuse.

Nous nous sommes embarqués vers midi, mais quel embarquement ! La mer est fort agitée et notre petite barque danse d'une façon peu rassurante. Un Allemand, tremblant de peur, se cramponne tout le temps à mon bras ; enfin, par un vrai tour de force, on parvient à nous hisser sur le pont. De là, nous voyons venir les autres victimes. Une barque arrive contenant trois dames ; l'une d'elles, affolée, cache sa tête dans les genoux de sa compagne. Sa voisine pleure en criant : « Au secours, au secours ! » Une autre embarcation est jetée contre l'échelle, le choc fait tomber un matelot à la mer ; heureusement, il se cramponne à une corde et il en est quitte pour un bain forcé ; un canot de victuailles chavire, un quartier de bœuf est submergé. A côté de moi, une Française s'écrie : « Voilà un gigot qui n'aura plus besoin d'être salé ! » Tous les passagers montent à bord mouillés jusqu'aux os. Et malgré ça, un temps superbe ; ce n'est que dans ce méchant petit port de Corinthe que la mer se montre si mauvaise. Les montagnes roses et violettes, le bleu du ciel et de la mer, la blancheur éblouissante des cimes couvertes de neige, le blanc des mouettes et de l'écume des vagues forment une symphonie de couleurs orientales. Combien le golfe de Lépante est beau !

Nous venons d'aborder à Patras, situé entre de belles montagnes et qui paraît très pittoresque au clair de lune.

Corfou, 18 mai.

L'arrivée à Corfou est ravissante ; la ville à l'intérieur a beaucoup de cachet : un réseau de cordes tendues entravers de ruelles étroites et tortueuses et sur lesquelles blanchit au

Digitized by Google

soleil le linge de tout le voisinage ; des maisons à arcades ; des marchands de fruits et de légumes à tous les coins de rue. Partout on vend des figues de Barbarie, le fruit du cactus ; de loin, on dirait des reines-claudes ; leur goût rappelle celui de la fraise, mais plus acide. On en a une vingtaine pour deux sous. Corfou est aussi la ville des consuls, il y en a de tous les pays.

L'intérieur de l'île est un vrai paradis terrestre. Les haies de rosiers sont tout en fleurs ; les orangers, chargés de fleurs et de fruits, prennent les proportions de nos grands arbres ; les aloès et les cactus donnent à ce paysage un aspect particulier, rappelant les environs d'Athènes, mais sans leur aridité.

La vie n'est pas chère en Grèce, mais on en a pour son argent. La cuisine est toute à l'huile. Les Grecs s'habillent aussi chaudement que dans nos pays du Nord, quoique la température soit très élevée ; il est vrai qu'il y a toujours de l'air et qu'à l'ombre il fait même frais.

A bord du *Mars*, 19 mai.

Les ports d'Orient ne sont pas bordés de quais ; les vapeurs restent au large, bagages et passagers sont transportés à terre dans de petites embarcations. Cela fait perdre un temps précieux ; aussi sommes-nous à l'ancre depuis plusieurs heures dans le port de Corfou, et qui sait quand tous les colis seront déchargés !

Nuit d'Orient plus belle que les précédentes : une lune immense argente tout le port et monte dans un ciel parsemé d'étoiles ; on chante sur les différents navires en rade ; un orchestre passe en glissant sur les eaux : il joue des airs langoureux.

Trieste, 22 mai.

La traversée est charmante et l'Adriatique si calme, qu'on se croirait sur un grand lac bleu. Nous passons nos journées sur le pont dans un doux *far niente*. L'hélice du navire jette une poussière d'écume où se jouent mille arcs-en-ciel. Une

Digitized by Google

bande de mouettes, qui nous suivent depuis des heures, viennent tout près du bateau, manger les restants de la table qu'on leur jette par-dessus bord; elles frappent les vagues de leurs blanches ailes en jetant de petits cris de joie.

Nous avons à bord deux oursons qui font les délices de l'équipage; on les nourrit avec du lait, le plus jeune au biberon. Il y a aussi de belles vaches installées sur le pont; puis des poules, des pigeons, toute une basse-cour.

Chaque soir, un officier turc vient prier à haute voix en face du soleil couchant; il invoque Allah jusqu'au moment où le disque enflammé disparaît tout à coup sous les eaux.

Nous venons enfin d'aborder à Trieste, et non sans émotion. Rassemblés sur le pont, nos bagages à la main, sous un soleil brûlant, nous suivions avec anxiété les pourparlers entre le médecin du bord et la barque du service sanitaire. Ils n'en finissaient pas et des bruits peu rassurants circulaient parmi les passagers: nous allions être mis en quarantaine pendant cinq jours, à cause du choléra qui sévit à Brindisi et à Venise. Nous restons ainsi deux heures dans une attente fiévreuse qui nous empêche d'admirer les immenses bassins, pleins de grands navires; la ville, bâtie en amphithéâtre, et au loin, se reflétant dans la mer, le château de Miramare, où vécut l'infortuné Maximilien. A notre grand soulagement, on nous laisse enfin débarquer. En ville, il fait étouffant; ce n'est plus ici le bon air d'Orient ni la fraîcheur de ses ombrages; aussi ai-je hâte de partir pour Venise, dernière étape avant mon retour en Belgique. D'ailleurs, dois-je l'avouer? après une si longue absence, j'aspire à revoir le pays natal. Les merveilles de l'Orient et le ciel de la Grèce, loin de me faire oublier la patrie, me l'ont rendue plus chère encore. Je ne sais quel auteur a dit que le retour était le moment le plus doux du voyage. Il semble que jamais on n'ait eu autant d'affection pour les êtres chéris laissés là-bas, et c'est du fond du cœur qu'on répète le vieux dicton flamand :

Oost, West,
t'Huis best.

S. FREDERICQ.

Digitized by Google

LE CROUP

C'était une rude gaillarde, allez, que l'*Asmodée*, avec ses longues batteries blanches, que coupaient symétriquement les sabords, comme des orbites caves et glauques, ses agrès tout flambant neufs, son beaupré élancé, prêt à rompre en visière à tous les vents déchaînés.

Et il n'y avait point sa pareille quand, fière et superbe, le pavillon du Royal-Club à sa corne d'artimon, elle soulevait des jaillissements d'écume blanche, la brigantine bordée et la trinquette au vent, exhalant, comme une respiration bruyante, de longs jets de fumée noire qu'entrecoupait le halètement rauque et graisseux de la machine.

Nous suivions, allègres et joyeux, le canal, entre deux berges terreuses que piquaient çà et là des touffes de menthe et d'iris, laissant de chaque côté, derrière nous, d'immenses nappes de labourées grisâtres; et déjà, à l'horizon, dans le lilas ardoisé du crépuscule, apparaissait la masse confuse de Terneuzen.

Sur la passerelle brillante de cuivre, maître Edgard du Ry van Steelant, capitaine et heureux propriétaire du yacht, la casquette plate retenue sous le menton par une jugulaire, le buste étroitement serré dans son veston bleu galonné d'or aux manches, silencieux, allait, de long en large, commandant d'une main à la machine, de l'autre au gouvernail, quand tout à coup, un chauffeur, la figure et les bras noirs couverts d'une sueur luisante, vint lui parler à l'oreille.

Au même instant, notre jeune commandant, descendant prestement, vint à nous, et, l'échine arrondie avec toute la souplesse d'une câlinerie féline :

Digitized by Google

« Mesdames, de grâce, et vous aussi, messieurs, un instant de silence...; je vous le demande au nom d'une grande douleur... »

Il avait à peine prononcé ces mots, au milieu de la surprise et de l'ébahissement général, que de l'écoutille de derrière nous vîmes apparaître une femme, jeune encore, vêtue de deuil, dont un vieux prêtre, à l'air vénérable, soutenait la marche hésitante...

L'allure étrange, le regard brillant, noyé dans une indéfinissable expression d'égarement, le corps enveloppé dans une longue robe de satin noir, elle s'avançait, dodelinant de la tête et berçant dans ses bras une énorme poupée, enveloppée avec un soin tout maternel dans un immense fichu de laine...

Puis elle s'assit, comme inconsciente de ce qui se passait autour d'elle, la face tournée vers la rive droite, pendant que son compagnon ramenait sur son cou les plis défaits de sa mantille...

« Vous voyez cette femme, fit maître Edgard à voix basse et à moitié penché vers l'inconnue, c'est la veuve d'un pauvre ami de mon père qui s'est brisé le crâne en tombant de cheval... Comme il est rare qu'un malheur arrive seul, le jour même de l'enterrement, la malheureuse perdait son enfant du croup. Elle en est devenue folle..., mais d'une folie douce. Figurez-vous qu'elle ne veut pas croire que son enfant est entièrement mort. Elle s'imagine que l'âme de la pauvrette est allée au ciel, près de son papa, et que la nuit, quand tout dort, elle revient animer ce petit corps froid et inerte qu'elle tient entre les bras... Le grand air de la mer lui fait du bien, la distrait, paraît-il, et, ma foi, chaque fois que vogue la galère, je l'emmène avec son brave homme d'oncle que voilà...

— Pauvre mère ! fit en détournant la tête pour cacher une larme une jeune maman, dont le baby sommeillait, frais et joufflu, sous un dais de mousseline doublée de percaline rose. Dieu ! quel terrible mal que ce croup maudit...

— Terrible, en effet, repartit la charmante Mme H..., car il est rare, n'est-ce pas, docteur ? — poursuivit-elle en s'adres-

Digitized by Google

sant à un personnage à la figure ascétique, qui, debout, appuyé contre le bastingage, suivait d'un regard attristé les mouvements de la pauvre folle,—qu'il cède devant les larmes ou l'art du praticien...

— Hélas! oui, soupira ce dernier tout rêveur... Pourtant, je connais un cas singulier où le croup a fait le bonheur de toute une famille...

— Le bonheur de toute une famille! Peste! vous avez la plaisanterie lugubre, fit notre hôte.

— Tout beau! Il n'y a rien de plaisant, ni de lugubre sur tout... dans les conséquences, du moins. Écoutez, du reste; c'est toute une histoire. »

Puis, sans autre préambule, pendant que maître Edgard, rassuré sur l'attitude nécessairement refroidie de ses invités, regagnait son poste, il commença.

II

Il y a de cela environ trente ans... Je venais de perdre ma pauvre femme, — un ange, s'il en fut jamais sur cette terre, soupira-t-il en levant les yeux vers le ciel, — et dans l'affolement de ma douleur, perdu, courant devant moi, cherchant à me retrouver, j'étais allé m'enfouir au milieu des bruyères de la Campine.

Je trouvai là un asile auprès d'une vieille tante, dans un vieux manoir qui s'élevait, comme une solitude de pierre, au milieu des landes désertes, où mes jours s'émiettèrent, pendant deux longues années, au souvenir du bonheur entrevu.

Un matin, — c'était, je crois, en juillet, — je me promenais le long de la rivière, qui frissonnait dans l'ombre vitreuse des saules, au milieu du silence attendri de la nature.

Au loin, noyées dans la blancheur nacrée d'une fraîche matinée et joyeusement alignées le long de la grand'route, apparaissaient les maisons des villages, dont les toits rouges se cachaient à demi dans des panaches de verdure.

Il passait dans l'air des senteurs âcres et des chants d'oi-

Digitized by Google

seaux qu'entrecoupait, de temps à autre, le chant vif et cadencé des laveuses ou le bruit lointain de quelque char faisant sur le pavé comme un roulement de tambour voilé d'un crêpe.

Je suivais, rêveur et mélancolique, la berge fleurie, traînant péniblement la chaîne de mes affections brisées, et cueillant distraitement, le long de ma route, des marguerites sauvages qui, alanguies sur leur pauvre petite tête, semblaient me parler de ma chère morte, quand, dans un enfoncement du sentier, j'aperçus, le visage baigné de larmes, appuyé contre la porte basse et grillée d'une petite chapelle rustique enfouie dans une oseraie, un homme qui semblait prier, dans une attitude morne, désespérée...

Au bruit de mes pas, il se retourna.

C'était un homme taillé à l'antique, au torse noueux, serré, comme dans un étau, dans un énorme tablier de cuir poudré de limaille de fer. Sur son front embroussaillé régnait l'expression d'une indicible douleur, et ses gros yeux, larges ouverts comme ceux d'un enfant, me fixaient d'un air surpris, décontenancé.

« Ne craignez rien, mon brave homme, fis-je de ma voix la plus douce; j'ai pitié de ceux qui pleurent, car, moi aussi, j'ai beaucoup pleuré. »

Alors lui, le front penché sur la poitrine :

« Ah! oui, je vous connais...; vous êtes le monsieur du château, pas vrai? Moi aussi, j'ai bien des larmes dans le cœur, et pourtant, ajouta-t-il après quelque hésitation, *elle* n'est pas morte. »

Ces mots furent pour moi une révélation.

Il me sembla que ma douleur avait trouvé une sœur à consoler, et une immense douceur se fit en moi.

Instinctivement, je lui tendis la main toute large.

Il releva la tête, l'attitude hésitante, hébétée, et je vis ses gros yeux se remplir de larmes. Puis, me prenant fébrilement la main, il me montra au loin, dans la blanche lueur qui incendiait la plaine, une maison campée de travers, à micôte de la grand'route, et, dans la pénombre de la porte char-

Digitized by Google

retière entrebâillée, la forme indécise d'une femme avec un soupçon d'enfant sur les bras...

« Tenez, dit-il en sanglotant, la voilà debout sur le seuil de la forge, qui chôme aujourd'hui — car c'est sa fête, aujourd'hui — sa fête, oui... et moi, je suis ici à pleurer, à prier pour que le bon Dieu la ramène à moi, à l'endroit même où je lui parlai pour la première fois... »

A ces mots, comme terrassé sous l'étreinte d'une douleur inéluctable, le colosse s'affaissa lourdement sur un petit banc de pierre qui se trouvait là, m'entraînant de sa main, qui semblait broyer la mienne...

« Ah! si vous saviez, monsieur, quel bonheur j'éprouvais ce jour-là!... Elle était là, tenez, à l'endroit où la rivière tourne brusquement, assise sur le bord, effleurant de ses pieds nus le fil de l'eau où le soleil trempait, à l'ombre, un bout de rayon... »

Puis, comme transfiguré à ce souvenir :

« Je la vois encore avec sa robe d'indienne pâle, tachetée de fleurs bleues, enlaçant de joncs un énorme bouquet d'églantines, pendant que sa grande chèvre noire, au flanc roux, broutait l'herbe autour d'un piquet, à quelques pas d'elle...

Elle ne me savait point là, derrière les saules, dans ce creux que fait là-bas la haie, quand, à un bruit que je fis, elle se retourna et m'aperçut. Elle se mit à sourire, pendant que moi je rougissais jusque derrière les oreilles... Oh! monsieur, tenez, ça, c'était le Pérou, un vrai bonheur doré sur tranches... J'eus alors un éblouissement; mais bientôt, comprenant combien je devais paraître gauche, je m'avançai résolument...

En une seconde, j'étais près d'elle... Elle me regarda, effarouchée; puis elle se mit à rougir, à son tour...

« Ah! le beau bouquet que vous avez là, mamzelle Mariette; c'est sans doute pour votre amoureux, que je lui dis...

— Pour mon amoureux! fi donc... Après tout, dit-elle en éclatant de rire, faudrait en avoir un pour en parler... »

Je trépignais comme un coq sur un gril ardent.

Digitized by Google

« Un amoureux! m'écriai-je, n'y pouvant plus tenir, et moi donc, que suis-je? Ah! vos grands yeux l'ont bien deviné, n'est-ce pas? »

Puis, comme effrayé de mon audace, je m'enfuis précipitamment, emportant avec moi le bouquet d'églantines et m'écriant :

« Mariette, j'emporte le bouquet d'épousailles... »

...Six mois après, faut-il vous le dire, monsieur, Mariette s'appelait Mme Gringoire... Ah! quel temps d'or c'était là, monsieur...

Aussi, ajouta-t-il après une pause et d'une voix mouillée de larmes, de temps à autre, je viens demander à l'écho de la petite chapelle s'il n'a point conservé quelque brin de notre première causerie d'amour. »

Alors, se rapprochant de moi, le front empreint d'une tristesse sereine, il me confessa ses peines.

Les quatre premières années de leur union s'étaient écoulées dans un long frissonnement de bonheur,— quelque chose comme l'ébauche d'une idylle joyeusement commencée, — et l'amour, en bon enfant prodigue, les avait gratifiés de trois chérubins qu'ils adoraient.

Ils vivaient heureux, tendrement unis, la main dans la main, sans souci du lendemain,— car la forge prospérait,— quand un beau matin, une douleur déchirante éclata dans ce foyer si chaud d'étroite affection.

La mort, à quelques jours d'intervalle, avait brutalement ravi à leur tendresse les deux plus âgés pour les coucher dans la terre fraîchement remuée...

Alors, une réaction terrible s'était produite...

La malheureuse était restée alitée, pendant trois semaines, entre la vie et la mort, appelant sans cesse, dans son délire, ses pauvres petits qui dormaient, dans leur cercueil, sous les grandes herbes du cimetière...

Puis, un beau jour, un calme effrayant s'était fait en elle.

Chose étrange, inexplicable, son cœur semblait s'être pétrifié en partie, et, comme si elle n'avait plus conscience d'elle-même, elle s'était soudain prise d'une aversion

Digitized by Google

immense pour son mari, qui, disait-elle, ne l'avait rendue mère que pour voir sa maternité, dès le berceau, et coup sur coup, soumise aux plus terribles ravages...

Elle lui en voulait, dans son égarement sauvage, irréfléchi, d'être le père de ses enfants morts!

Et à partir de ce moment, elle avait eu pour le pauvre homme une haine sourde, le fuyant, détournant ses regards de lui. Elle allait même jusqu'à lui dérober son fils, comme si son contact eût été mortel; et quand, parfois, le brave homme tout couvert de sueur, après une journée de rude besogne, venait mendier une caresse du petit, qui, malingre et chétif, n'osait lever sur lui ses deux grands yeux indécis, elle, toute frémissante, se dressait devant le forgeron, et, d'un geste muet, écartait l'enfant, semblable à un fauve qui protège ses petits menacés.

« ...Voilà l'existence que je mène, balbutia-t-il lorsqu'il eut fini, la gorge serrée par un large sanglot prêt à éclater; une véritable existence de martyr, pas vrai, monsieur? »

Il faisait peine à voir...

« Allons, du courage! grand enfant, lui dis-je en lui serrant affectueusement la main; qui sait? peut-être le jour est-il proche où Dieu aura pitié de votre douleur et séchera vos larmes. »

Il ne me laissa pas achever...

« Ah! monsieur, que dites-vous? fit-il, secoué par une joie inquiète; tenez, il me semble que vous êtes ma providence. Tantôt, quand vous m'avez tendu la main, j'ai senti quelque chose de frais qui me montait au cœur... Hélas! Dieu sait, pourtant, quand je vous reverrai, soupira-t-il.

— Me revoir? mais quand vous voudrez, mon ami. Tenez, j'ai mon idée. Je veux aller vous voir dès demain. Je veux tenter, en souvenir de ma pauvre morte, — et par compassion pour vos larmes, — de ramener cette affection, qui ne peut pas, qui ne doit pas être éteinte entièrement... Je ne sais, mais quelque chose me dit que nous réussirons. »

Et là-dessus, le brave homme, comme pris d'une joie enfantine, me serra la main à la tordre, pendant qu'une grosse larme humectait son regard attendri.

Digitized by Google

III

Quand j'arrivai, le lendemain, sur le coup de dix heures, la porte de la forge était grande ouverte, laissant pénétrer l'odeur du foin, et vomissant, au dehors, comme un bruit sourd d'airain.

Une flambée ardente s'échappait du fourneau, sillonnait les murs noircis de lézardes de feu, et projetait une ombre de lueur saignante sur la nappe ensoleillée du chemin.

Dans l'enfoncement obscur, le forgeron, la chemise entr'ouverte, appuyé d'une main sur le manche de son marteau, retournait de l'autre, sur l'enclume, des barres luisantes, tandis qu'un jeune gaillard — l'apprenti, sans doute — ramenait à lui, en un mouvement lent et régulier, la tige du soufflet qui ronflait sur le brasier rouge.

Du plus loin qu'il m'aperçut, il jeta à la hâte une veste brune sur ses épaules et vint à ma rencontre, profilant sa grande ombre qui s'allongeait sur la route poudreuse.

Je lui tendis la main, et nous nous dirigeâmes vers la maison...

« A propos, dit-il, chemin faisant, comme il fallait un prétexte à votre visite, j'ai dit à la bourgeoise que vous m'aviez demandé de venir passer quelques heures, de temps à autre, dans l'atmosphère de la forge, pour vous mettre du fer dans le sang, et que, en retour, vous m'aviez promis de soigner le petit, qui en a bien besoin, du reste, car il est si chétif!...

Et puis, voyez-vous, ajouta-t-il en souriant tristement, le moyen dont vous êtes supposé me payer, vous servira de franc passe port, car elle n'a d'yeux et d'oreilles que pour l'enfant. »

Nous étions arrivés.

« Tenez, dit-il en entrant dans la large baie sombre et me montrant, dans le fond de la forge, une porte vitrée dont la transparence était adoucie par de petits rideaux de mousseline, elle est là, avec le mioche qu'elle habille, car elle ne vous attend pas de sitôt. »

Puis, s'avançant et ouvrant la porte, il s'effaça contre le

Digitized by Google

chambranle, gêné comme un grand enfant, et le cœur battant à se rompre.

Dans la blanche clarté de la pièce fraîchement tapissée, et coquette avec ses meubles en mérisier, la forgeronne arrosait des fleurs sur la fenêtre toute grande ouverte ; tandis que l'enfant se roulait sur les dalles rouges, rivalisant de pétulance avec un jeune chien à poil ras qui, les jambes en arrêt et la queue dressée, coupait de ses jappements aigus la sérénité de la pièce imprégnée de senteurs.

« Mariette, fit Gringoire d'une voix mal assurée, voici le monsieur dont je t'ai parlé..., tu sais? le monsieur du château; il vient voir le petit...

Pendant qu'il parlait, j'examinai attentivement la femme.

Son masque resta impassible, elle n'eut pas un regard pour lui. Elle se retourna seulement vers moi, la paupière levée, les lèvres frémissantes, prêtes à parler.

Puis, comme se ravisant soudain, sans mot dire, d'une allure hésitante et embarrassée, elle se dirigea vers l'enfant, les bras tendus comme pour le protéger, les narines dilatées... On eût dit qu'elle avait le pressentiment de la cause qui m'amenait.

A ce moment, le colosse s'était retiré, navrant de douleur silencieuse; et le travail de la forge avait repris ses sourds éclats de tonnerre.

Alors, plus rapide que l'éclair, je me baissai et je pris dans mes bras le mioche, qui, la face barbouillée de rouille et de limaille, montrant ses petits crocs blancs prêts à mordre, me regardait de ses grands yeux ronds, ébahis...

Et je l'embrassai.

« Dieu! le beau petit diablotin! m'écriai-je. Voyez donc comme ses petits yeux perçants parlent déjà... »

Puis je l'embrassai une seconde fois...

Pour le coup, la digue était rompue, et les élans de maternité se firent cataracte.

« Oh oui! monsieur, il est bien gentil, allez; puis il aime tant sa maman, qui le lui rend bien, du reste, n'est-ce pas? chérubin, fit-elle en le broyant de baisers... Malheureuse-

Digitized by Google

ment, le pauvre petit être n'est pas très solide... Ah! si jamais je venais à le perdre, je crois que, cette fois, je n'en réchapperais point.

— Bah! répondis-je, ne craignez rien : je lui glisserai quelques bonnes coulées d'élixir de longue vie dans les veines... »

A ce moment, le carillon retentissant se tut à côté, et j'aperçus une ombre à travers les rideaux de la petite porte...

Je devinai, là, le forgeron, immobile et l'oreille tendue...

Alors, toujours porteur de mon talisman, je me dirigeai vers la fenêtre, dont l'enguirlandement de vignes vierges taillandait, dans la prairie, un large ruban de verdure, où paissait, au loin, une chèvre noire — le témoin, sans doute, de leurs fiançailles en plein air — évoluant dans l'enfoncement des hautes herbes.

Et là, en face du murmure frissonnant de la nature, dont chaque gamme attendrie semblait parler d'amour, avec la plus grande prudence, avec la plus extrême réserve, j'ébauchai mon rôle de messager de paix et d'union.

Je lui parlai avec effusion et comme à la dérobée de la tendresse qui devait, sans nul doute, les unir tous, de la vie heureuse, exempte de soucis, qu'ils devaient mener au milieu des fraîches senteurs de la campagne; puis, de temps à autre, ramenant à moi la tête blonde de l'enfant, je jurai mes grands dieux qu'il ressemblait comme deux gouttes d'eau à son papa.

De cette façon, j'auscultai, à mon aise, cette maladie de cœur d'un nouveau genre.

Hélas! le mal était profond.

Chaque fois que je lui parlais — avec intention — du pauvre homme, elle détachait ses regards qu'une douce extase retenait fixés sur l'enfant, pour les porter, inquiets et menaçants, du côté de la forge.

Elle s'obstinait à ne pas vouloir me comprendre.

Il y avait je ne sais quoi de lugubre dans cette atmosphère pesante de tristesse que ne parvenaient point à égayer le souvenir d'un enfant ni les chaudes caresses d'un soleil pénétrant...

Digitized by Google

...Quand je me retirai, au bout d'une heure environ, l'âme navrée, en traversant la forge, j'aperçus, dans un coin d'ombre, le pauvre homme, assis sur un escabeau, le corps plié en deux, la tête entre les poings, écrasé sous une immense douleur.

Au bruit de mes pas, il sembla s'éveiller comme en sursaut.

« Eh bien? balbutia-t-il, elle a parlé... qu'a-t-elle dit? »

Sa douleur déchirante me faisait mal.

« Diantre! dis-je en lui prenant familièrement la main, vous êtes par trop pressé... Donnez le temps à l'instinct du cœur de retrouver le chemin perdu... Du courage et de la patience, et, vous verrez, nous réussirons. »

Et pourtant, à ce moment, je vous l'assure, je n'entrevoyais cette espérance que comme une lueur faible, indécise, semblable à l'arc-en-ciel, à travers la pluie, insaisissable, intangible, prêt à se fondre en un écrasement noir.

Insensiblement, je devins l'hôte assidu du logis, reprenant chaque jour, sans me laisser abattre, mon attente anxieuse, lente, avec l'émotion contenue du joueur qui engage une forte partie sans savoir ce que lui réserve l'avenir.

Tel était le train des choses, quand survint un événement terrible, éclatant comme un brûlot inattendu, dans ce ménage déjà si éprouvé.

IV

A un mois de là, quand je revins, après quelques jours d'absence passés dans la ville voisine pour affaires, reprendre mon pèlerinage habituel, je trouvai la forge éteinte, et l'atelier ainsi que la petite chambre de derrière déserts.

Ce silence, ce calme me parurent étrange, et ce fut en proie à un triste pressentiment que je gravis à la hâte, en familier de la maison, l'escalier qui conduisait à l'unique étage.

Au craquement de mes pas sur les marches, la porte du premier s'ouvrit lentement et je vis, dans l'entrebâillement,

Digitized by Google

la stature du forgeron, méconnaissable, les traits bouleversés.

Il allongea silencieusement la main, me prit le bras et m'entraîna vivement, et sans mot dire, dans la pièce, qu'une tristesse noire semblait avoir envahie.

Un spectacle navrant m'y attendait.

Dans un angle, étendue sur une couchette en fer, gisait la forme confuse de l'enfant, à demi caché par la mère qui, agenouillée à son chevet, ramenait avec d'infinies précautions sur le petit corps les plis de la couverture.

Je m'avançai...

A ce moment, le soleil pénétrant, d'en haut, à travers les rideaux soigneusement tirés, éclairait d'un fauve reflet la petite tête blonde du chérubin, faisant ressortir tout d'un coup le ton bleui de sa chair, l'amaigrissement de ses joues, l'affaissement de ses lèvres décolorées et le regard flottant dans une fixité étrange.

J'écartai avec précaution la pauvre mère, qui, dans un état comateux, silencieusement, alla retomber inerte, sur une chaise au pied du lit, la chevelure en désordre, les traits hagards, la bouche béante et les yeux démesurément ouverts, rivés sur l'enfant.

Le pauvre petit semblait ne plus me reconnaître... Ses yeux se voilaient, sa voix était rauque, étouffée, éteinte.

Je fus pris d'une subite inquiétude et j'auscultai rapidement le larynx. Il s'en échappait un son ronflant, métallique, quelque chose comme un bruit de soupape ou de drapeau qui flotte au vent...

Il n'y avait pas à douter. C'était le croup dans toute son intensité effrayante, le croup avec sa menace terrible d'agonie atroce et d'asphyxie!!

Il n'y avait qu'un moyen de salut : procéder le plus tôt possible à la trachéotomie.

Je me retournai vivement vers le forgeron et, d'un clin d'œil, lui fis signe de descendre. Puis, après avoir consolé, en m'efforçant de sourire, la pauvre mère, qui, comme réveillée en sursaut, s'était jetée à mon cou, affolée, m'adjurant de sauver le pauvre petit être, j'allai le rejoindre dans la forge.

Digitized by Google

Il était là, debout près de la première marche, la tête haute, tendue de mon côté, pâle comme un mort, la bouche entr'ouverte mais silencieuse, comme s'il n'osait m'interroger.

« Du courage! lui dis-je à voix basse, votre enfant est gravement malade..., une opération douloureuse est nécessaire. Mais, Dieu aidant, nous le sauverons... »

J'entendis comme un sanglot étouffé qui se broyait en lui...

« Du courage, encore une fois! repris-je vivement en scandant le mot; il le faut pour vous, et surtout pour votre enfant et votre femme. »

Puis je me retirai précipitamment — car une minute de retard pouvait amener une catastrophe — pour aller chercher ma trousse, après avoir convenu avec le forgeron qu'il me servirait d'aide, et que, sous un prétexte quelconque, nous éloignerions sa femme, pour lui épargner le spectacle atroce de son enfant torturé, ensanglanté...

Et puis aussi, je craignais que pendant cette opération dangereuse, un mouvement inconscient de sa part, à la vue de sa progéniture inondée de sang, que sais-je enfin? un sanglot convulsif, ne fît trembler l'instrument entre mes mains... Car mon bistouri, mal dirigé, pouvait blesser la carotide, dont le sang, pénétrant par la plaie béante dans les poumons, eût provoqué l'étouffement. Et alors, c'était la mort, la mort foudroyante!

Quand je revins, après une course haletante, couvert de sueur, je fus effrayé des progrès terribles du mal. La mort poursuivait son œuvre lente et sûre avec la ténacité opiniâtre de la goutte d'eau qui creuse et ronge la pierre.

Il faisait déjà soir.

A demi agenouillée devant une petite table en bois blanc, sur laquelle brûlait tristement une bougie, en face d'un bénitier orné de rameaux jaunis, la forgeronne priait à voix basse pour son enfant, dont la bouche ouverte jetait de petits cris intermittents, quelque chose comme un râle...

Il fallait, au plus tôt, se débarrasser de sa présence.

J'arrachai vivement une feuille de mon carnet et j'écrivis à la hâte une ordonnance, en la priant d'aller elle-même

Digitized by Google

chercher les médicaments, ajoutant —à dessein—qu'il fallait aussi quelques aunes de flanelle très chaude, en ayant bien soin de faire entendre qu'un homme ne s'entendait nullement à ce genre d'achat. Tout cela, je le lui demandai au nom de l'existence de l'enfant. Elle se débattit bien, mais quand je lui eus dit, aveuglément, que je répondais de son petit cœur, comme elle l'appelait, elle partit.

Aussitôt, Gringoire, qui se tenait, à ce moment, appesanti sur une chaise, près du lit, se dressa soudain, comme galvanisé, la face livide, sans que ses traits trahissent autrement ses souffrances.

« Docteur, fit-il d'une voix dont le calme m'effrayait, je suis à vos ordres... »

Alors, dans cette pièce lugubre, qu'éclairait une lueur vacillante, je préparai fébrilement sur la table tout ce qui m'était nécessaire, admirablement secondé par mon aide, qui semblait avoir puisé dans le sentiment sublime d'un double amour la force de résister à une pareille épreuve...

Par un de ces raffinements dont le cœur seul d'un père et d'un époux peut avoir le secret, il voulut, lui-même, placer sous la tête et sur la poitrine du chérubin une épaisse serviette, afin, disait-il, de pouvoir dérober à sa femme la vue du sang épanché...

Je ne vous raconterai point les péripéties émouvantes de l'opération...

Je vous dirai seulement que, au début, elle réussit à souhait. L'ouverture de la trachée une fois pratiquée, je débarrassai à la hâte les parois des fausses membranes et plaçai une canule d'argent dans la plaie béante.

D'abord, la respiration se fit comme un sifflement lent, saccadé, dans des conditions, toutefois, assez encourageantes. Puis, au bout d'une heure environ, elle redevint nulle. Ensuite, il y eut des alternatives de respiration pénible...

Une vive inquiétude commençait à me reprendre, et le forgeron lui-même, l'oreille penchée sur la poitrine de l'enfant et le regard tourné vers moi, semblait m'interroger anxieusement.

Digitized by Google

A un certain moment, cependant, durant une accalmie, les yeux du petit patient s'entr'ouvrirent et m'envoyèrent la caresse d'un regard attendri.

Je ne pus tenir à cette vue. Je pris la main du père et, le conduisant près de la fenêtre, dans un de ces instants où l'homme semble ne douter de rien, je lui jurai, sur le souvenir de ma pauvre femme, de sauver l'enfant. Je lui fis entrevoir que si, parfois, la respiration ne se rétablissant pas, l'enfant menaçait de suffoquer, il existait une médication suprême : l'*insufflation de l'air pur de l'atmosphère dans les poumons.*

Je ne lui dissimulai pas que la tâche était fort périlleuse, et que l'on pouvait inhaler dans ses propres poumons les principes morbides du croup...

« Après tout, ajoutai-je en souriant tristement, je suis prêt à faire le sacrifice de ma vie..., puisque rien ne me retient plus ici-bas et que ma chère absente m'attend là-haut. »

Il m'écoutait, l'œil noyé de larmes, attendri, pensif, les coudes sur les genoux, la tête dans les mains, tournée vers la couche où l'enfant haletait péniblement, quand, tout à coup, les marches de l'escalier craquèrent sous des pas légers, précipités, et sa femme entra dans la chambre.

Elle se dirigea tout essoufflée vers la couche où la petite tête émergeait, pâle comme de la cire vierge, de l'oreiller que tachaient çà et là, malgré nos précautions, quelques larges gouttelettes de sang noir, épais.

A cette vue, elle tressaillit de tous ses membres, comme frappée au cœur, et tomba lourdement sur les genoux, en poussant un cri aigu, perçant, la tête cachée dans les plis de la couverture.

Je la relevai doucement, et, la conduisant à l'écart :

« De grâce, madame, au nom de cette existence qui vous est si chère, du calme... Ce sang que vous voyez, c'est le salut de votre enfant. Une opération a été nécessaire. Elle le sauvera. »

En disant cela, je n'étais rien moins que rassuré, car, depuis quelques instants déjà, j'avais remarqué, avec une inquiétude croissante, la recrudescence continue, persistante, de la suffocation.

Digitized by Google

« Et puis, continuai-je, allez vous reposer. Tous ces jours d'émotion vous ont brisée... Croyez-moi, la vue de vos larmes et de votre physionomie qui reflète, comme une glace, vos souffrances intérieures, pourrait produire un effet mortel dans ce petit corps si frêle... Allez, madame Gringoire, je le veux, au nom de l'existence de votre fils. Quant à lui, — c'est affaire convenue, et Dieu ne pourrait le confier à de meilleures mains — votre mari, qui s'est montré admirable de dévoûment et m'a merveilleusement secondé, le veillera jusqu'au moment où je viendrai, demain matin. Il a reçu, du reste, toutes mes instructions.

Alors, la forgeronne, comme un grand enfant qui boude, se retira à reculons vers la porte; puis, après m'avoir pris la main, qu'elle baisa et couvrit de larmes, elle sortit silencieusement.

Je prolongeai encore de quelques instants ma visite, épiant avec terreur les progrès effrayants du mal. Puis, sur le coup de dix heures, brisé par la fatigue et l'émotion, je partis, non sans avoir bien recommandé toutefois au pauvre père de courir, d'une seule traite, en cas d'alarme, jusqu'à mon logis.

V

Le lendemain, aux premiers épanouissements du jour, pour gagner au plus court, je pris un sentier étroit qui courait à travers d'immenses prairies d'un vert cru, humides de rosée.

Était-ce une illusion, ou l'influence contagieuse de cette nature frissonnante de vie, ou bien encore un secret pressentiment? Je ne sais. Quoi qu'il en soit, lorsque j'arrivai à la maison, dont un rayon de soleil égayait la blanche façade, je n'éprouvais plus qu'une douce inquiétude au lieu de la désespérance de la veille.

Je gravis rapidement l'escalier et pénétrai dans la chambre, où un spectacle inattendu frappa mes regards. On eût dit qu'un miracle s'était produit dans cette pièce qu'éclairait une lueur dorée.

Digitized by Google

L'enfant était méconnaissable...

Ses joues étaient couvertes d'une légère teinte rose de bon augure, et une respiration soutenue s'échappait, presque sans efforts, de ses petits poumons.

En me voyant, ses yeux eurent comme un clignotement de joie, et il me sembla voir son corps s'agiter d'aise sous le frissonnement des draps entremêlés.

Le forgeron, debout à son poste près du chevet, était, lui aussi, méconnaissable, les yeux allumés, la bouche presque souriante...

« Figurez-vous, dit-il en me tirant à part, et à voix basse, qu'en voyant le petit si bien revenir, elle s'est oubliée jusqu'à me parler affectueusement; puis, d'une voix chaude et pénétrante : ce sont de ces choses, voyez-vous, qui vous entrent dans le cœur pour n'en plus sortir.

— Et où est-elle? demandai-je, surpris de ne point la voir.

— Ma femme? ah! bien oui!... Elle a revêtu, tantôt, ses plus beaux atours et est allée, d'une seule traite, à l'église pour remercier, a-t-elle dit, le bon Dieu... Dites donc, monsieur le docteur, m'est avis que, si le bon Dieu daignait lui souffler à l'oreille quelques bonnes paroles pour moi, ce serait du guignon, hein! qu'en dites-vous?

— Patience, mon brave Gringoire, dis-je au hasard, vous savez, longue attente fait quelquefois mourir... de joie. »

Puis je m'approchai du lit pour visiter le malade, qui, à mon approche, tenta de se soulever sur son séant minuscule.

Eh bien, mon petit ange, ça va mieux, n'est-ce pas? Bientôt tu pourras jouer avec ton camarade Azor, qui s'ennuie à fendre l'âme, et ta grande poupée en bois, tu sais, que je t'ai achetée quand tu étais si sage... Allons, bijou, ouvre ton charmant petit museau rose... Bien, c'est cela...

La foudre tombant à mes pieds, ne m'eût pas plus interdit.

En l'espace de quelques heures seulement, le mal semblait avoir disparu, et la respiration se rétablissait, fraîche, sonore, comme rythmée.

Je me retournai vers le père, qui, penché sur la couche,

Digitized by Google

épiait chacun de mes traits, et, d'une voix mouillée de larmes, — des larmes de joie, celles-là, — je m'écriai :

« Il est sauvé!! »

Au même instant, l'enfant dégagea péniblement ses deux petits bras amaigris des profondeurs de la couverture, et les portant, arrondis en demi-cercle, près de la canule d'où s'échappait un léger sifflement :

« Voyez-vous, monsieur, fit-il d'une voix que j'entends encore, c'est petit père qui m'a soufflé là-dedans, comme dans une musique, et depuis... c'est drôle... je me sens tout mieux.

— Tais-toi, tais-toi, » fit le père avec des éclats de voix qui avaient je ne sais quoi de suppliant.

J'entrevis la vérité comme dans un éclair.

« Inutile! Gringoire, j'en sais assez. »

Puis, soudain, comme désarmé par un tel acte de dévoûment héroïque, n'en pouvant plus d'émotion, je lui ouvris les bras...

Alors, honteux et confus, comme un grand coupable pris sur le fait, il me demanda humblement pardon... Il me confessa que la chose avait été plus forte que sa volonté; qu'en voyant l'enfant souffrir d'atroces douleurs, il n'avait point voulu abandonner à un autre le soin de tenter une résurrection qui allait peut-être, en même temps, lui rouvrir le cœur de sa femme.

... A ce moment, la porte s'ouvrit, comme par enchantement, frôlant silencieusement le plancher, et Mme Gringoire apparut, métamorphosée, le front éclairé par une joie sereine...

Pourtant, en nous voyant ainsi étroitement enlacés, elle s'arrêta brusquement et laissa échapper un cri de surprise.

Aussitôt, je dégageai lentement mes bras du forgeron, qui, tout embarrassé sous son écrasante joie, restait debout au milieu de la chambre, levant timidement les yeux vers sa femme, qui se tenait, à quelques pas de lui, immobile et comme pétrifiée...

Digitized by Google

« Madame, lui dis-je d'une voie tremblante d'émotion, en lui montrant son mari, voici le sauveur de votre fils... Sans lui, peut-être, à cette heure, il ne serait plus... »

Puis, en quelques mots rapides, je la mis au courant de ce qui s'était passé.

Alors eut lieu une scène inoubliable...

Un long cri guttural s'échappa de sa gorge, qui semblait être secouée comme par un spasme; son corps se détendit; d'un bond, elle se précipita sur Gringoire, l'étreignit; et, mettant toute la flamme de son cœur sur ses lèvres, le couvrit de baisers, pendant que lui, baissant la tête pour cacher les larmes qui inondaient son visage, murmurait tout bas, d'une voix à peine intelligible : « *Femme, tu me rends la vie!* »

. . . . . .

Le docteur avait à peine prononcé ces mots qu'un tintamarre étrange se fit entendre sur l'arrière du yacht, et des cris prolongés, déchirants, de : « Au secours! au secours! » retentirent... C'était la pauvre folle qui, surprise par un faux mouvement de la barre, avait laissé échapper la poupée qui flottait sur le pont, dans des franges d'écume blanche... Nous nous précipitâmes autour d'elle et la conduisîmes, avec mille précautions, dans le salon du bord, tout émus de cette journée de plaisir que traversait une telle tristesse...

CHARLES DROUPY.

Digitized by Google

POÉSIE

AQUARELLE.

Devers le ruisseau, Madeleine,
Juchée au sommet d'un talus,
En tricotant un bas de laine
Songe à ses quinze ans révolus.

Pendant qu'elle médite, l'onde
Copie à loisir son genou,
Son corsage et sa tête blonde
Comme un épi de seigle en août.

Gris est le ciel; dans la ramure,
Point de soupirs ni de chansons.
Tout se tait, hors l'eau qui murmure
Et fuit par-dessous les buissons.

La jeune fille a sur la joue
Le carmin du coquelicot,
Et son œil, où l'espoir se joue,
Prend peu de souci du tricot.

A la voir se pencher, jolie
Dans sa sveltesse d'arbrisseau,
Gageons que, sans mélancolie,
Elle interroge le ruisseau

Et qu'il lui répond : Madeleine,
C'est tout d'aimer pour être heureux;
Voici fleurir la marjolaine,
Ouvre ton cœur aux amoureux.

Digitized by Google

THÈME VARIÉ.

Connaissez-vous la Cydalise?
Moi, qui la connais, je prétends
Qu'au bal, au théâtre, à l'église,
Elle a des charmes éclatants.

— Au sein de la valse éperdue,
Fleuve aux remous pleins de douceur,
Voyez-la passer suspendue
A l'épaule de son danseur.

Elle se cambre, elle s'incline,
Dédaigneuse ou lasse d'atours,
Ébauchant dans la mousseline
Ses élégances de contours;

Et, tandis que le flot l'entraîne,
L'éventail qu'agite sa main
Est un sceptre de souveraine
Groupant les cœurs sur son chemin.

— Un soir de gala, dans sa loge,
Voyez-la, d'un geste coquet,
Respirer, quand bruit son éloge,
L'âcre parfum de son bouquet.

Qu'elle séduit, sous l'auréole
De sa jeunesse en pleine fleur,
Avec ses poses de créole,
Ses grands yeux noirs et sa pâleur!

Puis, lorsque vient l'air qu'elle adore,
Sa joue aux tons de rose-thé
Prend feu comme un lis blanc que dore
Le rayon d'une aube d'été.

— Voyez-la, sous l'arceau gothique,
Quelque souci lui démangeant,
Prier, au souffle d'un cantique,
Dans son missel à coins d'argent.

Digitized by Google

Par le clair-obscur d'un jour rare,
Sa tête d'un si pur dessin
Joint aux fermetés du carrare
Une grâce à tenter un saint.

Cils baissés, cœur gros de détresse,
En noir du cothurne au chignon,
C'est la mondaine pécheresse
Rachetant son péché mignon.

SONNET.

Un jour, dans un sentier frais, ombreux et fleuri,
Nous étions, elle et moi, cheminant tête à tête,
Mais gardant entre nous une distance honnête
Qu'osait pourtant franchir mon regard attendri.

Comme elle discourait sur le choix d'un mari,
Certain nuage noir, messager de tempête,
Vint, crevant à flots drus, troubler soudain la fête
Et nous mettre bientôt en peine d'un abri.

Dans ce lieu retiré que l'aspérule embaume,
Coin touffu, sans un toit montrant de loin son chaume,
Le bois seul nous offrit un couvert hasardeux;

Et qu'il me parut doux, l'orage qu'on essuie,
Quand au pied d'un ormeau qui chuinte sous la pluie,
Ainsi que nous alors, on se trouve être deux!

ANATOLE HARZÉ.

Digitized by Google

POÉSIE FLAMANDE[1]

RÉCONFORT.

Comme le flux et le reflux, le jour et l'ombre,
L'homme passe au natal milieu.
Au revoir, mot d'un vide sombre!
Chaque bonjour cache un adieu.

La vie est tout, le temps n'est rien qu'une apparence;
Mais le rien et le tout sont rarement d'accord;
Elle dit l'hymne de naissance,
Lui, sonne la marche de mort.

Pour l'homme, bien souvent, la vie est un naufrage:
Il vient, sa tombe est près ou loin de son berceau,
N'importe, il part sans plus laisser de son passage
Qu'au bleu du ciel un vol d'oiseau.

Sur mille noms, un seul que la gloire décore
Dans les siècles peut retentir;
Et cet élu n'est guère encore
Que le guerrier ou le martyr.

Les actions des hommes rares
Rayonnent du feu pur de l'immortalité;
Ce sont des soleils ou des phares
Où se guide l'humanité.

Du bout du doigt, atteindre à ces grandeurs sans voile,
On n'oserait pas l'espérer;
Mais, en microscopique étoile,
Si, dans la nuit, il faut continuer d'errer,

Frères, la vacillante flamme
En nous ne luira pas en vain,
Si nous jetons du feu divin
Quelque reflet dans une autre âme;

[1] Extrait inédit du recueil de poésies flamandes traduites en vers français que publiera prochainement M. De Seyn-Verhougstraete, éditeur à Roulers.

Digitized by Google

Et quand le déclin sonne, un jour,
Rien ne nous réconforte comme
De voir que notre esprit laisse sur un front d'homme
Un rayon d'honneur et d'amour.

Alors, quoi qu'il advienne au delà de la terre,
Impassibles sondons le gouffre aérien ;
Scrutons en paix le grand mystère :
L'éternel tout, l'éternel rien.

Si la gloire est pour nous avare,
Peut-être, un jour, comme au désert un pas humain,
Notre trace pourra montrer le bon chemin
A quelque frère qui s'égare.

THÉOPHILE COOPMAN.

(Traduction du flamand mise en vers par CH. POTVIN.)

Digitized by Google

LITTÉRATURE POLONAISE

LES DEUX CONVOIS

Toutes les fenêtres de l'église de Sainte-Croix étaient voilées de noir; un somptueux catafalque s'élevait au milieu de la grande nef. Le drap noir dont le catafalque était couvert disparaissait sous une masse de candélabres, d'arbustes et de fleurs exotiques, dont on avait orné ses marches. Les flammes jaunâtres des cierges vacillaient, et les couronnes de roses blanches, suspendues aux cyprès, se balançaient dans un air imprégné d'encens, où la respiration d'une foule nombreuse se mêlait aux sons de l'orgue, qui accompagnait les psaumes récités par le chœur.

Les prêtres disaient des messes basses à toutes les chapelles, et dans le fond, devant le maître-autel, on célébrait un service funèbre. Une longue draperie de satin blanc [1], couverte de dentelles, dépassant le cercueil, était un signe que le corps d'une femme y reposait.

Outre la famille, les amis et les connaissances de la défunte, cet enterrement d'une pompe extraordinaire avait attiré une foule de curieux. Une affluence d'hommes, de femmes et d'enfants, gens du peuple pour la plupart, tournait sans cesse autour du catafalque. Ils contemplaient avec une curiosité jalouse tous les détails de cette triste ostentation, sans songer qu'elle avait pour objet un cadavre, qui était peut-être déjà entré en décomposition.

Dans le premier banc, à gauche, se tenait un homme d'une trentaine d'années. Il avait un crêpe au chapeau et, comme par respect pour sa douleur, personne n'avait pris place auprès de lui, car il était le principal personnage du cortège funèbre.

[1] En Pologne, on met aux mortes une sorte de blouse longue, dont le devant dépasse de deux ou trois aunes le cercueil.

Digitized by Google

On ne l'aurait cependant pas deviné à l'expression de son visage. Il était très pâle, mais cette pâleur pouvait tout aussi bien lui être habituelle qu'avoir sa cause dans une profonde douleur. Sa bouche sérieuse se dessinait sous une moustache sombre; les soucis n'avaient point laissé de traces sur son beau front pensif, et ses yeux à demi clos regardaient avec un recueillement tranquille la foule curieuse et indifférente. Ses mains jointes, soigneusement gantées, reposaient sur le pupitre de son banc, et lui-même, légèrement penché en avant, écoutait le grandiose *Rex tremendæ majestatis* chanté par une belle voix de baryton. De temps en temps, une sonnette se faisait entendre à quelque autel, ou bien un soupir s'exhalait de quelque cœur, à qui le malheur d'autrui venait de rappeler quelque objet de ses propres regrets.

L'homme en deuil ne soupirait pas, quoique le cercueil de la défunte Eugénie Malinska, née Luska, portât un nom qui était le sien.

C'était Charles Malinski, et cinq ans s'étaient à peine passés que, dans cette même église de Sainte-Croix, il avait juré à cette femme amour et fidélité... Il est vrai qu'il les lui avait jurés seulement jusqu'à la mort.

Il y songeait peut-être en ce moment, car sa bouche fit un mouvement imperceptible, et comme une ombre de mélancolie adoucit sa figure immobile et sévère. Il ne trouvait rien à se reprocher. Il avait tenu son serment, autant qu'il était en son pouvoir. Il avait été un époux bon et fidèle, mais s'il n'avait jamais aimé sa femme, ni avant, ni après le mariage, c'est qu'aucun serment ne peut commander l'amour. Peut-être n'aurait-il pas dû l'épouser, mais il y avait été forcé par les circonstances et avait cédé aux prières de sa mère, qui l'avait supplié presque à genoux de consentir à cette union.

Sa mère était une femme de cœur et de beaucoup d'esprit, ambitieuse et fière. Son mari, un homme brutal et un bon vivant, l'avait rendue très malheureuse. Elle regardait avec désespoir le futur patrimoine de son fils unique se fondre entre les mains de son indigne époux. Heureusement, la mort ne permit pas à cet homme de terminer son œuvre, mais il laissa

Digitized by Google

ses affaires dans un état désespéré. L'héritage que son fils devait recueillir avait l'air d'une fortune de grand seigneur, mais il était tellement criblé de dettes, que le moindre choc aurait suffi pour faire crouler ce faux échafaudage.

La plus sage administration et la plus grande économie pouvaient seules retarder la ruine. Sauver ce large patrimoine était un rêve impossible à réaliser. La mère de Charles ne se laissa pas décourager. Grâce à ses efforts héroïques, se refusant en secret même le nécessaire et payant à terme de hauts intérêts, elle parvint à soutenir pendant des années l'existence factice de cet héritage. Elle sut même le faire avec tant d'habileté que ses plus intimes ne connaissaient qu'une partie de ses soucis et même ignoraient ce qu'endurait cette femme si distinguée, qui offrait aux yeux du monde une contenance toujours calme et un front toujours serein.

Charles seul devinait, par l'instinct de son cœur, ce que sa mère faisait pour lui; aussi son adoration pour elle grandit de jour en jour. Elle poursuivait un autre but avec une persévérance sans égale, et ce but était un riche mariage pour son fils. Il lui faudrait jusque-là maintenir à tout prix les dehors de l'opulence; mais, Charles une fois marié, elle pourrait respirer librement. Elle ne douta pas un instant qu'il ne fît un brillant parti. Elle l'avait si bien élevé, il était si beau, si séduisant, qu'une princesse n'aurait pas dérogé en lui accordant sa main.

Cependant, la destinée voulut que Charles, à vingt-cinq ans, fît la connaissance, non pas d'une princesse, mais d'une pauvre petite gouvernante, mi-slave mi-anglaise. Sa mère, fille d'un émigré polonais, l'avait nommée Vanda et lui avait donné avec le cœur d'une Polonaise ce regard empreint de mélancolie pensive qui caractérise spécialement les habitants des plaines de la Mazovie [1]. Quant à son père, celui-là avait laissé à sa fillette, avec le nom anglais de Brown, un esprit intelligent et ce teint de feuille de rose blanche qui, ainsi que ses cheveux châtains aux reflets dorés, faisait

[1] La Mazovie est cette partie de la Pologne où se trouve son ancienne capitale, Varsovie.

Digitized by Google

reconnaître au premier coup d'œil son origine d'outre-mer. Ayant perdu ses parents de bonne heure, Vanda était venue dans le pays de sa mère, chercher des moyens d'existence.

Elle était si belle, que Charles l'aima du premier moment qu'il la vit; elle était si seule et si affamée d'affection, qu'il avait suffi de quelques paroles qu'il lui adressa d'une voix émue, si différente de toutes les autres, pour qu'elle le payât de retour. Un soir enfin, un soir sans étoiles et sans clair de lune, Vanda restait assise au jardin, fatiguée de son ennuyeuse besogne et tâchant de combattre l'amour qui envahissait tout son être, quand tout à coup Charles parut devant elle. Il lui dit qu'il l'aimait et qu'il l'avait choisie, entre toutes, pour être sa compagne jusqu'à la fin de ses jours. Alors, effrayée de tant de bonheur, elle pressa sa jolie tête contre la poitrine de Charles, répondit dans un polonais un peu incorrect à ses paroles tendres et passionnées, et s'étonna que sa vie, si amère, ait pu se changer en un paradis.

Pendant quelques mois, ils jouirent d'un bonheur ineffable. Ils étaient d'autant plus heureux que personne ne connaissait leur secret. Absorbés par leur amour, leurs rêves et leurs espérances, ils avaient oublié le monde entier... Mais le monde ne les avait pas perdus de mémoire et vint se rappeler à leur souvenir avec sa dure réalité et les chaînes de ses exigences. Justement à cette époque, la mère de Charles crut arriver au terme de ses épreuves, et avoir trouvé pour son fils ce parti tant désiré dans la personne de Mlle Eugénie Luska, orpheline, riche à millions et majeure depuis un an. C'était en outre une jolie personne, blonde et blanche, aux yeux d'un bleu indécis et aux lèvres d'un rose pâle. Elle parlait peu : donc, avec un brin de bonne volonté, on pouvait lui supposer de l'intelligence, et son appétit promettait qu'elle prendrait de l'embonpoint avec les années, ce qui constitue un signe de la douceur du caractère.

Charles avait plusieurs fois rencontré cette perle et l'avait à peine regardée; mais Mlle Eugénie l'avait suivi de son regard apathique et avait même, sous l'éventail, avoué à une

Digitized by Google

cousine de Mme Malinska que, réellement, ce jeune homme était fort bien...

Par suite de cette confidence, Charles fut mandé chez sa mère, où il apprit qu'il n'avait qu'à dire un mot pour assurer son propre bonheur et lui procurer, à elle, une vieillesse exempte de soucis.

Mais il pâlit et d'abord ne répondit pas.

« Ma mère, j'en aime une autre, » dit-il enfin; et, son secret une fois dévoilé, il lui confessa son amour et ses projets pour l'avenir.

Elle l'écouta sans l'interrompre, immobile et comme changée en statue de pierre. Puis, quand il eut fini, elle tomba à genoux devant lui et le conjura, sur ses cheveux blancs, de renoncer à cette malheureuse passion.

« Tu ne connais pas le véritable état de nos affaires, lui dit-elle, parce que je l'ai caché même à toi; mais il faut que tu saches que beaucoup de gens m'ont confié toute leur fortune sans autre gage que ma parole. Notre ruine, donc, serait la ruine de plusieurs honnêtes familles; c'est non seulement la pauvreté, ce sont les malédictions sur ma vieille tête et une tache sur notre nom. Tu es le maître de tes actions, Charles, et je n'ai plus le droit de t'imposer ma volonté ; mais réfléchis, je t'en supplie, à ce que je viens de te dire. Tu as à choisir entre un amour qui passera peut-être, et tous les malheurs, tous les désastres inévitables, si tu y persévères. Pèse bien l'un et l'autre, mon enfant, et ensuite... fais ton choix. »

Charles le fit, en effet.

A cette même place où il avait la première fois pressé Vanda sur son cœur, il lui dit, d'une voix qui se brisait dans sa poitrine, qu'ils devaient se quitter à tout jamais. Il ne cherchait plus ses lèvres, comme un amant, mais il embrassait ses pieds comme un criminel, et il s'enfuit, les mains sur ses yeux, pour ne pas voir le muet désespoir de cette chère créature, qu'il laissait désormais seule avec une vie brisée.

Deux mois après, son mariage fut célébré dans cette même église, avec une pompe pareille à celle avec laquelle on célé-

Digitized by Google

brait en ce moment les funérailles de sa femme. Une figure surtout rayonnait de joie dans le cortège nuptial : c'était celle de sa mère, et dans le coin le plus obscur de l'église, Vanda, noyée de larmes, demandait à Dieu la mort et le suppliait de pardonner à son amant.

Et puis, après?... Après, la vie alla son train habituel. Les jeunes mariés firent leur voyage de noces et revinrent chez eux. Ils firent leurs visites et commencèrent cette existence brillante et frivole que les gens riches mènent à peu près partout. La pauvre gouvernante, de son côté, continua, comme par le passé, à enseigner l'anglais à ses élèves et à leur faire conjuguer le verbe « to love », en s'efforçant d'oublier qu'elle eût jamais connu ce que ce mot voulait dire.

Ce mot devenait aussi, pour Charles, une expression vide de sens. Il espérait qu'avec le temps il s'attacherait à sa femme; que le ciel lui enverrait un enfant, auquel il aurait consacré sa vie, comme sa mère lui avait consacré la sienne. L'enfant ne vint pas, et quant à sa femme... Oh! que n'aurait-il pas donné pour qu'elle éveillât en lui n'importe quel sentiment! C'était un être tellement nul, que le pauvre homme s'efforçait en vain de découvrir en elle ne fût-ce qu'une qualité qui aurait pu l'attirer, ou bien un seul défaut qui eût justifié son indifférence. Mais c'est en pure perte qu'il se fatiguait le cerveau. Il obtint absolument le même résultat que s'il s'était obstiné à regarder un verre d'eau en voulant définir sa couleur. Il finit seulement par remarquer que sa femme avait deux moments principaux dans son existence : le moment où elle mangeait, et celui où elle dormait; la toilette, les emplettes et les visites remplissaient les intervalles. En conséquence de ce régime, elle prit un embonpoint qui devint bientôt maladif, mais elle ne voulut suivre aucun traitement médical, parce que les médecins lui prescrivaient une stricte abstinence et peu de sommeil. Elle mourut d'une attaque d'apoplexie, au moment où elle examinait le menu de son dîner.

Charles se trouvait seul au monde, tout aussi seul qu'on le

Digitized by Google

laissait dans le banc, à l'église. Deux ans avant cette époque, sa mère était morte, en le bénissant et lui laissant cette consolante conviction qu'en sacrifiant la femme qu'il aimait, il avait donné le bonheur à une autre femme, qui ne lui était pas moins chère.

Il y songeait sans doute en ce moment, car un triste sourire effleura ses lèvres.

Le service funèbre était fini ; le solennel *Requiescat in pace* s'éteignit dans un profond silence, qui ne fut point troublé par des pleurs et des sanglots, car Eugénie n'avait pas de proches parents, et son mari se bornait au strict devoir. Il n'avait rien négligé pour rendre les derniers honneurs à sa femme ; il lui procura tout ce qu'on pouvait avoir pour de l'argent ; mais, comme les larmes ne s'achètent pas, elle dut bien se passer de ce luxe.

Pendant que le curé changeait d'habits dans la sacristie, en se préparant à conduire le convoi, quelques personnes s'approchèrent de Charles avec des signes muets de condoléance. Il leur serra la main et écouta debout les derniers versets des psaumes ; puis, quand on commença à dépouiller le catafalque des fleurs et des candélabres pour enlever le cercueil, il s'achemina lentement vers la porte, oppressé par les dehors de ce deuil, auquel son cœur prenait si peu de part.

Six chevaux étaient attelés à un riche corbillard, entouré de croquemorts qui portaient des torches allumées. Un nombre considérable de voitures et une foule, curieuse de voir la riche boîte dans laquelle on allait rendre à la terre une poignée de cendres, remplissaient la place de Kopernik, devant l'église, ainsi qu'une partie de la rue du Nouveau-Monde.

En même temps un autre corbillard, mais pauvre, se tenait un peu en arrière des premiers devant la chapelle souterraine de l'église, qui sert ordinairement de chapelle mortuaire. Il était attelé de deux chevaux maigres et couverts d'un drap usé jusqu'à la corde.

Surmontant l'entrée de la chapelle, la statue du Christ, courbé sous la croix, regardait ces deux chars et semblait s'étonner que, même après la mort, les hommes, devenus tous

Digitized by Google

égaux, ne se font pas conduire d'une même manière au lieu du repos éternel.

Charles descendit la vingtaine de marches qui mènent à l'église, fit quelques pas sur le trottoir, leva machinalement les yeux, et son regard rencontra la carte collée à l'entrée de la chapelle mortuaire. A cette vue, un mouvement convulsif contracta les traits du jeune veuf, ses lèvres commencèrent à trembler et il en sortit un cri étouffé : C'est elle !

C'était elle, en effet.

Vanda Brown, décédée à l'âge de 24 *ans.*

Ces mots étaient imprimés sur la carte, que Charles contemplait maintenant avec des yeux hagards, les mains serrées l'une dans l'autre jusqu'à faire entrer ses ongles dans sa chair.

« C'est elle! répétait-il comme dans un rêve, c'est elle!... c'est elle!... »

Des pas se firent entendre en ce moment dans le corridor de la chapelle, et quatre hommes parurent bientôt sur le trottoir, portant un cercueil de bois peint en blanc. Ils étaient suivis de quelques femmes et de quelques petites filles, sans doute élèves de la pauvre Vanda. En même temps, sur l'escalier de l'église, le riche cercueil d'ébène, incrusté d'argent, se balançait au-dessus de nombreuses têtes de curieux.

Les sons plaintifs des cloches résonnaient dans l'air sans faire de différence pour les deux cercueils ; le clergé, placé en deux longs rangs, emplissait la rue de son chant solennel.

Charles semblait ne rien voir et ne rien entendre.

Il regardait comment on se hâtait de placer le cercueil de Vanda sur son pauvre corbillard, comment le cocher avait remué sur le siège d'un air ennuyé, et comment, après avoir toussé, il pressa le pas de ses chevaux, afin de ne pas entraver la marche du riche convoi qui allait se mettre en mouvement.

Le pauvre cercueil fut suivi d'une dizaine de personnes et de deux fiacres, qui se frayaient à grand'peine passage au milieu des carrosses.

Charles n'avait pas bougé, tant que le pauvre corbillard

Digitized by Google

était resté en place; mais quand celui-ci, tiré par ses lourdes et mélancoliques rosses, roula, avec un bruit sourd, sur le pavé, il porta la main à son front, ôta son chapeau et, la tête baissée, il se mit à le suivre, comme poussé par une force irrésistible.

Pendant ce temps, on plaçait avec de grandes précautions, le cercueil d'Eugénie sur le riche corbillard à quatre marches.

L'absence du mari fut remarquée dans le cortège funèbre. On commença à le chercher des yeux. Des chuchotements se firent entendre. Tout à coup, quelqu'un l'aperçut, suivant le pauvre cercueil qui se balançait sur son misérable corbillard, couvert d'un drap râpé. A cette vue, les gens de sa connaissance se regardèrent et une même pensée les frappa tous :

« Le malheureux ! sa perte le rend fou... »

Un de ses meilleurs amis se fraya passage jusqu'à lui, et, lui prenant la main :

« Que faites-vous là, mon cher? lui dit-il, comme s'il parlait à un homme mal éveillé. Venez, votre place est là-bas! »

Puis il l'attira vers l'autre convoi, entouré de curieux qui se disaient en hochant la tête : « Comme on est heureux quand on est riche, et comme ce monsieur a dû aimer sa femme, puisqu'il lui a payé de si belles funérailles! »

Charles leva la tête, comme sortant d'un rêve, et un sentiment difficile à décrire se peignit sur son visage.

« C'est vrai, dit-il, ma place est là! »

Et sans ajouter un mot de plus, il se laissa entraîner à travers la foule, qui le regardait avec une curiosité mêlée de commisération. Il se plaça, avec une obéissance passive, derrière le cercueil de sa femme et le suivit jusqu'au cimetière. Mais pendant tout le trajet, il ne perdit pas de vue cet autre pauvre cercueil que suivaient à pied une poignée d'indifférentes et deux fiacres conduisant les mères des élèves de la femme qu'il avait aimée.

HAJOTA.

(*Traduit du polonais par Hélène Glücksberg*. Varsovie, 1887.)

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

UN COURS DE NIHILISME MORAL A LA FACULTÉ DE MONTPELLIER

« Toute la morale et toutes les idées qui servent de base au droit « et aux sciences politiques dans leurs conceptions actuelles consti- « tuent une série de déductions dont le premier terme suppose « l'existence d'une divinité personnelle... Otez cette source de « justice, et il ne reste rien.

« On a tenté maint système pour maintenir la morale et les fon- « dements du droit. A vrai dire, ces tentatives n'ont été qu'illusion. « Sans l'existence d'une âme distincte, sans l'immortalité et sans les « peines d'outre-tombe, il n'y a pas non plus de sanction. La sanc- « tion de l'estime de soi est dérisoire. Elle marque l'effort suprême « d'esprits dépourvus d'une suffisante indépendance et hors d'état « d'opter avec fermeté entre deux opinions extrêmes et irréconci- « liables.

« Si l'on ne veut plus de surnaturel, il faut être logique et dire : « Il n'y a en soi ni bien, ni mal : rien n'est juste, rien n'est injuste. « Toutes nos idées de morale et de droit sont dues aux circonstances « de l'évolution ancestrale, et les conventions sociales les plus sévère- « ment sanctionnées par l'opinion et par les lois n'ont en elles-mêmes « que l'exacte valeur des règles du jeu de piquet. — Sans surnaturel, « d'ailleurs, pas de liberté, et sans liberté, point de morale et point « de droit. »

Qui donc s'exprime de la sorte? Est-ce un dialecticien habitué à noircir ses adversaires pour mieux les terrasser, un théologien orthodoxe foudroyant du haut de la chaire un adversaire absent, un spiritualiste de la vieille école recourant à l'argument de la réduction à l'absurde? Hélas non! c'est un savant, un anthropologiste de mérite,

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN
Digitized by Google

un transformiste convaincu, M. G. de Lapouge, et notre citation est textuellement empruntée au discours d'ouverture du cours d'anthropologie qu'il vient de créer à la faculté des sciences de Montpellier.

C'est, pour le transformisme, le cas de répéter : « Délivrez-moi de mes amis, je me charge de mes ennemis. »

I

On sera peut-être tenté de croire que nous nous trouvons là devant une déclaration purement théorique et que son auteur doit la racheter ou du moins l'atténuer dans ses conséquences pratiques, lorsqu'il en vient à exposer les conditions du développement social et les rapports nécessaires des hommes entre eux.

Écoutons la suite de son discours, qui a pour titre : *l'anthropologie et la science politique* [1] :

« Les philosophes du siècle dernier ont découronné le Christ, mais ils ont adopté du christianisme toutes les conséquences sociales et politiques. Ces théories ont aisément fait leur chemin dans les masses préparées par de longs siècles d'influence chrétienne. Elles ont eu chez nous le même effet mortel que le bouddhisme en Asie. La lutte sauvage pour l'existence et l'écrasement des faibles sont la réponse faite par la nature à leurs rêves, et jamais lutte et écrasement n'ont eu autant de sinistre grandeur qu'en ce siècle.

« Le sang qui coule sur tout le globe est celui de races inférieures, dont la place au soleil est achetée, aussi à prix de sang, par les races supérieures. Toute race supérieure qui a des voisins également supérieurs, n'a d'avenir à attendre que dans la mesure de sa valeur guerrière, et le progrès général de l'humanité suppose comme condition l'extermination par le fer ou la faim, l'extinction des races dont l'évolution est lente et l'humeur pacifique.

« On a dit que la force primait le droit, en ce sens que tout droit avait pour origine une manifestation de la force; il faut aller plus loin. La force existe, nous ne sommes pas sûrs de l'existence du

[1] *L'anthropologie et la science politique*, par M. G. DE LAPOUGE. Paris, Masson, 1887.

Digitized by Google

droit. Les progrès de la science montrent chaque jour plus chimérique la pensée de substituer le droit à la force. »

Après cette apologie de la violence, l'auteur dit leur fait aux institutions de patronage qui favorisent le relèvement des malfaiteurs et aux œuvres de philanthropie en général, qui contrarient la sélection naturelle « en appliquant toutes les ressources de la science et des finances à la conservation et à la multiplication des individus défectueux ».

La théorie « chrétienne » de l'égalité est ensuite prise à partie :

« Cette théorie est en contradiction avec tout ce que nous savons de l'hérédité. Loin que la valeur d'un homme puisse être individuelle, il n'en a guère que par ses ancêtres.

« L'égalité n'existe pas davantage entre les familles, ni entre les classes, assemblages de familles analogues produits par la sélection sociale. Il y a des familles d'eugéniques et des familles normales. Les premières sont peu nombreuses, mais elles fournissent en grandes proportions et d'une manière presque régulière des sujets d'élite. Les familles normales fournissent aussi, grâce à leur masse, un nombre d'hommes d'élite, mais isolés au milieu de médiocrités et de nullités en multitude innombrable. Leur vraie fonction est de fournir les individus nécessaires pour les rôles les plus humbles. »

C'est la thèse d'Aristote que les uns sont nés pour commander, les autres pour obéir.

« L'inégalité entre les races n'est pas moindre qu'entre les familles et les individus... Même en Europe il y a des populations qui ne peuvent prendre le cachet de nos mœurs Les tentatives faites pour cultiver l'esprit des Lapons ont échoué. L'aptitude intellectuelle leur manque. Ailleurs, c'est le sens moral. J'ai connu beaucoup de Roumains intelligents; je n'ai jamais ouï parler d'un seul qui fût honnête homme.

« La spécialisation héréditaire, un système bien compris de castes, si vous voulez, est une condition de perfectionnement de l'humanité. »

Et l'honorable professeur termine par deux « exemples ». D'abord l'abolition de l'esclavage :

« L'abolition de l'esclavage des noirs a valu à la France les massacres de Saint-Domingue et les perpétuelles menaces de ces nègres

Digitized by Google

que nous avons vus naguère soulevés au cri de : Vive la Prusse ! Elle a coûté aux États-Unis la plus sanglante des guerres fratricides. Elle a abouti à la constatation que le nègre ne pouvait faire un citoyen et presque pas un homme. Sa cause a été un sentiment de fraternité aussi faux qu'imprudent. »

L'autre exemple est emprunté à la théorie des nationalités :

« La science nous apprend qu'il n'y a aucun rapport entre les races et les langues, et qu'il n'y a pas un seul peuple dont les éléments, diversement combinés et brassés, n'appartiennent à des races diverses. Ce n'est pas toutefois que la question de race n'ait une importance majeure : je suis convaincu, au contraire, qu'au siècle prochain, on s'égorgera par millions pour un ou deux degrés en plus ou en moins dans l'indice céphalique. C'est à ce signe, remplaçant le shibolek biblique et les affinités linguistiques, que se feront les reconnaissances de nationalité. Seulement, il ne s'agira plus comme aujourd'hui de questions de frontières à reculer de quelques kilomètres ; les races supérieures se substitueront par la force aux groupes humains attardés dans l'évolution, et les derniers sentimentaux pourront assister à de copieuses exterminations de peuples ! »

Jusqu'ici, on n'a essayé de justifier la guerre qu'en la présentant comme une nécessité inévitable, parfois utile, résultant de l'imperfection de notre système international. Mais personne, que je sache, ne s'est avisé de regarder cette anarchie comme supérieure à un état d'organisation où la force serait mise au service du droit formulé par des autorités communes. M. de Lapouge a-t-il bien vu où le menait son apologie des massacres internationaux ? Si la guerre représente l'idéal dans les rapports entre nations, il doit en être de même dans les rapports des individus. Nous retournons ainsi à l'état de nature où l'homme est l'ennemi de l'homme et où, contre l'ennemi, tout est permis. Le chef de brigands qui tient la montagne, le pirate qui écume les mers, le voleur ou le faussaire qui se croient sûrs de l'impunité, se trouvent, vis-à-vis de leurs victimes, dans la même situation qu'un État vis-à-vis de ses adversaires, aussi longtemps que la fortune sourit à ses armes. Le tout, dans un cas, est de ne pas se faire battre, dans l'autre, de ne pas se faire prendre. Si la société, telle qu'elle est actuellement organisée, frappe les délinquants, c'est simplement parce qu'elle est la plus forte. Là où l'individu se croit le

Digitized by Google

plus fort ou le plus adroit, pourquoi reculerait-il devant la violation des lois pour satisfaire ses désirs, ses convoitises, ses passions ?

Quant aux faits d'immoralité qui échappent à la répression légale, la seule considération qui pourra désormais les refréner, c'est la perspective de la déconsidération sociale qu'ils entraînent, dans le cas où ils seraient découverts. Mais cette déconsidération elle-même est le résultat d'un préjugé qui ne tardera pas à disparaître devant les progrès de la doctrine nouvelle. Comment, en effet, pourrait-il y avoir de l'immoralité, quand il n'y a plus de moralité ?

Il resterait bien un dernier correctif, j'allais dire un dernier espoir: c'est que les sentiments altruistes du cœur humain contrebalancent l'influence des intérêts et des passions. Mais M. de Lapouge fait disparaître cette ressource suprême en s'attaquant à l'altruisme, qu'il nous présente comme une illusion — et pas même une illusion nécessaire — mais une illusion superflue et pernicieuse, dont l'humanité doit se débarrasser au plus vite.

II

Ainsi une société fondée et maintenue par la force brutale, composée de castes héréditaires, avec l'esclavage à la base, sans notion de justice ni de morale, se développant à l'extérieur par des guerres d'extermination périodiques, à l'intérieur par l'abandon ou même la destruction des malheureux et des faibles, voilà le nouvel Évangile de la « Science » tel qu'il nous est apporté par un partisan du « Progrès », dans une chaire ouverte sous les auspices d'une faculté française, en l'an 1887 de l'ère chrétienne et 95 de l'ère révolutionnaire, à la veille du jour où la France va célébrer, avec toute l'Europe libérale, le glorieux centenaire de la Déclaration des Droits de l'homme.

Il est probable que les adversaires de l'évolutionnisme se réjouiront fort de pareilles déclarations. Les systèmes, comme les États et les partis, tombent par où ils penchent, et le meilleur moyen d'en préparer la ruine, c'est d'exagérer les conséquences qui ont déterminé leur ascendant. Mais il convient de rechercher jusqu'à quel point ces assertions relèvent bien du transformisme, — voire du monisme, — c'est-à-dire de la doctrine qui tend à voir dans l'infinie

Digitized by Google

variété de l'univers une seule substance, une seule force, un seul devenir, une seule loi, sous des aspects divers.

En exposant les facteurs de l'évolution, M. de Lapouge oublie de tenir compte d'un élément nouveau qui a fait son apparition dans la nature avec l'homme ; cet élément est précisément la force morale qui, une fois introduite dans la lutte pour la vie, tend à y exercer une part de plus en plus prépondérante, comme il est aisé de l'établir en comparant les grandes périodes successives de l'histoire.

M. de Lapouge dit bien que, sans liberté, il n'y a ni morale ni droit. C'est vrai ; mais il faut savoir ce qu'on entend par liberté. Ne voulût-on désigner ainsi que le pouvoir de réagir, sous la pression des sentiments moraux, contre les influences égoïstes de l'hérédité et du milieu, il suffit, pour être à même d'exercer ce pouvoir, que l'homme ait conçu un idéal de moralité. L'idée même de liberté, comme l'a si bien montré M. Fouillée dans son remarquable ouvrage sur *La liberté et le déterminisme*, « produit une direction nouvelle; elle se réalise en se concevant et en se désirant ».

Je n'examinerai pas, pour le moment, s'il est interdit de prêter à l'évolution même, au *devenir* universel, non pas une finalité consciente, mais tout au moins une tendance à mettre de l'ordre dans l'ensemble des phénomènes — tendance qui chez l'homme serait représentée par les aspirations vers un idéal de justice et d'amour. Même les philosophes évolutionnistes qui refusent de faire appel à toute conception de ce genre, n'hésitent pas à faire de la moralité le couronnement du progrès humain. M. Guyau, notamment, dans son *Irréligion de l'avenir*, voit dans la moralité un développement de la vie. « Vie, écrit-il, c'est fécondité. La vie n'est pas seulement nutrition, elle est production, et l'égoïsme pur, au lieu d'être un agrandissement, serait une diminution et une mutilation de soi. Aussi l'individualité, par son accroissement même, tend à devenir moralité. »

M. de Lapouge nous dira peut-être dédaigneusement que c'est là de la métaphysique ; peut-être même ajoutera-t-il : de la métaphysique sentimentale ! En ce cas, je le renverrai directement aux fondateurs de la philosophie de l'évolution, à Herbert Spencer, à Huxley, à Tyndall, voire à Hœckel, qui, tout en proscrivant la métaphysique, n'en concluent pas moins directement ou indirectement au règne progressif de la paix et de la justice dans l'humanité.

Digitized by Google

Il est vrai que l'honorable professeur de Montpellier a la ressource de récuser leur avis, sous prétexte qu'ils appartiennent à une race blonde et que, par suite, leur monisme ne peut être bon teint. « Je vois, écrit-il, que les races anglo-saxonnes, et, chose remarquable, les populations supérieures en général, ont peu de tendance au monisme. Cela résulte d'un caractère intellectuel très marqué chez les races dolichocéphales blondes et même chez les dolichocéphales en général. Par une perception particulière et vague de l'existence réelle d'un monde surnaturel ou par suite d'accidents de développement, ces races ont une intensité de sentiment religieux qui les distingue fortement des brachycéphales. Les blonds se séparent ainsi nettement en Europe des races anaryennes et notamment des Celto-Slaves dont les populations de la France et de l'Allemagne du Sud sont en majeure partie composés. »

Comment l'auteur n'a-t-il pas vu qu'il se mettait ici en contradiction avec lui-même ? D'une part, il nous déclare que les races blondes ont peu de tendance au monisme — bien entendu au monisme tel qu'il le conçoit lui-même ; — d'autre part, il nous affirme que ces mêmes races sont « les plus élevées de l'humanité », que « seule la race dolichocéphale blonde, pure ou croisée, a fourni presque tous les hommes de génie auxquels notre civilisation est redevable de son existence », enfin que cette race « fait fonction de molécules nerveuses et cérébrales dans l'organisme social — les brachycéphales et les innombrables types de métis intermédiaires étant comme la chair et les os ». — Il faut avouer que l'honorable professeur a une singulière façon de recommander sa doctrine en nous la présentant comme une caractéristique d'infériorité intellectuelle ou du moins comme repoussée par les races qui sont, d'après ses propres assertions, le « cerveau » de l'humanité. — Bien plus, de deux choses l'une : ou bien il est lui-même blond et dolichocéphale, alors comment l'hérédité « qui pèse sur nous et littéralement nous écrase » lui permet-elle de soutenir une philosophie en contradiction avec ses affinités ethniques ? ou bien il est brun et brachycéphale, alors quelle peut être l'autorité de son jugement, là où il contredit les théories dolichocéphales et blondes ?

Ce n'est pas la première fois que le monde entend de semblables paradoxes. Les sophistes d'Athènes enseignaient qu'il n'y a ni bien ni

Digitized by Google

mal, mais ils ajoutaient qu'il n'y a ni vrai ni faux, ce qui donnait la mesure de la valeur de leurs doctrines. Dans l'Inde, il n'a jamais manqué de philosophes pour soutenir que tout était illusion dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel; mais ceux qui niaient ainsi toute réalité se niaient aussi eux-mêmes, ce qui était une compensation. Il était réservé à notre époque d'entendre présenter la négation du droit et du devoir, la répudiation de la morale et de l'amour, comme le grand chemin de la délivrance et de la régénération sociale.

M. de Lapouge s'empresse, en terminant, de garantir à ses auditeurs pour récompense de leur concours, outre les jouissances de l'étude, « la conscience des services » qu'ils pourront rendre en se pénétrant de ses leçons. Mais que vient faire ici cette idée éminemment altruiste de « services » à rendre?— « Mon cours, écrit-il encore, est un véritable apostolat. » — Ce seul mot renverse toutes ses désolantes conclusions, en montrant que lui-même n'hésite pas à suivre et à recommander, comme mobiles d'action, ces impulsions chrétiennes, bouddhiques, ou, pour mieux dire, humaines, de la charité et du dévouement, si énergiquement dénoncées plus haut comme les grands écueils de la science et du progrès. L'homme, même quand il raisonne faux, vaudra toujours mieux que ses théories, et c'est là ce qui nous rassure sur l'avenir de l'humanité.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

LA QUESTION DES CIMETIÈRES

SOUS MARIE-THÉRÈSE

Par son édit du 26 juin 1784, Joseph II prescrivit d'établir les cimetières en dehors des villes : défense était faite d'inhumer encore à l'intérieur des églises et même, sauf au village, dans les cimetières qui les entouraient.

On explique généralement la vive résistance que soulevèrent aux Pays-Bas les nombreuses réformes de Joseph II en les présentant, les unes comme anticonstitutionnelles, les autres comme prématurées, d'autres, enfin, comme simplement tracassières. Or, l'édit sur les inhumations fut aussi d'une application difficile, et pourtant il n'avait rien d'injuste ni d'illégal; il s'imposait par des considérations d'hygiène publique; bien plus, le plan en avait été conçu antérieurement et la question longuement étudiée déjà sous le règne précédent.

Au cours d'une étude sur l'édit du 26 juin 1784, nous avons, en effet, mis la main, aux archives générales du royaume, à Bruxelles [1], sur une farde de documents relatifs à la question des cimetières et datant du règne de Marie-Thérèse. L'examen de ces pièces nous a permis de constater que le décret de Joseph II est la reproduction à peu près littérale d'un projet d'édit émané de sa mère, mais qui ne fut pas publié. Pourquoi? Nous l'ignorons, et rien n'a pu nous éclairer à cet égard.

Ces papiers présentent, d'ailleurs, un côté autrement inté-

[1] Conseil privé, carton 1401.

Digitized by Google

ressant : en nous révélant la marche suivie pour l'élaboration du projet d'édit, pour l'étude préalable de la question, ils nous initient aux procédés administratifs de l'époque. Il y a là, réunis, tous les éléments d'une enquête préparatoire à un projet de loi : mémoire du Conseil privé, rapports des différentes cours de justice, consulte nouvelle du Conseil privé, rapport du gouverneur à l'impératrice, etc. En eux-mêmes et pris isolément, ces documents ne sont pas moins précieux : ils renferment, entre autres, un curieux exposé de l'histoire des sépultures chez les peuples civilisés, qui nous a, pour beaucoup, décidé à faire la présente étude du projet d'édit de Marie-Thérèse.

I

La première pièce que nous trouvons au dossier date du mois de juin 1771. Elle émane du Conseil privé, qui, sur l'ordre de l'impératrice Marie-Thérèse, fut saisi d'un *Mémoire sur les inconvénients qui résultent de l'usage d'enterrer dans les villes, surtout dans les églises, et sur les moïens qu'on pourrait emploier pour abolir cet abus.*

L'auteur du Mémoire n'est pas cité, quoiqu'il ait fait œuvre savante : c'est lui, en effet, qui a entrepris, en guise d'introduction, l'histoire des sépultures. Un usage presque universel et datant de plusieurs siècles, dit-il en substance, a fait regarder la sépulture dans les églises comme une pratique qui tient à la religion ; il importe de détruire ce préjugé : cet usage non seulement est étranger à la religion, mais il est directement opposé aux lois de l'Église et contraire au respect que l'on doit aux lieux saints.

Telle est la double démonstration que l'auteur annonce et voici, d'une manière générale, les arguments qu'il fera valoir. L'abus qu'il s'agit de déraciner est né dans les siècles de barbarie, d'ignorance et de superstition ; il a été inconnu à tous les peuples célèbres de l'antiquité ; il a été blâmé dans tous les temps, proscrit par plusieurs conciles, condamné par les papes et les évêques les plus éclairés.

Digitized by Google

L'histoire des Juifs, d'abord, nous apprend que ce peuple enterrait ses morts hors des villes; jamais il n'eut l'idée de souiller son temple par des inhumations. A l'appui de cette assertion, le Mémoire renvoie à cinq passages de la Bible : Genèse, XXIII, Mathieu, VIII, 28 et 33; Mathieu, XXVII, 7 et 8; Luc, VIII, 27; Jean, XIX, 41 et 42. Vérification faite, tous ces textes ne sont pas également probants. Nulle part, la Bible ne dit *formellement* que les Juifs n'inhumaient ni dans les temples ni dans les villes. On doit néanmoins considérer le fait comme acquis, car il ressort de tous les passages de la Bible qui font allusion aux sépultures que celles-ci se trouvaient hors des villes. Ainsi, on lit dans l'évangile de saint Mathieu (XXVII, 52 et 53) : « Les sépulcres s'ouvrirent et plusieurs corps des saints, qui étaient dans le sommeil de la mort, ressuscitèrent — et sortant de leurs tombeaux après sa résurrection, *ils vinrent dans la ville sainte* et furent vus de plusieurs personnes. » Et, dans saint Luc (VII, 12) : « Lorsqu'il était *près de la porte de la ville*, il arriva qu'on portait en terre un mort. »

Revenons au Mémoire. Les Grecs avaient aussi une sorte d'horreur religieuse pour le voisinage des sépultures et ils n'en eurent point dans leurs villes. Dans ses *Lettres* (IV, 12), Cicéron rapporte ce fait bien connu : Servius Sulpitius, avec tout son crédit, ne put obtenir que Marcus Marcellus fût inhumé dans Athènes. Platon voulait que les tombeaux fussent non seulement hors des villes, mais relégués dans des terrains incultes (*Lois*, XII). On devait les placer près des grands chemins pour que les passants se souvinssent de la fragilité humaine. Aucune dérogation à cette loi n'était admise, pas même pour les rois ni pour les tyrans.

Une ville de la Grèce fit pourtant exception : ce fut Sparte. Là comme ailleurs, les tombeaux inspiraient une véritable crainte; mais Lycurgue, qui voulait chez ses concitoyens une intrépidité à toute épreuve, autorisa l'inhumation des morts dans la ville, autour des temples; les Spartiates devaient ainsi se faire à la vue des sépulcres, restés jusque-là des objets d'épouvante. (PLUTARQUE, *Vie de Lycurgue*, XXVII.)

Digitized by Google

Tels furent, au dire du Mémoire, l'origine et le premier exemple d'un usage auquel la superstition tremble de toucher; loin de devoir son premier établissement à la charité chrétienne, il fut mis en honneur chez un peuple guerrier, pour un motif absolument opposé à l'esprit du christianisme. L'usage établi par Lycurgue ne fut, au surplus, suivi qu'à Sparte, et les autres cités grecques enterrèrent toujours les morts hors de l'enceinte de leurs murailles.

Il en fut de même à Rome. La *Loi des Douze Tables* défendait d'ensevelir et de brûler les morts dans la ville. Elle était toujours en vigueur du temps de Cicéron, qui l'atteste. Plusieurs personnages eurent pourtant leur sépulture dans la ville; mais ils durent cette prérogative, qu'ils transmirent à leurs descendants, à leur mérite ou à des actions héroïques qui les avaient affranchis de la loi commune : « Cela n'empêche pas, ajoute Cicéron (*Des lois*, II), la loi qui défend toute inhumation dans la ville de subsister, et c'est de là que le collège des pontifes a interdit les sépultures dans les lieux publics. » On pourrait, d'ailleurs, comme dernière preuve que les tombeaux se trouvaient hors des villes, invoquer les expressions initiales des inscriptions funéraires : *Siste-adspice-sta, viator;* ces termes n'étaient évidemment applicables qu'à des sépultures placées le long des chemins dans la campagne. Il n'y eut, plus tard, d'exception qu'en faveur des empereurs, des vestales et des généraux qui avaient défait l'ennemi. Et encore la sépulture accordée en ville à ces privilégiés ne contenait que leurs cendres : le corps devait être brûlé hors de Rome.

Cette législation fut sanctionnée en l'an 217 de l'ère chrétienne par un décret de l'empereur Adrien, qui frappait d'une amende de quarante pièces d'or ceux qui enterraient des morts dans les villes. Cette pénalité fut renouvelée par Dioclétien et Maximien en 284 et par Théodose le Jeune en 381.

Le Mémoire aborde ensuite l'historique des sépultures chrétiennes. Avant de le suivre, remarquons qu'il résulte de l'exposé précédent que les Juifs, les Grecs et les Romains, en plaçant les tombeaux hors des villes, n'étaient pas guidés par

Digitized by Google

des considérations d'hygiène et de salubrité publique. Qu'importait, du reste, puisque, chez les deux derniers peuples du moins, la crémation des cadavres écartait tout danger : les urnes funéraires ne renfermaient plus que des cendres. En éloignant les sépulcres, les peuples anciens subissaient uniquement l'influence d'une répulsion instinctive pour le contact ou le voisinage des morts [1]. L'auteur du Mémoire adressé au Conseil privé aurait donc pu se dispenser de s'occuper des législations hébraïque, grecque et romaine, qui ne lui fournissent aucun argument à l'appui de sa thèse. S'il l'a fait, c'est sans doute pour en induire qu'il n'y avait pas d'irréligion à supprimer un usage que les anciens, fort attachés cependant à leur culte, réprouvaient absolument.

La défense d'enterrer à l'intérieur des villes fut donc maintenue pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Mais le renouvellement même de cette défense à des intervalles relativement rapprochés, sous Adrien, sous Dioclétien et Maximien, et sous Théodose, la fixation d'une amende à infliger aux contrevenants semblent indiquer que déjà des infractions à la loi se commettaient.

C'est à quoi l'auteur du Mémoire n'a pas pris garde; selon lui, les premiers abus ont apparu avec Constantin, lorsque cet empereur établit l'exercice public de la religion chrétienne. Dès lors, les persécutions cessent; les chrétiens abandonnent les catacombes ; la croyance à la résurrection efface chez eux l'horreur qu'inspiraient la mort et les sépultures. Les tombeaux des martyrs sont placés dans les temples qu'on leur dédie; de nombreux fidèles veulent être enterrés auprès d'eux, pour marquer la vénération qu'ils portaient à ceux qui avaient souffert pour la foi ou dans l'espérance d'être plus efficacement aidés de leurs prières.

Le Mémoire présume pourtant que cette innovation, née de

[1] C'est du moins le seul considérant que renferment les lois précitées, interdisant les inhumations dans les villes. La loi des XII tables, d'après le jurisconsulte Paul, disait : « *Ne funestentur sacra civitatis* »; la loi de Dioclétien et Maximien : « *Ne sanctorum municipiorum jus polluatur* »; la loi de Théodose : « *Ut relinquant incolarum domicilio sanctitatem* » et « *Ut et humanitatis exhibeant* ».

Digitized by Google

la piété populaire, eut des bornes, car l'ancienne coutume d'enterrer hors des villes était encore pour ainsi dire générale vers le milieu du VIe siècle; témoin ce texte du concile de Braga, tenu en 563 [1] : « Des villes maintiennent encore strictement leur prérogative de ne pas enterrer de morts dans l'enceinte de leurs murailles. »

Hâtons-nous de le constater : le Mémoire passe sous silence la loi que l'empereur Léon promulgua en l'an 465. L'auteur qui, dans ce qui précède, a visé à l'érudition, l'ignorait-il? ou bien l'a-t-il omise parce qu'elle était en opposition complète avec la thèse qu'il s'efforce de faire prévaloir?

Cette loi a, en effet, une importance capitale. Elle révoque l'ancienne défense d'enterrer dans les villes ; elle se base sur ce que cette interdiction était prononcée « au mépris de l'humanité »; l'éloignement des sépultures nuisait au culte à rendre aux morts et retardait l'inhumation des pauvres qui ne laissaient pas de quoi se faire transporter à leur dernière demeure.

La Novelle de l'empereur Léon ne fit d'ailleurs que rendre légitime un usage établi. Nous en avons la preuve dans ce passage de la loi : « Nous voulons donc que cette loi qui défendait d'enterrer dans les villes ne figure plus désormais au nombre des lois civiles. Au contraire, *c'est avec raison que l'usage la réprouve*, et nous la réprouvons de même par le présent décret. »

Déjà donc, dans la seconde moitié du Ve siècle, on pouvait voir des sépultures dans les villes. L'autorisation officielle une fois accordée, des cimetières publics s'établirent partout autour des églises; on enterra même à l'entrée des temples, sous le parvis et le portique. Ce n'est que plus tard, toutefois, qu'on osa placer les tombeaux à l'intérieur. Ainsi, le concile de Braga, que nous citions tantôt, en permettant d'enterrer *circa murum basilicæ* le défend *intra basilicam sanctorum*, et, au VIIIe siècle, les papes Benoît X et Nico-

[1] Le Mémoire écrit à tort Prague, confondant Brague ou Braga, en Portugal, avec l'ancienne capitale de la Bohême: il n'y a pas eu de concile dans cette dernière ville en 563.

Digitized by Google

las Ier n'osèrent se faire inhumer que sous le parvis de l'église Saint-Pierre.

On fut moins scrupuleux au siècle suivant. On vit des sépultures jusque dans le sanctuaire et au pied des autels. Ce fut un honneur, une marque de distinction accordée primitivement à des évêques et à des prêtres d'une piété éminente : le fait est attesté par un capitulaire de Charlemagne, daté de 813. Enfin, la vanité des laïcs aidant, l'abus se généralisa, encouragé d'ailleurs « par l'avarice des gens d'Église qui s'étaient accoutumés d'exiger de l'argent de quiconque demandait une sépulture distinguée » [1].

Divers conciles s'élevèrent pourtant contre cette « détestable » pratique. Pour y mettre fin, celui de Westminster, de 1076, fit défense absolue d'enterrer qui que ce fût dans une église, et cette défense fut observée quelque temps, surtout à Rome et en Angleterre.

Malgré ces décisions, l'abus qu'elles proscrivaient s'étendit de plus en plus. Il ne se glissa, en revanche, dans l'église grecque que beaucoup plus tard ; au XIVe siècle encore, elle ne tolérait des sépultures que dans certains oratoires, et les interdisait absolument dans les basiliques que l'évêque avait consacrées.

Ici se termine l'introduction historique qui doit préparer les esprits à l'innovation projetée. Le Mémoire entreprend alors l'examen des inconvénients que présente la coutume établie. Le premier et le plus grave est le danger qui en résulte pour la santé publique. « Il suffit d'entrer dans une église au moment où on vient de l'ouvrir, pour comprendre combien l'extrême infection qui y règne doit être funeste à la santé publique. » Il y a longtemps que l'on se rend compte de cette vérité, mais il est arrivé ce qui arrive toujours quand il faut toucher à des usages éternellement établis. La force de l'habitude, la crainte des clameurs du peuple qui s'oppose au bien qu'on veut lui faire et qui s'émeut surtout de tout changement dans les choses prétendûment relatives à la religion, enfin quelques inconvénients inséparables de toute

[1] Citation du Mémoire.

Digitized by Google

innovation, ont fait subsister cet abus jusqu'à présent : on se montre malheureusement plus effrayé des embarras imminents, si faibles qu'ils soient, que l'on n'est sollicité par les avantages réels, mais encore lointains.

Cependant, les inconvénients engendrés par l'abus des sépultures dans les villes et dans les églises deviennent chaque jour plus manifestes ; d'autre part, « les préjugés du peuple sur cet article s'affaiblissent en proportion des progrès des lumières, de la raison et de l'esprit philosophique dont quelques étincelles commencent à pénétrer dans toutes les classes ».

L'auteur pense donc que les projets du gouvernement en cette importante matière ne rencontreront plus autant d'obstacles qu'on pourrait le craindre, surtout si l'on agit avec prudence, de manière à sauvegarder les intérêts des particuliers et à ne pas froisser ce qui subsiste du préjugé populaire.

Les moyens les plus efficaces de parvenir au but désiré seraient les suivants : on choisirait, pour en faire des cimetières, des emplacements dans le voisinage des villes, de préférence des endroits élevés ; on assignerait un cimetière à chaque paroisse hors de la porte qui en est la plus voisine. Le cimetière pourrait être entouré d'un portique ouvert, semblable aux cloîtres des religieux, sous lequel on assignerait des sépultures distinguées à tous ceux qui possèdent en propriété des caveaux dans les églises. Ceux qui, ne possédant pas de caveaux dans les églises, voudraient cependant avoir une sépulture distinguée, achèteraient le droit d'être inhumés sous ces portiques. On serait libre de faire ériger dans les cimetières des monuments qui satisferaient la vanité autant que ceux élevés dans les églises. Au centre de chaque cimetière, on bâtirait une chapelle dans laquelle on célébrerait la messe et les offices pour les défunts. La vente des cimetières qui se trouvent actuellement dans les villes produirait plus qu'il ne faudrait pour l'acquisition du terrain nécessaire.

Ce projet, au dire de son auteur, tient suffisamment compte des droits des citoyens, des curés, de l'Église, et ne froisse pas les préjugés populaires.

Digitized by Google

II

Le Mémoire que nous venons d'analyser, et dont le Conseil privé avait été saisi en juin 1771, fut communiqué par lui à toutes les cours de justice. Le Grand Conseil de Malines, les conseils de Brabant, de Flandre, de Hainaut, de Namur, de Luxembourg, de Gueldre et le bailliage de Tournai furent invités à faire rapport sur la question.

Tous se déclarèrent partisans du projet d'interdire les inhumations dans les églises; seuls, quelques membres du Grand Conseil proposèrent de tolérer encore certaines dérogations à la règle et le conseil de Namur ne se prononça pas nettement sur la question de principe.

L'accord fut moins unanime sur le transfert des cimetières hors de l'enceinte des villes. Le Grand Conseil, le conseil de Brabant, le conseil de Namur, pour ce qui regardait la ville même de Namur, furent opposés à l'innovation proposée. En revanche, les conseils de Flandre, de Hainaut, de Luxembourg, de Gueldre, de Tournai et du Tournaisis se montrèrent pleinement favorables au projet d'édit.

Voici, au surplus, un résumé rapide de chacun de ces rapports, dont plusieurs ne laissent pas que d'offrir quelque intérêt.

En se déclarant favorable, en principe, aux idées du Mémoire, le *Grand Conseil* est guidé et par la raison d'hygiène publique et par le souci du respect et de la décence dus aux églises, dont on souille la sainteté en y déposant des cadavres. Les conciles, les canons, la raison même ayant été impuissants à empêcher cet abus, il importe que le pouvoir royal cherche à y remédier. Cette question est de la compétence de l'autorité civile. « Les lieux saints étant particulièrement sous la protection royale, le prince a droit d'empêcher qu'on ne les souille. Enfin, c'est ici, par sa nature, une affaire de police et qui, n'ayant aucun rapport avec le dogme, les sacrements et les cérémonies ecclésiastiques, est absolument du ressort de la puissance séculière. »

Ce sont là, du reste, ajoute le Grand Conseil, des « maximes » admises par tout le monde.

Digitized by Google

Il ne s'agit donc plus, selon lui, que de trouver les moyens d'extirper les abus signalés. Les meilleurs, incontestablement, seront ceux qui, sauvegardant la sécurité publique et le respect dû aux églises, seront les moins onéreux pour le peuple et les moins contraires au maintien de certaines pratiques de piété fort respectables. Partant de ces considérations, le Grand Conseil désapprouve le plan proposé par le Mémoire.

Il repousse le projet d'établir de nouveaux cimetières hors des villes comme étant trop coûteux : les décimateurs et les fabriques, déjà très pauvres en général, ne parviendraient pas à en couvrir les frais ; il le condamne comme peu pratique en cas de guerre, les sépultures hors des murs courant alors risque d'être profanées. Enfin, il ne peut consentir à ce que, en éloignant les cimetières, on expose les convois mortuaires à ne plus être suivis jusque là et qu'on ôte de la vue du peuple toutes les images propres à lui rappeler l'idée d'une fin dernière, « qu'il importe, même au bien de l'État, de lui remettre souvent sous les yeux ».

De l'aveu même du Grand Conseil, ce ne sont pas là des difficultés insurmontables ; mais il ne voit pas de raison qui décide à les surmonter. Il lui semble que l'hygiène et la décence seraient suffisamment sauvegardées par la seule interdiction d'enterrer dans les églises ; l'interdiction serait générale et formelle, deux conditions indispensables de stabilité et de durée. Sinon, si l'on tolère des exceptions, « elles constitueront autant d'amorces pour la vanité de ceux qui n'y seront pas compris, l'esprit philosophique ayant fait des progrès aux dépens de la superstition, mais peu gagné sur l'amour-propre ».

Quelques conseillers cependant appréhendent que la stricte application de la mesure proposée ne soulève une vive résistance; pour l'éviter, ils seraient assez d'avis de tolérer une dérogation à la loi en faveur de certains personnages : évêques, abbés, dignitaires, curés, patrons et seigneurs, hauts-justiciers, que leurs dignités religieuses ou leurs droits honorifiques recommandent spécialement, pourraient être encore inhumés dans l'église. Pareil règlement a été établi

Digitized by Google

en 1721 à Rouen par un arrêt du parlement de cette ville, qui homologuait un mandement de l'archevêque. On ne ferait ainsi que confirmer aux évêques un privilège dont ils ont joui de temps immémorial.

Quant aux cimetières qui entourent les églises, au lieu de les supprimer, il suffira, pour écarter tout danger d'infection, d'une bonne police réglant la profondeur des fosses, l'intervalle qui doit les séparer, et le délai endéans lequel il sera défendu de les retourner. On y tracera des divisions correspondant aux places d'honneur que l'on trouvait dans les églises. Enfin, on pourra, au besoin, pendant les chaleurs, transporter « les morts de la dernière classe » aux extrémités de la ville : un simple cimetière, sans clôture, avec une croix, sera suffisant.

Le Grand Conseil ne se rend guère compte, semble-t-il, de l'odieux de cette dernière proposition. Contraste étrange pourtant que cette répudiation, ce dédain des pauvres vis-à-vis de la déférence qu'il a tantôt marquée pour les morts de première classe! Il va jusqu'au bout dans cette voie : en terminant, il constate avec satisfaction qu'il n'y a, pour exécuter son projet, qu'une modique défense à faire et il se félicite d'être ainsi dispensé de fixer un moyen général de lever des fonds!

Le rapport du *conseil provincial de Namur* n'examine le projet du gouvernement qu'au point de vue de la seule ville de Namur. Or, Namur est une place forte, située dans un fond assez resserré et entourée de hauteurs couvertes de fortifications dans le rayon desquelles il serait interdit, en vertu de l'édit du 6 mars 1771, d'établir chapelle ou cimetière. Impossible donc de construire à grands frais, loin de la ville, un cimetière que des considérations stratégiques obligeraient de démolir en cas de guerre.

Pour conclure au maintien du *statu quo,* le conseil se base encore sur la situation hygiénique fort rassurante de Namur. On n'y a jamais entendu de plaintes à propos d'enterrements à l'intérieur de la ville. D'ailleurs, de ses cinq paroisses [1],

[1] Saint-Michel, Saint-Jean l'Évangéliste, Saint-Nicolas, Saint-Loup, Saint-Jean-Baptiste.

Digitized by Google

les trois plus grandes sont excentriques ainsi que leurs cimetières, qui d'ailleurs sont assez vastes. Les couvents, de leur côté, enterrent leurs morts dans les souterrains de leur église.

Enfin, si le gouvernement ne se rendait pas aux raisons invoquées par le conseil, il serait impossible de trouver les fonds nécessaires pour la création d'un cimetière nouveau, la majeure partie de la population étant pauvre et les ressources des fabriques fort restreintes.

Le *conseil de Brabant* ne conteste pas qu'il y ait une raison d'hygiène publique et de décence religieuse à proscrire les inhumations dans les villes et dans les églises. Mais, d'autre part, cet abus est si ancien, si général, et tient de si près au culte, qu'il faut s'attendre, pour le supprimer, à rencontrer de nombreux obstacles : du côté du clergé, qui tient à conserver un usage qui est pour lui une source de revenus considérables; du côté du peuple, qui considérera comme une œuvre d'irréligion une mesure si profitable pourtant à l'hygiène publique ; enfin du côté des autorités, qui appréhenderont dans la réforme une cause de dépenses nouvelles.

Est-ce que les cimetières à l'intérieur des villes répandent des exhalaisons tellement nuisibles qu'il soit urgent de les établir au dehors? La création de nouveaux cimetières sera coûteuse, les frais d'entretien et de réparation considérables.

Et qui charger de la dépense à faire? Les fabriques? C'est ce qu'a fait en pareil cas le parlement de Paris qui, par un arrêt de 1765, leur assura un revenu destiné à couvrir les frais des cimetières, en fixant le prix de sépulture à 300 francs; à défaut du payement de cette somme, on allait à une fosse commune.

Mais le conseil ne veut pas de ce moyen, trop onéreux pour le peuple, ni de tout autre qui accorderait des droits nouveaux aux fabriques. Resterait à s'adresser aux villes. Il faudrait d'abord s'assurer leur adhésion au principe de la loi. Et, l'eussent-elles donnée, toutes ne pourraient pas faire face aux dépenses à prévoir.

Le conseil se demande, au surplus, si l'on peut, par une loi générale, disposer des droits acquis aux églises, aux familles,

Digitized by Google

aux particuliers, sans entendre les intéressés. En concluant à ce qu'on laisse subsister les cimetières actuels dans les villes et que l'on se borne à interdire toute inhumation dans les églises, il propose donc de prendre l'avis des évêques, au nom du clergé, et des magistrats des villes, au nom des fabriques.

Le *conseil de Hainaut* ne fit pas d'objection bien sérieuse; il proposa seulement de procéder par gradation, afin de se heurter à moins de difficultés et de ménager le préjugé populaire. On interdirait d'abord toute inhumation dans les églises, et l'on attendrait, pour établir les nouveaux cimetières, que l'on se fût procuré les fonds nécessaires par de légères impositions. Une fois ces cimetières créés, on commencerait par y enterrer les personnes de peu de condition; puis, l'édit rendu, tous les morts indistinctement.

Les autres conseils furent beaucoup plus catégoriques; ils se déclarèrent partisans de la solution radicale : plus d'enterrements dans les églises, plus de cimetières à l'intérieur des villes; pas de dérogations à la loi en faveur de privilégiés.

Le *conseil de Gueldre* qualifie en termes énergiques l'indécente coutume d'inhumer dans les églises, dont on fait des charniers; il s'en prend à la Novelle de l'empereur Léon qui a autorisé cet abus et son réquisitoire n'épargne pas même la personne de l'empereur. Il bat en brèche l'exposé des motifs de la loi. C'est un déshonneur, disait un premier considérant, d'être enterré hors de la ville. On ne s'en était pas douté jusque-là, répond spirituellement le conseil, et au reste, cette injure faite aux morts, si elle était réelle, serait suffisamment expiée par le mal qu'ils causent aux vivants. Mais la défense d'enterrer dans les villes, lisait-on encore dans la Novelle, retarde l'inhumation des pauvres qui ne laissent pas de quoi se faire transporter à leur dernière demeure. Cela prouve simplement, d'après le conseil, qu'il n'y avait pas de bonne police dans les villes d'Orient et qu'on avait dissipé les fonds que les empereurs avaient destinés aux enterrements, particulièrement à Constantinople. Enfin, la Novelle allègue, en troisième lieu, la consolation, si les

Digitized by Google

sépultures se trouvent dans le voisinage, de pouvoir leur faire de pieuses visites. A ce considérant peu décisif, le conseil riposte, dans son ardeur d'avoir réponse à tout, par un argument non moins piteux, à savoir que la raison et la religion désapprouvent les douleurs immodérées.

D'ailleurs, continue-t-il, à l'époque où parut la loi, les Grecs n'étaient que de grands disputeurs sur des questions abstraites et oiseuses. L'empereur Léon, l'auteur de sermons pompeux et sophistiques sur les différentes fêtes de l'année, était de ce nombre. N'est-ce pas lui encore qui prit femme pour la quatrième fois, bien qu'il eût défendu les troisièmes noces, « comme sentant la brutalité et contraires aux canons »?

Le bien fondé du projet d'édit est donc indiscutable. Quant à son application en Gueldre, il n'y a guère qu'à Ruremonde qu'elle puisse présenter quelques difficultés; et encore cette ville n'a-t-elle que trois quarts de lieue de circuit, 3,000 habitants, et ne s'y produit-il annuellement que 60 ou 70 cas de mortalité. Pour finir, le conseil propose de charger le magistrat de chaque ville de construire les cimetières et d'avancer les fonds voulus. Les places y seront ensuite mises en vente, au plus offrant, pendant un temps déterminé; passé le délai indiqué, le magistrat fixera le prix des places restantes et la taxe à percevoir pour l'enterrement des personnes qui n'auraient pas acquis de terrain au cimetière. Les pauvres, seuls, seront exemptés du payement de cette taxe, de même qu'ils seront conduits gratuitement au champ de repos.

Le *conseil de Flandre*, à son tour, insiste longuement sur l'état d'insalubrité des églises, par suite des inhumations, et sur la nécessité de faire cesser cette dangereuse situation. Il ne croit pas toutefois devoir se rallier au projet de vente des anciens cimetières préconisé par le Conseil privé; cette vente, selon lui, serait peu fructueuse et il suggère de la remplacer par des collectes d'aumônes dans chaque paroisse.

Le rapport du *bailliage de Tournai et Tournesis*, d'ailleurs fort court, est à peu près conçu dans le même sens. Il conseille de louer les anciens cimetières comme jardins, et de

Digitized by Google

mettre en adjudication l'entreprise des pompes funèbres.

Le *conseil de Luxembourg* commence par constater que la manie de se faire enterrer dans les églises était devenue si générale, que les cimetières ne servaient plus « qu'au plus bas et plus pauvre peuple ». Aussi, adopte-t-il pleinement les plans du gouvernement. Ni la situation de Luxembourg, place forte, ni la nature du sol environnant, où le roc apparaît à deux pieds de profondeur, ni les grandes dépenses que nécessitera l'achat de terrains pour les nouveaux cimetières, ne peuvent l'en détourner.

Il joint à sa délibération l'avis conforme des justicier et échevins de la ville de Luxembourg, ainsi qu'une lettre du curé d'Arlon. Cette dernière nous a paru assez curieuse pour en citer quelques extraits.

Elle signale, à Arlon, une grande mortalité, qu'il faut attribuer aux enterrements continuels dans les églises de la ville, « dont les tombes s'ouvrent chaque jour, quelquefois par deux reprises, ce qui rend les exhalaisons très dangereuses et très nuisibles... Plusieurs fidèles en tombent souvent faibles et l'on est obligé de les traîner hors de l'église; d'autres contractent des maladies dangereuses. Et comme les tombes sont souvent renouvelées et ouvertes avant la corruption complète du cadavre, l'on voit avec horreur que les massons (*sic*) et enterreurs, qui ouvrent les sépultures, en jettent hors les tombes les corps, qu'ils déchirent avec leurs pelles et hoiaux les ossements et testes à moitié pourries, ce qui fait un spectacle affreux et infecte l'église entière ».

Le curé proteste en outre contre le trafic scandaleux des tombes, que certaines familles mettent en vente ou en location. Tous ces abus disparaîtront si l'on défend d'inhumer dans les églises et à l'intérieur des villes.

III

Tous les rapports que nous venons d'analyser furent transmis au *Conseil privé* dans le courant des années 1772 et 1773. Il en prit connaissance et, par sa consulte du 2 mai

Digitized by Google

1774, en référa à son tour au gouverneur, Charles de Lorraine.

Dans cette consulte, il constate que les conseils ou « cours de justice » sont d'accord avec lui sur le principe du projet; ils admettent que les inhumations, telles qu'elles se pratiquent, sont préjudiciables à la santé publique et ils conviennent qu'il y a lieu d'innover en cette matière.

De nouveaux faits sont venus attester d'ailleurs la nécessité et l'urgence de la réforme. Des épidémies, déterminées par les exhalaisons des fosses dans les églises, ont éclaté à Dijon, à Riom en Auvergne, à Saulieu en Bourgogne, à Arlon et ailleurs. La consulte reproduit un extrait de la *Gazette de France*, du lundi 14 juin 1773 : « On mande de Saulieu en Bourgogne, qu'à l'ouverture d'une fosse, creusée dans l'église de cette ville, où les enfants étaient assemblés au nombre de soixante pour recevoir la première communion, il s'éleva des exhalaisons si funestes que le curé, le vicaire, quarante communiants et deux cents particuliers en sont morts dans les quinze jours. »

Tout récemment, les chanoines de Tournai, s'appuyant sur l'avis du collège des médecins, demandaient au Conseil privé de défendre les inhumations dans les églises et dans la ville, et de permettre l'établissement d'un cimetière *extra muros*. A la même date, l'évêque de Bruges écrivait à son tour, au conseil, qu'il « envisage l'enterrement dans l'église comme un grand abus et désire ardemment qu'il fût (*sic*) aboli ».

Plusieurs pays ont pris déjà l'initiative de la mesure préconisée. En Livonie, en Toscane, en Danemark, à Genève, et dans une partie de l'Irlande, la réforme est décrétée. Du moins, voici ce qu'on lit dans la *Gazette de Leyde,* du 14 août 1773 :

« Hambourg. — Il a été publié dans toute la Livonie un ordre de l'empereur de Russie, portant qu'à l'avenir il ne sera plus permis d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes. En conséquence, tous les cimetières et tombeaux qui s'y trouvent seront fermés et il sera assigné de nouveaux cimetières à une certaine distance de chaque ville. » —

Digitized by Google

« Livourne. — La saine raison et l'expérience concourant à proscrire l'usage de faire des églises des lieux de sépulture, le grand-duc notre souverain a rendu une ordonnance, en vertu de laquelle, à commencer du 1er de ce mois, on a cessé d'enterrer les morts dans l'enceinte de cette ville. »

La question de principe admise, il ne s'agit plus que de se mettre d'accord sur les détails d'exécution. Sous ce rapport, aucune observation des cours de justice ne trouve grâce devant le Conseil privé. Il ne veut pas des dérogations à la loi proposées par certains tribunaux en faveur des dignitaires de l'Église; il croit que les évêques et les ecclésiastiques seront les premiers à demander l'application générale de l'édit et unanimes à refuser pour eux une distinction « qui ne tient qu'à l'orgueil » et qui est contraire « à leur humilité et à leur respect pour les églises ».

Il estime qu'il n'y a pas lieu non plus de consulter les évêques, « attendu qu'il n'y a en jeu qu'une affaire de police uniquement du ressort de l'autorité séculière ».

Il termine en proposant de demander aux conseils de justice un nouveau rapport, mais portant uniquement sur les moyens d'exécution; on leur ferait entendre que le principe de l'édit est adopté par le gouvernement et placé désormais hors de toute discussion.

IV

Le *gouverneur général* admit pleinement cette manière de voir. Dans un long mémoire, sans date, adressé à l'impératrice, il refit l'historique de la question jusqu'au point où l'avait menée la consulte du Conseil privé.

Il s'excuse d'abord de ne pas avoir pressé davantage la solution de cette affaire [1]; mais la matière est délicate et il importait avant tout de pressentir le sentiment du peuple et de le disposer favorablement aux vues du gouvernement. Il

[1] Ce qui le décide peut-être à s'en occuper enfin, c'est l'apparition, en France, d'un règlement sur la question, comme on le verra plus loin.

Digitized by Google

a donc cru devoir « laisser germer pendant quelques années les bruits qui annonçaient la réforme ».

Le terrain est maintenant préparé et même le principe de l'édit a déjà été appliqué : c'est ainsi que plusieurs églises des « ci-devant jésuites » ayant été érigées en églises paroissiales, le gouverneur a défendu d'y faire des inhumations et l'évêque d'Ypres l'en a fortement loué.

Pourtant, avant de promulguer l'édit, il désire attendre les renseignements complémentaires demandés aux cours de justice conformément à la proposition du Conseil privé. Quant aux considérants à mettre en tête du décret, il ne croit pas qu'il soit nécessaire d'entrer dans tout le développement des raisons historiques invoquées dans le premier mémoire. Il suffira d'indiquer sommairement les motifs qui ont porté l'impératrice à réformer l'ancienne coutume : l'indécence des enterrements dans les lieux saints, l'infection de l'air et le danger qui en résulte, les efforts que l'Église a faits pour les proscrire par les canons des conciles et les décrets des papes, les vœux de tous les tribunaux supérieurs, les demandes conformes de plusieurs évêques et chapitres du pays. Ce dernier point prouvera aux plus timorés que l'innovation n'est point contraire à l'esprit de l'Église. On ajoutera, au surplus, qu'elle ne fait que ramener l'ancienne discipline religieuse ; l'inhumation dans les temples était interdite autrefois et elle ne fut autorisée que comme une marque de distinction pour les martyrs et pour quelques autres saints personnages.

La réforme projetée est évidemment et à tous égards de la compétence de l'autorité séculière [1]. Néanmoins, le gouverneur croit utile d'entendre les évêques, dont l'avis aura l'avantage de fixer les idées du peuple, « et même des gens éclairés », sur la disposition proposée. De toute façon, l'application doit être générale ; il ne peut y avoir de bénéfice d'exception pour personne : « tout au plus, s'il en faut absolument, celles que tolèrent l'ordonnance du roi de France ».

[1] Toutes les autorités administratives sont donc d'accord à ce sujet. Le Mémoire du Conseil privé a pu dire avec raison que c'était là « une maxime » universellement reconnue.

Digitized by Google

Le rapport du gouverneur Charles de Lorraine se termine sur ces mots, sans autre indication concernant l'ordonnance royale à laquelle il est fait ici allusion. Nous en avons heureusement retrouvé le texte imprimé; elle est datée du 10 mars 1776 et « registrée en parlement » le 12 novembre de la même année. L'exposé des motifs relève les plaintes générales que provoquent les inhumations fréquentes dans les églises et la présence des cimetières dans l'enceinte des villes. En conséquence, défense est faite d'inhumer encore dans les églises et oratoires; toutefois, et sous certaines conditions, dérogation à cette règle sera tolérée en faveur des archevêques, évêques, curés, patrons des églises, hauts-justiciers et fondateurs de chapelles. En dehors de ces personnages, les familles qui avaient antérieurement une sépulture dans les églises pourront faire inhumer leurs morts sous les cloîtres y attenant; s'il n'existe pas de cloîtres, elles auront le droit de choisir dans les cimetières un terrain séparé pour s'y construire un caveau. Ces cimetières, rendus par suite insuffisants, seront agrandis; et même, s'ils se trouvent dans l'enceinte des habitations et deviennent dangereux pour la salubrité de l'air, ils seront portés au dehors. Les villes et communautés pourront acquérir, exempts de tous droits, les terrains nécessaires à cet objet.

L'ordonnance est applicable à toutes les villes de France; quant à ce qui concerne Paris, il devait y être pourvu ultérieurement par un décret spécial.

V

Revenons aux Pays Bas. La proposition faite par le Conseil privé de consulter les cours de justice sur les moyens d'exécution de la réforme fut adoptée. Le conseil rédigea donc un projet d'édit et l'adressa aux différents tribunaux en invitant le président de chacun d'eux, assisté de deux conseillers, à faire rapport sur le contenu.

Enfin, le 1er mai 1776, le Conseil privé présenta le projet d'édit à la signature de l'impératrice, tout en faisant, article

Digitized by Google

par article, la critique des observations présentées par les cours de justice. Il rappelle d'abord l'exposé des motifs déjà connu. « En conséquence, le président et gens des conseils entendus, ainsi que le gouverneur duc de Lorraine et de Bar, l'impératrice ordonne et statue les articles suivants :

« Art. 1er. Personne de quelqu'état, condition, rang ou dignité que ce soit, ecclésiastique ou séculier, ne pourra être enterré dans une église, chapelle, oratoire, ou autre édifice couvert soit dans les villes ou à la campagne, ni dans aucun endroit, même découvert, situé dans l'enceinte des villes closes. Dans le cas de contravention, le cadavre sera exhumé pour être transporté dans l'un des cimetières dont nous ordonnons l'établissement par notre présent édit; et tous ceux qui auront concouru, en quelque manière que ce soit, à cet enterrement prohibé, seront non seulement tenus aux frais de l'exhumation et du transport, mais encourront aussi solidairement une amende de mille florins, la moitié au profit du dénonciateur et l'autre moitié au profit de la table des pauvres de la paroisse du défunt. »

Le texte cité, le Conseil privé passe en revue les observations auxquelles il a donné lieu de la part de chaque cour de justice.

Le président du Grand Conseil prévoit que cet article sera particulièrement sujet à contraventions dans les couvents : aussi propose-t-il de fixer à leur égard une amende de 100 florins, payables par le couvent, s'il a du bien, et par le syndic, s'il s'agit d'un ordre mendiant; si le syndic se déclare insolvable, le couvent sera privé du droit de quêter pendant le terme de trois mois.

Le Conseil privé préfère ne pas mettre *a priori* les couvents en suspicion.

Le chancelier de Brabant, à son tour, remarque qu'il conviendrait de dire à qui incomberait le soin d'exhumer, en cas de contravention. Car, si l'on s'en tient au décret du synode provincial de Cambrai de 1586, confirmé par l'édit de Philippe II du 1er juin 1587, aucune exhumation ne peut se faire sans la connaissance et la permission de l'ordinaire du

Digitized by Google

lieu; et cette disposition a été adoptée dans un cas particulier par un décret du Conseil privé, daté du 25 février 1595 et adressé au conseil de Flandre.

En réponse, le Conseil privé fait observer que si le gouvernement a reconnu autrefois un décret synodal sur une question qui est purement du ressort de la police, il lui est loisible de revenir sur cette décision. Il reconnaît, d'ailleurs, que l'amende infligée aux contrevenants sera une peine suffisante; conséquemment, il abandonne son idée première : on n'enjoindra pas de procéder à l'exhumation, cette mesure présentant de nombreux inconvénients et même un côté odieux.

Enfin, le chancelier de Brabant ayant suggéré que la question était quelque peu d'ordre religieux et qu'il conviendrait d'ouïr les évêques, le conseil se déclare opposé à cette manière de voir et de faire. Il sait du reste que les prélats éclairés désirent la réforme; témoin l'archevêque de Toulouse, qui l'a introduite dans son diocèse, et l'évêque de Bruges, qui l'a réclamée.

Passant au rapport du conseil de Flandre, le Conseil privé constate qu'on y demande de substituer aux mots « villes closes » de l'article premier, les termes de « villes ou bourgs ». Le conseil de Hainaut, de son côté, dresse la liste des bonnes villes du Hainaut auxquelles l'ordonnance doit s'appliquer en tant que villes closes : Ath, Beaumont, Binche, Braine-le-Comte, Chièvres, Chimay, Enghien, Hal, Leuze, Lessines, Saint-Ghislain, Soignies. Le conseil de Brabant voudrait aussi que l'on s'expliquât sur ce mot de « villes closes »; sinon, comment savoir si des localités comme Tirlemont, Lierre, Nivelles, Vilvorde, sont en cause?

« Art. 2. Il sera établi hors de l'enceinte des villes closes, dans les emplacements et suivant l'étendue à désigner par les magistrats respectifs, des cimetières qui remplaceront pour les enterrements les églises et les cimetières où l'on a été dans l'usage d'enterrer jusques ici. »

Sur cet article, le conseil ne rencontre qu'une simple indication du Grand Conseil qui voudrait y voir ajouter la men-

Digitized by Google

tion : « Les nouveaux cimetières serviront aux religieux et religieuses comme à tous autres. » Le Conseil privé croit cette insertion inutile. Ajoutons, par parenthèse, que plusieurs conseils réclament en outre un droit de contrôle sur les agissements des magistrats des villes, mais le Conseil privé ne relève pas cette demande.

« Art. 3. A l'égard des places de guerre, les nouveaux cimetières ne pourront être construits qu'à la distance de trois cents toises impériales du dernier glacis, conformément à notre ordonnance du 6 mars 1772.

« Art. 4. Le magistrat de chaque ville déterminera le nombre des cimetières dont on aura besoin pour chaque paroisse, et, en cas qu'il juge qu'un seul cimetière puisse suffire pour plusieurs paroisses en commun, nous l'autorisons à le régler ainsi, sur le pied qui lui paraîtra le plus convenable.

« Art. 5. Chacun de ces cimetières sera entouré d'un mur, et n'aura pas d'autre décoration qu'une croix de pierre au centre.

« Art. 6. Les emplacements désignés pour les nouveaux cimetières par les magistrats des villes, en conséquence de notre présent édit, seront acquis par les administrations des paroisses ou églises à qui appartiennent les cimetières actuels, aux prix à convenir avec les propriétaires, soit de gré à gré, ou à dire d'experts, et appartiendront à perpétuité aux paroisses ou églises, notre présent édit leur servant, pour cet effet, d'octroi et de lettres d'amortissement.

« Art. 7. Pour faciliter aux paroisses ou églises les moyens de faire ces acquisitions, nous voulons que leurs administrations procèdent, sous l'inspection et l'approbation des magistrats, à la vente publique et au plus offrant de leurs cimetières actuels en les divisant, pour la vente, en autant de parties qu'ils jugeront devoir produire le plus d'avantages. Bien entendu que les cimetières immédiatement contigus aux églises ne seront pas compris dans la disposition du présent article. »

En aliénant les anciens cimetières, observe ici le conseil

Digitized by Google

de Brabant, il importerait de déclarer que les acquéreurs ne pourront ni les retourner, ni les utiliser, si ce n'est comme jardins, avant quatre ou cinq ans.

« ART. 8. Comme les fonds à provenir de la vente des cimetières actuels ne pourront pas être perçus d'abord et que, d'ailleurs, ils ne suffiront pas pour l'acquisition et la construction des nouveaux cimetières, nous autoriserons les administrations des paroisses ou églises à lever par l'emprunt, au moindre intérêt que faire se pourra, sous l'approbation des magistrats respectifs, la somme qui sera jugée nécessaire pour cet effet.

« ART. 9. Pour assurer le payement des intérêts ainsi que le remboursement des capitaux qui seront levés en conséquence de l'article précédent, et pour fournir à l'entretien des cimetières, nous autorisons lesdits administrateurs à faire percecevoir, outre et par-dessus les droits funéraires qui se payent actuellement, une rétribution de trois florins pour toute personne que l'on enterrera; bien entendu que les pauvres n'y seront pas compris. Nous voulons aussi que les soldats ne soient pas sujets à cette augmentation. »

A cet article, le Conseil privé adopte un amendement proposé par le Grand Conseil : autoriser dans les cimetières des distinctions entre les places avec des prix proportionnés. La vanité y trouvera son compte et les fabriques un surcroît de recettes.

« ART. 10. L'excédent du produit de cette augmentation sur la dépense de l'entretien des cimetières et le payement des intérêts du capital levé pour chaque paroisse, sera employé chaque année à former un fonds d'amortissement. Les avisant pour le remboursement successif du capital, et lorsque ce remboursement aura été entièrement effectué, l'augmentation des droits funéraires sera réduite à un quart, qui sera privativement destiné à l'entretien des cimetières. »

Le conseil de Namur propose d'inscrire dans la loi l'obligation pour les décimateurs d'entretenir à leurs frais les nouveaux cimetières « comme ils le faisaient pour les anciens ».

Digitized by Google

« Art. 11. A cet effet, nous voulons que les administrateurs des paroisses et des églises fassent entrer, dans leurs comptes, un chapitre particulier de la recette de cette augmentation et un chapitre correspondant de la dépense, dont ils remettront chaque année une copie authentique au magistrat de la ville, et lorsque l'augmentation sera dans le cas de pouvoir être réduite au quart, les magistrats respectifs le notifieront au public. »

Sur toute cette série d'articles, nous relevons une proposition du conseil de Luxembourg qui aurait mérité quelque examen de la part du Conseil privé. C'est de confier aux magistrats seuls, et non aux administrations des paroisses, le maniement des fonds à prélever sur les habitants. Voici comment le conseil justifie cette mesure de défiance à l'égard des fabriciens : « Il ne peut qu'y avoir des risques à leur confier de ces fonds; leur régie est si peu éclairée et ils sont si peu sur le pied d'en rendre compte, que le public ne sera jamais informé du véritable état des choses; ces argents se confondront avec ceux de la fabrique, du moins quant à leur emploi, dont les curés se rendent pour ainsi dire les seuls arbitres; leur zèle toujours couvert du prétexte de la gloire de Dieu ne souffre point de deniers dans la caisse; l'église, selon eux, a continuellement besoin de quelque nouvelle décoration et les fabriciens leur sont ordinairement trop dévoués pour s'opposer à leurs volontés. »

« Art. 12. Les cimetières destinés dans quelques villes à l'enterrement des personnes qui ne sont pas de la religion catholique, nommément dans celles de nos places où il y a garnison des troupes des États-Généraux des Provinces-Unies, seront également vendus sur le pied prescrit par notre présent édit, et remplacés par des cimetières particuliers que les magistrats respectifs acquerront et feront construire hors de l'enceinte des villes. »

Le Conseil privé transcrit ici, sans l'apprécier, une observation du conseil de Brabant : « A l'exception des villes où l'on est obligé de fournir des cimetières aux troupes hollandaises, il paraît inutile d'en construire pour l'enterrement des per-

Digitized by Google

sonnes qui ne sont pas de la religion catholique, qui sont en petit nombre dans ces provinces et que l'on peut enterrer où l'on veut, pourvu que ce soit hors de l'enceinte des villes. »

« ART. 13. Les clefs de la porte de tous les cimetières seront confiées à la garde des fossoyeurs.

« ART. 14. Nous voulons que les administrateurs des paroisses de chaque ville se concertent, sous l'approbation du magistrat, sur la construction d'autant de chars couverts ou de charrettes couvertes qu'il sera jugé nécessaire pour le transport des cadavres et qui seront uniquement destinés à cet usage; notre intention étant d'ailleurs que ces chars et charrettes soient provisoirement donnés en régie et que personne ne puisse s'ingérer dans le transport des cadavres, sinon ceux qui auront été spécialement commis pour cet effet par lesdits administrateurs.

« ART. 15. Les chars pourront être attelés de deux, de quatre ou de six chevaux, à la volonté de ceux qui les emploient, et les charrettes le seront d'un seul cheval.

« ART. 16. Nous autorisons les magistrats respectifs à fixer par une ordonnance le taux de la dépense de ces transports, payable aux paroisses, suivant le plus ou le moins de décoration que les intéressés voudront y employer, bien entendu que les pauvres seront transportés sans frais.

« ART. 17. Nous n'entendons priver personne, par notre présent édit, de la liberté qu'un chacun peut avoir eue jusqu'ici de choisir le lieu de sa sépulture, pourvu que ce ne soit pas dans l'enceinte d'une ville close, ni dans une église, chapelle, oratoire ou autre édifice couvert.

« ART. 18. Nous voulons de plus que les droits funéraires, dus aux églises paroissiales, aux curés ou à d'autres, et généralement tous droits de cette nature, à l'exception seulement de ceux qui avaient pour objet le transport des cadavres, continuent à être payés sur le pied qu'on les paye aujourd'hui, et que de même les services divins se fassent à tous égards en la manière accoutumée, avec la seule différence que les cadavres n'y seront pas. »

Le conseil de Luxembourg, dont on a pu remarquer déjà

Digitized by Google

les sentiments peu sympathiques aux gens d'Église, trouve ici une nouvelle occasion de leur adresser quelques dures vérités : « Les curés perçoivent en entier, non seulement les offrandes qui se mettent sur l'autel aux grandes fêtes de l'année pendant l'office divin, duquel ils ne tirent d'ailleurs aucune rétribution particulière, mais aussi celles qui se font pendant les obsèques, dont ils sont payés suivant la taxe insérée aux mêmes statuts ; pardessus quoi, ils partagent avec la fabrique le luminaire qui a servi aux obsèques, quoique l'église en ait un besoin journalier ; et ils poussent, la plupart, leur lésine au point de partager aussi avec la fabrique les offrandes qui se jettent dans les troncs, malgré que l'intention de ceux qui les font soit naturellement de contribuer par là à l'entretien des autels auxquels ces troncs sont attachés, et nullement à une augmentation des revenus de la cure, qui sont d'ailleurs suffisants aujourd'hui pour empêcher que les curés ne continuent de s'approprier la plus grande partie des deniers de leur église, dont ils font par ce moyen retomber toute la charge de l'entretien sur les décimateurs et sur leurs paroissiens. »

« Art. 19. Finalement, nous déclarons qu'on pourra continuer à placer dans les églises des monuments, pierres sépulcrales, épitaphes, et généralement tout ce qui peut servir à conserver et perpétuer la mémoire des défunts sur le pied que cela se pratique aujourd'hui. »

Les conseils de Hainaut et de Luxembourg estiment que mieux vaudrait se taire sur ce point ; conçu en termes aussi explicites, cet article pourrait constituer un semblant d'excitation à une pratique fastueuse peu conforme à la sainteté des églises.

Comme on le voit, le Conseil privé s'est peu préoccupé des observations de détail que les derniers articles du projet ont soulevées. Il termine en proposant de rendre l'édit immédiatement exécutoire pour ce qui concerne l'enterrement dans les églises et de fixer le terme d'un an pour construire les nouveaux cimetières, dans lesquels, passé ce délai, toutes les inhumations devront avoir lieu.

Digitized by Google

VI

Le projet d'édit, tel que venait de le dresser le Conseil privé, fut transmis à l'impératrice. Il devait rester sans solution.

En effet, dès ce moment, toute trace de ce projet disparaît; il semble que le gouvernement ait renoncé à en poursuivre la réalisation; on dirait même qu'il a cessé de s'en occuper. On n'en trouve plus mention dans les archives du Conseil privé, ni dans la collection des placards, ni dans les registres aux relations adressées par Charles de Lorraine à l'impératrice, ni dans les portefeuilles de la secrétairerie d'État et de guerre, ni dans les registres de la chancellerie des Pays-Bas à Vienne.

La prudence de Marie-Thérèse est connue. A-t-elle appréhendé les résistances que la réforme pouvait soulever? A-t-elle reculé devant certaines difficultés qui devaient en sortir? On peut le croire. Après avoir hésité plusieurs mois, comme la suite va nous le montrer, elle laissa la question pendante et l'abus se maintint jusqu'à la fin de son règne.

Aussi voyons-nous se reproduire les plaintes, les récriminations qui avaient déterminé le Conseil privé à présenter un règlement.

C'est d'abord une lettre de l'évêque d'Ypres, datée du 17 mai 1777, demandant qu'il soit fait défense d'inhumer dans les églises de sa ville épiscopale. L'évêque rappelle qu'une partie de son diocèse est soumise à la France et placée sous le ressort des parlements de Paris et de Douai; conséquemment, la déclaration récente du roi Louis concernant les inhumations y a été mise en vigueur. L'évêque voudrait que les dispositions en fussent applicables à la ville d'Ypres, dont le sol marécageux rend les inhumations bien plus dangereuses que partout ailleurs.

La réponse se fit attendre; car, dans une seconde lettre, l'évêque insiste pour obtenir une prompte solution.

La consulte émanée du Conseil privé, à ce sujet, est pour nous fort instructive. Par la voix de son rapporteur, le comte Philippe de Nény, il expose d'abord que, s'il a tardé à saisir

Digitized by Google

le gouverneur de la demande isolée de l'évêque d'Ypres, c'est qu'il espérait recevoir bientôt une résolution de l'impératrice tranchant la question d'une manière générale. Voilà qui atteste qu'en mai 1777, le Conseil privé s'attendait encore à voir son projet d'édit de l'année précédente converti en décret.

Devant les instances de l'évêque, le Conseil a cru devoir s'occuper immédiatement de la question. Il rappelle qu'à propos d'une demande semblable formulée en 1774 par le chapitre et au nom de la ville de Tournai, il avait émis un avis affirmatif. Mais le gouvernement, consulté ensuite, avait répondu que « sur la demande du chapitre, comme sur la question générale, il fallait attendre que Sa Majesté s'y fût déterminée ».

Le Conseil privé doit donc s'en tenir à ce précédent et inviter l'évêque d'Ypres à attendre, lui aussi, la publication de l'édit. Remarquons, en passant, que les termes même employés par le gouverneur renferment déjà l'aveu manifeste des hésitations de Marie-Thérèse.

Ainsi, ni le chapitre de Tournai, en 1774, ni l'évêque d'Ypres, en 1777, ne purent obtenir qu'on défendît d'enterrer dans les églises de leur ville. Chose singulière, l'année suivante, le magistrat de Charleroi formula la même demande : il reçut satisfaction. Bien plus, il fut autorisé à ne permettre dorénavant d'inhumation que dans les cimetières placés hors de l'enceinte de la ville.

Faut-il en conclure que la question avait depuis fait un pas en avant et qu'elle allait être bientôt définitivement réglée? Non, à notre avis. On doit plutôt y voir la preuve que le gouvernement renonçait à son dessein de légiférer sur la matière. Il revenait à des mesures particulières; il remédiait, dans un cas isolé et par une décision purement locale, à une situation qui était pourtant commune à toutes les villes du pays; c'est donc que, dans son intention, cette situation devait persister et n'attendait pas de solution générale. Il serait difficile d'expliquer autrement les deux avis opposés émis par le Conseil privé à un an d'intervalle : il repousse la demande spéciale de

Digitized by Google

l'évêque d'Ypres, parce qu'il espère alors qu'un décret impérial va résoudre partout la question; s'il approuve, au contraire, l'année d'après, une pétition identique du magistrat de Charleroi, c'est qu'il a renoncé à cet espoir et qu'il croit le projet d'édit sur les cimetières abandonné.

Eug. Duchesne.

Digitized by Google

JAMAIS

SAYNÈTE DE DÉBUTS, A DEUX PERSONNAGES.

LA SCÈNE SE PASSE A PARIS, DANS LE BOUDOIR D'UN DIRECTEUR DE THÉATRE, VERS 1854.

SCÈNE PREMIÈRE.

Firmin introduit Hélène, de son bureau, dans le boudoir.

FIRMIN.

Déjà l'heure ! Entrez là. Pardon. Daignez m'attendre,
Madame, et dans l'instant je pourrai vous entendre.

(*Il la laisse seule.*)

SCÈNE II.

HÉLÈNE.

C'est lui ! quelle surprise ! — Eh ! qu'importe ! — Pourtant
Il m'est bon de pouvoir respirer un instant.

(*Elle s'assied sur un sopha.*)

— Il a changé de nom... comme moi ; c'est l'usage.
Moi, j'ai changé de nom, hélas ! et de visage !..
Il est toujours le même et je l'ai reconnu.
Me reconnaîtra-t-il ? Oh ! le doute ingénu !
Qui me soupçonnerait sous ce voile bleuâtre ?
Mais, après tout, il est directeur de théâtre,
Je suis artiste et pour employer mon talent,
Il faut qu'il l'apprécie et non qu'il soit galant.
Puis, s'il se souvenait de notre ancienne... histoire,
S'être épousés n'est pas un cas rédhibitoire.
— A moins que...

(*Elle se lève, visite le boudoir, puis regarde par la fenêtre dans le théâtre.*)

Ce boudoir !... Ah ! bien jeunes, ici,

Digitized by Google

Nous avons débuté, combattu, réussi.
— Tout est remis à neuf — Ce portrait, c'est son frère.
— Le mien, dans un album banal... ou funéraire.
— Il faudrait une glace où se mirer debout
Ici ; là, des fauteuils, un guéridon... Partout
Ces riens donnant au reste un cachet... Mais si l'âme
Est absente, c'est donc qu'il y manque une femme.
— A quoi pensé-je là?

(*Elle se regarde dans la glace.*)

Dieu ! que tout est changé
En moi !

(*Elle met un peu d'ordre à sa toilette.*)

Je suis venue en un tel négligé !

(*Entendant ouvrir la porte, elle se rassied.*)

Le voici !

SCÈNE III.

FIRMIN *sans l'observer, et ayant en main la lettre d'Hélène.*

Je suis libre et tout à vous, Madame.
(*Négligemment.*)
Vous avez en province un renom dans le drame,
Mais c'est le long chemin que là vous avez pris :
Un succès hors les murs compte à peine à Paris ;
La valeur d'un artiste est toujours contestée
Si par la capitale elle n'est constatée.
(*Consultant la lettre.*)
Paris connaît le nom de Madame Yve... Mais
Ne l'a-t-il jamais vue à la scène?

HÉLÈNE, *embarrassée.*

Jamais.

FIRMIN.

Je dois donc du public représenter le doute
Et vous m'excuserez si l'examen vous coûte.
(*Lui montrant sa lettre.*)
Vous-même, vous l'avez, d'ailleurs, sollicité.
Un seul mot suffira, quelques fois répété.
Que de choses on dit d'un mot bref et suprême !
Ce mot, je ne le veux tenir que de vous-même ;
Vous n'en avez dit qu'un, mais d'un ton si frappant !
Nous nous en servirons en le développant.

(*Il s'assied.*)

Je ne vous cache point qu'à la mode en province,

Digitized by Google

Le drame ici conserve une vogue assez mince.
Oh ! certe, il a repris sur la tradition
Sa liberté d'allure et d'observation,
Mais il est rare, après ce débarras utile,
Que l'artiste ou l'auteur lui rende le grand style.
— Commençons par des traits légers, dont on sourit ;
La scène aussi s'égaye aux grâces de l'esprit
Et c'est à l'infini que la femme y varie
Les travestissements de la coquetterie.
Tantôt, on a guetté de l'œil nos soins constants,
Et le bouquet de bal qu'on espéra longtemps,
Et ce cher cotillon conquis sur une amie ;
Mais, s'il nous prend un jour l'étrange bonhomie
De vous interroger : « Ma voix, mes yeux, mes traits,
« Ne vous ont-ils rien dit ? » on s'étonne...

HÉLÈNE, *jouant l'ingénuité.*

Jamais !

FIRMIN.

D'autres fois, on rougit lorsqu'un cousin, trop tendre,
Ne sait à demi-mots, le fat, se faire entendre,
Qu'il vous tutoie encore et dit : « Si tu m'aimais ! »
Cher couteau qu'il vous met sur la gorge.

HÉLÈNE, *jouant la minauderie.*

Jamais !

FIRMIN, *se levant, toujours négligemment.*

Ailleurs, la Galathée, en fuyant, nous agace
Et le *non* vaut cent *oui*, s'il est dit avec grâce :
« De son cœur est-on maître ? Et si je me permets
« De vous trouver charmante, est-ce un crime ? »

HÉLÈNE, *jouant la coquetterie.*

Jamais !

FIRMIN.

Ne supposons plus rien, quittons les ingénues
Et cherchons de grands traits en des œuvres connues.
(*Il se case dans un fauteuil.*)
D'abord, nous conspirons, et vous, amante et sœur,
Vous êtes l'héroïne exaltée à l'honneur ;
Or, vous avez surpris un entretien sinistre
Du faible Louis XIII avec son grand ministre,
Et, du premier élan de l'admiration,
Vous avez révélé la conjuration.
Ce sont les conjurés que Richelieu demande ;

Digitized by Google

Mais vous vous appelez Diane de Mirmande.
« Le sauver pour une heure est ne le sauver point, »
Dit-il ; mais vous restez inflexible en ce point.
En vain, des sentiments sacrés de la nature
Il se fait contre vous des engins de torture :
Votre frère mourra si vous ne parlez... Mais
Il arrive un moment où vous criez : Jamais !

HÉLÈNE, *récitant le rôle de Diane* [1].

En vain à me tenter le démon s'évertue :
Ma résolution s'est changée en statue !

FIRMIN.

Quand Rachel s'arrêtait sur ce vers, on croyait
Voir l'obstination qui se pétrifiait.

HÉLÈNE.

Il est bon d'observer, Monsieur, que sur la scène
Le mouvement croissant du sujet nous entraîne,
Qu'au lieu d'un directeur, tranquillement assis,
Qui résume les faits en quelques mots précis,
Nous voyons devant nous se dérouler le drame,
Nous y mettons les yeux, la voix, le corps et l'âme,
Nous cessons d'être nous, nous sommes une sœur
Au supplice, une amante aux pieds de l'oppresseur ;
Alors, le cœur éclate et l'on crie éperdue :
Ma résolution s'est changée en statue !

FIRMIN, *prenant le rôle de Richelieu.*

Quelle tête de fer !

HÉLÈNE (*Diane*).

Monsieur de Richelieu,
Le génie est bien grand que vous tenez de Dieu ;
Mais l'histoire dira que dans votre œuvre immense,
Il manque une grandeur suprême : la clémence !

FIRMIN *l'observant, à part.*

Ce beau regard, lançant sous le voile un éclair !
Ce cœur qui s'ouvre à vous, où l'on semble voir clair !
... Si c'était... !

(*Hélène, gênée, tousse. Il se reprend.*)

Ah ! pardon ! Vous disiez : « La clémence. »
(*Jouant Richelieu.*)
Pas même celle-là : voici la grâce.

1 *Diane*, par Émile Augier.

Digitized by Google

HÉLÈNE (*Diane*).

Quoi?

FIRMIN (*Richelieu*).

Votre obstination a triomphé de moi!
— La clémence! un mot saint dans les vers des poètes,
Madame! — Mais passons... à Venise.— Vous êtes,
Grâce, amour, loyauté, tout ce que Dieu donna
De candeur à la femme... enfin, Desdemona.
Mais Othello se prend d'une rage jalouse :
Il a levé la main sur vous, vous son épouse!
Et voilà qu'il brandit de ces tisons moqueurs
Que Shakspeare empruntait au volcan des grands cœurs.
Mais, lorsqu'au dépourvu nous prend la calomnie,
Avant de s'en blesser, on s'en effraye, on nie;
C'est ce sentiment-là qu'un mot doit exprimer.
Bien souvent, quand l'amant a cessé de l'aimer,
Que l'époux du devoir a rompu l'équilibre,
La femme, abandonnée, a pu se croire libre.
Ici, rien de pareil : l'amour a tous ses droits.
Le More arrive donc, la foudre dans la voix;
Il raille et ses sifflets le lacèrent lui-même,
Il maudit et se brûle à son propre anathème;
Si rien peut le sauver de sa fougueuse erreur,
Ce sera ce beau cri de naïve terreur,
D'indignation chaste et de pureté d'âme
Que, de vos lèvres, fait jaillir l'outrage infâme.
Il s'avance, bavant les injures :

Eh! mais! [1]

Ne fûtes-vous donc pas adultère?

HÉLÈNE, *jouant Desdemona.*

Jamais,

Foi de chrétienne!

FIRMIN (*Othello*).

Vrai!

HÉLÈNE (*Desdemona*).

Je jure sur mon âme!
Sur ma part de salut! Je suis honnête femme!
(*A part.*)
Quel feu dans son regard! M'interrogerait-il?
(*Haut et s'asseyant.*)
Monsieur, en distinguant, vous fûtes trop subtil :

1 Traduction d'Alfred de Vigny.

Digitized by Google

« Quand l'époux, disiez-vous, a rompu l'équilibre,
La femme dédaignée a pu se croire libre. »
Non. Est-ce qu'on perd tout en perdant le bonheur?
L'amour n'entraîne pas dans sa chute l'honneur;
Au droit d'interroger si le mari renonce,
Je plains celle qui doit esquiver la réponse.

FIRMIN.

J'admirais en ceci l'artiste, sans savoir
Que la femme y mettait la fierté du devoir.

HÉLÈNE, *gênée, se levant.*

Si nous laissions la femme et reprenions l'artiste?

FIRMIN, *après une hésitation, se levant.*

Eh bien! vous voilà reine, et dans un temps fort triste,
Reine d'Espagne, mais sous un roi fainéant;
Vos États, votre cœur, tout va dans le néant.
Un homme — il sort du peuple avec un fier génie —
Du pays, de la reine, arrête l'agonie :
Don César! Vous l'aimez, car il rend, à la fois,
La vie à votre cœur, à l'Espagne des lois.
Mais l'intrigue, qui grouille au fond des décadences,
Distille lâchement le venin des vengeances,
Et, lorsque tout renaît pour le peuple ébloui,
Prend le ministre au piège et la reine avec lui.
Il se révolte et tue, à vos pieds, cet infâme
Qui renverse la reine en insultant la femme.
Mais Ruy Blas — c'est Ruy Blas — pour vous tirer d'erreur,
S'est nommé : Vous aimiez un laquais! Quelle horreur!
Vous vous trouvez, la nuit, seule, devant ce traître
Qui vient, pour vous sauver, d'assassiner son maître.
Pardonner! Il s'accuse, il se traîne, il se tord;
Vous ne pardonnerez qu'en face de la mort :
Que voulez-vous? — Que vous me pardonniez, Madame.

HÉLÈNE, *jouant la reine.*

Jamais.

FIRMIN (*Ruy Blas*).

Jamais! Bien sûr?

HÉLÈNE (*la reine*).

Non, jamais!

(*Firmin hésite, Hélène lui souffle son rôle.*)

Digitized by Google

HÉLÈNE.

« Triste flamme! »

FIRMIN, *répétant machinalement.*

Tristeflamme...

Pardon! Oui, j'ai joué ce drame;
Je m'appelais Firmin, alors, non ce Firmin
Si grand qu'il enlevait Molière haut la main.

HÉLÈNE.

Vous avez pu quitter une place si haute.

FIRMIN.

Elle me rappelait des malheurs, une faute
Peut-être, un souvenir enfin, trop douloureux
A porter sous le masque.

HÉLÈNE.

Oh! oui, l'homme est heureux :
Au ton de ses chagrins il change sa conduite;
Une femme, à jouer en deuil serait réduite.

FIRMIN.

Béni soit l'art s'il peut être pour un grand cœur
L'urne sainte où se boit l'oubli de la douleur!

HÉLÈNE.

Reprenons.

FIRMIN, *après un effort.*

Oui. — D'abord, le vers se précipite,
Se heurte : un vrai torrent, mais où le cœur palpite.
(*Jouant Ruy Blas.*)
Je ne suis pas coupable autant que vous croyez.
Je sens : ma trahison, comme vous la voyez,
Doit vous paraître horrible. Oh! ce n'est pas facile
A raconter. Pourtant, je n'ai pas l'âme vile.
Je suis honnête au fond.— Cet amour m'a perdu. —
Je ne me défends pas; je sais bien, j'aurais dû
Trouver quelque moyen. — La faute est consommée.
— C'est égal, voyez-vous, je vous ai bien aimée!

HÉLÈNE (*la reine*).

Monsieur!

FIRMIN, *agité.*

Bien aimée! oui!

Digitized by Google

HÉLÈNE.

Vous vous trompez.

FIRMIN.

Pardon!

— Je passe à la réplique, allez :

« Mon cœur se rompt.

HÉLÈNE (*la reine*).

Que voulez-vous ?

FIRMIN (*Ruy Blas*).

Que vous me pardonniez, Madame.

HÉLÈNE (*la reine*).

Jamais !

FIRMIN, *l'arrêtant.*

Vous y mettiez plus de noblesse d'âme
Tantôt.
Jamais ! bien sûr !

HÉLÈNE (*la reine*).

Non, jamais !

FIRMIN, *l'arrêtant.*

Eh bien, non,
Ce n'est pas assez fier, une reine!

HÉLÈNE.

Pardon
A mon tour. J'oubliais de dépouiller la femme.
(*Reprenant le rôle.*)
Jamais !

FIRMIN (*Ruy Blas*).

Jamais, bien sûr?

HÉLÈNE (*la reine*).

Non; jamais !

FIRMIN (*Ruy Blas*).

Triste flamme,
Éteins-toi !

Digitized by Google

HÉLÈNE (*la reine*).

Que fait-il ?

FIRMIN (*Ruy Blas*).

Rien. Mes maux sont finis.
Rien. Vous me maudissez et moi je vous bénis.
Voilà tout.

HÉLÈNE (*la reine*).

Don César!

FIRMIN (*Ruy Blas*).

Quand je pense, pauvre ange,
Que vous m'avez aimé !

HÉLÈNE (*la reine*).

Quel est ce philtre étrange?
Qu'avez-vous fait? Dis-moi ! Réponds-moi ! Parle-moi!
César, je te pardonne et t'aime, et je te croi.

FIRMIN (*Ruy Blas*).

Je m'appelle Ruy Blas!

HÉLÈNE (*la reine*).

Ruy Blas, je te pardonne.

FIRMIN, *à part.*

Quel noble et saint accent! Comme il impressionne!
Je m'appelle...
Firmin.

HÉLÈNE, *le reprenant.*

Ruy Blas.
— C'est votre tour
D'oublier le sujet...

FIRMIN.

Pour rentrer dans l'amour!
Je vous ai reconnue.

HÉLÈNE, *souriant amèrement.*

Oh! c'était difficile.

FIRMIN.

Hélène, le talent vous distingue entre mille.

Digitized by Google

HÉLÈNE.

Ce que j'attends de vous, c'est un engagement.

FIRMIN.

Vous veniez ignorant mon nom?

HÉLÈNE.

Absolument.

FIRMIN.

Vous n'avez pu me voir, pourtant, sans reconnaître...

HÉLÈNE.

Un artiste de goût qui peut, qui doit peut-être,
Réparant le passé, rendre à mon avenir
La scène de Paris dont j'ai dû me bannir.

FIRMIN.

Mais c'est vous qui pouvez me rendre l'existence,
Hélène.

HÉLÈNE.

Madame Yve attend votre sentence.

FIRMIN.

(*Il hésite, va et vient, puis se décide.*)
Eh bien! un nouveau drame est à l'étude encor;
Le grand rôle est surtout un mari : le butor
— Sait-on quel premier pas nous mène à la rupture? —
A brisé les plus doux liens de la nature.
Je comprends mieux le but du poète aujourd'hui,
Ce n'est pas moi qui vais philosopher, c'est lui :
« Eh! Madame, sait-on ce qu'on fait quand on aime?
« On se croit tout permis envers l'autre soi-même,
« On se sent tellement liés, ne faisant qu'un,
« Que l'on ne veille plus sur le bonheur commun,
« Et, si l'on se quittait, on se dit, ô folie,
« Qu'on reviendrait tous deux l'un vers l'autre; on oublie
« Que l'on a devant soi, dans son intégrité,
« Un être dont le cœur veut être respecté,
« Une âme délicate ou fière, une personne
« Qu'on doit plus ménager, plus elle s'abandonne.
« Vienne l'heure où le couple aux conflits est livré,
« Hier inséparable, aujourd'hui séparé,
« On s'étonne d'abord, on doute, à peine on souffre;
« Bientôt on aperçoit la profondeur du gouffre,
« On veut... Est-ce qu'on doit faire le premier pas?
« Chaque jour, on attend l'autre qui ne vient pas

Digitized by Google

« Un point d'honneur mesquin nous cloue à l'impuissance
« Et chaque heure perdue envenime l'absence ;
« Il faut se résigner à l'apparent oubli,
« Se mettre à vivre seul et presque enseveli,
« Et, comme elle a subi la même lutte en elle,
« La rupture, impossible, apparaît éternelle !
« Pour la première fois alors, on sent combien
« L'amour exige un peu de respect pour gardien ;
« Mais on trouve partout, tel qu'un douloureux hôte,
« L importun souvenir où l'on sent une faute. »

HÉLÈNE.

Et la femme?

FIRMIN.

« Ah! ses maux ignorés, ses combats,
« Sur le cœur de l'époux, ne ricochent-ils pas?
« Leur heureuse habitude était de tout se dire :
« Ne plus rien savoir d'elle est un profond martyre.
« Sous chacun de ses pas, on suspecte un danger :
« On ne peut plus, l'aimant encor, la protéger. »

HÉLÈNE.

Ah! qui dira combien elle souffre! Je passe
L'isolement qui fait de la vie une impasse,
La carrière à refaire avec plus de péril,
L'honneur plus difficile à garder dans l'exil,
Le doute qui vous suit en tout lieu! Mais la femme,
Que devient-elle après ce ridicule drame?
Son cœur — elle a son cœur — devra-t-il comprimer
Tout ce qu'il tient de Dieu pour battre et pour aimer :
Le culte du foyer, le rêve d'être mère,
Et même la clémence, inutile chimère,
Tandis qu'à chaque instant elle a devant les yeux
Comme au mur d'un tombeau le reptile odieux,
Les détails écœurants qui firent la rupture,
Les mots, bourreaux cruels, et, dernière torture,
La crainte du soupçon injuste et peu jaloux
Qui sur tout le passé rassure au loin l'époux.
Ah! le poète a-t-il pénétré cette épreuve?
A-t-il peint sur le vrai cette sorte de veuve?
Je réclame le rôle où s'épanchent ses pleurs
Et j'aurai des accents à déchirer les cœurs.

FIRMIN.

Je jouerai le mari. Dans un regret austère,
Il s'enferme au travail, abri du caractère,

Digitized by Google

Il fuit tous les plaisirs, partagés autrefois;
Tous les autres amours lui semblent faux et froids;
Sans chercher à ses torts une banale excuse,
S'il craint d'affreux périls, c'est lui seul qu'il accuse;
Il n'en a plus le droit, il est encor jaloux;
Mourir pour lui sauver l'honneur lui serait doux,
Mais qu'il la voie un jour, quel rayon de lumière!
Il la retrouve belle et courageuse et fière;
L'orgueil dont il souffrit, il en est enchanté,
Il ne lui voudrait pas moins de sévérité;
Il voudrait... Il se jette à ses pieds, il lui crie :
« Voyez l'homme souffrant et la maison flétrie;
« Ah! j'aurais dû courir tomber à vos genoux!
« Je ne puis pas aimer d'autre femme que vous,
« Que toi! Pardonne-moi cette stupide ivresse,
« Je réparerai tout à force de tendresse!
« Nous reprendrons, avec une nouvelle ardeur,
« L'amour dans sa jeunesse et l'art dans sa grandeur. »

HÉLÈNE.

L'art! Vous improvisiez!

FIRMIN.

A nous deux, chère Hélène,
Nous nous emparerons, en maîtres, de la scène;
Nous la ferons frémir sous nos bonheurs constants,
Nous la repeuplerons de héros palpitants;
Un passé de tendresse et de succès nous lie,
Vois le bel avenir qui nous réconcilie!
Nous revivrons dans l'art et l'amour désormais,
Et nous ne cesserons de nous aimer.

(*Il lui tend les bras.*)

HÉLÈNE, *se jetant dans ses bras.*

Jamais!

Digitized by Google

RELIGION OU IRRÉLIGION DE L'AVENIR

L'irréligion de l'avenir, étude de sociologie, par M. Guyau. 1 vol. in-8° de xxviii-480 pages. Paris, Alcan, 1887.

Il y a cinq ans, paraissait, sous le titre de *Natural Religion*, un livre qui fit grand bruit dans le public anglais. L'auteur anonyme, — qu'on a su, depuis lors, être M. le professeur J. Seeley, — établissant en quelque sorte le bilan religieux de notre époque, concluait que la religion de l'avenir emprunterait ses matériaux simultanément à la notion du devoir, à l'amour du vrai et au sentiment du beau, c'est-à-dire à la morale, à la science et à l'art. Elle serait une religion de la *Culture* au sens allemand du mot, une Église ouverte à « la vaste communion de tous les esprits inspirés par la culture et par la civilisation de l'époque », ayant pour clergé « des éducateurs populaires, soumis, non à des conditions de foi, mais seulement à des conditions de moralité et de compétence » [1].

Voici un ouvrage français où, sous un titre tout opposé, — *L'irréligion de l'avenir*, — un écrivain bien connu par des travaux de premier ordre sur la psychologie et la morale, M. Guyau, vient de soutenir à peu près la même thèse que M. Seeley. Seulement, — tandis que ce dernier déclarait se placer au point de vue « des écoles extrêmes », et non au sien, afin de rechercher ce qui subsisterait de la religion, si leurs efforts venaient à l'emporter, — M. Guyau nous donne ses conclusions comme l'expression de sa propre pensée, le

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 octobre 1882.

Digitized by Google

résultat mûri de son travail mental. De là, dans son ouvrage, un ton de sincérité et une valeur originale qui s'harmonisent avec le caractère personnel du style pour nous donner, malgré la nature abstraite du sujet, une œuvre des plus captivantes. On a beau, d'ailleurs, se prétendre indifférent à la question religieuse : que nous en ayons conscience ou non, elle s'impose à nous, tout comme la question sociale; ou plutôt les deux n'en font qu'une — plus même que ne semble l'admettre M. Guyau.

I

L'ouvrage se divise en trois parties. Dans la première, l'auteur étudie la nature et le développement des religions. Dans la seconde, il montre à l'œuvre le travail de dissolution qui s'opère dans tous les cultes actuels. Dans la troisième, il essaye de prévoir quel sera l'avenir du sentiment religieux et de ses principaux éléments.

Je passerai rapidement sur les chapitres qui esquissent le développement du sentiment religieux, depuis sa première apparition observable sous forme d'un culte rendu aux phénomènes de la nature, aux corps célestes et aux objets personnifiés. L'auteur insiste à juste titre sur la portée *sociomorphique* de la religion, qui n'est pas seulement, même dans ses manifestations les plus embryonnaires, une affaire de contemplation, de raisonnement ou de sentiment, mais qui implique surtout l'établissement d'une *société* avec les dieux. Pour établir comment les peuples primitifs ont dû concevoir et réaliser ce lien de société, il recourt, avec toute l'école anthropologique contemporaine, à l'étude des sauvages actuels, chez qui il retrouve les rudiments de ce qui a formé, par une évolution graduelle, les cultes les plus raffinés des nations civilisées. Ce travail de reconstitution historique est aujourd'hui achevé dans ses lignes principales. M. Guyau, cependant, trouve moyen d'en rajeunir les principales déductions, en les confirmant par une série d'arguments où la psychologie tient autant de place que l'ethnographie et l'histoire.

Digitized by Google

Après avoir insisté sur le caractère progressif de l'évolution qui, non seulement, a fait passer l'humanité du naturisme au polythéisme et de celui-ci au monothéisme, mais qui encore a successivement introduit dans la conception de la divinité la notion de puissance, d'intelligence et enfin de moralité, il montre, en ces termes, comment le progrès s'est accentué au sein des religions supérieures :

« Grâce à l'idée de sanction, entée sur celle de Providence, la religion prend un caractère vraiment systématique; elle vient se rattacher aux fibres mêmes du cœur humain. Devenus les instruments du bien dans l'univers, les dieux, au moins les dieux souverains, servent à rassurer notre moralité; ils deviennent, en quelque sorte, la morale vivante. Leur existence n'est plus seulement constatée physiquement, elle est justifiée moralement par l'instinct social qui s'y attache comme à sa sauvegarde suprême. »

L'idée d'une intervention divine pour rétablir l'ordre social, pour punir ou récompenser, fut d'abord tout à fait étrangère à l'idée d'une continuation de la vie après la la mort. C'est seulement plus tard que s'introduisit la notion d'une rémunération posthume. Quand l'homme eut constaté que le mal n'est pas toujours expié dans la vie actuelle, il se tourna vers la vie future pour obtenir la réparation de l'injustice, qu'il ne peut jamais se résigner à voir définitivement triomphante dans le monde.

La sanction religieuse, étant au fond l'extension des rapports sociaux aux rapports avec les dieux, a pris successivement les trois formes de la pénalité humaine. Au début, elle n'est que la vengeance, le mal rendu pour le mal. En se subtilisant, cette idée devient celle d'expiation, qui n'a aucune utilité comme correction ou prévention, mais qui est un simple rétablissement de symétrie pour le plaisir de l'intelligence. Enfin, apparaît l'idée que le châtiment est une leçon.

Il faut noter que le progrès de la religion a été exactement parallèle au progrès des relations sociales, qui, lui-même, a entraîné le progrès de la moralité intérieure, de la conscience. « Les dieux se sont d'abord partagés en deux camps, les bien-

Digitized by Google

faisants et les malfaisants, qui ont fini par être les bons et les méchants ; puis ces deux légions se sont absorbées dans leurs chefs respectifs, Ormuzd et Ahrimane, dans Dieu et dans Satan, dans un principe de bien et dans un principe de mal. Ainsi, par un dualisme nouveau, on dédoublait les esprits et on les rangeait en deux classes, comme on avait déjà séparé les esprits des corps. Enfin, le principe du bien a subsisté victorieusement sous le nom de Dieu : il est devenu la personnification de la loi morale et de la sanction morale, le souverain législateur et le souverain juge, en un mot, la loi vivante dans la société universelle, comme le roi est la loi vivante dans la société humaine. Aujourd'hui, Dieu tend à devenir la conscience même de l'homme élevée à l'infini, adéquate à l'univers. Pour les derniers et les plus subtils représentants du sentiment religieux, Dieu n'est plus même que le symbole de la moralité et de l'idéal. On peut voir dans cette évolution des idées religieuses le triomphe graduel du sociomorphisme, puisqu'elle est caractérisée par l'extension à l'univers de rapports sociaux qui vont sans cesse se perfectionnant entre les hommes. »

Le culte extérieur et le rite, en se liant à des sentiments élevés, ont pris dans toutes les grandes religions un caractère symbolique et expressif qu'ils n'avaient pas dans les pratiques de la sorcellerie primitive ; par là ils sont devenus esthétiques et c'est ce qui a rendu le culte durable.

Il arrive parfois que le sentiment esthétique finit par s'affaiblir, pour laisser place à une sorte de routine machinale, à mesure que la religion perd la vivacité de ses sentiments originaires. Toutefois, le culte extérieur peut aussi se raffiner sous la forme de culte intérieur : « A l'incantation, à l'offrande matérielle, aux sacrifices des victimes succède le culte intérieur, c'est-à-dire la prière intérieure avec l'offrande tout intérieure de l'amour, avec le sacrifice tout intérieur des passions égoïstes... Ainsi le caractère primitivement sociomorphique du culte est allé se subtilisant de plus en plus : la société semi-matérielle avec les dieux est devenue une société toute morale avec le principe même du bien

Digitized by Google

qui continue cependant d'être représenté comme une personne, comme un maître, comme un père, comme un roi. »

La plus haute forme du culte intérieur est l'amour de Dieu, où sont venus se résumer tous les devoirs de la morale religieuse : « L'adoration ne répond encore qu'au respect des puissances; l'amour est une union plus intime. L'amour de Dieu est une manifestation partielle du besoin d'aimer qui se produit chez toute créature humaine. Ce besoin est assez grand pour ne pas se trouver toujours satisfait dans le milieu réel au sein duquel nous vivons... Notre cœur se sent par moments plus grand que le monde et cherche à le dépasser. »

Si l'amour de Dieu n'est souvent qu'une déviation de l'amour humain, il renferme, à côté de l'élément en quelque sorte sentimental, un élément moral qui est allé se détachant de plus en plus avec le progrès des idées : « Dieu étant le principe même du bien, l'idéal moral personnifié, l'amour de Dieu a fini par être l'amour moral proprement dit, vertu à son premier degré, sainteté à son achèvement. L'acte intérieur de charité est ainsi devenu l'acte religieux par excellence, où s'identifient la moralité et le culte intérieur : les œuvres et le culte sont la simple traduction au dehors de l'acte moral. En même temps, dans les plus hautes spéculations de la théologie philosophique, la charité a été conçue comme embrassant à la fois tous les êtres dans l'amour divin, par conséquent comme commençant à réaliser une sorte de société parfaite où tous sont en un et un en tous. Le caractère social et moral de la religion atteint ainsi son plus haut degré de perfectionnement, et Dieu apparaît comme une sorte de réalisation mystique de la société universelle *sub specie æterni*. »

II

Nous venons de voir que l'évolution religieuse se traduit, au dire de M. Guyau, par une épuration graduelle des sentiments qui sont au fond de toute religion. Il semblerait donc, à en juger d'après ce qui se passe dans les autres sphères de l'activité humaine, que, sauf événement imprévu, cette évolu-

Digitized by Google

tion doive se poursuivre, en s'accentuant, dans la même direction ; — c'est-à-dire que, d'une part, les éléments essentiels du sentiment religieux iront en se spiritualisant sans cesse davantage, d'autre part, que les théories religieuses les plus conformes à l'esprit du temps gagneront un nombre croissant d'adeptes parmi les sectateurs des différents cultes. Cependant, telle n'est pas la conclusion de M. Guyau. A l'en croire, la religion, à force de se perfectionner, finira par s'anéantir. Voyons comment il s'efforce de le démontrer.

Examinant les nuances actuelles du sentiment religieux, il distingue la foi dogmatique étroite, la foi dogmatique large et la foi symbolique ou morale.

La foi dogmatique étroite, qui trouve son expression la plus complète dans le catholicisme, est une véritable renonciation de la pensée qui abdique sa liberté. Suivant la définition même donnée par le concile du Vatican, celui qui a la foi ne croit pas « à cause de la vérité intrinsèque » des choses révélées, mais « à cause de l'autorité divine qui les a révélées ». Cette foi est naturellement en lutte avec la libre-pensée et la science; celles-ci, en effet, ne considèrent jamais une chose comme vraie que jusqu'à nouvel ordre et tant qu'elle n'est sérieusement mise en doute par personne. D'autre part, la foi dogmatique et absolutiste mène à l'intolérance, d'abord théorique, puis pratique : « La tolérance, quand elle paraît, marque l'affaiblissement de la foi : une religion qui en comprend une autre est une religion qui se meurt. » Cet état de choses ne peut disparaître que quand nous cessons de croire en une société très réelle avec nos dieux, quand nous les voyons se fondre en de simples idéaux : « Les idéaux n'ont jamais le caractère exclusif et intolérant des réalités » [1].

[1] Jusqu'à présent, on avait généralement fondé la tolérance sur le respect de la personne et de la volonté. Il faut, disait-on, que l'homme soit libre de se tromper et même de mal faire, au besoin. « Rien de plus vrai, écrit M. Guyau; mais il est un fondement encore plus solide de la tolérance qui tend à se faire reconnaître de plus en plus, à mesure que se dissout la foi dogmatique : c'est la *défiance* à l'égard de la pensée humaine et aussi de la volonté, qui ne sont même pas libres de ne pas se tromper et dont tout article de *foi* absolue doit être nécessairement aussi un article

Digitized by Google

Par dogmatisme large, l'auteur entend la foi qui abandonne à l'interprétation individuelle du croyant les textes réputés infaillibles dans la lettre, en un mot, le protestantisme orthodoxe. « Le protestantisme, quoique d'un ordre plus élevé dans l'évolution des croyances, demeure pourtant aujourd'hui une marque de faiblesse d'esprit chez ceux qui persistent à s'y arrêter après les premiers pas faits vers la liberté de la pensée : c'est un arrêt à moitié chemin. Au fond, les deux orthodoxies rivales qui, de notre temps, se disputent les nations civilisées étonnent également celui qui a été élevé en dehors d'elles. »

La foi dogmatique, étroite ou large, peut-elle subsister indéfiniment devant la science moderne ?

Il y a dans la science deux parties : l'une constructive, l'autre destructive. La partie constructive est déjà assez avancée, dans nos sociétés modernes, pour répondre à certains désidérata de l'esprit humain que le dogme se chargeait jadis de satisfaire (par exemple : la genèse du monde, la filiation des espèces, etc.). Mais la science n'a pas moins d'importance par son influence dissolvante et destructive. Les sciences naturelles ont renversé les traditions de presque toutes les religions. Les sciences physiologiques et psychologiques nous expliquent d'une façon naturelle une foule de phénomènes du système nerveux où l'on était forcé jusqu'alors de voir du merveilleux ou de la supercherie, du divin ou du diabolique.

Enfin, les sciences historiques attaquent les religions, non pas seulement dans leur objet, mais en elles-mêmes. « La foi religieuse tend à être remplacée par la curiosité des religions : nous comprenons mieux ce à quoi nous croyons moins et

d'erreur. Aussi dans les sociétés actuelles la tolérance devient non plus seulement une vertu, mais une simple affaire d'intelligence... Par le seul développement de l'intelligence qui fait entrevoir à chacun l'infinie variété du monde et l'impossibilité de donner une solution unique des problèmes éternels, chaque opinion individuelle prend une valeur à nos yeux; c'est un témoignage, rien de plus ni de moins, dans l'enquête tentée par l'homme sur l'univers, et chaque témoin comprend qu'il ne peut pas à lui seul former un jugement définitif, une conclusion dogmatique et sans appel. »

Digitized by Google

nous nous intéressons davantage à ce qui ne nous effraye plus d'une horreur sacrée. Mais l'explication des religions positives apparaît comme tout le contraire de leur justification : faire leur histoire, c'est faire leur critique. Quand on veut approcher du point d'appui qu'elles semblaient avoir dans la réalité, on voit ce point reculer peu à peu, puis disparaître, comme lorsqu'on s'approche du lieu où paraissait se poser l'arc-en-ciel : on avait cru trouver dans la religion un lien rattachant le ciel à la terre, un gage d'alliance et d'espérance : c'est un jeu de lumière, un effet d'optique que la science corrige en l'expliquant. »

Déjà la croyance aux oracles et aux prédictions a partout disparu. La foi au diable va s'affaiblissant d'une façon incontestable : « Le sort de Javeh et celui de Lucifer sont liés : anges et diables se tiennent par la main comme dans les rondes fantastiques du moyen âge : le jour où Satan et les siens seraient définitivement vaincus et anéantis dans l'esprit du peuple, les puissances célestes ne leur survivraient guère. »

La foi « symbolique et morale » n'a guère plus d'avenir aux yeux de M. Guyau. Sous cette dénomination, il vise ceux qui prétendent retrouver dans leurs textes sacrés l'ensemble des vérités morales et scientifiques proclamées par notre époque ou même qui, tout en se refusant à voir dans ces textes autre chose que des traditions humaines, en font cependant le chef-d'œuvre religieux de l'humanité. Il est inutile de démontrer à quel point les premiers pèchent contre la réalité historique. Quant au point de vue des seconds, il est séduisant, mais trop étroit. Comme les disciples de Pythagore, d'Épicure et même de Comte, les protestants libéraux de cette catégorie tendent à identifier un homme avec la vérité définitive, en proclamant qu'avant lui personne n'avait vu la vérité, qu'après lui personne ne la verra mieux. Or, « une telle croyance est une négation implicite : 1° de la continuité historique qui fait qu'un homme de génie est toujours plus ou moins l'expression de son siècle et qu'il ne faut pas rapporter à lui seul tout l'honneur de sa propre pensée; 2° de l'évolution humaine qui fait qu'un homme de génie ne

Digitized by Google

peut pas être l'expression de tous les siècles; que son intelligence sera nécessairement dépassée un jour par la pensée humaine en marche; que la vérité découverte par lui n'est pas la vérité tout entière, mais un simple moyen pour découvrir des vérités nouvelles, un anneau dans une chaîne sans fin. »

La critique historique de l'Allemagne, tout en professant la plus grande admiration pour le fondateur du christianisme, nous entraîne bien loin de l'homme-type que se figurent les néo-chrétiens et de l'homme-dieu qu'adoraient les chrétiens primitifs. Il n'y a plus de raison pour admettre un reste de révélation ou un reste d'autorité sacrée qui appartiendrait aux Évangiles plus qu'aux Védas ou à tout autre livre religieux. Si la foi est symbolique, on peut alors aussi bien prendre pour symboles les mythes de l'Inde que ceux de la Bible : « Les brahmaïstes contemporains, avec leur éclectisme souvent confus et mystique, sont même plus prêts de la vérité que les protestants libéraux qui cherchent encore l'abri unique et le salut dans l'ombre toujours plus diminuée de la croix. »

III

Après avoir ainsi exposé la dissolution des dogmes et des symboles religieux, M. Guyau recherche ce que va devenir la morale religieuse qui s'appuyait sur eux. Il y a, dit-il, parmi les éléments de la morale religieuse une partie durable, une autre caduque, qui se distinguent et s'opposent de plus en plus entre elles par le progrès des sociétés humaines.

Les deux éléments stables de la morale religieuse sont le respect et l'amour. Mais il faut s'entendre sur la signification et la portée de ces termes.

Selon Kant, la loi morale est une loi de « respect », non d'amour. Kant a raison dans l'ordre social, où la loi ne peut enjoindre d'aimer autrui, mais seulement de respecter le droit. Il en est autrement dans l'ordre moral, où l'amour est supérieur au respect, non parce qu'il le supprime, mais parce qu'il le complète. Les deux grandes religions universalistes, le bouddhisme et le christianisme, ont donc eu raison de

Digitized by Google

placer dans l'amour le principe supérieur de l'éthique. Mais la seconde de ces religions a eu le défaut — défaut qu'on ne retrouve pas dans la première — de concevoir l'amour des hommes comme s'absorbant en dernière analyse dans l'amour de Dieu. Or, la conception d'une société fondée sur l'amour de Dieu contient en germe le gouvernement théocratique avec tous ses abus.

En outre, l'amour de Dieu est, surtout dans le christianisme, mêlé d'un sentiment qui le fausse : la crainte. Il est très vrai qu'en se développant, la crainte de la vengeance divine devient l'idée d'une justice rétributive qui se confond avec l'idée de sanction. Cette dernière conception a paru jusqu'ici un élément essentiel de la morale; mais pour M. Guyau, qui préconise, comme on sait, une morale sans sanction ni obligation, les idées de sanction proprement dite et de pénalité divine ont plutôt un caractère immoral et irrationnel : « La seule sanction pour celui qui croit avoir renversé la loi morale doit être de la retrouver toujours en face de lui, comme Hercule voyait sans cesse se relever sous son étreinte le géant qu'il croyait avoir renversé pour jamais. Être éternel, voilà, à l'égard de ceux qui le violent, la seule vengeance possible du Bien, personnifié ou non sous la figure d'un Dieu. »

Après avoir exposé comment l'idée de respect se corrompt facilement dans le christianisme, l'auteur recherche ce qu'y devient l'idée d'amour. Le Dieu des chrétiens, tout au moins des chrétiens orthodoxes, implique une notion d'amour absolu qui tend à se contredire elle-même, en ce que l'amour prétendu absolu se trouve borné de fait, puisqu'il aboutit à un monde misérable où subsiste le mal — mal métaphysique, mal sensible, mal moral. On essaye de remédier à cette contradiction par la théorie de la *grâce*. Mais la théorie de la grâce ajoute au principe le plus haut de la morale, qui est l'amour, la notion la plus grossière de l'anthropomorphisme, celle de faveur.

Un autre danger de la morale religieuse, c'est la mysticité qui met l'amour divin en opposition avec l'amour humain et

Digitized by Google

qui conduit à l'ascétisme, c'est-à-dire au mépris de la vie et à l'abdication de la personnalité.

Toutefois, si l'amour du Dieu personnel mystiquement conçu tend à s'effacer dans les sociétés modernes, il n'en est pas ainsi de l'amour du Dieu idéal, conçu comme un type pratique d'*action :* « L'idéal, en effet, ne s'oppose pas au monde, il le dépasse simplement... En somme, il tend à se faire une substitution dans nos affections. Nous aimerons Dieu dans l'homme, le futur dans le présent, l'idéal dans le réel. L'homme de l'évolution est vraiment l'Homme-Dieu du christianisme. Et alors cet amour de l'idéal, concilié avec celui de l'humanité, au lieu d'être une contemplation vaine et une extase, deviendront un ressort d'action. Nous aimerons d'autant plus Dieu que nous le ferons, pour ainsi dire. »

La morale et le culte sont inséparables dans toutes les religions, et l'acte essentiel du culte intérieur, c'est la prière.

La prière peut être l'accomplissement presque mécanique du rite : à ce titre, elle est méprisable, même au point de vue religieux. Elle peut être une demande égoïste, et sous cet aspect elle reste mesquine. Elle peut être un acte de foi naïve en des croyances plus ou moins populaires et irrationnelles; à ce compte, elle n'a encore qu'une valeur négligeable. Mais que faut-il penser de la prière, quand elle représente « l'élan désintéressé d'une âme qui croit servir autrui, agir sur le monde par sa foi »? On a tenté, dans ces conditions, de justifier la prière par des raisons purement subjectives, sous prétexte qu'elle s'exauçait elle-même en réconfortant l'âme. Mais la prière risque précisément de perdre le pouvoir pratique qu'elle a sur l'âme, quand on ne croit plus à son efficacité comme demande. « Si personne ne nous entend, qui continuera à demander, uniquement pour se soulager? »

La prière par amour et charité, dont on ne peut méconnaître la beauté morale, deviendra de plus en plus action. On pourrait même trouver de ce fait une vérification dans l'histoire : « Autrefois, en un moment de détresse, une femme païenne eût tenté d'apaiser les dieux irrités par un sacrifice sanglant, par le meurtre de quelque être innocent de

Digitized by Google

la grande nature ; au moyen âge, elle eût fait un vœu, bâti une chapelle ; de nos jours, elle songera plutôt, si elle a quelque élévation d'esprit, à répandre des aumônes, à fonder un établissement pour l'instruction des pauvres ou le soulagement des infirmes. »

Reste un dernier aspect sous lequel on peut considérer la prière : elle peut être regardée comme une *élévation* vers l'être infini, une communion avec l'univers ou avec Dieu. Mais ce n'est plus là de la prière, c'est de la méditation et particulièrement de la méditation philosophique, qu'il ne faut pas confondre avec l'extase religieuse : « Pour les esprits vraiment élevés, elles resteront fécondes, ces heures consacrées à former et à faire vivre intérieurement leur idéal, ces heures de recueillement, de méditation, non seulement sur ce qu'on sait et ce qu'on ne sait pas, mais encore sur ce qu'on espère, sur ce qu'on tentera, sur l'idée qui veut être par vous, qui s'appuie sur votre cœur à le briser. La manière la plus haute de prier, ce sera encore de penser... Toute ouverture sur l'infini nous donne cette impression rude et pourtant rafraîchissante de l'air du large dans lequel la poitrine se dilate. Nos tristesses se fondent dans l'immensité comme les eaux venues de la terre se fondent dans l'eau bleue des mers où elles viennent se pénétrer de ciel. Quant à ceux qui ne se sentent pas de taille à penser par eux-mêmes, il sera toujours bon de repenser les pensées d'autrui qui leur paraissent les plus hautes et les plus nobles. Sous ce rapport, la coutume protestante de lire et de méditer la Bible est excellente en son principe ; le livre seul est mal choisi. Mais il est bon qu'un certain nombre de fois par jour ou par semaine l'homme s'habitue à lire ou à relire autre chose qu'un journal ou un roman, qu'il puisse se tourner vers quelque pensée sérieuse et s'y complaire. Peut-être un jour viendra où chacun se fera à lui-même sa Bible, recueillera parmi les penseurs de l'humanité les passages qui lui paraîtront les plus profonds, les plus beaux, et les relira, se les assimilera. Lire un livre sérieux et élevé, c'est retourner en soi-même les grandes pensées humaines. Admirer, cela aussi est prier, et c'est une prière à la portée de tous. »

Digitized by Google

III

La foi est donc condamnée sans appel. Mais sera-ce pour faire place à l'indifférence morale, philosophique et religieuse? M. Guyau croit qu'il n'en sera rien. A l'entendre, l'évanouissement des religions positives ne fera, au contraire, que donner plus d'essor à la libre spéculation, métaphysique aussi bien que scientifique.

Là, en effet, où cesse la science positive, il y a place encore pour cette autre science, dite métaphysique, qui se propose d'évaluer les probabilités comparatives des hypothèses : « L'instinct de la spéculation libre répond d'abord à un sentiment indestructible, celui des bornes de la connaissance positive : il est comme la résonnance en nous de l'immortel mystère des choses. Il répond, en outre, à une autre tendance invincible de l'esprit, le besoin de l'idéal, le besoin de dépasser la nature visible et tangible non seulement par l'intelligence, mais par le cœur. »

Si la suppression du dogme n'aboutit pas au scepticisme, sa première conséquence n'en est pas moins le *doute*, c'est-à-dire l'absence de toute affirmation catégorique et finale dans l'ordre des faits qui dépassent la sphère de la démonstration scientifique. « Au fond, le doute n'est pas aussi opposé qu'on pourrait le croire au sentiment religieux le plus élevé : c'est une évolution de ce sentiment même. Le doute, en effet, n'est que la conscience que notre pensée n'est pas l'absolu et ne peut le saisir, ni directement, ni indirectement; à ce point de vue, le doute est le plus religieux des actes de la pensée humaine... D'ailleurs, la constante recherche que le doute provoque n'exclut pas nécessairement l'autel au *dieu inconnu*, mais elle exclut toute religion déterminée, tout autel qui porte un nom, tout culte qui a ses rites. »

Le régime religieux de l'avenir, ce sera donc une *anomie* religieuse. M. Guyau avait déjà qualifié d'*anomie morale* l'absence de règle obligatoire, fixe, universelle, qui, d'après lui, doit caractériser un jour la morale humaine, dépouillée désormais d'obligation et de sanction. Par l'extension de ce

Digitized by Google

terme à la sphère du sentiment religieux, il entend la substitution des hypothèses au dogme, c'est-à-dire un état mental où chacun se fera à soi-même sa religion ou plutôt sa métaphysique.

Cet individualisme religieux n'excluera pas cependant une certaine nature d'association. L'idée d'association est la plus durable qu'on trouve au fond de l'esprit religieux : « Ce qui subsistera des diverses religions dans l'irréligion future, c'est cette idée que le système idéal de l'humanité et même de la nature consiste dans l'établissement de rapports sociaux toujours plus étroits entre les êtres. » Les religions ont eu raison de s'appeler des associations et des Églises, c'est-à-dire des assemblées. Le christianisme a même abouti, dans l'ordre moral et social, à la notion d'Église universelle; seulement, pas une étrange aberration, on a présenté la *catholicité* comme réalisée dans un ensemble de dogmes qu'il n'y avait plus qu'à faire connaître et au besoin à imposer. « La seule chose universelle doit être précisément l'entière liberté donnée aux individus de se présenter à leur manière l'éternelle énigme et de s'associer avec ceux qui partagent les mêmes conceptions hypothétiques... L'avenir est à l'association, pourvu que ce soient des libertés qui s'associent, et pour augmenter leur liberté, non pour en rien sacrifier. »

Passant aux applications particulières de ce principe, l'auteur esquisse trois formes essentielles de libre association qui devront survivre aux Églises : celle des intelligences, celle des volontés, celle des sensibilités.

I. — *L'association des intelligences.* — Les hommes se plairont toujours à mettre en commun et à partager leurs idées, « comme les disciples de Socrate apportaient ensemble et partageaient leurs repas dans la petite maison remplie par l'amitié ». Un jour, sans doute, les plus hautes associations religieuses ne seront que des associations d'*études* religieuses ou métaphysiques. Mais, tandis que les esprits distingués s'associeront ainsi pour mettre en commun leurs travaux et leurs spéculations, les hommes dont la vie est tournée plutôt du côté du travail manuel s'associeront aussi pour mettre en

Digitized by Google

commun leurs croyances plus ou moins vagues, plus ou moins irréfléchies, mais d'où le surnaturel sera exclu toujours davantage. « Les associations offriront les types les plus divers, selon les opinions mêmes qui auront présidé à leur formation; elles se ressembleront pourtant par ce trait commun qu'elles excluront progressivement tout dogme, toute révélation. »

II. — *L'Association des volontés et le prosélytisme moral.* — Un deuxième élément survivra aux religions : comme les intelligences affranchies du dogme, les volontés continueront à s'associer librement, en vue des souffrances humaines à soulager, des vices et des erreurs à guérir, des idées morales à répandre. Cette association, comme celle des intelligences, aura son principe dans la conscience de la fraternité humaine, bien plus, de la solidarité universelle : « Le vrai philosophe ne doit pas dire seulement : rien de ce qui est humain ne m'est étranger; mais : rien de ce qui vit, souffre et pense ne m'est étranger. »

Comme le sentiment artistique, le plus haut sentiment religieux doit être fécond : il doit porter à l'action. Ainsi s'efface l'antique opposition de la foi et des œuvres. L'esprit de prosélytisme, qui semble si particulier aux religions, ne disparaîtra en aucune manière avec elles; il ne fera que changer d'objet, en prenant pour but de communiquer à autrui l'enthousiasme du bien et du vrai. On dit que l'enseignement de la morale est stérile, voire dangereux, si on y supprime l'idée de sanction. Mais il reste à invoquer « le sentiment de générosité par lequel, quand on va au fond de soi, on y retrouve l'humanité et l'univers ». L'enseignement moral le plus pratique est celui qui s'adresse aux sentiments les plus généreux : « Tout dépend du talent de celui qui répand ces sentiments et ces idées : le génie de Jésus et des évangélistes a fait plus, pour propager la moralité sur la terre, en exprimant sous une forme populaire et sublime tout ensemble les plus hautes idées morales, qu'en menaçant les hommes de la vengeance divine et des flammes de la géhenne. »

III. — *L'Association des sensibilités. — Culte de l'art et de*

Digitized by Google

la nature. — La troisième idée qui survivra aux religions, c'est la libre association des sensibilités en vue d'éprouver en commun une émotion esthétique d'un genre élevé et moralisateur. La science, la métaphysique, la morale, chacune par son côté, aboutissent à la poésie et, par cela même, à quelque chose d'analogue au sentiment religieux : « L'hypothèse métaphysique produit un sentiment qui n'est pas l'assurance naïve de la foi, mais qui est la transformation du monde réel sous l'influence de la pensée concevant l'idéal... La métaphysique est une sorte de poésie de l'esprit, comme la poésie est une sorte de métaphysique des sens et du cœur... Le dernier mot de l'art des poètes comme de celui des penseurs, ce serait d'arriver à saisir, sous le flot mouvant et les ondulations des choses, le secret de la nature, qui est aussi le secret de l'esprit. »

Le côté faible de l'esthétique religieuse, c'est qu'elle ne connaît qu'un nombre restreint de drames ou de mystères qu'elle répète, sans se lasser, pendant des siècles : « Le rite est inconciliable avec le double but que l'art se propose : variété et progrès dans l'expression des sentiments, variété et progrès dans les sentiments eux-mêmes. Il faudra donc tôt ou tard que l'art rudimentaire du rituel fasse place à des arts véritables et progressifs, par la même loi qui a fait que l'architecture instinctive et éternellement la même des oiseaux ou des insectes est devenue chez l'homme une architecture infiniment variée, qui a produit et produit encore les chefs-d'œuvre les plus divers, depuis Notre-Dame de Paris jusqu'à l'Alhambra. »

En général, les hommes se réunissent pour écouter. La *conférence* et le *sermon*, les chants, telle est la partie qui semble devoir subsister la dernière dans le culte religieux [1].

[1] Il est assez curieux que telle soit également, à un autre point de vue, la conclusion d'Herbert Spencer : « Bien que toutes les pratiques impliquant une idée de propitiation, dit-il, soient sans doute destinées à tomber, il ne s'ensuit pas qu'on verra tomber aussi celles qui visent à réveiller la conscience de nos rapports avec la cause inconnue ou à exprimer les sentiments résultant de cette notion. Il restera un besoin de rehausser la forme de vie trop prosaïque qu'engendre notre absorption dans les occu-

Digitized by Google

Un point prendra une importance croissante dans toute parole adressée au peuple : c'est le côté instructif; on ne doit parler au peuple que pour lui apprendre quelque chose. Ce qu'il y a de plus intéressant dans beaucoup de sermons ou de conférences, ce sont les textes et les citations apportés par le prédicateur. « Le choix de ces textes, la manière dont ils sont expliqués, mis à la portée de la foule, c'est là ce qui fait la valeur du sermon ; en d'autres termes, ce dernier est d'autant meilleur, qu'il est plus simplement la lecture sentie et expliquée d'une des belles pages des bibles humaines. Déjà en Allemagne, en Angleterre, aux Indes, les prédicateurs de certaines sectes très libérales prennent indifféremment le texte de leurs sermons dans tous les livres sacrés de l'humanité. On peut concevoir une époque, plus libérale encore, où ces textes seront empruntés, non seulement aux poètes des anciens âges, mais aux génies incontestés de tous les temps; il se trouvera des lecteurs et des commentateurs populaires pour toutes les grandes œuvres humaines. La plus complète expression du sentiment dit religieux, en dehors des vastes épopées hindoues et juives, se rencontre, après tout, dans les chefs-d'œuvre profanes, depuis Platon et Marc Aurèle jusqu'à l'hymne au devoir de Kant, depuis les drames d'Eschyle jusqu'à l'*Hamlet* de Shakespeare, au *Polyeucte* de Corneille ou aux *Contemplations* de Victor Hugo. »

Les cérémonies proprement dites sont destinées à se sim-

patations quotidiennes et il y aura toujours place pour les gens capables de communiquer à leurs auditeurs le légitime sentiment de mystère qui enveloppe l'origine et la signification de l'univers. On peut prévoir aussi que l'expression de ce sentiment par la musique non seulement survivra dans le culte, mais encore prendra un nouvel essor... En même temps, la prédication, dont le rôle a été grandissant dans les institutions religieuses, assumera une prédominance marquée et élargira la sphère de ses sujets. La conduite de la vie, qui forme déjà en partie le texte de nombreux sermons, sera probablement embrassée dans son ensemble. Tout ce qui concerne le bien de l'individu et de la société sera traité tour à tour, et désormais la principale fonction de celui qui occupera la chaire du prédicateur consistera moins à insister sur les principes déjà acceptés qu'à développer les idées et les jugements dans ces questions délicates qui naissent de la complexité croissante de la vie humaine. » (*Ecclesiastical Institutions*, Londres 1885, p. 655.)

Digitized by Google

plifier toujours davantage dans les associations religieuses ou morales. « Un jour viendra sans doute où elles n'auront lieu que pour célébrer les trois grands événements de la vie humaine : la naissance, le mariage et la mort; peut-être même disparaîtront-elles tout à fait, l'émotion devenant trop profonde et trop intérieure pour être traduite d'une manière extérieure par le moindre rite, par le moindre culte convenu et réglé d'avance. »

Le sentiment de la nature fut à l'origine un des éléments importants du sentiment religieux. Aujourd'hui, ces deux sentiments se sont disassociés. Mais le développement de la culture esthétique amènera un sentiment toujours plus vif de la nature, et c'est surtout « dans la contemplation du *cosmos* que pourront pleinement coïncider le sentiment esthétique et le sentiment religieux épuré ». — La nature est le vrai temple de l'avenir.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à la recherche et à l'examen des principales hypothèses métaphysiques qui remplaceront les dogmes dans l' « irréligion de l'avenir ». M. Guyau pense que, parmi ces hypothèses, il se fera de plus en plus un triage : « Un progrès constant s'accomplit dans notre représentation de l'inconnaissable, à mesure que s'éclaire pour nous la sphère du connaissable... Par le progrès de la pensée humaine, on en viendra à mieux connaître les directions dans lesquelles il faut aller pour se rapprocher de la vérité. Nous regardons comme certain, par exemple, qu'on renoncera bientôt, si on ne l'a déjà fait, à concevoir l'idéal sous le type du Dieu jaloux et méchant de la Bible. »

D'autre part, les hypothèses métaphysiques : animisme, théisme, panthéisme, etc., seront de plus en plus dominées par ce qu'il appelle le *moralisme*, c'est-à-dire par la croyance que la vraie force est de nature mentale et morale : « L'histoire future des religions se résume dans cette loi que les dogmes religieux, transformés d'abord en simples conjectures métaphysiques, réduits plus tard à un certain nombre d'hypothèses définies entre lesquelles chaque individu fera un

Digitized by Google

choix toujours plus raisonné, en viendront enfin à porter principalement sur le problème moral : la métaphysique religieuse finira par être surtout une morale transcendante, une sociologie embrassant tous les êtres qui constituent l'univers. »

Tel est le point de vue où se place l'auteur pour passer successivement en revue les principaux systèmes qui prétendent nous donner aujourd'hui l'explication du monde : le théisme, le panthéisme optimiste et pessimiste, le naturalisme idéaliste, matérialiste et moniste.

Cette partie de l'ouvrage est peut-être la plus attrayante et la plus originale, en ce qu'elle nous offre une vue d'ensemble claire, impartiale et complète sur l'état et la direction des spéculations métaphysiques à la fin du XIXe siècle. Mais nous ne pourrions y suivre l'auteur sans élargir outre mesure les limites de ce travail. Force sera donc de nous restreindre à un aperçu de ses propres vues sur la destinée de l'homme et de l'univers.

Il semblerait que M. Guyau se montrât assez disposé à accepter, soit le théisme, à condition d'abandonner l'idée de création et d'échanger l'hypothèse d'une providence contre celle d'un idéal devenu « idée-force » au sens de M. Fouillée et travaillant à se réaliser par l'homme, — soit le panthéisme, à condition de reconnaître une tendance morale dans le développement de l'être universel, — soit le naturalisme idéaliste, à condition de concevoir le principe ultime des choses non pas seulement sous forme de pensée, mais encore de sentiment et de volonté, surtout de « bonne volonté », c'est-à-dire de volonté tendant au bien, — soit le naturalisme matérialiste, à condition d'y faire entrer non seulement la notion de l'infini, mais encore le germe de la vie et de la conscience, — soit enfin le monisme, à condition d'y insister sur l'identité de nature et de *devenir*, plutôt que sur l'unité de substance. — A ses yeux, le secret de l'univers semble être dans la *vie*, se manifestant comme une ascension graduelle vers des formes de plus en plus perfectionnées, confondant son progrès avec celui de la conscience, où elle se saisit

Digitized by Google

comme sensation et comme pensée, enfin se répandant au dehors par l'action, particulièrement par « l'action sous ses deux formes, qui se relient plus ou moins l'une à l'autre : l'action morale et l'action métaphysique, c'est-à-dire l'acte de pensée reliant l'individu à l'univers ».

Dans toute cette partie, et notamment dans le chapitre consacré à la destinée de l'homme et au problème de la mort, l'auteur montre par lui-même comment « l'attitude du doute métaphysique », c'est-à-dire l'absence de confiance absolue dans la validité de n'importe quelle solution métaphysique, peut se concilier avec une extrême hardiesse d'hypothèses et même d'espérances. C'est ainsi que nous le voyons tour à tour spéculer sur l'existence, en d'autres mondes, d'êtres pensants, supérieurs à l'homme, — sur les chances d'arrêter l'œuvre de la dissolution qui a toujours passé partout pour la contre-partie de l'évolution, — sur l'élargissement de la conscience, dépassant la sphère de l'individualité pour devenir universelle et même « intercosmique », — enfin sur la possibilité de vaincre la mort en assurant à l'homme la survivance indéfinie, sinon l'immortalité. »

Ce sont là des rêves, dira-t-on. Mais il est bon quelquefois de rêver, surtout quand ces rêves ne peuvent être ni démentis ni contredits par la science et qu'ils ont pour but de donner satisfaction aux aspirations les plus élevées du cœur humain. *Hypotheses fingo*, s'écrie l'auteur lui-même ; il pourrait ajouter que les hypothèses de cet ordre séduiront toujours l'esprit humain, car, dans la sphère limitée où nous enferme la rigueur croissante de la recherche scientifique, elles ne sont rien moins, comme M. Guyau le dit ailleurs, que des « ouvertures sur l'infini ».

Il nous reste maintenant à examiner jusqu'à quel point, en nous plaçant sur le terrain de la logique et de l'histoire, nous pouvons nous rallier aux conclusions de l'ouvrage sur l'avenir du sentiment religieux.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

PIERRE GÉRITZ

I

Les Géritz habitaient, à Malines, une vieille et sombre maison située dans une des rues tortueuses et étroites que le moyen âge nous a léguées. Le père Géritz, lampiste, avait son atelier au fond de la cour. Un seul apprenti depuis peu l'aidait dans son industrie, qui le faisait végéter honorablement, lui et sa famille. Mme Géritz s'occupait du magasin, tout en soignant son ménage. Leur situation, depuis dix-neuf ans que les Géritz étaient mariés, avait été une gêne supportable. Leurs voisins les estimaient. Leur clientèle, peu nombreuse, leur était fidèle. Avec un peu plus de chance dans leurs travaux, ils eussent réalisé l'heureuse médiocrité du sage.

Deux enfants étaient nés de cet amour provincial : l'aîné, Pierre; la cadette, Élise. Pierre avait près de dix-huit ans; Élise, née quatre ans après l'aîné, était la « gâtée » de tout le monde; elle fût devenue un joli petit tyran si la nature ne lui avait donné un excellent caractère et une propension à rire plutôt qu'à pleurer.

Pierre causait beaucoup de chagrin à ses parents : il ne se décidait pas à choisir un métier. On le voyait toujours assis dans la salle à manger, dont la fenêtre donnait sur la cour, un livre sur les genoux, lisant silencieusement, et tellement immobile qu'on eût cru qu'il dormait. Le jour qui traversait

Digitized by Google

les vitres verdâtres pâlissait son front et ses joues, glissait sur ses cheveux bruns bouclés, ébouriffés, et allait mourir sur la table recouverte d'un tapis en toile cirée verte à ramages jaunes. Toute la pièce avait cet aspect paisible des lieux modestement meublés, où la vie semble comme arrêtée, où le tic-tac même de la pendule a quelque chose de lent et de trop régulier, qui paraît être la mesure de la pensée engourdie. Comme Mme Géritz n'ouvrait la fenêtre de la salle à manger que pour en nettoyer les vitres, une fois par semaine, l'atmosphère de cette pièce commune, où se faisait la cuisine, était de la même nature que la lumière qui l'éclairait. Les Géritz, pourtant, se portaient bien; le médecin n'entrait pas chez eux une fois tous les ans, ce qui faisait dire au ferblantier, dans ses moments de gaieté, qu'il aimait mieux la note du boulanger que celle du pharmacien ; plaisanterie séculaire, qui prouve que le bon sens naïf se transmet avec le sang.

Géritz savait lire et écrire; il comptait avec facilité, par une méthode personnelle qui lui était venue bien plutôt de la pratique des affaires que de ses études d'enfant. Il pouvait mettre ainsi de l'ordre dans le fonctionnement de son humble industrie. Mais il pensait, depuis qu'il était établi, que s'il avait été plus instruit, il eût étendu ses transactions, augmenté sa clientèle et « fait fortune ». Poursuivant cette idée, il s'était résolu à resserrer encore sa vie trop étroite, pour que son fils et successeur eût les éléments nécessaires au développement de son établissement. Pendant quatre ans, toutes les économies possibles furent faites par sa femme et par lui, afin que Pierre pût suivre les cours de l'école moyenne. Il se réjouissait intérieurement à la pensée qu'une fois Pierre instruit, la maison prendrait une tout autre physionomie et qu'une activité gaillarde remplacerait le calme monotone au milieu duquel sa famille et lui avaient vécu jusqu'alors. C'est l'éternelle histoire : on vit plus en espérance qu'en réalité, et la plupart des hommes meurent le cœur encore tout plein d'aspirations. Géritz était si occupé de son ambition, qu'il abandonna en quelque sorte sa fille au hasard; elle allait à l'école ou elle n'y allait pas : peu importait! Elle en saurait

Digitized by Google

toujours assez pour élever des enfants et conduire son ménage. Sa mère ne savait pas grand'chose, et elle avait fort bien rempli son devoir. Mme Géritz était du même avis. Mais l'école ne coûtait pas cher, et Élise put y rester jusqu'à l'âge de quatorze ans. Et, comme elle avait quelque amour-propre enfoui dans la conscience, elle profita fort bien de ses études primaires. De sorte qu'en rentrant à la maison pour y aider sa mère, la même année où Pierre quitta l'école, il ne lui fallut que quinze jours pour être au courant du commerce et pour prendre la direction de la vente, au grand ébahissement et au grand plaisir de ses parents.

Il y avait cinq ou six mois de cela. Pierre était rentré à la maison après avoir fait d'assez bonnes études moyennes : il y avait apporté de brillantes espérances, et son père s'était réjoui de le savoir si savant. Le temps qui s'était passé depuis le retour du « garçon » avait été considéré comme de légitimes vacances, accordées unanimement et sans convention spéciale.

Pierre devait se reposer; il avait bien gagné de vivre en rentier pendant quelques mois; et Pierre avait été laissé absolument libre de lui-même, sortant et rentrant, lisant ou rêvant selon sa fantaisie. Il ne racontait ni ses promenades dans Malines ou dans les environs, ni les visites qu'il faisait; il ne disait pas quelles personnes il voyait. On était habitué à cette taciturnité, qui du reste est assez commune chez les Flamands, moins parleurs que les Wallons, de race gauloise, que le voisinage des Français excite encore à l'expansion.

Mais enfin, il y a un terme à tout. L'hiver s'était passé dans cette inaction. Le mois de mai fleurissait sous ses averses habituelles, sous son ciel bleu où passaient en courant de grosses nuées orageuses; et Pierre ne se décidait pas à se mettre au travail.

Déjà plusieurs fois, le père et la mère de l'héritier, retirés pour la nuit dans leur chambre conjugale, la tête sur l'oreiller, s'étaient entretenus de cette situation, qui semblait vouloir s'éterniser.

« Ça doit finir, disait le père. Je lui parlerai demain.

Digitized by Google

— Attendez encore un jour ou deux, répondait la mère ; la semaine prochaine ou au commencement du mois, il ira à l'atelier.

— Je veux bien ; mais pas plus longtemps. »

On patientait donc. A maintes reprises, le père Géritz était revenu à la charge, chaque fois plus impatient ; et la mère avait tâché d'allonger les vacances ; mais chaque fois elle s'était butée à une humeur moins rassurante. Si bien qu'un jour, le lampiste étant au travail et Élise au magasin, Mme Géritz, armée de l'amoureux courage maternel, tout imprégné de paroles caressantes, avait entamé l'explication difficile, en se disant que Pierre recevrait mieux des observations affectueuses que des reproches sévères, Géritz se trouvant alors très monté et décidé à agir.

Pierre, accoudé sur la table, un livre ouvert devant lui, regardait par la fenêtre un pan du ciel, vaguement, ses pensées ailleurs, sans remuer, comme en contemplation ou en extase. Mme Géritz mit d'abord de côté la vaisselle et les autres objets qui avaient servi pour le dîner ; puis, le cœur battant bien fort, après avoir considéré son fils à distance, elle s'avança, posa une main sur son épaule et l'interpella doucement :

« Pierre !...

— Quoi, maman ? dit-il avec un léger tressaillement.

— Votre père aura grand besoin de vous demain... à l'atelier... Il faudrait aller... l'aider... mon ami. Il travaille beaucoup, il commence à vieillir, à se fatiguer. Il ne vous dit rien... mais il devient impatient. Vous vous êtes reposé tout l'hiver : le temps est venu, Pierre, de vous mettre à la besogne... »

Il était devenu très rouge, et il regardait devant lui, surpris par cette attaque imprévue. Il ne répondit pas ; il ferma son livre et se leva.

« Que pense-t-on dans Malines, continua Mme Géritz avec un peu plus de fermeté, en vous voyant vous promener toute la sainte journée, comme un monsieur qui a des rentes, quand on sait si bien que nous devons travailler pour vivre ?

Digitized by Google

Vous êtes un homme, maintenant, enfant, et vous devez vous conduire en homme. Votre petite sœur, qui a tout au plus quatorze ans, est déjà une vraie marchande et gagne fort bien sa vie. Et vous, Pierre, il faut que les autres travaillent pour vos quatre repas, pour vous habiller et pour vous loger. Je ne vous fais pas de reproches, puisque c'est volontiers que nous vous avons donné d'aussi longues vacances. Mais vous ne pensez pas, n'est-ce pas, Pierre, que ça pourra continuer ainsi? Vous ne voudrez pas que votre père se fâche... Nous serions tout à fait heureux si vous vous mettiez à la besogne. Dites, mon ami, quand irez-vous aider à l'atelier?... »

Elle lui avait pris la main et elle cherchait à rencontrer ses regards; mais il se détournait, rougissant et pâlissant, en proie à une perplexité qui le rendait muet et qui faisait monter des frissons le long de sa colonne vertébrale.

La mère attendit sa réponse pendant quelques instants : son mutisme lui fit sans doute comprendre que ce premier appel le troublait profondément; elle ne voulut pas prolonger le supplice qu'elle devinait dans ses sourcils froncés et ses lèvres contractées. Elle lui serra la main et ajouta :

« Pensez-y, Pierre; et n'attendez pas que votre père se soit mis en colère.

— J'y penserai, dit-il enfin d'une voix basse, avec effort.

— Et si c'est le métier qui ne vous plaît pas, dites au moins ce que vous voudriez faire. Vous allez avoir dix-huit ans : il est temps de vous décider... »

Elle l'attira à elle, se haussa pour l'embrasser aux joues, car il était d'assez grande taille et tout mince, puis elle se remit à sa besogne de ménagère.

Pierre resta un moment debout, une main appuyée à la table; lentement, il sortit de la pièce et monta à sa chambre. Quelques instants après, coiffé d'un chapeau de feutre, il quittait la maison paternelle.

II

Malines est un modèle de grande ville de province. Le passé lui a laissé de la splendeur et de la solennité pour enca-

Digitized by Google

drer la somnolence de son présent. Après la Révolution française, il y eut ainsi un grand nombre de familles, déchues de toute autorité, qui végétèrent dans leurs châteaux ruinés, mais imposants. Ce calme des cités engourdies convenait fort aux pensées mélancoliques, auxquelles se mêlait de l'irritation, qui troublaient l'esprit de Pierre Géritz. Il était alors deux heures; tout ce qui travaille à Malines était à l'ouvrage; dans les rues désertes, on ne rencontrait que de rares passants filant à l'ombre, le soleil ayant déjà de la chaleur. Pierre entendait vaguement, de temps en temps, un « bonjour, monsieur Géritz »; de temps en temps, il voyait une marchande, debout sur le seuil de sa porte, qui semblait attendre une clientèle trop rare : mais toute cette vie ensommeillée était comme un rêve rapide qui passait, revenait et passait de nouveau devant ses yeux.

Où allait-il, tête baissée, indifférent à tous, laissant ses bras balancer comme deux fléaux? Il sortit de la ville, qui se prolonge un peu de tous côtés en rues de faubourg, où petit à petit la cité se fond en campagne et où les rues finissent par devenir des chemins. Il marcha pendant une heure, rapidement, comme lorsqu'on est préoccupé, se trouva sans y avoir pensé devant la nappe brillante d'un canal, et revint sur ses pas.

Il contourna alors la ville, par des chemins et des sentiers, zigzaguant au milieu des champs, virant tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, mais se dirigeant en réalité vers le nord, après avoir traversé la Dyle.

Vers quatre heures, il se trouva arrêté devant une habitation, au milieu d'un jardin tout vert, où les légumes et les arbustes à fleurs fraternisaient avec les arbres à fruits. Il était là à quelques centaines de pas des dernières maisons au nord-ouest de la ville, qu'il voyait à sa droite, et dont la large tour massive de Saint-Rombaut surgissait comme un géant au milieu des simples humains. Il n'avait qu'à faire deux pas pour franchir une porte à claire-voie fermée seulement d'un loquet, et il restait là, indécis, agité, fiévreux, farouche, tourmenté par une volonté qui ne pouvait s'accentuer. Enfin,

Digitized by Google

d'un mouvement brusque, il se jeta en avant, traversa le jardin, et, sans sonner, — pour la bonne raison qu'il n'y avait point de sonnette, — il entra dans la maison.

La porte donnait sur un vestibule; au fond, à gauche, une porte, et à droite l'escalier. De chaque côté de Pierre, une seconde et une troisième porte. Il n'hésita plus ; il ouvrit celle qui se trouvait à sa droite et pénétra dans une pièce carrée où l'on touchait un piano à sonorités d'épinette rehaussées de notes fausses.

Une jeune personne était assise devant le terrible instrument et y exerçait un talent provincial. Elle tourna la tête en entendant entrer et dit sans se lever :

« Tiens ! c'est vous, Pierre ?

— Oui, dit-il, Marie, oui, c'est moi.

— Eh bien, asseyez-vous. Je vais finir mon morceau. Et puis, si vous le désirez, je vous chanterai quelque chose. »

Et elle continua de jouer, imperturbable, jetant à l'air les notes criardes et discordantes, sans se douter qu'un chien nerveux aurait protesté s'il avait été forcé de l'écouter. Quand le morceau fut terminé, elle se leva et s'avança vers Pierre, qui était assis entre les deux fenêtres, le visage dans l'ombre, et avait conservé son chapeau sur la tête. Marie était de petite taille, replète, avec de jolies couleurs aux joues et de petites mains courtes, un peu trop roses. Un sourire éclairait ses yeux bleus et ses lèvres d'un rose tendre; quand le sourire s'accentuait, deux fossettes se creusaient dans les joues. Un duvet blond assez accusé ornait ces joues rondes; sur son menton, près d'un grain de beauté brun, trois ou quatre gros poils s'enroulaient en spirale sur une toute petite verrue jaunâtre. Des cheveux châtains très épais couronnaient sa petite tête d'aspect aimable, et son front était presque tout entier caché par cette abominable frisure « à la chien » qui voile tous les fronts féminins, comme s'ils avaient quelque honte à cacher.

« Eh bien, dit-elle, quelles nouvelles? Vous êtes là tout sombre! Vous n'ôtez même pas votre chapeau. Que vous êtes drôle!... »

Il ôta son chapeau et le posa sur ses genoux.

Digitized by Google

« Dites quelque chose. Qu'est-ce qu'il y a?

— Maman m'a dit que je dois travailler.

— Eh bien, elle a eu raison : si vous ne travaillez pas, vous ne parviendrez à rien. Et alors, vous savez bien ce qui arrivera...

— Mais je n'ose pas leur dire...

— A votre âge, et grand comme vous êtes!

— Si vous vouliez, Marie...

— Non, dit-elle tout de suite et d'un accent très décidé, il n'y faut pas penser : je n'épouserai jamais un homme qui aura les mains et le visage noir toute la journée. Non, Pierre, non, non, non. Vous l'ai-je assez dit?

— Alors, vous me renvoyez?

— Je ne vous renvoie pas; nous resterons bons amis tout de même. Mais je ne vous ai pas trompé : faites-vous une position, soyez notaire, avocat, médecin, employé, cela m'est égal; je serai Mme Géritz. Mais la femme d'un lampiste, non, Pierre. Ça n'est pas dans mes idées; je sais de qui je tiens : mon père était un homme distingué,et sa fille ne peut pas... ne peut pas... déchoir. J'attends que vous vous décidiez; mais je ne peux pourtant pas attendre toujours. Vous savez bien que j'aurai vingt-deux ans au mois de septembre. Eh bien, voilà... Qu'est-ce que vous allez faire? »

Sa voix avait passé franchement du ton amical au ton hostile, et Pierre recevait l'averse en courbant la tête. Il se leva; cela lui était plus facile que de répondre.

« Allons, dites-moi votre idée. Vous avez l'air d'un homme qui a été battu.

— Il faudra toujours attendre, dit-il.

— Comment cela?

— Si le père veut bien m'envoyer à l'université de Louvain, je ne serai tout de même pas candidat notaire avant... avant... une couple d'années.

— Eh bien, dit-elle en souriant, nous pourrions nous marier tout de suite, et vous feriez vos études après...

— Nous marier!... reprit-il, suffoqué. Mais je n'ai rien... je... il faut vivre...

Digitized by Google

— Vous vivrez de votre côté, moi avec maman, comme maintenant. J'attendrai, je patienterai... Mais au moins nous serons mari et femme.

— Ah! Marie!... »

Il avança les bras; il prit la jeune fille aux épaules et l'attira à lui. Elle résista et dit d'une voix sèche :

« Eh bien, eh bien... ce n'est pas encore fait. Tenez-vous un peu tranquille... Je vais vous chanter quelque chose... »

Elle se dirigea vers son piano, s'y assit et feuilleta un cahier de romances; Pierre l'avait suivie, tout énervé, avec des chaleurs à la racine des cheveux et aux oreilles, qui paraissaient prêtes à éclater. Il soupirait péniblement, n'osant rien dire, de peur d'attraper encore une averse. Tout cela était fort bien, mais il fallait parler au père, obtenir l'autorisation, avec l'argent nécessaire, pour aller étudier à Louvain. Et puis, se marier avant!... Quelles délices! Sa poitrine semblait devoir se rompre sous les coups précipités de son cœur. Il fermait les yeux, il allait défaillir. La voix de Marie le remit un peu d'aplomb. Elle chantait la chanson de Fortunio :

Si vous croyez que je vais dire
Qui j'ose aimer...

La voix était faible, péniblement tirée de cordes vocales qui paraissaient extrêmement délicates. Et pourtant, quand elle parlait, Marie se faisait entendre; elle se fût fait entendre au milieu de vingt personnes se disputant. Pierre l'écoutait, dans une extase trouble, regardant ses cheveux, admirant ses mains qui se ployaient grassouillettes sur les touches du piano, et tenté de se pencher sur son cou blanc et rond, où frémissaient des boucles légères de cheveux presque blonds. Et il soupirait. Bientôt... peut-être... il pourra la prendre dans ses bras... elle ne lui défendra plus de la toucher... Oui, mais il faut que le père consente, qu'il fasse un gros sacrifice; et il sait que tout ce qu'on peut faire à la maison, c'est « nouer les deux bouts ». Faire hypothéquer l'immeuble, emprunter sur le magasin... Non, il n'y consentira pas... Et

Digitized by Google

Marie se lassera, elle le renverra, elle se mariera avec Jules Allewaert, l'employé à la commune, qui l'a déjà demandée plusieurs fois. Cette pensée amère creusa un pli profond entre ses sourcils, et il ressembla, dans son attitude écrasée, à un jeune arbre frappé par la foudre.

A ce moment, Marie se tourna vers lui, souriante, les mains croisées sur ses genoux.

« Eh bien, dit-elle, est-ce assez joli! En voilà du sentiment! »

Et voyant son visage sombre, et le pli creusé dans son front, elle ajouta :

« Vous n'avez pas beaucoup l'air de goûter les chansons que je vous chante. Est-ce que je ne chante pas comme vous le voudriez? Corrigez-moi, si j'ai fait des fautes.

— Vous n'avez pas fait de fautes, Marie... Mais c'est si difficile!

— La chanson de Fortunio?

— Non, non, de parler au père... de lui faire comprendre...

— Ça, Pierre, répliqua-t-elle en se levant, c'est votre affaire. Vous pensez bien que je ne vais pas aller moi-même demander à M. Géritz qu'il consente à faire de vous un notaire ou un... un fonctionnaire. Les hommes ont des devoirs... C'est à vous de lever tous ces petits obstacles... Une jeune fille comme moi n'a qu'une chose à faire, c'est de se tenir tranquille et de se faire respecter. N'oubliez pas seulement que M. Jules Allewaert est là qui attend... Et venez, maintenant; nous irons dire bonjour à maman, qui est à la cuisine. »

Il la suivit, sans répondre, toujours écrasé sous la même pensée. Ils entrèrent, à gauche, au bout du corridor, dans la cuisine. Une dame d'âge mûr était assise près de la table, contre la croisée donnant sur la campagne; elle cousait, un lorgnon sur le nez : elle paraissait avoir une cinquantaine d'années, et montrait ce que sa fille serait à son âge.

« Tiens! c'est Pierre Géritz. Bonjour, Pierre. Ça va bien chez vous?

— Très bien; merci, madame Dielman.

Digitized by Google

— Vous goûtez avec nous?

— Je... non... vous êtes bien bonne, mais je n'ai pas faim. Je vais rentrer à la maison.

— Vous êtes tout chose. Qu'est-ce qu'il y a de neuf?

— Il y a, répondit Marie en haussant les épaules, qu'il n'a encore osé rien dire à son père, et c'est pour cela, maman, qu'il est « tout chose ».

III

La visite de Pierre à Mlle Dielman n'était pas faite pour lui donner un moment de résolution; elle le troubla, au contraire, et accentua ses doutes et ses angoisses. Il ne rentra chez lui que quand la nuit fut tout à fait tombée et lorsque la famille avait soupé. Il eût été fort embarrassé de dire quels méandres il avait dessinés depuis la maison qui abritait la souriante et fraîche Marie jusque chez lui. Mais il se sentait harassé tant au moral qu'au physique, il voyait noir, il eût volontiers accusé l'humanité tout entière de causer son malheur; comme il n'était pas porté à ces synthèses hardies, il se contentait de faire retomber sur la dureté de son père la situation désespérée où il se trouvait.

« Ne mangez-vous pas un morceau, garçon? lui demanda sa mère.

— Je n'ai pas faim, dit-il; mais je boirais bien un verre de bière.

— Ce n'est toujours pas le travail qui vous a altéré, » dit M. Géritz en secouant sa pipe sur la paume de sa main.

Il s'arrêta court, ne voulant rien ajouter, parce qu'il se sentait tout prêt à se fâcher. Il se leva et sortit pour aller jouer sa partie de cartes à l'estaminet voisin. Pierre s'était assis; sa mère descendit à la cave tirer un verre de bière au tonneau. Et alors Élise, qui tricotait sous la lumière de la lampe, dit tout à coup :

« C'est tout de même drôle, Pierre, que vous ne voulez pas travailler. »

L'enfant aussi ! C'était plus qu'il n'en pouvait supporter.

Digitized by Google

Il donna du poing sur la table en se levant, et menaça le plafond de ses bras frémissants.

« C'est trop fort à la fin ! On me rendra fou; et j'irai me jeter à l'eau plutôt que de continuer à vivre ainsi... »

Mme Géritz entendit cette dernière phrase et s'arrêta comme clouée au seuil de la porte, qu'elle venait de rouvrir. Vivre ainsi ! Se jeter à l'eau !...

« Qu'est-ce que j'entends là ? dit-elle. Vivre ainsi ! Et qu'est-ce qui vous manque, Pierre? Vous faites vos quatre repas, vous êtes bien nippé, vous avez un bon lit pour dormir, et vous vous promenez toute la journée. Vivre ainsi!... Comme un rentier, tandis que votre père et votre sœur vous gagnent votre pain... N'êtes-vous pas honteux ? Qu'est-ce qu'il vous faudrait donc? ajouta-t-elle en emplissant de bière un verre qu'elle venait de prendre dans l'armoire. Et vous parlez de vous jeter à l'eau !... Qu'est-ce que tout cela veut dire? Êtes-vous fou?

— Je le deviendrai, dit Pierre d'une voix sourde.

— Garçon, vous êtes malade, reprit Mme Géritz. Je vous conduirai demain chez le médecin... Vivre ainsi !... Heureusement que votre père ne vous a pas entendu... Videz votre verre et allez vous reposer. On dit que la nuit porte conseil. Pensez bien à ce que vous voulez faire : je vous avertis, Pierre, que votre père n'a plus beaucoup de patience. »

Il vida son verre de bière sans répondre, resta encore un moment assis, puis, se levant, dit bonsoir et monta à sa chambre.

Pendant une heure, un flot de pensées se heurtèrent dans son cerveau, sans pouvoir se formuler : elles l'attaquaient avec une impétuosité irrésistible, toutes à la fois, sans merci, sans lui donner le temps de les coordonner et d'en bien saisir la signification. Il était comme un homme entouré d'ennemis et qui ne sait de quel côté se tourner pour se défendre. Un seul sentiment se dégageait nettement de ce désordre mental: c'est qu'il était bien malheureux, qu'on était pour lui d'une cruauté impitoyable. Il s'endormit enfin, la fatigue l'emportant sur les préoccupations. Le matin, il s'éveilla tranquille.

Digitized by Google

Il avait faim. Quand il se fut habillé, il sentit une sorte de honte qui faisait monter des bouffées de chaleur à son front. Il allait se retrouver en face de son père; les paroles de désespoir prononcées la veille lui parurent exagérées, enfantines; pourvu que sa mère n'en eût rien dit ! Mais il n'avait pas cela à craindre : Mme Géritz, en réalité, l'avait soutenu jusqu'alors... Tout penaud, il descendit. Le père était déjà à son atelier et Élise au magasin. Il souhaita le bonjour à sa mère, occupée des soins habituels du ménage.

« Allons, dit-elle, mettez-vous à table; et j'espère que vous n'attendrez plus longtemps pour faire ce qu'on vous demande. »

Le mot « attendre » le réconforta un peu. Il pouvait donc encore compter sur quelques jours de patience. Qui sait? une occasion se présenterait peut-être qui lui faciliterait l'aveu à faire; peut-être que de lui-même le père lui dirait de continuer ses études. Et alors tout le monde serait heureux; il demanderait à épouser Marie, et on trouverait cette demande très naturelle. Jamais, ainsi, ses mains et son visage ne seraient noirs du travail de la forge...

Il avait fini de déjeuner et il se levait de table, quand l'apprenti ouvrit la porte donnant sur le vestibule et dit : « Monsieur Pierre, le patron vous demande là-bas. » Et, de la main, le jeune homme indiquait le fond de la cour.

Pierre eut froid jusqu'aux cheveux. « J'y vais ! » dit-il d'une voix étranglée, en regardant sa mère comme pour lui demander aide et secours. Mais elle ne parut pas s'apercevoir de ses terreurs : il lui fallut donc se diriger, les jambes fléchissantes, vers l'atelier, tandis que l'apprenti, traversant le magasin, sortait pour faire une course.

Pierre le regarda s'éloigner et disparaître, attiré dans son sillage par une force à laquelle il eut bien de la peine à résister. Que n'avait-il pas déjeuné plus vite et ne s'était-il empressé de quitter la maison ? Il jeta de nouveau un regard désolé du côté de sa mère, qui ne comprit pas ce dernier appel.

« Allez, garçon, dit-elle; ne faites pas attendre votre père, et tâchez de le contenter. »

Digitized by Google

Le contenter! Il allait certainement encore être question de travail... Pendant une seconde, Pierre pensa à se sauver, à ne jamais plus revenir chez ses parents... Mais cet effet d'une panique à son apogée ne se produisit pas. Sans plus résister, Pierre se rendit à l'atelier.

Le père, debout près de son établi, examinait un ustensile de cuivre. Pour travailler, il portait des lunettes, ce qui lui donnait un air rébarbatif, tout différent de celui des professeurs. Pierre entra, ferma la porte et s'avança de deux pas.

« Vous m'avez demandé, père ?

— Oui, garçon, répondit M. Géritz, en le regardant tranquillement par-dessus ses lunettes. Je voulais vous dire, pendant qu'Antoine est sorti, que c'est demain que vous commencez votre apprentissage. Votre tablier est prêt; je vous ai préparé un ouvrage facile. Demain, à six heures, je vous dirai ce qu'il faut faire. Vous avez bien entendu ?

— Oui, père... mais...

— Mais quoi?

— Je pensais...

— Dites ce que vous pensez, garçon : je ne vous mangerai pas.

— J'aurais voulu .. »

Pierre défaillait; il crut un moment que les battements de son cœur allaient l'étouffer.

« Voyons, dit M. Géritz avec une vraie bonhomie, devinant que le jeune homme souffrait réellement, de quoi avez-vous peur? Est-ce le métier qui ne vous plaît pas?

— Oui, père.

— Quel autre métier aimeriez-vous mieux? Ébéniste, tapissier... plafonneur... tailleur?... Non? Dites-le donc vous-même.

— Je voudrais... aller..., je voudrais...

— Allons, dit le père en frappant du pied, vous impatienteriez un mouton.

— Aller... à l'université...

— A l'université!... cria M. Géritz. A l'université!.. Et pour quoi y faire?

Digitized by Google

— Des études... pour devenir... notaire.

— Notaire!... à l'université!... Ah çà! est-ce que vous vous moquez de moi, par hasard? » demanda M. Géritz en se croisant les bras et rouge de colère.

Il se fit un silence, pendant lequel Pierre essaya de répondre sur un ton ferme, sans y parvenir. Son père le considérait avec stupéfaction, comme s'il avait été une bête curieuse; et en même temps on s'apercevait, au gonflement des veines de ses tempes et au mouvement de ses narines, qui montaient et s'abaissaient comme un soufflet de forge, que l'indignation le mettait hors de lui.

« C'est donc ça, dit-il enfin, ce que vous mijotez depuis si longtemps! Vous voulez donc devenir un monsieur, avec un chapeau de soie, des mains blanches et la chevelure lissée. Être le fils d'un ouvrier, c'est déjà un malheur; être ouvrier soi-même, c'est peut-être déshonorant. Et où irez-vous chercher l'argent pour aller faire vos... études à l'université, hai! garçon? Vous croyez donc qu'il y a dans notre tiroir des cents et des mille qui attendent votre bon plaisir et qui ne demandent qu'a danser... pour... pour vous être agréable!... Vous vous trompez, garçon; il n'y a plus rien pour les études; il faut travailler, maintenant, gagner sa vie, m'aider, me soulager. Chacun son tour. Voulez-vous ne pas être lampiste? C'est votre affaire. Mais vous serez un ouvrier. Je n'ai pas les moyens de vous placer « sur un bureau ». Vous entendez bien? Demain, vous serez installé ici, et Antoine vous apprendra ce qu'il sait... C'est entendu... Pour aujourd'hui, vous pouvez encore aller vous amuser dehors. »

Pendant ce « discours », un sentiment de révolte grondait dans le cœur du jeune homme. Il se disait qu'il n'était plus un enfant; qu'il avait bien le droit de se choisir une carrière; qu'il ne pouvait être heureux sans Marie Dielman. De sorte que les paroles du père faisaient plutôt du bruit qu'un effet moral.

« Eh bien, dit-il, non, je ne veux pas être ouvrier.

— Ah! ah! et pourquoi?

— Ce n'est pas mon goût. J'aime mieux écrire...

Digitized by Google

— Bien, ça! A votre aise, mon garçon. Mais comme je n'ai pas les moyens de vous nourrir à ne rien faire, vous quitterez la maison... Vous entendez, n'est-ce pas? Travailler ou partir. Choisissez! Demain soir, vos jolies couleurs auront une couche de poussière noire, ou bien vous ne serez plus ici... »

En parlant, et comme pour se contenir, pour empêcher sa colère de le porter à des violences, M. Géritz s'accrochait à son établi, auquel il frottait nerveusement ses mains noueuses, sans cesser de regarder son fils.

« Eh bien, dit Pierre, poussé hors des gonds, je m'en irai...

— Bien encore, répliqua le père; je vous laisserai partir. Mais avant, ajouta-t-il, tandis qu'il blémissait et que ses yeux devenaient effrayants, vous serez au moins le fils d'un ouvrier. »

Il fit deux pas en avant, prit de la main gauche le cou de Pierre, qu'il serra comme dans un étau, et de la main droite lui barbouilla le visage avec une rudesse implacable. Puis il le lâcha, en riant d'un rire furibond.

« Allez-vous-en, dit-il alors, que je ne vous voie plus, coquin... »

Pierre se sauva, chancelant, aveuglé par les larmes. Au moment où il entrait dans la maison, il rencontra l'apprenti, qui sifflotait un air, et dans le face-à-face d'une demi-seconde qui les tint devant la porte de la cour, Antoine vit le visage noirci de son jeune maître. Il resta un moment ahuri, et tout de suite partit d'un grand éclat de rire. Enfin, sans doute par prudence, craignant des coups, il s'enfuit vers l'atelier, tandis que Pierre, ne sachant plus qu'à peine ce qu'il faisait, montait à sa chambre, se jetait sur son lit et sanglotait amèrement.

IV

On ne s'inquiéta guère de l'absence de Pierre à l'heure du dîner, quand M. Géritz eut dit que « cette fois, il serait bien obligé de se décider ». La mère pensa qu'il était sorti, comme il faisait souvent dans la journée, pour aller voir un ami

Digitized by Google

qu'il avait à Stuyvenberg. M. Géritz raconta que « le garçon » avait l'idée de devenir notaire et demandait de continuer ses études à l'université, et Mme Géritz, tout en se montrant stupéfaite d'une pareille ambition, au fond n'en était pas moins flattée.

« Il faudrait beaucoup d'argent, dit-elle.

— Et nous n'en avons pas, répondit Géritz; il pensait sans doute que je vendrais la maison. C'est un fou... »

Pierre ne quitta pas sa chambre avant quatre heures. Pendant qu'on goûtait, il sortit sans être aperçu. Élise, entendant fermer la porte du magasin, crut à l'entrée d'un client. Ne voyant personne, elle descendit sur le trottoir pour voir qui avait fait retentir la sonnette — quelque polisson sans doute — et elle revint continuer son repas.

Lui, avait tourné le premier coin de rue et s'en allait au hasard, suivant les voies qu'il prenait d'habitude pour sortir de la ville. Il marchait tantôt vite, tantôt lentement, selon que ses pensées étaient tumultueuses ou qu'une sorte de torpeur tombait comme un brouillard sur son cerveau. Jamais, sans doute, il n'y avait eu au monde un homme aussi malheureux que lui : il se voyait repoussé de partout, dédaigné, raillé, conspué, absolument comme s'il avait commis un grand crime ou une impardonnable bassesse. Et après tout, quel mal était-ce que de vouloir s'instruire et sortir d'une classe médiocre, se faire une position, épouser une femme qu'on aime? Les idées étroites de son père devaient-elles être considérées comme les seules sages? N'y avait-il pas en grand nombre, même à Malines, des jeunes gens qui s'étaient élevés au-dessus de la situation de leurs parents, et à qui personne n'avait songé à jeter la pierre? Les idées du père étaient donc injustes; elles appartenaient au temps passé, et il aurait bien pu les abandonner... Mais non!... C'est à lui que cela devait arriver... On le forçait de dire adieu à toutes ses espérances, à se séparer de Marie... C'est au fond de cet atelier tout noir qu'il devrait passer sa vie; il succéderait à son père, et ses enfants lui succéderaient quand il aurait épousé quelque jeune fille sans instruction, qui voudrait bien de lui malgré

Digitized by Google

ses mains et son visage noirs... Non, non; jamais!... C'est bien décidé! Mieux vaut en finir.

Il était dans les champs tout verts, sous un ciel clair et riant, d'un bleu tendre, où se mouvaient lentement de petites nuées blanches, cotonneuses. Les oiseaux chantaient leurs amours; les feuilles, caressées par une brise légère, semblaient chuchoter entre elles; les martinets se poursuivaient en tournoyant et jetant de grands cris; les moineaux batailleurs jouaient au bord des toits. La terre entière était heureuse; lui, lui seul ployait sous un désespoir trop lourd pour ses épaules, en cherchant une fin prochaine à sa jeune destinée.

Vers six heures, déjà las de cette excursion qu'il comparait à un calvaire, après avoir hésité longtemps, il pénétrait dans le jardin de Mme Dielman. Près de la porte de la maison, on avait fixé un banc en bois auquel la muraille servait de dossier; sur ce banc se trouvait un livre ouvert, le dos en l'air : Marie, sans doute, venait de s'éloigner, appelée à l'intérieur par sa mère.

Pierre s'assit, prit le volume et en lut une page en pensant toujours à lui-même. Ses yeux, peu à peu, se remplirent de larmes versées sur son propre sort, et à travers ce voile humide les mots imprimés dansaient, sans forme et sans signification.

La porte s'ouvrit; Marie parut sur le seuil. Elle était en robe claire et elle avait piqué une touffe de giroflées dans ses cheveux. La présence de Pierre ne l'étonna nullement. Elle s'assit à côté de lui.

« Quelles nouvelles? » demanda-t-elle en le regardant. Puis, voyant son visage défait, défiguré par les stries roses qu'y avait laissées la main rude de M. Géritz, et ses yeux gonflés encore pleins de larmes, elle eut un soubresaut rapidement réprimé. Lui, après l'avoir contemplée un moment, détourna la tête en replaçant le volume sur le banc, près de Marie, et en laissant sa main sur les plis de la robe, qui s'y étalait.

« Quoi? dit-elle. Qu'est-ce qu'il y a? Vous a-t-on battu?

— On m'a chassé, dit-il.

Digitized by Google

— Chassé!

— Oui; parce que je ne veux pas... être... lampiste. On m'a donné à choisir : quitter la maison on entrer demain à... l'atelier.

— Et vous êtes parti?

— Vous le voyez, Marie : je ne veux pas renoncer à vous.

— Et qu'allez-vous faire?

— Vous le saurez, vous le saurez... J'ai voulu vous voir... encore... une fois... Jamais plus je ne rentrerai à la maison. Non, non; c'est trop fort. Je veux, moi aussi... Moi aussi... Marie, j'ai des idées.

— Mais qu'allez-vous faire? Avez-vous pensé... que... Non, il est impossible que vous l'ayez pensé... Nous ne pouvons pas vous... recevoir.

— Soyez tranquille, dit-il avec amertume, je n'y ai pas pensé. J'ai voulu vous voir... vous dire que je ne... reviendrai plus... que vous êtes libre... d'épouser M. Allewaert. Mais, Marie, ne me laissez pas partir sans m'accorder... m'accorder...

— Mais partir où?

— Bien loin. Je ne veux plus qu'on me revoie... Je viens vous faire mes adieux... Laissez-moi vous... embrasser pour la première et... pour la dernière fois... »

Il s'approchait doucement; elle rougit un peu, tendit la joue, s'attendrissant parce qu'il était attendri; il posa doucement, longuement, sa bouche sur la joue fraîche et ronde. Puis soudain il se leva, et, avec un grand mouvement fou des bras : « Adieu! » dit-il.

A larges enjambées, il s'éloigna. Marie cria : « Pierre! » Il ne se retourna pas, il vira au coin de la haie et disparut, la laissant suffoquée. Mais bientôt elle reprit son sang-froid, haussa petitement ses grasses épaules et murmura : « Bah! où irait-il? C'est le premier moment de chagrin... Il reviendra! » Et elle reprit sa lecture, levant de temps en temps la tête, avec un faible espoir que Pierre allait réapparaître.

Il continua de vagabonder dans les champs jusqu'au crépuscule. Harassé et frissonnant, la fièvre peu à peu l'envahis-

Digitized by Google

sait et il commençait à vaciller comme un homme ivre. La soif desséchait sa gorge, et ses yeux brûlants voyaient des arcs-en-ciel dans les nuages éparpillés. La nature s'endormait autour de lui, comme pour l'engager à se reposer, à fermer ses paupières alourdies et à chercher l'oubli dans le sommeil. Il n'avait plus une pensée complète; toutes lui venaient par fragments, par tronçons, et le frappaient au cerveau au lieu de se joindre et de se formuler. A un moment, lorsque l'ombre déjà s'étendait sur la terre, il se trouva devant la rivière réfléchissant le ciel assombri, que les premières étoiles piquaient de points d'or, çà et là. Un frisson le secoua des pieds à la tête, il poussa plusieurs petits cris, comme un enfant qui rêve, resta à contempler pendant quelques minutes l'eau courant tranquillement entre les rives, puis tout à coup fit rapidement quelques pas, descendit la berge et se laissa glisser...

Il glissa, il glissa, il avait de l'eau jusqu'aux épaules et le courant l'attirait sans effort vers le milieu de la Dyle. Il ressentit un froid mortel, il se mit à battre des mains l'eau avec fureur, en criant : « A moi! A moi!... Au secours!... Non, non, je ne veux pas... Au secours! Au secours!... »

Non loin de là, était une petite ferme où l'on vendait de la bière et du genièvre aux rares passants. Un homme venait de bêcher un morceau de son jardin et regardait son travail, les deux bras appuyés sur son outil. Il entendit les cris désespérés, s'orienta et bientôt se dirigea en courant vers le lieu où Pierre se débattait. Sans hésiter, il entra dans l'eau et tendit le manche de sa bêche, que Pierre saisit nerveusement; il l'attira vers lui. « Ce ne sera rien, dit l'homme, ce ne sera rien. N'ayez pas peur. Du courage, monsieur. Là!... Tenez-moi bien... Montez, montez... Alors, vous êtes tombé à l'eau?... Venez, on vous séchera vos habits... Appuyez-vous, je suis fort... »

Le lendemain, dans la matinée, Pierre était dans son lit; sa mère, assise à son chevet, le regardait avec tristesse, en pensant qu'elle avait failli le perdre. Il lui avait tout raconté et elle avait eu pitié de ce grand enfant, timide, sans force

Digitized by Google

contre un premier et malheureux amour. Elle le consolait de son mieux ; il promettait de ne plus jamais — jamais recommencer et de travailler avec son père. Mais, pour pouvoir en arriver là, elle dut lui apprendre une nouvelle qui l'avait fort indigné.

Huit jours plus tard, Marie Dielman, sortant avec sa mère pour faire une course en ville, reçut une lettre des mains du facteur.

« Tiens ! de qui ça? »

Elle entra au salon, s'assit sur le tabouret de son piano et déchira l'enveloppe.

« Mademoiselle Dielman,

« Je viens d'apprendre que M. Jules Allewaert se marie mardi prochain avec Mlle Jonckers, et qu'il ne vous a jamais demandée en mariage. Pourquoi m'avez-vous fait ce mensonge?

« Je suis bien décidé maintenant à travailler avec mon père. Je crois que ma mère a raison quand elle dit que ce n'est rien d'avoir les mains et le visage noircis par le travail, tant que la conscience est tranquille.

« C'est ce que je vous souhaite, mademoiselle.

« Pierre Géritz. »

Marie resta rêveuse à considérer ce billet, comme s'il avait encore quelque chose à lui apprendre. Une expression sérieuse assombrit un instant ses jeunes traits; elle regarda un moment devant elle, dans le vague; puis haussa les épaules, mouvement qui peut-être la débarrassait habituellement de ses ennuis, se leva et alla retrouver sa mère.

« C'est de Pierre, dit-elle; voyez! Ce garçon ne comprendra jamais rien; et je vous l'avais toujours dit, qu'il n'était pas distingué... Allons faire notre course, maman. »

Émile Leclercq.

Digitized by Google

PUBLICATIONS FOLK-LORISTES

Em. Petitot. — *Traditions indiennes du Canada nord-ouest.* — Paris, Maisonneuve, 1886. xvii-521 pages. (*Les littératures populaires de toutes les nations*, t. XXIII.)

Il existe plusieurs recueils de traditions américaines, parmi lesquels il faut avant tout citer Rink et Brinton. Le Canada nord-ouest est cependant resté en dehors des recherches. M. Émile Petitot, qui parcourut ces parages inhospitaliers de 1862 à 1882, comme missionnaire, se familiarisa avec les différents dialectes des Peaux-Rouges canadiens et se mit ainsi à même d'étudier de près leur ethnographie et de se rendre compte de leurs idées religieuses. C'est sous ce rapport-là que le recueil de traditions qu'il vient de publier dans la belle collection éditée par Maisonneuve, a son importance. Elles donnent la mesure du développement intellectuel de ces tribus.

Comme dans toutes les sociétés primitives, ces traditions renferment la mythologie de ces races. Je ne dirai pas que ces légendes sont belles : avouons que les recueils européens nous ont un peu gâtés. Un grand nombre de nos contes populaires sont tout simplement de petits chefs-d'œuvre, tant pour l'agencement et la vivacité du récit que pour la perfection des expressions, que le conteur choisit naturellement et sans effort. Les traditions des sauvages présentent un caractère particulier, que je tâcherai de déterminer; nous pourrons ainsi nous rendre compte de leur religion et de leurs idées, en un mot, de leur civilisation. Il est inutile, dans cet aperçu,

Digitized by Google

d'établir une distinction entre les différentes peuplades que M. Petitot a visitées, comme leurs croyances accusent un degré égal d'évolution.

Il est un trait qui frappe à la lecture de ces naïfs récits : c'est leur incohérence, leur absurdité. Alors que notre conte populaire, pour être achevé et pour pouvoir être goûté, doit contenir la justification de tous les détails, le sauvage se laisse aller à son imagination vagabonde. Ses histoires présentent des épisodes bizarres, dont on ne voit pas le rapport avec les autres parties. Aussi, au point de vue du sujet, échappent-elles pour ainsi dire à la classification. Les thèmes ne rappellent ceux des Indo-Germains tout au plus que par quelques traits. Pour donner une idée du conte canadien, je résume ici l'un de leurs mythes favoris, l'*Histoire des deux frères*, qui, à notre point de vue, mérite le plus le nom de « conte populaire ». Je voile ou j'omets certains détails trop libres.

Au commencement des temps, il existait un vieillard qui avait deux fils. Un jour, il leur dit :

« Mes enfants, montez dans votre pirogue et partez pour la chasse, car il n'y a plus rien ici à manger. »

Les deux fils s'embarquèrent et partirent aussitôt pour la chasse.

Après avoir navigué plusieurs jours le long des rivages du Grand Lac des Esclaves, ils découvrirent une montagne où demeuraient des géants.

Tout à coup, les deux frères entendirent sous terre la voix des géants et, devant la montagne, un petit géant et sa sœur jouaient ensemble.

« Oh ! les petits hommes ! » s'écrièrent-ils pleins de joie, prirent les deux voyageurs et les portèrent à leurs parents.

Ces géants étaient de bonne nature. Ils ne leur firent aucun mal et ne les laissèrent manquer de rien.

Mais les deux étrangers se lassent de cette vie aisée, et demandent à poursuivre leur route.

« Volontiers », dit le géant père.

Avant de partir, il leur donne à chacun deux flèches. « Ces

Digitized by Google

deux flèches, dit-il, sont très puissantes. Elles reviennent d'elles-mêmes après qu'on les a tirées; ne courez donc pas pour les reprendre, car il vous arriverait malheur. »

Les deux frères promettent tout et s'en vont.

Peu après leur départ, le plus jeune des deux avise un écureuil perché sur un sapin, et lui décoche une de ses flèches. Malgré les avertissements de l'aîné, il court la reprendre.

Mais quand il tendit le bras pour la saisir, la flèche monta plus haut, et dès qu'il l'eut saisie, elle partit comme un éclair et, entraînant avec elle le jeune homme, l'introduisit au ciel.

« Là-haut, dit le Canadien, est une terre supérieure, en tout semblable à celle que nous habitons. »

Le jeune homme se met à suivre un chemin qu'il voit devant lui et arrive à une tente où demeurent une mère et ses deux filles. Celles-ci étaient des amazones chasseresses. L'une s'appelle *Sein plein de belettes*, l'autre, *Sein plein de souris*. L'étranger n'écoute pas la mère, qui lui apprend le caractère méchant de ses filles; il se laisse entraîner par elles, et voilà que tout à coup il est englouti vivant dans le sein de la terre là-haut.

Survient un loup, qui sent la chair humaine et dégage le jeune homme. Celui-ci attend *Sein plein de souris* pour se venger d'elle, et comme il ne peut tuer l'immortelle, il lui déchire ses vêtements. Alors toutes les souris, les rats, les taupes, les serpents, les vers et autres bêtes malfaisantes, qui étaient enfermées dans son sein, en sortirent et se répandirent sur la terre, où elles ont habité jusqu'à ce jour. C'est depuis lors qu'il y a sur la terre tant de maux, de maladies, de famine, de jeûne forcé, la mort et le froid. Tout cela nous est venu par la désobéissance du jeune homme et la malice de la femme. (C'est la *Pandore* américaine.)

Alors la vieille femme, pour le ramener dans sa patrie, le fait descendre, au moyen de lanières, par un orifice d'où l'on voit la terre d'en bas.

« Aussitôt que tu sentiras la terre sous tes pieds, dit-elle, lâche la corde. »

A la fin son pied sentit un obstacle. Il pensa arriver à terre

Digitized by Google

et lâcha la corde. Mais il n'était que dans l'aire d'*Orelpale* (la Blancheur), aigle immense qui se nourrissait de chair humaine. (Cet aigle joue un grand rôle dans les contes indiens.)

L'aiglon a pitié de lui, et à l'approche de l'aigle mâle, qui s'annonce en faisant le jour, ou de sa mère qui apporte la nuit, il le cache sous ses ailes.

Le jeune homme est cependant découvert par les aigles, et l'aiglon prend toujours sa défense. Il lui donne des plumes de ses ailes, lui apprend à voler; et c'est ainsi qu'il revint sur la terre, aidé par l'aiglon charitable. — Et voilà la fin, comme dit le Peau-Rouge pour terminer son histoire.

Ce conte présente en substance les principaux traits de la religion des sauvages. Pour l'homme primitif, tous les objets ne sont pas seulement animés, mais de plus personnels. C'est ce qu'on a appelé le *personnalisme*. Dans l'esprit du sauvage, les hommes, les bêtes, les plantes, les pierres, les étoiles, sont à un même niveau de personnalité et d'existence animée. Au reste, ce phénomène psychologique se retrouve dans les mythologies civilisées. Nos campagnards ne sont-ils pas convaincus que les animaux ont un langage qu'ils comprennent entre eux? « Le temps où les bêtes parlaient » n'a pas cessé pour eux. Le sauvage aussi, dans ses mythes, rappelle un temps où « les bêtes conversaient et vivaient avec l'homme et lui obéissaient en tout »; mais poussant cette opinion plus loin, il en arrive à une confusion entre hommes et animaux, jusqu'au point de se croire apparenté aux animaux. Ses légendes parlent d'un temps « où les hommes étaient comme des animaux ». Les femmes qui accouchent de chiens sont nombreuses dans les contes indiens. Une survivance de cette communauté se retrouve dans la tradition européenne de la reine accusée de mettre au monde de petits chiens.

Chez les Indiens, ces hommes-chiens conservent leur forme animale la nuit et peuvent se faire hommes pendant le jour. Ces métamorphoses présentent d'autres points communs avec les mythes civilisés. « Une femme indienne, dit une tradition indienne, avait donné naissance à une nichée de

Digitized by Google

jeunes chiens; après un certain temps, elle soupçonne ses enfants de se faire hommes pendant son absence et se décide à les épier. Elle voit effectivement ses six chiens devenir six beaux enfants, garçons et filles. Si elle peut les empêcher de rentrer dans le sac où elle les tient ordinairement, ils conserveront pour toujours leur forme humaine. Elle tire donc vivement la lanière du sac et parvient ainsi à en sauver trois » (p. 315). — Dans une autre légende, un homme s'aperçoit qu'un bon esprit vient natter ses raquettes pendant son sommeil. Il découvre que c'est une gélinotte blanche, qui s'envole chaque fois par une ouverture dans le toit. Il ferme l'ouverture de la tente et aussitôt la gélinotte devient « une belle et grande femme » (p. 349). — Les traditions européennes ont conservé des traces indéniables de ces croyances. L'obstacle a pris ici un autre caractère. La métamorphose en animaux se retrouve partout : les fées se transforment souvent en oiseaux; quand elles ôtent leur habit de plume, elles reprennent leur forme humaine. De même, on les empêche de redevenir oiseaux si on parvient à leur dérober leur habit. — Le loup-garou est trop connu pour que je doive insister. Si on veut le délivrer et lui ôter le pouvoir de se transformer en loup, il faut brûler sa peau.

Les sauvages ont tous un *totem*, c'est-à-dire un animal-ancêtre. De là souvent leurs noms : Dènè Peaux-de-Lièvre, Dunè Flancs-de-Chiens, etc. Ils le vénèrent et ne mangent pas sa chair.

Une autre coutume, basée sur des idées analogues, est l'institution d'un *tabou*. C'est encore un animal sacré dont ils ne peuvent se nourrir; sinon, il leur arriverait malheur. Le tabou d'une certaine femme était l'orignal. Un jour, son mari lui fait manger à son insu du gras de cet animal, et elle est enlevée par un orignal.

Les mythes des sauvages nous racontent les aventures et exploits de leurs *dieux*. Ceux-ci sont en général *thériomorphiques*.

Le brochet, quelquefois désigné comme le *poisson-homme*, lors de la création du monde, a donné naissance aux hommes; la loche, aux femmes.

Digitized by Google

L'esprit du mal est ordinairement représenté par le corbeau.

« Lorsqu'il eut achevé de distribuer à tous les animaux le nom et la couleur qui leur convenaient, Dènè (l'homme) avisa un oiseau qui n'avait encore ni nom, ni couleur.

« Eh! dis donc, toi, oiseau, que veux-tu être? »

L'oiseau répondit :

« Je veux être un bien bel oiseau.

— Eh bien, tu seras ainsi, répondit Dènè.

— Non, dit l'oiseau, je ne serais pas assez beau.

— Alors, tu seras de la sorte.

— Non, dit encore l'oiseau, cela ne me convient pas.

— Eh bien! tiens, tu seras ainsi.

— Non, dit-il encore. »

Cet oiseau continua ainsi à contredire Dènè pendant longtemps, jusqu'à ce qu'il l'eût poussé à bout.

Alors l'homme, impatienté, saisit l'oiseau, le jeta dans le feu et le roula dans les tisons, jusqu'à ce qu'il en devînt entièrement noir.

Il en sortit en s'écriant : *Krwa! Krwa!* et c'est pourquoi, de nos jours encore, cet oiseau « n'a point de couleur »... Le corbeau partit donc fâché et jura à l'homme une guerre éternelle... » (p. 350).

Déjà dans l'arche du Noé sauvage, dont j'aurai l'occasion de parler tantôt, il s'était fait connaître par sa méchanceté : il avait enfermé tous les animaux ruminants et comestibles.

C'est un magicien très puissant : si on essaie de le tuer pour se débarrasser de lui, le malin fait périr tout le genre humain.

D'autres animaux interviennent dans la cosmogonie sauvage. « La lamie lança, au commencement, un sort sur la terre, en disant : L'homme mourra. Fort heureusement que la grenouille retourna le sort en répliquant : Mais l'homme ressuscitera! » Ce mythe, basé sur l'observation de la nature, nous prouve une fois de plus que la mythologie des sauvages est en même temps leur *science*.

Ils expliquent effectivement par des fables une foule de faits

Digitized by Google

naturels : ils savent, par exemple, pourquoi le feu pétille, pourquoi le renard a la queue si allongée, le lynx le museau plat, le huard la tête blanche, pourquoi l'écureuil est roux, etc. Ce trait est général dans le folk-lore des races sauvages et civilisées : nos campagnards en savent tout autant.

Le dieu du tonnerre, chez les Indiens du Canada, c'est l'aigle blanc. En volant, il produit le tonnerre et l'éclair; ou bien ce phénomène naturel est attribué à un oiseau gigantesque, qui ne revient chez les sauvages que pendant la saison chaude. S'il fait vibrer les plumes de sa queue, on entend gronder le tonnerre; s'il clignote des yeux, il lance des éclairs.

Ailleurs, l'aigle mâle produit tantôt le jour, tantôt la neige; l'aigle femelle, la nuit ou la pluie. Les plumes de sa queue sont appelées « plumes de tonnerre », et les Indiens s'en servent pour orner leurs flèches.

Chez d'autres tribus, le tonnerre est l'attribut d'un dieu anthropomorphique : celui-ci est un géant qui lance une hache de silex. Il faut y reconnaître Jupiter avec sa foudre ou Thor avec son marteau.

La dépouille empennée de l'aigle blanc est un élément magique très fréquent dans les mythes indiens : les héros des contes s'en servent pour se transporter à volonté.

Les moyens magiques sont très nombreux : l'attribut de nos fées, la baguette, existe chez les sauvages aussi. Un autre, qui revient constamment, est la « bouse de vache musquée ». On s'en frotte pour se communiquer l'esprit magique.

La plupart des tribus visitées par M. Petitot connaissent un Petit-Poucet, un petit enfant « pas plus long que le doigt », qui est magicien, parce qu'il a été trouvé dans la bouse de vache. L'ingratitude des sauvages, à qui il rendait de grands services, le dégoûta du séjour de la terre. Depuis ce temps, on peut encore le voir dans la lune. Notre « Homme de la lune » existe donc partout.

Je pourrais citer d'autres croyances que cet ouvrage met en

Digitized by Google

lumière, telles que la métempsycose et le respect des morts. Je dois me borner. J'ai hâte d'arriver à un dernier point, sur lequel l'auteur, dans sa préface, appelle l'attention du lecteur.

Son recueil offre des points de contact très curieux avec les légendes du déluge des races civilisées. Chez les Peaux-Rouges, les mythes diluviens sont nombreux et quelques-uns se rapprochent d'une façon remarquable de la tradition biblique. Tous les traits y sont, jusqu'au couple d'animaux de chaque espèce que Noé enferme dans l'arche, jusqu'à la tourterelle qui revient avec un bourgeon de sapin vert. Généralement, le Noé sauvage fait plonger un rat musqué, qui rapporte alors, après le *troisième* plongeon, un peu de limon terrestre. Le Grand Esprit refait la terre en soufflant sur ce limon. Une légende rappelle même le mont Ararat, sur lequel s'arrêta l'arche.

J'ai à peine besoin de dire que ces souvenirs d'un cataclysme terrestre ont été signalés chez beaucoup de races. Tylor en parle dans son ouvrage *Early History of Mankind* (p. 409-418, trad. all.), et Diestel a traité la question pour l'antiquité (*Die Sindflut und die Flutsagen des Alterthums*, 1876). M. Petitot considère ces mythes comme une corruption du récit biblique : « Cet accord des sauvages avec la Bible ne prouve qu'une chose, à savoir que le Pentateuque fut connu et cru dans leur berceau originel. » Je préfère ne pas discuter cette opinion. Tout en rendant hommage à la fidélité avec laquelle M. Petitot a noté ces traditions, l'on peut se demander si cette concordance n'est pas due à l'influence des missionnaires antérieurs. Mais si je ne partage pas sa manière de voir sur l'origine des mythes diluviens, je souscrirai volontiers au jugement suivant, qu'il énonce dans sa préface :

« Quelque naïves, touchantes ou drôlatiques que soient ces légendes, l'histoire et l'ethnographie en déduiront plusieurs vérités, et y remarqueront plusieurs choses dignes d'être relevées et étudiées. » Nous y retrouvons, comme j'ai essayé de le montrer plus haut, toute la philosophie du sauvage.

Digitized by Google

H. Gaidoz. — *La Rage et Saint Hubert.* — Paris, A Picard, 1887. 224 pages. (*Bibliotheca mythica,* I.)

Voici une savante monographie, qui intéresse le lecteur belge à plus d'un titre. Saint Hubert appartient plus particulièrement à notre pays. En Belgique, 71 églises lui sont dédiées, nombre de confréries sont érigées sous son invocation et plusieurs métiers l'honorent comme leur patron. L'ouvrage de M. Gaidoz présente un intérêt général aussi : il étudie le rôle du surnaturel dans la médecine populaire, à propos des moyens répandus parmi le vulgaire pour guérir la rage, un sujet plein d'actualité.

M. Gaidoz est, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire ici, le savant codirecteur de la revue folk-loriste *Mélusine* et une autorité dans ces matières. Aussi son livre mérite-t-il une étude approfondie. Il apporte sa vaste érudition à élucider et à comparer tous les points se rapportant à un culte que nous avons tous,en Belgique, vu exercer d'une manière quelconque ou dont nous avons pu constater l'influence dans notre société, tant en ville qu'à la campagne. M. Gaidoz nous fait parcourir d'un bout à l'autre la médecine populaire qui concerne la rage et y rattache, d'après la méthode des folk-loristes, l'explication d'une foule de questions accessoires. J'aurai l'occasion de le constater.

Le dicton du peuple a raison, lorsqu'il prétend qu'il n'y a pas d'*art* exercé par plus de personnes que « l'art de guérir ». Dans les temps modernes, la médecine s'est définitivement constituée comme *science*. Précédemment, dans ces âges obscurs où la saignée était confiée au barbier, c'était un art, et s'y adonnait qui voulait. Au reste, de nos jours encore, le recours à la science médicale et la confiance dans ses disciples sont en raison directe du développement intellectuel. Plus on descend l'échelle sociale, plus les remèdes dits populaires sont nombreux ; les basses classes en connaissent encore une infinité, et ce pour guérir les infirmités les plus variées. Que de fois le peuple n'a-t-il pas recours à des recettes singulières, qu'il tient on ne sait d'où et dans lesquelles le merveilleux, bien souvent, joue un rôle important! Il continue à réciter des

Digitized by Google

incantations contre la crampe, la fièvre, les verrues, etc. Au moyen âge, on appelait souvent *sorciers* ceux qui avaient le monopole de ces recettes. Peu à peu, le *médecin* remplaça le *sorcier*. M. Gaidoz émet à ce sujet quelques excellentes idées, que je veux transcrire ici :

« La médecine, dit-il dans son introduction, est sortie de la sorcellerie, comme la science est sortie de l'empirisme : les hasards de l'observation, les tâtonnements dans l'essai des vertus des plantes et des minéraux, les théories philosophiques sur la sympathie et les rapports mystérieux des choses et des êtres, avaient suscité une foule de remèdes et de pratiques qui furent la première pharmacopée et la première thérapeutique. Mais comme l'homme vivait dans le surnaturel et par le surnaturel, qu'il ne voyait dans les êtres et dans les forces de la nature que des personnalités et des volontés semblables à la sienne, comme il projetait son imagination sur la nature et qu'une observation restreinte ne faisait qu'augmenter ses illusions, il joignait à ces premiers remèdes des rites propitiatoires, des paroles mystérieuses, des cérémonies qui devaient conjurer les mauvais esprits et requérir les esprits secourables. Ce qui inspirait confiance, ce qui semblait guérir, c'était justement l'élément mystérieux, surnaturel, religieux du traitement : c'était encore la sorcellerie instinctive des peuples non civilisés, ce n'était pas encore la médecine. Puis, quand la médecine est née, les vieilles pratiques se sont conservées et continuées, par une tradition non interrompue, dans les couches profondes des sociétés qui sont civilisées à leur niveau supérieur et moyen... »

La rage est un des sujets qui se recommandent le plus à l'attention du folk-loriste. La découverte de M. Pasteur constitue la première tentative scientifique qu'on ait faite pour guérir cette terrible maladie. Jusqu'il y a peu de temps, elle était restée complètement en dehors de la médecine, et c'est ainsi qu'il existe encore sous nos yeux une foule de remèdes populaires et surnaturels, dont le plus célèbre est l'intervention de saint Hubert.

Digitized by Google

Dans les temps modernes, on guérit la rage surtout par la cautérisation. L'antiquité connaissait d'autres moyens, dont nous avons, dans une certaine mesure, conservé des survivances.

Le peuple, qui a soif de connaître l'origine des choses, ne met pas, dans sa louable curiosité, beaucoup de réflexion ni de raisonnement à se prononcer sur la question des causes premières. « La masse, dit M. Gaidoz, n'est jamais agnostique, et elle ne dort tranquille que si une hypothèse, bonne ou mauvaise, satisfait son désir de savoir et surtout son besoin de croire. »

D'ordinaire, elle ramène les maladies à trois grandes causes : la présence d'un mauvais esprit dans le corps; un sort jeté par un ennemi et, enfin, des vers. Le rachitisme des enfants, qu'on appelle partout en Flandre *de oude man*, le vieillard, y est encore généralement attribué à la première de ces causes; à la seconde en pays wallon. La fameuse théorie du ver est la source de coutumes barbares, existant encore : on continue toujours à couper aux chiens les oreilles et la queue pour les préserver du ver.

La rage aussi, chez les Grecs et les Romains, était attribuée à cette cause; le ver se trouvait à la queue de l'animal; d'après d'autres, à la langue. L'antiquité connaissait de nombreux remèdes, et on aurait tort de croire qu'ils ont complètement disparu. Ils survivent souvent à l'état de superstitions.

La plupart des remèdes populaires reposent sur la théorie de la *sympathie*, c'est-à-dire une correspondance mystérieuse entre la cause (vraie ou supposée) du mal et le patient, ou entre le patient et tel être, tel objet dans lequel on fera passer le mal. A cette doctrine se rattache celle dont une école médicale a fait le principe en disant : *Similia similibus curantur* et, par une rencontre curieuse, elle s'est trouvée vérifiée par la doctrine de la vaccine, il faut dire aujourd'hui des vaccines. La croyance suivante prouve combien cette théorie est enracinée dans l'esprit populaire : par l'effet de la sympathie, dit le peuple, si on est mordu sans que le chien soit enragé, mais qu'il le devienne plus tard, on le sera soi-même. Aussi, dans

Digitized by Google

plusieurs pays, on abat le chien qui a mordu lors même qu'il n'est pas enragé.

Un remède populaire sympathique, qu'on retrouve partout, consiste à mettre sur la blessure du poil du chien qui vous a mordu, ou bien on mange de sa chair, généralement le foie, quelquefois le cœur ou la tête. On avait encore recours à la vertu de deux plantes qui ont du chien dans leur nom.

Enfin, il existe une multitude de remèdes, dus aux hasards de l'observation et aux essais qu'on a tentés. « Au reste, dit M. Gaidoz, la médecine est une série de tâtonnements et d'essais sur les propriétés des substances naturelles; à cet égard même, il est difficile de faire le départ entre le remède superstitieux et le remède naturel. »

C'est ainsi que le culte des fontaines, qui joue un si grand rôle dans les croyances superstitieuses, est également représenté dans le traitement de la rage : ce remède est encore en honneur en Bretagne.

Un autre traitement de l'antiquité s'est conservé jusque dans les temps modernes : ce sont les bains, soit dans une piscine, soit de préférence dans la mer. Il fallait s'y plonger trois fois, nombre sacramentel. Au XVIIe siècle, c'était encore un remède usité, non pas seulement parmi les paysans et les matelots, mais parmi les gens de cour.

La cautérisation par le fer rouge, le remède moderne, ne figure point dans la médication de la rage chez les anciens. Elle ne paraît que très tard, dans des pratiques religieuses; les documents font défaut pour rien affirmer d'une manière certaine, mais elle doit leur être antérieure.

La cautérisation n'était pas remède par elle-même; on la trouve mélangée à la religion dans l'emploi de fers sacrés, dont on attribuait la vertu à un saint ou à une autre intervention surnaturelle. Sans doute, à l'origine, on appliquait à la blessure même le fer rougi au feu ; puis, comme on ne se rendait pas compte généralement de la vertu *naturelle* du fer rouge, on se contenta de marquer une autre partie du corps, surtout le front; enfin, on se contenta de toucher avec le fer sacré non chauffé.

Digitized by Google

L'instrument de cautérisation est le plus souvent une clef, et comme saint Pierre est par excellence le saint à la clef, ce sont des clefs de saint Pierre que nous trouvons en maint endroit. Leur emploi est, sans doute, fort ancien, puisqu'il est mentionné par Grégoire de Tours. Chose curieuse : divers théologiens ont condamné ces pratiques — et, par conséquent, celles de saint Hubert, comme nous verrons tantôt — comme « superstitieuses ». La clef appartient également au culte de saint Hubert, mais elle a été reprise à celui de saint Pierre. Elle ne sert que pour marquer les animaux.

Pour les hommes, le traitement de saint Hubert est tout à fait surnaturel. Il consiste dans la *taille* et dans le *répit*. M. Gaidoz en parle *de visu*. Les renseignements qu'il donne sur le culte du « grand saint Hubert », au sujet duquel il s'est entouré de toutes les indications désirables, ne sauraient être mis en doute.

Pour opérer la taille, le prêtre fait au front une incision perpendiculaire et introduit avec un poinçon, sous l'épiderme, une « très petite parcelle d'un filament détaché de la sainte étole ». Le traitement, comme on voit, repose sur l'introduction d'une relique dans le corps.

Le répit se donne soit aux enfants qui ont été mordus à sang, soit aux grandes personnes chez lesquelles la morsure n'a pas pénétré jusqu'à la chair vive, ni produit de contusion. Pour cela, il suffit que le prêtre touche la personne avec une pelote-reliquaire, recouverte d'un fragment de la sainte étole. On donne le *répit à terme*, de 15 à 30 ans, suivant les circonstances, ou le *répit à vie*, pour 99 ans.

M. Gaidoz analyse en détail tous les points qui se rattachent au culte de saint Hubert ; ce chapitre est précédé d'un examen de la légende. Il la dissèque dans ses différents traits, qu'il étudie dans leur histoire, leur développement et leurs rapports avec l'hagiographie générale.

Il oppose l'Hubert de l'histoire au saint Hubert de la légende. Les recherches de M. Gaidoz mettent en lumière les accroissements qu'acquiert la légende primitive dans le cours des siècles. Ce chapitre est très important au point de

Digitized by Google

vue de la genèse des traditions profanes ou sacrées. Il y a toujours un fond, un noyau historique; peu à peu, le peuple, dans son obscur travail mental, réunit autour du nom nouveau des faits attribués à d'anciens personnages. Il en est notamment ainsi pour le merveilleux, qui est une partie inhérente de la légende. « Les miracles d'un saint lui sont rarement particuliers : les mêmes miracles sont attribués d'ordinaire à une multitude de saints. Le nombre des miracles est assez limité, quoiqu'ils proviennent de diverses sources, et le jour où un érudit patient compilera un dictionnaire du merveilleux hagiographique, on verra que si les articles de ce dictionnaire sont souvent longs, par contre ils seront peu nombreux. De ces miracles, les uns sont une imitation des miracles de Jésus-Christ, de Moïse et des autres personnages de la Bible; d'autres sont sortis de l'air ambiant des premiers siècles du christianisme et d'un état mental qui attribuait des causes surnaturelles à tous les événements; quelques autres enfin sont antérieurs au christianisme : ce sont des miracles attribués aux dieux du paganisme et qui naturellement ont été transportés aux saints, quand ceux-ci ont pris la place de ceux-là dans le culte populaire, dans les dévotions des simples et des ignorants. Les légendes qui étaient dans l'air se sont cristallisées autour de nouveaux noms. »

C'est ainsi que le culte de saint Hubert n'est qu'une continuation du culte du dieu chasseur, qui devait, comme dieu des forêts, être en grand honneur dans l'antique forêt d'Ardenne. Que cette divinité s'appelle Diane ou Dianus, elle correspond au Wodan des Germains, et de même qu'en Allemagne la « Chasse sauvage » n'est que la personnification de Wodan, saint Hubert, dans le mythe populaire, a succédé au dieu de la chasse : le tourbillon qui passe à l'horizon ou au-dessus de nos têtes avec des bruits étranges est appelé, en France, la « Chasse Saint Hubert[1] ».

[1] Ce nom ne paraît pas exister dans l'Ardenne même, quoique certaines expressions montrent que la Chasse sauvage a été réellement reportée sur saint Hubert. Ainsi, on prétend entendre en automne quelquefois des aboiements formidables. On dit alors « que saint Hubert chasse et que ses chiens passent ». (JALHAY.)

Digitized by Google

Pour le développement de la légende de saint Hubert, nous avons des documents suffisants : elle existe notamment dans deux versions, l'une qui remonte au IXe siècle, l'autre datant des temps modernes. M. J. Demarteau s'est du reste déjà donné la peine de les comparer. Il en résulte que l'histoire authentique de saint Hubert se réduit à des faits bien simples : disciple de saint Lambert, il lui succéda comme évêque, transporta le siège épiscopal de Maestricht à Liége et y mourut de maladie.

La version moderne en fait un fils du duc d'Aquitaine. L'imagination des hagiographes, cette seconde source de la légende des saints, le marie à Floribane, « dont le nom paraît pour la première fois sept cents ans après le temps où elle aurait vécu, et on la fait fille d'un comte de Louvain, deux siècles avant qu'un comte de Louvain apparût dans l'histoire ».

Je regrette de ne pouvoir suivre M. Gaidoz dans son voyage intéressant à travers l'histoire des différents points de la légende. Il doit nous suffire de constater que le transfert des attributions de personnages mythiques sur des saints chrétiens est chose ordinaire.

Pouvait-il, du reste, en être autrement? Il n'est pas possible qu'il y ait une solution de continuité dans le développement humain; ce principe est surtout vrai en matière religieuse et quand il s'agit des masses. Une époque ne saurait être que la continuation des époques antérieures : au moyen âge, le peuple, qui n'entendait rien aux fines distinctions des conciles et des docteurs d'Églises, n'abandonnait pas ses croyances, que l'on comprenait sous le nom de *paganisme*. Malgré les anathèmes de l'Église, le dieu païen continuait à vivre sous le nom d'un saint et, d'après la pittoresque expression de M. Gaidoz, « prenait une étiquette nouvelle ». En somme, « *la religion catholique* (nous parlons au point de vue historique, au point de vue de la vie morale et intellectuelle du moyen âge, au point de vue des croyances populaires des campagnes de notre temps et de ces couches profondes de nos sociétés modernes qui gardent le genre de foi matérialiste du

Digitized by Google

moyen âge), la religion catholique, à ce point de vue, *a été un compromis entre le christianisme théorique* (c'est-à-dire la religion enseignée dans le catéchisme et prêchée dans la chaire) *et les traditions, les pratiques, les croyances et l'état mental de la foule.* Et peut-être, pour la plupart, y avait-il plus de ceci que de cela ».

Saint Hubert donc, apôtre de l'Ardenne, prend la place de Wodan; il devient le patron de l'Ardenne, le patron des chasseurs. L'histoire l'a connu évêque et missionnaire; la légende le fait chasseur.

Déjà dans l'ancienne « Histoire des miracles de saint Hubert », il reçoit, comme dieu chrétien de la chasse, les offrandes des chasseurs. Il devait donc les protéger contre les dangers, et la rage est bien le plus grand qu'ils puissent courir, eux et leurs chiens. Chez les Grecs aussi, Artémis était invoquée contre la rage.

Quant à tous les autres traits qui rappellent les goûts chasseurs de saint Hubert, ils nous montrent combien le peuple éprouve le besoin de *motiver* les événements : c'est à cause de cela qu'il éclot de tout temps ce qu'on peut appeler des « histoires pour expliquer ». Tel est le rôle que joue dans la légende de saint Hubert le miracle connu du cerf blanc portant la croix. Il ne s'y introduit que dans la seconde moitié du XVe siècle. Ce cerf est un élément commun à beaucoup de légendes; il était un des types les plus aimés du symbolisme des premiers chrétiens et appartient à cette multitude d'animaux fantastiques, que l'on retrouve dans les traditions de tous pays. Il n'est pas sans importance de noter que tous ces animaux sont *blancs*.

La taille est déjà mentionnée dans une « Vie » de la fin du XVe siècle. Primitivement, cependant, cette pratique particulière de l'étole ne devait pas avoir cette importance capitale; elle doit avoir peu à peu supplanté une autre, qui devait se borner à l'imposition de l'étole. Pour le moyen âge, la rage était une de ces maladies terribles qu'il comprenait sous le nom de *possession*. Or, l'étole a toujours fait partie du rite, par lequel l'Église exorcisait les possédés ou démoniaques. L'étole sacerdotale était passée au cou du possédé ; Satan ne

Digitized by Google

résistait jamais au contact d'un objet bénit et sortait du corps du malade.

Une amplification relativement moderne donne à l'étole miraculeuse une origine céleste. Un objet doué d'une vertu si extraordinaire ne pouvait pas avoir une provenance moindre.

Nous touchons ici directement à la raison pour laquelle la taille produit quelquefois la guérison : le remède opère notamment par *l'imagination*, qui joue un très grand rôle dans cette maladie. On comprend donc aisément pourquoi les traitements qui, soit par leur caractère religieux, soit par leur infaillibilité présumée, agissent sur l'imagination, doivent avoir un si grand succès. « Ils ont le mérite de guérir la rage chez les gens qui ne l'ont point... mais qui, croyant l'avoir, éprouveraient des accidents presque aussi graves. On a cité des exemples de personnes mordues, sans suites fâcheuses, quand on leur disait que le chien n'était pas enragé. Quelques années après, on leur dit que l'animal était enragé : elles sont prises de crises tétaniques et meurent. » Ces cas doivent être mis en rapport avec la pratique basée sur la sympathie, que je citais plus haut. Un des accidents les plus curieux de cette maladie est la manie des aboiements, qui se présente quelquefois, sans doute sous l'influence de l'imagination. M. Gaidoz nous parle longuement des « Aboyeuses de Josselin ». Il rattache ce phénomène à la lycanthropie ou la croyance qu'on a le pouvoir de se changer en animaux, pour aller, sous cette forme, satisfaire, surtout la nuit, des instincts sanguinaires. L'homme imite alors l'animal dans lequel il se croit transformé : en Europe, c'est le loup ; en Abyssinie, l'hyène ; au Bengale, c'est le tigre.

Ce que valent les récits de cures obtenues par les personnes autrement malades que de la peur, le fait de Bar-le-Duc en France, que M. Gaidoz s'est donné la peine de vérifier, nous le prouve : *ab uno disce omnes*. On peut en conclure que ce sont des faits grossis par la distance ou l'antiquité et qui arrivent enfin à passer pour des miracles.

Saint Hubert n'est pas, comme bien on pense, le seul saint invoqué contre la rage. Érasme dit quelque part que les saints d'après les pays ont une spécialité. « Ils font dans un

Digitized by Google

pays ce qu'ils n'ont pas le pouvoir de faire dans un autre. » La liste des concurrents de saint Hubert est grande.

M. Gaidoz traite incidemment d'autres questions d'un grand intérêt, telles que la manière traditionnelle dont on faisait mourir les enragés, en les étouffant entre deux matelas, chose dont on a conservé des souvenirs dans nos villages. — Le pouvoir accordé aux saints de laisser plus de reliques que d'autres n'est pas pour nous étonner. Quoique le corps de saint Hubert, d'après la tradition, soit entier, plusieurs églises possèdent de ses reliques. Voici d'autres faits du même genre : l'Espagne ne possède pas moins de huit fémurs de la Vierge, tous authentiques; on remplirait un sac des doigts de pied de saint Pierre; les Grecs possèdent la tête de saint Jean-Baptiste au couvent de Saint-Denis, et la cathédrale de Gênes en possède une aussi. Il y a des crânes de Jésus de différentes grandeurs. Les débris de la croix sont assez nombreux pour en construire une vaste église. — Enfin, je ne veux pas passer sous silence l'appendice si intéressant au point de vue de la médecine populaire, où le savant auteur parle de l'emploi thérapeutique des reliques à l'intérieur. Le reste de culte phallique, cité par M. Gaidoz, doit, d'après Schayes (*Essai historique sur les usages, les croyances*, etc., des Belges. Louvain, 1834, p. 237) se retrouver « entre Bruxelles et Mons. » On peut regretter que Schayes n'ait pas donné des renseignements plus précis [1].

Le livre, dont j'ai voulu montrer le haut intérêt par une analyse quelque peu détaillée, appartient à un genre de publications plutôt allemandes que françaises. L'étude comparée dn folk-lore paraissait jusqu'ici l'apanage exclusif des Allemands. M. Gaidoz possède les vastes lectures des Allemands. Aussi son ouvrage a de fortes bases scientifiques : c'est une page des plus curieuses de l'histoire de l'esprit populaire.

Aug. Gittée.

[1] Le fait cité doit être rectifié comme suit : près de Nivelles se trouve une chapelle dédiée à saint Pierre, dit saint Pierre-à-Broquette. Les femmes stériles, ou celles qui craignent de l'être, viennent lui offrir une petite broche en bois (en wallon *broque*); de là le nom du saint, qui a succédé, dans la mythologie chrétienne, au Priape des anciens. La broche doit figurer le phallus.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

LE CONCLAVE DE LÉON XIII

Par Raphaël de Cesare.

Véritable mosaïque italienne, ce livre décrit minutieusement tous les incidents et tous les détails de l'élection du successeur de Pie IX et, sous une forme nouvelle, c'est un plaidoyer subtil, une thèse analytique en faveur de l'acte politique qui a privé le pape souverain de son domaine temporel et l'a rendu à son empire spirituel.

Théoriquement et philosophiquement, il y a beau temps que la suppression du pouvoir temporel est considérée par les catholiques vraiment éclairés comme un bienfait, une décharge pour l'Église, car bien des esprits sont convaincus que si cette funeste royauté des papes n'avait pas pesé de tout son poids matériel et humain sur le pontificat, celui-ci aurait pu conquérir une influence énorme, heureuse et glorieuse dans le monde politique moderne.

M. De Cesare a voulu achever l'œuvre de la raison en faisant parler les faits, de là, cet assemblage patient et habile dont l'ensemble dégage par tous les pores, l'inéluctable vérité chère à l'Italien.

Dès son premier chapitre, il se hâte de dire que le conclave de Léon XIII sera l'un des plus mémorables qu'ait enregistrés l'histoire de l'Église : mémorable par les conditions et par les circonstances historiques nouvelles dans lesquelles il eut lieu, par la liberté dont il jouit et aussi par le bon sens qui guida les électeurs dans le choix du nouveau pontife.

En effet, grâce à la révolution qu'avait faite le gouvernement italien, la papauté n'était plus assujettie aux intérêts politiques qui, depuis des siècles, se disputaient la domination dans les conclaves, et le droit de veto des puissances catholiques était en quelque sorte abrogé.

Le choix populaire, si l'on peut s'exprimer ainsi à propos de l'élection d'un pape, redevient libre et c'est une garantie de plus pour l'Église dont l'influence, incarnée en la personne du pontife, ne peut que grandir, si elle est dirigée par un pape adroit et prudent.

La voix publique, selon M. De Cesare, désignait Joachim Pecci comme successeur de Pie IX, du vivant même de ce prince, quoique

Digitized by Google

le cardinal fût desservi par la haine cordiale que lui vouait son collègue en barrette, le secrétaire d'État Antonelli.

On sentait qu'il fallait un changement de direction dans la politique du saint siège et si, dans les hautes régions cléricales, on ne souhaitait pas un pape absolument conciliant ou résigné, du moins attendait-on mieux d'un pape moins ombrageux, moins pointilleux et plus équilibré.

Le livre de M. De Cesare est non moins intéressant par cet ensemble de détails qui mettent en lumière les petits côtés, les recoins, la matérialité de cet Olympe : le Sacré Collège et le saint siège.

Cardinaux et pape, pour être haut placés sur l'échelle de l'Église, n'en sont pas moins hommes et ils apportent en tous leurs actes les mobiles et les passions qui guident la généralité des faibles humains. La jalousie, les rancunes personnelles et politiques font agir tout ce monde grave et solennel de prélats et l'on voit le pontife s'attacher à ne faire que des cardinaux bien et dûment ennemis du nouvel ordre des choses créé par les événements de 1871, sans s'inquiéter autrement du mérite ou de la dignité des cardinalables. On le voit épouser les sentiments peu charitables de son secrétaire pour un évêque, celui-là même qui doit lui succéder sur le trône de saint Pierre, et, pendant longtemps, le tenir éloigné du rang qui lui revient dans l'Eglise.

Il y a aussi dans le Sacré-Collège des grands électeurs de qui dépend la fortune des candidats à la tiare.

Ce sont ces grands électeurs qui préparent le terrain, circonviennent les adversaires de leurs protégés et, par leurs démarches, leurs intrigues et leurs promesses, modifient les scrutins qui précèdent l'élection.

Les grands électeurs de Léon XIII furent les cardinaux Franchi et Bartolini, ceux-là même qui firent poser au Sacré-College son seul acte politique : la note aux puissances catholiques sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles avait lieu le conclave, et sur les droits temporels de l'Église.

Il est curieux de noter que Bartolini était l'intransigeant le plus obstiné de tous les cardinaux; aussi ne put-on suspecter Léon XIII de libéralisme quoi qu'on en eût envie et, comme M. De Cesare le souligne, c'est l'adversaire bruyant et implacable du nouvel ordre politique en Italie qui fit pape Joachim Pecci.

Ce cardinal eut l'intuition qu'il fallait à l'Église un pape doué d'un esprit froid et d'une main ferme, d'un diplomate qui sût ouvrir une ère de recueillement et rétablir peu à peu les bonnes relations avec les puissances, excepté avec l'Italie.

Le cardinal Bartolini ne s'est pas trompé dans son choix. Son candidat était bien le type du politique froid et souple qu'il cherchait.

Il l'a certes prouvé par la suite, en menant à bien les difficiles négociations avec le cabinet de Berlin, en conservant les relations avec la France, qui pouvait dénoncer le concordat et ne l'a pas fait

Digitized by Google

malgré la pression de la gauche radicale. Il est intervenu en Irlande, s'est réconcilié avec la Suisse et a rétabli le concordat avec le Portugal pour régler la juridiction religieuse dans les Indes, bref, il a conquis les sentiments de bienveillance et de gratitude de l'Europe, mais pour M. De Cesare, il ne doit pas s'attendre à d'autres avantages.

Les puissances le savent libre et sont persuadées, maintenant, que dans tous ses discours du pontife, il y a un thème obligatoire concernant le pouvoir temporel et elles n'en font plus aucun cas. D'ailleurs, au moment du conclave, à la mort de Pie IX, l'Europe avait bien d'autres soucis que de se préoccuper beaucoup de l'élection du nouveau pape et du pouvoir temporel. Une guerre générale provoquée par les événements d'Orient était à craindre ; aussi l'attention des puissances se trouva-t-elle forcément détournée. Confiantes dans les déclarations du gouvernement italien, qui assurait que toute garantie de liberté serait donnée au conclave, elles se bornèrent pour la plupart à manifester le vœu de voir élire un homme modéré et conciliant.

L'attitude correcte du gouvernement italien, l'influence qu'il eut, en ce moment, dans les questions diplomatiques si épineuses pour tous, et dont il se servit pour assurer la paix, étaient bien faites aussi pour lui attirer l'estime de tous les cabinets et les disposer à n'accueillir que froidement les revendications du nouveau pontife, sous quelque forme qu'elles se produisissent.

La conclusion de l'auteur est que c'est seulement sous un gouvernement loyal et libre qu'un conclave pouvait se tenir à Rome, capitale de l'Italie et non plus la Rome des papes, et que ce conclave pouvait être le plus dégagé d'intrigues que l'histoire ait consigné.

Aucune élection papale ne réunit un aussi grand nombre de cardinaux, aucune ne fut plus spontanée ni mieux inspirée pour le bien de l'Église.

C'est avec la plus profonde conviction que M. de Cesare en conclut que la perte du pouvoir temporel est un immense bien pour l'Église. Au lieu d'être une cause d'affaiblissement, elle devient une source de sécurité.

Dégagée des liens terrestres qui la serraient si étroitement, l'Église pourrait s'élever bien haut et conquérir un rôle de médiatrice qui la désignerait au respect et à l'admiration des peuples.

Telle est la substance de la partie politique du livre de M. de Cesare. Livre intéressant et utile, et de bonne intention, écrit avec conviction et sans aucun parti pris.

M. BEAUPAIN.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

L.-J. Alvin, qui vient de mourir conservateur en chef de la Bibliothèque royale, mêla, toute sa vie, aux travaux administratifs, le goût des lettres et des arts. Il était né à Cambrai en 1806, d'un professeur français, qui allait devenir directeur du collège de Nivelles (1768-1838). Français de naissance, Louis Alvin ne fut naturalisé que bien tard. Avant 1830, il était déjà lié avec les jeunes écrivains de l'époque. Il débuta en 1833 et en 1834; d'abord, par un compte rendu du salon de peinture de 1833; ensuite, par une imitation en vers du drame de lord Byron : *Sardanapale*. C'était indiquer aussitôt la double voie qu'il suivra toute sa vie, sans y marquer de fortes étapes, mais en trouvant quelquefois une page de poésie émue, de critique fine, de bon conseil, de biographie pleine d'affection pour un poète, un musicien ou un peintre.

Ses rapports administratifs traitent d'abord de l'enseignement public, dont il était devenu un des directeurs. Nommé, après une disgrâce, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, ses rapports triennaux ne lui firent pas négliger des études sur l'histoire de la gravure, etc. Membre de l'Académie (section des beaux-arts), il continua pour elle ses biographies : le chevalier Marchal, Jehotte, Gruyer, Navez. Fr.-J. Fétis, Van Hasselt.

Il aimait, comme il le fit dès son premier volume littéraire, vers et prose : *Souvenirs de ma vie littéraire*, à revenir aux récits du passé. On trouve dans ce volume et dans les biographies citées des détails qu'on ne trouve pas ailleurs sur les mœurs de la génération littéraire qui date de 1830. Ce fut son unique recueil, avec une parodie des *Contemplations* de V. Hugo, qu'il fit suivre d'une reproduction d'un choix de ses poésies antérieures, etc. : *Les Recontemplations*, par L.-Joseph Van Il, 1856.

M. Ed. Fétis, en parlant sur sa tombe au nom du personnel de la Bibliothèque, a rappelé avec une haute estime et une émotion de collaborateur assidu, tout ce qui s'est fait, sous son administration, d'améliorations au service de ce grand dépôt public. Il a montré le conservateur tenant la main à tout, pour appliquer ses idées, admettre celles qui lui étaient proposées ou que l'exemple lui indiquait. Cet ensemble de travaux apparaît comme une œuvre utile et durable, dont l'orateur compétent a fait remonter l'honneur à son chef regretté.

Il y aurait, certes, plus d'objections à faire sur sa carrière littéraire. Mais quand on se place d'assez haut pour ne pas en voir les détails, on peut dire que cette carrière, modeste comme production et comme influence, fut celle d'un homme qui, en aimant les arts et les artistes, aimait aussi les lettres et les poètes, et osa toute sa vie proclamer son amour de la poésie, sans lui demander de nombreux succès personnels, mais en suivant avec intérêt et sympathie notre littérature nationale.

Il reste de lui, surtout, son élégie sur la mort de sa fille, souvent reproduite.

X.

Digitized by Google

LA FORMATION DU LITTORAL BELGE

La mer du Nord borde le territoire belge, au N.-W., entre la frontière française qui se termine près d'Adinkerke et la frontière hollandaise qui aboutit au Zwyn. Cette côte, longue de 67 kilomètres, a une orientation générale de l'W.-S.-W. à l'E.-N.-E. Entre le Zwyn et Wenduyne, la direction indiquée ci-dessus est très exacte ; au delà de Wenduyne, le rivage incline légèrement vers le sud, de sorte que le bord de la mer présente, en Belgique, deux lignes presque droites se rencontrant non loin de Blankenberghe. Devant Nieuport, la laisse de haute mer se reploie dans l'intérieur des terres. La plage, élargie, échancre les dunes à l'embouchure de l'Yser et y forme une anse peu profonde d'ailleurs : c'est tout ce qui reste de l'ancien estuaire de Nieuport. Ostende, au contraire, empiète sur le domaine naturel de la mer. La digue, construite sur l'emplacement des anciennes fortifications, dépasse d'environ 200 mètres l'alignement du pied des dunes [1] ; chaque jour, à marée haute, les vagues viennent en battre le talus. Près de la frontière hollandaise, la chaîne des collines littorales se courbe vers le sud, abandonnant aux flots une vaste plage, nommée le Banc des Chiens marins. Le Zwyn la traverse. Son étendue rappelle ce que fut cet estuaire à l'époque où des centaines de navires se rendaient par là à Bruges et à Damme.

Une chaîne de dunes défend la Flandre contre les irruptions de l'océan. La largeur de cette digue naturelle varie beau-

[1] La rue Longue est dans cet alignement.

Digitized by Google

coup. Elle est d'environ 2 kilomètres à La Panne et de 2 1/2 kilomètres à Oostdunkerke. Devant Nieuport, elle ne dépasse guère un kilomètre. Au delà de cette ville, la chaîne des dunes se rétrécit. En face de Middelkerke, elle a 300 mètres d'épaisseur; devant Mariakerke, 120 mètres seulement. Au N.-E. d'Ostende, elle s'élargit de nouveau, de façon à mesurer 600 mètres près de Wenduyne; mais là, au saillant de la côte, elle cesse brusquement de présenter de solides amas de monticules et elle se réduit, jusqu'aux environs de Heyst, à un mince cordon qui court entre la plage et la digue du Comte Jean. Ce cordon, interrompu seulement par les constructions de Blankerberghe, n'a pas, en beaucoup d'endroits, 30 à 40 mètres d'épaisseur. Il est très insuffisant pour protéger la côte; aussi a-t-il fallu accumuler, entre Wenduyne et Heyst, des épis de fascines. Au delà de Heyst, les dunes se développent beaucoup. Dans les environs de Knocke, les derniers amas de sable se trouvent à 2 kilomètres de la mer. Vers la frontière hollandaise, les marais de l'embouchure du Zwyn et le polder du Hazegras occupent presque tout l'espace compris entre la digue du Comte Jean et la plage, de sorte que le bourrelet des dunes y est très faible.

Les sommets des monticules constituant les dunes ont, en général, une hauteur de 15 à 20 mètres, comptée au-dessus du niveau de la mer basse moyenne à vives eaux ordinaires (0 adopté par le dépôt de la guerre). Les points les plus élevés atteignent des altitudes presque doubles; mais d'autres points, entre Wenduyne et Heyst, arrivent à peine à la cote de 10 mètres, de sorte que, en ces dépressions, la crête de la dune se trouve à moins de 6 mètres au-dessus du niveau de la haute marée moyenne.

Au pied des dunes, du côté de la mer, s'étend la plage ou estran que les eaux marines couvrent à marée haute et découvrent à marée basse. La largeur de la plage est de 400 mètres entre la frontière française et Nieuport, de 300 mètres entre Nieuport et Ostende, de 400 mètres entre Ostende et Wenduyne, de 200 mètres entre Wenduyne et Knocke. La mer avance, pendant le flot, de 900 mètres dans

Digitized by Google

l'estuaire de l'Yser à Nieuport et de 1,100 mètres dans l'estuaire du Zwyn sur le Banc des Chiens marins.

Le sable de la plage et des dunes se compose de grains quartzeux et d'un peu de calcaire provenant de coquilles brisées. Ces grains ont une très grande mobilité quand ils sont secs et ils sèchent assez vite sur l'estran, entre deux hautes marées, pour que le vent de mer puisse s'en emparer et les pousser vers les dunes. La mobilité du sable des dunes a été combattue par la plantation de graminées à longues racines traçantes. L'ammophile des sables ou hoyat, notamment, prospère dans l'arène du littoral belge. Chaque pied de cette graminée maintient, dit-on, un mètre cube de sable.

La plage forme un plan incliné qui se prolonge au loin sous la mer. La partie submergée de ce plan est encombrée, vers la côte, de bancs qu'on peut classer en deux groupes situés, le premier, à l'ouest du méridien d'Ostende, le second, à l'embouchure de l'Escaut. Les bancs du premier groupe sont de forme allongée et orientés du S.-W. au N.-E.; ceux du second groupe sont disposés en éventail suivant des rayons partant d'un centre placé au milieu de l'Escaut entre Breskens et Flessingue.

Les bancs de Flandre rendent l'approche de la côte belge très dangereuse pour les navires. Quelques-uns assèchent à marée basse, tels sont le Breed-Bank et le Smal-Bank, en face de Dunkerque. Sur la plupart des « pollaerts » [1], il n'y a pas 3 mètres de brassiage au moment des plus basses eaux. Quelques plateaux du Stroom-Bank, qui sépare la grande rade d'Ostende de la petite rade, ont des cotes négatives de moins d'un mètre. Sur le banc de Nieuport, on trouve parfois le fond à 2m60 de la surface de la mer. Entre ces bancs, il y a des fosses et des passes que suivent les vaisseaux, mais ces sillons sous-marins sont peu profonds. Dans les passes du Stroom-Bank, on rencontre 2m50 à 2m80 d'eau. La grande rade d'Ostende, devant Mariakerke, offre des fonds de 12

[1] On donne, le long des côtes flamandes, le nom de « pollaerts » aux parties les plus élevées des bancs sous-marins.

Digitized by Google

à 14 mètres; la petite rade n'en a que de 6 à 8 mètres. Dans la Westdiep, qui forme la rade de Nieuport, les profondeurs maxima sont de 15 à 16 mètres.

Les hauts fonds obstruant l'entrée du Hondt ont presque tous des sommets plus ou moins étendus qui émergent à marée basse : tels sont les bancs de Rassen, de Zouteland, du Elleboog, du Walvisch-Staart et des Hompels. Entre les bancs, on trouve des brassiages de 7 à 9 mètres. Les 4 passes qui donnent entrée aux navires dans l'Escaut, c'est-à-dire l'Oostgat, le Deurloo, le Spleet et les Willingen, sont des fosses de 12 à 18 mètres de profondeur [1]. Les 363 millions de mètres cubes d'eau qui passent périodiquement en face de Flessingue pendant le jusant fournissent une chasse d'eau plus ou moins suffisante pour maintenir la profondeur de ces passes.

Les bancs de Flandre et ceux des bouches de l'Escaut sont formés de sable blanc et dur. Vers terre, dans les fosses de 7 à 14 mètres où l'eau est calme, se dépose de la vase provenant de l'argile charriée par l'Escaut et entraînée, vers le sud, par le courant de marée descendante. Dans les creux de plus de 20 mètres, on trouve du sable gris avec des galets et des coquillages brisés [2].

Derrière les dunes, s'étale, à la surface du sol, une nappe d'argile grise semblable à celle qui constitue les polders. Cette argile, à laquelle d'Omalius donna le nom d'argile d'Ostende, forme une bande de 8 à 15 kilomètres de large, limitée, vers l'intérieur du pays, par une ligne passant près de Houthem, Loo, Oostvleteren, Merckem, Woumen, Dixmude, Zevecote, Oudenbourg, Saint-Pierre-sur-la-Digue, Damme et l'Écluse. Au delà de cette frontière s'étendent les nappes du sable campinien et du limon hesbayen. Ce dernier dépôt ne touche à l'argile d'Ostende qu'entre Dixmude et la frontière française.

[1] *Annuaire de l'Observatoire royal de Bruxelles pour* 1887.
[2] *Id.*

Digitized by Google

La zone de l'argile poldérienne se développe largement sur les deux rives du bas Escaut. Sa limite méridionale dans la province de la Flandre orientale et dans celle d'Anvers passe par Saint-Laurent, Assenede, Selzaete, Saint-Gilles-Waes. Sur la rive droite de l'Escaut, on en trouve la frontière à Santvliet, Beerendrecht, Eckeren et Merxem. En amont d'Anvers, les alluvions argileuses forment une bande étroite qui, se prolongeant le long du fleuve flamand et de ses affluents, se ramifie dans la basse Belgique.

C'est dans les polders qu'ont été relevées les plus petites cotes. Beaucoup de celles-ci seraient négatives si l'on prenait la surface de la marée moyenne pour plan de comparaison des altitudes. Les terrains situés au-dessous du niveau moyen de la mer à Ostende se rencontrent surtout dans les communes suivantes :

Flandre occidentale : Adinkerke, Breedene, Bulscamp, Clemskerke, Coolkerke, Damme, Houcke, Houttave, Jabbeke, Leffinghe, Meetkerke, Middelkerke, Moeres-lez-Furnes, Oudenbourg, Ramscappelle-lez-Bruges, Uytkerke, Westcappelle et Zantvoorde-lez-Ostende.

Flandre orientale : Assenede, Baesrode, Basel, Calloo, Cruybeke, Doel, Grembergen, Kieldrecht, La Clinge, Meerdonck, Moerzeke, Rupelmonde, Saint-Gilles-Waes, Tamise, Verrebroeck, Vracene, Watervliet et Zwyndrecht.

Province d'Anvers : Austruwel, Beirendrecht, Bornhem, Deurne-lez-Anvers, Hingene, Hoboken, Lillo, Merxem, Niel, Oorderen, Ruysbroeck, Santvliet, Willebroeck et Wilmaersdonck [1].

Le point le plus bas du territoire belge a été trouvé dans la commune de Moeres-lez-Furnes. Il est à 0^m05 au-dessus du niveau de la basse mer moyenne à vives eaux ordinaires, donc à 2^m085 au-dessous du niveau moyen de la mer à Ostende, et à 4^m03 au-dessous du niveau de la haute marée moyenne. Le bord intérieur de la nappe d'argile des polders coïncide assez exactement, entre la frontière française et

[1] *Exposé de la situation du royaume*, t. I, p 12

Digitized by Google

Bruges, avec la courbe de niveau de 5 mètres, laquelle passe à Oostvleteren, Zuydschoote, Merckem, Dixmude, Handzaeme, Bekeghem, Oudenbourg, Jabbeke et Bruges. Or, l'amplitude des marées atteignant souvent 5 mètres sur les côtes belges, il résulte de cette observation que, si la mer rompait les digues littorales, comme cela faillit arriver lors de la tempête du 30 janvier 1877, elle couvrirait la région poldérienne.

L'argile des polders est quelquefois sableuse ou calcarifère. La couche qu'elle forme entre Furnes et Anvers a une puissance de 2 à 3 mètres. Elle renferme de nombreuses coquilles provenant d'espèces de mollusques vivant actuellement dans la mer du Nord, notamment d'un lamellibranche siphonien, *Cardium edule*.

On trouve sous l'argile d'Ostende une assise de tourbe dont l'épaisseur varie de 1 à 6 mètres. Cette assise renferme, outre quantité de coquilles fluviatiles, des restes de roseaux, de bouleaux, de coudriers, de sapins, de hêtres et de chênes ainsi que des noisettes et des semences de genêt [1]. Elle passe sous les dunes et sous la plage, puis vient affleurer à quelque distance de la côte. Lors des tempêtes, elle est entamée par la mer qui en rejette les débris sur l'estran.

Le puits artésien de la plaine Saint-Sébastien, à Ostende, rencontre, sous la tourbe, des couches de sable gris bleuâtre. Ce sont probablement ces couches qui affleurent en mer dans les fosses dont la profondeur dépasse 20 mètres. Ces dépôts étant de beaucoup antérieurs à la formation de la côte belge actuelle, nous n'avons point à nous en occuper.

Tels sont les éléments terrestres qui interviendront dans notre étude. Passons maintenant aux éléments marins.

La différence des attractions exercées par la lune sur les molécules mobiles de l'océan et sur le centre du globe terrestre a pour effet de donner à la masse des eaux de notre planète la forme d'un ellipsoïde de révolution dont le grand

[1] Voir ANT. BELPAIRE, *Sur les changements que la côte d'Anvers à Boulogne a subis.* (*Mém. cour. de l'Acad. royale de Belgique*, t. VI, 1828.)

Digitized by Google

axe sera constamment dirigé vers notre satellite, si nous négligeons l'influence secondaire du soleil et les perturbations déterminées par le frottement des eaux sur le fond de la mer. La terre faisant une rotation autour de l'axe des pôles en vingt-quatre heures, et la lune accomplissant, dans le sens où s'effectue cette rotation, une révolution autour de la terre en 27,321 jours, le grand axe de l'ellipsoïde liquide se trouvera périodiquement dans un même plan méridien, à des intervalles de 12 heures 25 minutes environ. Ainsi la vague de marée vient baigner deux fois par jour les côtes des continents.

La situation des îles Britanniques, à l'ouest de la Belgique, complique beaucoup le phénomène des oscillations de l'océan sur la côte flamande. La vague de marée, qui arrive de l'Atlantique, est divisée en deux tronçons par la Grande-Bretagne. Le premier de ces tronçons contourne l'Écosse et se propage dans la mer du Nord; le second pénètre directement dans la Manche. Ces deux intumescences marchent l'une vers l'autre. Celle qui s'est engouffrée dans la Manche rencontre, à la sortie du Pas-de-Calais, la vague, de douze heures plus ancienne, qui a passé au nord de l'Écosse. Cette coïncidence détermine sur la côte belge les marées de quatre mètres d'amplitude qu'on y observe. La surface marine ne subit déjà plus de telles oscillations sur les rivages de la Hollande. Le long des côtes du Texel, l'eau de la mer ne s'abaisse et ne s'élève que de 0^m75 au-dessous et au-dessus du plan moyen [1].

La progression, autour du globe, de l'intumescence marine produite par l'attraction luni-solaire donne naissance à des courants que la disposition des lieux rend parfois très rapides. La Manche se rétrécissant de l'Atlantique au Pas-de-Calais, la vitesse du courant de flot y augmente progressivement de l'ouest à l'est, ce qui se comprend aisément, puisque dans cette direction une même masse d'eau doit franchir, dans un même temps, des sections transversales de plus en plus petites.

[1] Reclus, *Nouvelle géographie*, t. IV, p. 129.

Digitized by Google

Au delà de l'étranglement du Pas-de-Calais, le bassin maritime s'évase et, par conséquent, le courant ralentit sa course. La vitesse du courant de marée montante, qui est de 6.75 milles par heure devant le saillant de Gris-Nez, se réduit successivement à 4.25 milles devant Calais, à 3.50 milles en face de Dunkerque et à 2 milles à la hauteur d'Ostende [1].

Les cours d'eau étant déviés vers la droite, dans l'hémisphère boréal, à cause de la rotation de la terre, le courant de flot qui passe directement de l'Atlantique dans la mer du Nord appuie sur la côte orientale de l'Angleterre, tandis que le courant dirigé du S.-O. au N.-E. dans la Manche longe les falaises de la Normandie et les plages de la Flandre. Les directions opposées de ces deux fleuves marins juxtaposés ont pour effet de déterminer au large d'Ostende et de Nieuport un ensemble de remous et de courants transversaux qui, se combinant avec les mouvements produits par la rencontre des deux ondes de marée, complique singulièrement l'étude des courants marins observés le long de la côte belge.

Normalement, le courant de flot s'établit de suite après l'étale de marée basse et le courant de jusant après l'étale de marée haute. Il n'en est point ainsi sur la côte flamande. Le reversement des courants y a lieu environ trois heures et demie après le moment de la haute mer et après l'instant de la basse mer. Quand le vent souffle fort de l'ouest, ce qui arrive souvent, le flot persiste encore cinq heures après marée haute. Le jusant dure une heure et demie à deux heures de plus que le flot. La vitesse du courant de marée descendante doit donc être moindre que celle du courant de marée montante. La première vitesse est de 1^{m}30 à 1^{m}50 par seconde en temps calme à l'époque des vives eaux; la seconde, dans les mêmes circonstances, descend jusqu'à 1 mètre par seconde. Il importe de remarquer cette différence de rapidité des courants, parce qu'elle intervient pour une très grande part dans la formation du rivage belge. En effet, le courant de flot, orienté parallèlement au littoral, de l'W.-S.-W. à l'E.-N.-E.,

1 GOBERT, *Les canaux maritimes et les ports de mer de la Belgique*. (*Bull. Soc. royale belge de Géographie*, 1882, p. 172.)

Digitized by Google

arrive des côtes normandes chargé de sable qu'il dépose, pendant l'étale de reversement, sur les côtes de la Flandre. Or, le courant descendant, dirigé en sens inverse du premier, c'est-à-dire de l'E.-N.-E. à l'W.-S.-W., ne peut, à cause de sa moindre vitesse, remporter une partie de ce sable. Nous verrons plus loin comment ces alluvions ont constitué les plages et les dunes qui s'étendent de La Panne au Zwyn.

Les ondulations de la surface de l'océan se propagent par les fleuves et par leurs affluents fort loin vers l'intérieur des continents. Dans l'Escaut, elles ont une amplitude de 4m27 à Anvers, de 3m99 à Tamise et de 2m73 à Termonde; elles sont arrêtées à Gand, où se trouve la première écluse qu'elles rencontrent. Dans le Rupel, à Rumpst, l'eau s'élève et s'abaisse alternativement de 3m50. Les fortes marées se font sentir dans la Dyle jusqu'au-dessus de Muysen et les marées ordinaires jusqu'au barrage des Moulins, à l'entrée de Malines. L'élévation du niveau des eaux à marée haute a pour effet d'augmenter l'étendue des terres immergées. La largeur du lit majeur de l'Escaut, rempli par les crues périodiques, dépasse la largeur du lit mineur de 3,350 mètres à Bath, de 900 mètres à Doel, de 80 mètres à Anvers (batterie Saint-Michel), de 100 mètres à Burght et de 125 mètres à Tamise. Il est facile de concevoir, d'après ces données, quand on considère la faible altitude de la plus grande partie de la plaine flamande, quelle devait être l'extension des inondations biquotidiennes au moment du plein, avant que l'Escaut eût été enfermé entre des digues.

Le flot dure en moyenne, à Anvers, 5 heures 45 minutes, et le jusant, 6 heures 45 minutes. La vitesse moyenne du flot est de 0m75 par seconde, celle du jusant de 0m88. L'excès de la seconde vitesse sur la première provient de ce que, l'eau de l'Escaut venant s'ajouter à celle de la marée, il doit passer, devant Anvers, plus de liquide pendant le jusant qu'il n'en coule pendant le flot. Mais la vitesse maximum du courant de marée montante est de 1m90; celle du courant de marée descendante, de 1m85 seulement. Lors des courants les plus rapides, le flot peut mettre en mouvement des graviers et des

Digitized by Google

sables que le courant du jusant n'a pas la puissance de déplacer. Aussi se forme-t-il des atterrissements qui rejettent le chenal d'une rive à l'autre. Le lit de l'Escaut est encombré de bancs, et l'on a de justes raisons de craindre que les seuils des passes ne finissent par s'élever au point de ne plus livrer passage aux grands navires [1]; ce serait la mort d'Anvers. Beaucoup de ports européens situés sur des fleuves ont perdu leur prospérité ou ont été obligés d'étendre leurs installations vers la mer, à mesure que diminuait la profondeur des passes d'accès. Londres a dû s'annexer les ports de Deptford, de Woolwich, de Millwall, de Gravesend; le Havre remplace Rouen, et Saint-Nazaire, Nantes [2]. Mais Anvers ne pourrait guère se transporter loin en aval de sa situation actuelle, à cause de la proximité du territoire hollandais. Si on laisse les passes de l'Escaut s'ensabler, les navires seront obligés de s'arrêter aux bouches du fleuve, et le port de Flessingue, aujourd'hui désert, n'aura pas de peine à supplanter Anvers.

Pour l'œuvre de l'édification du littoral belge, la mer apporte du sable, les fleuves fournissent du limon. Les dépôts fluviaux ne le cèdent aucunement en importance aux dépôts marins. Il convient donc de montrer sommairement comment et pourquoi ils se sont produits.

Le profil longitudinal du lit d'un cours d'eau est une courbe ayant sa concavité tournée vers le ciel. L'angle que fait une tangente à cette courbe avec le plan horizontal, s'ouvre à mesure que le point considéré s'éloigne de l'embouchure et se rapproche de la source. En d'autres termes, la pente du lit d'une rivière ou d'un fleuve s'atténue progressivement des tronçons supérieurs aux tronçons inférieurs, ce qui entraîne une diminution correspondante de la vitesse des courants. A son tour, cette diminution de la vitesse des eaux détermine le dépôt successif des matériaux entraînés par le courant, les plus lourds tombant d'abord, les plus légers arrivant jusqu'à

[1] Il est à remarquer que le tonnage des navires va continuellement en augmentant.

[2] RECLUS, *La Terre*, t. II, p. 156.

Digitized by Google

la mer. Une vitesse de 1m20 par seconde déplace des cailloux de la grosseur d'un œuf, celle de 0m70 emporte le petit gravier, celle 0m50, le sable de rivière. Le sable fin et le limon sont charriés avec des vitesses de 0m20 et de 0m15 seulement.

Les eaux des pluies rendent mobiles et, par conséquent, capables d'obéir à la pesanteur, d'innombrables particules plus ou moins volumineuses, provenant des roches désagrégées ou des terrains meubles. Ces particules sont d'abord entraînées par les eaux sauvages ruisselant en filets sur les coteaux, suivant les lignes de plus grande pente, pour se réunir dans les thalwegs. Les veines liquides circulant le long de ces thalwegs se joignent, s'unissent et finissent par former un torrent qui emporte pierres, cailloux, sable, limon; mais bientôt sa fougue première se calme et, devenu rivière, il abandonne, dans les tronçons moyens et inférieurs de son lit, les matériaux qu'il charriait. Voilà comment les eaux météoriques versent, pour ainsi dire, les montagnes dans la plaine. A cause de la longueur des périodes durant lesquelles s'exercent souvent les actions de transport et de dépôt des cours d'eau, ces actions peuvent produire des effets d'une grandeur prodigieuse. C'est ainsi que, selon M. de Lapparent, les dépôts tertiaires et secondaires du bassin de Paris, qui forment une assise épaisse d'un kilomètre et demi, proviennent des pentes de l'Armorique, du Plateau central, du Morvan, des Vosges et de l'Ardenne, entourant la dépression parisienne [1].

Quand les couches géologiques supérieures d'une région sont composées de roches meubles, les choses se passent autrement. L'eau de pluie filtre à travers les assises perméables jusqu'à ce qu'elle rencontre un terrain qu'elle ne puisse pénétrer. Elle coule alors dans les thalwegs de ce terrain et elle sort aux points les plus bas où la couche imperméable affleure. Ce sont les sources. Une rivière dont le bassin est formé de terrains absorbants diffère surtout de celle qui recueille l'eau d'une région où les terrains sont ruisselants, par les caractères que voici : d'abord, ses eaux contiennent peu

[1] De Lappabent, *Traité de géologie*, p. 1441.

Digitized by Google

de troubles; ensuite, elle n'est point sujette à des crues rapides, presque subites.

Le bassin de l'Escaut et celui de l'Yser sont presque entièrement revêtus de couches perméables; les deux fleuves et leurs affluents sortent de sources et de fontaines. Aussi ces cours d'eau ne sont-ils point dans de bonnes conditions pour transporter de grandes quantités de matériaux des régions hautes avoisinant les crêtes de leurs bassins vers les plaines de la Flandre maritime. Cependant, il faut tenir compte, pour apprécier exactement le travail de démolition et d'édification d'un fleuve tel que l'Escaut, de certaines circonstances.

En premier lieu, un terrain n'est jamais perméable ou imperméable d'une façon absolue. Si, d'une part, les assises formées des roches les plus dures absorbent une petite quantité d'eau, d'autre part, les couches traversées le plus facilement n'admettent pas indéfiniment du liquide. Lorsqu'elles sont saturées, ces dernières couches deviennent ruisselantes. Le plus souvent, après des pluies quelque peu prolongées, un orage, les eaux météoriques coulent sur les terrains habituellement perméables, et entraînent beaucoup de sable et d'argile. Le bassin de l'Escaut a une étendue de 1,466,000 hectares environ. Sur une telle superficie, il suffit évidemment que les ruisseaux et les filets liquides primitifs tiennent en suspension une très faible quantité de troubles pour qu'il en passe une masse énorme par une section du bas Escaut. Des affluents n'ont point entièrement fixé leur profil en long, et creusent encore leurs lits, du moins en certains points; d'autres n'ont pas établi leur profil en travers et affouillent les parois de leur canal d'écoulement. On sait que, dans les courbes, une rivière entame la rive concave contre laquelle porte l'effort du courant. Enfin, les crues qui se produisent dans un vaste bassin, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, enlèvent au sol une certaine quantité de matériaux. Ces diverses considérations expliquent comment il se fait que le fleuve flamand charrie plus de sédiment que la nature perméable des terrains revêtant son bassin ne permet de le prévoir tout d'abord.

La pente de l'Escaut, de la source à l'embouchure, est de

Digitized by Google

24/100,000, soit 50". Entre la frontière française et Gand, elle se réduit à 9.50/100,000, ou 21". Au-dessous de Gand, l'inclinaison du lit de l'Escaut devient difficile à déterminer. Les fonds des fosses où coule le fleuve vers le chef-lieu de la Flandre orientale sont au niveau des bancs sur lesquels roulent ses ondes, à marée haute, devant Flessingue. La vitesse des eaux de l'Escaut est, au fond, de 0m60 par seconde jusqu'à 28 kilomètres de la source, de 0m08 à Tournai [1].

L'Yser a un parcours de 78 kilomètres et une chute d'eau totale de 20 mètres. La pente est donc d'environ 54"; mais, à partir de Dixmude, où ce petit fleuve pénètre dans la zone poldérienne, l'inclinaison de son lit cesse d'être appréciable, et le courant, à l'étiage, est insensible.

Les innombrables cours d'eau qui forment, derrière les dunes, dans la région de l'argile d'Ostende, un inextricable réseau, sont si peu sollicités dans une direction déterminée, que Belpaire a pu les montrer coulant à la fois de tous les côtés.

En résumé, la région poldérienne est d'une horizontalité presque parfaite. Les lits des cours d'eau n'y ont pas de pente. Ce n'est point l'inclinaison du sol qui y détermine le mouvement des veines liquides sillonnant le terrain; ce mouvement est sous la dépendance des oscillations de la surface marine, dont l'influence se transmet par les estuaires dans toutes les ramifications du réseau liquide, de sorte que, dans les cours d'eau où ces actions ne sont pas interceptées par des écluses, le courant descendant est parfois rapide, tandis que pendant le flot, les rivières semblent remonter vers leurs sources.

Les considérations précédentes expliquent la formation des dépôts alluviaux constituant l'argile d'Ostende.

Quand elles abordent la zone poldérienne, les rivières ne peuvent plus charrier que du limon. Pendant le flot, leurs

[1] Les vitesses à la surface sont respectivement de 1m50 à 28 kilomètres de la source et de 0m20 à Tournai. Les vitesses au fond ont été calculées d'après la règle établissant que la vitesse moyenne d'un cours d'eau est égale aux quatre cinquièmes de la vitesse à la surface, et la vitesse au fond, égale à la moitié de la vitesse moyenne.

Digitized by Google

eaux, soutenues par la marée, se répandent sur la plaine. Au moment de l'étale de marée haute, elles couvrent de grandes étendues de terrain, où elles demeurent immobiles. Le dépôt du limon a lieu. Bientôt les eaux se retirent, mais elles n'emportent point tout ce qu'elles ont apporté, le courant de marée descendante étant moins rapide que celui de marée montante. A Termonde, la vitesse du second est de 34 mètres à la minute, celle du premier, de 32 mètres seulement [1].

Les dépôts argileux ne se produisent point sur les bords mêmes du bas Escaut: le courant de flot et celui de jusant y sont trop rapides. Sur les bancs qui rendent la navigation si difficile entre Anvers et la mer, sur les terres bordant le lit mineur du fleuve, telles que la Saftingen-Land, l'Escaut ne dépose que de l'arène semblable à celle apportée par la mer sur l'estran. C'est plus loin seulement que les nappes d'eau couvrant momentanément le sol ne peuvent plus charrier du sable. Il se produit là ce qu'on voit arriver lors d'une inondation causée par une crue. La rivière rentrée dans son lit, les champs voisins sont couverts d'un épais dépôt de limon ou de gravier, tandis que le thalweg ne s'est point exhaussé. Pour faire déposer sur les terres proches de l'Escaut une couche de limon fertile, pour créer un polder, il faut qu'au moyen d'un système de digues et de canaux l'homme règle la vitesse du courant passant sur ces terres. Cette vitesse doit être assez grande pour amener le limon, assez petite pour ne pas entraîner le sable marin.

Le travail des habitants intervient généralement pour achever l'œuvre de conquête commencée par les agents naturels et arracher les alluvions au domaine des eaux. Quand le colmatage a suffisamment élevé le niveau des terres pour qu'elles ne soient plus recouvertes que par les marées exceptionnelles des équinoxes et des tempêtes du nord-ouest, elles forment ce que l'on appelle un « schorre » ou un « heller ». Dans les intervalles des inondations, des plantes s'emparent du sol et le fixent. D'abord apparaît un végétal sans feuilles,

[1] *Annuaire de l'Observatoire royal pour* 1837, p. 163.

Digitized by Google

Salicornia herbacea, puis viennent l'*Aster tripolium*, haut de deux mètres, et le *Plantago maritima*. C'est alors que l'homme met la main à l'ouvrage pour défendre définitivement le « schorre » contre le retour des flots et le transformer en polder. Il construit des digues de terre et de fascines, larges de 20 à 30 mètres, et met le polder en culture.

Quelquefois, des accidents arrivent. Les eaux de la mer, soulevées par une violente tempête, rompent les défenses littorales et se répandent dans l'intérieur du pays. Comme le niveau du sol des polders est inférieur à celui des hautes marées, les terres conquises sont noyées sous les flots de l'océan, qui apportent du sable et des coquilles. Il faut alors, pour reprendre sa proie à la mer, que les digues aient été reconstruites. Ces accidents sont devenus assez fréquents à cause de l'impatience des cultivateurs, qui n'attendent pas, pour endiguer les « schorres », que les dépôts quotidiens en aient élevé le niveau, au point de rendre impossible le retour offensif des flots marins.

« Il importe, dit M. de Lapparent, que la prise de possession par l'homme des territoires abandonnés par la mer se fasse progressivement et qu'on ne cherche pas trop vite à les défendre contre les retours momentanés de l'élément liquide. Un heller a généralement besoin d'être colmaté par le limon de débordement des rivières voisines, qui exhausse le sol en même temps qu'il l'affermit. C'est ce qu'avaient parfaitement senti les anciens Bataves, qui, mettant en culture les terres récemment conquises, se bornaient à installer, sur des éminences artificielles, des lieux de refuge pour les habitants et les bestiaux. De cette façon, ni les inondations des fleuves voisins, ni même les retours de quelques grandes marées n'étaient rendus impossibles; mais s'il en résultait une perte momentanée, chacun de ces phénomènes apportait avec soi de quoi réparer le mal et, au bout de quelque temps, le sol pouvait n'avoir plus rien à redouter, du moins du côté de l'océan. La construction des digues fluviales, en mettant obstacle à ce colmatage naturel, a empêché l'exhaussement du sol des polders, pour lequel le danger de la rupture des

Digitized by Google

digues maritimes est devenu beaucoup plus grand, et nombre de catastrophes, enregistrées par l'histoire, sont dues à ce défaut de prévoyance [1]. »

Le sol des polders, en Belgique et en Hollande, lorsqu'il ne reçoit plus de nouveaux dépôts, non seulement ne s'exhausse pas, mais encore s'enfonce, soit parce que l'écorce terrestre s'affaisse dans ces régions, soit, opinion beaucoup plus probable, parce que la couche de tourbe sur laquelle repose l'argile poldérienne continue à se tasser. Il en résulte qu'il faut continuellement élever les digues, ce qui augmente les dangers de rupture. A Anvers, la surface de l'Escaut, à marée haute, est aujourd'hui de plus de 2m50 au-dessus du niveau des polders voisins.

Tels sont les éléments dont la connaissance va nous permettre de suivre les transformations du littoral belge depuis le commencement des temps historiques.

César est le plus ancien auteur qui nous ait laissé quelques indications concernant la côte flamande. Quand le conquérant romain envahit le pays des Ménapiens, il trouva la région littorale couverte d'épaisses forêts au travers desquelles ses légionnaires essayèrent vainement de se frayer un chemin [2]. Un passage de Strabon s'appliquant, selon Moke, à la province actuelle d'Anvers, montre la contrée couverte de taillis très serrés, formés d'arbres épineux. Pline signale les forêts profondes du pays des Cauques et des régions voisines [3]. Le naturaliste romain englobe évidemment l'ancienne Ménapie dans ces dernières régions. Au IVe siècle, saint Paulin parle des bois déserts du littoral flamand. Vers la même époque, le rhéteur Eumène décrit ainsi la contrée voisine des bouches de l'Escaut : « Cette terre, s'il est permis de le dire, n'est point de la terre; les eaux l'ont imbibée et trempée à tel point qu'elle fléchit, dans les endroits marécageux, sous le pied qui la presse et que, dans les lieux où

[1] DE LAPPARENT, *Traité de géologie*, p. 170.
[2] CÉSAR, *Commentaires*, t. III, p. 29.
[3] PLINE, *Hist. mundi*, liv. XVI, c. 1.

Digitized by Google

elle paraît plus solide, elle tremble et chancelle sous les pas. L'agitation, se continuant au loin, prouve qu'une légère et mince écorce nage sur des amas d'eau... Mais ni ces lieux trompeurs, ni l'asile offert par les nombreuses forêts qui les couvrent, n'ont pu sauver les barbares [1]. »

Ces citations, empruntées presque toutes à des témoins oculaires, ne laissent aucun doute sur l'aspect que présentait, antérieurement au IXe siècle, la partie de la Belgique actuellement voisine de la mer. On n'y voyait que des forêts et des marécages. Ce pays était donc très favorable à la formation de la tourbe. On sait que celle-ci se produit par la décomposition de végétaux se trouvant à l'abri du contact de l'air, sous l'eau qui imbibe la couche superficielle des marais ou sous un dépôt sédimentaire.

Pendant bien des siècles, les plantes croissant dans les marécages voisins de la mer y accumulèrent leurs débris. Selon Belpaire, le dépôt tourbeux sur lequel repose le sable de nos plages et l'argile de nos polders se serait effectué dans un espace de 2,250 ans, à raison de 0m002 par an. Mais cette dernière évaluation est évidemment beaucoup trop faible. Le Jura possède des dépôts de tourbe dont l'épaisseur croît de 0m60 à 1m30 par siècle.

Il semble qu'à une époque indéterminée et par suite de circonstances inconnues, ait eu lieu une terrible inondation. La mer renversa les forêts et recouvrit les arbres couchés d'un manteau sableux sous lequel les matières végétales subirent la carbonisation qui en a fait du combustible. De tels phénomènes sont fréquents dans le nord de l'Europe. « Le marais tourbeux de Lochbronn, dans le Rosshire, dit M. de Lapparent, est attribué à la destruction d'une forêt par un ouragan, survenu dans le XVIIe siècle. La transformation des débris aurait été si rapide que, moins de cinquante ans après la catastrophe, les habitants du pays venaient déjà y chercher de la tourbe [2]. » Selon Belpaire, « une opinion populaire qui règne généralement dans les contrées littorales

[1] EUMEN, *Paneg. Constantio Cæs. dict.*

[2] DE LAPPARENT, *Traité de géologie*, p. 351.

Digitized by Google

belges attribue la formation de la tourbe à... une grande quantité de matières végétales amoncelées par la mer pendant un terrible débordement » [1].

Nous avons déjà dit que la couche de tourbe se prolongeait assez loin sous les eaux de la mer. La côte était donc primitivement située en avant de sa position actuelle. Quand l'inondation de la zone aujourd'hui immergée se produisit, vraisemblablement à la suite d'un affaissement du sol, le rivage recula, et alors commencèrent ces oscillations de la côte entre la ligne Nieuport-Ostende-Heyst et la frontière séparant la zone de l'argile poldérienne de la zone du sable campinien, oscillations qui devaient aboutir à la formation de la côte actuelle.

Le bord de la mer n'a jamais suivi longtemps une même ligne en Belgique. Il est facile d'en établir les variations au moyen des données précédentes. Si le rivage eût coïncidé constamment, depuis le dépôt de la tourbe jusque dans les temps modernes, avec la frontière intérieure de la zone poldérienne, cette zone serait couverte de sable comme les plages, et non d'argile ; au contraire, si le flot marin avait toujours été arrêté au pied de la chaîne actuelle des dunes, l'argile d'Ostende ne contiendrait pas les lits de sable marin et les coquilles de mer qu'on y trouve.

Quand l'océan débordé couvrit les forêts de la Ménapie, il se forma un rivage très différent de celui que, du haut des dunes, nous voyons se prolonger, à perte de vue, en longues courbes régulières, presque en lignes droites. Les côtes n'offrent cet aspect qu'après qu'un long travail d'alluvionnement a comblé les estuaires, relié les saillants par des flèches et effacé ainsi les indentations primitives. Avant que les plages sableuses dessinant des courbes atténuées aient été construites, les côtes présentent des promontoires, des caps, séparés par des anses profondes. A cause de la différence de dureté des matériaux composant l'écorce terrestre, les agents naturels ne l'entament pas également partout. Il se forme

[1] Belpaire, mém. cit.

Digitized by Google

des creux et des reliefs abrupts. Les premiers conduisent au loin l'eau des inondations, tandis que les seconds s'avancent, comme des éperons, dans le domaine liquide. Pour se rendre compte de ce fait, il suffit d'examiner ce que deviendrait le rivage belge si la surface du pays s'abaissait brusquement de 5, de 10, de 100 mètres. Les lignes hypsométriques dessinant ces rivages supposés forment des sinuosités qui peuvent donner une idée de ce que fut le littoral belge vers le IVe ou le Ve siècle. Nous savons que, plus tard, pendant le moyen âge et même pendant une grande partie des temps modernes, la côte de la Flandre maritime se reployait vers l'intérieur du pays en golfes profonds.

Examinons maintenant comment s'est constituée peu à peu, à partir de l'inondation qui clôt le dépôt de la tourbe, la côte belge telle qu'elle existe actuellement.

Deux fois par jour, le courant de flot vient battre les falaises crayeuses de la Normandie. Ces falaises renferment des lits de silex que les vagues désagrègent. Il se forme ainsi du sable en assez grande quantité. M. Delesse évalue à 5,000 mètres cubes par an la masse de galets enlevée aux falaises entre Fécamp et le cap d'Antifer [1]. Ce sable est transporté par le courant de marée montante sur la côte belge, où, par suite de la vitesse décroissante de ce courant, il se dépose. Le long des parties rectilignes ou des courbes peu prononcées du rivage, le dépôt se fait simplement sur l'estran, mais le long des parties dessinant des indentations, il se forme des appareils littoraux d'une certaine complication.

La vitesse de l'eau chargée de sable, qui vient frapper les deux pointes d'une anse, est diminuée ou même annulée par le choc, de sorte que le sable tombe sur le fond de la mer. Il se produit de cette façon deux flèches appuyées aux deux caps et marchant à la rencontre l'une de l'autre. Quand les flèches

[1] DELESSE, *Lithologie du fond de la mer*, p. 222. — Les falaises normandes et les falaises anglaises de Kent, qui leur font face, se composent de la même craie à silex. On retrouve encore celle-ci au fond de la mer, entre Calais et Douvres. (Voir LYELL, *Principes de géologie*.) Ainsi, depuis l'ouverture du Pas-de-Calais, le courant qui vient du S.-W. a dû toujours apporter sur la côte belge les mêmes matériaux.

Digitized by Google

se sont rejointes, elles constituent une levée légèrement incurvée et dont la concavité est tournée du côté de la mer. Les plus beaux exemples de ces appareils littoraux sont la « Frische Nehrung » et la « Kurische Nehrung », dans la Baltique. D'abord, le niveau de la levée ne dépasse pas celui de la marée basse, mais bientôt il atteint celui des hautes marées ordinaires. Enfin, quelques grandes marées ayant noyé la digue et laissé tomber sur elle des couches de sable plus ou moins épaisses, la crête de l'appareil est désormais à l'abri des hautes marées ordinaires. Le sable y reste toujours sec, et les vagues qui viennent mourir sur le talus émergé apportent constamment de nouveaux matériaux. Le vent de mer s'en empare dans les intervalles des hautes marées, les transporte vers le continent, les accumule dans les lagunes littorales, qu'ils comblent, et finit par en former une chaîne de dunes. Dès lors, la côte est construite, et le temps ne fait que la consolider.

Nous pouvons suivre, sur les bancs de Flandre, ces travaux de la mer. Les hauts fonds de la côte flamande commencent à émerger : le Breed-Bank découvre largement à marée basse. Dans un temps donné, ces bancs ne seront plus recouverts par les flots à marée haute. Les passes s'ensablent. Les bancs de Flandre élèvent ainsi une côte nouvelle en face du rivage actuel.

La chaîne des dunes était traversée, durant le moyen âge, par des estuaires nombreux dans lesquels se déversaient des cours d'eau qui ne se jettent plus, aujourd'hui, directement dans la mer, ou qui sont canalisés. Selon Vifquain, la Lys, l'Escaut, la Dendre et la Dyle avaient autrefois des bassins distincts; la Lys se jetait dans la mer par le Zwyn, l'Escaut, par le Brackman.

Les oscillations de la surface marine se transmettaient facilement par ces ouvertures. A chaque marée haute, les eaux fluviales, refoulées, se répandaient dans la plaine flamande. Le colmatage des terres de cette zone, périodiquement inondées, avait pour effet d'en élever le niveau, mais le tassement de la couche de tourbe sur laquelle repose l'argile d'Ostende

Digitized by Google

avait pour résultat l'abaissement de ce même niveau. Il arrivait parfois qu'une violente tempête rompait les digues littorales, quand l'affaissement l'emportait sur l'exhaussement. La mer couvrait alors le pays et y séjournait jusqu'à ce que le courant de flot, apportant de nouveaux matériaux, eût réédifié les appareils de défense de la côte. Les annales du peuple flamand mentionnent quantité de ces catastrophes. Pendant le XIe siècle, on compte 10 inondations en Flandre et en Zélande. Au XIIe siècle, en 1105, en 1109 et en 1112, les débordements de la mer obligent des Flamands à s'expatrier. Les uns vont en Allemagne et en Transylvanie fonder des colonies dont on trouve encore des traces aujourd'hui; les autres se rendent en Angleterre, où Henri Ier leur donne des terres aux environs de Ross et de Pembroke, dans la province de Galles. Belpaire signale 35 inondations en Hollande et en Belgique pendant le XIIIe siècle, 23 pendant le XIVe siècle, autant pendant le XVe, 32 pendant le XVIe, 26 pendant le XVIIe et 10 pendant le XVIIIe. Antérieurement au XIIe siècle, l'Escaut paraît n'avoir été qu'un marigot sans profondeur; mais en 1173, selon d'anciennes chroniques, les dunes flamandes et zélandaises furent emportées par la mer, en face du Hondt, et l'Escaut occidental devint un large estuaire marin jusque bien au-dessus d'Anvers. D'après d'autres documents, l'inondation de 1377 sépara l'île de Walcheren d'avec le pays de Cadzand et engloutit la meilleure partie du pays de Wulpen. En 1405, en 1440, en 1570, en 1612 et en 1631, le littoral belge eut particulièrement à souffrir. « Ce qui restait du pays de Wulpen, dit De Hoon, tout le pays de Gaternesse, la meilleure partie des Quatre-Métiers, le pays de Saftingen..., furent irrévocablement perdus [1]. »

L'extension des polders et des ensablements modifie aussi le tracé des rivages. Ce que le continent perd d'un côté par l'inondation, il le regagne d'un autre par l'alluvionnement. Le Zwyn, qui fut probablement ouvert, comme le Hondt, par suite de la rupture des appareils de défense littoraux, formait,

[1] De Hoon, *Mémoire sur les polders de la rive gauche de l'Escaut et du littoral belge.* (*Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belgique*, V, 1852, p. 39.

Digitized by Google

au XIIe siècle, un golfe aboutissant à Bruges. Plus tard, les gros navires durent s'arrêter à Damme, puis à Sluis. En 1470, ils ne pouvaient plus même atteindre ce dernier port, qui, cinq ans plus tard, avait presque entièrement cessé d'exister. Aujourd'hui, tout l'ancien golfe du Zwyn est comblé par de fertiles alluvions provenant peut-être en grande partie de la Lys, qui, selon Vifquain, se jetait anciennement dans ce golfe.

Les variations de la côte belge sont indiquées par d'autres faits encore. « Des changements plus considérables en proportion que ceux des bords de l'Escaut, dit Reclus, ont été accomplis dans le bassin de l'Yser et d'autres petits cours d'eau qui s'écoulent directement dans la mer du Nord. Là, d'anciennes baies ont complètement disparu par l'effet des alluvions marines; des ports de commerce se sont changés en villes agricoles, et les bassins où voguaient les grands navires sont maintenant des polders que parcourent les bachots des fossés. En 1116, le port de Lombartzyde fut entièrement comblé par une tempête, et l'on dut ouvrir un « nouveau port » (Nieuport), qui, grâce au courant de l'Yser, s'est maintenu jusqu'à nos jours [1]. » L'ancienne église paroissiale de Blankenberghe, dédiée à Notre-Dame de Scarphout, fut emportée par une marée, le 23 novembre 1334. La digue d'Ostende, nous l'avons déjà dit, dépasse d'environ 200 mètres l'alignement général de la côte. Beaucoup d'auteurs admettent que le sol se soulève entre Nieuport et la frontière française, tandis qu'il s'abaisse, au contraire, entre Nieuport et la frontière hollandaise; mais cette assertion est controuvée. M. Dupont fait observer que la ligne frontière intérieure de la région poldérienne, telle qu'elle est tracée sur la carte géologique de Dumont, coïncide exactement [2] avec la ligne de niveau de 5 mètres, tant aux environs d'Anvers que le long de la côte, coïncidence qui serait impossible si cette

[1] RECLUS, *Nouvelle géographie*, t. IV, p. 66.

[2] Cette coïncidence ne se vérifie, dans la région littorale belge, que de la frontière française à Bruges. Voir la carte au 1/40,000 du Dépôt de la guerre.

Digitized by Google

région oscillait autour d'un axe passant par Nieuport, depuis l'époque où a commencé le dépôt de la glaise des polders.

Il résulte des observations de M. Van Rysselberghe que le sol de la région littorale belge bouge d'une manière très inégale. Nous empruntons à ce savant les indications suivantes : La mer entame les dunes et les fait reculer à Heyst (2 mètres par an), entre Ostende et Nieuport (4 mètres) et entre Wenduyne et Blankenberghe. Au contraire, la largeur de la chaîne augmente ou, du moins, reste stationnaire à Coxyde, à Nieuport, au lieu dit « Den Haen » et à Knocke. Le sol d'Ostende s'affaisse. Des études poursuivies par les ingénieurs des ponts et chaussées, antérieurement à 1830, établissent que le niveau du busc de l'écluse du Commerce était à 1^m48 au-dessus du niveau moyen des basses mers aux vives eaux ordinaires; les observations relevées pendant dix-neuf ans, de 1834 à 1853, par le Dépôt de la guerre, placent le premier niveau à 1^m65 au-dessous du même 0. Enfin, M. Stessel, qui reprit ces observations de 1867 à 1871, porte cette cote à 1^m76. D'après l'abbé Mann, « l'ensemble des rues d'Ostende se trouvait, au siècle dernier, à 3^m61 au-dessus de la mer moyenne, tandis que, de nos jours, les rues de cette ville ne sont plus qu'à 2^m55 au-dessus du même niveau [1]. »

Des géologues et des ingénieurs — MM. Staring, A. de Laveleye, etc. — pensent que le tassement des couches sous-jacentes de tourbe suffit à expliquer l'abaissement du niveau de la surface des polders. S'il en est ainsi, l'affaissement du sol, en Belgique et en Hollande, ne s'étendant qu'aux couches superficielles, ira en diminuant et s'arrêtera probablement avant d'avoir acquis une grande importance, de sorte qu'il sera toujours possible de défendre la basse Belgique contre les invasions de l'océan [2]. Si, au contraire, la dépression de la

[1] VAN RYSSELBERGHE, *Note sur les oscillations du littoral belge.* (*Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belgique.* In-8°, XXIX, 1880, p. 3 et 7.)

[2] « On a remarqué sur les bords du Dollart que les anciens polders reconquis dès le XVIe siècle ont un niveau inférieur de 2 mètres aux terrains nouvellement repris sur l'estuaire; mais sur les côtes frisonnes de la mer du Nord, de même qu'à l'orient du Zuiderzée, dans les provinces de Gueldre et d'Overyssel, les campagnes endiguées dès le VIIIe siècle... ne sont pour-

Digitized by Google

région poldérienne provient de l'affaissement des parties profondes de l'écorce terrestre, rien ne permet de croire que le mouvement de descente du sol ne persistera pas suffisamment pour qu'à un moment donné presque toute la Hollande et la Flandre maritime sombrent sous les eaux de la mer, car on ne peut pas surélever indéfiniment les digues.

La côte belge, on le voit, n'est point immuable. Depuis le commencement de la période historique, elle a subi de continuelles vicissitudes. La fin du dépôt de la tourbe peut être placée vers les derniers temps de l'occupation romaine. On a trouvé, dans la couche de glaise surmontant la tourbe et dans les strates supérieures de celle-ci, jusqu'à deux pieds de profondeur, des médailles et différents objets provenant des vainqueurs de la Gaule [1]. Les premières digues de protection furent construites, paraît-il, en Zélande par les Normands, au IXe siècle. Une charte royale de la même époque, faisant défense aux serfs de la Flandre, du Mempisque et d'autres pays maritimes « de se réunir suivant leur ancien usage pour mettre en culture les terrains marécageux », semble indiquer qu'en ces temps reculés, les « wateringhes » existaient déjà dans la Flandre. La conquête, par la formation des polders, du sol jadis périodiquement immergé qui constitue la bande argileuse s'étendant de Dixmude à Anvers, entre l'Escaut, la mer et le sable campinien, a donc commencé pendant le règne de Charlemagne ou pendant celui de ses successeurs immédiats. Depuis lors, l'accroissement progressif de l'étendue des terres soustraites aux eaux et acquises à l'agriculture est prouvé par une foule de documents. En 939, le comte Arnaud donne à l'abbaye de Saint-Pierre des terres d'alluvion propres au pâturage des moutons, situées entre Oostburg et

tant pas plus déprimées au-dessous du niveau marin... On pourrait citer aussi les polders d'Enckhuysen en exemple du ralentissement et de l'arrêt final du mouvement de dépression : de 1452 à 1616, le sol s'abaissa de 1m525, c'est-à-dire de près de 0m01 par an; en 1732, le tassement, trois fois moindre en proportion, n'avait pas même été de 0m01 tous les trois ans; depuis, on n'a pas signalé d'autre resserrement du sol. » (RECLUS, *Nouvelle géographie*, t. IV, p. 228.)

[1] BELPAIRE, mém. cit., p. 35.

Digitized by Google

Ysendyk [1]. Au XIe siècle, on endigua des schorres de l'Escaut; en 1124, il est fait mention du polder de Lillo. Les dépôts d'archives possèdent de nombreuses chartes du XIIe et du XIIIe siècle par lesquelles les comtes de Flandre concédaient, pour les mettre en culture, des terres alluviales dans le métier de Bruges, dans la banlieue de Nieuport et dans le Pays de Waes [2]. La digue du Comte Jean, qui protège les deux Flandres, date du commencement du XIVe siècle.

En résumé, l'histoire de la formation du littoral belge n'est autre chose que l'histoire des alluvionnements effectués par les courants marins et fluviaux : les premiers apportant le sable des plages, des dunes et des bancs; les seconds amenant l'argile dont le dépôt dans la région poldérienne fait, depuis dix siècles, progressivement reculer le domaine des eaux. A ces deux éléments, il faut ajouter le travail patient du Hollandais et du Flamand, qui s'appliquèrent, presque à partir de leur arrivée dans le pays, à diriger l'action des forces naturelles.

Il nous reste à expliquer la formation des dunes.

Nous avons montré comment s'est constitué l'ourlet sablonneux bordant la côte belge. Dès que le niveau de cette bande eut dépassé celui des basses marées ordinaires, des dunes s'élevèrent, voici comment : Les vagues chargées de sable viennent s'étaler sur l'estran, qui forme un talus légèrement incliné vers la mer. Chaque vague monte la pente, ralentit

[1] E. DE LAVELEYE, *Essai sur l'économie rurale de la Belgique.*

[2] 1171. Charte de Philippe d'Alsace concédant aux Templiers la dîme des terres d'alluvion de Slypen.

1272. Cession, par la comtesse Marguerite de Flandre, à l'abbaye de Bourbourg, d'un jet de mer non encore endigué dans la banlieue de Nieuport.

1274. Vente, par la même princesse, à un bourgeois de Bruges, de 200 mesures de terre dans le nouveau polder, entre la Pescure et Moerkerke.

1281-1285. Lettres par lesquelles le comte Gui donne à Jean de Namur tous les scors et jets de mer à Monikenroede, le Houcke, Rheingersvliete, Dams, Biervliet et autres dans le métier de Bruges. (SCHAYES, *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, t. II, p. 107.)

Digitized by Google

son mouvement, s'arrête, puis descend. Vers l'instant où la vitesse de l'eau va devenir nulle, le liquide abandonne les matériaux qu'il tenait en suspension. Or, la vague montant plus rapidement qu'elle ne descend, elle ne peut reprendre tout le sédiment qu'elle a déposé sur la plage.

Dans l'intervalle de deux hautes marées, l'estran est à découvert. Le sable quartzeux qui s'y trouve, séché promptement par le soleil, devient mobile et les vents de la mer le poussent vers le continent. Il ne va pas loin cependant. Les objets de toute sorte — arbres, buissons, palissades, débris rejetés par le flot, — formant des obstacles vers le haut de la plage, l'arrêtent et le forcent à s'accumuler en monticules.

D'abord, le sable élève un talus appuyé contre l'obstacle dont il n'est séparé qu'à la partie supérieure, où se produit un enfoncement creusé par le remous du vent, qui, après avoir gravi la pente, rebondit contre l'obstacle. Mais bientôt, de nouveaux matériaux s'ajoutant sans cesse aux anciens, le sommet de la butte sablonneuse dépasse la crête de l'objet sur lequel elle s'appuie. Alors il se forme, sur le revers intérieur de la dune naissante, un talus d'éboulement produit par les grains quartzeux que le courant d'air laisse tomber après avoir gravi la butte. Parvenue à ce point de son développement, la dune ne fait plus que s'accroître par le même procédé, jusqu'à ce qu'elle ait atteint une hauteur telle que le vent ne puisse plus élever le sable au niveau de la crête.

Les dunes ne sont point stables. Elles cheminent, sous l'action du vent, vers l'intérieur du continent. Supposons qu'un premier monticule se soit constitué. Le moindre objet qui viendra faire saillie sur la pente tournée vers la mer arrêtera le sable entraîné par le vent sur cette pente. Il n'en faut pas plus pour déterminer la formation d'un second monticule. Tandis que des rides nouvelles s'élèvent ainsi en avant de la chaîne des dunes, les anciennes rides reculent. En effet, le vent pousse continuellement par-dessus les crêtes de chaque pli des particules arénacées qui tombent dans le sillon situé derrière chacune de ces crêtes. C'est ainsi que les dunes

Digitized by Google

cheminent. Les phénomènes dont il s'agit sont très visibles vers Knocke.

La formation d'une chaîne de dunes protectrice des plaines voisines exige donc l'existence de deux conditions : il faut, d'abord, que la mer ait des marées, sinon les plages qui doivent fournir les matériaux nécessaires à la construction du bourrelet sablonneux font défaut; ensuite, les alluvions des vagues, ou, si l'on veut, l'estran, doivent être composées d'un sable quartzeux capable de sécher suffisamment dans l'intervalle de deux hautes marées pour que les particules en deviennent mobiles et susceptibles d'être transportées par le vent.

Ces deux conditions sont remplies sur les côtes belges. Les marées y ont une amplitude de 4 à 5 mètres, d'où résulte l'existence de plages larges de 250 à 400 mètres. Ces plages sont formées presque exclusivement d'un sable quartzeux à grains très fins et très mobiles. Aussi les dunes sont-elles remarquablement développées le long du littoral flamand, et leur progression vers l'intérieur du pays serait-elle rapide, si une végétation appartenant à une flore halophile caractéristique n'en fixait les sables mouvants. Des plantations de conifères, établies sur plusieurs points de la chaîne côtière, paraissent aussi devoir puissamment contribuer à empêcher le sable d'envahir les champs de la plaine flamande.

Louis Navez.

Digitized by Google

LITTÉRATURE ANGLAISE

LA REINE ÉLÉONORE ET LA BELLE ROSEMONDE

PAR

Madame OLIPHANT [1].

I. — La famille.

M. et Mme Lycett-Landon étaient deux personnes d'un certain âge, dans la plénitude de la vie et de la prospérité ; quoiqu'ils appartinssent au monde commercial, ils étaient tous les deux bien nés et alliés à de bonnes familles, ce qui, il y a trente ans, n'était peut-être pas aussi ordinaire qu'aujourd'hui. Lui était fils d'un baronnet irlandais ; elle était fille d'un laird écossais. Il n'avait peut-être jamais été le brillant jeune homme qu'on

[1] Mistress Oliphant appartient à une famille écossaise. Elle est née à Liverpool en 1818. Le succès de son premier roman décida de sa carrière. Voici les titres de ses œuvres : *Passages de la vie de Mme Marguerite Maitland de Sunnyside*, 1 vol. — *Le dernier des Mortimer*, 2 vol. — *Agnès*, 2 vol. — *La madone Mary*, 2 vol. — *La femme du ministre*, 2 vol. — *Le recteur et la famille du docteur*, 1 vol. — *La chapelle Salem*, 2 vol. — *Le curé à perpétuité*, 2 vol. — *Miss Marjoribanks*, 2 vol. — *Ombra*, 2 vol. — *Mémoires du comte de Montalembert*, 2 vol. — *Mai*, 2 vol. — *Innocent*, 2 vol. — *Pour l'amour et la vie*, 2 vol. — *Une rose de juin*, 1 vol. — *L'histoire de Valentine et de son frère*, 2 vol. — *Les dames blanches*, 2 vol. — *Le curé en fonction*, 1 vol. — *Phœbé junior*, 2 vol. — *Madame Arthur*, 2 vol. — *Charité*, 2 vol. — *Le jeune Musgrave*, 2 vol. — *Le sentier des primevères*, 2 vol. — *Dans les bornes*, 3 vol. — *La plus riche héritière d'Angleterre*, 2 vol. — *Celui qui ne veut pas quand il peut*, 2 vol. — *Harry Joscelyn*, 2 vol. — *En confiance*, 2 vol. — *C'était un amant et sa belle*, 3 vol. — *Les demoiselles Lindor*, 3 vol. — *Esther*, 3 vol. — *Le fils Wizard*, 3 vol. — *Un gentilhomme campagnard*, 2 vol., etc.

Digitized by Google

aurait pu attendre de sa naissance, bien qu'il montât à cheval mieux que ne le fait en général un homme d'affaires; et il avait aimé modérément toute sa vie les plaisirs dont un commerçant ne peut guère jouir que quand il est devenu tout à fait riche. M. Lycett-Landon n'était pas tout à fait riche dans le sens du monde de Liverpool; mais il n'avait non plus jamais été tout à fait pauvre. Sans en avoir le cœur brisé, ni abandonner des rêves meilleurs, il avait accepté une position dans le comptoir d'un ami éloigné de sa famille, qui avait été le premier à associer aux affaires le nom de Landon, et cela lui avait paru, dès le premier jour, chose très rationnelle et très convenable. L'idée de devenir riche lui procurait une satisfaction d'esprit. Il n'avait envié à ses frères ni leurs chasses au renard, ni leurs aventures dans les diverses parties du monde, ni leur vie de campement et de colonisation. Liverpool, certes, était prosaïque, mais très confortable. Il aimait la sensation d'avoir un compte courant chez ses banquiers (un vrai bonheur, assurément, et, comme tous les autres bonheurs, hors de portée de la plupart d'entre nous); il aimait la jouissance journalière du luxe et du bien-être, et il était indifférent aux côtés prosaïques de l'existence. Son mariage avait été, dans tous les sens du monde, un bon mariage, qui avait contenté les deux familles. Sa femme avait, pour l'aider dans ses affaires, assez de fortune et des relations commerciales dans l'ouest de l'Écosse (où le meilleur monde s'occupe de commerce), ce qui lui avait été encore plus utile; c'était, en outre, une femme honnête, accomplie, de bonne humeur et d'intelligence. Dans ce temps-là, peut-être, les dames avaient une éducation plus cultivée qu'aujourd'hui. Elles ne se vouaient pas à la musique ou aux arts avec une passion absorbante, au point de devenir à demi ou plus qu'à demi des artistes de profession, mais plutôt d'après ce sentiment qu'en général, faire des choses aimables était leur vocation dans le monde; et elles s'essayaient avec délicatesse à toutes les grâces, sauf à arriver peut-être à quelque perfection dans une branche spéciale plus en rapport avec leurs facultés que les autres, mais sans plus d'ambition. Ainsi, quoique Mme Lycett-

Digitized by Google

Landon fût loin d'être à la hauteur de Mozart ou de Beethoven, et qu'elle eût regardé la musique de Bach avec terreur ou de Brahms avec consternation, pour la musique dansante, que ses enfants réclamaient continuellement, elle n'avait pas d'égale. Les jeunes gens la préféraient à un orchestre; sa mesure était parfaite, sa verve et son entrain, contagieux : personne, au-dessous de vingt-cinq ans, ne pouvait y résister, et très peu au-dessus. Elle était en même temps une maîtresse de maison admirable, ce qui est le premier des beaux-arts pour une femme. Ce qu'elle eût été comme femme d'un homme pauvre avec de maigres moyens dont elle eût dû tirer le meilleur parti, il est inutile de le demander, car, heureusement, tel ne devait pas être son *rôle* [1] dans la vie. Ayant beaucoup d'argent et un grand nombre de domestiques, une jolie maison avec tout ce qu'il faut pour l'entretenir, elle était la meilleure ménagère du monde. Peut-être, par-ci, par-là, se montrait-elle un peu dure pour les autres femmes qui n'étaient pas aussi bien qu'elle; elle voyait les défauts de leur ménage et croyait qu'à leur place elle aurait fait mieux; mais c'est là un travers dans lequel peut tomber la plus angélique des femmes, et plus elle met de bienveillance dans la critique, plus ce désir semble naturel, devient urgent, parfois au point qu'elle peut à peine s'empêcher d'y mettre la main, tant elle est avide d'arranger les affaires d'autrui. Il faut porter à l'avoir de Mme Lycett-Landon, comme à celui de beaucoup de ses pareilles, qu'elle n'y mettait jamais la main; mais, quoiqu'elle gardât le silence, son cœur brûlait à penser combien elle aurait fait mieux toutes choses.

Son mari pensait à peu près de même des commerçants qui ne réussissaient pas. Il disait : « Si tel et tel pouvaient une fois seulement voir... une fois comprendre... », tandis que sa femme, de tout son cœur, aurait si volontiers repris le ménage des mains si molles de madame telle ou telle, pour mettre tout en ordre. C'est un triomphe de la civilisation, mais c'est en même temps une grande épreuve pour les gens bienveil-

[1] Le mot *rôle* est en français et souligné dans le texte anglais.

Digitized by Google

lants et prévoyants, qu'il faille, selon les usages de la société, laisser « tels ou tels » avoir le droit d'embrouiller leurs affaires comme ils l'entendent.

Les Lycett, Landon, Fareham et Cie (M. Lycett-Landon avait réuni dans sa firme les noms et succession des deux ci-devant associés) possédaient des maisons à Liverpool, à Glascow et à Londres, et leur commerce était considérable. Je crois qu'ils étaient courtiers en coton, sans me rendre très bien compte de ce que cela veut dire; mais il est probable que cela sera indifférent au lecteur.

Les Lycett-Landon avaient commencé par habiter le meilleur quartier de Liverpool, qui, à cette époque, ne s'étendait pas en luxueux faubourgs comme aujourd'hui, ou du moins ne l'avait fait qu'en moindres proportions. Quand les enfants arrivèrent et qu'on trouva avantageux de vivre à la campagne, ils s'installèrent de l'autre côté de la Mersey, dans une grande maison entourée de jolis jardins et de prairies, donnant sur la grande rivière, qui, esclave du commerce comme elle l'est et l'était déjà, était alors une très belle vue, comme il n'y a pas de doute qu'elle continue à l'être. Rien qu'à la regarder au crépuscule ou après la nuit tombée, entre sa double ligne de feux parallèles, lorsque l'obscurité dissimule ce qui manque de grâce à ce tableau de la grande ville et de sa rangée de docks; à contempler ses grands navires reposant au milieu du fleuve, avec leurs lumières au mât et à l'avant, et les étroites allèges au service des bateaux à vapeur, portant chacune sa petite lanterne, et, dans un va-et-vient clapotant, se frayant un chemin entre les géants à l'ancre, pour traverser et retraverser le fleuve en vingt différents endroits, — c'était un plaisir sans fin. Je ne parle pas du matin, quand le soleil brille paisiblement sur le fleuve majestueux, se reflète à plusieurs lieues sur ses eaux, étincelle sur les blancs timons et les voiles, sur le merveilleux tissu aérien des cordages, sur les grands navires se reposant de leurs labeurs et formant chacun tableau, — car c'était là le plus ordinaire des spectacles. Mais il y en a, ou il y en avait, peu d'aussi grandioses, d'aussi variés, d'aussi pleins d'intérêt

Digitized by Google

et de plaisir que celui de la Mersey, la nuit. Sans doute, il y avait des jours où il faisait grand froid ; d'autres, plus rares, où il devenait dangereux de passer le bac, quand la terre se perdait dans un brouillard blanc et qu'une collision était possible d'un moment à l'autre. Mais ces occasions de crainte étaient peu fréquentes, et, en temps ordinaire, les Lycett-Landon, grands et petits, trouvaient la traversée un agréable accessoire aux affaires et aux plaisirs qui les attiraient vers le vulgaire Liverpool. Vulgaire était bien le nom qu'ils aimaient à lui donner, avec cet instinct de supériorité, presque inévitable en de telles circonstances pour des gens qui ont conscience de vivre hors de la ville et ne voient en elle qu'un point de vue, un simple trait dans le paysage. Cependant, un certain attachement était mêlé à ce dédain. Ils préféraient parler des innombrables mâts, des lieues de docks, et quand des étrangers tombaient en admiration devant la scène, ils y trouvaient à la fois joie et orgueil, comme d'une perfection dont il leur revenait à eux-mêmes quelque honneur : « Une petite chose, monsieur, mais une chose à moi »[1], et ils éprouvaient quelque rancune contre ceux qui ne voyaient pas combien la Mersey, avec ses nombreux navires, était belle, bien qu'ils affectassent de la dédaigner pour leur propre compte. C'était là du moins ce qu'affectait la jeunesse. M. Lycett-Landon, lui, trouvait en Liverpool de sérieuses satisfactions. Il repoussait toutes les objections, à la fois, par des statistiques et en déclarant que ceux qui ne respectaient pas le second port de mer du royaume étaient eux-mêmes peu dignes de respect. Sa femme, néanmoins, faisait comme la jeunesse et se bornait à patronner la ville.

A l'époque où les événements qui vont suivre commencent à se produire, la famille se composait de six enfants. Ces gens heureux n'avaient pas été sans souffrance, et il y avait plus d'une brèche dans la famille. Horace n'était pas l'aîné,

[1] *A poor thing, sir, but mine own,* c'est une citation de Shakespeare, un peu changée. Shakespeare, dans *Comme il vous plaira* (acte V, scène 4), fait dire à Touchstone de la fille qu'il va épouser : « An *ill-favoured* thing, sir, but mine own. »

Digitized by Google

ni le petit Julien le plus jeune des enfants. Mais ces heures de chagrin étaient passées comme elles passent toutes, bien que personne ne puisse le croire, et à peine dérangeaient-elles le cours général de leur bonheur, quand ils jetaient un regard en arrière, quoiqu'elles eussent apporté avec elles quelque expérience, familiarisé les esprits avec les tristes pensées et donné à la mère comme un sanctuaire de douleur où elle se retirait souvent, loin du bourdonnement de la vie, et se trouvait plutôt fortifiée qu'attristée, sans le comprendre clairement elle-même.

Horace avait vingt ans; sa sœur Milly, dix-huit; les autres descendaient par degrés jusque l'âge de six ans. Il y avait donc force éducation dans la famille; Mme Lycett-Landon s'y jetait avec ferveur, regrettant seulement de n'avoir pas le temps de se mettre aux classiques avec ses garçons, mais se chargeant elle-même avec grand enthousiasme de la musique, de la lecture et de tous les genres d'étude avec lesquels elle était déjà familiarisée. Ces soins remplissaient des journées qui auraient déjà paru amplement occupées, et il y avait des moments où le papa, revenant des affaires, déclarait qu'il se sentait « hors de lui », restait, après dîner, dans la chambre à manger, et s'assoupissait au lieu de monter au premier. Mais il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'un homme de cinquante ans, un négociant confortable, après un très confortable dîner, fasse un petit somme en cuvant son vin, et personne n'a rien à redire à cela. Horace était destiné au commerce, en vue de reprendre les affaires de son père, qui étaient trop considérables pour qu'on les laissât tomber en d'autres mains; et quoique le jeune homme eût ses rêves comme la plupart des jeunes gens, et que, par moments, il se fût flatté lui-même de l'illusion qu'il sacrifiait, par amour pour sa famille, ses plus hautes aspirations, néanmoins, en réalité, il n'était pas du tout mécontent du rôle qui lui était destiné, et il envisageait la possibilité de devenir un homme très riche et d'élever la firme aux plus hautes régions du commerce avec plaisir et avec un sentiment de sa puissance qui est toujours agréable. Naturellement, il pensait que son père et le vieux Fareham

Digitized by Google

étaient beaucoup trop prudents et ne savaient tirer parti des occasions qu'à demi ; mais que, quand un « sang nouveau », c'est-à-dire lui-même, y entrerait, la grandeur et le rang de princes marchands, qu'ils n'avaient jamais atteints, seraient possibles pour la maison. Il avait été quelque peu réservé d'abord, en parlant de ces choses, sentant bien que l'ambition de genre commercial n'avait rien d'héroïque, et que sa mère et Milly seraient capables de railler. Mais quelle aspiration de jeune homme ambitieux a jamais été raillée par une mère ou une sœur? Elles trouvèrent là, lorsqu'elles s'en aperçurent, une grande et noble ambition. Les joues de Milly s'enflammaient et ses yeux brillaient à cette pensée. Elle parlait de l'ancienne Venise, dont les marchands, en effet, étaient princes, généraux et hommes d'État tout ensemble. Il y a une masse de belles choses à dire sur ce sujet, et elle en faisait le plus plein usage. Le père était riche et prospère, et capable de se passer tous les luxes; mais Horace serait grand. Un grand marchand est aussi grand qu'aucune autre célébrité dans les succès de l'héroïsme. Ainsi le jeune homme était encouragé dans ses aspirations. M. Lycett-Landon n'avait pas tout à fait la même manière de voir. « Il fera fort bien s'il maintient ce qui a été fait avant lui, disait-il. Ne mettez pas des absurdités dans sa tête. Oui, tous ces galimatias à propos des princes du commerce et ainsi de suite, sont des absurdités. S'il va à Londres avec cette idée, nul ne peut dire quel malheur il peut lui arriver.

— Mon cher, disait Mme Lycett-Landon, il est toujours bon d'avoir de hautes visées.

— De hautes folies! disait le père. S'il fait aussi bien que j'ai fait, il fera très bien. » Et ce sentiment était peut-être naturel aussi; car, bien qu'il y ait des parents qui se réjouissent de voir leurs fils les surpasser, d'un autre côté, il y en a beaucoup qui, sentant leur propre œuvre exceptionnellement méritoire, éprouvent des sentiments de dérision pour les frasques d'un fils inexpérimenté qui entend faire mieux. « Attendez qu'il soit aussi vieux que je suis, disait M. Lycett-Landon. »

« Pourvu qu'il ne soit pas entraîné par la société, disait la

Digitized by Google

mère. Naturellement, quand il sera connu à la ville, il sera beaucoup remarqué, et invité...

— Oh! au château de Windsor, je suppose! disait le père en riant.» Il était dans un de ses moments d'humeur agressive, comme disait Milly. C'était chose rare qu'il fût agressif, mais il y a des circonstances où un homme doit l'être pour résister aux forces réunies de la jeunesse et des sympathies maternelles pour cette jeunesse : c'est un cas de défense personnelle. A moins de se résigner à les laisser faire, il faut bien être désagréable de temps en temps. M. Lycett-Landon tranchait rarement; mais, par-ci, par-là, il avait bien à le faire. Et quoiqu'il n'y eût rien dans le monde, excepté Milly, dont il fût plus fier que d'Horace, il l'appelait un jeune roquet et demandait à savoir ce qu'on voyait en lui qui annonçât qu'il ferait mieux que son père à ce point. Mais les dames, quoiqu'elles en fussent pour l'instant blessées, savaient bien qu'il n'y avait rien là dessous.

C'était à la maison de Londres qu'Horace était destiné. Il devait y passer une année, à « se reconnaître », à prendre connaissance de la variété de la vie commerciale de Londres, à s'initier à tous les menus détails des affaires, et ainsi de suite. A ce moment, la maison était sous la direction d'un parent éloigné de M. Fareham qui, aussitôt qu'Horace pourrait marcher dans la route du devoir, était destiné à un poste très important dans le comptoir d'Amérique, qui jusqu'alors avait pris peu d'extension, mais que le cousin de M. Fareham serait appelé à agrandir. Dans l'intervalle, M. Lycett-Landon lui-même faisait de fréquentes visites à la ville, pour voir si tout marchait bien, et quelquefois il restait là quinze jours ou trois semaines, très plaisanté là-dessus, au retour, par sa femme et sa fille :

« Papa trouve moyen de faire une grande quantité d'affaires à son club, disait Milly; il y rencontre tant de monde, vous savez! Les courtiers en coton de Londres vont tous au théâtre le soir, et au Parc [1] le matin. Il fait plus gai là qu'à Liverpool.

[1] *The Row.* C'est une allée de Hyde-Park où le monde élégant fait sa promenade à cheval, le matin. Au lieu de *Rotten Row*, on dit : *The Row*, comme à Paris : *Au bois*, ou à Berlin : *Sous les tilleuls*, etc.

Digitized by Google

— Petit singe, disait le père en riant.» Pendant longtemps, il le prit de bonne humeur, mais une plaisanterie qui dure trop devient désagréable à la fin, et bientôt il s'impatienta : « Là ! En voilà assez de cela », prit-il l'habitude de dire. Ce qui d'abord étonna un peu Milly, car elle avait l'habitude, en ce qui concernait papa, d'en faire à sa volonté.

II. — Le bureau de Londres.

« Encore!... Déjà!... »

Ainsi s'exclamaient en chœur Mme Lycett-Landon et Milly, lorsque la tête de la maison annonça, avec quelque chose qui ressemblait à de l'embarras, une nouvelle course à Londres, la troisième depuis quatre mois. Il y mettait une absence complète de son ton d'assurance ordinaire, une sorte d'accent en manière d'excuse, que ni l'une ni l'autre ne lui connaissaient, mais que toutes deux sentaient vaguement comme indiquant quelque chose de nouveau.

« Robert, dit sa femme, vous êtes inquiet à propos du jeune Fareham, j'en suis sûre. Les choses ne marchent pas comme vous le voudriez.

— Eh bien, ma chère, je ne voulais rien en dire, et vous n'en soufflerez mot à Fareham, qui serait trop désolé; mais ce jeune homme m'inquiète un peu. La discipline se relâche dans le bureau. Il va et vient comme il l'entend et n'agit pas en homme d'affaires. Bref, j'ai besoin d'avoir l'œil sur lui.

— Oh! papa, cria Milly, quel chéri vous êtes! Et moi qui vous plaisantais sur le club et sur le Parc...

— Ça ne fait rien, ma chère, répondit le père avec magnanimité; vos plaisanteries n'ont jamais fait de mal. Mais maintenant que vous avez découvert mon petit secret, il faut le garder. Pas un mot, pas une insinuation, pas même un regard à aucun des Fareham. Je ne voudrais pas qu'on le sût pour rien au monde. Mais, naturellement, nous ne pouvons exposer Horace au danger de prendre des habitudes en dehors de la régularité du commerce.

— Oh! et probablement aussi en dehors du bon chemin,

Digitized by Google

s'écria Mme Lycett-Landon. Car rarement on s'arrête à ce qui est commercialement irrégulier. » Elle était devenue un peu pâle de frayeur. « Oh! non, pour rien au monde, Robert! — Notre fils, qui ne nous a jamais donné une heure d'inquiétude! — J'aimerais mieux aller moi-même à Londres, ou à l'autre bout du monde.

— Heureusement, cela n'est pas nécessaire, dit-il avec un sourire, et il ne vous faut pas courir ainsi au plus terrible, comme les femmes aiment tant à faire. Je n'ai pas de raison de penser qu'il soit fourvoyé; mais seulement un peu irrégulier et pas aussi exact que le commerce l'exige; donc, à surveiller un peu. Pour l'amour de Dieu, pas un mot à Fareham de tout ceci. Je ne voudrais pas, pour aucune considération que ce soit, qu'il le sût.

— Ne pensez-vous pas cependant qu'il pourrait avoir une influence utile? Il a été si bon pour son neveu!

— C'est justement pour cela, dit M. Lycett-Landon. Il a été très bon (le jeune Fareham n'est pas son neveu, mais en somme, un cousin éloigné), et naturellement il prendrait un ton d'autorité, prêcherait, entonnerait le « après-tout-ce-que-j'ai-fait-pour-vous », ce qui n'irait pas. Non, un peu de surveillance, juste assez pour qu'il sente qu'on a un œil sur lui. — Il a beaucoup de qualités, poursuivit la tête de la maison, d'une manière pompeuse; et je crois — oui, vraiment, je crois — qu'avec un peu de soin, on peut le tirer de là.

— Papa, vous êtes un vieux chéri! » dit Milly avec enthousiasme.

Peut-être n'aima-t-il pas la familiarité de l'apostrophe, ni le bond qu'elle fit pour lui donner un baiser. Du moins, il la repoussa assez brusquement.

« La! la! dit-il, c'est assez! J'ai beaucoup de choses à voir encore. Faites faire mes malles, ma chère, et envoyez-les m'attendre à la gare de Lime street. Vous pouvez y mettre quelques habits d'été pour le cas où le temps changerait : on ne sait jamais ce qui peut arriver, à cette époque de l'année. »

Digitized by Google

On était en avril, et le temps avait été brumeux. Probablement cela changerait, comme il disait, bien qu'il n'eût pas été aussi facile d'expliquer quel besoin il aurait d'un costume clair à Londres. A cela, néanmoins, ces dames ne prirent garde pour le moment; elles étaient trop occupées du jeune Fareham et de sa soudaine déviation de la route du devoir. « Et dire qu'il était toujours si sûr et de si bonne conduite! » s'écriait Mme Lycett-Landon. Elle faisait elle-même la malle de son mari, une habitude qu'elle avait gardée des anciens jours, quand ils n'étaient pas, à beaucoup près, aussi riches. « Il a toujours été un jeune homme modèle; c'est pourquoi je me trouvais si satisfaite de penser qu'il serait un camarade pour Horace.

— Les jeunes gens modèles sont justement ceux qui tournent mal, » disait Milly, avec cet air de sagesse qui est si divertissant pour les personnes plus âgées. Sa mère riait.

« Naturellement, vous avez beaucoup d'expérience, dit-elle; mais je ne puis dire que je suis de cet avis. Si un jeune homme reste sûr jusqu'à vingt-cinq ans, il n'est pas probable qu'il se perde après. Peut-être les préjugés de votre père en faveur de la régularité du commerce...

— Maman! c'est vous qui avez dit que rarement un jeune homme s'arrêtait là...

— Vraiment! Eh bien, peut-être cela est-il, dit Mme Lycett-Landon un peu confuse. Je parlais sans réfléchir. On ne devrait pas être trop sévère pour les jeunes gens. Ils ne peuvent pas tous être coulés dans le même moule... Votre père a toujours été fort exact, ne manquant jamais le bateau, et il ne peut supporter qu'on le manque... Aussi, je l'espère, peut-être n'y a-t-il pas autant de mal qu'il le pense.

— Cela ne serait pas bien, dit Milly, avec le même air solennel, de lancer Horace dans le chemin de quelqu'un qui ne soit pas tout à fait sage et droit. »

A cela, sa mère se mit à rire, et dit : « Il faudrait alors qu'il vécût hors du monde, Milly; mais j'aime mieux penser qu'il a en lui des principes. »

Malgré cette subite confiance, Mme Lycett-Landon conve-

Digitized by Google

nait, plus tard dans la journée, quand la valise fut arrivée à la gare de Lime street et que, elle et sa fille, l'eurent accompagnée pour voir papa de loin dans le train, qu'il était très important pour Horace de faire son entrée dans les affaires avec un guide prudent et soigneux, et que si, en effet, il y avait quelque irrégularité dans la conduite du jeune Fareham, ce serait très bien à papa de prendre tant de peine pour y mettre ordre. Horace, qui rentra à la maison avec elles, ne fut mis qu'en partie au courant du secret, de peur qu'il ne fût moins prudent qu'elles et ne laissât deviner dans le bureau le but du voyage de son père. Les dames le questionnèrent adroitement, selon l'habitude féminine. Que pensait-on au bureau du jeune Fareham, à Londres? L'aimait-on? Le jugeait-on bon commerçant? Que disait de lui M. Pearce, qui était le commis principal et une autorité?

« Dites donc, disait Horace, pourquoi faites-vous tant de questions au sujet de Dick Fareham? A-t-il envie d'épouser Milly? Cela en a bien l'air, car vous ne vous en êtes jamais autant occupées.

— M'épouser! s'écria Milly dans un éclair d'indignation; j'espère qu'il n'est pas assez idiot pour y penser.

— Il n'est pas idiot du tout. C'est un très charmant garçon. Vous aurez bien de la chance si vous trouvez à moitié aussi bien.

— Je pense, dit la mère, que papa et moi, nous prendrons les renseignements nécessaires lorsqu'il s'agira de marier Milly. Maintenant, enfants, dépêchons-nous, ou nous manquerons le premier bateau. »

C'était un soir d'avril, encore clair et vif, quoique l'air fût agité et que le vent vînt de l'est, desséchant les jardins et la terre grisâtre, mais causant moins de mal sur l'eau, qui se couvrait de rides avec des crêtes blanches. Les dix minutes de traversée n'étaient pas assez pour que ces crêtes blanches fussent autre chose qu'agréables, et les grands navires reposaient paisiblement au milieu du fleuve, ne sentant la force du vent de printemps que par un tirage général sur leurs ancres, mais restant dans une belle indifférence devant ses fai-

Digitized by Google

bles efforts. Le petit bateau de passage côtoyait leurs énormes flancs avec beaucoup de tapage et d'agitation, en fouettant les vagues inoffensives. Il s'y trouvait une remarquable petite réunion d'amis et de voisins qui faisaient habituellement la traversée dans ce bateau, car les Lycett-Landon habitaient assez haut sur la rivière, et non dans le bruyant Birkenhead. Ils avaient tous tellement l'habitude de ces allers et retours et de ces rencontres régulières pendant ce petit voyage, que c'était comme une perpétuelle partie de plaisir sur l'eau, une heure de jour de fête, après la journée de travail. Les dames avaient flâné dans les magasins, les hommes s'échappaient de leurs bureaux; ils avaient les plus fraîches cargaisons de nouvelles, apportaient avec eux les journaux et le *Punch* du jour, tout ce qu'il y avait de plus nouveau. Si le moindre nuage avait passé sur la famille après le départ du père, il eût été complètement chassé par le vent frais; mais en vérité, il n'y avait aucun nuage sur eux ni aucune cause d'anxiété ou de tourment. Même la mère n'avait pas une pensée de cette nature, pas un pressentiment qui ne fût agréable. La vie avait passé si bien pour elle, qu'excepté lorsqu'un des enfants était malade, elle n'avait aucune crainte.

M. Lycett-Landon, cette fois, resta longtemps à Londres. Il ne fut de retour que vers la fin de mai, et il revint dans une très mauvaise humeur et un état d'esprit intraitable. Il raconta à sa femme qu'il était plus gêné que jamais; il ne blâmait pas le jeune Fareham; il ne savait pas si c'était vraiment lui qui était à blâmer; mais les choses allaient mal tout de même. « Peut-être est-ce seulement parce qu'il ne sait comment maintenir la discipline, disait-il, et que la faute réelle vient des commis. Je commence à douter s'il est prudent de laisser un tas de jeunes gens ensemble. Il serait plus sûr de garder Horace ici, sous mes yeux et avec le vieux Fareham, qui est l'exactitude même, cela serait beaucoup mieux. Je ne crois pas que je l'enverrai à Londres.

— Naturellement, Robert, je préférerais le garder à la maison, disait-elle; mais j'ai peur que le garçon n'en soit désappointé.

Digitized by Google

— Oh! le garçon désappointé! Qu'est-ce que cela fait d'être désappointé à cet âge? On a abondance de temps pour s'en tirer. C'est à mon âge que le désappointement compte.

— Cela est vrai, sans doute, dit la mère; mais nous avons l'habitude du désappointement, et eux ne l'ont pas. »

Il se tourna vers elle presque cruellement :

« Vous! Quels désappointements avez-vous jamais eus? » cria-t-il avec une telle expression d'impatience méprisante qu'il la remplit de malaise.

— Oh! Robert! » Elle le regarda avec des yeux qui s'emplissaient de larmes. » Désappointement est un trop faible mot, dit-elle.

— Vous voulez parler des... des enfants? Quelle manie vous avez, vous autres femmes, de parler à tout propos de ceux qui sont partis! Je ne crois pas, à mon point de vue, que vous ayez jamais eu un désappointement dans votre vie. Vous n'avez jamais désiré ardemment une chose qui vous ait été arrachée au moment où vous croyiez... » — Il s'arrêta subitement. « Que c'est stupide, dit-il avec un rire étrange, que je discute de ces sortes de choses avec vous!

— Quelles sortes de choses? Je ne puis pas vous dire combien vous m'étonnez, Robert! Avez-vous jamais désiré si ardemment quelque chose que je ne connaisse pas? »

Alors il se détourna d'elle avec un haussement d'épaules.

« Vous allez tellement au fond des choses! Vous prenez tout *au pied de la lettre*[1] », dit-il.

Cette conversation hanta l'esprit de Mme Lycett-Landon, en dépit de ses efforts pour se persuader à elle-même que ce n'était qu'une simple manière de parler où il était tombé et qui ne signifiait rien. Qu'est-ce, en effet, que cela pourrait signifier en dehors de ses affaires, ou de l'avenir des enfants, ou de quelque autre désir parfaitement légitime? Mais pourtant, d'aucun de ces côtés il n'avait de désappointement à craindre. Ses enfants étaient vigoureux, et, Dieu merci, marchaient aussi bien que le cœur pouvait le désirer. Horace

[1] Ces mots sont en français dans l'original.

Digitized by Google

était un bon garçon, si jamais il en fut, et les affaires allaient bien. Il n'y avait pas, si loin qu'elle pût prévoir, un danger à craindre dans aucune des espérances de son mari. Ce devait n'être qu'une manière exagérée de parler. Il avait avoué que le désordre dans le bureau de Londres lui donnait sur les nerfs et il en était pâle, avait l'air agité d'un homme sur le qui-vive. Il ne pouvait se tenir tranquille. Il était impatient de recevoir ses lettres, et mécontent quand il les avait reçues. Il était irritable avec les enfants et même envers elle, l'arrêtant quand elle essayait de le consulter sur n'importe quoi : « Qu'est-ce qu'il y a? » ou : « Encore à propos de ces marmots!... » disait-il d'un ton bourru. Ainsi, lorsqu'elle demandait son avis au sujet d'une gouvernante pour les petits Julien et Fanny :

« Entre les bals de Milly et la gouvernante de Fanny, vous me rendrez fou; ne pouvez-vous pas vous-même arranger ces niaiseries, quand vous me voyez aussi occupé de choses plus importantes ?

— Je ne croyais pas que vous pussiez trouver des choses plus importantes que le bien-être de vos enfants, disait-elle.

— S'il s'agissait réellement du bien-être des enfants ! » répondait-il avec plus de tranchant qu'à l'ordinaire.

Cela commençait presque une querelle entre eux. Mme Lycett-Landon ne pouvait apaiser son indignation. « Et cela parce que le bureau de Londres n'est pas en bon ordre ! ne put-elle s'empêcher de dire à Milly.

— Oh ! maman, chère maman, quelque chose de plus que cela doit le tourmenter, dit la jeune fille, et elle pleurait.

— Je crains que nous ne soyons obligés de quitter notre jolie maison et d'habiter Londres. C'est comme une monomanie. Je crois que votre père ne pense qu'à cela nuit et jour. »

Mme Lycett-Landon disait cela comme si c'eût été quelque chose de terrible; mais peut-être on pouvait s'attendre à ce que Milly ne considérât pas la chose du même œil. « Habiter Londres ! » dit-elle, et un rayon de lumière brillait dans ses yeux. Le père rentrait dans la chambre à la fin de cette conversation; il entendit les dernières paroles.

Digitized by Google

« Qui parle d'habiter Londres ? demanda-t-il.

— Mon cher Robert, il me semble que cela doit en arriver là ; car si vous êtes si inquiet à propos du bureau, et toujours y pensant...

— Je suppose, reprit-il, que c'est un côté de votre nature de prendre toute chose aussi littéralement. Je suis ennuyé par la maison de Londres ; mais plutôt que de quitter cette maison, j'enverrai la maison de Londres à tous les chiens, un jour. Cela m'est égal, ajouta-t-il avec une certaine véhémence, d'aller et venir ; mais abandonner cette maison, vous transplanter à Londres, il n'y a rien au monde que je ne fasse plutôt ! »

Elle fut quelque peu surprise de tant d'ardeur. « Je suis joyeuse que vous pensiez comme moi sur ce point. Nous avons été si heureux ici ! Mais moi, pour ma part, je ferai n'importe quoi pour vous satisfaire, mon cher.

— C'est la dernière chose au monde qui puisse me satisfaire. Quoi qu'il arrive, je n'ai pas envie de vous sacrifier, dit-il d'un ton radouci.

— Ce ne serait pas du tout un sacrifice ; quel plaisir ce serait ! Ainsi, Horry [1] ne nous quitterait pas, s'écria Milly. Pour ma part, j'aimerais cela beaucoup, papa.

— Que je ne vous entende plus dire de pareilles sottises ! » dit-il avec colère. Et son visage était si sombre et son ton si tranchant, que Mlle Milly ne trouva plus rien à dire.

III. — Alarmes.

Ce fut plutôt un soulagement pour eux quand le père s'en alla. On s'abstenait de le dire ainsi en propres termes, afin d'entretenir sans cesse l'aimable fiction domestique que la maison n'était plus du tout la même lorsque le père était absent. Mais en réalité, il n'y avait pas à douter qu'après son départ, l'atmosphère ne se fût éclaircie. Une certaine odeur de soufre, quelque chose de volcanique dans l'air, la crainte d'une explosion possible, ou la moindre chaleur, le moindre

[1] Diminutif d'Horace.

Digitized by Google

roulement précédant la tempête, tout disparaissait avec lui. Lui-même semblait plus calme en partant. Il était même gai quand il agitait la main vers eux, dans le coupé du chemin de fer, — car ils étaient allés respectueusement le voir partir, selon l'habitude de la famille. « Papa est enchanté de retourner à son bien-aimé Londres, dit Milly.

— Il sent que les affaires marchent quand il est là, » répondit la mère, trouvant un certain besoin de donner une explication. La vie de ménage était tout à fait libre quand il était parti. Les jeunes gens recevaient beaucoup d'invitations, et Mme Lycett-Landon trouvait son plaisir à s'occuper d'eux, de ses enfants plus petits, des diverses affaires d'une grande et nombreuse maison. Comme il arrive souvent, bien que les lois fondamentales de la famille ne fussent pas enfreintes, il se produisait néanmoins un certain relâchement, une sorte d'émancipation de mœurs quand la tête de la maison n'était plus là. Maman ne refusait jamais de se déranger pour quelque fête de printemps qui pût survenir. Elle ne regardait pas à changer l'heure du dîner ou même à se priver de dîner tout à fait, pour arranger une expédition à la campagne, une partie de jardin ou un pique-nique, ce qui était chose impossible lorsque les convenances de papa étaient la première chose dont il fallût s'occuper. On était en juin, et la vie était remplie de tant de plaisirs pour ce jeune monde ! Horace, certes, allait régulièrement au bureau tous les matins, s'efforçant de rivaliser avec les vertus de son père et de ne jamais manquer le bateau de neuf heures. Comme ce noble effort lui faisait perdre le plus souvent son déjeuner, sa mère était très perplexe sur ce point et n'était pas du tout certaine que tant de zèle ne coûtât pas plus que la chose ne valait. Mais le plus souvent, il s'arrangeait pour être de retour pour le lunch, et les amusements de l'après-midi étaient sans fin. M. Lycett-Landon écrivait très gaiement quand il était rentré à Londres; il disait à sa femme qu'il croyait pouvoir mettre les affaires sur un meilleur pied, et qu'en somme, Dick Fareham n'était pas du tout un mauvais garçon; mais il n'appellerait pas Horace là-bas avant quelque temps, avant que tout fût

Digitized by Google

dans un ordre parfait et, en attendant, il sentait que l'œil du maître et son contrôle étaient indispensables. « J'espère que l'an prochain, toutes les affaires seront en ordre, » disait-il. La famille était entièrement satisfaite de ces explications. Il n'y avait rien de passionné dans leur affection pour leur père, et Mme Lycett-Landon était heureuse avec ses enfants et tout à fait satisfaite que son mari pût faire ce qu'il croyait le mieux. Aussi longtemps qu'il était bien portant et content de lui-même, elle n'était pas du tout exigeante. Le mariage est un lien qui devient étonnamment élastique quand la jeunesse passe et que le règne de la tempérance quotidienne arrive. Aucune union n'est pareille, aucune pourtant n'a d'assiette plus légère. Même les époux qui sont l'un pour l'autre leur unique confident et qui ne peuvent vivre l'un sans l'autre éprouvent un demi-soulagement, une sensation d'affranchissement lorsque accidentellement ou temporairement ils se trouvent libres l'un de l'autre. Une femme dit à sa fille : « Nous ferons telle ou telle chose quand votre père sera parti », ce qui exprime non un affaiblissement de confiance ou d'amour, mais une inconsciente, inaccoutumée, irrésistible joie de liberté. Et l'homme, sans doute, le sent plus vivement de son côté. Aussi, ne trouvait-on pas qu'il y eût là quelque chose de fâcheux ou seulement de digne de regret. Les lettres n'arrivaient pas aussi souvent que la femme l'eût désiré. Tous les deux jours elle lui écrivait en détail l'histoire de la famille et de tout ce qui s'était passé, mais les réponses du mari étaient courtes et mettaient entre elles de plus longs intervalles. Quelquefois une semaine s'écoulait sans nouvelles; mais tant de choses survenaient à la maison et tous les esprits y étaient si pleinement occupés, qu'on n'y prenait pas autrement garde. Mme Lycett-Landon lui demandait : « Pourquoi êtes-vous si paresseux à écrire? » et c'était tout. Aussi longtemps qu'il était parfaitement bien portant, et il l'était, disait-il, quel autre danger pouvait-il y avoir à craindre?

Il y a des moments où la circonstance la plus insignifiante éveille les inquiétudes d'une famille, et d'autres où tout le

Digitized by Google

monde reste dans une injustifiable, une inconcevable tranquillité d'esprit et où l'on ne s'alarme pas, quels que soient les symptômes de péril qui se présentent. Quand un malheur réel est imminent, — que de fois n'est-ce pas le cas! — les oreilles qui sont d'habitude en éveil deviennent sourdes; les yeux qui veillent avec le plus d'ardeur perdent toute puissance de vue. Le petit Julien avait-il un panaris au doigt, la mère en était malheureuse; mais pour son mari, elle était en repos et ne craignait rien. Lorsqu'il écrivait, après un long silence, qu'il sentait venir un de ses rhumes habituels et voulait se soigner lui-même, alors, certes, elle éprouvait un moment d'inquiétude. Mais ses rhumes n'étaient jamais de nature dangereuse, c'étaient des rhumes qui cédaient tout de suite au traitement. Elle écrivait immédiatement, lui recommandait d'être prudent et de rester à la maison un jour ou deux; lui envoyait la prescription du Dr Moller, qui lui faisait toujours du bien : « Si vous avez besoin de moi, il va sans dire que je viendrai tout de suite. » A cette lettre, il répondait beaucoup plus vite que de coutume, la priant de ne pas s'inquiéter, puisque déjà il allait rapidement mieux. Mais après cela, la correspondance devenait plus rare que jamais.

Un soir, elle rencontra l'associé de son mari, le vieux Fareham, comme on l'appelait, à table, dans une somptueuse fête de Liverpool. Il devait y avoir un grand bal ce soir-là. Mme Lycett-Landon et ses deux aînés étaient venus exprès pour la double fête et devaient rester toute la nuit. Je laisse à imaginer le luxe du festin et la magnificence de tous ses accessoires. C'était un de ces repas comme on en voit rarement en dehors des cercles du commerce. La table gémissait, non seulement sous la bonne chère, cela va de soi, mais sous l'argenterie du plus magnifique travail et les fleurs du plus haut prix. Les fleurs seules avaient coûté assez pour nourrir toute une rue pleine de pauvres gens; car ce n'étaient pas, il est à peine besoin de le dire, de ces fleurs communes qu'un pauvre curé ou un commis eussent pu avoir sur leur table; mais de ces productions artificielles ou exotiques, mélange de l'art du chimiste et des soins du jardinier, d'au-

Digitized by Google

tant plus difficile à se procurer en telle profusion qu'on se trouvait en été, alors que les jardins sont pleins des simples produits de la nature. M. Fareham fit un signe à la femme de son associé, en cherchant ses yeux avec difficulté, entre les tas de fleurs. « Pas de nouvelles de Londres récemment? » demanda-t-il à travers la table; et il lui fit signe encore plusieurs fois avant qu'elle répondît : « Pas depuis quelques jours. » Le vieux Fareham était d'ordinaire un facétieux vieillard, moins distingué de manières que l'autre membre de la firme et d'origine plus basse, quoique peut-être plus approprié à l'atmosphère où il vivait; mais il n'était pas du tout gai ce soir-là. Il y avait un nuage sur sa figure. Quand son joyeux hôte essayait de le rendre à son habituelle manière d'être (car il n'y a rien de plus désappointant qu'un homme amusant qui ne veut rien faire pour amuser), il se ranimait pour un instant, puis retombait dans la torpeur. Au moment où il entrait dans le salon après le dîner, il alla droit à la femme de son associé.

« Ainsi, vous n'avez pas de nouvelles régulières de Londres? demanda-t-il en prenant place devant elle et en se penchant sur sa chaise basse.

— Je n'ai pas dit cela; j'ai dit depuis quelques jours.

— Nous non plus, dit le vieux Fareham en secouant sa tête blanche. Pas du tout régulier! Croyez-vous qu'il se porte tout à fait bien? Il est allé beaucoup en ville cette année. »

Elle put à peine contenir un mouvement d'indignation, se demandant si le vieux Fareham savait seulement la raison de ces voyages, et que c'était pour sauver son parent et le remettre dans le droit chemin. Mais elle répondit d'un ton tranquille : « Oui, il l'avait cru nécessaire — pour plusieurs raisons. » « S'il a la moindre idée des irrégularités de son neveu, ceci, pensait-elle, doit le faire bondir. »

Mais cela n'arriva point. « Oh! pour plusieurs raisons! » dit-il, en fronçant ses sourcils épais. « Et vous l'avez trouvé nécessaire aussi?

— Vous savez que j'entre très peu dans les affaires du commerce, » répondit-elle avec le calme qu'elle ressentait.

Digitized by Google

« Naturellement, il nous manque beaucoup quand il est hors de la maison, mais je n'ai jamais voulu me mettre dans le chemin de Robert.

— Vous avez été une très bonne femme pour lui, dit le vieillard avec un branlement de tête, une excellente femme; et n'avez-vous pas senti la moindre inquiétude? Tout est-il bien dans sa santé et dans toute autre espèce de choses? Je crois que j'irais le voir, si j'étais vous.

— Avez-vous appris rien de sa santé? Robert est-il malade, monsieur Fareham, et êtes-vous en train de me préparer à l'apprendre? dit-elle en se levant.

— Non, non, rien de pareil, dit-il en mettant la main sur son bras, pour la faire se rasseoir. Rien de pareil, pas un mot! Je n'en sais pas plus que vous — probablement pas la moitié ni le quart autant. Non, non, ma chère dame, pas un mot.

— Alors, pourquoi m'effrayer ainsi? dit-elle en se rasseyant, avec un battement de cœur et un faible sourire; vous m'avez fait une grande peur. Je croyais que vous aviez entendu quelque chose qu'on m'eût caché.

— Pas du tout, pas du tout, répondit le vieillard. Je suis très content que vous ne soyez pas inquiète. Toujours est-ce une mauvaise habitude des gens de rester si longtemps hors de la maison. J'irais le voir, si j'étais vous.

— Savez-vous quelque chose que je ne sais pas? demanda-t-elle avec un retour à ses premières craintes.

— Non, non! cria-t-il, rien, rien, je ne sais rien; mais je ne pensais pas que Landon pût être si longtemps absent. C'est tout. J'irais le voir, si j'étais vous. »

Mme Lycett-Landon ne s'amusa pas au bal cette nuit. Longtemps elle avait hésité avant d'y aller. Mais Milly et Horace s'étaient étonnés de cette idée, et l'avaient assaillie de questions : Qu'avait-elle entendu? Papa était-il malade? Quelque chose était-il arrivé? Elle avait été obligée d'avouer que rien n'était arrivé, qu'elle n'avait rien entendu, sauf que le vieux Fareham trouvait que papa ne devait pas rester absent aussi longtemps, et avait demandé si elle n'était pas inquiète de sa

Digitized by Google

santé. Peut-être était-il malade et le lui cachait-on? Les enfants avaient pâli un peu, puis avaient éclaté de rire. Papa le leur cacher? Lui qui exigeait tant de soins quand il était souffrant! Et pourquoi le cacherait-il? Cela était sans réplique, car il était certain qu'il n'y avait point de raison au monde pour qu'il ne le dît pas à sa femme, qui serait allée le retrouver sans un moment de retard. Donc, ils étaient allés au bal, avaient passé la nuit à Liverpool, et, le lendemain matin, ne se souvenaient que d'une chose, c'est que le vieux Fareham était toujours désagréable. « S'il savait le véritable objet pour lequel votre père passe tant de temps à Londres! » disait Mme Lycett-Landon. C'était un désir généreux de son mari d'éviter cette anxiété au vieillard; mais combien de ces généreux motifs sont peu appréciés dans ce monde!

Il était soir lorsqu'ils rentrèrent chez eux — car, avec une aussi grande famille, il y a toujours à courir les magasins; puis les dames attendirent qu'Horace eût quitté le bureau. Mais quand ils arrivèrent aux Ormes, comme leur maison s'appelait, il y avait une lettre qui les attendait et qui était peu rassurante. L'adresse était d'une main qu'ils ne pouvaient reconnaître pour celle du père; elle ne venait pas de son club, comme d'habitude; elle n'était pas écrite sur le papier du bureau, — et pas d'autre adresse que Londres. Voici ce qu'elle disait :

« Ma chère, il ne faut pas être désappointée si je n'écris que quelques mots. Je me suis fait mal à la main, et j'écris difficilement. Cela n'a pas la moindre importance et n'en soyez pas inquiets; mais acceptez cette explication s'il se passe quelques jours avant que vous ayez de mes nouvelles. Amitié aux enfants.

« Votre affectionné
« R. L. L. »

Mme Lycett-Landon devint pâle en lisant cette note. « Je comprends tout, dit-elle. Il y a eu un accident, et M. Fareham n'a pas aimé de me le dire. Horace, où est l'indicateur des trains? Je partirai tout de suite. Courez, Milly, et mettez quelques effets dans mon sac de voyage.

Digitized by Google

— Qu'y a-t-il, mère?... Mal à la main? Oh! mais, ce n'est pas grand'chose, dit Horace.

— Ce n'est pas grand'chose, peut-être; mais prendre tant de soins de m'éviter des inquiétudes n'est pas dans le caractère de votre père. « S'il se passe quelques jours... » Il y a dix jours qu'il n'a écrit. Je suis très inquiète. Horry, mon cher, ne m'en parlez plus, mais allez voir aussitôt l'heure des trains.

— Je sais très bien l'heure des trains, dit Horace. Il y en a un à dix heures, mais il arrive au milieu de la nuit. Attendez au moins jusqu'à demain matin. Je télégraphierai.

— Je partirai par le train de dix heures, dit sa mère.

— Qui arrive entre trois et quatre heures du matin ?

— Peu importe. Je puis aller chez Euston, où papa descend toujours. Peut-être le trouverai-je là. Il n'a jamais dit où il logeait.

— Soyez sûre, dit Horace, que vous ne le trouverez pas chez Euston. Il est sans doute au vieux marché, dans Jermyn street. Il ne descend chez Euston que lorsqu'il ne reste que deux ou trois jours.

— Je le trouverai facilement, » dit Mme Lycett-Landon.

Dès lors, un peu de bruit et de trouble s'ensuivit. Au dîner, personne ne mangea, quoique tous assurassent que ce n'était probablement rien et que papa rirait bien quand il saurait l'émotion que sa lettre avait causée. Du moins les enfants parlaient ainsi; leur mère répondait peu. Milly pensait qu'il serait très étonné de voir maman arriver de si grand matin. Il sera content, pensait Milly. Le père était toujours enclin à juger comme très graves ses propres indispositions, et trouvait naturel de faire du bruit à leur propos. Elle demandait à accompagner sa mère; mais convenait, non sans un sentiment de dignité, qu'il était plus utile qu'elle restât à la maison, pour veiller aux enfants et au ménage. Mais Horace insistait pour y aller; et bien que Mme Lycett-Landon eût pour ce projet une étrange répugnance, qu'elle-même ne pouvait comprendre, elle trouvait cela si juste et si naturel, qu'il lui fut impossible de refuser. « Il n'y a pas nécessité, disait-

Digitized by Google

elle. Je puis veiller sur moi-même et sur votre père aussi. » Mais Horace refusait d'entendre raison, et Milly demandait à quoi il était bon d'avoir un grand garçon de fils, si on ne s'en servait pas. Ils avaient l'esprit tellement tranquille que tous deux en sourirent, le nom de grand garçon ne leur étant pas familier et semblant presque absurde à Milly. Elle les accompagna jusqu'au bateau, par la douce nuit d'été. La terre se baignait en de molles lumières : la lune dans le ciel, les réverbères sur la rive opposée se reflétant en longues traînées dans l'eau tranquille, et chaque bateau, invisible dans la rade, élevant en l'air son petit fanal de couleur.

« Je ne serais pas fort étonnée, dit Milly, que ce fût une attaque de goutte, comme celle qu'il a eue l'an passé, et pas du tout un accident.

— Alors, il a plus besoin d'être bien soigné, » dit la mère, et elle entra dans le bateau.

Milly retourna à la maison avec Charley, son frère puiné, qui avait quinze ans. Ils allèrent au kiosque d'été, au milieu des arbres, regardèrent le bateau au moment où il passait avec bruit, se faufilant à travers les groupes de navires dans la rivière, et ils firent de petits paris entre eux, à qui arriverait le premier, ou le bateau de Birkenhead, ou le *Seacombe*. Il n'y avait pas autant de bateaux de passage que d'habitude, à cette heure de la nuit; mais un ou deux qui remontaient ou descendaient la rivière après avoir été au large avec une partie de plaisir dont la musique résonnait doucement sur l'eau. « C'est seulement cet horrible vieux violon, et si nous étions près de là... disait Milly; mais d'ici, c'est tout à fait mélodieux. »

En effet, la nuit limpide, l'air d'été et l'influence de la grande eau rendaient toutes choses plus douces. Les portes et les fenêtres de l'heureuse maison étaient encore ouvertes. Elle était remplie d'enfants dormants, de domestiques bien élevés, de vie et de paix, bien que le maître et la maîtresse fussent absents.

Digitized by Google

IV. — A SA RECHERCHE.

Ils arrivèrent à Londres à la pointe de l'aube, quand le jour bleu se montrait par-dessus les toits, avant que le bruit du monde qui s'éveille eût commencé. Naturellement, à cette heure matinale, il était impossible de faire autre chose que de s'abriter dans le grand hôtel et d'essayer de se reposer un peu jusqu'à ce qu'il fût temps d'aller plus loin. Ils apprirent aussitôt du garçon endormi qui les recevait que M. Lycett-Landon n'était pas là. Il se rappelait ce monsieur; mais on ne l'avait pas vu depuis l'été passé, dit cet homme.

« Je vous l'avais bien dit, maman, disait Horace; il est à Jermyn street, sans doute. S'il avait été ailleurs, il eût donné son adresse. »

Ils allèrent ensemble à Jermyn street, aussitôt que cela fut possible. Mais il n'y était pas; le propriétaire de la maison répondit de même que le garçon de chez Euston. « Pas depuis l'été dernier », dit-il. Il s'était étonné en lui-même de ce qu'était devenu M. Lycett-Landon, et s'était demandé si peut-être les chambres ou la cuisine ne l'avaient pas mécontenté. C'était une chose qui ne lui était jamais arrivée avec n'importe quel client; mais il eût été étonné, convenait-il, s'il y eût eu quelque chose... Il eût été heureux de faire les changements qu'il eût connus. Mme Lycett-Landon et son fils se regardaient l'un l'autre, quelque peu pâlis, au moment où ils se retournaient pour sortir de cette porte. Elle sourit et dit : « Il est vraiment drôle que nous ayons à suivre votre père à la piste. On aurait cru que ses moindres mouvements seraient assez connus. Mais je suppose que c'est cet horrible Londres!.. » Elle était un peu fâchée et blessée contre cet horrible Londres, qui ne prenait aucune attention particulière même à un négociant de première classe. A Liverpool, on ne l'aurait pas perdu de vue; mais ici, c'était ridicule, et difficile à croire.

« Oh! nous le trouverons vite au club, » dit Horace, et ils y allèrent d'un commun accord, plus indignés qu'inquiets. Il était toujours grand matin, et les domestiques du club

Digitized by Google

avaient à peine secoué le trouble du réveil tout récent. Les portiers de club n'aiment pas à donner des adresses, sachant combien il est douteux qu'un gentleman désire être poursuivi jusqu'à son dernier refuge. Le portier, dans la circonstance présente, hésita beaucoup. Il disait que M. Lycett-Landon n'était pas venu depuis longtemps; qu'il y avait un tas de lettres pour lui, qu'il tira du casier et qu'il tournait dans ses mains pendant qu'il parlait, et parmi lesquelles Horace (avec un battement de cœur) crut en reconnaître plusieurs venant de sa mère; mais rien n'avait été dit quant à leur envoi, et lui, en vérité, ne pouvait prendre sur lui de dire qu'il connût l'adresse.

« Mais je suis son fils, » dit Horace.

Le portier le regarda d'un air entendu. « Je n'en sais pas pour cela davantage, monsieur, » dit-il avec grand'raison.

Le jeune homme alla retrouver sa mère, un peu ahuri. « On ne sait rien de lui ici, dit-il; on assure qu'il n'est pas venu depuis longtemps. Il y a là une pile de lettres pour lui.

— Alors, il faut aller au bureau, dit Mme Lycett-Landon; il doit avoir eu beaucoup d'occupation, ou... autre chose. »

Ceci était une vérité indiscutable. Lorsque la voiture se mit en marche, elle répéta sa première phrase avec un rire forcé. « Il est ridicule, Horace, que vous et moi ayons à courir çà et là, pareils à un facteur autour d'une colonne aux adresses, comme si papa pouvait être perdu de vue comme un... comme un humble commis. » Le monde commerçant ne fait pas beaucoup de cas des commis et elle ne trouva rien à dire de plus expressif.

« Personne ne le croirait, dit Horace, si nous le disions; mais dans la Cité, ce sera différent, » ajouta-t-il gravement.

Il faut avouer qu'à Liverpool, la Cité n'était pas fort considérée. Elle n'avait pas le même prestige que le grand quartier négociant du Nord. Les princes du commerce étaient regardés comme réservés aux ports de mer, et les magnats de la Cité portaient partout une odeur de cuisine de ville et de vulgarité; mais, pour le moment, eux cédaient à d'autres attractions.

Digitized by Google

« Le nom de Lycett-Landon ne peut pas être inconnu ici, » dit le fils.

Sa mère se blessa même de cette assertion. Elle se redressa : « Un Lycett-Landon n'est pas fait pour être inconnu nulle part, dit-elle. Nous n'avons besoin de tirer notre importance d'aucune firme, j'espère. Mais Londres est insupportable. Personne n'y est quelqu'un, lorsqu'on vient de ce qu'il leur plaît d'appeler la province, ici. »

Il y avait un accent indigné dans la voix de Mme Lycett-Landon. Mais elle aussi sentait, quoiqu'elle n'eût pas voulu l'avouer, que pour eux, en cette circonstance, la Cité serait le quartier le plus fraternel. Ils s'y firent conduire à travers les rues encombrées et bruyantes, se trouvant, après tout et non sans plaisir, un peu plus chez eux parmi ce monde qui, évidemment, allait aux affaires, comme chacun le faisait dans leur propre ville. La vue d'un magnat du commerce, bien brossé, bien lavé, avec chaîne d'or, marchant dans son gilet blanc, avec une rose à la boutonnière, leur faisait du bien. Et ainsi ils arrivèrent « au bureau », le seul endroit qui fût pour eux comme un chez soi, au milieu de ce désert de rues inconnues.

« Peut-être, dit la mère, nous le trouverons ici, prêt à se moquer de notre expédition ridicule.

— Moi, j'espère que non, dit Horace, car il serait très fâché. Papa n'aime pas qu'on le surveille. »

Ce mot refroidit un peu Mme Lycett-Landon, car il était complètement vrai, et pour sa part, elle n'était pas femme à aimer qu'on la trouvât en délit de sotte curiosité ; ce qu'aiment, du reste, peu de femmes. Ainsi, c'est après un petit échec à leur zèle qu'ils descendirent à la porte du bureau, parmi la presse des gens arrivant à leur tâche journalière. Horace, quoiqu'il fût destiné à travailler là, connaissait à peine la place; et sa mère, bien qu'elle y fût allée trois ou quatre fois prendre son mari, lorsqu'ils étaient ensemble à la ville, y était à peine un peu plus familiarisée. Les commis non plus ne connaissaient nullement ces visiteurs inaccoutumés. Rarement des dames venaient au bureau, et à cette heure matinale, jamais.

Digitized by Google

« Votre père, naturellement, ne sera pas ici de si bonne heure, dit Mme Lycett-Landon, pendant qu'ils montaient l'escalier ; et je ne suppose pas non plus que le jeune Fareham soit de nature... Mais il faudra demander M. Fareham. »

Se rappelant tout ce qu'avait dit son mari, elle ne s'attendait nullement à rencontrer le jeune représentant de la maison. Comme il était étrange de devoir attendre que le commis l'eût inspectée, lui eût demandé qui elle était, l'eût priée de s'asseoir jusqu'à ce qu'il se fût assuré que M. Fareham n'était pas occupé! Un instinct qu'elle ne s'expliquait pas clairement l'empêchait de donner son nom, qui lui eût aussitôt assuré tout le respect qu'elle pouvait désirer, et pour la première fois de sa vie, Mme Lycett-Landon comprenait ce qu'il en doit coûter à un pauvre solliciteur de venir ainsi en cet endroit. Les commis faisaient leurs remarques sur elle et son fils, derrière leur cloison vitrée. Ils étaient d'avis qu'elle devait venir chercher une place dans le bureau pour le jeune homme, mais que Fareham lui donnerait vite son compte. Ces jeunes gens ne pensaient rien de flatteur de l'apparence extérieure d'Horace, qui, visiblement, était de la province : un garçon flasque, dont il serait difficile de faire quelque chose. Leur consternation fut extrême quand le jeune Fareham, entrant, avec une certaine arrogance, voir qui le demandait, s'écria subitement : « Madame Landon ! » et s'avança en lui tendant les mains. « Si j'avais su que ce fût vous..., dit-il. J'espère ne pas vous avoir fait attendre. Mais il y a eu quelque méprise, car on ne m'avait pas dit votre nom.

— Il n'y a pas eu de méprise, dit-elle, en regardant gracieusement le jeune commis, qui restait tout nerveux et confus. Je n'avais pas donné mon nom. Nous ne vous retiendrons qu'un instant; nous cherchons seulement une adresse. »

Pendant qu'elle parlait, elle eut le temps de remarquer la tenue correcte et convenable du jeune Fareham, de qui il était presque impossible de croire qu'il eût jamais commis une irrégularité de quelque portée, dans le courant de sa vie. Il la

Digitized by Google

conduisit dans son cabinet avec tout le respect qui était dû à la femme du premier associé de la maison et lui offrit une chaise. « Mon temps est entièrement à votre service, dit-il; trop heureux d'être à même de vous être utile. »

Mme Lycett-Landon s'assit, et il s'ensuivit un moment d'embarras, tel que peut-être, dans sa vie, elle n'en avait éprouvé de pareil. Il y avait une certaine surprise dans l'air dont il la regardait, et il ne paraissait pas avoir la moindre idée de ce qu'elle pouvait lui vouloir à cette heure du matin. Et cette inconsciente surprise, de sa part, lui donnait le sentiment le plus étrange de sa pénible situation. Elle se taisait, elle le regardait dans une sorte de supplication confuse. Elle se levait à demi pour s'en aller sans faire sa demande. Il lui semblait être à la veille d'une trahison, d'un scandale de famille. Quelle folie pourtant! Elle regarda Horace, sa tranquilité d'esprit, sa contenance aisée, et reprit courage.

« Attendez-vous M. Landon ici aujourd'hui? dit-elle avec un sourire, mais avec un arrêt de la respiration.

— M. Landon ! » — L'étonnement du jeune Fareham devint extrême. — « Est-il en ville? Nous ne l'avons pas vu depuis le mois de mai. »

— « Horace! » dit Mme Lycett-Landon, en se levant à demi de sa chaise et en y retombant aussitôt. « Horace! il faut que votre père soit très malade!... Il faut qu'il ait subi... quelque opération... Il faut qu'il ait cru que je serais trop inquiète. »

Elle devint très pâle en murmurant ces paroles entrecoupées et elle paraissait près de s'évanouir. Horace aussi regardait avec des yeux ahuris. Le jeune Fareham commençait à s'alarmer. Il comprenait que sa prompte réponse était tout à fait inattendue, et qu'évidemment il y avait là quelque mystère.

« Permettez-moi, dit-il, en paraissant réfléchir; peut-être ai-je fait une méprise. Oui, je suis sûr qu'il était ici en mai et il rentrait justement d'un voyage sur le continent. N'était-ce pas comme cela? Oh! alors, je l'aurai mal compris. Je croyais qu'il l'avait dit. — Maintenant, je me rappelle : certaine-

Digitized by Google

ment il était en ville. Oui, il est venu me dire quelque chose à propos de ses lettres. — Qu'était-ce?

— Peut-être où vous deviez lui expédier ses lettres, dit Mme Lycett-Landon vivement. C'est cela que nous voulons savoir. » Pendant qu'elle l'écoutait, son esprit avait erré à travers toute sorte de conjectures et elle avait promptement repris du calme. Si c'était une sérieuse maladie, elle aurait besoin de tout son courage. Elle ne devait pas épuiser ses forces par de folles défaillances..., mais les ménager toutes.

On fit immédiatement une enquête dans le bureau. Chaque commis, l'un après l'autre, fut appelé pour être questionné. L'un dit que toutes les lettres de M. Lycett-Landon devaient être réexpédiées à la maison de Liverpool, ou à Rockferry, son adresse privée; un autre qu'on devait les adresser au club; et il n'y avait pas longtemps qu'un des plus jeunes se rappelait une adresse où il avait été envoyé, un jour, et où demeurait M. Landon. Il s'en souvenait bien, car c'était une jolie maison, avec un jardin, bien différente de Jermyn street.

« C'était juste après le retour de M. Landon de son voyage, ajouta le jeune homme; et peu à peu il se rappela exactement où c'était et se mit à écrire l'adresse, d'une jolie main de commis, sur une enveloppe de bureau. C'était une rue portant un nom de fleur et une villa dans une avenue, le tout romanesque, dans le genre badaud.

Mme Lycett-Landon prit le papier avec un sourire de remerciement; mais elle était si ahurie et si confuse qu'elle se leva et sortit du bureau sans même dire bonjour au jeune Fareham.

« Maman! maman!... criait Horace derrière elle, vous n'avez pas dit...

— Oh! ne la dérangez pas, dit le jeune Fareham. Je vois qu'elle est inquiète. Vous reviendrez, n'est-ce pas, pour me dire si vous l'avez trouvé? Mais j'espère qu'il n'y a là qu'une méprise. »

Il ne disait pas quel genre de méprise il espérait, et Horace non plus n'en dit rien en suivant sa mère. Lui, comme Milly, croyait impossible que son père, étant malade, se fût caché.

Digitized by Google

Il était un peu nerveux à l'idée de parler à sa mère quand il voyait comme elle était pâle et préoccupée.

« Dois-je appeler une voiture? dit-il. Mère, croyez-vous réellement qu'il y ait là tant à craindre?

— Il n'a jamais été sur le continent. C'est tout ce que la mère put dire.

— Non, c'est vrai. Il se sont mis cela dans la tête. Ce n'était pas leur affaire où il allait.

— C'est l'affaire de tout le monde de connaître où va un homme comme lui! Je crois savoir ce qui en est, Horace. Il était de mauvaise humeur et sans repos; il doit avoir été malade et aura subi une opération. Ne dites rien : j'en suis sûre. Peut-être il y avait du danger et il craignait le dérangement et que j'en fusse trop inquiète.

— Nous avons toujours cru, étant enfants, que papa aimait qu'on se dérangeât pour lui, dit simplement Horace.

— Vous le croyiez, étant jeunes, parce que vous-mêmes vous aimiez cela. — Oui, nous ferions bien de prendre une voiture. Comme les rues sont bruyantes! On ne s'entend pas parler! »

Alors, elle resta silencieuse jusqu'à ce que la voiture fût appelée. C'était le quartier le plus bruyant de la Cité, où la circulation est continuelle, et il était, en effet, difficile d'entendre une voix de femme. Elle s'arrêta un instant avant de monter en voiture.

« Maintenant que j'y pense, dit-elle, vous feriez mieux de télégraphier à Milly, car elle sera inquiète. Retournez donc à l'hôtel. Dites-lui que nous sommes arrivés en ville sains et saufs, et que ce soir vous lui donnerez des nouvelles de papa.

— Mais, mère, vous n'irez pas là-bas sans moi? Et ce serait mieux de télégraphier lorsque nous saurons quelque chose.

— C'est là ce que je désire que vous fassiez, Horace. Cela pourrait le fâcher. Je crois que cela vaut beaucoup mieux pour moi d'y aller seule. Faites ce que je vous dis. Milly a besoin de savoir que nous sommes bien arrivés. Attendez à l'hôtel jusqu'à ce que j'y envoie.

Digitized by Google

— Vous feriez bien mieux de me permettre d'aller avec vous, mère. »

Le bruit était si grand qu'elle ne put que dire « non » des lèvres, en secouant la tête pendant qu'elle entrait dans la voiture et donnait à son fils l'adresse pour le cocher. Alors, avant qu'Horace fût sorti de son étonnement, elle était partie et il restait confus, se sentant vraiment isolé, bousculé par les passants, dans la rue. Le jeune homme était mi-fâché, mi-ahuri. Retourner à l'hôtel n'était pas fait pour le tenter; mais il était si jeune qu'il obéit d'instinct, décidé à épancher son indignation à Milly. Même par télégramme, il y a possibilité de soulager son cœur.

V. — La maison au nom fleuri.

Mme Lycett-Landon s'en allait à travers les rues populeuses de la Cité, dans une étrange piste de surexcitation. Elle avait le pressentiment que quelque chose allait lui arriver; mais quoi, elle n'aurait pu le dire. Elle n'eût pas pu dire non plus pourquoi elle avait renvoyé Horace. Peut-être son père n'aurait pas tenu à le voir; peut-être aurait-il mieux aimé expliquer à elle seule la cause de son absence. Elle sentait la nécessité de voir d'abord son mari seule, sans pouvoir se dire pourquoi. Il y avait un long trajet à faire. En dehors des rues bruyantes de la Cité, commençaient des rues plus belles, moins encombrées, quoique peut-être à peine moins fréquentées; et puis d'autres qui marquaient la fin de la saison par leurs maisons closes et une baisse de circulation; enfin, une ligne après l'autre de ces rues tortueuses, toutes exactement pareilles l'une à l'autre, qui forment le gros de Londres. Il y en avait beaucoup, et elles n'étaient pas à distinguer. Elle regardait hors de la voiture et remarquait celles où elle passait, mais c'était comme si elle ne les remarquait pas, comme si elles glissaient près d'elle dans un rêve. Ensuite, elle atteignit les faubourgs, les avenues avec des noms de fleurs, des maisons ensevelies dans des jardins et des arbres apparaissant derrière les hauts murs d'enceinte. C'était peut-être là le plus

Digitized by Google

étrange de tout. Elle ne pouvait s'imaginer ce qu'il avait pu avoir à faire si loin du monde; elle en revint à l'idée d'une maladie et d'une opération, qui s'était déjà affaiblie dans son esprit. Mais cela, comme toute autre explication, était si bizarre, si étranger à toutes ses habitudes! Son cœur commença à battre quand la voiture tourna pour entrer dans la rue, en allant lentement à la recherche de la maison indiquée. Elle allait enfin arriver à destination. Mais, tout désireuse qu'elle était de trouver son mari, elle aurait voulu, maintenant, si elle l'avait pu, retarder son arrivée, dire au cocher que ce n'était pas là, lui commander d'aller encore et encore. Mais il ne pouvait pas y avoir de méprise, — le nom de la maison était là, peint sur la porte. C'était une petite porte dans la muraille, donnant jour sur un joli petit jardin ombragé d'arbres à l'intérieur. Elle ne voulut pas laisser le cocher sonner, descendit d'abord et le paya. Alors, ne pouvant plus trouver de nouvelle excuse, elle tira la sonnette, mais si faiblement d'abord que le timbre ne rendit aucun son. Elle savait qu'on ne pouvait pas avoir entendu, et cependant elle attendit pour laisser le temps de répondre. Regardant, sous les arceaux de rosiers, le coin de pelouse unie, les fleurs des bordures, elle se disait qu'il n'y avait pas beaucoup de goût dans le choix des fleurs : des géraniums rouges et du réséda, choses que chacun possède, et puis de grandes capucines jaunes, se pelotonnant derrière; non, pas beaucoup de goût ni d'originalité, mais une grande abondance d'éclat et l'aspect d'un *home*, non pas d'un hôtel garni, mais d'un lieu où vit une famille. Il y avait tout autour quelques chaises de jardin, et, sur une table rustique, quelque chose qui avait l'air d'un ouvrage de femme. Comme tout paraissait naturel et paisible! Il était étonnant qu'il vécût dans un pareil endroit. Peut-être, se disait-elle, était-ce la maison d'un commis de haut rang — quelque ami qui l'avait connu dans ses jeunes années et avait voulu l'obliger, dans ce grand air et loin du bruit des rues. Elle faisait toutes ces suppositions en attendant debout que la porte s'ouvrît pour répondre au coup de sonnette qu'elle savait bien n'avoir pu être entendu, — inca-

Digitized by Google

pable de comprendre ses bizarres hésitations et la manière dont elle jouait avec ses inquiétudes. Mais cela ne pouvait durer toujours; après avoir attendu plus que le temps nécessaire, elle sonna de nouveau, et aussitôt la porte s'ouvrit par un ressort invisible, et elle entra dans le frais petit enclos. Comme c'était joli! — Rien que des géraniums rouges et des capucines, il est vrai; mais le doux parfum du réséda, et le soleil, et le silence, — et tout si paisible et si calme! Une sorte de crainte pénétra en elle au moment où elle passa le seuil et ferma derrière elle la porte du jardin. Toutes les fenêtres étaient ouvertes, la porte de la maison ouverte. Sous les arbres, sur la petite pelouse, il y avait deux chaises d'osier, et, sur la table, un blanc tas de mousseline où quelque femme avait commencé à travailler. Mme Lycett-Landon se sentit comme une intruse dans ce lieu paisible. Elle finit par se dire qu'on avait dû se tromper et que ce ne pouvait pas être là.

Une femme de chambre, s'essuyant les bras de son tablier, vint à la porte de la maison; figure ronde, toute rouge, forte santé de jeune fille, juste l'espèce de servante d'un pareil endroit. Sans doute elles étaient deux, cuisinière et fille de quartier, se disait la visiteuse, juste assez pour le service nécessaire. C'était une jeune femme aimable et souriante, non une gardienne revêche. Elle n'avança pas à la rencontre de l'étrangère, mais resta à l'attendre, se tenant à sa place, sur le seuil. Son honnête figure ouverte confirmait l'impression de paix et de confort qui planait sur toute la maison. L'intruse avança doucement, sans pouvoir dépouiller sa sensation de crainte.

« M. Lycett-Landon habite-t-il ici ? dit-elle presque sans haleine.

— Oui, ma'ame, mais il est un peu souffrant ce matin, dit la femme de chambre.

— Il est donc à la maison? Voulez-vous me conduire près de lui, s'il vous plaît ?...

— Oh? Je ne crois pas le pouvoir, ma'ame; il est assez indisposé; il garde la chambre. Le docteur ne croit pas que

Digitized by Google

cela soit bien sérieux, mais comme monsieur n'est pas tout à fait jeune, il trouve qu'il vaut mieux être prudent.

— M. Lycett-Landon est-il votre maître ?

— Oui, ma'ame !... Et ici une petite révérence.

— Y a-t-il longtemps qu'il est malade ?

— Oh ! grâce à Dieu, non. Sa santé est aussi bonne qu'on peut le désirer. Seulement un peu de bile ou quelque chose comme cela, comme ont les messieurs. Ils ne ménagent pas assez le manger et le boire, comme font les dames; — c'est ce que je dis toujours.

— Ce n'est donc qu'un peu de bile, alors; pas une maladie? pas une longue maladie ? Il n'y a pas eu... d'opération ?

— Oh ! grâce à Dieu ! rien de pareil ! » La jeune fille dit cela avec le plus évident étonnement.

Mme Lycett-Landon faisait ces questions comme dans un rêve. Quelque chose l'empêchait de dire qui elle était. Elle se sentait une anxiété curieuse à connaître tous les détails avant de se faire annoncer.

« Je pense qu'il me recevra, dit-elle un peu timidement. Je suis venue de loin pour le voir. Conduisez-moi près de lui, s'il vous plaît.

— Est-ce pour affaires, ma'ame ? demanda la fille.

— Affaires ? Oui. Vous pouvez dire que c'est pour affaires. Je suis sa... Conduisez-moi près de lui, s'il vous plaît.

— Oh ! mais non, je ne puis faire cela. Je vous demande pardon, mais la dernière chose que le docteur a ordonnée est qu'on ne le dérangeât pas pour les affaires.

— Mais il faut que je le voie, dit Mme Lycett-Landon.

— Vous ne le pouvez pas, ma'ame, pas aujourd'hui — ce n'est pas possible. Naturellement, ajouta la fille avec un sourire aimable, si Mme Landon peut le remplacer.

— Madame... qui ?

— Mme Landon... Mme Lycett-Landon, voilà tout son nom. Oh ! ne saviez-vous pas qu'il était marié? Elle sera ici dans un instant, si vous voulez bien entrer. »

L'épouse, sur le seuil de cette porte, se sentait changer en pierre. Elle dit faiblement : « Oui, je veux bien entrer.

Digitized by Google

— Faites, ma'ame; vous ne paraissez pas bien. Vous êtes restée debout au soleil. Ma maîtresse sera bien fâchée si elle apprend que je vous ai laissée debout ainsi. Prenez une chaise, ma'ame, s'il vous plaît. Elle sera ici dans un moment, » ajouta l'aimable femme de chambre.

Elle ne demanda pas le nom de la visiteuse. Évidemment, elle n'était pas habituée aux visites de cérémonie. Mais elle monta au premier vivement, d'un pied solide, qui résonnait sur chaque marche.

La visiteuse, de son côté, s'assit, ne se sentant plus capable de se tenir sur ses pieds et regardant craintivement autour d'elle, voyant tout, ne comprenant rien. Que voulait dire tout cela? La pièce était meublée comme pour un couple nouvellement marié. Partout de petits ornements, des livres fraîchement reliés, un petit bureau neuf, tout velours et cuivre; des albums, des cadres de photographies, des bibelots de Suisse, sculptés et peints, souvenirs d'un voyage récent. Rien n'était absolument de mauvais goût; mais le style de l'ameublement n'était pas d'un ordre élevé qui annonce l'opulence. C'était superficiellement joli, peut-être un peu clinquant, mais pas assez usé pour le paraître. Au milieu de ces ornements, cependant, il y avait quelque chose qui produisit un effet curieux sur l'intruse, quelque chose qui lui rappelait la bibliothèque de son mari, chez eux : une chaise comme il l'aimait, une ou deux tables solides, étrangement déplacées auprès des sofas tout bas et des *étagères* [1].

Elle voyait tout cela et le fixait dans son esprit, d'un regard, sans faire aucune de ces observations. Elle n'en faisait pas, d'observations. Elle était incapable même de penser. Les paroles de la servante lui revenaient à la tête sans qu'elle y mît du sien : « Ne saviez-vous pas qu'il était marié? » « Si Mme Landon peut le remplacer. » Madame Landon! Quelle était celle-là qui portait son propre nom à elle? — Quel était cet homme là-haut? Elle n'avait pas hâte d'être éclairée. Elle se sentait plutôt reconnaissante des retards, contente de

[1] Ce mot est en français dans l'original.

Digitized by Google

reculer toute découverte d'un mystère qu'elle eût voulu repousser des deux mains, pour le tenir à distance de toute la longueur de ses bras. Elle restait assise, entièrement immobile dans cette chambre étrange, ne pensant pas, incapable de penser, attendant ce qui allait arriver, quelle chose étrange allait lui arriver. Enfin, elle entendit un bruit de pas descendant l'escalier, un léger bruit bien différent de celui de la bonne. Instinctivement, elle se leva et saisit le dos d'une chaise pour s'y appuyer. La porte s'ouvrit, et une jeune femme, jolie, timide, élancée, dans une robe blanche flottante, avec un petit bonnet sur ses cheveux noirs et une paire d'yeux sympathiques, entra. Elle avait le regard hésitant, comme si elle n'avait pas encore l'habitude de sa position. Elle dit avec une charmante rougeur, pleine de timidité : « On me dit que vous demandez à voir mon mari pour affaires... Mais il n'est pas assez bien pour les affaires. Est-ce quelque chose que je puisse faire?

— Voulez-vous me dire qui vous êtes? »

La nouvelle venue parut un peu surprise de la voix rauque et peu naturelle de sa visiteuse. Elle prit pour répondre un petit ton de dignité, et, redressant sa jeune personne fluette : « Je suis Mme Lycett-Landon, » dit-elle.

(*Traduit de l'anglais par* Mme D'ACHEM.)

(*La seconde partie à la livraison prochaine.*)

Digitized by Google

RELIGION OU IRRÉLIGION DE L'AVENIR [1]

L'irréligion de l'avenir, étude de sociologie, par M. Guyau. Paris, Alcan, 1887.

IV

Dans les paragraphes qui précèdent, j'ai fait de mon mieux, non seulement pour suivre la pensée de M. Guyau à travers une volumineuse étude de plus de cinq cents pages, mais encore pour faire ressortir, par quelques citations caractéristiques, la manière d'un écrivain qui occupe une place à part dans l'élite de la philosophie française.

Cependant, quels que soient la richesse d'imagination, la profondeur de pensée, le ton de sincérité et l'originalité d'impressions qui donnent tant de charme à son œuvre, ces mérites ne peuvent faire méconnaître certaines contradictions entre les divers points de vue où il se place successivement pour juger, soit le sentiment religieux, soit ses principales manifestations.

Ces contradictions sont-elles réelles ou seulement apparentes? N'existent-elles que dans les mots, ou résident-elles dans la pensée même? C'est ce que nous devons examiner en les exposant.

Ainsi, nous voyons l'auteur proclamer sans cesse que toutes les religions deviennent de plus en plus antiscientifiques, antiphilosophiques, antimorales, et cependant (page xv) il n'hésite pas à prétendre qu' « elles se dépouillent peu à peu, sauf le catholicisme et le mahométisme, de leur caractère

[1] Voir la *Revue* du 15 juin 1887.

Digitized by Google

sacré, de leurs affirmations antiscientifiques; elles renoncent enfin à l'oppression qu'elles exerçaient sur la conscience individuelle »; il va jusqu'à écrire : « Le sentiment religieux ne s'oppose pas au sentiment scientifique; il le complète ou plutôt il lui est au fond identique. La science dit aux êtres : pénétrez-vous les uns les autres; la religion dit aux êtres : unissez-vous les uns aux autres; ces deux préceptes n'en font qu'un » (p. 170).

Il nie que le sentiment religieux soit inné chez l'homme et invoque, à ce propos, les observations de MM. Lubbock et Baker, comme ayant établi que nombre de sauvages n'ont aucune idée de la divinité (p. 187); ce qui ne l'empêche pas d'écrire ailleurs : « Après les travaux de M. Roscoff, de M. Réville, de M. Girard de Rialle, il est impossible de soutenir qu'il existe aujourd'hui sur la surface de la terre des peuples absolument dépourvus de religion ou de superstition, ce qui revient au même quand il s'agit de non-civilisés (p. 2.) »

Il soutient que la religion n'est indispensable à personne, même comme garantie de moralité. Et pourtant il combat (p. 229) l'idée de supprimer le budget des cultes en France, afin « de ne pas laisser des millions d'hommes sans direction morale, » et il va jusqu'à réclamer une augmentation de traitement pour les ministres des cultes qui seraient porteurs de certains diplômes laïques de l'enseignement supérieur, comme si la possession d'un bagage scientifique pouvait rendre leurs dogmes moins irrationnels et leurs prétentions moins dangereuses!

« Il y a — invoque-t-il à cet égard — une mesure à garder et des transitions nécessaires. » Or, lui-même prend à partie MM. Quinet, Michelet, de Laveleye, Renouvier, Pillon et ceux qui, à la suite de ces penseurs, ont préconisé le développement du protestantisme parmi les populations catholiques. Il est vrai qu'il conteste au protestantisme d'être une transition nécessaire. Cependant, voici comment, dans une de ses pages les plus vivantes et les plus significatives, il nous expose la façon dont une personne de son entourage intime a franchi l'étape du catholicisme à la libre-pensée : — il s'agit d'une

Digitized by Google

catholique qui était devenue la femme d'un libre-penseur, chacun des époux gardant l'espoir de convertir l'autre. — Le mari, ayant vainement entrepris d'attaquer de front les croyances de sa compagne, lui demanda, à titre de service littéraire, un résumé de la *Vie de Jésus* par M. Renan, ainsi que de l'histoire de la *Divinité de Jésus-Christ* par M. Albert Réville : « Chaque jour, — raconte l'amie de M. Guyau en parlant de ses impressions au cours de ce travail, — je me sentais perdre pied, et la foi tranquille d'autrefois se transformait peu à peu en une curiosité anxieuse de connaître, en l'espoir de me raffermir par une science plus complète. »

Le mari lui proposa de lire la Bible d'un bout à l'autre : « Avec bonheur, j'acceptai; je n'en étais plus à avoir besoin d'une autorisation; il me semblait que la lecture de la Bible était le commencement de ce profond savoir que j'avais rêvé de dérober aux théologiens. Là pourtant était la vérité, la raison de notre vie; l'avenir!... Mais, en avançant dans le livre, l'immoralité de certaines pages m'apparut si évidente que je me révoltai de toutes les forces de mon cœur. Devant ces monstruosités morales, les incrédules ont souvent raillé et plaisanté; moi, qui avais cru, je ne pouvais éprouver que de l'indignation, et je fermai avec dégoût le livre regardé jadis avec tant de respect.

« Oui, mais que conclure, que croire? Alors les paroles d'amour et de charité infinie que contient l'Évangile me revinrent en foule. Si Dieu était quelque part, il devait être là, et de nouveau je rouvris le livre saint, ce livre qui a été si souvent une tentation pour l'humanité... Je relus tous les évangiles d'un bout à l'autre. Même dans Saint-Jean, je ne retrouvai plus l'homme type et sans reproche, le Dieu incarné, le Verbe divin; au milieu de sublimes beautés, je constatais moi-même les contradictions sans nombre, les naïvetés, les superstitions, les défaillances morales. »

Cette confession sincère et touchante ne nous montre-t-elle pas précisément une même personne, — une personnalité douée d'aptitudes supérieures à la moyenne — traversant tour à tour, dans son for intérieur, les étapes de la pensée reli-

Digitized by Google

gieuse respectivement représentées, dans l'histoire, par le catholicisme, le protestantisme orthodoxe, le protestantisme libéral, le pur rationalisme?

Il y a des Églises qui, dès aujourd'hui, se rapprochent de l'état décrit par M. Guyau comme le couronnement de toute l'évolution religieuse. Les droits du libre examen y sont pleinement reconnus, les conclusions de l'exégèse la plus avancée acceptées sans réserve, les fondements de l'association religieuse cherchés dans l'identité de sentiment plutôt que dans la conformité de croyances. Les seules doctrines qu'on y professe en commun sont la foi à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme; encore Dieu y est-il conçu comme la personnification ou le symbole de l'ordre cosmique et de la loi morale, voire comme « la conscience même de l'homme, élevée à l'infini, adéquate à l'univers ». L'immortalité elle-même y est donnée comme une grande espérance plutôt que comme une affirmation. On y proclame du haut de la chaire que tous les cultes sont un mélange de vrai et de faux dans des proportions diverses, qu'ils ont tous un caractère naturel, humain, et qu'ils sont soumis, comme toutes choses, à la loi du progrès; que le premier devoir de l'homme est de renoncer aux croyances condamnées par sa raison ou sa conscience, par conséquent à tout l'échafaudage des dogmes qui impliquent une intervention surnaturelle ou reposent sur une prétendue révélation divine, directe ou indirecte. Quelques-unes de ces associations empruntent leurs textes, comme le demande M. Guyau, à tous les livres sacrés des grandes religions historiques, voire à tous les grands penseurs du présent et du passé.

M. Guyau n'ignore pas ces tentatives, qui se sont produites surtout en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, même dans l'Inde, pour mettre la religion d'accord avec les exigences de la pensée moderne. Mais il suffit qu'elles se recommandent de la religion pour qu'il leur refuse toute raison d'être.

Les unes, à l'entendre, ont le tort de se fonder sur une communauté de croyances, alors même que ces croyances se

Digitized by Google

restreindraient à la sphère des questions extra-scientifiques. Cependant lui-même n'admet-il point, d'une part, que, dans l'*anomie* religieuse de l'avenir, le théisme gardera une place importante (p. 377 et suiv.); d'autre part, qu'il existera toujours des associations religieuses fondées sur la communauté des croyances (p. 343)?

Certaines associations, parmi celles qui repoussent toute confession de foi et qui traitent par les mêmes procédés toutes les religions de la terre, ont cependant gardé le titre historique de chrétiennes -- comme ailleurs de juives, de bouddhistes, de brahmaïstes, suivant le milieu respectif où elles se sont formées. — M. Guyau leur reproche « d'avoir relâché le sens des termes au point de considérer comme chrétiens tous ceux qui ont été formés par la civilisation chrétienne, tous ceux qui ne sont pas totalement étrangers au mouvement d'idées suscité dans l'Occident par Jésus et Paul » (p. 143)! — N'est-ce pas là un reproche étrange sous la plume d'un philosophe qui nous recommande sans cesse de ne pas nous arrêter aux mots et qui proclame partout le grand principe de la continuité dans le développement moral et intellectuel [1]?

Il en est, enfin, qui ont conservé ou même inventé un certain cérémonial, en vue soit de donner satisfaction aux éléments esthétiques du sentiment religieux, soit de favoriser le développement des pensées et des émotions religieuses. Vainement leurs rites, si rites il y a, ne reçoivent aucune portée surhumaine, n'emportent en rien l'idée de propitiation. Pour

[1] Je citerai, par exemple, la décision prise, le 13 mai 1886, par la *Conférence des Unitaires de l'Ouest*, où siègent les représentants de presque toutes les Églises unitaires des États de l'Ouest. Des membres lui avaient demandé d'adopter la formule suivante : « Le premier objet de cette association est de répandre la connaissance et de soutenir la cause du pur christianisme. Bien qu'opposée à tout *credo* ou à toute limitation de croyances, elle déclare que son objet, en tant qu'association, est de propager une religion d'amour envers Dieu ainsi que l'amour entre les hommes. » — La conférence rejeta cette proposition et adopta, au contraire, à une forte majorité, la formule suivante : « La Conférence unitaire « de l'Ouest ne subordonne la qualité de membre à aucune profession de « foi dogmatique, mais elle est heureuse de s'ouvrir à quiconque désire « l'aider à établir dans le monde la vérité, la justice et l'amour. »

Digitized by Google

M. Guyau, tout rituel est une superfétation, « une habitude presque superstitieuse conservée mécaniquement et destinée à disparaître ». Vainement leurs symboles ne se donnent que pour des signes représentatifs, qui servent en quelque sorte à matérialiser la pensée abstraite, comme il s'en rencontre dans les autres sphères de l'activité esthétique et morale. Pour M. Guyau, tout symbolisme religieux a fait son temps : « Nous aimons mieux, dit-il, voir la vérité toute pure qu'habillée de vêtements multicolores; la vêtir, c'est la dégrader » (p. 153). Et cependant il fait lui-même ressortir l'importance de l'art pour nous donner des impressions élevées et moralisatrices, c'est-à-dire véritablement religieuses. Tout ce qu'il dit réclamer sous ce rapport, c'est que la part de l'art propre aux religions devienne « indépendante de toute tradition, de tout symbolisme pris *trop* au sérieux » (p. 359 et suiv.).

Parmi les nombreuses communautés libres qui se sont fondées aux États-Unis sur les principes qu'il préconise, il en est une surtout qui devrait mériter toute son approbation, non seulement parce qu'elle se propose pour unique objet la régénération morale de la société, mais encore parce qu'elle borne son cérémonial à des conférences morales accompagnées de musique. C'est l'*Association pour la culture éthique,* qui possède aujourd'hui des branches à New-York, à Boston, à Chicago et à Philadelphie. Or, il veut bien reconnaître que cette religion « à l'américaine », « toute pratique », est « un des types possibles entre lesquels se partagera et se dispersera un jour la religion »; seulement, admirez l'inconséquence, il lui reproche aussitôt « d'avoir un caractère un peu trop « positif et terre à terre » (p. 316)!

V

M. Guyau admet-il au moins les termes de l'accord qu'Herbert Spencer a essayé d'établir entre la religion et la science? Le fondateur de l'évolutionnisme a exposé comment les progrès de l'esprit humain ont graduellement *désanthropomorphisé* la notion de Dieu, pour ne laisser finalement

Digitized by Google

debout que l'idée d'une Réalité inconnaissable se manifestant, comme force, dans la conscience et dans la nature. La conclusion naturelle qu'il en tire, c'est que la religion reste dans sa sphère légitime, quand elle se représente l'inconnaissable par des symboles, sous cette seule réserve que ces symboles ne soient pas tenus pour l'équivalent de la réalité.

M. Guyau attaque cette thèse à plusieurs points de vue.

D'abord, pour ce qui en concerne le fond même, il se demande s'il existe de l'inconnaissable et non pas seulement de l'inconnu : « Peut-être, écrit-il, la sphère de notre savoir est-elle, comme notre globe terrestre, enveloppée seulement d'une bande assez étroite de nuages, d'obscurité et d'ignorance » (p. 333). — Peut-être un jour, dit-il encore, « au ciel de la pensée indéfiniment élargi, la science entreverra-t-elle le foyer primitif et lointain, le noyau central d'où sort toute lumière et dont nous ne saisissons encore que des rayons brisés sur des surfaces, des reflets renvoyés par les objets les plus proches de nous, des scintillements fuyants sur un miroir qui tremble » (p. 373).

Voilà qui est admirablement écrit : mais l'enchantement de ses propres paroles n'a-t-il pas entraîné l'auteur au delà de sa pensée? On est véritablement abasourdi de trouver cette négation de l'incognoscible chez un psychologue de la trempe de M. Guyau. Autour de l'inconnu que nous pouvons espérer connaître tôt ou tard, n'y a-t-il pas un domaine qui échappera toujours à la connaissance, en vertu même de notre constitution mentale : la nature de la substance, de l'absolu, de l'infini, comme de la force et de la conscience? *Finitum non est capax infiniti,* comme dit le vieil adage. Le plus curieux, c'est que M. Guyau lui-même le proclame dans un autre passage : « En dehors de nous *il reste l'infini, qui, pour notre intelligence, ne peut jamais être que l'informe*, car il est l'illimité et nous ne pouvons le dessiner, lui fixer des contours » (p. 401). Bien plus, il reproche, dans les termes suivants, aux systèmes matérialistes de ne pas admettre cette notion d'infini : « Sous la matière que la pensée conçoit et sous la pensée qui se conçoit, il y a un infini qui les déborde

Digitized by Google

toutes les deux et qui semble le plus profond de la matière même... Le matérialisme nous laisse ainsi, comme les autres systèmes, en présence de ce mystère dernier que toutes les religions ont symbolisé dans leurs mythes, que la métaphysique sera *toujours* obligée de reconnaître et la poésie d'exprimer par des images » (p. 435) [1]. — Spencer n'a jamais dit autre chose.

En second lieu, cette réalité inconnaissable est-elle une? M. Guyau va jusqu'à soutenir que l'homme, quand il unifie l'infini, cède encore au besoin d'anthropomorphiser (p. 15). Ailleurs, il dit même : « Le savant admet plutôt une infinité d'énergies qu'une énergie infinie, ce qui substituerait au monisme une sorte d'atomisme mécanique, une division à l'infini de la force » (p. 334). — Mais comment alors reconnaît-il plus loin que « toutes les doctrines tendent aujourd'hui vers le monisme » (p. 436)? Comment arrive-t-il à nous dire : « Le *Tat tvam asi* (tu es cela) des Hindous tend à devenir une vérité scientifique. *L'unité substantielle du monde* et la solidarité de tous les êtres arriveront sans doute *à une démonstration de plus en plus évidente* » (p. 379)?

Ailleurs, à la vérité, il oppose au panthéisme que l'unité panthéistique pourrait bien être une idée de notre esprit plutôt que le fond réel des choses. « Le caractère un et défini que nous offre l'univers lui vient peut-être seulement de notre cerveau où il se projette » (p. 401). Mais on peut objecter à cette argumentation ce qu'il oppose lui-même aux matérialistes, quand ceux-ci nient l'infini : « Si le matérialisme, qui se dit purement scientifique, n'admet pas que la nature fournisse autant que la pensée conçoit, s'il nie le parallélisme de la pensée et de la nature, il nie par cela même la rationalité de la nature, qui est précisément le principe sur lequel repose toute philosophie ayant la prétention d'être purement scientifique » (page 435).

[1] Voir aussi, dans les passages consacrés à la notion de la survivance, p. 474 : « On ne pourra *jamais* répondre entièrement à ces deux questions : Qu'est-ce que l'être, qu'est-ce que la conscience? ni par cela même à cette troisième question, qui présupposerait la solution des deux autres : la conscience sera-t-elle? »

Digitized by Google

Toutefois, le grand grief que M. Guyau semble nourrir contre M. Spencer, c'est surtout « l'abus de langage » par lequel celui-ci confond la religion avec « les spéculations sur l'inconnaissable » et arrive ainsi à déduire l'éternelle durée de la religion. C'est là, dit notre auteur, confondre la religion avec la philosophie et la métaphysique. Mais Spencer montre clairement qu'il fait consister la religion, non pas seulement dans la proclamation d'un inconnaissable, vérité appartenant également à la philosophie, mais encore dans les sentiments engendrés par cette croyance [1].

On pourrait soutenir, à la vérité, que ces sentiments seront assez maigres et qu'ils ne devront guère conduire à des résultats pratiques. « La religion, fait observer M. Guyau, ne saurait se borner à affirmer l'existence d'une énergie ou même d'une infinité d'énergies éternelles. Elle a besoin d'admettre un rapport quelconque entre ces énergies et la moralité humaine, entre la direction de ces énergies et la tendance qui nous porte à faire le bien » (p. 334). C'est là, en effet, le point faible du système proposé par le fondateur de l'évolutionnisme, en tant qu'il s'efforce d'offrir une base au sentiment religieux. M. Guyau va-t-il donc appuyer les disciples de M. Spencer qui, à l'instar de MM. Fiske, Savage, Graham, etc., se sont efforcés de compléter, sous ce rapport, la théorie du maître, en faisant de l'inconnaissable une force qui tend à mettre de l'ordre dans le monde, ou, en d'autres termes, en assignant une fin morale à l'univers?

Cette hypothèse a évidemment les préférences de M. Guyau; il y revient sans cesse comme à l'expression la plus haute de ses espérances et de ses aspirations, soit quand il cherche dans les lois de l'univers la justification de l'instinct social, soit quand il affirme la réalisation progressive de l'idéal dans le monde : « La pensée, écrit-il, ne peut être en avant sur la réalité que jusqu'à un certain point; la conception d'un idéal en présuppose la réalisation plus ou moins ébauchée » (p. 444).

[1] Voir, dans la *Revue de l'histoire des religions* (mai-juin 1885), mon article intitulé : *Harrison contre Spencer sur la valeur religieuse de l'Inconnaissable.*

Digitized by Google

Cependant, dans d'autres passages, il conclut contre toute hypothèse de finalité morale : « Loin d'offrir un caractère de certitude, les hypothèses de ce genre offriraient plutôt, au point de vue de la science pure, un caractère d'improbabilité... La science ne nous montre point un univers qui travaillerait spontanément à la réalisation de ce que nous appelons le bien : pour réaliser ce bien, c'est *nous* qui devrons plier le monde à notre volonté » (p. 335).

On pourrait demander ce que c'est que : *nous*. Ne sommes-nous donc point produit et partie de l'univers? N'est-ce pas Lui qui agit en nous et par nous? Et ce qui est en nous, n'est-il pas en Lui? C'est encore M. Guyau en personne qui se charge de nous le rappeler dans les meilleurs termes : « Pour que réellement l'esprit humain enfante quelque chose, il faut que tout l'univers soit comme lui en travail... L'activité inconnue qui est au fond de la nature même, en étant venue à produire dans l'homme la conscience et le désir réfléchi du mieux, il y a là un motif d'espérer, un motif de croire que le mot de l'énigme des choses n'est pas, au point de vue métaphysique et moral : il n'y a rien. »

Bien plus, ne va-t-il pas jusqu'à nous présenter, comme « bien hardie, mais pourtant dans la direction des hypothèses scientifiques », l'idée que l'évolution peut aboutir à des êtres capables de se donner un but et d'aller vers ce but, en entraînant après eux la nature? « L'évolution, ajoute-t-il, a pu et dû produire des espèces, des types supérieurs à notre humanité : il n'est pas probable que nous soyons le dernier échelon de la vie, de la pensée et de l'amour. Qui sait même si l'évolution ne pourra ou n'a pu déjà faire ce que les anciens appelaient des dieux » (p. 439)?

M. Guyau s'appuie même sur cette nouvelle hypothèse pour rechercher s'il n'y aurait pas moyen de soustraire le monde au rythme de l'évolution et de la dissolution alternatives qui semblent la conclusion fatale de la philosophie évolutionniste. Il est certain que si toute évolution doit être suivie tôt ou tard d'une dissolution équivalente, le désir de progrès perd son ressort le plus énergique, la souffrance humaine sa plus

Digitized by Google

haute consolation, et le pessimisme a raison de regarder l'anéantissement comme le bien suprême. M. Guyau fait valoir contre cette prétendue fatalité les arguments suivants :

1° Il est impossible d'affirmer ni de démontrer scientifiquement que la dissolution soit essentiellement et éternellement liée à l'évolution par la loi même de l'être : « Les êtres qui sauraient, dans l'infinie complication des mouvements du monde, distinguer ceux qui favorisent son évolution de ceux qui tendent à le dissoudre, de tels êtres seraient peut-être capables de s'opposer aux mouvements de dissolution, et le salut définitif de certaines combinaisons supérieures serait assuré » (p. 442).

2° Le demi-avortement de l'effort universel qui n'a pu aboutir encore qu'à ce monde n'est pas la preuve que la nature ne puisse arriver à des combinaisons supérieures. Il faut tenir compte, en effet, de ce que toutes les combinaisons sont possibles, étant données l'infinité des nombres et l'éternité du temps : « Même en supposant l'avortement complet de l'œuvre humaine et de l'œuvre que poursuivent sans doute avec nous une infinité de frères extra-terrestres, il restera toujours mathématiquement à l'univers au moins une chance sur deux de réussir : c'est assez pour que le pessimisme ne puisse jamais triompher dans l'esprit humain... Supposez une fleur épanouie à un point quelconque de l'espace infini, une fleur sacrée, celle de la pensée. Depuis l'éternité, des mains cherchent en tout sens dans l'espace obscur à saisir la fleur divine. Quelques-unes y ont touché par hasard, puis se sont égarées de nouveau, perdues dans la nuit. La fleur divine sera-t-elle jamais cueillie? Pourquoi non » (p. 443) ?

3° Déjà aujourd'hui, notre idéal peut être réalisé quelque part dans l'univers, sans que nous en sachions rien. Car il faut compter également avec l'immensité des espaces. Mais, dans ce cas, rien ne prouve que nous resterons indéfiniment à l'écart : « Dans nos organismes inférieurs, la conscience ne paraît se propager d'une molécule vivante à une autre que lorsqu'il y a contiguïté de cellules dans l'espace; néanmoins, d'après les plus récentes découvertes sur le système

Digitized by Google

nerveux et sur la propagation de la pensée par suggestion mentale à d'assez grandes distances, il n'est pas contraire aux faits de supposer la possibilité d'une sorte de rayonnement de la conscience à travers l'étendue, au moyen d'ondulations d'une subtilité encore inconnue de nous. Alors nous pourrions concevoir, non plus des sociétés de consciences enfermées en un petit coin de l'espace, dans un organisme étroit qui est une prison, mais la victoire d'une conscience sociale sur l'espace ; victoire par laquelle l'idéal de sociabilité universelle qui fait le fond de l'instinct religieux finirait par devenir une réalité de fait » (p. 448).

Voilà certes des réflexions rassurantes devant les progrès du pessimisme qui tend à nous envahir par toutes les avenues de la pensée. Aussi combien la partie reconstructive de l'ouvrage, quelque hypothétique qu'elle soit, semble supérieure à sa partie critique et négative ! M. Guyau est, en réalité, un mystique qui s'ignore, et son mysticisme a d'autant plus de charme qu'il nous entraîne à travers les espaces infinis sans jamais perdre la terre de vue. Là, au contraire, où il dissèque les systèmes des autres, il paraît s'être imposé de les réfuter à tout prix, et cette préoccupation l'amène, sans qu'il se doute de la contradiction, à présenter comme vraies ou du moins comme vraisemblables des objections, puisées un peu partout, qu'il rejette ou même réfute tout au long pour son propre compte.

VI

Au fond, il y a peut-être moins de différence entre M. Spencer et M. Guyau que ne le ferait croire le langage de ce dernier. Tous deux, en effet, déduisent également des enseignements de l'histoire qu'on verra disparaître peu à peu les idées de miracle et de révélation, les pratiques propitiatoires et conjuratoires, voire toutes les notions anthropomorphiques de la Divinité. Mais, tandis que le philosophe anglais tient largement compte des obstacles qui entravent ce nouveau développement de l'évolution religieuse, M. Guyau croit son

Digitized by Google

idéal à la veille de se réaliser, si ce n'est déjà fait. Ici, — malheureusement, — il y a de nombreuses réserves à formuler. Ceux qui, à l'instar de notre auteur, se sont fait eux-mêmes des convictions raisonnées, ou qui se sont habitués à respirer librement dans une atmosphère de rationalisme, ont quelque peine à se rendre compte de l'influence instinctive ou même réfléchie que les vieilles formes de la religiosité conservent non seulement sur les masses, mais encore sur une partie des classes éclairées.

M. Guyau s'attache longuement à établir que le peuple, la femme, l'enfant, *peuvent* se passer de religion. Mais la question est de savoir s'ils s'en passeront. Lui-même nous dit incidemment (p. XVIII) qu' « *après un certain nombre de siècles* », la forme républicaine fédérative sera probablement le gouvernement de toutes les nations civilisées. Or, s'il faut des siècles pour accomplir une évolution qui se résume aujourd'hui en un pur changement de forme gouvernementale, que sera-ce quand il s'agira de modifier des sentiments qui tiennent au plus profond de nos habitudes intellectuelles, affectives, sociales!

En attendant, quoi?

Les anciens cultes, de plus en plus dépassés par les aspirations de l'esprit moderne, comme le constate M. Guyau, vont-ils indéfiniment entraver toute production nouvelle du génie religieux, et l'état de lutte mentale où nous vivons va-t-il se prolonger pendant les siècles qui nous séparent encore de l'époque où l'humanité sera mûre pour le rationalisme universel? Ou bien verrons-nous, comme il est arrivé plus d'une fois dans l'histoire, l'intensité même de la crise que nous traversons favoriser une rénovation religieuse qui rétablira momentanément l'accord de la foi avec la conscience et la raison?

M. Guyau fait observer qu'une rénovation religieuse ne pourrait se faire que par l'unification des religions existantes ou par la propagation d'une religion nouvelle. Or, dit-il, aucune de nos religions n'est plus en état de conquérir et d'absorber les autres; d'autre part, la création d'une religion quelconque est rendue désormais impossible par le développe-

Digitized by Google

ment de l'esprit scientifique, qui tue le merveilleux, et par l'épuisement de toutes les idées qui pourraient servir de base à une foi nouvelle.

La première partie de cette thèse semble de toute évidence. Lorsque, de nos jours, un hindou, un bouddhiste, un mahométan, un disciple de Zoroastre ou de Confucius en viennent à répudier le surnaturel de leurs propres traditions, ce n'est pas généralement pour admettre les miracles de la Bible ou l'autorité du pape. M. Guyau semble surtout attribuer cet affaiblissement général du prosélytisme à ce que les principales religions en sont venues à posséder « une valeur approximativement égale comme symboles de l'inconnaissable ». Mais cette explication, qui est très juste, ne mène-t-elle pas à concevoir l'unification des religions sous un point de vue qui n'aurait plus rien de contraire aux tendances de notre époque?

Là où l'absorption est un rêve, l'alliance reste possible sous certaines conditions. Quelque étrange, quelque choquante même que l'idée en puisse paraître à certaines âmes, si les adeptes ou même simplement les esprits dirigeants des principales religions consentaient à les regarder toutes comme des expressions symboliques de nos rapports avec une réalité inconnaissable, voire comme des efforts imparfaits pour réaliser l'idéal ou du moins pour nous en rapprocher le plus possible, rien ne s'opposerait plus à ce qu'elles s'entendissent au même titre que les différentes liturgies d'un même culte. Ce culte unique aurait pour théodicée la croyance à un être transcendant dont les manifestations sont infinies, mais dont l'essence reste impénétrable, — pour règles de conduite les principes de la morale et les révélations de la science, vivifiés par le sentiment de la justice et de l'amour, — pour rites, enfin, un ensemble de symboles, de cérémonies et de traditions qui pourraient varier avec les milieux historiques.

Il est clair qu'une pareille conception, si elle venait à prévaloir, ferait disparaître les deux grands défauts des religions positives : la prétention qu'a chacune de posséder la vérité finale, ce qui implique une négation du progrès scientifique, et la prétention d'être seule à posséder cette vérité, ce qui

Digitized by Google

implique une négation de la tolérance religieuse. Mais ce serait aussi, on ne doit pas se le dissimuler, la négation du surnaturel et de la révélation, — ce qui ferait rentrer la religion, ainsi unifiée, dans les formes d'« irréligion » esquissées par M. Guyau.

Examinons maintenant de plus près les affirmations de l'auteur, en ce qui concerne l'impossibilité d'une religion nouvelle.

A ceux qui s'appuient sur l'exemple du passé et notamment sur la façon dont s'est formé le christianisme, M. Guyau objecte que, depuis dix-huit cents ans, une chose nouvelle s'est produite dans l'histoire de l'humanité : la science; en outre, qu'un élément essentiel de la fécondité religieuse, le génie poétique et métaphysique, se retire aussi de la religion; enfin, qu'un culte nouveau, pour réussir, devrait être réellement *nouveau* et apporter une idée à l'esprit humain.

« Si humbles, dit-il, qu'aient été les commencements du christianisme, il ne faut pas se laisser duper par des illusions historiques ni croire qu'il ait dû son triomphe à de simples coïncidences d'événements heureux; que le monde, par exemple, selon une hypothèse de M. Renan, eût pu très facilement devenir mythriaste. Les disciples d'un certain Chrestus, mentionnés pour la première fois par Suétone, avaient, pour étayer leurs croyances encore vagues, deux épopées incomparables au point de vue poétique : la Bible et l'Évangile; ils apportaient au monde une morale admirable jusque dans ses erreurs; ils lui apportaient, en outre, une grande idée métaphysique, celle de la résurrection, qui, combinée avec les idées des philosophes, devait nécessairement donner naissance à la doctrine de l'immortalité personnelle. »

Loin de moi la prétention de contester le mérite littéraire ou la valeur morale des Évangiles qui ont trouvé un défenseur aussi éloquent et aussi impartial. Mais si aucune œuvre du même genre ne s'est produite dans la suite, est-ce une raison suffisante pour fermer l'avenir aux créations analogues du génie religieux? Après l'immense effort du christianisme et du bouddhisme, écrit M. Guyau, la métaphysique et la morale

Digitized by Google

religieuses sont réduites désormais à la stérilité ou à la répétition. N'est-il pas étrange de rencontrer ici, sous la plume de l'auteur, l'affirmation — dont il dénonçait plus haut l'inconséquence chez les protestants libéraux — que, dans certaines formes de religion connues, « l'imagination métaphysique de l'humanité a réalisé *pour toujours* son chef-d'œuvre, comme l'imagination plastique a réalisé le sien dans la statuaire grecque » (p. 309)? Comment soutenir, d'ailleurs, l'impossibilité de trouver rien de nouveau dans ce domaine, quand lui-même nous apporte, au cours de son ouvrage, assez d'hypothèses métaphysiques pour servir de noyau de cristallisation à une demi-douzaine de religions nouvelles? Que ne pourraient tirer certains réformateurs religieux de spéculations, comme les siennes, sur les moyens de vaincre définitivement la dissolution et la mort, sur la possibilité d'êtres supérieurs à l'homme, capables d'entraîner la nature entière vers un but final, particulièrement sur cette perspective sublime d'une société idéale se réalisant à travers l'espace cosmique par le rayonnement de la pensée et de l'amour?... De même, en éthique, il s'en faut que tout ait été dit, — témoin le système de morale sans obligation ni sanction, formulé par M. Guyau en personne.

D'ailleurs, faut-il absolument, pour fonder une religion, l'apport d'une nouvelle conception métaphysique? Les religions sont moins des philosophies que des théories de la vie, des systèmes *sociomorphiques*, pour employer le mot de l'auteur. Bien avant le bouddhisme, on professait dans les écoles de philosophie brahmane que l'existence est un mal, que les réincarnations futures sont déterminées par les désirs et les actes; enfin, que le renoncement absolu fournissait le vrai moyen d'échapper à l'enchaînement des renaissances. Mais Bouddha enseigna qu'il y avait quelque chose au-dessus de la préoccupation du salut personnel : c'était de travailler au salut des autres, et c'est pourquoi le bouddhisme est devenu une religion. De même, il n'a pas été difficile de retrouver toutes les doctrines métaphysiques et morales des Évangiles — y compris la doctrine de l'immortalité personnelle — dans

Digitized by Google

les écrits antérieurs des réformateurs et des philosophes. Mais les fondateurs du christianisme n'en ont pas moins donné au monde une religion nouvelle, en cimentant ces préceptes dans un système approprié aux aspirations de l'époque et en leur communiquant cette influence sur les cœurs qui étend l'action de la pensée religieuse bien au delà de la sphère ouverte à la propagande philosophique.

M. Guyau soutient que si même une religion parvenait à se fonder de nos jours, elle ne pourrait se développer que dans les couches inférieures de la société et elle serait infailliblement arrêtée au passage, lorsqu'il lui faudrait franchir la ligne de démarcation entre les ignorants et les savants.

En effet, la science, dit-il, « n'est plus compatible avec les révélations surnaturelles et avec les miracles qui fondent les religions ».

D'abord, les « miracles » sont-ils aussi indispensables qu'il veut bien le dire à la fondation d'une religion? Lui-même nous cite l'islamisme comme s'en étant passé à l'origine. On pourrait peut-être en dire autant du bouddhisme à ses débuts. Il y a un passage des Soutras qui prête à Bouddha ces paroles : « J'enseigne la loi à mes auditeurs en leur disant, « non pas : Allez et faites des miracles; mais bien : Vivez « en cachant vos bonnes œuvres et en montrant vos péchés. » Plus d'une grande religion historique a identifié l'action divine avec le règne de l'ordre dans la nature, notamment les religions de l'Égypte et de la Chine. Dans l'Inde même, un rishi ne s'est-il pas écrié, plus de dix siècles avant l'Ecclésiaste, plus de trente avant Kant : « Le soleil et la lune se meuvent en succession régulière, afin que nous puissions croire, ô Indra! » (Rig Veda, I, 102, 2)?

Il suffit, pour créer une religion, de trouver une formule qui réponde, mieux que les précédentes, d'une part au sentiment de nos relations avec le monde extérieur, de l'autre à ce que M. Guyau nomme « la résonnance en nous de l'éternel mystère des choses ». Le recours à l'intervention directe du surnaturel n'est ici qu'une superfétation. Aussi ne puis-je comprendre pourquoi le développement des sciences qui ruine

Digitized by Google

de plus en plus les vieilles conceptions religieuses serait un obstacle insurmontable à l'avènement d'une religion qui nous offrirait une théorie de l'univers conforme aux données de la philosophie scientifique et un code de moral approprié aux besoins de la société contemporaine. J'ajoute que si cette religion rationnelle devait nous débarrasser des autres, nous ne pourrions que lui souhaiter la bienvenue, aussi longtemps qu'à son tour elle ne deviendrait pas un obstacle au progrès des esprits.

Malheureusement, il y a plus! Je ne puis même pas partager l'optimisme de M. Guyau quand il pense que la science a définitivement vaincu la superstition parmi les classes dirigeantes. Si illogique que paraisse désormais la croyance à un renversement possible des lois naturelles, il reste, tout au moins parmi les adeptes des Églises, un nombre considérable d'esprits distingués, même de savants, qui croient encore de bonne foi à l'existence des miracles. Il n'est pas jusqu'au spiritisme, si discrédité qu'il soit, qui ne puisse se prévaloir de quelques noms avantageusement connus dans les diverses branches des sciences positives. Or, si cette anomalie, de quelque façon qu'on l'explique, est indéniable en pleine période d'épanouissement scientifique, que sera-ce le jour où l'accumulation de nos découvertes subira un ralentissement ou un arrêt?

On peut dire des civilisations ce que M. Guyau dit des peuples : « Lorsqu'une nation a brillé pendant un certain nombre d'annés ou de siècles, lorsqu'elle a produit de grands artistes ou de grands savants, il vient nécessairement une période où elle s'arrête épuisée. » Or, l'étude des dépressions analogues qu'on peut constater dans l'histoire de l'esprit humain nous permet d'affirmer que toute société, momentanément réduite à vivre sur son fonds intellectuel, lors même qu'elle garderait intacts les résultats acquis, perd l'esprit de la méthode scientifique et reporte son activité sur les manifestations de ses facultés émotionnelles. Ce n'est pas, comme on l'a parfois soutenu, le retour de la foi qui met un terme aux progrès de la science; c'est l'arrêt de la raison qui laisse le champ libre au développement exagéré de la foi.

Digitized by Google

Assurément, cette perspective n'est pas plus faite pour me plaire qu'à M. Guyau; mais ce n'est pas une raison pour affirmer que si la science tient aujourd'hui le haut du pavé, ce ne sera pas, dans un avenir quelconque, le tour de la religion et même de la religion sous des formes inférieures.

Supposons un instant que les hommes de science soient d'accord pour opposer à tout développement d'une religion nouvelle un front imperturbable. Mais la science, quoi qu'en pense l'auteur, n'est pas le seul facteur à l'œuvre dans les mouvements qui tendent à transformer les sociétés. Les questions d'intérêt et de sentiment sont encore toutes-puissantes sur les masses qui n'entendent pas abdiquer leur rôle dans l'élaboration de l'avenir et qui ne se gênent pas pour jeter la science par-dessus bord, quand la passion les entraîne. Or, les conclusions de la science sont de moins en moins favorables aux aspirations de la démocratie : « Le socialisme, dit M. Guyau, a son remède dans la science, alors même que l'instruction contribuerait pour un temps à répandre le socialisme. Le conflit des intérêts, une fois apaisé par le compromis des intelligences, se terminera par l'union progressive des volontés. » Mais qu'a fait jusqu'ici la science pour amener ce compromis et cette union? Ses conclusions sur la concurrence vitale et la sélection naturelle ne tendent à rien moins, prises à la lettre, qu'à asseoir le progrès sur l'écrasement des faibles et sur le régime des castes héréditaires. Le magnifique mouvement industriel qu'elle a suscité par ses découvertes n'a abouti qu'à l'essor simultané du paupérisme et du luxe. Que peut-elle jusqu'ici pour contrebalancer le développement numérique des nombreuses populations dont la croissance dépasse les ressources, pour mettre un terme à la rivalité d'armements qui est en train de mener à la banqueroute tous les États de l'Europe, pour vider les enfers de Londres, pour assurer la subsistance des milliers de mineurs qui s'acharnent sur les veines appauvries des charbonnages belges?

En ce moment, ce n'est pas encore la science qu'on accuse, c'est la liberté, et l'on se retourne vers l'État, cette provi-

Digitized by Google

dence spéciale des théories qui sont démenties par les faits et des peuples qui désespèrent d'eux-mêmes. Mais l'État ne peut changer les lois de la nature. Comme le dit M. Guyau : « L'État qui, séduit par quelque belle théorie socialiste, serait, par impossible, entraîné à la réaliser, se ruinerait nécessairement. » Quand donc l'illusion du protectionnisme se sera de nouveau envolée, que feront les masses? Elles iront inévitablement aux illuminés qui leur promettront le salut — c'est-à-dire le bonheur parfait — soit dans ce monde, soit dans l'autre. Elles commenceront, sans doute, — et elles commencent déjà, — par écouter ceux qui leur offriront la première alternative, mais quand ceux-ci n'auront abouti qu'à l'échec de tous les millénaires, elles n'hésiteront pas, ne fût-ce que par esprit de résignation, à se jeter dans les bras de ceux qui leur rouvriront quelque échappée sur les réparations d'une autre vie. C'est M. Guyau qui le constate en ces termes : « Tous les faibles, tous les déshérités, tous les souffrants, tous ceux à qui le malheur ne laisse même pas la force nécessaire pour s'indigner, n'ont qu'un recours : l'humilité douce et consolante de l'amour divin. Quiconque sur terre n'aime pas assez et n'est pas assez aimé, cherchera toujours à se tourner vers le ciel : cela est régulier comme le parallélogramme des forces. » (P. 99.)

Qu'arrivera-t-il si les hommes de science s'opposent à l'entraînement religieux des masses? Eh bien! ce sera tant pis pour la science et ses hommes! Ils seront traités par la foi nouvelle comme les derniers représentants de la philosophie antique l'ont été par le christianisme victorieux; surtout si la rénovation religieuse coïncide avec une transformation sociale qui marque à son tour un nouveau recul de l'esprit humain. Et tout sera à recommencer!

On trouvera peut-être que c'est là une conclusion bien pessimiste. Aussi n'est-elle nullement définitive. Cette éventualité est possible; voilà tout ce que j'ai voulu établir contre M. Guyau. Mais il dépend plus ou moins des générations actuelles que la société s'engage dans une autre voie. Pour cela, il faut assurément cultiver et propager la science;

Digitized by Google

néanmoins, il ne faut pas oublier qu'à côté de nos besoins mentaux, la nature humaine a des exigences affectives, morales, esthétiques, *religieuses* dans le sens large du mot. Non seulement celles-ci réclament également des satisfactions, mais encore il est fort heureux qu'elles interviennent pour corriger ce que les déductions de la science ont parfois de trop logique et de trop brutal dans l'application.

Sans doute, la science pourra considérablement atténuer les maux de l'humanité, — sans jamais arriver à la suppression de la misère, pas plus que de la maladie ou de la souffrance; — mais ce sera à condition de ne pas se cantonner dans des formules trop rigoureuses, et surtout de faire une place au sentiment sur le terrain sociologique. Faut-il craindre d'aboutir par là à la reconstitution d'une Église qui devienne encore une fois un obstacle à la liberté de la pensée et à l'avancement de l'esprit humain? C'est pour écarter ce péril qu'il faut s'habituer et surtout tâcher d'habituer les autres à penser et à agir par soi-même, au lieu d'abdiquer entre les mains d'une autorité étrangère, fût-ce celle de l'État.

L'histoire nous apprend que l'autonomie de l'individu dans le domaine de la pensée est en rapport exact avec le développement de sa personnalité dans les autres sphères de l'activité humaine. Quand Herbert Spencer a achevé d'exposer, dans ses *Ecclesiastical Institutions*, avec la lumineuse précision qui caractérise toutes les parties de son œuvre, les progrès amenés par l'évolution dans la conception de la Divinité et dans l'organisation des cultes, il ajoute ces réflexions qui sont à la fois une prophétie et un avertissement : « Au lieu de disparaître, les nuances d'opinions deviendront de plus en plus nombreuses au sein des religions et des Églises. En même temps, le caractère sacerdotal s'effacera entièrement chez ceux qui rempliront le rôle de minsitres. Ces conclusions, toutefois, ont été basées sur la présomption que la décentralisation (*industrial type*) continuera à progresser comme elle l'a fait dans des temps récents. Or, il est très possible, et même probable que cette condition ne sera pas remplie dans l'époque où nous entrons. La recrudescence de centralisation (*of mili-*

Digitized by Google

tancy), si elle devait continuer comme elle s'est affirmée en dernier lieu, ramènera les idées, les sentiments et les institutions qui sont propres à ce type de société, impliquant des changements en sens inverse de ceux que nous avons décrits plus haut. Ou bien si, au lieu de progresser sous ce système de coopération volontaire qui constitue le type industriel proprement dit, on renforçait le système de production et de distribution sous le contrôle de l'État, constituant ainsi une nouvelle forme de coopération forcée et aboutissant à un nouveau type de gouvernement coercitif, les changements décrits plus haut, déterminés qu'ils sont par l'individualisme, s'arrêteraient probablement et feraient place à des modifications en sens contraire » [1].

VII

On demandait à Schiller pourquoi il ne pratiquait aucune religion. « Par religion, » fut sa réponse. De même par « irréligion », M. Guyau paraît n'avoir en vue qu'une forme épurée, un « degré supérieur » du sentiment religieux, et le tableau qu'il nous offre de son *anomie* religieuse fait certainement une place aux éléments les plus élevés de toute religion. Lui-même, du reste, nous laisse entendre que son titre un peu paradoxal aurait bien pu être inspiré par l'agacement où le jetaient les spéculations de philosophes, comme Hartmann, Spencer, Renan, sans compter les prophètes *minores*, s'ingéniant à invoquer et même à décrire la « religion de l'avenir ».

Dans ces conditions, n'y aurait-il entre nous qu'une question de mots? L'objectif qu'il poursuit en matière de religion est aussi le mien. On pourrait le définir, — d'une façon négative : la disparition du principe d'autorité en matière de croyances ; — d'une façon positive : la réalisation la plus large et la plus féconde de nos rapports avec l'universa-

[1] *Ecclesiastical Institutions*, dans le vol. VI des Principes de sociologie. Londres, 1885, p. 824. — Voir aussi le judicieux essai du même auteur sur *L'individu contre l'État* (Traduit en français par M. Gershel. Paris, Alcan, 1 vol. in-12, 1885.)

Digitized by Google

lité des êtres, non seulement des êtres réels et vivants, mais encore des êtres « possibles et idéaux ». D'autre part, je ne tiens pas plus au terme de religion qu'à celui de Dieu, d'âme et autres vocables abstraits; tout dépend du sens qu'on y attache. Ici, néanmoins, comme il arrive souvent, le mot, une fois lancé, a réagi sur le développement de l'idée, et, pour arriver à établir que l' « irréligion » était le dernier terme du progrès, l'auteur a été amené non seulement à nier que la religion pût se séparer de la superstition, mais encore à soutenir que plus une Église est arriérée, plus elle est essentiellement religieuse.

Ainsi le protestantisme orthodoxe nous est présenté comme plus religieux que le christianisme libéral, le catholicisme plus que le protestantisme! M. Guyau a bien dit quelque part : « Le protestantisme à son insu renferme en germe la négation de toute religion positive qui ne s'adresse pas exclusivement et sans intermédiaire à la conscience personnelle, à la conscience morale » (p. 154). Il n'en déclarera pas moins que « le vrai type du prêtre, quoi qu'en puisse dire les protestants, c'est l'homme solitaire, missionnaire ici-bas et se donnant tout à Dieu » (p. 168), et ailleurs, que « les dogmes essentiels au *vrai* protestantisme sont : le péché originel, conçu comme plus radical encore que dans le catholicisme et comme destructeur du libre arbitre, la rédemption par laquelle il a fallu la mort de Dieu le Fils pour racheter l'homme des vindictes de Dieu le Père, la prédestination dans toute sa rigueur, la grâce et l'élection sous leur forme la plus fataliste et la plus mystique, enfin et surtout l'éternité des peines sans purgatoire » (p. 119).

A ce compte-là, il est facile d'avoir raison de la religion. Mais n'est-ce pas le cas de rappeler le proverbe : « Quand on veut tuer son chien... »

Il faut remarquer que ce système ne tend rien moins qu'à contredire l'existence et même la possibilité du progrès religieux; il est en contradiction directe avec le tableau magistral que, dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur nous trace lui-même de toute l'évolution religieuse à travers l'his-

Digitized by Google

toire. Il m'est impossible, par exemple, de concilier, d'une part la démonstration que : « de nos jours, l'échange est devenu de plus en plus symbolique, le don n'est plus de la part de l'homme qu'un hommage moral et n'attend plus de retour immédiat » (p. 90), d'autre part la déclaration que néanmoins : « le principe du culte est toujours le même : on croit à une action directe de l'homme sur la volonté de Dieu » et que : « la foi en une providence distribuant miraculeusement les biens et les maux est ce qu'il y a de plus nécessaire à la religion » (p. 61).

M. Guyau prévoit, dans son *Introduction*, qu'on lui reprochera peut-être « d'être un peu trop de son pays, d'apporter dans les solutions la logique de l'esprit français, de cet esprit qui ne se plie pas aux demi-mesures, veut tout ou rien ». Le reproche, en tant qu'il soit encouru, n'aurait rien que de flatteur, et ce n'est pas moi qui ferais à n'importe quel penseur un grief de mettre dans ses vues trop de logique et de netteté. Toutefois, ce qu'on pourrait demander à M. Guyau, c'est si, malgré son désir sincère d'éviter tout parti pris, il s'est suffisamment soustrait à l'influence, je ne dis pas française — mais catholique — de son milieu. L'influence du catholicisme peut être négative aussi bien que positive, en ce sens que ses adversaires, tout comme ses partisans, sont trop souvent portés à confondre le sentiment religieux avec la théologie et même avec une théologie déterminée, celle de l'Église ou tout au moins du christianisme orthodoxe. Cette confusion, en effet, ne se retrouve-t-elle pas dans la définition même que l'auteur nous donne de la religion quand il prétend nécessairement la ramener aux éléments suivants : 1° une explication *mythique* et non scientifique des phénomèmes naturels ou des faits historiques ; 2° un système de dogmes, c'est-à-dire d'idées symboliques, de croyances *imposées à la foi comme des vérités absolues;* 3° un culte et un système de rites, c'est-à-dire de pratiques plus ou moins immuables, *regardées comme ayant une efficacité merveilleuse sur la marche des choses* (p. XIII) ?

Combien n'est-il pas plus simple et plus rationnel d'appliquer le mot de religion, tout en lui laissant sa valeur socio-

Digitized by Google

morphique, à la façon dont l'homme réalise ses rapports avec la puissance transcendante dont il croit dépendre, sans qu'il y ait lieu de distinguer s'il regarde cette puissance comme unique ou multiple, personnelle ou impersonnelle, réelle ou idéale? En ce sens, la religion n'offre pas seulement, comme disait Auguste Comte, « le mieux composé, peut-être, des termes humains »; mais, — en même temps qu'elle s'applique à toutes les manifestations de l'évolution religieuse depuis les grossières superstitions du naturisme jusqu'à l'identification du divin avec l'ordre physique et moral de l'univers — elle se confond encore avec la poursuite de nos aspirations les plus hautes, les plus compréhensives et les plus fécondes. Nous ne sommes plus forcés de nier la continuité indéfinie du progrès dans la religion, alors que nous l'admettons dans les autres domaines de l'esprit humain. Enfin, nous pouvons maintenir le titre de religieux aux groupes qui, tout en proclamant certaines croyances compatibles avec l'état actuel de la science, ou tout en se rattachant par leur dénomination à l'une ou l'autre des religions historiques, reconnaissent cependant de la façon la plus absolue les droits du libre examen et réalisent, à tous autres égards, l'idéal « irréligieux » esquissé par M. Guyau.

Lui-même, du reste, en prétendant accabler la religion sous l'insuffisance des religions, n'arrive qu'à insister en ces termes sur le caractère universel, permanent et nécessaire du sentiment religieux pris dans son essence :

« Non, un idéal social complet ne peut consister ni dans « la moralité nue, ni dans le simple bien-être économique, « ni dans l'art seul, ni dans la science seule : il faut tout « cela réuni, et l'idéal le plus haut sera le plus large, le plus « universel... Il faut pousser en avant, non une des facultés « humaines, mais l'homme tout entier, et une seule religion « en est incapable. Il faut que chacun de nous se fasse la « sienne. Il n'est point mauvais que celui qui veut se com- « poser une vie semblable à celle du prêtre soit chrétien et « même quaker; il n'est point mauvais que l'artiste soit « païen. Ce qui est certain, c'est que pas une des divinités

Digitized by Google

« créées successivement par l'esprit humain, ne peut lu « suffire aujourd'hui; *il a besoin de toutes à la fois, et encore « de quelque chose par delà*, car sa pensée a devancé les « dieux... La vraie « parole sacrée » n'est pas une parole « solitaire; c'est la symphonie de toutes les voix résonnant « ensemble sous la voûte du ciel » (p. 320).

Dans plus d'un culte et à plus d'une époque, il s'est trouvé des esprits larges et éclairés pour formuler, en termes analogues, la thèse que toutes les religions renferment une part de vérité, mais seulement une part, et qu'à ce point de vue, elles se complètent les unes les autres, sans cependant épuiser, même dans leur ensemble, l'idéal dont elles ont pour mission de nous rapprocher sans cesse. Cette thèse — qui est au fond celle de M. Guyau — a trouvé de nos jours, dans les recherches de la psychologie et de l'histoire, une confirmation trop éclatante pour qu'elle n'ait pas le droit de s'affirmer comme la conclusion de toute l'évolution religieuse. C'est ma conviction personnelle qu'un syncrétisme de ce genre, s'il n'est appelé à fournir la forme définitive de la religion, entrera du moins pour une large part dans la « religion » de l'avenir. — Mais je suis tout prêt à dire dans « l'irréligion », si par là je puis éviter de me brouiller avec un philosophe qui m'a fait passer en sa compagnie des heures si intéressantes et si suggestives.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

NOTICES ET NÉCROLOGIE

Report of the Commissioner of education for the year 1884-1885. Washington, imprimerie du gouvernement, 1886.

Nos lecteurs connaissent les rapports annuels de la Commission d'éducation des États-Unis, dont nous leur avons déjà présenté les renseignements statistiques les plus intéressants [1]. Au moment où un rapport nouveau vient d'être distribué en Europe, il ne sera pas inutile de reprendre ces différents points pour compléter les anciens chiffres par les résultats de la statistique nouvelle.

Sur un nombre d'habitants qui, au dernier recensement, s'élevait à plus de 50 millions, la population en âge scolaire, de 5 à 20 ans, et le nombre des élèves fréquentant les écoles publiques, se répartissaient ainsi :

En	1876	14,306,158 enfants,	8.825,185 élèves.
	1881	15,879,506 —	9,860,333 —
	1883	16,504,692 —	10,304,473 —
	1885	17,169,391 —	11,169,923 —

Les villes ayant au moins 7,500 habitants comptaient dans leurs écoles publiques :

En	1872	1,215,807 élèves et	23,194 instituteurs.
	1881	1,710,461 —	29,264 —
	1884	1,941,133 —	35,683 —

Notons que les écoles privées augmentent en général, mais diminuent dans les territoires où l'enseignement public s'organise de plus en plus. Il y avait dans les écoles privées :

En	1881.	564,290 élèves.
	1883.	606,939 —
	1885.	661,921 —

[1] *Revue de Belgique*, janvier 1884 : rapport de 1881, et 15 juillet 1886 : rapport de 1883 1884.

Digitized by Google

Mais dans celles des territoires qui n'ont pas encore le rang d'Etats, on comptait :

En 1876	. . . . .	9,137 élèves.
1881	. . . . .	5,305 —
1883	. . . . .	5,265 —
1885	. . . . .	2,227 —

Le nombre des instituteurs reste en progrès et conserve largement la part des femmes. Il y avait dans les écoles publiques :

En 1881,	289,159	instituteurs, dont	160,393	institutrices.
1883,	298,552	— —	173,704	—
1885,	319,549	— —	191,335	—

Les dépenses régulières de l'enseignement primaire se sont élevées :

En 1881, à	. . . . .	85,111,442 dollars.
1883, à	. . . . .	97,844,421 —
1885, à	. . . . .	110,384,657 —

Les écoles normales se sont développées comme suit :

1872.	. . .	98	écoles,	773	instituteurs,	11,778	élèves.
1881.	. . .	225	—	1,573	—	48,705	—[1]
1882.	. . .	233	—	1,700	—	51,132	—
1884[2]	. . .	255	—	1,937	—	60,063	—
1885.	. . .	263	—	2,076	—	55,135	—

Les jardins d'enfants surtout ont prospéré. En 1872, il n'y en avait pas un de renseigné au bureau officiel. Ils se sont élevés rapidement :

1873.	. . .	42	jardins,	73	institutrices,	1,252	élèves
1876.	. . .	130	—	364	—	4,090	—[3]
1881.	. . .	273	—	676	—	14,107	—[4]
1882.	. . .	348	—	814	—	16,916	—
1884.	. . .	354	—	831	—	17,002	—
1885.	. . .	415	—	905	—	18,832	—

[1] Ces chiffres sont corrigés. Il y avait une erreur dans notre article du 15 janvier 1884.

[2] Tous les chiffres de 1833 manquent dans le rapport.

[3] Chiffres corrigés.

[4] Chiffres corrigés.

Digitized by Google

Les écoles commerciales et professionnelles ont pris aussi de l'extension :

1872	53	écoles,	263	instituteurs,	8,451	élèves.
1881	202	—	794	—	34,414	—
1882	217	—	955	—	44,834	—
1884	221	—	1,015	—	44,047	—
1885	232	—	1,099	—	43,706	—

Les établissements réservés à l'enseignement moyen fournissent les chiffres suivants :

COLLÈGES.

1872. . .	811	collèges,	4,501	professeurs,	98,929	élèves.
1881. . .	1,336	—	6,489	—	122,617	—
1882. . .	1,482	—	7,449	—	138,384	—
1884. . .	1,588	—	7,923	—	152,354	—
1885. . .	1,617	—	8,186	—	160,137	—

ÉCOLES PRÉPARATOIRES.

1873	86	écoles,	600	professeurs,	12,487	élèves.
1881	130	—	871	—	13,275	—
1882	157	—	1,041	—	15,681	—
1884	169	—	1,183	—	18,319	—
1885	179	—	1,218	—	17,605	—

Le chapitre consacré à l'enseignement moyen se termine, cette année, par une étude sur les écoles d'hygiène, telles qu'elles sont organisées en Suède.

Les tableaux statistiques à l'appui des rapports abordent l'enseignement universitaire par les établissements réservés aux femmes. Voici les chiffres de la dernière période triennale comparée aux anciennes :

1872 . .	175	institutions,	1,617	professeurs,	11,388	élèves.
1881 . .	226	—	2,211	—	26,041	—
1882 . .	227	—	2,721	—	28,726	—
1884 .	236	—	2,989	—	30,587	—
1885 . .	227	—	2,862	—	28,868	—

Digitized by Google

Les universités sont dans l'état suivant :

1872 .	298	institutions,	3,040	professeurs,	45,617	étudiants.
1881 .	362	—	4,361	—	62,435	—
1882 .	365	—	4,361	—	62,435	—
1884 .	370	—	4,644	—	65,522	—
1885 .	365	—	4,836	—	65,728	—

Les écoles de science, y compris les écoles militaires et navales, ont suivi la même marche. Les chiffres remontent à 1870.

1870 .	17	institutions,	144	professeurs,	1,413	étudiants.
1881 .	85	—	1,019	—	12,709	—
1882 .	86	—	1,082	—	15,957	—
1884 .	92	—	1,178	—	14,769	—
1885 .	105	—	1,282	—	17,086	—

Les écoles de droit et de médecine avaient doublé en dix ans le nombre de leurs élèves; elles se maintiennent avec quelque perte.

DROIT.

1871. . . .	28	écoles,	99	professeurs,	1,635	élèves.
1881. . . .	47	—	229	—	3,227	—
1882. . . .	48	—	249	—	3,079	—
1884. . . .	47	—	269	—	2,686	—
1885. . . .	49	—	285	—	2,744	—

MÉDECINE.

1871. . . .	82	écoles.	750	professeurs,	7,045	élèves.
1881. . . .	126	—	1,746	—	14,536	—
1882. . . .	134	—	1,946	—	15,151	—
1884. . . .	145	—	2,235	—	15,300	—
1885. . . .	152	—	2,514	—	13,921	—

Les établissements d'instruction pour la race noire sont « en progrès », dit le dernier rapport, et il donne quelques chiffres qu'il est bon de rapprocher de ceux publiés antérieurement.

Le nombre des enfants qui fréquentent les écoles comparé à celui des enfants en âge de les fréquenter, s'établit ainsi pour les blancs et les noirs :

Digitized by Google

ENFANTS.	1880. Blancs.	1880. Noirs.	1884. Blancs.	1884. Noirs.
En âge d'école.	3,899,961	1,803,257	4,315,556	2,043,696
A l'école . .	2,215,674	784,709	2,679,911	1,030,463

ÉCOLES.	1880. Nombre d'écoles.	1880. Nombre d'écoles.	1884. Nombre d'écoles.	1884. Nombre d'écoles.
Primaires . . .	16,667	784,709	19,051	1,030,463
Normales . . .	44	7,408	58	8,390
Moyennes . . .	36	5,237	47	9,994
Universitaires . .	15	1,717	22	3,799
Autres écoles . .	29	1,042	44	1,317
Totaux. . .	16,793	800,113	19,222	1,053,963

La question des salaires mensuels en dollars a été déjà touchée ici. Résumons et complétons ces renseignements. Voici d'abord les chiffres les plus bas :

	1873. Hommes.	1873. Femmes.	1881. Hommes.	1881. Femmes.	1884. Hommes.	1884. Femmes.
Caroline du Nord.	30.00	25.00	22.25	[1]	23.76	
Alabama . . .	22.00		22.98		23.76 [2]	
Caroline du Sud .	30.40	28.86	25.45	24.48	27.50	24.48
Tennessee . .	32.18	32.18	26.59		28.52	
Virginie (Ouest) .	34.89	32.09	27.96	28.70	31.00	26.88
Vermont . . .	37.24	22.48	29.76	16.84	31.56	21.28

Les chiffres les plus élevés sont les suivants :

	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
Rhode-Island .	81.49	46.73	76.00	41.89	80.21	43.71
Colorado . . .	60.00	48.00	78.50	55.15	67.22	57.36
Californie. . .	85.00	68.15	79.50	64.74	79.97	65.89
Montana . . .	75.00	50.00	79.88	54.47	86.00	56.00
Arizona . . .	110.00	90.00	84.06	68.19	38.23	31.29
Massachusetts .	84.78	35.25	84.54	38.49	120.72	43.83
Colombie. . .	120.00	80.00	91.13	61.27	86.90	61.06

[1] Quand la colonne du salaire des femmes est laissée en blanc, la première comprend la moyenne du salaire des deux sexes.

[2] Pour les blancs. Les instituteurs noirs ne reçoivent que 22.78.

Digitized by Google

En 1884, c'est dans le Nevada que les salaires sont le plus élevés : 140.50 pour les hommes et 96.01 pour les femmes.

La hausse et la baisse du salaire dans plusieurs États et le grand écart que subit celui des femmes montrent que les salaires sont soumis à la loi de l'offre et de la demande.

Un nouveau point de vue attire à son tour l'attention, c'est le degré d'émancipation de l'enseignement vis-à-vis des confessions religieuses. Dans un pays où des cultes, si nombreux, se plient si facilement aux variations de l'opinion et au progrès de la science, il est intéressant de voir quels progrès a pu faire la libre-pensée. La commission d'éducation note ces déclarations comme les autres, sans chercher le total de la part afférente à chaque culte ou non-culte. En faisant l'addition, on trouve les détails suivants.

Les renseignements manquent pour l'enseignement primaire, que plusieurs États ont sécularisé par une loi. Les établissements d'instruction moyenne donnent les nombres suivants d'écoles qui ont déclaré n'appartenir à aucune secte :

En 1881, sur 1,336 écoles, il y en avait 523 non sectaires.
En 1884, sur 1,617 — 668 —

En 1881, les universités féminines comptaient, sur 226 établissements. 73 non sectaires; en 1884, 74 sur 227.

Les autres universités, qui sont, en général, de date moins récente, avaient, sur 362 établissements, 84 non sectaires. En 1884, sur 365, j'en ai compté 85.

Les écoles préparatoires à l'enseignement supérieur nous renseignent aussi sur cette question : sur 130 écoles, en 1881, il y en avait 60 non sectaires. En 1884, la proportion est de 83 sur 179.

Les donations en faveur de l'enseignement ne tarissent jamais dans ce pays.

Elles s'étaient élevées en 1876 à 4,691,845 dollars.
— en 1880 à 5,513,501 —
— en 1881 à 7,440,224 —

Les bourses pour élèves indigents y entraient, en 1876, pour 12,723 dollars ; en 1880, pour 111,370 dollars.

Pendant les dix-huit mois écoulés au 30 juin 1884, les donations se sont élevées à 11,270,236 dollars. Nos lecteurs ont pu en suivre les détails dans notre livraison du 15 juillet 1886.

Le nouveau rapport constate que, dans l'année scolaire 1884-1885, il a été donné à l'enseignement 9 millions 314,081 dollars.

Digitized by Google

Les écoles de droit y entrent pour la plus petite somme : 150 dollars. Puis viennent les écoles d'idiots : 3,145, les écoles de bonnes d'enfants, et le chiffre s'élève à 24,754.

Voici les autres :

Écoles de sourds-muets.	40,667
Écoles de médecine	94,250
Écoles préparatoires à l'université . . .	276,916
Universités de femmes.	322,813
Écoles de sciences	562,371
Écoles de théologie	681,855
Écoles moyennes.	1,629,213
Enseignement universitaire	5,134,460

« Beaucoup de ces donations, disais-je en 1886, sont faites par diverses personnes qui se cotisent. Quelquefois, c'est un club qui fait la somme. Souvent aussi, c'est une dotation unique », et je donnais des exemples de ces donations diverses. Le nouveau rapport m'en fournit d'aussi intéressants. Ainsi, tantôt ce sont quelques amis se cotisant jusqu'à la somme de 8,489 dollars pour créer un jardin d'enfants pauvres ; d'autres, pour donner 54,240 dollars au collège de la Colombie à New-York; d'autres, 200,000 pour créer une université de femmes à Mansfield. Ou bien c'est un particulier qui dote d'un laboratoire de chimie l'université de Rochester : 25,000 dollars; ou une femme qui donne 100,000 dollars au collège d'Abbion; une autre, 107,000 pour la création d'une chaire des mathématiques dans un collège scientifique de Cleveland, dans l'Ohio.

Le plus fort legs de cette année est d'un million, pour la création d'une école religieuse à New-York, en mémoire du fondateur; et les donations en faveur des bibliothèques ne tarissent pas.

Répétons que ces publications américaines n'ont en vue de prouver rien. Les Etats-Unis mettent une large tolérance à laisser se développer les opinions, les sectes, les tendances. On les constate, cela suffit. Chacun y tient la place qu'il s'est assignée par ses efforts. Chacun trouve dans la situation des autres et de soi-même des avertissements utiles, des indications dont il profitera, et le but de la commission est rempli.

C'est ainsi que l'enseignement se développe régulièrement, naturellement chez un peuple libre.

Digitized by Google

FRANÇOIS TIELEMANS

Le magistrat, le publiciste, l'académicien qui vient de mourir, le 5 de ce mois, dans sa quatre-vingt-neuvième année, était une haute intelligence, pour qui l'étude du droit consacrait tous les principes de la liberté et à qui l'amour des lettres servait à la culture de soi-même.

Les étapes de sa vie sont connues. Né en 1799, de petits bourgeois de Bruxelles, docteur en droit en 1823, Tielemans est un homme de la révolution. Avant 1830, à peine attaché au ministère des affaires étrangères, il la prépare, et ses relations avec De Potter, qu'on a appelé le philosophe de la révolution, lui valent des persécutions, l'exil, et une de ces trahisons qui déshonorent le gouvernement qui y descend, au lieu de l'homme qu'elles veulent atteindre. Après 1830, il l'organise, comme membre de la commission pour l'élaboration de la Constitution, comme gouverneur de la province d'Anvers et de Liége et, avant cela, comme ministre — pendant un mois, dit-il dans sa biographie académique. C'était modeste; mais il faut savoir que c'est le cabinet tout entier qui ne vécut qu'un mois, car c'était le premier de la révolution, et il dut naturellement remettre ses pouvoirs au régent pour lui laisser le choix de ses mandataires. Tielemans se retira avec ses collègues, qui s'appelaient Van de Weyer, Goblet, De Brouckere et Gendebien.

La magistrature était aussi à instituer. Dès 1832, un arrêté royal le nommait premier avocat général de la cour de cassation. Mais on avait oublié que la loi exigeait l'âge de trente-cinq ans; il n'en avait que trente-trois. Il fallut chercher un homme de cette valeur qui eût deux ans de plus. Le collègue de Gendebien eut pour remplaçant Eugène Defacqz.

Tielemans, nommé bientôt conseiller à la cour d'appel, dut attendre trente-cinq ans pour arriver à une fonction équivalente. Ce n'est qu'en 1867 qu'il devint premier président de la cour d'appel : « On ne compte pas avec la patrie, dit-il alors; elle récompense à son heure. » Noble parole rapportée sur sa

Digitized by Google

tombe par son successeur. Cet honneur lui arrivait à la veille de l'âge de la retraite (1871). Mais il conserva ce fruit de trente-sept ans de magistrature toute sa vie, avec le titre de premier président honoraire de la cour d'appel.

L'enseignement s'organisait comme la magistrature. C'est à l'enseignement libre que Tielemans va concourir. Dès 1832, il avait projeté la publication d'un répertoire pour le droit administratif, que Charles De Brouckere devait commencer à enseigner en 1835 à l'université de Bruxelles. De Brouckere ne tint cette chaire qu'un an. Quand Tielemans l'y remplaça, ils avaient déjà publié ensemble les trois premiers volumes de ce vaste ouvrage qu'ils allaient continuer à signer jusqu'au cinquième (1838). Les trois autres, qui appartiennent à Tielemans seul, suivirent à d'assez longs intervalles, en 1843, 1846 et 1858. L'œuvre s'est arrêtée là. Elle était assez considérable, elle lui appartenait assez pour qu'en 1866 un jury lui ait attribué le prix quinquennal des sciences morales et politiques en l'appelant le créateur de la science administrative, en reconnaissant la supériorité de sa conception et de ses travaux : l'article sur le droit administratif : tout un programme qui place la matière dans l'encyclopédie du droit et qui avait servi de discours d'ouverture à son cours, — le traité des domaines « un des meilleurs » — l'article Fondations, et le volume consacré aux hospices : « Traité complet de la charité publique. » L'émule de Defacqz l'emportait sur Laurent.

Cet enseignement dura trente-trois ans dans l'université dont il fut recteur dix années de suite et dont il resta membre du conseil jusqu'à sa mort.

La politique courante a besoin, à son tour, d'hommes compétents, intègres, et d'un libéralisme puisé aux principes. Tielemans fut représentant de Bruxelles en 1847. La loi sur les incompatibilités, en étendant les exclusions même aux fonctionnaires inamovibles, priva le pays de bien de précieux concours. Tielemans, alors, chercha à être utile au conseil communal de Bruxelles, où il resta vingt-un ans (1856-1877). Mais son sens juridique d'une grande clarté, qui s'était déjà révélé dans le travail préparatoire de la Constitution et qui

Digitized by Google

s'était exercé dans les fonctions de la cour d'appel, trouva bientôt une occasion nouvelle de servir le pays. Quand le comité de législation fut institué, il en devint membre, refusa d'en être président après la mort de M. Liedst, et y resta jusqu'à sa mort. Son président, M. Ch. Faider, a dit : « M. Tielemans meurt en quelque sorte la plume à la main. » Cette plume, qui avait travaillé à la rédaction de la charte belge, s'efforça toute sa vie de donner aux lois du pays, comme aux arrêts de justice, cette netteté péremptoire de rédaction qui est le triomphe de la science du droit. Tielemans était écrivain.

Son amour des lettres et des arts ne se désintéressait d'aucune manifestation du beau et il s'était fait une douce philosophie de la vie, dont les principes de liberté étaient le fonds solide et dont le spiritualisme faisait le charme. Son libéralisme était inébranlable comme sa science, serein et profond comme son caractère.

Tout ce que ses fonctions lui inspiraient de dignité dans la tenue, de convenance dans l'expression de sa pensée, ne l'a jamais fait dévier. Quand le legs Verhaegen, en faveur de l'Université libre, souleva des débats passionnés, il crut devoir intervenir. Il le fit dans une brochure dont le style calme servait à un radicalisme convaincu. Depuis, pour ne pas rester, après la solution, séparé de ses amis les plus estimés, de ses collaborateurs arrivés à de hautes fonctions, il ne fit pas entrer cette brochure dans la liste de ses ouvrages, publiée par l'Université libre ou par l'Académie royale. Mais il faudra toujours rappeler à son honneur qu'au risque même de contredire ses précédents travaux, il y plaidait le droit absolu : pratique actuelle des grandes démocraties et idée d'avenir pour les États libres. D'après lui, les seules personnes civiles doivent être les corps électifs : la commune, la province et l'État, « qui sont des personnes *naturelles* ». A elles on peut tout léguer, car leur léguer pour les divers services qui sont pour elles de droit naturel ou politique, c'est léguer à la publicité, au contrôle, à l'opinion publique, à l'éternel droit des générations vivantes, à l'imprescriptible liberté. Cette étude

Digitized by Google

vit encore par la rigueur des raisonnements et la largeur des principes [1].

On a cité de lui de belles paroles, une revendication de la dignité du travailleur, fils de ses œuvres. Dans cette sorte d'enquête posthume, il est utile que chacun apporte le témoignage de ses souvenirs comme un dernier hommage à une mémoire aimée. La manière dont j'eus l'honneur d'entrer en relations avec Tielemans marque un côté de son caractère : son intérêt pour les lettres et pour les choses de la libre-pensée. J'avais entrepris, en 1856-57, la publication de petites brochures sur la morale de l'Église. Ce n'était pas sans difficultés et je rencontrais même des objections chez mes meilleurs amis. Tielemans en lut les premières, vit Van Bemmel y applaudir dans la *Revue trimestrielle,* voulut savoir qui était ce Dom Jacobus, désira le connaître. Le pamphlétaire lui fut présenté par un proscrit, reçut un accueil encourageant, n'eut à entendre aucune objection de prudence, aucun conseil de réserve, et depuis ce temps, je n'ai pas cessé d'avoir avec Tielemans des relations dont je m'honorais, en y apportant une affectueuse réserve. Je les devais à celui qu'on appelait chaque jour, alors, l'infâme Dom Jacobus.

Depuis ce moment, je n'eus plus besoin de revenir sur ce point avec lui, ni de lire ses belles paroles prononcées sur la tombe de son ami Van Mons, avec tant d'estime pour le caractère du magistrat et tant de sympathie pour ses idées de libre-penseur, pour savoir que Tielemans serait enterré comme Van Meenen, son prédécesseur au rectorat de l'université, comme Defaqz, comme Gendebien, comme Van Mons, comme Laurent et tant d'autres.

Peut-être ne sentait-il pas la cause assez gagnée dans l'opinion; car, décidé à entrer dans la tombe sans le service d'aucun culte, il accepta d'y être conduit avec tout l'appareil dû à un ancien ministre, au président honoraire de la cour d'appel, à son grade de grand cordon de l'ordre de Léopold.

[1] *Étude sur le legs de M. Verhaegen*, par F. TIELEMANS. Bruxelles, Weissenbruch, 1863, petit in-8° de 42 p. J'ai donné mon exemplaire à la bibliothèque de l'Académie royale.

Digitized by Google

Cette pompe répugnait à son caractère; s'il voulut en entourer son cercueil, ce ne peut être que pour habituer le pays au respect des droits de la pensée et le former aux mœurs de la tolérance religieuse.

Laissons-le parler lui-même. Sauf quelques menus traits, il est tout entier dans ses adieux à Van Mons, prononcés à l'âge de 71 ans. Les voici, d'après le *Moniteur* du 4 janvier 1870 :

« Après les adieux officiels qui viennent d'être adressés au magistrat, me sera-t-il permis d'ajouter quelques mots sur l'ami que nous avons perdu?

« Peu d'hommes ont été plus aimables et plus dignes d'être aimés.

« Son organisation délicate et fière se prêtait admirablement à toutes les sympathies du cœur, à toutes les jouissances de l'esprit, à toutes les émotions de l'art.

« Il était femme par la sensibilité, et ce côté de son caractère répandait sur ses relations privées un charme qui nous avait gagnés tous. Mais sitôt qu'un devoir, un intérêt public se trouvait en jeu, le sentiment faisait place à la raison : l'homme apparaissait dans toute sa virilité, et sa bienveillance habituelle ne servait qu'à couvrir la rigueur de ses principes.

« Son instruction était grande, variée et, si j'ose le dire, choisie.

« Il avait pris de la religion ce qu'elle a de meilleur : la charité, le pardon des injures, le respect de la Divinité.

« Il avait pris de la philosophie ce qu'elle a de plus sage et de plus utile : la tolérance, la dignité de soi-même, la recherche et l'amour du bien.

« Il n'est qu'une chose dont il voulait et prenait tout, sans jamais en être rassasié : c'est la justice. Nous venons d'entendre comment il s'y était dévoué.

« Ses délassements étaient simples et honnêtes; il les demandait aux épanchements de la famille, aux entretiens de l'amitié, au commerce des lettres et des arts.

« En politique, sa probité était parfaite; mais il savait faire la part du temps, et sa confiance dans les progrès de l'humanité le rendait indulgent pour l'exagération des partis.

« Ses derniers jours ont passé sans souffrance. Il n'y avait plus de lutte, il n'y avait pas de résignation; il y avait l'acquiescement d'une âme libre aux lois de la nature et il s'est laissé prendre à la mort comme si elle devait le conduire à une éternelle félicité.

« Gardons sa mémoire, honorons-la et acceptons, à son exemple, le mystère qui plane sur le reste.

« Adieu! Van Mons; adieu! notre ami. »

CH. POTVIN.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Bibliographie générale de l'astronomie, par J.-C. Houzeau, ancien directeur de l'observatoire de Bruxelles, et A. Lancaster, bibliothécaire de cet établissement, t. I. Bruxelles, Hayez, juin 1887. — Entreprise immense, car il ne s'agit pas seulement d'un dictionnaire bibliographique de toutes les sciences astronomiques, mais d'une bibliographie méthodique comprenant les manuscrits comme les imprimés, classés d'après un ordre scientifique, puis, dans chaque division, par ordre chronologique, et donnant sur chaque ouvrage un mot caractéristique, une appréciation sommaire, une courte analyse de ce qu'il contient de plus intéressant ou a apporté de nouveau à la science.

Ce qui fait l'importance de ce premier tome n'est pas encore là cependant. Il est précédé d'une introduction par M. Houzeau, de plus de 300 pages, qui n'est autre chose qu'une histoire des sciences astronomiques. La partie philosophique et tout ce qui, dans l'astronomie, remonte à l'origine des cultes, peuvent prêter sans doute à des objections; qu'on aille à l'histoire exacte, tout doute disparaît : on est devant un vaste tableau, tracé à grandes lignes par un écrivain d'une rare netteté.

— « La seconde moitié du XIXe siècle est profondément troublée par plusieurs questions plus ou moins graves, qui semblent de nature à provoquer un bouleversement général », dit M. Ad. de Hompesch, qui cite le militarisme, le paupérisme et s'occupe de la troisième de ces questions : le catholicisme et le protestantisme.

Présenter en ces termes ce dernier problème, c'est le trancher. L'auteur nous apprend qu'il l'a tranché pour lui-même, étant né catholique et ayant « embrassé ouvertement et franchement le culte protestant ».

S'il n'était pas plus difficile que cela d'en finir, il ne se publierait pas tant de brochures. *La réconciliation entre l'Église et l'Italie*, par Louis Costi, bénédictin du Mont-Cassin, vice-archiviste du Saint-Siège et surintendant général des monuments nationaux, semble nous arriver de Rome (Loreto Pasqualucci, éditeur, 1877) pour proposer une autre solution, en saluant Léon XIII du nom de « pontife de la paix! ».

Que de brochures militaires et économiques sont là cependant pour témoigner que la guerre n'est pas seulement dans les consciences, mais qu'elle s'impose partout, dans les conseils intimes des maîtres du monde, dans les débats publics des Etats libres, même des Etats neutres forcés à s'armer jusqu'aux dents, et surtout dans les rapports du capital et du travail.

La situation militaire de la Belgique, par le général Brialmont; *La France par rapport à l'Allemagne*, par le général Peny; *La défense de la Belgique*, par le général Cambrelin; *La neutralité de la Belgique*, par le colonel fédéral (suisse) Ferdinand Lecomte (extrait de la *Nouvelle Revue*); *Déploiement stratégique probable des forces allemandes, etc.*, par le capitaine du génie (français) Preitmann (*Journal des sciences militaires*); *La politique militaire*

Digitized by Google

de la Belgique et de la Hollande, par le capitaine Hœnig, de l'armée prussienne (en allemand); *La défense de la Belgique,* par Em. Banning (*Revue de Belgique*); *La question militaire en Belgique,* extrait de l'*Office de publicité; La situation militaire de la Belgique,* opinion d'un Français (*Journal des Débats*), etc., etc.

Dans cette intéressante production, on oublie une chose. Devant ces préparatifs de guerre, où quelques hommes seulement, en des conseils secrets, disposent, malgré nous, de la vie de millions d'hommes et du sort de presque tous les Etats d'Europe et où ni les peuples, ni les hommes les plus éclairés et les plus dévoués ne peuvent rien, comme il serait intéressant de connaître quels sont les éléments de résistance dont peut disposer l'Europe qui travaille et qui pense, et comment elle peut s'en servir le mieux, par la presse, par les interpellations parlementaires, par l'action diplomatique, par tous les procédés de l'opinion publique, y compris même la voix de la Bourse!

— Les études sur la question sociale méritent un travail à part, où les nombreux rapports de l'enquête officielle devraient prendre une grande place, où la voix des spécialistes, ingénieurs ou savants, mériterait surtout d'être entendue. Nous avons pris une faible part à ces informations, et nous aurions désiré l'étendre davantage. Le comité général des associations charbonnières du Centre, du Centre-Sud, de Liége et de Mons, a voulu y prendre la parole [1]. Ce n'est pas une parole de guerre ni de fin de non-recevoir. C'est plutôt une réclamation en faveur de la liberté. Grave question que celle-là : Où s'arrête le droit de légiférer au nom de l'intérêt social?

La brochure de M. H. Denis : *L'alimentation et la force du travail,* est, comme l'auteur l'appelle, une *Étude de sociologie biologique comparée.* Le savant économiste possède l'art de condenser en quelques pages tout un ensemble de faits statistiques pour éclairer un point général de science sociale. Pouvait-on en présenter un plus profond que celui-ci : Les divers modes de force mécanique sont calculés, établis, réduits à un étalon normal, et rien n'était plus utile à l'homme que de connaître la puissance de ses instruments de travail. L'instrument humain, — depuis l'ouvrier : « l'empire industriel appartiendra au peuple le mieux nourri », dit Spencer — jusqu'à ces grandes personnes civiles, chères à nourrir, qui s'appellent sociétés industrielles, — demande aussi à être étudié pour déduire des lois naturelles les conditions de l'organisme social. L'auteur essaye de convier l'humanité à ce qu'il appelle avec un enthousiasme de savant la « fonction sublime de régler peu à peu le cours de la force qui lui échappe sans cesse, pour revenir sans cesse l'animer ».

Ainsi, à côté de la thèse de la liberté, l'auteur place la puissante antithèse des lois naturelles. Mais la synthèse n'est pas impossible, il le pense comme nous et il la dit sublime.

[1] *Assemblée générale tenue à Bruxelles le* 23 *mars* 1887. *Rapport sur les travaux du comité général. Questions commerciales.* Liége, Vaillant-Carmanne. Broch. in-8°.

Digitized by Google

DE LA CONVOCATION D'UN CONGRÈS LIBÉRAL

ET DE LA RÉORGANISATION DU PARTI

Huit jours après les élections de juin 1884, je réclamai, dans cette revue, la convocation d'un congrès libéral [1].

Il me fut répondu qu'une pareille assemblée aurait pour unique résultat d'amener à l'état aigu les divisions latentes du libéralisme.

Peu après, ces divisions n'en éclataient pas moins au grand jour. Je revins alors à la charge, de plus en plus convaincu que la cause principale de nos dissentiments était dans l'absence d'un programme officiellement rédigé par les représentants attitrés des associations libérales.

Cette fois, il me fut répliqué qu'un congrès ne manquerait pas de compromettre la réélection de la députation gantoise aux élections de 1886.

Devant cet argument péremptoire, il n'y avait qu'à s'incliner; ce qui n'empêcha pas les députés libéraux de Gand de rejoindre bientôt leurs anciens collègues de Bruxelles sur le carreau électoral.

Cependant, l'idée avait fait son chemin, et l'Association de Liége ouvrit, près des autres associations d'arrondissement affiliées à la *Fédération libérale*, une sorte d'enquête sur l'uti-

[3] Voir la *Revue de Belgique* du 15 juin 1884.

Digitized by Google

lité et l'opportunité d'un congrès. Plusieurs répondirent affirmativement; d'autres s'abstinrent; quelques-unes, des plus importantes, se prononcèrent pour la négative, entre autres l'*Association libérale* de Gand et les *Gueux* d'Anvers [1].

Le prétexte de ces répugnances, c'était toujours la préoccupation que les divisions du libéralisme bruxellois ne s'étendissent à la province. Mais on peut se demander si, au fond, il n'y avait pas, chez les modérés, la crainte que la majorité du congrès ne se ralliât à la revision de l'article 47 et, chez les avancés, l'appréhension que cette majorité ne refusât de les suivre dans leur désir d'élargir indéfiniment les bases du droit électoral.

I

Quelles que soient les causes qui ont entravé jusqu'ici toute tentative de réorganisation libérale, il est certain que, déjà à deux reprises peut-être, elles nous ont empêchés de mettre un terme au règne désastreux de nos adversaires. Au lendemain de notre défaite, quand la couronne ainsi que le pays étaient sous le coup immédiat des provocations cléricales, si nous avions formé un parti uni et discipliné, appuyé sur un programme de gouvernement, avec des chefs prêts à marcher et des soldats prêts à les suivre, il est avéré que nous aurions été mis à même de tenter, dans les conditions les plus favorables, une dissolution nouvelle des Chambres. De même, lorsque récemment le libéralisme entier se ralliait au principe du service personnel, il y a de fortes présomptions pour croire

[1] D'après les renseignements qu'a bien voulu me communiquer un de nos collaborateurs, M. Ch. Masson, conseiller provincial de Liége, sur quarante-cinq sociétés d'arrondissement, six n'avaient pas donné de réponse, cinq avaient répondu négativement, quatorze avaient accepté sans réserve, et vingt conditionnellement. Parmi ces dernières, deux, soit Virton et l'*Association libérale* de Bruxelles, demandaient qu'on inscrivît d'avance au programme la revision de l'article 47; les autres exigeaient que tout le monde prît l'engagement préalable d'accepter les décisions de la majorité.

Digitized by Google

qu'après le rejet de cette réforme, à quelques voix de majorité, par les députés de l'épiscopat, une gauche unanime, certaine d'amener au scrutin toutes les forces anticléricales, avec l'appoint des partisans de la défense nationale, eût pu accepter avec succès la mission de faire un appel au pays. Mais, dans l'état actuel de notre parti, quel est l'homme d'État libéral qui oserait donner à la couronne le conseil de se lancer dans une pareille aventure ? Cette impuissance même du libéralisme à tirer profit des événements, n'est pas la condamnation de ceux qui non seulement veulent persister dans une politique d'effacement, mais qui s'opposent encore à tout essai pour ramener parmi nous une entente chaque jour plus nécessaire.

Compte-t-on sur les fautes de nos adversaires pour nous révéler un programme qui puisse rallier nos forces et entraîner le pays? Mais quelle est la valeur d'une politique qui met toute sa confiance dans l'imprévu ? D'ailleurs, ces excès et ces imprudences cléricales qu'on nous prédit depuis plus de trois ans, nous risquons de les attendre longtemps encore. M. Woeste peut avoir des rancunes à satisfaire. Mais une fois qu'il s'agit de remplacer, et non plus seulement d'humilier, MM. Beernaert et Thonissen, il doit, lui aussi, compter avec l'épiscopat, et nous ne devons pas oublier que l'Église de Léon XIII n'est plus tout à fait celle de Pie IX. Si, au fond, elle reste aussi fanatique, elle est devenue plus prudente, et ses chefs, désormais maîtres de nos écoles, savent ce qu'ils peuvent gagner à poursuivre sans esclandre la cléricalisation de notre pays.

Passe encore si, à défaut de programme, il y avait une autorité quelconque de qui attendre notre direction politique. Mais nous semblons n'avoir pas plus de pilote que de boussole. La *Fédération des Associations libérales* n'est qu'un lien administratif, un bureau de revision électorale, et elle a jusqu'ici énergiquement résisté à toutes les invitations d'accepter un rôle plus actif. La gauche parlementaire semble n'être qu'une juxtaposition de députés. Les chefs les plus écoutés et les plus sympathiques de l'opposition, dès qu'il ne s'agit plus d'attaquer le gouvernement, s'effacent et se déro-

Digitized by Google

bent, soit qu'ils attendent du ciel des jours meilleurs, soit qu'ils cherchent encore leur orientation en présence d'aspirations nouvelles. Dans ces conditions, est-il surprenant que chacun prétende parler au nom du parti entier, dicter son attitude et monopoliser son drapeau? Faut-il s'étonner si les flottants continuent à nous abandonner, si les tièdes restent chez eux, si les ardents et les jeunes vont aux seuls qui aient le mérite de dire ce qu'ils veulent et l'air de faire quelque chose? A ce prix, il est possible qu'on évite des discussions et des déchirements. Mais c'est pour marcher à l'émiettement et à l'anarchie.

De quelque côté que nous nous tournions, il est impossible de découvrir une chance d'entente et, par suite, de réveil, ailleurs que dans la rédaction d'un programme nouveau, à la suite d'un échange d'idées entre les représentants officiels de nos associations électorales. On objecte qu'une pareille réunion, loin de conduire à une entente, ne pourrait qu'accentuer nos dissentiments. Eh bien, après? Notre position est si mauvaise que nous ne pouvons guère l'empirer. Dès lors, que risquons-nous? Il est clair que l'épreuve ne pourra être tentée avant les élections communales d'octobre, et, quant aux élections parlementaires de juin 1888, qu'importent — au pis aller — quelques sièges parlementaires de plus ou de moins, quand on réfléchit à l'importance de la partie qui se jouerait au congrès libéral? Du reste, si le congrès échoue dans son œuvre de réorganisation, chacun s'en retirera avec ses opinions d'antan, et l'on aura du moins réduit au silence, pour un temps, ceux qui voient dans une tentative de ce genre le salut possible du libéralisme.

Mais est-il probable que nous devions nous attendre à un échec; est-il certain que nous sortirons de cette assemblée plus impuissants et plus affaiblis, plus oublieux de ce qui doit nous unir, plus enfoncés dans ce qui nous divise et nous tue?

Digitized by Google

II

La situation actuelle n'est pas sans analogie avec celle d'où a surgi le congrès libéral de 1846. Jusqu'au dernier moment, on y a cru l'entente impossible. Cependant, elle s'est faite, et c'est à cette entente que nous avons dû de longues années de pouvoir.

Pourquoi n'en serait-il plus de même aujourd'hui?

Il y a deux façons de concevoir le rôle du congrès. L'assemblée pourrait s'en tenir à la rédaction d'une simple plateforme pour les élections de 1888; elle n'aurait, dès lors, qu'à formuler les réformes d'application immédiate sur lesquelles nous sommes à peu près d'accord. Mais une fraction importante du parti ne se prêtera pas à esquiver ainsi les questions qui nous divisent et, en première ligne, la question de la réforme électorale. J'estime donc que, si le congrès se réunit, ce doit être, comme en 1846, pour rédiger à nouveau la charte du libéralisme belge. Je crois, du reste, au point de vue même de l'union, qu'il vaut mieux se placer sur le terrain des principes et de leurs applications générales.

A vouloir trop préciser, on risque fort de tomber dans le gâchis. Sans doute, il ne suffirait point, par exemple, de déclarer qu'on veut reviser l'article 47 de la Constitution sans rien dire de ce qu'il faudrait mettre à sa place. Ce serait débuter par une équivoque, pour aboutir à une duperie et sacrifier la paix de l'avenir à l'entente d'une heure. Mais il en serait tout autrement si, sans empiéter sur l'œuvre des ministres et des législatures de l'avenir, le congrès posait les principaux jalons de la réforme qu'il entend opérer et déterminait en quelque sorte les grandes lignes entre lesquelles chacun s'engagerait à en poursuivre la réalisation. Suivant un mot heureux de l'*Étoile belge*, ce ne serait pas l'union possible sur la revision immédiate, mais l'union immédiate sur la revision possible.

Or, y a-t-il quelque chance d'arriver à un accord sur ce terrain?

Digitized by Google

Je ne voudrais pas encourir, à mon tour, le reproche de prêter mes propres idées au parti libéral, sous prétexte que personne n'a l'autorité de me contredire en son nom. Cependant, je ne crois pas trop m'aventurer, en concluant des symptômes recueillis un peu partout en ces derniers temps, que les associations libérales, dans leur ensemble, seraient assez portées, d'une part à accepter la revision de l'article 47 et même à l'inscrire parmi les réformes urgentes de leur programme, d'autre part à limiter l'extension éventuelle du droit électoral par certaines garanties d'ordre et de capacité.

Je conçois que nombre de libéraux montrent peu d'enthousiasme pour la revision. Les électeurs censitaires nous ont plus d'une fois donné le pouvoir et nous ont ainsi permis de réaliser une partie de nos aspirations. L'abolition du cens, c'est l'inconnu. Et puis, comment se monter la tête en faveur d'une réforme qui a précisément servi d'arme pour détruire la cohésion du parti libéral? Cependant, en politique, la rancune est mauvaise conseillère, et il y a des cas où il vaut mieux sauter dans les ténèbres que de s'embourber sur les bords. A tort ou à raison, une fraction importante du libéralisme s'est prise d'amour pour la revision de l'article 47; il est inutile qu'on songe à la ramener. Quant au reste du parti, il est loin de partager à l'égard de cette réforme les appréhensions de quelques chefs. Après l'arrondissement de M. Frère-Orban, c'est celui de M. Bara qui vient de s'y rallier. A Bruxelles, la *Ligue* et l'*Union* l'ont inscrite dans leur programme, sous la seule réserve de n'en pas faire un obstacle à l'entente du libéralisme. Je ne connais, parmi les associations libérales d'importance, que celle de Gand qui y soit nettement opposée; encore cette opposition se base-t-elle principalement sur des motifs d'opportunité.

Il est, du reste, impossible de contester que cette réforme ne soit dans l'ordre des choses. Si on voulait l'éviter, il ne fallait pas commencer par y recourir pour les élections provinciales et communales. N'est-ce pas M. Frère lui-même qui s'exprimait en ces termes à l'*Association libérale* de Liége, le 30 mai 1883 : « Je vous le disais ici il y a quelques années,

Digitized by Google

avant la réforme électorale, avant la loi sur les capacitaires : l'importance d'une réforme électorale à large base sur le terrain communal et provincial est considérable, parce que, si une réforme sur ce terrain réussissait, elle s'imposerait inévitablement pour les élections générales dans un temps donné »?

A la vérité, l'introduction des capacitaires dans le corps électoral des provinces et des communes ne nous a été présentée que comme une expérience. Mais aujourd'hui, l'expérience est suffisamment avancée pour que nous puissions juger de l'arbre à ses fruits. Il y a sans doute certains points de détail qu'il serait désirable de modifier dans la loi électorale de 1883. Toutefois, l'épreuve n'a pas été, même au point de vue exclusivement libéral, aussi défavorable que les uns l'avaient craint et les autres espéré. La réalité est que, s'il y a eu des déplacements locaux d'influences, la situation respective de nos partis n'a pas été sensiblement modifiée, et il en serait probablement de même si on remettait à ce nouveau corps électoral le droit de composer les Chambres.

Malheureusement, ce qui a longtemps empêché et ce qui empêche encore l'adhésion de nombreux libéraux à la revision de l'article 47, c'est la crainte, fort respectable en elle-même, que cette revision n'aboutisse au suffrage universel plus ou moins déguisé. Il n'y a pas à se le dissimuler : le suffrage universel pur et simple serait la ruine définitive du parti libéral en Belgique. On ne peut argumenter sous ce rapport des résultats inoffensifs que ce mode de votation a produits aux États-Unis, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse ou même en France. Il faut tenir compte des conditions économiques et religieuses toutes spéciales qui caractérisent notre pays : avec le suffrage universel, nos agglomérations industrielles enverraient des députés socialistes, et nos arrondissements campagnards une formidable majorité cléricale. Quant au parti libéral, c'est tout au plus s'il pourrait se maintenir dans deux ou trois districts ruraux du pays wallon, où la population lui est profondément acquise. Le libéralisme, quoi qu'on en dise, n'est dans le pays qu'une minorité intelligente. Lui demander de concourir à l'établissement du suffrage univer-

Digitized by Google

sel sans même lui offrir des garanties pour la représentation des minorités, c'est tout simplement l'inviter au suicide, sous prétexte de lui infuser une vie nouvelle. Or, si malade qu'il puisse être, il n'en est pas encore à céder la place à ses adversaires de droite ou de gauche.

Je laisse de côté l'ingénieuse argumentation de ceux qui nous invitent à proclamer le suffrage universel, quitte à l'organiser ensuite. L'expérience a prouvé qu'une fois établi, le suffrage universel entend rester maître de la maison, sans réserve et sans partage. Autant vaudrait émanciper un mineur avec l'espoir qu'il reviendra se mettre en tutelle le jour où il se sentira des goûts malheureux ou extravagants.

D'autres nous présentent la pilule soigneusement enveloppée dans la formule du « savoir lire et écrire ». C'est là, comme l'a montré un journal peu suspect de doctrinarisme, la *Nation*, une équivoque ou une futilité. Le succès récent que cette formule a obtenu dans une assemblée progressiste triée sur le volet prouve simplement l'extrême répugnance des libéraux, même les plus avancés, à se jeter dans les bras du suffrage universel, et cette répugnance devient absolument invincible quand on s'éloigne des cercles militants, ainsi qu'on peut s'en convaincre dans les conversations avec les électeurs de n'importe quelle profession et quel arrondissement.

Je crois donc inutile d'insister sur ce point. Jamais un congrès des associations libérales n'accordera son patronage au suffrage universel, même avec la restriction du « savoir lire et écrire ». Le seul péril dans cette direction, c'est que, si nous persistons dans notre isolement et nos querelles, on ne voie croître le nombre des esprits irréfléchis qui, faute d'entrevoir une solution pratique, se laissent prendre aux pipeaux du suffrage universel, — ce qui ne ferait guère son adoption plus probable, mais ce qui rendrait finalement plus difficile le rétablissement de l'entente entre toutes les fractions du parti. Quand le médecin se retire ou s'efface, on ne peut s'étonner si le malade, lors même qu'il ne croit pas aux sorciers, perd confiance dans la médecine et s'adresse aux charlatans.

Digitized by Google

De tout ceci il ressort qu'actuellement il serait facile de rallier l'immense majorité du parti libéral à cette double solution : extension du droit électoral au delà des limites fixées par l'article 47 de la Constitution; garanties contre l'avènement du suffrage universel. Mais quelle serait la formule susceptible de donner satisfaction à ces deux tendances? C'est ici que triomphent les adversaires du congrès. Nous aurons là, disent-ils, une vraie tour de Babel, d'où ne sortira que la confusion des formules, à moins que, de guère lasse, une faible majorité ne se rallie à une solution hybride et précipitée, formée d'amendements mal cousus, sous prétexte de transaction entre des projets contradictoires.

Mais, encore une fois, il ne s'agit pas d'expédier en quelques heures la besogne détaillée d'une législature. Tout ce qu'on peut demander au congrès, c'est d'indiquer clairement dans quelle direction il entend chercher la solution du problème. D'ailleurs, une fois les solutions à choisir maintenues dans certaines limites, la préférence accordée à un système sur un autre cesse d'être une question capitale à laquelle il faille sacrifier même l'union du parti. Ainsi, pour ma part, je persiste à penser que l'avenir est au système qu'on a surnommé la représentation des groupes ou des intérêts. Mais, si la majorité repousse ce système, je suis tout prêt à accepter d'autres formules, une fois qu'elles maintiennent l'extension de la franchise électorale dans les limites de ce que je crois actuellement possible et opportun. L'abondance de ces formules n'est même pas un mal, pourvu qu'on en aborde l'examen avec une sincère volonté d'aboutir.

Ainsi, nous avons le système recommandé par nos conseils communaux les plus importants, qui consiste simplement à adopter pour les élections législatives le régime aujourd'hui en vigueur pour les élections provinciales et communales.

Tel est encore le système que j'avais présenté sous forme d'amendement dans la discussion de la dernière réforme électorale et qui a été plus ou moins repris dernièrement par MM. Van der Taelen et Lynen : il s'agirait d'accorder le droit électoral à tous ceux qui auraient fait un cours *complet*

Digitized by Google

d'enseignement primaire dans une école communale ou qui prouveraient, par un examen, avoir reçu de l'enseignement privé des connaissances équivalentes.

Ou bien encore l'on pourrait combiner la loi italienne, qui accorde le droit de suffrage à certaines catégories déterminées de citoyens, avec la nouvelle loi hollandaise, qui, en attachant l'électorat à certaines conditions de résidence et de loyer, introduit dans le corps électoral l'élite de la classe ouvrière.

Mais il n'est pas même indispensable que le congrès se prononce entre ces divers systèmes. Ne pourrait-on se contenter d'une déclaration visant à introduire dans le corps électoral les citoyens qui possèdent un degré d'instruction *accessible* à tous? Ou mieux encore, ne suffirait-il pas de réclamer la revision de l'article 47 « afin d'accorder une *part de* « *représentation* aux classes actuellement exclues de la fran- « chise électorale »? Cette formule laisserait l'avenir ouvert aussi bien aux partisans de la représentation proportionnelle et de la représentation des intérêts qu'à ceux du droit électoral fondé sur l'instruction. Elle proclamerait, en outre, un principe absolument juste et elle enlèverait aux partisans du suffrage universel leur seul argument pratique de quelque valeur. Oui! les classes les moins fortunées ont le droit d'intervenir dans le gouvernement et elles ont raison de réclamer pour leurs intérêts spéciaux une part de représentation; mais cette part ne doit pas être tout, comme si elles étaient seules à avoir des intérêts dans l'État.

Je ne dis pas que cette solution satisfera tout le monde. Autant chercher la quadrature du cercle! Mais l'essentiel, c'est que la déclaration du congrès soit suffisamment large pour ne laisser en dehors que quelques individualités récalcitrantes. Il restera à celles-ci la faculté d'aller se joindre aux cléricaux ou aux socialistes, à moins qu'elles ne préfèrent constituer un parti à elles seules. Le libéralisme, dégagé de ses éléments dissolvants, n'en sera que plus fort dans son unité reconquise.

Digitized by Google

III

L'article 47 n'est pas le seul dont la revision soit actuellement agitée. Il faut y joindre l'article 56 et, ajouterons-nous, l'article 53; le premier qui établit les conditions d'éligibilité sénatoriale, le second qui remet au même corps électoral la nomination des deux Chambres. On a oublié jusqu'ici de viser ce dernier article dans les propositions tendant à transformer notre système électoral. Cette lacune ne peut s'expliquer que par la concentration de l'attention publique sur les problèmes relatifs au droit de vote. Il est cependant indispensable, si on veut toucher au Sénat, de laisser la liberté de remanier toute son organisation à la législature qui sera chargée de refondre notre régime électoral.

Si on ne lui laissait, en effet, que le droit de supprimer le cens d'éligibilité, il en résulterait que nous aurions deux Chambres choisies dans les mêmes conditions — sauf une restriction d'âge — par les mêmes électeurs. Or, ce serait là une anomalie sans précédent dans le droit public moderne.

Une seconde Chambre ne peut rendre des services que si elle est formée d'autres éléments que la première. Ce résultat était plus ou moins atteint chez nous par l'existence du cens sénatorial. Si on supprime celui-ci, comme il semble logique de le faire quand on condamne le régime censitaire, il faudra nécessairement chercher ailleurs un principe de différenciation entre les deux Chambres, et on ne pourra le trouver qu'en s'adressant à des catégories différentes d'électeurs ou du moins à un autre groupement du corps électoral. C'est, du reste, le système qui a prévalu dans tous les États contemporains, depuis les États-Unis jusqu'à la France et la Suisse.

Ne serait-ce pas le cas d'admettre ici le système de la représentation des groupes ou des intérêts, qui, pour l'autre Chambre, semble trop se heurter aux habitudes acquises? Le défaut du système actuel, ce n'est point qu'il recrute les sénateurs dans la grande propriété foncière, mais bien qu'il

Digitized by Google

ne fait aucune part à d'autres intérêts sociaux tout aussi importants et aussi respectables. Lorsqu'on discuta au Congrès national l'organisation du Sénat, Charles De Brouckere émit cette boutade, qui avait l'air d'un paradoxe, mais qui est profondément vraie — aussi longtemps que le principe général de la propriété n'est pas mis en jeu : « Personne n'est moins intéressé à la conservation de l'ordre que les propriétaires de biens-fonds. (*Interruption.*) Quel est le propriétaire qui a perdu à la révolution? Ceux qui perdent, messieurs, ce sont les négociants, les industriels, les ouvriers ; parce qu'après la commotion politique, le commerce est en stagnation et tous ceux qui vivent de leur industrie sont en souffrance. »

Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que la question n'est pas mûre. Ce que le congrès libéral, s'il veut l'aborder, aurait de plus sage à faire, ce serait de la déclarer ouverte, en réclamant purement et simplement la revision de toute la section II du chapitre Ier du titre III, intitulée : *Du Sénat*, et comprenant les articles 53 à 59. Il est bon de rappeler ici que ces articles ne portent ni sur l'existence, ni sur le rôle du Sénat, mais simplement sur son mode de recrutement.

Nons n'en avons pas encore fini avec les articles à reviser dans la Constitution. Il est impossible que le congrès libéral, appelé à se prononcer sur les défectuosités de notre pacte fondamental, s'abstienne de réclamer la suppression immédiate de la clause mettant à charge de l'État le traitement des ministres des cultes. C'est, en effet, une réforme qui découle des principes admis par le congrès de 1846. Si celui-ci n'en a pas réclamé l'accomplissement immédiat, c'est parce qu'il entendait se maintenir dans les limites de la Constitution. Mais aujourd'hui qu'il s'agit de demander la revision sur d'autres points, nous renierions en quelque sorte notre raison d'être, si nous hésitions à profiter de l'occasion, pour poursuivre la suppression du seul article constitutionnel qui fasse obstacle à la réalisation complète de la théorie libérale sur les rapports de l'Église et de l'État.

Une des grandes difficultés qu'a présentées jusqu'ici la

Digitized by Google

revision de l'article 47, ce sont les divergences d'opinion sur le système qu'il faudra y substituer. Pareille difficulté n'existe point pour l'article 117, qu'il s'agit de radier et non de remplacer.

Notez que cette radiation laisse entière la question du régime auquel il convient de soumettre le temporel des cultes; elle n'implique même pas la suppression immédiate du budget des cultes; seulement, elle accorde à la loi le pouvoir de décréter cette suppression, partielle ou totale, le jour où il plaira à la législature.

Enfin, il faut remarquer que tous les libéraux qui veulent la revision de l'article 47 désirent également la revision de l'article 117, tandis que la réciproque n'est pas exacte. Nous n'aurons donc pas plus de peine à faire voter l'une que l'autre par le pays aussi bien que par le congrès, aujourd'hui surtout que la campagne de l'Église pour mettre l'État hors de l'école a popularisé l'idée de mettre l'Église hors de l'État ou plutôt du trésor.

Si même je reviens sur ces diverses considérations, c'est uniquement parce que, dans les derniers temps, on a un peu laissé dans l'ombre la nécessité de reviser l'article 117. Peut-être y a-t-il là une simple conséquence de l'accord tacite qui existe sur cette question dans le parti libéral, et il est assez naturel que l'attention se reporte sur les problèmes où la base d'entente est encore à trouver. Mais, s'il en était autrement, s'il devait se rencontrer au congrès des esprits tellement absorbés par leur haine de l'article 47 que, pour une raison avouée ou inavouable, ils songeraient à écarter la suppression de l'article 117, au mépris de nos principes et même de nos engagements, j'espère bien qu'ils trouveront devant eux une majorité pour leur dire qu'elle n'entend pas séparer une revision de l'autre. Il ne manque pas de libéraux qui sont prêts à contracter avec la revision de l'article 47 un mariage de raison, sinon d'inclination; mais on se trompe fort si l'on croit qu'ils vont mettre dans la corbeille l'abandon ou même l'ajournement de leurs aspirations les plus légitimes et les plus anciennes. *Donnant, donnant.* Je m'imagine, du reste,

Digitized by Google

que, sous ce rapport, les radicaux même les plus purs se laisseraient volontiers faire une douce violence.

Il reste encore d'autres questions sur lesquelles le congrès devra évidemment délibérer. Je me contenterai de mentionner la réorganisation de notre enseignement public, — la continuation de la lutte contre les privilèges du clergé, — les réformes économiques justement réclamées dans l'intérêt de la classe ouvrière, bien qu'elles doivent être débattues en dehors de tout esprit de parti, — l'établissement du service personnel et obligatoire, que le parti libéral s'est engagé à réaliser dès notre premier retour au pouvoir, — le moyen d'arriver à une taxation légitime des richesses mobilières qui échappent actuellement à l'impôt; — toutes réformes qui peuvent être faites en dehors d'une revision constitutionnelle. Il n'y a pas jusqu'à la *Réforme* qui n'ait écrit dans une heure de bon sens : « Nous n'avons pas dit non plus que si le parti libéral revenait avec une majorité revisionniste, il devrait se dissoudre *hic et nunc*. On conçoit parfaitement qu'il doive d'abord s'occuper de besognes urgentes, relever les ruines de l'enseignement public, par exemple, réprimer l'ingérence abusive du clergé dans les élections, voter le principe du service personnel. Il se peut qu'il faille aussi consacrer une session, deux peut-être, à préparer le pays à la revision. Cela peut dépendre des circonstances. »

Toutefois, je n'insisterai pas pour le moment sur ces différents points, où l'accord sera facile et où, d'ailleurs, le congrès lui-même pourra, comme en 1846, se borner à quelques déclarations de principes. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici en quels termes clairs et concis le premier congrès libéral rédigea le programme qui est resté jusqu'ici la charte du libéralisme belge. Le lecteur verra d'autant mieux ce qu'il convient d'y modifier et d'y ajouter :

Le congrès libéral adopte, pour programme du libéralisme belge, les articles suivants :

ARTICLE PREMIER. Comme principe général :

La réforme électorale par l'abaissement successif du cens jusqu'aux limites fixées par la Constitution.

Digitized by Google

Et comme mesures d'application immédiate :

1° L'adjonction, dans les limites de la Constitution, comme électeurs, des citoyens exerçant une profession libérale pour laquelle un brevet de capacité est exigé par la loi, et de ceux portés sur la liste du jury ;

2° Un certain abaissement dans le cens actuel des villes.

ART. 2. L'indépendance réelle du pouvoir civil.

ART. 3. L'organisation d'un enseignement public à tous les degrés sous la direction exclusive de l'autorité civile, en donnant à celle-ci les moyens constitutionnels de soutenir la concurrence contre les établissements privés et en repoussant l'intervention des ministres des cultes à titre d'autorité dans l'enseignement organisé par le pouvoir civil.

ART. 4. Le retrait des lois réactionnaires.

ART. 5. L'augmentation du nombre des représentants et des sénateurs, à raison d'un représentant par 40,000 âmes et d'un sénateur par 80,000 âmes.

ART. 6. Les améliorations que réclame impérieusement la condition des classes ouvrières et indigentes.

En 1846, le spectacle d'un grand parti réunissant ses délégués pour arrêter un programme de réformes politiques était un fait tellement nouveau dans l'histoire constitutionnelle de l'Europe, que les cléricaux du temps crièrent à la révolution et que de puissants voisins s'en émurent pour la sécurité de la Belgique. Depuis lors, l'exemple a été suivi non seulement en Belgique par nos adversaires, mais encore dans tous les pays parlementaires de l'Europe. On peut même dire qu'il a été fort dépassé, car, tandis que nous en sommes restés à notre coup d'essai, il serait difficile de trouver ailleurs un parti qui vise au pouvoir, sans même s'être réuni une fois pendant quarante ans pour dire aux électeurs ce qu'il veut y faire.

IV

Reste à examiner comment le congrès des associations libérales devrait être organisé et convoqué.

Il n'y a aucune raison pour ne pas adopter, et il y a grand avantage à suivre, dans la convocation de cette assemblée, la

Digitized by Google

procédure arrêtée par le dernier congrès lui-même, en vue de ses réunions ultérieures.

Après avoir décrété la constitution d'une société libérale par arrondissement, l'assemblée de 1846 décida qu'à des époques à fixer par la société *l'Alliance*, les sociétés d'arrondissement députeraient à Bruxelles « un nombre de membres proportionnel à la population de leur arrondissement » pour délibérer « sur les besoins du libéralisme et la marche des élections ». La société *l'Alliance*, qui avait pris, sous la direction de Verhaegen, l'initiative du congrès, disparut peu de temps après la scission qui donna naissance à l'*Association libérale* de Bruxelles. Mais il existe aujourd'hui — bien qu'elle ne fasse guère parler d'elle — une administration centrale de ce que le congrès lui-même nommait « la confédération du libéralisme en Belgique ». C'est la *Fédération des associations libérales* et, particulièrement, le comité permanent de cette institution. A ce comité incombe évidemment de lancer les convocations sur les bases décrétées en 1846. S'il s'y refuse, les associations favorables à la mesure n'ont qu'à charger leurs délégués près de la Fédération de voter, dans leur séance annuelle de novembre, la réunion d'un congrès à bref délai. Sans doute, à la rigueur, une de ces associations pourrait prendre l'initiative en dehors de la Fédération. Mais il serait préférable de ne pas recourir à cette mesure extrême, qui commencerait l'œuvre de l'union libérale, en notant d'impuissance l'organisation officielle du libéralisme.

Quant à la composition du congrès, il ne peut y avoir de difficultés qu'à Anvers et à Bruxelles, où existent simultanément plusieurs associations admises dans la *Fédération libérale*. Encore, pour Anvers, cette difficulté est-elle minime, puisque l'entente entre les différents groupes leur permettra de se partager les mandats de délégués au congrès, comme ils se partagent d'habitude les candidatures aux Chambres. Enfin, à Bruxelles, puisque la Fédération y reconnaît deux groupes dont les forces électorales se balancent ou à peu près, la solution la plus simple et la plus acceptable serait peut-être de leur laisser à chacun d'eux le droit de désigner la

Digitized by Google

moitié de la délégation, — soit huit délégués, si, dans chaque arrondissement, on prend pour point de départ le nombre des membres de la Chambre, lui-même proportionnel au chiffre de la population.

Faudra-t-il imposer d'avance l'engagement d'accepter les décisions de la majorité? Tout réfléchi, je pense qu'il vaut mieux renoncer à cette condition, si elle doit entraver, en quoi que ce soit, la réunion du congrès. D'abord, un pareil engagement manquera toujours de sanction. En second lieu, il peut écarter d'excellents esprits qui n'aiment pas à donner des signatures en blanc. Enfin, quand le congrès aura rédigé la charte nouvelle du libéralisme, ceux qui refuseront de l'accepter se mettront d'eux-mêmes hors du parti ; ce qui est un droit qu'on ne peut refuser à personne.

On voit que les questions d'organisation ne peuvent offrir d'obstacles sérieux ni justifier de longs atermoiements. L'essentiel, ce n'est pas seulement que le congrès se fasse, mais encore qu'il se fasse avant les élections de 1888.

Si ces élections ne doivent pas nous rendre la majorité dans les Chambres, il faut, du moins, qu'elles nous mettent à même de la reconquérir à l'échéance de 1890, — sans compter les éventualités qui pourraient amener, dans l'intervalle, un appel au pays.

Or, comment notre parti peut-il espérer un succès dans les arrondissements contestés, s'il se présente aux électeurs sans un programme qui lui permette de se retrouver uni au lendemain de la victoire?

L'heure semble bien choisie pour tenter la rédaction de ce programme. Le langage si modéré et si raisonnable de M. Houzeau quand il a défendu devant la Chambre sa proposition de revision constitutionnelle, le nom même de certains députés qui l'ont contresignée, l'accueil favorable que la gauche entière a faite à sa prise en considération, le peu d'écho rencontré dans le Parlement et dans le pays par les réserves dont M. Frère-Orban a cru devoir entourer son propre vote, d'autre part le véritable mouvement de répulsion qu'a

Digitized by Google

soulevé, jusqu'au sein des journaux libéraux les plus revisionnistes, tels que la *Chronique*, la *Nation*, l'*Opinion d'Anvers*, etc., le cri de discorde et de haine lancé, en vue des prochaines élections, contre l'administration communale de Bruxelles par quelques incorrigibles brouillons, tous ces indices montrent combien, de part et d'autre, on est las de nos querelles personnelles et de nos dissensions byzantines, alors qu'il y aurait à nous unir sans retard pour arracher le pays à un gouvernement qui le deshonore et qui le perd.

Certains redoutent qu'un congrès libéral ne réveille précisément nos divisions, et n'aboutisse ainsi à un nouvel aveu d'impuissance.

D'autres estiment, avec l'auteur de cet article, que d'une pareille assemblée peuvent sortir le réveil et l'entente du parti.

Que le congrès lui-même décide entre nous; — et le plus tôt sera le mieux.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

UN CHANOINE DÉMOCRATE

SECRÉTAIRE DU GÉNÉRAL VANDER MERSCH

Dans une note de son livre sur la *République belge de* 1790 [1], M. Théodore Juste reproduit une remarque faite par Vonck sur les tendances *démocratiques* de la fraction du clergé de son temps qui était vraiment instruite.

Vonck citait, parmi les prêtres qui *se rapprochaient de l'opinion* dont il était le chef le plus autorisé : *Schellekens*, curé de Schaerbeek, et *Janssens*, curé de Schoorisse, *primi* de l'université de Louvain et anciens lecteurs du séminaire de Malines ; *Huleu*, archiprêtre et ancien lecteur à l'université de Louvain ; *Van Rymenant*, chanoine de l'église métropolitaine et ancien lecteur au séminaire de Malines; le chanoine *De Broux* [2], secrétaire de Vander Mersch, lauréat de l'université de Louvain; *Van Kessel*, curé de Hérenthals, lauréat de la même université; *De Landsheere*, président du séminaire de Malines, etc.

Le chanoine De Broux figure au premier rang de ce clergé *démocrate* de la Révolution brabançonne, dont l'intelligence et la modération contrastaient singulièrement avec la violence

[1] Bruxelles, A.-N. Lebègue et Cie, p. 176.

[2] C'est l'orthographe véritable du nom : le chanoine signe ainsi.

Digitized by Google

et la sottise des moines, parmi lesquels Vander Noot et Van Eupen recrutaient leurs adhérents les plus farouches et les plus dangereux [1].

De Broux a été intimement mêlé à la vie du général Vander Mersch dès les premiers temps de la Révolution.

Au commencement d'octobre 1789, Vander Mersch avait envoyé au gouvernement autrichien sa démission de colonel [2], pour servir la cause des *insurgens*. Il avait quitté Dadizeele (près de Menin), où il était en congé depuis dix ans, et était parti pour Breda. C'est de cette ville qu'est daté — 5 octobre — l'engagement pris par les abbés de Tongerloo et de Saint-Bernard de lui donner, à lui ou à ses héritiers, une somme de cent mille florins dans le cas d'une *confiscation de ses biens* et d'une *défaite finale* [3].

Or, nous savons, par des lettres de Vander Noot écrites de Breda en octobre, que Vander Mersch, alors occupé à organiser l'armée de la Révolution, a pour *aumônier* [4] et *secrétaire* le chanoine De Broux.

I

De Broux (Alexandre) était né à Bruxelles le 12 août [5] 1749. Il embrassa la carrière ecclésiastique. Ses brillantes

[1] Cf. *Revue trimestrielle*, XXII: *Vander Noot, Van Eupen et la Révolution brabançonne*, par GÉRARD.

[2] Voir ma *Notice sur le général Vander Mersch avant la Révolution brabançonne*. Gand, Vanderhaeghen, 1883. Cette notice a été lue à la *Société pour le progrès des études philologiques et historiques*. (Séance du 1er novembre 1883.)

[3] J'ai trouvé le manuscrit de cet engagement (qui est reproduit par DINNE : *Mémoire historique pour M. Vander Mersch*, t. II, pièces justificatives), dans des papiers de famille qui sont venus, par voie d'héritage, en la possession de M. L. D., de Tournai. C'est dans ces papiers, mis obligeamment à ma disposition par M. L. D., que j'ai puisé, comme on le verra, les principaux éléments de mon travail.

[4] Cf. la lettre de De Broux (?) au Congrès, du 17 avril 1790, reproduite à la page 9.

[5] Et non pas le 12 octobre, comme le disent certains biographes. Nous avons puisé nos renseignements à l'état civil de Bruxelles.

Digitized by Google

études attirèrent de bonne heure sur lui l'attention de ses supérieurs. En 1780, il était secrétaire particulier du cardinal-archevêque de Malines [1]. Le 15 décembre de la même année, il avait été nommé chanoine du chapitre métropolitain de l'archevêché de Malines [2].

En partant pour Breda, De Broux laissait à Malines une réputation et une situation excellentes. L'estime dont il jouissait dans la ville archiépiscopale est attestée par ce passage d'une lettre envoyée, en avril 1790, au Congrès souverain des provinces belgiques unies, par les prévôt, doyen et chapitre de la métropole de Malines :

« La science, la probité et la piété exemplaire de cet ecclésiastique l'ont engagé à être un des premiers et des plus zélés défenseurs de notre sainte Religion et de notre liberté constitutionnelle, au point qu'il a sacrifié son repos et risqué sa liberté personnelle pour le maintien de nos lois et de nos droits... [3]. »

Vander Mersch n'eut jamais qu'à se louer de l'aide intelligente de son secrétaire [4].

Presque au lendemain du combat de Turnhout (26 octobre 1789), l'entente cesse de régner entre l'imbécile Vander Noot et le général Vander Mersch sur la façon de diriger les opérations militaires. Et c'est alors que le tact et l'habileté énergique du secrétaire De Broux furent tout particulièrement utiles à la cause de la Révolution. Devant les prétentions ridicules de Vander Noot et les insolences de son *alter ego* Van Eupen, Vander Mersch allait se retirer.

« Vivement indigné de la conduite outrageante que

[1] Nous avons pu consulter, pour les détails relatifs au séjour de De Broux à Malines, la *Chronique malinoise* de Scheltens. Ce vaste recueil, encore manuscrit, qui est déposé aux archives communales de Malines, contient les documents les plus curieux sur l'histoire de Malines au siècle dernier.

[2] SCHELTENS, VI, fol. 247.

[3] DINNE, *Mémoire pour Vander Mersch*, t. III, p. 190.

[4] *Ma besogne*, écrivait-il un jour au Congrès, *est d'une si grande étendue que, sans le secours de M. De Broux, il me serait impossible d'y suffire* DINNE, II, 164. Cf. même ouvrage, II, 220, et III, 195-196.

Digitized by Google

tenaient envers lui les deux personnages (Vander Noot et Van Eupen) qui paraissaient être l'âme du comité de Breda, le général était fermement décidé à les abandonner à leurs rêveries... Mais le chanoine De Broux, prévoyant que cette dissention (*sic*) allait entraîner la perte de l'armée et de la cause patriotique, employa tout son crédit auprès de lui pour le calmer. Il fit sentir en même temps à Vander Noot et à Van Eupen le tort qu'ils avaient dans leur façon d'agir envers Vander Mersch; enfin, il parvint à ménager une reconciliation, qui eut lieu... [1]. »

D'ailleurs, l'estime que faisaient Vander Noot et Van Eupen du talent et de la haute valeur de De Broux est attestée par ce passage d'une lettre que Van Eupen, secrétaire des États-Unis[2], écrivait de Breda à Vander Mersch le 3 novembre 1789 :

« ... Nous enverrons demain un député à Liége; mais cette opération étant d'une conséquence très essentielle, l'assemblée désire ardemment que M. le chanoine de Brou (*sic*) se rende incessamment ici, pour y prendre des instructions et partir tout de suite avec un compagnon de voyage et de travail, pour Liége, pour y remplir la place d'envoyés du peuple brabançon... [3]. »

Vander Mersch, au point de vue politique, partageait les mêmes opinions que son secrétaire. Il ne dissimulait pas plus que lui ses préférences pour Vonck et les *démocrates*. Aussi ne conserva-t-il pas longtemps la confiance des nullités intrigantes et des esprits arriérés [4] qui dirigeaient le Congrès dans le sens *conservatiste*.

On lui suscitait toute espèce d'ennuis et de difficultés. On

[1] DINNE, *Mémoire pour Vander Mersch*, I, 62.

[2] « Lorsque Vander Noot commença à se titrer d'*agent plénipotentiaire du peuple brabançon*, Van Eupen, qui se chargeait à Breda de la correspondance, représenta au comité que, puisqu'il faisait la besogne, il était juste qu'on le titrât de secrétaire. Ce qui fut fait. » (DINNE.)

[3] DINNE, II, p. 17.

[4] Cf. BORGNET, *Histoire des Belges à la fin du* XVIIIe *siècle*, et JUSTE, *La Révolution brabançonne*. Cf. également une excellente étude d'HENNEBERT sur *les États belgiques unis*, dans la *Revue trimestrielle*, VII, 232, et VIII, 49

Digitized by Google

refusait de faire droit aux demandes instantes qu'il adressait au Congrès en faveur de ses troupes, qui manquaient de tout.

Dans la *Correspondance de Vonck relative à la Révolution brabançonne*, qui appartient à la Bibliothèque royale (volume II, année 1790, n° 14891), se trouvent des lettres de De Broux accusant un vif sentiment de découragement en présence du mauvais vouloir du Congrès [1].

Le Congrès finit par substituer à Vander Mersch, dans son commandement, un étranger, l'incapable Schœnfeld.

Un instant, Vander Mersch songea à la résistance.

L'horreur de la guerre civile le fit hésiter.

Or, pendant qu'il hésitait, le Congrès désorganisa et éloigna ses bataillons les plus dévoués [2].

D'autre part, d'injustes accusations étaient répandues par les vander nootistes ou *conservatistes*. On parlait de concussion, de trahison. C'est à Namur, où Vander Mersch avait établi dans les derniers temps son quartier général, que les calomnies avaient été propagées le plus activement.

Pendant des pourparlers qui avaient lieu hors de la ville entre Vander Mersch et Schœnfeld, la populace namuroise, surexcitée par des *conservatistes*, dont le plus fougueux était le frère de Vander Noot, prodiguèrent les outrages et les violences à la famille de Vander Mersch et à son secrétaire.

Un document fort peu connu, et qui est intitulé : *Relation véridique de ce qui s'est passé à Namur jusqu'au mardi 6 avril par un témoin occulaire* (*sic*), nous donne les détails suivants sur l'indigne traitement dont De Broux fut l'objet :

« La vile populace l'appréhende, le pousse... L'un deux lui

[1] Voir surtout ses lettres du 8 février 1790 (à *M. D'Hooghe, vicaire de l'hôpital Saint-Jean, à Bruxelles*), du 15 à son père (*négociant à Bruxelles*) et du 19 à...? Voir également une lettre du major Lorangeois (du 10 mars) « à *M. le chanoine De Broe, secrétaire de Son Excellence le général baron Vander Mersch* », signalant l'état déplorable où sont les troupes. Les plaintes du major Lorangeois ne sont pas isolées. Les papiers que M. L. D. nous a communiqués contiennent quantité de lettres du même genre. L'espace nous manque pour les reproduire.

[2] Cf. Borgnet, I, 173, et *Correspondance relative à la Révolution brabançonne*, II, 1790.

Digitized by Google

présente son fusil avec la bayonnette sur le cœur et allait le percer, si on ne l'eût retenu. On l'accable d'injures les plus atroces; on le menace du dernier supplice. Il est conduit ainsi en plein jour (c'était à midi) au couvent des Capucins; il reçoit en chemin un coup de bourrade sur l'épaule, un coup de poing sur la tête... Il eût été privé de tout aliment, sauf qu'il eut recours aux Pères capucins, qui lui firent toutes les honnêtetés qui dépendaient d'eux. Il resta ainsi colloqué sans en connaître la moindre cause, depuis le mardi après midi jusqu'au jeudi à 10 heures... Tout le crime de ce prêtre consiste d'avoir, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à ce jour, accompagné le général Vander Mersch, lui avoir rendu tous les services qui ont dépendu de lui, avoir partagé avec lui toutes les fatigues et les périls de l'armée, n'avoir cessé de travailler comme un forçat, pour que le général pût subvenir à une besogne que personne n'a encore songé d'alléger en lui donnant des aides, n'ayant exigé ni voulu aucune rétribution ni récompense, et ne désirant que l'estime de ces concitoyens, et voilà la reconnaissance qu'il en obtient... [1] »

Nous avons dit que Vander Mersch avait horreur de la guerre civile. Il se prêta, le 6 avril, à un arrangement avec Schœnfeld et les membres du Congrès qui avaient accompagné le nouveau commandant à Namur. Il avait été convenu « qu'il n'y aurait point d'effusion de sang, qu'aucun officier ne serait dégradé, pas même arrêté, sans un examen et une conviction préalable... ».

La promesse ne devait pas être tenue.

Il avait été enjoint à Vander Mersch d'aller se justifier devant les États des accusations qu'on lui avait lancées. Les

[1] Dans un imprimé in-4° de 7 pages, *Exposition de ce qui s'est passé à Namur*, par un officier de l'armée belgique (sans nom d'auteur ni d'imprimeur), nous lisons ceci :

« M. L. R. Vander Noot, porteur d'un ordre du Congrès, avoit été « arrêter Mr le chanoine De Broux, attaché à M. Vander Mersch, et « n'avoit pas eu honte de mettre l'épée sur la poitrine de ce respectable « ecclésiastique. » Cf. DINNE, I, 302-303.

Digitized by Google

délégués du Congrès lui donnaient l'assurance qu'il ne serait pris de décision à son égard que d'après la convention du 6 avril, dont le Congrès était instruit.

Sur cette assurance [1], il partit pour Bruxelles le 8 avril, avec son aide de camp Loyaerts et le chanoine De Broux. Dès le soir, il se présenta au Congrès. On lui proposa un conseil de guerre pour le juger; il répondit qu'il ne devait compte de sa conduite qu'à la nation. On lui ordonna de garder les arrêts. Son aide de camp fut emprisonné dans le couvent des Dominicains, et De Broux conduit chez les Capucins.

La population bruxelloise, habilement circonvenue par les vander nootistes, se montrait très hostile à Vander Mersch et à tous les vonckistes. Des affiches placardées à tous les coins de rue et sur les églises dénonçaient le vainqueur de Turnhout comme un traître. Singulier traître que celui dont l'arrestation provoquait chez les Autrichiens une joie des plus vives [2] !

Le 13 avril, le Congrès, considérant que la *tranquillité de Bruxelles et la sûreté de la personne même du général* l'exigaient, ordonna sa translation au château d'Anvers [3].

De Broux, toujours aux arrêts chez les Capucins, y reçut avis, le 15, que le Congrès ordonnait également qu'on le transportât à Anvers. « Je demandai, dit-il, au commandant de la ville qui était chargé de cette commission si c'était par ordre absolu que cette translation allait se faire, et m'ayant répondu que oui, je le priai de dire au Congrès que je la regardais comme une violence qu'on me faisait; j'écrivis même au Congrès dans le même goût, ajoutant toutefois que si le général m'avait demandé pour être auprès de lui, il n'avait pas

[1] Cf. DINNE, I, 309, et BORGNET, I, 172.

[2] JUSTE, *La République belge*, p. 139. (L'auteur a résumé le récit de Dinne.)

[3] VONCK, dans ses *Naerdere onzeydige aenmerkingen* (que cite BORGNET, I, 119), nous apprend qu'à la nouvelle de l'arrestation de Vander Mersch, il y eut des feux de joie dans l'armée autrichienne, et que des lettres de plusieurs officiers manifestaient l'espoir de rentrer bientôt en Belgique.

[4] DINNE, III, 136 (*Pièces justificatives*).

Digitized by Google

entendu qu'on m'y forcerait de la sorte. Nonobstant ces protestations, un lieutenant, l'adjudant du commandant de la ville, vint, tenant le sabre au clair, me réitérer les mêmes ordres, et je fus transféré dans un carrosse par le même lieutenant accompagné de deux volontaires de Bruxelles, le même jour, à la citadelle d'Anvers...[1].

Le chapitre de la métropole de Malines exprima immédiatement au Congrès le vif étonnement que lui avait fait éprouver la nouvelle de l'arrestation du *savant*, *probe* et *pieux* De Broux, « malgré sa qualité de prêtre, malgré sa qualité de chanoine de la métropole de Malines ». Le chapitre revendiquait, « conformément aux sacrés canons et aux privilèges incontestables de l'Église », le droit de juger le chanoine, « s'il était possible qu'un tel ecclésiastique eût pu mériter le traitement qu'on lui faisait ». Il demanda enfin que le Congrès voulût bien alléguer les griefs qu'il pourrait avoir à la charge du chanoine [2].

Le Congrès ayant paru vouloir insinuer [3] que De Broux n'avait pas été l'objet d'une arrestation ni d'une translation forcée à Anvers, le chanoine lui écrivit [4] qu'il voyait dans cette attitude *comme une révocation de la violence qui lui avait été faite jusque-là...* Et il ajoutait : « Ma détention à la citadelle d'Anvers, *de forcée qu'elle était pour moi* est devenue volontaire, pour aussi longtemps que le général Vander Mersch, pour lequel je me fais un devoir de me sacrifier tout entier, en reconnaissance des services inappréciables rendus à la patrie, désirera que je reste auprès de sa personne, et je désire même que V. S. lui accordent cette satisfaction, dans l'état de solitude et de délaissement où il est réduit actuellement... »

On remarquera que De Broux proteste contre la *violence*

[1] Lettre au chapitre de la métropole de Malines, en date du 30 avril. (DINNE, III, 191.)

[2] Lettre du chapitre au Congrès. (DINNE, III, 189.)

[3] Lettre du Congrès au chanoine. (DINNE, III, 188.)

[4] Lettre du chanoine De Broux au Congrès, en date du 5 mai. (DINNE, III, 195.)

Digitized by Google

dont il a été l'objet et qu'il dénie au Congrès le *droit* de le détenir à Anvers.

S'il fallait en juger d'après une brochure (de 4 pages in-12, sans désignation de nom d'imprimeur) qui est intitulée : *Copie d'une lettre envoyée au Congrès souverain, aujourd'hui* 17 *avril* 1790, *par M. le chanoine De Broux*, le chanoine avait déjà fait entendre des protestations une quinzaine de jours auparavant.

Nous ne trouvons pas trace de cette lettre dans les pièces justificatives du mémoire de Dinne. Nous sommes donc fort tenté de la considérer comme apocryphe, d'autant plus que le chanoine De Broux ne se réclame pas de la protection et du tribunal qu'il devait tout naturellement invoquer — ceux du chapitre de Malines.

Nous avons vu que De Broux, dans sa lettre — authentique, celle-là — du 5 mai 1790, sollicitait l'honneur de rester près de son général pour pouvoir lui donner de nouvelles preuves de son attachement et de son dévouement à l'heure des cruelles épreuves [1]. Il y a là une note affectueuse sur laquelle nous appelons tout particulièrement l'attention du lecteur.

La note est plus accentuée encore dans ce passage de la lettre écrite par De Broux à ses collègues du chapitre de Malines :

« Puisque j'ai été presque constamment auprès de ce respectable chef au dévouement duquel la patrie est redevable de sa liberté, et dont j'espère que l'innocence et l'intégrité paraîtront bientôt aux yeux de tout l'univers, je pense ne pouvoir l'abandonner dans un moment où il a le plus besoin de moi pour lui remémorer les circonstances des faits qui peuvent lui être aisément échappés, par la multitude d'affaires dont il était constamment accablé à Namur... Ce serait manquer à la reconnaissance pour les services inappréciables rendus par ce héros à la patrie, de même qu'à l'humanité et à l'amitié dont il m'a honoré jusqu'ici, si dans les moments les plus critiques et où je peux lui rendre les services les plus

[1] Un conseil de guerre allait juger Vander Mersch.

Digitized by Google

essentiels, j'allais abandonner cet illustre accusé, auquel la nation a des obligations si grandes, quelque peuvent être les suites du jugement qu'il doit subir... [1] »

La citadelle d'Anvers ne se rouvrit pour Vander Mersch et pour le fidèle De Broux qu'au bout de sept mois.

Sept mois durs et pénibles !

Tout en admettant qu'il faille faire, en pareille circonstance, la part de l'exagération, le mémoire de Dinne (I, 341-343) nous fournit, à cet égard, des renseignements douloureux.

« Le héros [2] victime de sa probité et de l'envie de ses oppresseurs, avoit déjà, écrit Dinne, besoin de toute la fermeté de son ame, pour souffrir patiemment les insultes qu'inventoit chaque jour le vulgaire prévenu contre lui. Il se voyoit entouré par quatre factionnaires de la garde du Château, composée de volontaires de la ville, qui se croyoient exempts de toute règle et discipline. Non-seulement ils lui refusoient avec affectation les honneurs militaires, mais ils portoient l'insolence jusqu'à le mesurer d'un œil effronté, jusqu'à lui sourire malicieusement, jusqu'à lui lancer des sarcasmes et menacer hautement du pillage ceux qui par honnêteté inclinnoient à le saluer. Ils essayoient même de dégoûter les domestiques du général, en leur reprochant les services qu'ils continuoient [3]. S'il sortoit, un de ces factionnaires le suivoit le sabre nud ou le fusil sur l'épaule. En vain le général se plaignoit-il de cette outrageante manœuvre, on ne laissoit point de la continuer, et l'impunité enhardissoit ces satellites à redoubler leurs insultes. Ils tenoient les propos les plus injurieux contre le général, ils répétoient à sa porte les calom-

[1] DINNE, III, 193.

[2] Le lecteur remarquera que Dinne, comme De Broux, prodigue les expressions emphatiques. Mais il s'agit d'une victime. L'*indignité* provoque l'*excès d'honneur*.

[3] « Un des domestiques, effrayé des menaces continuelles dont les volontaires usoient envers eux, prit son congé croyant pouvoir se retirer : mais sans qu'on ait jamais su pourquoi, on le retint à la Citadelle, sans cesse exposé à de nouvelles injures; et ce ne fut qu'après cinq mois d'instances les plus pressantes, qu'on lui permit de sortir. »

Digitized by Google

nies les plus atroces et y lisoient hautement les libelles détestables, productions monstrueuses du délire, que la scélératesse multiplioit tous les jours, tandis que la vérité n'osoit se faire entendre pour y répondre : ils crayonnoient sur les murs aux yeux du général, des espèces de vers plats et satyriques, qu'ils imaginoient contre lui; on lisoit jusque sur leurs guérites les sarcasmes les plus révoltans. Leur rage même fut portée au point qu'ils dirigeoient quelquefois contre lui leurs mousquets avec menace de le tuer, lorsqu'il se montroit à la fenêtre : ce qui l'obligea, pour épargner des frayeurs à son épouse, de ne plus sortir que pour aller à la messe, les jours entièrement consacrés à la religion : mais la rage le poursuivoit encore jusque dans le temple du Seigneur, au pied des autels, en présence des augustes mystères, ces forcenés tournoient sur lui des regards menaçans, tellement on étoit parvenu à les animer d'un esprit de vertige, qui leur faisoit oublier le respect dû à cette même religion, dont le nom sacré étoit sans cesse à leur bouche, et pour laquelle ces stupides mortels s'imaginoient agir. Et peut-on être étonné de cet excès de démence dans le vulgaire ignorant, quand on apprend que les ecclésiastiques à qui dans le commencement on accordoit l'entrée de la citadelle, donnoient eux-mêmes l'exemple de l'acharnement, en affectant ouvertement la morgue la plus insolente, lorsqu'ils rencontroient le général ou qu'ils passoient devant sa maison.[1] »

Vander Mersch comptait beaucoup de partisans et d'amis dans la Flandre.

Ils n'avaient pas cessé de demander aux États de la province d'intervenir auprès du Congrès pour obtenir l'élargisse-

[1] Voyez la lettre de Vander Mersch où il se plaint du désordre bruyant des volontaires pendant la nuit. « Ils quittoient leurs postes pour aller enlever les fleurs dont le général s'amusoit : ils s'efforçoient d'épier ce qui se passoit dans la cour; en écartant l'obstacle qu'on y avoit mis à un trou de la porte, et un jour qu'on vouloit l'empêcher, ils se préparoient à lâcher leurs fusils contre ceux qui étoient dans la cour, quand un officier s'y porta heureusement assez à temps. Vander Mersch rend justice à la plupart des officiers des volontaires, ils lui conservèrent des égards et de l'honnêteté. »

Digitized by Google

ment du général ou du moins sa translation en Flandre. S'étant butés à la tiédeur des États ou à l'obstination du Congrès, ils songèrent à obtenir par la violence ce qu'on refusait à leurs prières. Sept à huit mille volontaires de Gand, Bruges, Courtrai, Ostende, etc., s'organisèrent. Il s'agissait, dit Borgnet [1], de réclamer la mise en liberté du général avec menace, en cas de refus, de renverser les États de Flandre et de marcher sur Anvers. On espérait intimider le Congrès; on aurait ensuite insisté pour faire rendre à Vander Mersch le commandement en chef. Alors, il eût été facile de s'entendre avec les vonckistes à Bruxelles pour abattre le Congrès et les États de Brabant.

Des retards, de l'indiscipline chez les soldats, des indécisions chez les chefs firent avorter le complot.

Il en résulta pour Vander Mersch, pour sa femme qui l'avait rejoint avec son jeune fils à Anvers et pour le chanoine De Broux un redoublement de rigueurs et de mauvais traitements. « La populace [2] ne cessait d'injurier le général et d'étendre ses insultes jusqu'à son épouse, qui partageait toutes les angoisses de sa captivité [3] et dont la santé dépérissait visiblement... Les outrages les plus sanglants étaient prodigués au chanoine De Broux... »

Et pendant ce temps-là, en dépit de la croisade provoquée par les moines contre le retour des Autrichiens, le Congrès perdait du terrain chaque jour. L'incapable Schœnfeld se faisait battre; la diplomatie rédigeait la convention de Reichenbach, qui abandonnait les Pays-Bas à leurs destinées; Vander Noot et ses amis déchaînaient les fureurs populaires contre les vonckistes. Nous sommes à l'époque, à jamais maudite, où la populace de Bruxelles sciait en pleine rue la

[1] I, 177.

[2] Dinne, I, 345. Cf. lettre de Vander Mersch au Congrès du 27 octobre 1790 (dans les *Pièces justificatives* du mémoire de Dinne).

[3] « Les forcenés d'Anvers aiguisaient souvent leurs sabres en présence de Mme Vander Mersch en la menaçant que c'était pour couper la tête à son fils, et la sienne ensuite, pour les présenter à son époux. » (Dinne, I, 401.) Cf. I, 411-413.

Digitized by Google

tête d'un malheureux qu'un ennemi personnel, un père capucin, avait injustement accusé d'avoir manqué de respect à la religion!

L'exaspération que la marche victorieuse des Autrichiens provoquait chez les vander nootistes était à son comble. Ils rendaient Vander Mersch et ses amis responsables des échecs de Schœnfeld. « Le peuple doit se faire justice à soi-même, » disait-on à Anvers.

Une commission de membres du Congrès qui avait été à Anvers pour discuter avec Vander Mersch la question relative au conseil de guerre, fit part au Congrès des dangers que le général, sa famille et le chanoine De Broux couraient dans cette ville.

Les États de Flandre avaient, de leur côté, fait de nouvelles instances pour qu'il fût mis fin à la détention de Vander Mersch, ou pour que tout au moins on le transférât dans une ville où il serait à l'abri des outrages et des violences d'implacables forcenés [1].

Le 10 novembre, par ordre du Congrès, le secrétaire Van Eupen écrit aux membres de la commission d'Anvers :

« Le général d'artillerie Vander Mersch nous ayant fait des plaintes réitérées, et votre rapport d'aujourd'hui nous faisant voir que vraiment le général est exposé à des insultes, nous vous requérons de prendre les mesures nécessaires pour le transférer sans aucun délai, afin que rien ne lui arrive de disgracieux; vous le ferez accompagner sous escorte de gens sûrs et affidés, à qui vous ordonnerez d'en avoir le plus grand soin; et pour parer à tout inconvénient, vous aurez soin qu'il soit, avant la pointe du jour, au lieu de sa destination, qui vous sera indiqué par ordre ultérieur et à temps. »

C'est à Louvain, dans la prison des Alexiens, réservée aux débauchés, aux dissipateurs et aux interdits, que furent conduits Vander Mersch et De Broux. La populace de Louvain,

[1] Cf. Dinne, I, 414-416; III, 240-242 et 252-253 (Lettre des États de Flandre au Congrès en date du 27 octobre).

Digitized by Google

aussi fanatique que celle d'Anvers, les poursuivit de ses huées dans les rues [1].

Quinze jours après, le 28 novembre, on sépara le général et son secrétaire.

Vander Mersch fut conduit à Tournai, pendant que les troupes autrichiennes, qui venaient d'entrer dans Namur presque sans coup férir, s'avançaient sur Louvain.

II

A partir de ce moment, nous pouvons, grâce aux lettres de De Broux qui sont absolument inédites[2], suivre jour par jour, en quelque sorte, des relations qui n'ont cessé qu'à la mort de Vander Mersch.

La première des lettres de De Broux est datée de Louvain, le 29 novembre, précisément le lendemain du jour où Vander Mersch avait été emmené à Tournai, sans qu'on eût voulu dire à sa femme et à De Broux ce qu'on allait faire de lui. Le caractère affectueusement respectueux du chanoine se montre sous tout son jour dans cette lettre.

Louvain, ce 29 novembre 1790.

Mon général,

Vous jugerez aisément quelle triste nuit nous avons passé [3] madame et moi après la séparation douloureuse, qui nous a privés de votre chere présence ; nos inquiétudes sur votre sort ne sont pas encore calmées, vu l'ignorance parfaite où on nous laisse sur tout ce qui vous regarde, depuis le moment fatal où vous nous avez quittés ; veuillez, mon général, nous rassurer au plutôt par un mot de lettre ; vous connoissez notre tendre attachement, et nous aspirons à voir arriver le moment heureux qui nous rejoindra. Madame a été beaucoup affectée, mais l'espoir de vous revoir bientôt ne l'a pas abbatue, et sa santé n'est pas derangée. Le jeune Frederic n'a

[1] Voir une lettre de protestation de Vander Mersch au Congrès, du 12 novembre. (DINNE, I, 416-418 ; III, 265.)

[2] Elles se trouvaient parmi les papiers que M. L. D. nous a communiqués (voir page 2).

[3] Disons, une fois pour toutes, que nous respectons textuellement l'orthographe du manuscrit.

Digitized by Google

pas voulu croire que vous étiez partis, il s'est écrié en s'éveillant, est-il vrai, papa, que vous êtes partis, il lui a fallu aller a votre lit pour s'en convaincre; depuis lors il demande a chaque instant, quand nous allons partir pour vous rejoindre. Madame de la part de qui j'écris celle-ci, me charge de vous dire de sa part milles belles choses. Nous parlons continuellement de vous, mon général, et nous craignons que vous ne vous ennuyiez beaucoup, dans l'incertitude, où nous sommes, si on ne vous laisse pas seul. Nous aspirons à vous revoir, à vous embrasser, à vous donner des preuves des sentimens sinceres et profonds du respect, et de la vive affection avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Mon général,

De Votre Excellence

Le très humble et très obeissant serviteur.

A. De Broux.

P. S. Cette lettre devoit partir hier, mon général, et si le père supérieur avoit trouvé Mr le Majeur, qui savoit l'endroit de votre residence, il l'auroit prié de vous l'envoyer; j'ai appris ce matin, 30 du courant, que vous étiez à Tournay, ignorant toute fois dans quelle abbaye (car Mr le Majeur m'a dit que c'étoit dans une abbaye, où vous seriez transferé) et je m'empresse de vous envoyer cette lettre. Cette nouvelle, que m'a annoncé mon frère, nous a beaucoup consolés, persuadés qu'on aura à Tournay tous les égards dus à vos mérites et à votre caractère. Madame et Frederic se portent bien; on nous fait esperer que nous aurons le bonheur de vous rejoindre bientôt.

Presque en même temps que Vander Mersch recevait cette lettre de son fidèle secrétaire, il reçut celle-ci de l'avocat Sandelin, qui, au cours des mois d'avril et de mai, avait présenté au Congrès et aux États de Flandre, « pour la défense et justification du général Van der Mersch », des mémoires écrits avec une certaine verve [1] :

Paris, 4 xbre 1790.

Mon général,

L'époque à la quelle la vertu devait triompher du crime et des criminels est enfin arrivée, et jugé depuis long tems dans le cœur de tous les honnêtes

[1] Voir dans Dinne, III, p. 129-177, ces mémoires et diverses lettres de Sandelin, qui fut un des vonckistes les plus intelligents.

Digitized by Google

gens, vous n'aurez plus un tribunal d'iniquité à craindre. Ecraisés par mon dernier mémoire, je n'ai pas ignoré les pieges qu'ils ont voulu vous tendre, mais je sais aussi quelle fermeté vous avez opposée à leurs lâches tentatives, et je vous en félicite. Mes compagnons vous feront le récit de toutes les manœuvres qu'ils ont pratiquées ici, pour éluder mes démarches et l'intérêt que M. De Lafayette prenait à votre sort; ils ont poussé la bassesse jusqu'à convenir de votre innocence, et d'éluder votre élargissement sous le prétexte de la crainte, que vous ne vous missiez du côté des Autrichiens. Résolu de vous sacrifier ma vie même, je les aï mis au pied du mur en présence de M. le comte de Grez, en leur offrant de me rendre à votre place soit à la citadelle soit même à la porte de Halle, donnant ma tête pour caution; mais, se sentant pris, ils ont eu la turpitude de s'y refuser sous des prétextes vagues, et dès cet instant ils ont été complettement démasqués, et n'ont plus été ici, que l'objet du mépris public. Enfin, leur règne va finir; mais quel est celui qui y succédera; veuille le ciel, que ce soit celui de la bonne cause; mais si ce devait être celui du despotisme, arrivez ici, mon général, vous y serez reçu à bras ouverts, et comme vous le méritez. Présentez mon respectueux hommage à madame, mille choses amicales à M. le chanoine, et veuillez me croire pour la vie

Votre tout dévoué et très affectionné

SANDELIN.

Sandelin, qui, comme Vonck, avait été obligé de mettre la frontière entre lui et les *scieurs de tètes*, était, on le voit, à Paris, en relations suivies avec des hommes politiques importants. On aura remarqué aussi la fin de cette lettre, où Sandelin promet à Vander Mersch une réception digne de lui *s'il veut venir en France*. Ce ne sera pas la dernière fois que l'on songera à Vander Mersch à Paris.

La lettre de Sandelin ne trouve plus Vander Mersch à Tournai. Le 2 décembre, l'administration tournaisienne, ayant appris que les Autrichiens étaient aux portes d'Ath (qui est à peine à une journée de marche de Tournai), crut bien faire en conseillant à Vander Mersch de ne pas rester davantage dans cette ville.

Quoiqu'il fût persuadé qu'il était compris dans l'amnistie que l'empereur Léopold II avait déclaré accorder à tous ceux

Digitized by Google

qui, avant le 21 novembre 1790, auraient déposé les armes, Vander Mersch partit pour Menin le surlendemain. Ses concitoyens le reçurent avec de grandes démonstrations de joie. Sa famille l'y rejoignit presque immédiatement [1].

Pendant ce temps, la domination autrichienne se rétablissait dans les Pays-Bas. Le 2 décembre, les États du Brabant avaient fait leur soumission; Vander Noot et Van Eupen s'étaient enfuis. Le 3, les Autrichiens rentraient dans Bruxelles. Le 7, la soumission de Gand complétait celle du pays [2].

Le chanoine De Broux devait être compris avec Vander Mersch dans l'amnistie. Il crut prudent cependant de quitter un instant le pays, en attendant qu'il eût obtenu toutes les garanties désirables. C'est ce qui nous explique que sa seconde lettre à Vander Mersch est datée de Lille, le 7 décembre [3].

Il semble résulter de cette lettre que De Broux ne désespère pas du succès d'une transaction entre le gouvernement autrichien et le parti vonckiste, sur les bases de la liberté constitutionnelle. Si l'entêtement impuissant des États inféodés à la politique rétrograde de Vander Noot et de Van Eupen inspire au chanoine une vive antipathie, il n'entend pas non plus s'en rapporter, pour l'avenir du pays, à l'opinion des « étrangers » qu'il voit avec peine s'ingérer dans « des affaires qui ne les regardent pas ».

La *Correspondance de Vonck* nous prouve que le comte de Mercy, ministre plénipotentiaire de l'Empereur dans les Pays-Bas, n'était pas éloigné de se rallier à la transaction de De Broux. Au commencement de janvier 1791, Vonck recevait d'un démocrate de ses amis une lettre où nous lisons ceci : « Nous attendons à chaque instant l'arrivée de M. de Mercy; on nous assure de plus en plus de ses *bonnes disposi-*

[1] Dinne nous dit (I, 430) que la femme de Vander Mersch *dut accepter des Meninois les mêmes honneurs que son époux.*

[2] Cf. Borgnet, I, 230.

[3] L'adresse porte : *A Son Excellence Monsieur le Général d'artillerie Vander Mersch, à Menin.*

Digitized by Google

tions en faveur des démocrates, dont le nombre augmente de jour en jour tant par les brochures que par les instructions verbales. Tout le monde se fait gloire d'être vonckiste, les troupes même les regardent comme les seuls honnêtes gens du pays et croient absolument que *leurs vœux et leurs principes seront adoptés* [1]. »

Tout naturellement, le ministre recommandait, comme De Broux, de se défier de l'*étranger*. Dans une entrevue avec des députés des États des provinces[2], il avait insisté sur « l'avantage qu'aurait eu le pays s'il s'était mis dans le cas de tenir les *concessions* directement du souverain, plutôt que par l'organe d'étrangers qui en tiraient toujours du courtage ».

En ce moment, la popularité de Vander Mersch était encore bien grande parmi ceux qui avaient pris part à la lutte contre l'Autriche. La lettre de De Broux parle d'une ovation que sont prêts à lui faire les révolutionnaires réfugiés à Lille.

Il y a aussi des amis du général qui songent encore à utiliser son activité et son énergie. Sandelin, entre autres, lui écrivait de Paris, le 12 décembre 1790 :

Paris, 12 décembre 1790.

Mon brave général,

J'ai reçu votre lettre du 9 dont les expressions obligeantes m'ont fait un bien sensible plaisir. Ma plume, n'en doutez pas, sera toujours à votre service ; elle ne peut mieux s'employer, que pour celui qu'elle a défendu de cœur et d'âme, contre une foule de meurtriers ; mais ce n'est plus une justification dont il s'agit ; vous êtes au dessus d'elle aujourd'hui ; jamais vous n'en eûtes besoin pour les citoyens honnêtes ; vos tirans mêmes étaient obligés de convenir de votre innocence et de leur crime ; et vous n'êtes plus aujourd'hui dans la pensée des Belges, comme dans celle de toute la France, que l'objet de leur juste admiration.

Mon dessein est d'écrire l'histoire de cette révolution si brillante dans son principe, si monstrueuse sous la main des usurpateurs, et si honteuse

[1] *Correspondance de Vonck relative à la Révolution brabançonne*, III, 1791.

[2] JUSTE, *La République belge*, p. 320.

Digitized by Google

par sa fin; et dans les tableaux que je tracerai de ces événemens, vous occuperez, n'en doutez pas, une place digne de vous.

Mais permettez moi de vous demander, si votre intention est de rester à Menin. Croyez-vous y être en sureté? N'avez-vous aucun attentat à craindre, sous le déhors de l'oubli et de la bienveillance? Je vous avouerai qu'à votre place, je ne m'y fierais pas. Si vous êtes absolument dans la resolution de ne plus servir, je pense que vous devez préférer le séjour de Lille, qui est à proximité de votre famille; mais si le service peut encore avoir des charmes pour vous, c'est ici que vous devez venir, *et sans délai;* vous y serez reçu d'une manière flatteuse et distinguée, vous y obtiendrez de suite un commandement, et ce ne seront plus des lâches, mais des hommes libres, des Français, que vous servirez. Tout le monde languit de vous y voir, et un de mes amis vous a même apprêté un appartement. Mais aussi, si vous prennez ce parti, ce ne peut être, qu'en renonçant à jamais à la Belgique, où vous ne pourriez rentrer sans les plus grands risques. Adieu, mon digne général, accordez moi toujours une place dans votre souvenir, et croyez moi pour la vie

Votre tout affectionné et dévoué

SANDELIN.

La prudence exige que vous bruliez ma lettre après l'avoir lue.

Vander Mersch se trouvait de nouveau à Lille au milieu du mois de décembre. Y était-il allé pour savourer l'encens de cette popularité dont lui parlaient De Broux et Sandelin? Ou bien pour examiner avec les *irréconciliables* la question de savoir s'il n'y avait plus rien à faire pour la cause de la Révolution? Pour discuter les conditions de son entrée, ou plutôt de sa rentrée [1] au service de la France? Ou bien enfin pour se mettre à l'abri de quelque velléité de rigueurs [2] de la part du gouvernement autrichien?

Quelle qu'ait été la cause réelle du second séjour que Van-

[1] Voir ma *Notice sur le général Vander Mersch*, pages 7-11.

[2] De Broux, quant à lui, ne croyait pas à ces rigueurs, puisqu'il annonçait, le 7, qu'il allait rentrer en Belgique le lendemain. Cf. lettre du 23

Digitized by Google

der Mersch fit alors à Lille, De Broux lui écrivit de Malines [1], cette fois.

Le 23 décembre 1790.

Très cher et très respectable général,

Je viens de recevoir avec le plus sensible plaisir la lettre gracieuse que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 du courant; je suppose que M. Vandersteen, que j'ai appris être arrivé à Lille, vous aura donné par de la conversation que j'ai eue à son sujet avec S. E. Mr de Bender, dans laquelle j'ai fait couler ce que j'ai cru pouvoir être utile à justifier votre conduite vis-à-vis de S. M. l'Empereur, ne croyant pas devoir entrer dans un plus grand détail, vu que j'avois déjà été prévenu sur cet objet par Mr Loyarts, votre adjudant : j'attendrai donc, avant de faire quelque démarche ultérieure, l'arrivée de Mr le comte de Mercy d'Argenteau, qu'on attend seulement vers le 6 du mois prochain : j'aurai appris pour lors, par Mr Pasteels, votre ancien aide-camp, ce que Mr d'Argenteau lui aura dit à votre sujet; on m'annonce qu'il vient d'arriver à Bruxelles de la Haye, et qu'il m'écrira demain, ce qui me fera grand plaisir; je ne doute pas qu'il ne s'empresse d'aller vous trouver pour épancher dans votre sein les sentimens du profond et tendre attachement qu'il partage avec tous ceux qui ont eu le bonheur d'être avec vous, et par lesquels il s'est toujours particulièrement distingué. Tous les honnêtes gens de Malines, toutes les personnes éclairées et de marque vous sont toujours restées dévouées, mon général, malgré les clabauderies de nos prétendus souverains, dont je ne cesse d'apprendre tous les jours à chaque instant de nouveaux traits d'imbécillité et de barbarie : tellement qu'il est plus que nécessaire que l'on travaille sérieusement à une plus ample représentation dans les États, car, d'après les engagemens pris par l'Empereur avec les cours garantes, il sera impossible de changer l'organisation actuelle de manière que ceux qui ont droit d'en être en seroient exclus : je ne doute aucunement que vous n'ayiez vu les extraits des lettres des États de Flandre à la Haye relatives aux conférences qui s'y tiennent sur nos affaires, avec les 5 points signés et arrêtés et les 17 articles accordés par Sa Majesté. Il n'y est fait mention d'aucune nouvelle organisation, mais je pense que l'Empereur ne se refusera pas à accorder à son peuple une plus ample représentation, pour autant que

[1] Les annales de Scheltens mentionnent à la date du 20 décembre 1790 (vol. VII, f. 193), la rentrée du chanoine à Malines. Cf. même volume ff. 195 et 199.

Digitized by Google

celle-ci seroit conforme à l'ancienne Constitution; car il paroît assés évident dans le manifeste de l'Empereur du 14 octobre, que l'intention de S. M. est de nous accorder ce point, si nous le demandons, et ces 13 articles n'ont pas été rédigés à la Haye depuis que S. M. a occupé les Pays-Bas, mais ils l'étoient déjà, comme vous le verrez, mon général, dans les papiers publics, dès le 29 octobre dernier: rien ne doit donc empêcher les amis sincères et éclairés du bien public de se préparer pour adresser leurs vœux à Mr de Mercy d'Argeanteau, d'abord à son arrivée à Bruxelles, et je ne doute aucunement que notre respectable ami Vonck avec ses zélés coopérateurs ne travaille sérieusement à mettre sur le papier les idées lumineuses, que ses profondes connoissances sur le droit public de notre pays lui suggéreront: pendant mon séjour à Bruxelles, j'ai beaucoup vu les Démocrates, qui sont en état d'éclairer la nation sur ses vrais intérêts, et ils sont bien déterminés à y travailler et à ne négliger aucun moyen légal pour y parvenir, dès qu'ils seront assurés que leurs travaux plairont au souverain et ne seront pas inutiles; ils attendront donc, avant de faire quelque démarche, l'arrivée de Mr de Mercy d'Argenteau, et selon la manière dont leurs demandes seront acceuillies, ils se dirigeront, ne voulant rien faire que selon l'agrément de S. M. l'Empereur.

Je persiste toujours à croire que vous êtes compris dans l'amnistie qui ne tardera pas à être publiée, et qui étoit annoncée dans la Déclaration de l'Empereur du 14 octobre; il est vrai que dans le 2me article de la Convention de la Haye du 10 du courant, il est dit que « S. M. I. consent à ensevelir dans un parfait oubli tous les excès et désordres commis dans les temps de trouble et de les comprendre dans une amnistie générale..., en se réservant seulement l'exception d'un très petit nombre d'individus qui, par leur propre faute, se sont mis dans la malheureuse situation de ne pas mériter ce pardon général ». Vous ne pouvez pas, mon général, être compris dans ce petit nombre des personnes exceptées, car il s'agit là de ceux « qui, avant le 21 novembre, n'ont pas posé les armes ni cessé l'instigation contre l'autorité légitime ». Or, il est évident, mon général, que vous n'êtes pas de ce nombre-là; aussi je ne doute aucunement que vous ne receviez au premier jour une pleine assurance sur ce sujet. Je crois que Leurs Excellences Van Eupen et Vander Noot, qui ont laissé verser si inhumainement jusqu'à la fin le sang précieux de leurs compatriotes sans aucune utilité, seront compris dans ce petit nombre d'individus exceptés, et à juste titre, car aussi longtemps que ces êtres dangereux existeront, il est à craindre qu'ils trameront contre l'autorité de l'Empereur, au grand détriment de la nation, dont ils ont causé la perte.

Ce seroit, mon général, une brillante perspective pour vous, mais pro-

Digitized by Google

portionnée toutefois à vos mérites, que celle qu'on vous offre en France. Il est vrai que l'état actuel de ce royaume paroît très précaire, mais je crois cependant qu'il prendra de la consistance, si le Pape se rend aux vœux du Roi relativement à ce qui a rapport au clergé, car si on met les consciences à l'aise, le parti aristocratique sera grandement affoibli, et l'assemblée nationale, en corrigeant peu-à-peu ses décrets rendus peut-être avec trop de précipitation, se conciliera la pleine et entière confiance du peuple, appuyée du consentement du Roi, qui paroît aussi éloigné de vouloir une contre révolution, qui entraîneroit la perte irréparable du royaume...

Il est incroyable, mon général, comment il est possible qu'il entre dans la tête de vouloir tenter une contre-révolution, après avoir éprouvé les abus crians d'une prétendue liberté et l'inhumaine incapacité de notre nation de se gouverner soi-même; il faut être aussi bête et aussi benêt que nos États ont témoigné et prouvé qu'ils le sont pour oser y songer, et encore plus pour le propsser à un homme, qu'ils ont récompensé de la plus noire ingratitude; vous avez bien fait, mon général, de les chasser avec indignation, c'étoit une nouvelle insulte qu'ils vous faisoient en osant vous proposer une démarche si préjudiciable à la nation, qu'ils ont déshonorée et abîmée par leur fanatisme et ineptie...

J'ai emporté ici de Bruxelles tous les papiers qui y étoient restés, je vais m'occuper à les arranger et à rassembler ceux qui pourront servir à votre justification : Mr Vander Steen pourroit commancer à s'en occuper, mais je crois que Mr Sandelin doit y mettre la dernière main. Je tâcherai de me procurer ici et à Bruxelles quelques dépositions des officiers, qu'on a forcés sous toutes sortes de manières à déposer contre vous; il faut en faire de même à Lille, mon général, où il se trouve encore beaucoup de vos anciens officiers; j'écrirai aussi à Namur pour le même sujet.

Il est temps de finir cette longue lettre, pour avoir le temps de recevoir mes amis, dont le nombre s'est accru ici, par la persécution que nos tyrans m'ont fait partager avec vous; j'ai une vraie consolation, mon général, de voir que malgré tant de calomnies, dont on a voulu me noircir, tant d'honnêtes citoyens ne se sont pas laissés séduire : c'est un vrai triomphe pour notre cause, et j'espère qu'elle sera couronnée un jour par une meilleure représentation des citoyens aux États.

Je ne sais si vous avez appris la mort du respectable vicaire Mr Palms; et au moment où je vous écris, je suis dans les plus vives inquiétudes sur la santé de Mr d'Hooghe, vicaire de l'hôpital de Bruxelles, qui a été administré hier et qui est très dangereusement malade, sa perte me causera la

Digitized by Google

plus grande douleur ; il est facheux que pour peu de bons ecclésiastiques, qui restent, ils nous soient enlevés...

Adieu, mon cher et respectable général, conservez-moi votre précieuse amitié et soyez convaincu, que je conserverai toujours les sentimens de la haute estime et profonde vénération que vos éminentes qualités m'ont inspirées pour votre chère personne, avec lesquels je serai toujours,

Très cher et très respectable général,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

A. De Broux.

Cette lettre est une des plus curieuses que nous ayons.

Nous en signalerons les passages relatifs à l'alliance à laquelle songe De Broux entre le parti de la liberté et la monarchie en Belgique comme en France; à la situation « très précaire » du royaume de France à la fin de 1790; aux décrets que l'Assemblée nationale a rendus « peut-être avec trop de précipitation »; aux traits d' « imbécillité et de barbarie » des États aussi *bêtes* que *bénêts;* aux malheurs que Leurs Excellences Van Eupen et Vander Noot ont causés à « la nation, dont ces êtres dangereux ont laissé verser si iuhumainement jusqu'à la fin le sang précieux; aux « abus criants » qui ont été commis par le « fanatisme et l'ineptie » des chefs de la Révolution; aux vœux que De Broux forme, avec « les démocrates qui sont en état d'éclairer la nation sur ses vrais intérêts », pour une entente loyale avec le gouvernement, pour « une meilleure représentation des citoyens aux États »; aux regrets qu'il exprime de voir mourir « le peu de bons ecclésiastiques qui restent ».

L'histoire n'a jamais été plus justement sévère que De Broux pour les vander nootistes et le « prétendu gouvernement de liberté » de ces despotes au petit pied. Il en a assez, de ces « tyrans ». C'est à une monarchie constitutionnelle que veut arriver le chanoine démocrate, une monarchie qui donnera à la liberté toutes les garanties désirables et qui n'entravera pas le progrès. De Broux est un précurseur. Dans notre Congrès national de 1830, il semble qu'on ait entendu sa voix à certains jours.

Digitized by Google

III

Si De Broux est partisan de la réconciliation avec un gouvernement qui serait désormais respectueux des droits de la nation, il ne renie rien, il ne rétracte rien de son passé. Et il ne veut pas que son cher général ait l'air de le faire dans les pourparlers engagés avec le ministre Mercy pour la réconciliation.

M. Juste, dans sa *République belge* (p. 321), nous dit que le comte de Mercy n'épargnait ni avances, ni caresses pour gagner les chefs des démocrates. « Puisque l'empereur, écrivait-il à Vonck le 6 janvier 1791, a fait éclater sa clémence à l'égard de tous ceux qui, dans le terme fixé par sa déclaration du 14 octobre dernier, rentreraient tranquillement sous son autorité légitime, et que vous vous trouvez dans ce cas, rien ne doit vous empêcher de rentrer dans votre patrie; vous êtes à même d'y rendre des services et de faire oublier ce que votre conduite passée peut avoir de répréhensible. Vous avez des talents et des vertus qui vous ont concilié l'estime et la confiance d'une classe nombreuse de citoyens; servez-vous-en, monsieur, pour les attacher au bien de l'État et à l'autorité légitime d'un prince qui ne veut régner que sur les cœurs et par l'empire de la loi... [1] »

Vander Mersch avait reçu semblable lettre du comte de Mercy. Il en avait, le 8, envoyé copie à De Broux, en même temps que de la lettre par laquelle il avait fait sa soumission à l'Empereur.

De Broux répond à Vander Mersch :

Malines le 11 janvier 1791.

Très digne et très respectable général,

J'ai reçu dans leur temps les trois lettres gracieuses dont vous m'avez honoré, en date respectivement du 29 décembre dernier, du 6 et 8 du courant et dans cette dernière la copie de la lettre obligeante que vous a adressée Mr le comte de Mercy. D'après cette lettre, mon général, je pense que vous êtes obligé de vous rendre chez vous, d'où vous pourrez partir

[1] Cf. *Correspondance de Vonck*, vol. III, 1791.

Digitized by Google

pour Paris, quand bon vous semblera, je pense même que la bienséance exige que vous vous rendiez à Bruxelles, pour voir Mr le comte de Mercy et le baron de Bender, et c'est un conseil que vous avoit fait donner dès le mois passé Mr le bourguemaitre de Bruxelles, de Locquenghien, qui vous est resté constamment attaché et qui vous a rendu des services dans le Congrès même, où il siégeoit; c'est à notre digne ami Mr d'Hooghe, que nous venons de perdre malheureusement pour moi et pour la bonne cause, qu'il avoit recommandé de vous faire faire cette démarche, et j'ai tardé à vous en donner part, jusqu'à l'arrivée de M. de Mercy et jusqu'à ce que la foule soit un peu passée; maintenant je crois qu'il est temps; vous pourrez lui expliquer verbalement comment, dès la première occasion qui s'est présentée, vous vous êtes montré disposé à pacifier le pays en conseillant aux États de se prêter à un bon accommodement, depuis Breda, lors du retour du chancelier à Bruxelles, jusqu'à Tirlemont-sous-Leeuw, ensuite à Diest, quand Mr Culberg y vint avec Mr Pistrick, et en après à Bruxelles et aux États de Flandre. Je suppose que le mot d'*erreur*, que vous avez articulé dans votre lettre à M. de Mercy, y aura eu la signification, qu'en vous mettant à la tête des Brabançons vous aviez cru pouvoir rendre à votre patrie son antique félicité, mais que sa conduite avoit prouvé, qu'elle n'en étoit pas capable, et qu'ainsi au lieu de son bonheur vous aviez occasionné son malheur; car il sieroit mal d'appeller *erreur* la généreuse résolution de délivrer sa patrie du joug, sous lequel elle gémissait et dont l'Empereur même semble avoir reconnu la pésanteur, en allégeant tous ses sujets de son poid. Et comme la soumission est faite, il faut prouver maintenant qu'elle est sincère, en réparant, comme le dit M. de Mercy, vos torts passés, et en vous servant pour le faire de votre position *dans votre patrie où vous pouvez rentrer avec une pleine sécurité.* Ces mots sont une invitation formelle à vous rendre dans le pays, et si vous tardez plus longtemps, je crois et très sérieusement, que vous vous rendrez suspect au gouvernement. Vous pourrez aussi bien vous délibérer chez vous, qu'à Lille, sur ce que vous avez à faire relativement aux propositions que vous font les François; d'ailleurs vous les connaissez, mon général, du vent, des mots, et c'est tout; soyez prudent, permettez-moi de vous le dire, pour ne pas vous trouver le cul entre deux selles, et le mal seroit irréparable; je crois toujours, que vous feriez bien de vous rendre à Bruxelles, et d'y expliquer de bouche, comment on ose encore travailler à vouloir vous séduire, représenter comment les États ont joué la nation jusqu'au dernier moment, et comment encore beaucoup d'entr'eux ne voient pas encore leur erreur.

Je m'explique franchement, comme vous le voyez, mon général, c'est l'amitié qui me dicte ces remarques, et ce seroit pour moi la peine la plus

Digitized by Google

sensible de voir une réputation d'honnêteté et de loyauté, que vous avez si glorieusement conservé jusqu'ici, et qui vous a concilié l'estime de tous les honnêtes gens, de voir, dis-je, cette réputation ternie par de marques de tergiversation, car quelle dénomination donnera-t-on à votre conduite, si vous persistez à demeurer sur une frontière, qui est regardée comme le foyer d'une contre-révolution ; et j'aimerois bien que vous puissiez engager Mr Vonck à rentrer de même dans le pays, où sa présence est nécessaire ; qu'il vienne demeurer chez moi pour y être tranquille, selon qu'il a témoigné vouloir l'être, je lui donnerai un appartement commode, et lui fournirai des alimens, *quæ non accedunt ad substantiam terream ;* en grâce, tâchez d'obtenir de lui qu'il revienne, son séjour à Lille déplait aux honnêtes gens, et sa conduite devenant suspecte, nuira infiniment à la bonne cause...

De Broux, tout en donnant des conseils à Vander Mersch sur la conduite qu'il pourrait tenir vis-à-vis du gouvernement, ne s'expliquerait ni les regrets, ni le repentir chez ceux qui ont eu la « généreuse résolution de délivrer la patrie du joug sous lequel elle gémissait ». Ne semble-t-il pas, dans ce passage de sa lettre, s'être inspiré de cette fière et virile Déclaration des États-Unis d'Amérique :

« Tous les hommes sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de le changer ou de l'abolir, et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur. »

Seulement, De Broux est d'avis qu'il faut des positions nettes et franches. Sa loyauté ne s'accommode pas bien de l'attitude « tergiversatrice » que Vander Mersch garde avec Vonck, « sur une frontière » où s'agitent des meneurs qui regardent du côté de la France, à côté d'amis de Vander Noot qui, pêchant en eau trouble, ne cherchent qu'à faire du mal au gouvernement autrichien.

De Broux est indigné de l'ineptie du Congrès, qui a mis la

Digitized by Google

Belgique si bas. Il veut que la réconciliation soit sincère avec l'Empereur, dans lequel il a confiance, comme il a confiance dans Mercy.

Et il n'était pas seul à croire aux bonnes intentions et aux mesures réparatrices de l'Empereur. Les vonckistes [1] rédigeaient des plans d'organisation, les discutaient dans de fréquentes conférences avec de hauts fonctionnaires et les faisaient agréer par le ministre. L'important était d'obtenir que le gouvernement les mît à exécution. Or, on sut plus tard que le gouvernement n'était pas sincère et qu'il ne voulait se servir de l'influence des démocrates que pour contrebalancer celle du parti aristocratique [2].

De Broux tient tant à voir Vander Mersch quitter Lille pour couper court à tous les bruits qui courent sur son attitude hostile au gouvernement, que cinq jours après, il lui écrit que « la bienséance et même son intérêt » lui font un devoir de ne pas s'attarder davantage à Lille.

Bruxelles, le 15 janvier 1791.

Très digne et très respectable général,

Je suis ici depuis jeudi matin, et je compte d'y rester jusqu'à mardi; j'espère de vous voir arriver ici dans cet interval, et toute la ville vous attend, mon général, avec le plus vif empressement. Mr le comte de Mercy d'Argenteau doit même, à ce qu'on assure certainement, avoir dit, il y a déjà quelques jours, que vous alliez arriver; toutes les personnes qui vous aiment et qui vous estiment ici sont d'avis, que la bienséance et même votre intérêt exigent que vous ne tardiez plus de venir à Bruxelles, pour renouveller de bouche à Mr de Mercy les sentimens que vous lui avez exprimés par votre lettre; j'espère donc, mon général, que vous vous rendrez au conseil de vos véritables amis; si vous en recevez d'autres, je crois qu'ils sont indiscrets, et qu'en les suivant vous pourriez vous trouver un jour dans le cas de vous en repentir...

On faisait à la même époque des démarches non moins instantes auprès de Vonck pour l'engager à faire rentrer

[1] Borgnet, t. Ier, p. 304-307.
[2] Le même, t. Ier, p. 299.

Digitized by Google

Vander Mersch et à rentrer lui-même dans les Pays-Bas. La *Correspondance de Vonck* contient à cet égard un assez grand nombre de lettres de Wesmael, de Dubuisson, de D'Aubremé, de Nieulant, de Grandchamp, de Serruys, et autres « bons démocrates » [1].

Dans une de ces lettres, signée J.-B. W^{s} (Jean-Baptiste Wesmael), en date du 15 janvier, nous lisons : « M. le chanoine De Broux et tous les amis vous saluent bien cordialement dans l'espérance où nous sommes de voir réunis sous peu les défenseurs de la patrie au sein des plus zélés démocrates. »

Vonck, dont la santé était d'ailleurs si délabrée à cette époque que le moindre déplacement devait lui être fort pénible, resta sourd à toutes les instances [2].

Vander Mersch, lui, finira par se rendre aux supplications — le mot n'est pas trop fort — de De Broux.

Le 26 janvier 1791, nous voyons [3] qu'il écrit à Vander Linden qu'il est décidé à aller à Bruxelles. Il ira, dit-il, « pour être agréable aux braves gens de Bruxelles et surtout à son ancien secrétaire De Broux », dont il fait le plus vif éloge.

Il tarde toutefois à tenir sa promesse. On revient à la charge. Un des membres actifs du parti démocratique, D'Aubremé [4], lui écrit dans ce sens le 27.

Puis le 28, le chanoine, qui l'attend vainement depuis quinze jours à Bruxelles, va lui écrire à son tour.

Bruxelles ce 28 janvier 1791.

Très digne et très respectable ami,

J'ai tardé jusqu'ici à répondre aux deux dernières lettres que vous

[1] *Correspondance de Vonck*, vol. III, n°s 13, 22, 23, 24, 25, 27, 33 et 41.

[2] Borgnet dit : « Il ne songeait à rentrer dans le pays que lorsqu'il aurait la certitude de voir adopter ses plans. » (T. Ier, p. 317-318.)

[3] *Correspondance de Vonck*, vol. III, n° 43.

[4] Les lettres de Sandelin et autres démocrates se trouvent dans le carton qui contenait celles de De Broux.

Digitized by Google

m'avez fait l'honneur de m'écrire, parce que j'espérois, que vous vous seriez rendu aux instances vives et reitérées, que tant d'amis vous faisoient tant par lettres que de vive voix de vous rendre d'abord à Bruxelles : mais différentes lettres arrivées ces derniers jours de Lille m'ont oté l'espoir, dont je m'étois flatté, et qui m'avoit engagé à prolonger mon séjour à Bruxelles, où j'attends en vain depuis 15 jours le doux plaisir de vous embrasser d'abord à votre arrivée ; je prendrai donc la liberté de faire encore une dernière instance pour tâcher de vous déterminer à une démarche, qui sans pouvoir vous compromettre en rien, devient nécessaire à votre propre honneur, et sera très utile à vos intérêts. Permettez-moi, digne et respectable ami, d'entrer ici en quelque détail sur les raisons alléguées dans votre lettre du 16 du courant, et d'abord il ne s'agit plus de vous justifier sur l'envoi des fournitures vers les Impériaux, les plaintes du Congrès ni des États n'ont jamais porté directement sur ce point, et les honnêtes gens n'ont jamais ajouté foi aux calomnies ridicules qu'on a repandu à ce sujet ; il seroit donc inutile de solliciter à cette fin une déclaration de Mr le général de Bender ou des autres officiers généraux, qui ne l'accorderont pas aisément, et qui d'ailleurs ne seroit d'aucun effet auprès des gens aveuglés volontairement dans une prévention qu'ils aiment d'entretenir ; les personnes éclairées de cette ville pensent, qu'il ne vous faut d'autre justification, que l'impression des pièces authentiques, qui manifestent la conduite déloiale des États de Brabant, de Flandre, du Congrès, de Vander Noot et de Van Eupen à votre égard et à l'égard de votre armée ; on ajoutera à ces pièces des notes historiques, qui y on rapport, et c'est pour ces notes, qu'il convient que ces pièces s'impriment à Bruxelles, où se trouvent la plupart des personnes, qui sont à même d'en fournir la matière.

Il ne s'agit pas aussi de venir au devant de cette portion du peuple vraiment méprisable, que vous appellez la nation, qui a méconnu vos services, qui vous a calomnié, persécuté, indignement outragé ; cette vile partie de la nation ne désire aucunement de vous revoir dans le pays, et ce seroit pour la confondre de honte et la faire frémir de dépit, que vous devriez y reparoître ; ne pouvant plus vous faire de mal par l'abus énorme d'un pouvoir, qui lui est heureusement arraché, elle veut pouvoir encore vous nuire et à vos amis, qui vous sont restés fidèles, en répandant des bruits inquiétants, qui ont été consignés dans plusieurs feuilles publiques. La *Gazette de Harlem* annonçoit avant hier avec le ton le plus imposant, que vous rassembliez un corps d'armée dans les environs de Bouvigne, que dans peu vous descendriez avec elle, et que le gazettier gageoit sur sa tête, que dans six semaines il ne se trouveroit plus ici aucun militaire autrichien. Ces

Digitized by Google

bruits destitués de fondement n'allarment pas à la vérité le gouvernement autrichien, mais ils inquiètent les paisibles et bons citoyens, qui vous sont attachés ; ils enhardissent et fortifient le parti aristocratique, qui voudroit voir renaître une seconde révolution, dans l'espoir de recommancer ses brigandages, et remettre nos cruels tyrans sur leurs trônes ensanglantés, de piller, emprisonner et massacrer impitoyablement vos fidèles amis ; car ce n'est que nous qui aurions à craindre d'un événement si malheureux. Aussi ai-je vu avec la peine la plus sensible ce passage de votre lettre du 16 du courant : « Et comme j'ai lieu, mon cher, d'être indigné des procédés « aussi injustes qu'atroces de la part d'une nation aussi ingrate, je me « croirois déshonorer d'aller au devant d'elle, qu'elle *s'entregorge* autant « qu'elle veut, toutes leurs calamités me seront indifférentes ». Vous semblez ici, très respectable ami, oublier que cette partie de la nation, qui en cas de malheur seroit égorgée par l'autre, seroit celle, qui pour avoir soutenu votre innocence et défendu la justice de votre cause s'est laissée baffouer, emprisonner, piller, a été exposée aux massacres dont quelques-uns ont été les tristes victimes ; et vous ne voudriez pas, pour mettre cette portion respectable et infortunée de vos concitoyens hors de danger, sacrifier trois jours d'apparition au milieu d'eux, pour les tranquilliser par votre présence au milieu de la capitale et confondre vos ennemis et les leurs par la certitude et l'évidence de votre reconciliation avec notre souverain, auquel vous avez déjà fait parvenir les témoignages de votre soumission et de votre fidélité. . . . . Un si long délai, après une lettre si engageante de la part de M. de Mercy, après des assurances si positives de son désir de vous voir, ne peut avoir que les plus mauvaises suites pour vos propres intérêts, suites qui deviendroient irréparables, si ce délai se prolonge encore. Il est vrai, très respectable ami, que vous dites dans votre lettre que vous ne demandez rien au gouvernement, que vous n'ambitionnez ni honneur ni richesses ; je le crois et je suis persuadé de votre désintéressement ; mais vous êtes trop bon père et trop loyal époux, pour ne pas saisir toutes les occasions légitimes d'améliorer le sort de vos enfants et de votre épouse ; et en négligeant plus longtemps de vous présenter à M. de Mercy, vous rompez toute communication avec le gouvernement, sans pouvoir par la suite la renouer qu'avec bien des peines et peut être par des moyens humiliants ; il n'est pas nécessaire que vous demandiez maintenant ou acceptiez quelque chose de la part de l'Empereur, mais s'il a envie de vous favoriser, vous lui procurez en venant ici, l'occasion de vous le faire connoître d'une manière inusitée, et vous vous frayez une route pour demander dans la suite ce que vous jugeriez pouvoir convenir à vous ou à votre famille.

Digitized by Google

En vous rendant aux vœux de vos amis vous viendrez au devant de votre propre gloire et de vos intérêts personnels, en faisant cesser les bruits désavantageux, qui s'accréditent de plus en plus par votre trop longue absence, et en donnant de nouvelles preuves de loyauté et d'honnêteté, qui vous ont concilié l'estime de tous les honnêtes citoyens.

Leurs inquiétudes, il est vrai, vont beaucoup diminuer par l'arrivée prochaine du digne M. Vonck, l'Aristide de la Belgique, qui sera reçu comme l'ange tutélaire du droit de l'homme. Sa présence consolera les bons démocrates, et fermera la bouche de ses ennemis, qui ne pourront plus l'accuser de tramer contre la tranquillité publique; il aidera par ses lumières les vrais amis de la patrie, qui travaillent jour et nuit à procurer à leurs concitoyens une représentation légale, qui fera le bonheur de leurs descesdans...

Vander Mersch, dont le caractère manquait assurément de décision et qui était meilleur officier que stratégiste politique, hésitait probablement à rompre avec les amis de la France qui lui avaient fait entrevoir une situation brillante dans ce pays. Il craignait aussi que les calomnies dont ses ennemis l'avaient poursuivi au sujet de son administration ne lui eussent fait du tort. Puis, quand on lui parlait de l'accueil qu'il recevrait à Bruxelles, il faisait apparemment un retour amer sur les violences et les injures qui lui avaient été prodiguées par cette même population que l'on disait maintenant si bien disposée pour lui [1].

Toutes les objections sont réfutées par De Broux. Il prouve à son ancien chef que c'est la partie saine de la nation qui l'accueillera avec joie. La calomnie a été étouffée et le gouvernement tiendra compte de ses anciens services.

En même temps, le brave chanoine, qui a bien quelque droit de parler aussi, vu les sacrifices qu'il a faits à la cause de la liberté, fait remarquer à Vander Mersch qu'il doit aux honnêtes gens de reparaître à Bruxelles, pour leur donner la confiance que la révolution est bien finie et que la paix et la

[1] Il eût été intéressant d'avoir les lettres écrites par Vander Mersch à De Broux. M. le baron De Page, arrière-petit-neveu de De Broux, nous écrit que les archives de sa famille ne les contiennent pas.

Digitized by Google

concorde vont régner de nouveau aux Pays-Bas, sous l'égide d'un *bon gouvernement*.

Dernier argument : le retour — escompté — du digne M. Vonck, l'*Aristide* de la Belgique, cet *ange tutélaire du droit de l'homme* (la phraséologie révolutionnaire avait passé de France en Belgique), va assurer au pays une *représentation légale*. Vander Mersch verra ainsi triompher la cause à laquelle il a voué son bras.

L'éloquence du chanoine finit par porter fruit.

Au reçu de la lettre du 28 janvier, Vander Mersch se met en route pour Bruxelles.

ERNEST DISCAILLES.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LITTÉRATURE ANGLAISE

LA REINE ÉLÉONORE ET LA BELLE ROSEMONDE

PAR

Madame OLIPHANT [1].

VI. — Perplexités.

Que devait-elle faire?

Il n'arrive pas souvent dans la vie qu'une femme soit jetée dans une position semblable, sans être avertie, sans avoir le temps de s'y préparer. De prime abord, elle ne fit rien et ne se sentit capable de rien que de regarder vaguement, presque stupidement du côté de celle qui la supplantait. Elle ne se sentait pas même capable de se lever de la chaise sur laquelle elle avait sombré dans l'abattement complet de la consternation. Elle ne pouvait que regarder à l'entour, interrogeant non seulement cette figure devant elle, mais le ciel et la terre. Cela était-il vrai? Cela pouvait-il être vrai?

La jeune femme s'étonnait, évidemment, de ce silence. Elle aussi considéra avec curiosité sa visiteuse, attendit un instant, et alors, avançant d'un pas, demanda d'un ton où il entrait quelque surprise et une faible ombre d'impatience : « Puis-je faire quelque chose?

— Êtes-vous mariée depuis longtemps? » Ce fut là tout ce que la visiteuse put dire.

Une charmante rougeur passa sur le visage de l'autre : « Nous nous sommes mariés à la fin d'avril, » dit-elle. Il lui

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 juillet 1884.

Digitized by Google

paraissait encore bien naturel que tout le monde s'intéressât à ce grand événement. « Nous sommes allés en voyage pendant un mois. Et nous avons eu le bonheur de trouver cette maison. Vous connaissez mon mari?

— Je crois que oui; beaucoup; son nom de baptême est?...

— Robert est son nom de baptême. Oh! que je suis contente de rencontrer quelqu'un qui l'ait connu. » Elle avança sa chaise avec une gracieuse vivacité tout près de celle où sa visiteuse était assise. « Je suis certaine, dit-elle, que vous êtes une parente et que vous êtes venue chercher de nos nouvelles. »

Il y avait dans l'air de la jeune créature quelque chose de si sincère, un tel témoignage de son innocence que, s'il y avait eu la moindre colère dans le cœur de l'autre, ou sur ses lèvres, elle se serait arrêtée aussitôt; mais il n'y avait pas de colère en son cœur. Après le premier, l'indicible choc de surprise, il ne lui restait qu'une grande angoisse, et cela bien plutôt pour cette jeune vie brisée que pour elle-même. « C'est vrai, dit-elle, que je suis une... parente. Votre mère vit-elle encore?...

— Maman! cria la jeune femme, avec un sourire, oh! oui, et elle est ici aujourd'hui. Elle ne demeure pas avec nous, vous savez. Elle ne l'a pas voulu. Elle dit que les jeunes mariés doivent être laissés à eux-mêmes, bien que je lui affirme sans cesse que M. Landon est beaucoup trop sensé pour croire à toutes les sottises sur les belles-mères. Ne trouvez-vous pas que ce sont des balivernes? Les jeunes gens peuvent croire cela; mais quand un homme est expérimenté et connaît le monde...

— Peut-être pourrais-je voir votre mère, » dit la vieille épouse. Elle se sentait défaillir. Il faisait chaud et elle avait voyagé toute la nuit. Cela n'était-il pas un motif suffisant? Et, qui plus est, ce heureux babil à son oreille lui rendait le cœur malade.

« Maman! Oh! oui, certainement elle sera joyeuse de vous voir. Elle a toujours désiré de voir quelques-uns de ses parents. Elle disait que cela n'était pas naturel; quoique, en

Digitized by Google

vérité, à son âge. — Dois-je aller la chercher et lui dire que c'est elle que vous désirez voir... elle et pas moi? Mais ne prenez pas de préventions contre moi. Non, je vous en prie, si vous êtes sa parente; vous avez l'air si aimable! Je sens que je vous aimerai, si vous me le permettez. »

— Permettez-moi de voir votre mère. Je n'ai pas de... préventions. » Elle savait à peine ce qu'elle disait. La chambre tourbillonnait dans ses yeux; le vert des persiennes fermées ondulait çà et là, l'entourant d'un vague brouillard de couleur, à travers lequel il lui semblait voir un regard prêt au reproche et tout étonné. Puis, la blanche figure disparaissait. Mme Lycett-Landon appuya sa tête sur le dos de la chaise et, pour une minute, perdit connaissance. Puis, la verdure redevint visible, et peu à peu, toute chose ondula et tournoya à sa place.

La petite maison était très tranquille; on entendait à l'étage des pas précipités, comme si deux personnes se remuaient tout autour. C'était la mère qui s'apprêtait en hâte pour la visite : son bonnet à arranger, un col tout frais à mettre; la jeune femme sautant autour d'elle dans une grande excitation de faire tout bien. Ces apprêts de toilette prirent quelque temps, et cela suffit à la visiteuse pour se retrouver. Que devait-elle faire? Dès qu'elle recouvra la pleine direction d'elle-même, elle eut le cœur serré à la pensée de porter un coup pareil à la mère. Devait-elle partir avant qu'elles vinssent en bas?... disparaître comme un rêve, n'y pas prendre garde, mais laisser cet étrange petit drame — qu'était-ce? comédie ou tragédie? — se jouer seul? Pourquoi interviendrait-elle, après tout? S'il préférait cela, — et tout le mal qui pouvait se faire était déjà fait, — le mieux était de partir, et de ne plus y prendre garde. Elle s'était levée dans cette intention pour se glisser dehors, se mettre elle-même à l'abri, ne pas intervenir, lorsqu'un nouveau bruit se fit entendre, le bruit de la porte qui s'ouvrait au fond de la maison. Alors, une voix appela : « Rose! » une voix qui, malgré elle, mit une fois de plus le vertige au cerveau de la visiteuse. Force lui fut de rester encore. Et puis un pas s'approcha de la pièce

Digitized by Google

où elle se trouvait, un pas lourd, avec un faible boitement de goutteux; un pas qu'elle connaissait si bien! Il avançait le long du corridor, accompagné d'un courant de murmures et presque de plaintes. « Où êtes-vous? J'ai besoin de vous. » Puis la porte du petit salon, poussée brusquement, s'ouvrit. « Pourquoi ne me répondez-vous pas? » Il s'arrêta sur le seuil, voyant une étrangère, avec de brèves excuses : « Je vous demande pardon... » Puis subitement, il sortit de sa bouche un cri... un rugissement, semblable à celui d'un animal blessé : « Éléonore! »

Aucun des deux n'oublia jamais l'aspect de l'autre à ce moment. Elle le voyait dans le petit corridor, dont la lumière plus forte s'ouvrait derrière lui et en détachait sa large taille; elle voyait un regard subit de consternation, d'horreur, de complète épouvante sur son visage. L'horreur parut la première; et puis tout céda, dans l'esprit du coupable, devant le sentiment de sa chute inexprimable, devant sa propre conviction de son crime sans excuse. Il s'abattit contre le mur. Sa mâchoire tombait; ses yeux semblaient tourner sur eux-mêmes, dans le désordre d'une angoisse mortelle. Cette absence entière de force et de défense personnelle ne désarma pas sa femme, comme on pourrait le supposer, mais la remplit d'une flamme de violence subite et de passion qu'elle ne put contenir. Elle avait dit son nom d'un ton assez calme, quand il avait dit le sien; mais maintenant elle frappait du pied, poussait des cris, trouvait cela intolérable, insupportable. « Eh bien, cria-t-elle, défendez-vous comme un homme! Dites que vous étiez las de moi, de vos enfants, d'une vie honnête de cinquante années. Dites quelque chose pour vous-même. Ne vous tenez pas là debout comme un enfant fouetté! »

Mais l'homme n'avait rien à dire. Il se tenait contre le mur et lui semblait prendre l'attitude d'un homme qui craint une agression personnelle. Enfin, il dit : « Elle n'est pas à blâmer. Elle est aussi innocente que vous l'êtes.

— Je l'ai vue, dit l'épouse offensée. Croyez-vous que vous ayez besoin de m'apprendre cela? Mais alors, vous, qu'êtes-vous donc? »

Digitized by Google

Il ne répliqua point. Et son aspect, dans le jour de la porte, devenait un incroyable supplice pour la femme. S'il avait été debout pour se défendre, soutenir le combat de quelque manière, cela eût été plus tolérable. Mais sa vue ainsi lui était insupportable, une de ces choses qu'elle ne pouvait endurer. Elle détourna la tête et s'en alla loin de lui vers la porte ouverte. « J'avais l'intention de parler à sa mère... » Elle savait à peine si elle parlait ou ne faisait que penser. « J'avais l'intention de parler à sa mère, mais je ne le puis. Arrangez les choses à votre façon. »

Un instant après, elle se trouvait dehors, dans la rue, marchant devant elle à l'ombre de la blanche muraille. Elle avait conscience d'avoir fermé derrière elle les deux portes, celle de la maison et celle du jardin. Si seulement elle avait pu fermer la porte de son propre esprit, et chasser ce souvenir hors de sa vue, et lui fermer son cœur pour toujours! Elle se précipitait en avant, tournant très vite un coin après l'autre, enfilant une rue après l'autre, longeant des maisons bordées de murs et de grillages, et retirées parmi les fleurs et les arbres. On peut marcher pendant longtemps dans ces endroits tranquilles sans trouver ce qu'elle cherchait : une voiture pour l'emporter loin de cet étrange parc de villas, muet et caché.

Quand elle en eut trouvé une enfin, elle donna ordre au cocher de la conduire chez Euston, mais d'abord de faire le tour de Hyde Park. Il crut qu'elle était folle. Mais cela importait peu, pourvu qu'elle fût à même de payer la course. Alors, il fit ce qu'elle avait demandé, une longue tournée sans fin à travers un labyrinthe de rues, d'abord calmes, remplies de jardins et de maisons cachées; puis les longues et bruyantes artères, retournant dans le monde affairé de Londres; puis encore les rues silencieuses du coté nord du Parc, les arbres du jardin de Kensington, le vieux palais rouge, la ligne sans fin de grillages et d'arbres du côté sud; le bruit de Piccadilly, ressemblant si peu au bruit des autres rues. Naturellement, la voiture ne pouvait entrer dans l'enclos du parc, mais seulement dans les rues. Elle ne se souciait pas de cela.

Digitized by Google

Elle cherchait du mouvement, de l'air sur son visage, du silence pour pouvoir penser.

Pour pouvoir penser! Mais une femme ne peut pas plus penser quand elle veut qu'elle ne peut être heureuse quand il lui plaît. Tout ce qu'elle pouvait faire était ceci : y penser toujours et toujours, et encore et encore y revenir, en mettant involontairement ses idées en paroles et en se les disant à elle-même, comme une espèce de refrain lugubre. « A cinquante ans! Après avoir vécu honnêtement toutes ces cinquantes années! Était-il possible? Un homme a-t-il donc ce cœur-là? A cinquante ans, après tant d'années! » Son étonnement était si grand qu'elle ne pouvait penser à autre chose. « Et il avait été un homme bon, doux, prêt à obliger, jamais dur envers personne : le soutien de sa famille, qu'il aimait à avoir autour de lui. Et maintenant, à cinquante ans! Après avoir vécu honnêtement... » Elle n'y pensait pas comme à une chose qui la concernât elle-même, et ne pouvait penser à ce qu'elle avait à faire ni à quoi elle avait voulu penser quand elle avait dit au cocher d'aller à l'autre bout du monde. Lorsqu'elle s'aperçut, aussi vaguement qu'elle le put dans le trouble de son esprit, qu'elle approchait de la fin de sa longue tournée, elle eût voulu, sauf la crainte du blâme, aller toujours en avant. Mais, sur ce temps, elle avait commencé à voir qu'elle gagnerait peu de chose à écarter tout cela pendant une heure encore, et que, plus tôt ou plus tard, elle devrait descendre de ces abstractions d'une course au hasard, qui avait bien plutôt l'air d'un vol sauvage dans l'espace que de toute autre chose, et rentrer dans les réalités de sa position. Ah! ciel! les réalités de sa position, c'était... avant tout, son fils Horace... son fils, déjà mûr: non plus un enfant à qui l'on pût dissimuler un malheur de famille, mais un homme, capable de comprendre, assez âgé pour savoir. Tout son cœur se mourut dans sa poitrine quand cette idée frappa subitement son intelligence expirante. Horace et Milly... un jeune homme et une jeune fille. Comment leur dire ce que leur père avait fait? A cinquante ans! Après tant d'années!

Digitized by Google

On lui dit, à l'hôtel, que le jeune homme était sorti, — Elle en fut profondément reconnaissante au sort — mais qu'il serait de retour immédiatement. Oh ! s'il pouvait être retenu; si quelque chose pouvait arriver pour le retenir loin ! Elle monta le grand escalier commun et banal, que tant de personnes avaient foulé, quelques-unes peut-être avec le cœur aussi triste qu'elle, peu certes avec un tel problème à résoudre. Comment dire à son fils que son père... oh ! Dieu ! son père, qu'il aimait et plaçait si haut; son bon père qui jamais ne l'avait privé de rien; un homme si connu; un honnête homme de qui tout le monde disait du bien..., lui dire que son père... Elle ferma à clef la porte de sa chambre, instinctivement, comme si cela pouvait tenir Horace dehors et son secret caché.

C'était une de ces terribles chambres d'hôtel, tout à fait confortables et entièrement antipathiques, dans laquelle bien des heures les plus douloureuses de la vie s'étaient passées, où les parents viennent pour se séparer de leurs enfants, pour recevoir les prodigues de retour, pour chercher ceux qui ont disparu, pour attendre des nouvelles de ceux qui sont pires que morts; où se sont accomplies beaucoup de réconciliations et ont été faits des arrangements qui brisent le cœur. Étrange, froide et misérable était cette pièce inaccoutumée, sans une société ou un charme, sans un peu de paix ou de douceur. Elle y marchait, de long en large, et puis s'arrêtait, quoique le mouvement lui donnât un certain soulagement, de crainte qu'Horace ne vînt à la porte, ne l'entendît et ne demandât de sa jeune voix cordiale à être reçu. Elle n'avait pas été d'abord capable de penser, à cause du retour continuel de ce lugubre refrain : « A cinquante ans ! » et maintenant elle ne le pouvait pas davantage, à force de penser qu'à tout moment Horace pouvait venir à la porte. Elle avait plus peur de son fils que du reste du monde : si quelqu'un était venu lui dire qu'un accident lui était arrivé, qu'il s'était cassé le bras ou la jambe, il lui semblait qu'elle aurait été contente : quelque chose plutôt que de tout lui faire savoir. Et cependant, il devrait bien le savoir. Le fils aîné, un homme

Digitized by Google

fait, après son père la tête de la famille, celui qui aurait à prendre soin des enfants, comment serait-il possible de le lui cacher? Et comment le lui apprendre? Sa mère, qui s'était enorgueillie de la jeunesse sans tache de son fils et réjouie à l'idée qu'une parole légère était aussi impossible des lèvres d'Horace que de celles de Milly, rougissait et sentait tout son cœur brûler de honte. Comment le lui apprendre? Elle ne pouvait pas le lui apprendre. C'était impossible, c'était au-dessus de ses forces.

Et alors elle se blottit dans le coin de son fauteuil et ne respira plus : car qui pouvait-ce être, sinon Horace, qui d'un pied touchant la terre à peine, le cœur anxieux, pour avoir des nouvelles de son père, s'élançait au haut de l'escalier, jetant des échos dans le vide?

VII. — Explications.

« Mère! êtes-vous là? Laissez-moi entrer. Mère! ouvrez la porte.

— Dans un moment, Horace, dans un moment. » Elle ne pouvait tarder bien longtemps. Elle se leva lentement, se regarda dans la glace pour voir si rien n'était écrit sur sa figure. Elle n'avait pas ôté son chapeau ni fait aucun changement à sa toilette de voyage, et elle était très pâle, presque effrayante, avec ses rides creusées et allongées sur sa figure, qui la vieillissaient de dix ans, pensait-elle. Elle arrangea son chapeau avec l'instinct de la femme, puis lentement, à contre-cœur, ouvrit la porte. Il entra, en hâte, impatient, ne sachant que penser.

« Vouliez-vous me tenir dehors, mère? Étiez-vous fâchée de ne pas m'avoir trouvé à vous attendre? Et quelles nouvelles de papa?

— Non, Horace, pas du tout fâchée.

— Je suis allé plus loin que je n'avais l'intention. Je ne connais pas mon chemin. Mais, mère, quelles nouvelles de papa?

Digitized by Google

— Pas grand'chose, cher, dit-elle en se détournant. Il doit être bien près de l'heure du lunch.

— Oui, il est tout à fait l'heure du lunch; et vous n'avez même pas déjeuné. En montant, j'ai dit de le tenir prêt. Mais vous ne m'avez pas répondu. Vous l'avez certainement trouvé. Est-il réellement malade? Qu'est-ce qu'il veut dire avec tout cela? Pourquoi n'est-il pas revenu avec vous? Chère mère, est-ce quelque chose de sérieux? Comme vous êtes pâle! Oh! vous n'avez pas besoin de vous détourner; vous ne pouvez rien me cacher. Qu'est-ce qu'il y a, maman?

— C'est sérieux et ce n'est pas sérieux, Horace. Il n'est pas malade, et c'est la chose la plus importante. Seulement un peu... patraque, comme vous dites. C'est ce mot, vous savez, qui m'exaspère toujours.

— Est-ce tout? » dit le jeune homme en la regardant avec des yeux incrédules.

Elle lui avait tourné le dos et se tenait debout devant la glace, sous prétexte d'ôter son chapeau. Il lui était plus facile de lui parler sans le regarder.

« Non, cher, ce n'est pas tout. Vous allez trouver bien étrange ce que j'ai à vous dire. Papa et moi, nous avons eu une querelle, Horace.

— Mère!

— Vous pouvez bien vous étonner, mais c'est vrai. Notre première querelle, » ajouta-t-elle, en faisant un demi-tour avec un spectre de sourire. C'était une inspiration du moment, à laquelle elle s'accrochait pour en finir avec l'impossibilité de penser comment elle s'y prendrait. « On dit, vous savez, que plus on retarde une chose de ce genre, plus elle est grave, comme — ne le savez-vous pas? — la rougeole et autres maladies naturelles. Nous sommes restés longtemps sans nous quereller, et maintenant nous l'avons fait sérieusement. » Elle se retourna vers lui avec un faible sourire; mais Horace ne souriait pas. Il la regarda très gravement, avec un étonnement au delà de toute expression.

« Je ne puis comprendre, dit-il presque sévèrement, ce que vous voulez dire.

Digitized by Google

— Oui, peut-être, en effet, c'est un peu difficile; mais souvent ces choses arrivent. Il ne faut pas vous hâter de conclure que tout est de ma faute. »

Horace vint à elle, la figure sérieuse, et mit son bras autour d'elle en la tournant en face de lui. « Je ne pensais à aucune faute, mère; mais sûrement, je puis en savoir plus que cela. Vous et lui ne vous querellez pas pour rien, et je ne suis pas un enfant. Il faut me le dire. Mère, quelle est cette affaire? » dit-il dans une grande alarme. Elle était accablée de toute façon, épuisée doublement de corps et d'esprit, et lorsqu'elle sentit le bras de son fils autour d'elle, tout son être céda. Elle appuya sa tête sur sa jeune épaule et tomba en un sanglotement convulsif qui est si douloureux à supporter. Quelque temps se passa avant qu'elle pût se dominer assez pour répondre :

« Oh! cela est vrai!... cela est vrai! Non, pas pour rien. Mais, cher Horace, vous ne pouvez pas être juge...; le pouvez-vous, entre votre père et votre mère? Oh! non! Laissez cela un peu; laissez cela seulement!... Peut-être tout arrivera à bien de soi-même.

— Mère, il va sans dire que je ne puis être juge. Mais cependant, je ne suis pas un enfant. Puis-je, maintenant, aller voir papa?

— Oh! non! cria-t-elle involontairement en serrant son bras,... oh! non! pas pour tout au monde. »

Le jeune homme devint plus sérieux; il lui retira son bras presque inconsciemment, et dit : « Ou c'est beaucoup plus grave que vous ne le dites, ou sinon...

— C'est très grave, Horace. Je ne vous trompe pas, dit-elle. Il peut arriver que... que nous ne puissions plus jamais... être ensemble. Mais je vous en supplie encore, n'allez pas voir votre père... oh! pas à présent, mon ami. Il ne le désire pas. Il faut me donner votre parole que vous n'irez pas... »

Elle ne pouvait supporter l'investigation de ses regards. Elle se détourna et s'éloigna de lui, ôtant son léger manteau, ouvrant des tiroirs comme si elle cherchait quelque chose; mais il restait où elle l'avait laissé, plein de perplexité et de

Digitized by Google

trouble. Une querelle entre ses parents était incroyable pour Horace; et aussi l'idée d'une rupture, d'un scandale public, d'une chose dont on s'entretiendrait partout! Il restait debout, immobile, enfoncé dans un trouble et un chagrin subits, quoique sans le plus léger pressentiment de la véritable tragédie. « Je ne m'imagine pas sur quoi vous avez pu vous disputer, dit-il. Cela me paraît une impossibilité. Quoi que ce soit, il faut l'oublier, mère, par amour pour nous.

— Mon ami, quelque chose que je fasse, vous pouvez être sûr que je le ferai par amour pour vous.

— Mais c'est impossible, je le sais. Une querelle! entre vous et papa! Cela est hors de question. Personne ne le croira. Je pense que vous avez plaisanté tout le temps, » dit-il avec un brusque rire. Mais son rire lui parut si étrange à lui-même, qu'il redevint immédiatement sérieux avec un air de confusion et d'irritation. Jamais de sa vie il n'avait rencontré quelque chose d'aussi extraordinaire.

« Je ne plaisante pas, dit-elle. Mais, peut-être, après quelque temps... Venez et prenez votre lunch, Horace... Je sais que vous en avez besoin. Et peut-être, plus tard...

— Vous êtes épuisée aussi, mère; voilà ce que c'est. On se sent irritable quand on est rendu. Lorsque vous aurez mangé un peu et vous serez reposée, vous me laisserez aller voir papa. Et nous ferons un bon dîner ensemble et tout sera fini. »

Et elle eut l'héroïsme de ne plus rien dire, mais elle descendit avec lui, et fit semblant de manger, et le vit prendre de bon cœur son repas. Pendant qu'elle était ainsi assise, souriant à son fils, elle ne pouvait que se demander en elle-même ce que « lui » faisait. Était-il aussi souriant, gardant une figure aimable en faveur de la malheureuse fille, pas beaucoup plus âgée qu'Horace? Que Dieu l'assiste, elle qu'il a perdue! Elle s'imaginait cette autre scène, pendant qu'elle jouait la sienne. Elle finit par persuader à Horace, non sans difficulté, de laisser tout en suspens jusqu'au lendemain, lui disant qu'elle avait grand besoin de repos (ce qui était assez vrai) et désirait se coucher; et que, dans la soirée, on aurait

Digitized by Google

assez le temps de faire un pas en avant. Elle insista tellement sur son besoin de repos, qu'il se souvint que Dirck Fareham l'avait invité à dîner avec lui à son club, et à aller au théâtre, s'il n'avait rien de mieux à faire — projet qu'elle saisit avec empressement.

« Mais comment puis-je aller et vous laisser seule dans un hôtel? dit-il.

— Mon ami, je vais me mettre au lit, » répondit-elle, ce qui était sans réplique. Et après maintes tentatives pour en savoir davantage, et maintes prières pour être autorisé à aller chez son père, Horace, à la fin, céda, s'habilla et partit pour le dîner avant l'heure qui précède un spectacle. Il avait pris avec lui des habits de soirée, bien qu'il dût rester trop peu de temps pour aller en fête, certain que même peu de jours à Londres devaient amener un plaisir d'une ou d'autre sorte. Et déjà l'idée entièrement absurde que son père et sa mère pouvaient s'être querellés mortellement commençait à perdre créance en son esprit. C'était impossible! Sa mère était fatiguée et avait été irritable; et son père, surtout quand il avait une attaque de goutte, était, comme Horace le savait bien, irritable aussi. Demain, tout serait dissipé, et tous deux seraient honteux d'eux-mêmes. Ainsi il se consolait en sortant; et comme le jeune homme n'avait jamais connu ce que sont les querelles ni les malheurs de famille, et sentait dans son cœur quelque chose de pareil impossible, il n'en fallait pas davantage pour chasser cet incompréhensible fantôme.

Mme Lycett-Landon à la fin était laissée seule à arranger les choses en elle-même. Qu'avait-elle à faire? Elle avait fait allumer du feu dans la chambre, bien qu'on fût au fort de l'été, car l'agitation et la douleur l'avaient glacée — et elle s'assit devant en tremblant et en essayant de rassembler ses idées. Oh! s'il avait été seulement possible de ne rien faire, de n'en dire mot à personne, d'oublier l'épisode du matin tout à fait! « Si je ne l'avais pas su, se disait-elle en elle-même, cela ne m'aurait pas fait de mal. » Cette moderne Éléonore, qui s'était trouvée si innocemment dans

Digitized by Google

le jardin de Rosemonde [1], n'avait aucune idée de vengeance dans son cœur. Elle n'avait aucun désir de tuer ni d'injurier la malheureuse jeune femme qui se trouvait entre elle et son mari. Quel bien cela ferait-il? Si Rosemonde disparaissait en un moment, en quoi cela changerait-il le fait? Qu'est-ce qui pourrait jamais y rien changer? Les anciens n'avaient pas les mêmes vues sur ce sujet. Ils tenaient pour admis qu'une fois l'usurpatrice écartée, la vie recommençait dans les mêmes conditions qu'auparavant, et que rien n'était irrémédiable. Mais pour Mme Lycett-Landon, la vie ne pouvait plus recommencer. Elle avait abouti à une fin humiliante; le trouble avait pris la place de l'ordre, et tout ce qui avait été, aussi bien que tout ce qui devait être, était devenu subitement impossible. Si elle ne s'était pas contenue elle-même avec effort, son esprit troublé aurait repris ce douloureux refrain qui l'avait rempli toute la matinée, ce qui peut-être valait mieux que le chaos qui y régnait maintenant. En tout ce qui le concernait, elle pouvait encore s'étonner et questionner; mais pour elle-même, tout était brisé. Elle ne pouvait croire à la réalité de ce qui s'était passé ni regarder en face ce qui allait arriver. Tout débordait furieusement autour d'elle, et elle ne trouvait plus où prendre pied. Qu'y avait-il à faire? Ces mots rendent plus intenses toutes les misères de la vie, — ils font la mort plus terrible, car souvent ils signifient la destruction de toute vie organisée pour le vivant, aussi bien que la fin de troubles mortels pour le mort, — et ils doivent être prononcés au moment où toute réponse est impossible. Cette femme n'y pouvait répondre pendant qu'elle était assise,

[1] L'auteur fait ici allusion au fait historique, bien connu en Angleterre, qui lui a fourni son titre, et que le dictionnaire de Larousse rapporte ainsi : « Rosemonde, fille de lord Walter Clifford, était d'une beauté ravissante, qui l'avait fait surnommer par les courtisans « Rose du monde ». Elle devint la maîtresse de Henri II, roi d'Angleterre. La reine, Éléonore de Guyenne, femme vindicative et jalouse, résolut de se défaire de sa rivale. Henri II cachait Rosemonde dans le château de Woodstock, construction en forme de labyrinthe. On dit que Henri II n'entrait à Woodstock qu'à l'aide d'un fil conducteur, qu'il oublia un jour, et dont la reine se servit pour pénétrer dans la retraite de sa rivale, où elle la contraignit à vider une coupe empoisonnée. »

Digitized by Google

misérable, près de son feu. Elle ne souffrait pas les tortures de la jalousie, ni ne devenait folle à l'idée que la tendresse qui avait toujours été à elle fût transportée à une autre. Peut-être son âge mûr la sauvait-il de ces sentiments, mais ils ne trouvaient pas de place dans le tumulte de ses pensées. Les questions qui l'assaillaient étaient toutes différentes. Qu'avait-elle à faire? comment satisfaire ses enfants sans déflorer leur jeunesse et la pureté personnelle de son âge mûr et de sa maternité, qui les avait protégés de tout soupçon d'un tel crime? Comment les garder à jamais muets et satisfaits, sans perdre dans leur esprit pour toujours leur père et le respect qu'ils lui devaient? Tel était le triple problème qui se plaçait devant elle, l'absorbant peu à peu et bannissant tous les autres de sa pensée. Que dire à Horace et à Milly? Comment les sauver de cette honte? S'ils avaient été deux garçons ou deux filles, il semblait à leur mère que l'affaire eût été moins terrible; mais garçon et fille, jeune homme et jeune femme, comment le leur dire? Comment les tromper et ne pas le leur dire? En face de ce dilemme, la mère perdait sa force. Comment le ferait-elle? Comment s'abstiendrait-elle de le faire? Ce prétexte d'une querelle, comment le maintenir? Et de quelle autre façon, de quelle autre façon, ô ciel! leur expliquerait-elle que leur père et elle ne pouvaient plus rester sous le même toit? Elle se couvrit la figure de ses mains et pleura dans l'angoisse de son irrémédiable incapacité; puis elle sécha ses yeux et essaya encore de faire le plan de ce qu'elle pourrait faire. Oh! que n'avait-elle les ailes d'une colombe, que ne pouvait-elle s'envoler et trouver le repos [1]! Mais où pourrait-elle se cacher? Elle pensa de prétexter quelque subite perte d'argent, quelque échec de spéculations, et de se sauver avec ses enfants en Amérique, en Australie, au bout du monde. Mais après? Serait-il moins nécessaire ou plus aisé de tout expliquer? Hélas! non; rien ne changerait cette horrible nécessité. La

[1] La romancière fait entrer ici dans sa phrase quelques mots de la Bible (psaumes I, IV, 7); mais ils sont si connus en pays protestants, qu'elle trouve inutile de les signaler par une note, ni par des italiques, ni par des guillemets.

Digitized by Google

meilleure chose de toutes, si elle en était capable, se disait-elle, serait de retourner à la maison, de vivre là aussi longtemps que cela serait possible, le cœur fermé, gardant son calme, ne disant rien, — aussi longtemps que cela serait possible ! jusqu'à ce que les circonstances forceraient en elle la décision de ce qu'elle aurait à faire. Mais qu'elle retardât l'explication des semaines, des mois, même des années, il faudrait toujours y arriver à la fin.

Ainsi elle restait assise, pesant, retournant toute chose, adoptant et rejetant mille projets; puis, après tout, elle cédait à un retour subit, à une subite sensation d'isolement et d'impuissance intolérables. Elle sentait son cerveau fléchir, son esprit blémir devant cette terrible éventualité qui devait se résoudre sur-le-champ. Horace était en sûreté pour quelques heures, loin de tout danger; mais comment rencontrer sa figure anxieuse à la lumière d'un autre jour, sa mère ne le savait pas. Elle se leva brusquement de sa chaise, alla vers la table où il y avait des plumes et de l'encre, et écrivit un télégramme vivement, nerveusement, sans se donner le temps de réfléchir. Les jeunes gens avaient l'habitude de se moquer du vieux Fareham. Elle-même s'était mêlée à leur moquerie jusqu'à présent et avait admis qu'il était méthodique, ennuyeux et fatigant. Il était tout cela, mais c'était un ancien ami, le plus ancien ami qu'elle eût; un ami qui avait connu son père, qui l'avait vue se marier, qui avait guidé les premiers pas de son mari dans la voie des affaires. Il était la seule personne à qui elle pût dire quelque chose. Et c'était un miséricordieux vieillard : quand des ennuis arrivaient, que des commis tournaient mal, que des débiteurs faisaient faillite, l'avis de M. Fareham était toujours du côté de la merci. C'était une des raisons pour lesquelles on l'appelait une vieille perruque dans les bureaux; toujours, toujours il s'était montré miséricordieux. Et cela maintenant revenait à son esprit. Elle écrivit en hâte son télégramme, l'envoya aussitôt, de peur de se raviser, ne l'adressant pas au bureau, où une autre main que la sienne aurait pu l'ouvrir, mais à sa demeure. « Venez me trouver immédiatement, si vous le

Digitized by Google

pouvez. J'ai grand besoin de votre avis et de votre aide. Ne le dites à personne. » Voilà ce qu'elle disait. Elle aimait, comme toutes les femmes, à profiter du nombre de mots permis.

VIII. — Expédients.

Sa mère était au lit et dormait quand Horace rentra du spectacle, ou du moins il crut qu'elle dormait. Il ouvrit la porte, trouva la chambre dans l'ombre, dit : « Dormez-vous, maman? » et ne reçut pas de réponse, ce qu'il trouva plutôt étrange, car elle avait le sommeil si léger! Mais, en vérité, la nuit dernière avait été si troublée, elle n'avait pas dormi du tout et la journée avait été si fatigante, si excitante! Nul doute qu'elle ne fût brisée. Il se retira sur la pointe des pieds, faisant, comme c'était naturel, moins de bruit que lorsqu'il était entré sans prendre aucune précaution. Mais elle ne fit pas un mouvement; il ne l'éveilla pas, pendant qu'elle reposait profondément calme, avec ses yeux fermés dans l'ombre, retenant sa respiration pour qu'il ne soupçonnât rien.

Horace s'était diverti, ce soir. Le spectacle avait été amusant, le dîner bon. Dick Fareham, à la vérité, lui fit bien quelques questions.

« Je suppose que vous avez trouvé le patron tout à fait bien, dit-il.

— Pas moi, dit Horace, mais ma mère.

— Et il va tout à fait bien, j'espère?

— Je ne puis vous le dire, dit Horace vivement, je vous ai dit que je ne l'avais pas vu. »

La conversation s'était arrêtée là pour un instant, mais le jeune Fareham était trop curieux pour l'abandonner ainsi. Il demanda à Horace quand il entrerait au bureau de Londres. « Je sais bien que je ne suis qu'un réchaud, dit-il, qui garde la place chaude pour vous. Je suppose que cela sera décidé pendant que vous êtes ici.

— Je ne sais rien de cela, dit Horace. On nous a dit que vous étiez tout sens dessus dessous dans le bureau.

Digitized by Google

— Moi, sens dessus dessous !

— Oh ! je n'ai pas l'intention de vous être désagréable. On nous l'a dit, dit Horace, et que le patron en avait par-dessus la tête.

— Je voudrais savoir qui a dit cela, dit le jeune Fareham ; j'aimerais à lui fendre la tête, qui que ce soit qui l'ait dit. Premièrement, ce n'est pas vrai, et votre père n'est pas homme à faire courir une pareille histoire. »

Or, Horace n'avait pas entendu cela comme le motif de l'absence de son père, mais il l'avait découvert comme les membres d'une famille découvrent ce qui s'est passé dans la maison, les personnes qui sont dans le secret ne pouvant pas se tenir toujours sur leurs gardes. Il était fâché de la colère dans laquelle il le voyait, mais un peu gêné d'y répondre.

« Peut-être croyez-vous que c'est moi qui répands ce bruit, dit-il, indigné. Il n'est pas du tout répandu, mais nous l'avons entendu quelque part. C'est pour cela que mon père.....

— Je crois voir comment cela est venu..... Je crois comprendre, dit le jeune Fareham. C'est cela qui appelait votre père à Londres. Jour de Dieu ! »

Après cela, il ne fut plus un aussi aimable compagnon pour le reste de la soirée. Mais le spectacle était amusant, et Horace oublia en partie ce *contre-temps* [1]. Quand il trouva la chambre de sa mère fermée et paisible, il monta à la sienne sans aucun fardeau sur la conscience. Il n'était pas aussi inquiet pour le « patron » que Milly l'eût été peut-être à sa place. C'était chose extrêmement désagréable que sa mère et lui se fussent querellés, et tout à fait incompréhensible ; mais Horace entra au lit philosophiquement, et le trouble dans son esprit n'était pas assez grand pour l'empêcher de dormir.

Le jeune Fareham, de son côté, écrivit une lettre indignée à son oncle, demandant à savoir si son esprit aussi avait été empoisonné par ces faux bruits. Le jeune homme était très fâché. On faisait de lui un bouc émissaire ; il était le prétexte des absences du vieux Landon, qui n'était pas venu au bureau depuis des mois, et il demandait à son protecteur particulier

[1] Ce mot est en français dans l'original.

Digitized by Google

de le venger. Si on avait attaqué sa moralité personnelle, il l'aurait supporté; mais dire le bureau sens dessus dessous! c'était plus qu'il n'en pouvait supporter.

Le lendemain, avant que personne fût éveillé, une servante matinale entra dans la chambre de Mme Lycett-Landon, et lui dit qu'un monsieur était arrivé et demandait à la voir. La pauvre femme avait dormi un peu vers le matin; elle fut éveillée par cette nouvelle. Elle pensa que ce devait être son mari, et après un moment de douloureuse hésitation, elle se leva à la hâte, s'habilla et entra au salon, qui était encore dans le désordre de la veille et paraissait, si c'était possible, encore plus misérable, plus froid et plus antipathique qu'à l'ordinaire. Elle y trouva, avec une grande secousse et un sentiment de découragement, le vieux Fareham, pâle après un voyage de nuit, avec les rides autour des yeux plus prononcées et le léger tremblement de tête plus visible que jamais. Il vint à elle en lui tendant les deux mains.

« Que puis-je faire pour vous? dit-il. Qu'est-il arrivé? Je suis parti, vous voyez, par le premier train.

— Oh! Monsieur Fareham, je ne m'attendais pas à cela. Vous avez dû me croire folle. Je crois, en vérité, avoir perdu la tête un peu cette nuit. J'ai télégraphié, n'est-ce pas? A peine si je savais ce que je faisais...

— Vous n'avez pas trouvé votre mari, alors? »

Elle se couvrit la figure de ses mains. Rencontrer les yeux du vieillard dans la lumière du jour et lui raconter son histoire était impossible. Pourquoi n'était-elle pas partie s'enterrer quelque part, et ne jamais dire un mot?

« J'ai vu M. Landon, monsieur Fareham; il n'est pas..... malade; mais Horace ne sait rien, dit-elle vivement.

— Ma chère dame, si je dois faire quelque chose pour vous, je dois le savoir.

— Je ne crois pas qu'on puisse faire quelque chose. Nous avons eu un..... désagrément sérieux; mais Horace ne sait rien, » répéta-t-elle encore. Il la regardait, et elle ne pouvait supporter ses yeux. « Je suis vraiment au regret de vous avoir tant dérangé.....

Digitized by Google

— Le dérangement n'est rien, dit-il. Je vous ai connue presque toute votre vie. Il serait étrange que je ne pusse me déranger un peu. Je crois comprendre ce que vous voulez dire. Vous étiez perdue hier soir et m'avez fait venir. Mais maintenant, dans le calme du matin, les choses paraissent moins mauvaises et vous pensez que vous vous êtes trop hâtée... Je comprends cela, si c'est ce que vous voulez dire. »

Elle ne pouvait supporter ses regards. Elle retomba sur la chaise où elle s'était assise la veille pour parler avec Horace. — *Dans le calme du matin!...* C'était maintenant seulement, après avoir recommencé à vivre, qu'elle sentait ces nombreux problèmes revenir à elle, tout éveillés, et tomber sur son cœur comme des harpies. — *Les choses paraissent moins mauvaises!* Alors, il lui passa dans l'esprit une question désespérée : Pourrait-elle seulement le persuader que c'était ainsi, et qu'il n'y avait plus aucun appel possible auprès de lui.

— « Ma chère dame, dit-il encore, il faut être franche avec moi. Est-ce une fausse alarme, et n'y a-t-il rien pour moi à y faire? S'il en est ainsi, ne dites plus mot; j'oublierai que vous m'avez fait venir. Mais s'il y a quelque chose de plus... »

Que de pensées traversaient son esprit, et que de scènes se dressaient devant ses yeux pendant qu'il parlait ! Une terrible vision lui apparaissait de devoirs à remplir: rentrer chez elle, se faire une figure calme, parler de papa aux enfants comme d'habitude et vivre sa vie de tous les jours en gardant son secret; et alors, les investigations qui s'élèveraient universellement : Où était-il? qu'était-il devenu? pourquoi ne revenait-il jamais? Ou bien elle se voyait quittant la maison, prétextant la santé, l'éducation, elle ne savait quoi, pour emporter avec elle les enfants étonnés, presque à contre-cœur et la bouche pleine de questions auxquelles elle ne pourrait répondre. Ces visions se déroulaient devant ses yeux dans un brouillard et un désordre où elles disparaissaient et réapparaissaient sans cesse. Quand son vieil ami finissait de parler, son imagination s'arrêtait aussi et elle commençait à trouver du repos. Mais bientôt l'impuissance de tous ces efforts revenait sur elle et l'accablait. Les brouillards, les nuages, le

Digitized by Google

chaos de honte et d'irrémédiable malheur où elle ne pouvait toucher fond ni se cramponner à rien, la submergeaient. Elle ne savait pas combien de temps elle avait été assise, silencieuse, pendant que le vieillard restait là debout et la regardait. Enfin, tout à coup, elle éclata :

« Je ne puis pas le dire aux enfants! Comment cela est-il possible? Horace et Milly ne sont plus des enfants; ils voudront savoir. Comment puis-je leur parler? Je veux que vous m'aidiez à le leur cacher..., à combiner quelque chose! J'aimerais mieux mourir que le leur dire, dit-elle en se dressant brusquement, tordant ses mains.

— Ma chère dame!... Ma chère dame!...

— Monsieur Fareham, Robert s'est marié une seconde fois.

Le vieillard jeta un grand cri, presque un hurlement de surprise et d'horreur. « Vous ne savez pas ce que vous dites, dit-il.

— Cela sonne le glas comme si j'étais morte, dit-elle, calmée par cette révélation et avec un faible sourire. Oh! oui, je sais fort bien ce que je dis. Il s'est remarié..., comme si j'étais morte..., comme si je n'avais jamais existé. J'allais pour le voir, et je l'ai vue... elle! »

Le vieux Fareham prit ses mains dans les siennes; il la mena vers sa chaise et l'y assit en proférant tout le temps des mots tantôt d'apaisement, tantôt de blasphème.

Il se tenait près d'elle, lui tapant sur l'épaule, ses vieux sourcils contractés, ses lèvres tremblantes sous ses grosses moustaches grises. Il était maintenant plus agité qu'elle, car l'aveu de son secret paraissait l'avoir délivrée. Quand il se remit lui-même, il fit cent questions, auxquelles elle répondit assez tranquillement. La chambre, avec son air de désordre, reste de la nuit passée, avec le frais soleil du matin ruisselant en dépit de tout et exagérant la pâleur des cendres dans le foyer — faisait un fond de tableau convenable à cet étrange entretien entre ces deux personnes : le vieillard fatigué de son voyage de nuit, la femme blême comme un spectre, avec des yeux incapables de sommeil. Elle lui raconta tout, prévint l'objection à demi exprimée que ce pouvait être un autre

Digitized by Google

Lycett-Landon, par le seul fait de sa rencontre personnelle avec son mari, et n'oublia rien. Les détails du fait avaient avec le temps perdu à ses yeux de leur première importance, tandis qu'ils étaient tout pour lui. Ils ne l'agitaient plus, elle, tandis que ce qui la tourmentait au fond de l'âme paraissait à lui de peu d'importance. « Je ne puis pas le dire aux enfants. Comment pourrais-je le dire aux enfants? » Il commençait à se lasser de ce refrain.

« Nous penserons aux enfants plus tard. Entretemps, cet autre point est l'important de la question. Il s'est mis lui-même sous le coup de la loi; vous pouvez le punir.

— Le punir? dit-elle avec un sourire étrange,... le punir?

— Oui; vous pouvez pardonner, si cela vous plaît, mais moi je ne pardonne pas. Il mérite d'être puni... et il sera puni... et la femme...

— Il disait qu'elle était aussi innocente... que moi.

— Il disait! C'est une fameuse autorité! On sait quel genre de créatures...

— Je l'ai vue, dit la reine Éléonore avec un soupir. Pauvre enfant! Il ne disait que la vérité, elle n'est pas en faute. C'est elle qui est la plus outragée, je voudrais la sauver, si je pouvais.

— La sauver! Vous laisseriez ce charmant ménage continuer, dit-il, dans un sarcarme acéré, et vous ne le troubleriez pas?

— Oui, dit-elle. Ce serait peut-être faux, mais je le ferais, je crois, si je le pouvais.

— Vous êtes folle, s'écria le vieillard. Vous avez perdu tout votre bon sens et vos sentiments aussi. Quoi! votre propre mari! vous le laisseriez continuer à vivre dans le mal... et heureux... »

Elle l'arrêta avec une sorte d'autorité étrange — un regard devant lequel il se tut en dépit de lui même.

« Heureux! dit-elle. Je le suppose; à cinquante ans, après avoir vécu honnêtement pendant toutes ces années! »

Il se tut encore et secoua sa tête blanche. « J'ai déjà vu des choses semblables. Il semble qu'on doive s'évader comme si la

Digitized by Google

vie commune, avec ses devoirs, devenait insupportable. J'ai déjà vu un cas pareil... »

Elle demanda vivement : « Qui était-ce? » puis s'arrêta avec un demi-sourire. « Qu'est-ce que cela m'importe qui c'était? La seule chose qui importe maintenant, c'est les enfants. Qu'y a-t-il à faire pour les enfants? Je ne puis pas le leur dire, ni vous, ni personne. Monsieur Fareham, laissez-le en repos, laissez-le être... heureux, comme vous dites,... s'il le peut. Mais les enfants,... que dirai-je aux enfants? » Elle se leva et commença à aller et venir dans la chambre, incapable de se tenir tranquille. « Horace, qui est un homme, et Milly... S'ils étaient tout petits, cela ne ferait rien; ils ne comprendraient pas.

— Est-il possible, dit le vieux Fareham en la regardant presque de mauvais œil, que ce soit là la seule chose à laquelle vous puissiez penser, et non à vos propres griefs, ni à son abominable manière d'agir, ni...? »

Elle se tut un instant, se tenant debout près de la table. « Oh! vous avez tort, dit-elle, vous avez tort! Une femme a sa fierté. Si son devoir lui est devenu... insupportable — c'est vous qui vous êtes servi de ce mot — et la vie insupportable, croyez-vous que je sois femme à l'y retenir attaché? Oh! vous avez tort! J'ai rejeté tout cela bien loin. Mais les enfants,... je ne puis pas les rejeter. Et c'était un bon père, un aimable père! Pensez à une chose : si seulement ils pouvaient ne rien découvrir! »

Alors sa voix se brisa et elle ne put rien dire de plus.

« Horace devra le savoir, dit-il, en secouant la tête.

— Pourquoi? Vous pourriez lui dire qu'il y a une difficulté entre nous, quelque chose qui ne peut s'arranger; que tous les deux nous avons tort, comme toujours quand on se querelle. Et nul doute que j'aie dû avoir aussi des torts, si non... Robert ne serait pas allé aussi loin... aussi loin dans l'égarement. Nul doute que j'aie eu des torts; vous avez dû le remarquer..., vous, avec votre expérience..., et cependant vous n'avez jamais dit un mot. Pourquoi ne me le disiez-vous pas? Vous auriez pu le faire si facilement! Pourquoi ne pas m'avoir dit : « Vous

Digitized by Google

« menez une vie trop monotone, trop terre à terre pour lui. « Il a besoin de variété et de changement. » Je l'aurais bien pris de vous. Je ne suis pas femme à rejeter les conseils. Pourquoi ne m'avez-vous jamais parlé? J'aurais pu faire tant de changements si je l'avais su! »

Il lui prit la main de nouveau, avec une grande pitié et presque du remords sur sa vieille figure.

« Il est trop tôt, dit-il, pour faire quelque chose. Dites-moi où je le trouverai, et rentrez dans votre chambre vous reposer. Dites que vous êtes trop fatiguée pour voir votre fils, si c'est à cela seul que vous pensez; et allez au lit..., allez au lit et tâchez de trouver un peu de sommeil. J'ai beaucoup d'expérience, comme vous le dites. Laissez-moi ce soin. Je le verrai, et alors nous en reparlerons et verrons ce qu'il y a de mieux à faire.

— Vous le verrez..., lui? Que vous dira-t-il, monsieur Fareham? Pourquoi le verrez-vous? Le chapitre n'est-il pas fini en ce qui le concerne?

— Fini? Il rentrera chez lui quand il sera las de... l'autre ménage... Est-ce là ce que vous voulez qu'il fasse? »

Elle rougit comme une jeune fille et devint cramoisie jusque dans les cheveux.

« Oh! oui, dit-elle, je sais que vous avez beaucoup d'expérience; mais peut-être, ici, vous ne comprenez pas. Cela... cela ne serait pas nécessaire... Il n'est pas homme à vouloir... Monsieur Fareham, vous ne supposez pas que je lui souhaite du mal?

— Vous êtes beaucoup trop bonne..., trop clémente.

— Je ne suis pas clémente; tout est fini. Ne savez-vous pas que depuis hier le monde est arrivé à sa fin? La vie est devenue impossible..., impossible! voilà tout. Je ne suis pas fâchée; c'est trop grave pour cela. Je ne lui ferais pas du mal pour rien au monde. Que Dieu l'aide! Je ne sais pas maintenant comment il peut vivre, pas plus que je ne sais comment je puis vivre. C'est... aucune parole ne peut exprimer ce que c'est. Mais il ne reviendra pas. Il n'est pas de ce genre d'hommes.

Digitized by Google

— Croyez-vous que si vous ne l'aviez pas vu hier, s'il ne savait pas que vous l'avez découvert..., croyez-vous, dit délibérément le vieux Fareham, qu'il ne serait pas revenu? »

Elle le regarda un instant, et puis se cacha la figure dans les mains.

« Je n'ai aucun doute à ce sujet, dit triomphalement le vieillard. Mais quand un homme se met lui-même sous le coup de la loi, il est impuissant, et nous l'avons dans nos mains. »

IX. — La révélation.

Elle s'éveilla subitement avec la sensation que quelqu'un était près d'elle, et trouva Horace assis sur son lit. Elle était tombée de sommeil dans la lumière du matin, surmenée de fatigue, et calmée aussi en partie d'avoir confié son secret à un autre : même lorsque c'est pénible, même lorsque c'est indiscret, c'est toujours un soulagement et la poitrine n'éclate plus aussi souvent sous des sensations qu'elle est impuissante à contenir. Elle s'éveilla donc subitement avec cette sensation, que quelqu'un nous regarde, qui interrompt le plus profond sommeil. Elle était encore dans sa robe de voyage. « Horace! » dit-elle en se redressant.

« Je suis si content que vous ayez dormi!... Ne bondissez pas comme cela; vous paraissez si fatiguée, mère, si épuisée!

— Pas maintenant, mon cher; je me sens tout à fait fraîche maintenant. Vous êtes-vous amusé à votre soirée?

— Qu'importe ma soirée? dit-il presque sévèrement. Mère, savez-vous que le vieux Fareham est arrivé par le train de nuit?

— Oui, Horace, dit-elle en détournant la tête.

— Vous le saviez? Croyez-vous agir loyalement avec moi — moi qui suis plus intéressé que personne? Quelle est cette affaire? Le commerce va mal. Voulez-vous dire que mon père... *mon* père...? »

La voix du pauvre Horace faiblit. Que ce dût être *son* père lui paraissait chose extraordinaire, car c'est toujours une chose pleine de mystère pour nous comment le malheur,

Digitized by Google

encore moins la honte, peut nous affecter individuellement. Il regardait sa mère d'un œil impérieux, presque autoritaire, non plus perplexe et suppliant comme il l'avait été d'abord. L'arrivée de M. Fareham, pensait Horace, avait jeté la lumière dans ce mystère, une lumière qui, pour lui comme pour tout jeune homme destiné à devenir un prince du commerce et à répandre dans le monde des idées plus élevées sur les affaires en général, était plus effrayante qu'aucune autre chose pût l'être. Il croyait comprendre tout; et que, comme personne ne devait en être plus profondément affecté que lui, sa mère avait fait de vains efforts pour le lui cacher. Horace sentait que son courage monterait avec le désastre et qu'il était capable de relever de l'abîme la maison et tout ce qui la concernait.

Pendant un instant, elle le laissa pris dans cette nouvelle idée. Pour son esprit féminin, des désastres de commerce n'étaient rien en comparaison avec ce qui était arrivé. Mais, si on pouvait lui faire accroire cela, il serait mis hors la voie de la pire des révélations. C'est ainsi maintenant qu'elle comprenait l'affaire. Elle dit : « C'est moi qui ai fait venir M. Fareham. C'est un bien vieil ami, et ses intérêts sont entièrement liés aux nôtres.

— C'était donc cela ! Il a fait des spéculations ! Oh ! comment pouviez-vous me tenir une telle chose cachée? Comment pouviez-vous me laisser dans les ténèbres? Mère, je ne veux pas être méchant, mais cela n'est rien pour vous en comparaison de ce que c'est pour moi. Vous n'avez pas souci du crédit d'un homme, ajouta Horace en se levant et en marchant à grands pas dans la chambre, ni de la réputation de la firme, ni des choses d'une importance réelle en comparaison avec sa santé, ou son bien-être, ou tout autre sujet personnel. Sa santé!... De quelle conséquence est-elle comparativement? Mère, mère, il me sera difficile de vous pardonner si vous avez laissé mettre notre crédit en danger sans m'avertir, *moi.* »

Ce reproche n'avait pas été prévu par elle, il la surprit beaucoup. Elle le regarda, sentant que ce qu'elle avait à lui dire était pire, bien pire que tout ce qu'il pouvait imaginer,

Digitized by Google

mais, effrayée et confuse de sa véhémence : « Je... je... ne crois pas que le crédit de la maison en souffrira, dit-elle en bégayant un peu.

— Ce n'est donc pas si mauvais que cela? Pourquoi alors avez-vous fait venir le vieux Fareham? Vous n'auriez pas dû faire cette démarche sans me consulter. Je comprends ces sortes de choses mieux que vous, dit-il avec une impatience qu'il ne put étouffer. Maman, je vous demande pardon; pour toute autre chose, je sais que vous le savez mieux que moi! excepté les affaires... Ne savez-vous pas que j'ai été élevé pour cela? Je n'ai rien tant à cœur que le crédit de la maison.

— Rien, Horace? dit-elle faiblement.

— Rien, répéta-t-il avec chaleur, rien! Naturellement, ajouta-t-il après un moment, si papa était malade, je serais fort triste; mais il ne doit pas plaisanter avec notre crédit, mère; il ne le doit pas; c'est la chose unique. Qu'a-t-il fait? Assurément rien avec ces nouvelles sociétés de dupes.

— Oh! Horace, comment puis-je vous dire cela? Attendez jusqu'à ce que M. Fareham revienne.

— Il est allé voir père? Je pensais que cela devait être; mais pourquoi, pourquoi ne pas me l'avoir dit? Je ne suis pas assez âgé peut-être, mais je me connais en fait d'affaires, et je m'y intéresse plus que qui que ce soit d'autre. Je ferais tous les sacrifices, mais il ne faut pas qu'on touche à notre crédit... Il ne faut pas qu'on y touche.

— Calmez-vous, Horace, il n'est pas besoin qu'on y touche, pour autant que je puisse savoir. »

Cela le calma un peu; il s'assit près d'elle et se donna la peine de lui expliquer ses vues. « Vous savez, maman,— dit-il amicalement, mais avec un petit air de condescendance naturelle, — les femmes ont une manière particulière de voir les choses. Vous pensez à la santé, au confort, à la bonne humeur, et cætera, tandis qu'un homme pense à ses affaires et à sa réputation. Vous seriez plus hors de vous si « le patron » (à la maison, Horace n'aurait pas risqué ce mot, qui convenait plu-
phère de la Ville) avait eu un accident sérieux, ou persistait dans une rupture, que s'il avait engagé le crédit

Digitized by Google

de la firme. C'est beau à vous de penser ainsi, mais ce serait stupide pour un homme.

— Vous croyez donc, Horace, que rien ne pourrait être aussi mauvais qu'un embarras dans la firme. Vous croyez qu'une perte d'argent...

—Une perte d'argent n'est rien, dit-il brusquement. J'espère que les Lycett-Landon peuvent perdre un tas d'argent sans en être plus mal. Le fait est que vous ne comprenez pas. C'est toujours de la personne que vous vous préoccupez. C'est votre nature, maman, et je ne vous fais pas de reproche. » Il tapait sur sa main en parlant ainsi, et il la regardait avec un demi-sourire de sagesse et de supériorité de garçon, plaignant très aimablement ses facultés bornées.

Ceci la rendit silencieuse encore une fois, et ils s'arrêtèrent ainsi pour un moment, lui assis, pensif, à côté d'elle, elle reposée sur le lit et le regardant en cherchant à deviner sa pensée sur son visage. A la fin, elle dit, toute tremblante : « Je ne suis pas tout à fait aussi stupide que vous le pensez; mais peut-être une affaire qui toucherait à la paix de notre famille, qui nous séparerait l'un de l'autre,... qui nous désunirait... »

Il continuait à lui taper sur la main, mais plus impatiemment qu'auparavant. « Rien ne peut faire que ce soit... pour toujours », dit-il. Et il ne fit plus de questions. Il avait un peu, oui, un peu de dédain pour sa mère. « J'aurais dû aller avec le vieux Fareham. Nous en aurions causé ensemble. Il faut maintenant, je suppose, que j'attende patiemment son retour. Quand pensez-vous qu'il revienne? Ne puis-je pas aller le rejoindre là-bas? Oh! vous croyez que père ne l'aimerait pas? Soit, peut-être ne le peut-il pas. C'est assez dur pour moi, tout de même, d'attendre et de ne rien savoir.

— Ne pensez-vous pas que si vous alliez faire une promenade, Horace, ou si vous alliez voir les tableaux...?

— Oh! les tableaux! dans cet état d'inquiétude! Eh bien, oui, je crois que j'irai me promener; cela vaut mieux que de rester au logis. Et ne vous rendez pas malheureuse, mère. Cela ne peut durer bien longtemps, et nul doute que nous en sortirons. »

Digitized by Google

En disant cela avec un sombre sourire, Horace sortit, la saluant de la main jusqu'à ce qu'il fût dehors. Elle se leva alors et s'habilla, dans une sorte de stupeur, soignant sa toilette comme d'habitude, quoique sentant bien que c'était absolument indifférent. Elle ne pouvait se rappeler quel jour c'était, ni quel mois, ni même quelle année. Elle avait seulement conscience d'avoir reçu un coup écrasant, frappé sans remords; mais c'était tout; quand elle avait quitté la maison, ou si elle y retournerait, elle n'aurait pu le dire; moins encore pouvait-elle se faire la moindre idée de ce qui arriverait au retour de M. Fareham. Elle oubliait qu'elle n'avait pas déjeuné, et même, ce qui est plus surprenant, que, pour sauver les apparences, il était nécessaire de faire semblant de déjeuner. Toute chose ainsi avait disparu. Elle entra dans le salon et s'assit à la fenêtre, semblable à un portrait de femme dans son cadre. C'était étrange pour elle de ne rien faire; et cependant elle ne pensait pas à faire la moindre chose, mais restait assise et attendait, — attendait quelque chose qui allait arriver, sans savoir ce que ce serait.

Elle n'avait pas attendu longtemps lorsque l'une des servantes de l'hôtel frappa à la porte, et, l'ouvrant, elle reçut une étrangère qu'elle n'avait jamais vue : une petite, maigre femme, en habits de veuve, qui restait là, hésitante, à la regarder avec une paire d'yeux anxieux, et qui, pendant le premier moment ne dit rien. Mme Lycett-Landon se ranima à l'aspect imprévu de sa visiteuse. Elle se leva, se demandant qui, dans un pareil moment, pouvait venir la déranger. L'étrangère paraissait timide et farouche; elle se tenait près de la porte, comme si elle y trouvait une protection.

« Je vous demande pardon, dit-elle, je ne sais même pas sous quel nom je puis vous parler. Mais une des servantes de ma fille vous a vue hier monter en voiture, et par là nous avons su que vous veniez ici.

— Je crois comprendre : votre fille est...?

— Mme Landon, madame, chez qui vous êtes venue hier. Vous m'avez demandée, et puis vous êtes partie sans me voir. Je n'ai pas pu m'empêcher d'être inquiète. Vous me trouverez

Digitized by Google

indiscrète de vous poursuivre comme cela, mais je me sens inquiète. Nous avions peur peut-être que mon gendre... »

Elle avait le regard humble et suppliant, comme celui d'une femme pour qui on n'avait pas eu beaucoup d'égards dans le courant de sa vie. Elle épiait la figure de la personne à qui elle s'adressait avec une crainte qui, évidemment, lui était habituelle, comme pour juger jusqu'où elle pouvait aller pour éviter toute offense possible. Mme Lycett-Landon lui rendit son regard d'un œil plein d'alarme, presque de terreur. Il lui semblait impossible d'aller jusqu'au bout de cette entrevue sans tout révéler; et cette petite personne inquiète, hésitante, semblait si peu faite pour supporter un pareil coup!

« Voulez-vous vous asseoir? » dit-elle, en lui offrant une chaise.

L'étrangère accepta, reconnaissante, avec un timide sourire de remerciement. Elle paraissait recevoir cette petite politesse comme un bon présage, et sa figure s'éclaira visiblement. Elle était soigneusement, proprement vêtue, mais son crêpe était quelque peu roussi et sa robe noire semblait évidemment être l'objet de grands soins. Elle joignait ses mains nerveusement.

« Nous avions peur, répéta-t-elle, que peut-être M. Landon... ne fût brouillé avec sa famille à cause de son mariage, et nous pensions que vous étiez venue peut-être... voir. Nous étions si enchantées que vous fussiez venue; et puis nous nous sommes aperçues que vous étiez partie... »

Sa voix tremblait un peu quand elle parlait. Elle épiait avec une émotion étrange, chaque mouvement de la figure qui la regardait, prête à s'arrêter, pour modifier un mot qui pourrait déplaire.

« Alors, vous lui avez laissé prendre... vous lui avez donné votre fille... sans vous renseigner sur rien, sans rien savoir...

— Oh! madame, s'écria la veuve, en serrant et desserrant ses mains nerveuses, peut-être ai-je été imprudente. Mais à son âge, on ne pense pas à l'approbation de la famille. S'il avait été un homme plus jeune... Mais qui aurait eu le droit d'intervenir, à son âge?

Digitized by Google

— C'est vrai..., c'est très vrai!

— Et puis, voyez-vous, cela tombait sur moi, on peut dire d'une manière inattendue. Je voyais qu'il devenait amoureux de Rose; mais je n'aurais jamais pensé, vous m'excuserez de le dire, qu'elle eût épousé un homme aussi âgé..., et puis cela a été si subit, à la fin! Il avait congé à son bureau, et l'occasion de voyager....

— Congé à son bureau!... » L'écouteuse ne put s'empêcher de répéter ces mots avec un étrange cri d'indignation. Cela lui donnait un coup au milieu de tant d'autres coups. Quant à la veuve, cette interruption la rendait confuse. Elle tremblait et pataugeait dans sa simple histoire.

« Et c'est ainsi... et c'est ainsi... que tout enfin s'établit en hâte. Je n'ai pas une très forte santé et j'étais très heureuse de voir Rose établie. Oh! oui, j'étais heureuse qu'elle eût quelqu'un qui prît soin d'elle pour le cas où quelque chose m'arriverait. J'ai confiance que vous penserez avec moi, comme une mère; peut-être, êtes-vous mère vous-même?... »

La veuve, après avoir fait cette supposition, s'arrêta court, dans une panique momentanée, parce que l'idée de Rose avait été que la dame qui était apparue et disparue si vivement était uue sœur, peut-être une sœur non mariée. Sa mère en jugeait autrement; mais alors, elle s'arrêta effrayée.

« Oui, je suis mère moi-même.

— Je le pensais.... je le pensais! Et j'étais sûre que, comme mère, vous sympathiseriez avec moi. C'est à Rose que je devais penser. Quant à sa famille, à son âge, vous comprenez.... Mais cela rend ma pauvre fille bien malheureuse de penser qu'elle ait pu être la cause qui le sépare de ses parents. Je lui dis qu'une femme est pour un mari plus que ses parents. Mais tout de même, s'il était possible de les réconcilier, si vous étiez assez bonne pour nous aider.... »

Les mains nerveuses s'agitaient encore; la petite femme hésitante regardait avec une figure pleine de prières et de supplications la dame qui était assise devant elle, comme un arbitre du destin. Si elle avait pu savoir combien le cœur battait dans la poitrine de cette femme! Mme Lycett-Landon ne

Digitized by Google

parla pas pendant quelques instants, tant elle était incapable de maîtriser sa voix. Puis elle dit en tremblant, mais avec un grand effort pour être calme :

« Vous ne savez pas ce que vous demandez. Je suis la dernière personne....

— Oh ! madame !... »

Elle avait pris un ton d'ancienne élégance et de respect excessif pour prononcer ce mot. Et il n'y avait, malgré sa grande inquiétude, ni crainte, ni suspicion de la vérité dans ses yeux.

« Oh ! madame, vous avez la figure aimable ; et qui pourrait faire la paix si ce n'est vous, qui pouvez comprendre une jeune créature et savez ce qu'il y a dans le cœur d'une mère? »

A peine ces paroles étaient sorties de ses lèvres qu'Horace rentrait vivement et demandait, avant de s'être aperçu qu'une étrangère était là :

« Mère, est-ce que Fareham est de retour?

— Non, Horace ; mais, vous le voyez, je suis occupée.

— Je vous demande pardon, » dit-il, étonné de voir tant d'agitation sur la figure de l'étrangère. Mais il était terriblement excité. « Je ne resterai pas un instant ; mais, de grâce, donnez-moi l'adresse de papa. Je ne puis attendre et rester le bec en l'air tout le jour. Le vieux Fareham est si lent ; il y mettra des heures. Donnez-moi l'adresse de mon père. »

Horace n'était pas sans ruse dans l'esprit. Il croyait plus facile de lui arracher cette adresse quand il y avait là quelqu'un.

« Horace, je suis occupée, comme vous voyez.

— Un seul instant, mère.... C'était quelque chose comme un nom de fleur..., Cytise ou Acacia, ou autrement. Si je vais au bureau, je puis l'avoir en un instant. »

La petite veuve se leva ; quelque chose d'étrange et de terrible passa sur sa figure.

« Mon jeune monsieur, dit-elle, êtes-vous parent de M. Lycett-Landon? Vous me le direz, puisque personne d'autre ne veut me le dire.

— Parent ! dit Horace avec un rire, oh ! oui..., rien que son fils, voilà tout !

Digitized by Google

— Et cette dame?... cette dame est?...

— Ma mère; que peut-elle être d'autre? » dit le jeune homme.

Il y eut un moment durant lequel les deux femmes restèrent à se regarder l'une l'autre, dans une effrayante suspension de la parole et de la pensée. Puis la visiteuse jeta un grand et terrible cri et tomba à leurs pieds, sur le plancher.

X. — La fin.

Les Lycett-Landon retournèrent chez eux, au Bosquet, cette nuit même. Horace ne fit plus de questions à sa mère. Il l'avait aidée à relever et à mettre sur le canapé l'étrangère, dont les forces avaient failli si étrangement; mais ce qu'il apprit de M. Fareham, ou ce qu'il avait deviné, jamais elle ne le sut. Il était désireux de rentrer chez lui aussitôt, et, au lieu de faire des observations comme elle l'avait craint, il facilitait toute chose. Il fut très doux et très tendre pour elle pendant le voyage, s'occupant d'elle et de son bien-être, lui épargnant tout ennui. Cela n'était pas auparavant dans les usages d'Horace. Il était si jeune encore que l'habitude d'être soigné lui était plus naturelle que celle de soigner les autres; mais il avait appris, apparemment, une nouvelle notion du devoir, dans cette journée si étrange et si agitée. Il était tard quand ils revinrent à la Mersey, et la grande rivière était remplie de feux d'artifice, les petits steamers, avec leurs lanternes de couleur allumées, flottant et clapotant çà et là entre les lumières fixes des navires à l'ancre. Le ciel était pâle, avec un clair de lune, les étoiles apparaissaient languissamment entre les nuages. Comme ils traversaient la rivière pour rentrer chez eux, assis serrés l'un près de l'autre, sur le pont, sans se parler, évitant dans l'obscurité tout contact avec les autres passagers, deux ou trois petits bateaux les dépassèrent, avec musique et société en goguette rentrant au logis bruyamment et joyeusement, après une journée de plaisir. Le ciel était maculé tout autour de l'horizon, derrière eux, par la fumée de la grande ville, mais devant

Digitized by Google

eux il était doux et clair sur les dentelles de noir feuillage et les lignes de maisons paisibles qui s'y détachaient. Tout était plein de calme et de paix. Pas une note fausse ou discordante nulle part; même les violons et les flûtes des bandes joyeuses s'harmonisaient avec l'air et l'eau, avec le magique espace d'alentour, avec la rosée qui se distillait et la lune qui montait. Il n'y avait que quarante-huit heures qu'ils avaient quitté leur chez soi, presque dans les mêmes conditions; et pourtant quel changement était survenu!

Milly ne faisait que questions et conjectures. Comment allait papa? Pourquoi l'avaient-ils laissé? Quand allait-il revenir? Pourquoi étaient-ils rentrés si tôt? Elle supposait que la saison était finie, que rien ne marchait, pas même les théâtres. Elle n'avait jamais cru possible qu'ils reviendraient aussi promptement. Elle versait sur eux un flux de remarques pendant qu'ils allaient du bâteau à la maison. Heureusement, il faisait obscur et leurs figures ne lui disaient rien; mais leurs courtes répliques et quelque chose d'indéfinissable, une restriction dans l'air autour d'eux, quelque chose de nouveau qu'elle ne comprenait pas, commençaient à affecter la jeune fille, après les premiers épanchements de sa surprise et de ses interrogations. Aussitôt que Mme Lycett-Landon entra dans la maison, elle annonça qu'elle était très fatiguée et allait se mettre au lit. « Je deviens vieille; les voyages m'épuisent aujourd'hui comme ils ne l'ont jamais fait, et j'ai gagné mal à la tête. J'irai au lit immédiatement, Milly. Non, je ne veux rien manger; tranquillité et repos..., voilà tout ce qui m'est nécessaire. Faites souper Horace, chérie, et ne venez pas dans ma chambre ce soir : j'éteindrai moi-même ma lumière et m'endormirai.

— Pas même une tasse de thé, maman? Ne puis-je pas venir vous aider à vous déshabiller? Laissez-moi renvoyer White et vous déshabiller moi-même.

— Je n'ai besoin de personne, ma mignonne; ni vous, ni White. La tête me fait mal; j'ai besoin d'obscurité et de repos. Bonne nuit! Demain matin, je serai tout à fait bien. »

Elle les embrassa, son voile encore baissé sur sa figure, et

Digitized by Google

se dépêcha de monter. Milly la regarda jusqu'à ce qu'elle eût disparu, et puis se tourna vers son frère : « Qu'est-ce que cela signifie? dit la jeune fille; qu'est-il arrivé à maman et où est papa, Horry? Dites-le moi, au moment même, avant d'avoir à souper, ou quoique ce soit. Je sens que quelque chose doit aller mal.

— Quelque chose va mal, dit Horace, mais je ne puis pas vous dire ce que c'est; je ne sais pas ce que c'est. Pour le moment, Milly, c'est tout ce que j'ai à dire. Il n'est pas besoin que vous continuiez à questionner et questionner, car vous ne feriez que me rendre malheureux. Je ne peux rien vous dire de plus.

— Vous ne pouvez rien me dire de plus? » Elle était abasourdie, non pas muette cependant de surprise, mais avec un tel frisson, une telle agitation qu'elle pouvait à peine parler. Enfin, elle reprit un peu courage : « Où est papa? Il ne peut pas être malade, car vous ne seriez pas revenus.

— Je ne l'ai pas vu, répondit Horace d'un ton bourru.

— Vous ne l'avez pas vu?

— Mère l'a vu, et puis le vieux Fareham. Je puis vous dire ceci : ce n'est pas une spéculation, ni autre chose de ce genre. La maison marche bien. Ce n'est rien de cette nature.

— La maison! des spéculations! cria Milly avec un sauvage dédain. Qui s'en soucie, des affaires? Qu'y a-t-il? Et pourquoi ne revient-il pas chez nous?

— Qui s'en soucie? Moi, je m'en soucie. J'ai cru d'abord que c'était cela qui était arrivé. Mais nous pouvons facilement nous tranquilliser, ce n'est pas cela. » Horace était, en effet, réconforté par cette certitude, quoique pas autant peut-être qu'il prétendait l'être. « J'ai été très effrayé d'abord, dit-il. Ç'a été un grand soulagement de découvrir que, n'importe ce que ce soit, ce n'est pas cela. »

Milly restait à le regarder avec des yeux effarés. « Voulez-vous dire que papa ne reviendra plus à la maison? Oh! Horry, pour l'amour de Dieu, dites-m'en davantage. A-t-il fait quelque chose? Qu'a-t-il fait? Papa! c'est impossible, impossible! cria la jeune fille.

— Ainsi j'aurais dit aussi, dit Horace, qui avait eu le

Digitized by Google

temps de s'habituer à cette idée. Peut-être mère vous dira-t-elle quelque chose. Elle ne m'a pas dit un mot, à moi. Je ne sais rien, et je ne puis par conséquent vous rien apprendre. Ç'a été une journée horrible, ajoutait le jeune homme, et peut-être vous me trouverez sans cœur, Milly, mais j'ai faim. J'aimerais de manger quelque chose, puis d'aller au lit. Je suis terriblement fatigué aussi. Errer partout, et attendre continuellement pour apprendre quelque chose et n'apprendre jamais rien, et imaginer toute sorte d'affaires, cela est très fatigant, et je ne crois pas avoir rien mangé aujourd'hui. »

Milly méprisait son frère de ce qu'il songeait à manger; mais, cependant, ce fut un soulagement de présider à son souper et de lui donner tout ce qu'il désirait. Ils parlèrent beaucoup pendant cet étrange repas, et bien qu'Horace ne donnât à sa sœur aucune information, ils en arrivèrent à se persuader d'une façon ou de l'autre qu'une catastrophe terrible était arrivée, et que leur père était perdu pour eux. Milly en pleura amèrement, et Horace même ne pouvait contenir les larmes dans ses yeux; mais cependant ils acceptèrent le fait entre eux beaucoup plus aisément que leur mère là-haut ou qu'un témoin quelconque ne l'aurait cru possible. Deux jours auparavant, quelle chose leur aurait paru plus impossible? Et Milly n'en savait même pas autant qu'Horace, ni n'avait aucun indice de ce que c'était; cependant elle aussi, dans l'espace d'une heure ou environ, elle avait accepté le fait. Pour la jeunesse, il y a quelque chose de persuasif dans la réalité, une sorte de soumission à ce qui est, et c'est là une des choses les plus remarquables dans la vie. Ils s'avouaient le mystère avec étonnement, avec douleur, mais ils ne voulaient s'en révolter ni en douter. Leur mère croyait néanmoins qu'ils se débattraient, seraient incrédules, se révolteraient même contre elle par amour de leur père. Mais il n'y eut rien de tout cela. Ils se soumirent presque sans débat, tout en ne comprenant pas.

Et puis, les jours de paix redescendirent sur cette famille, sur laquelle un si mystérieux malheur était tombé. Il est inutile de dire qu'il y eut de grandes discussions sur la cause de

Digitized by Google

la disparition de M. Lycett-Landon, parmi les négociants dans Liverpool, et parmi leurs femmes et leurs filles, de l'autre côté de l'eau. Les explications qu'on en donna d'abord furent nombreuses et contradictoires; et pendant longtemps le monde continua à demander : « Quand attendez-vous votre mari » ou : « votre père? » Et puis, il arriva un moment, non moins pénible, où le monde s'abstint malignement de toute question, et changeait de sujet de conversation quand son nom était prononcé, ce qui, peut-être, était moins supportable encore. Puis, peu à peu, par degrés, cela devint une ancienne histoire, et le monde ne s'en souvint plus. Ah! oui, on s'en souvenait chaque fois qu'un événement arrivait dans la famille — lorsque Horace prit sa place comme un des associés dans le bureau — lorsque Milly se maria... alors, tout était ruminé de nouveau avec des détails imaginaires; mais quand il ne leur arrivait rien, la famille rentrait dans l'obscurité et ces événements ne se discutaient plus. Le vieux Fareham avait eu un très mauvais rhume après son retour de Londres, et il était resté pour quelque temps chez lui, ne voulant voir personne. Et puis, d'autres choses arrivèrent, comme elles arrivent continuellement dans une société commerciale : une grande faillite, avec des circonstances irritantes et honteuses, et l'attention de la société était détournée du reste. L'affaire Lycett-Landon resta un mystère, et après un temps, les eaux se refermèrent tranquillement sur la place où cet étrange naufrage avait eu lieu.

Milly n'apprit qu'après son mariage ce qui s'était passé, et en aucun temps Horace ne fit plus de questions; combien il en avait deviné, combien il en avait appris, sa mère ne le sut jamais. Et elle-même ne sut pas comment finit l'autre histoire : si la pauvre Rose, la malheureuse jeune femme de son mari, en était morte; ou si elle l'avait abandonné; ou si la pauvre mère avait manqué de courage pour lui rien apprendre; ou si, entre eux deux, la jeune femme était tenue dans l'erreur, dans son pauvre petit paradis de banlieue. Mme Lycett-Landon fit nombre d'efforts furtifs pour découvrir comment cela avait fini; mais elle était trop fière pour questionner ouvertement; et, tout cherché, tout pesé, elle ne sut rien.

Digitized by Google

Bien des années cependant après ces événements, lorsque Horace avait commencé d'être ce qu'il avait décidé qu'il serait, un prince marchand, et que la maison Lycett-Landon et Cie (le vieux Fareham étant mort et le jeune Fareham à la tête de la branche américaine Landon, Fareham et Cie) était plus importante que jamais, subitement M. Landon reparut au Bosquet. Il venait faire une visite matinale, donnant sa carte ; car le vieux domestique était mort et le nouveau ne le connaissait pas, et il fut reçu comme un autre étranger. Sa femme même ne savait pas qui il était, — car elle était descendue, s'attendant à un parent éloigné — jusqu'à ce qu'elle eût regardé une seconde et une troisième fois ce vieux gros monsieur, embarrassé, qui semblait si mal à son aise et si suppliant, qui se leva quand elle entra dans la chambre et recula dans une certaine confusion sous son regard. Après le premier choc de reconnaissance, ils s'assirent et causèrent assez tranquillement. Il s'informa des enfants avec une légère affectation d'aise.

« Je sais ce qui concerne Horace, naturellement, dit-il, et j'ai vu le mariage de Milly dans les journaux. Mais je désirerais avoir des nouvelles des autres. »

Elle accepta cette curiosité comme très naturelle et lui donna des détails très ouvertement et paisiblement. Il resta à peu près une heure, quelquefois questionnant, quelquefois écoutant, avec un singulier air de politesse, comme un homme qui prend ses meilleures manières dans la société d'une dame d'un rang un peu plus élevé que le sien et dont la connaissance est loin d'être intime; puis il prit congé.

De quelles pensées leurs âmes devaient-elles être remplies, pendant qu'ils étaient assis là ensemble, dans le vieux chez soi, également familier à tous les deux, où chaque objet d'ameublement, chaque tableau sur le mur, avaient été autant de liens de vie pour tous les deux. Mais rien n'avait trahi avec quelle sensation poignante cette femme, prise de componction quoiqu'elle n'eût jamais pensé à la vengeance, ou cet homme, si étrangement écarté et tombé loin de tout ce qui lui avait été habituel, se regardaient l'un l'autre, assis l'un près de l'autre, après tant d'années. Lui souriait, mais

Digitized by Google

elle n'avait pas la force de sourire. Après cela, cependant, il revint de nouveau, par intervalles, toujours s'enquérant avec intérêt des enfants, mais ne se souciant pas de les voir.

« Je suppose qu'ils ne se rappellent rien de moi, » disait-il.

Ses visites n'étaient pas fréquentes, mais il devint à la fin lié avec toute la famille et même il reprit certaines relations avec Horace et Milly, après une première rencontre avec eux tout accidentelle et très pénible. Le voir vieux, obèse et même (mais ceci pouvait être l'effet de quelque raffinement de jalousie ou de fierté offensée chez Mme Lycett-Landon) si vulgaire! et tombé de son niveau naturel, se croisant les pieds, rougissant, souriant d'un sourire confus et niais, se conciliant ses enfants, — donnait à sa femme la douleur la plus aiguë peut-être qu'elle eût encore ressentie. Elle ne pouvait pas endurer de le voir descendu si bas. La tragédie est chose terrible, mais lorsqu'elle s'émiette en tragi-comédie ou en tragi-farce à la fin, c'est le plus terrible de tout. La pitié, la honte, quelque chose qui ressemblait au remords, bien qu'elle fût innocente, entrait dans le cœur de sa femme. L'impulsion de son esprit était de quitter la maison qui était à lui, et de lui en laisser la possession. Mais lui jamais, pour lui rendre justice, ni par un regard, ni par une parole, ne lui rappelait que la maison était à lui, ou qu'il était autre chose qu'un visiteur.

Et quelle était donc l'explication de cette étrange passion qui l'avait fait, à cinquante ans, abandonner toutes les traditions de sa vie vertueuse? Était-ce toute une passion, ou seulement quelque étonnante et terrible bouffée d'impatience qui lui avait rendu le devoir et les règles de conduite et tout ce qu'il avait juré de respecter insupportables? elle ne le sut jamais; ni s'il avait trouvé que ce misérable jeu valait, même pour un moment, la peine d'allumer ce flambeau de désastre; ou s'il lui avait coûté plus que la chandelle : cette jeune existence qu'il avait flétrie; ni si Rose vivait ou était morte; ni d'où il venait quand il faisait ses visites à son ancien chez soi, et où il disparaissait après les avoir faites : Mme Lycett-Landon vécut dans l'ignorance de tout cela — comme, selon toute probabilité, elle mourra. (*Traduit par* Mme D'ACHEM.)

Digitized by Google

LES ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE

L'œuvre de M. Taine sur la révolution française : *Les origines de la France contemporaine*, a donné naissance à des éloges enthousiastes, à des critiques passionnées; elle est profondément originale quant au fond et quant à la forme; l'ampleur du sujet traité, l'étendue et la minutie des recherches, les théories philosophiques ou sociales qu'elle renferme en font un intéressant sujet d'études, esquissé, dans les notes qui vont suivre, le plus simplement et le plus succinctement possible. Avant de critiquer l'œuvre, il importe de la résumer, pour en saisir l'esprit et le plan.

Qu'est-ce que la France contemporaine? s'est demandé M. Taine. « Pour répondre à cette question, dit-il, il faut savoir comment cette France s'est faite, ou, ce qui vaut mieux encore, assister en spectateur à sa formation. A la fin du siècle dernier, pareille à un insecte qui mue, elle subit une métamorphose. Son ancienne organisation se dissout : elle en déchire elle-même les plus précieux tissus et tombe en des convulsions qui semblent mortelles. Puis, après des tiraillements multipliés et une léthargie pénible, elle se redresse. Mais son organisation n'est plus la même : par un sourd travail intérieur, un nouvel être s'est substitué à l'ancien. En 1808, tous ses grands trait sont arrêtés et définitifs... Dans l'organisation que la France s'est faite au commencement du siècle, toutes les lignes générales de son histoire contemporaine étaient tracées... C'est pourquoi, lorsque nous voulons comprendre notre situation présente, nos regards sont toujours ramenés vers la crise terrible et féconde

Digitized by Google

par laquelle l'ancien régime a produit la révolution, et la révolution, le régime nouveau. Ancien régime, révolution, régime nouveau, je vais tâcher de décrire ces trois états avec exactitude. » (Préface du tome I, p. IV.)

Tel est le but que se propose l'auteur, qui déclare être devant son sujet « comme un naturaliste devant la métamorphose d'un insecte ».

Le premier volume de l'œuvre est intitulé : *L'ancien régime.* L'auteur examine la structure de la société, qui se compose de privilégiés : roi, nobles, prêtres, du tiers-état et du peuple. D'où proviennent les privilèges des premières classes? Des services rendus dans le passé. Ces services sont-ils encore rendus au XVIIIe siècle? A la vérité, les seigneurs résidant dans leurs terres sont utiles à ceux qui les entourent. Mais l'éloignement des autres rend les tenanciers misérables et les paysan haineux. D'autre part, au lieu d'être utiles à l'État, les ordres principaux lui sont à charge. Le Roi, entouré par la noblesse et le clergé, fait de la royauté le centre des abus. En résumé, la France se désorganise politiquement. Au point de vue des mœurs, l'aristocratie est devenue une aristocratie de salon, indifférente aux affaires publiques, vivant d'une vie artificielle, où le savoir-vivre désarme le caractère, où se développe la sensibilité.

Dans cette société préparée pour le recevoir, et contre elle, se forme l'esprit révolutionnaire, composé de deux éléments : l'*acquis scientifique* et l'*esprit classique*, opposant la *raison* à la *tradition* et construisant la société par une méthode mathématique.

L'esprit révolutionnaire se propage rapidement. La méthode le rend populaire, le style le rend agréable. Il gagne une partie de l'aristocratie, pour qui la philosophie est un exercice d'esprit; le tiers-état, qui, par la richesse, se rapproche des privilégiés et veut les égaler, et enfin le peuple, le *mulet* de l'ancien régime, écrasé par l'impôt, ignorant et mal disposé envers ses maîtres. Alors, les temps de la révolution sont venus. « A l'appel de la théorie révolutionnaire, maîtresse de l'opinion, surgit le monstre aux millions de têtes, une brute

Digitized by Google

effarouchée et aveugle, tout un peuple pressuré, exaspéré et subitement déchaîné. » (T. I, p. 524.)

Le deuxième volume a pour titre, *L'anarchie*.

La disette causée par les premiers mouvements révolutionnaires, l'espérance causée par la convocation des États généraux excitent les masses, et, dès le 14 juillet, l'anarchie spontanée paraît de toutes parts, en province comme à Paris. L'assemblée constituante, sans chefs parlementaires, sensible, théâtrale, mal composée, dominée par le dogmatisme révolutionnaire et par la minorité jacobine, qui a pour elle la force brutale, se laisse entraîner par le mouvement révolutionnaire. Au lieu de se borner à rendre tous les citoyens égaux devant l'impôt, à supprimer les privilèges et à faire contrôler l'emploi des impôts par les États généraux, elle supprime les droits des seigneurs, qu'elle aurait dû simplement transformer. Au lieu de modifier la constitution des corps religieux, utiles à la société, elle dépouille le clergé. De là, émigration, persécution des nobles et des prêtres.

Telles sont les démolitions. Quelles sont les constructions? Par la séparation absolue des pouvoirs, elle rend la déchéance du roi inévitable. Par l'introduction de l'élection dans les pouvoirs administratifs, elle les désorganise. Bref, elle opère « comme une académie d'utopistes..., accomplissant le chef-d'œuvre de la déraison pratique ». (T. II, p. 277-279.)

Car les avancés appliquent à leur manière la constitution de 1791. Les municipalités veulent se rendre indépendantes, les querelles religieuses désolent le Midi, les impôts ne sont pas perçus et successivement les paysans accomplissent six jacqueries.

L'auteur termine le livre par cette conclusion : « La France, épuisée de jeûnes sous la monarchie, enivrée par la mauvaise eau-de-vie du *Contrat social* et de vingt autres liqueurs frelatées et brûlantes, est frappée subitement de paralysie à la tête. Elle a traversé la période de délire joyeux pour entrer dans la période de délire sombre ». (T. II, p. 460.)

Cette période, c'est la *conquête jacobine*, qui forme le sujet du troisième volume et lui donne son titre. M. Taine montre

Digitized by Google

la formation du type jacobin, qu'il caractérise par la perte du sens commun, la perversion du sens moral. Il se recrute dans toutes les classes de la société, mais surtout dans le peuple. Le centre de ralliement est à Paris, où les jacobins ont une grande influence, due à leurs violences. L'assemblée législative est leur œuvre. Insuffisante, inexpérimentée, opprimée par les jacobins, elle décrète des mesures violentes contre les nobles et les prêtres, elle amnistie les bandits, elle déclare la guerre. Elle ne sait pas réprimer les scènes de désordre à Paris ni en province. Le 10 août, les jacobins deviennent les maîtres de Paris et ils composent à leur guise la Convention, en en excluant les feuillants et en en chassant bientôt les girondins, sans que la majorité modérée des Français s'oppose à leurs mesures. « Le faisceau national a été trop solidement lié par la centralisation séculaire... Les braves gens sacrifient leurs répugnances au salut commun et, pour servir la France, servent son indigne gouvernement. » (T. III, p. 476.)

Alors s'installe le *gouvernement révolutionnaire*, dont l'auteur montre le fonctionnement et les principes dans le quatrième volume. Il fait contraste avec les précédents, il dompte les insurrections de l'intérieur, il résiste à l'ennemi extérieur, il centralise la France sous sa domination ; par ses institutions (comité de salut public, comité de sûreté générale, tribunal révolutionnaire), il est plus despotique que l'ancien régime. Ses chefs appliquent en toute circonstance le programme du parti jacobin, basé sur le *Contrat social*, qui annihile l'individu au profit de la communauté, cherche à supprimer les déformations de l'homme naturel telles que la religion positive et l'inégalité sociale et fait de l'État le propriétaire de tous les individus et de toutes les choses, le philanthrope, le pédagogue, le théologien, le censeur, le directeur universel des idées et des sentiments intimes. Les conséquences de ces théories sont les mesures violentes prises pour en assurer la réalisation (fermeture des églises, suppression des grandes fortunes, éducation et religion nationales, etc.). Le jacobin conçoit l'idée de l'État d'une façon rétrograde, sur le modèle

Digitized by Google

d'un État antique, sans tenir compte des différences entre la civilisation ancienne et la civilisation moderne, différences que l'auteur établit longuement et après l'examen desquelles il conclut que le système du gouvernement jacobin est plus despotique que ceux de Philippe II, de Louis XIV, de Pierre le Grand, de Cromwell et des sultans.

Ce système politique s'incarne dans trois hommes : Marat, *monomane homicide;* Danton, *boucher politique;* Robespierre, *fruit sec de l'esprit classique.* Aux gouvernants, l'auteur oppose les gouvernés, dont beaucoup ont émigré, sont bannis, emprisonnés, internés, dépouillés, dont beaucoup aussi ont monté à l'échafaud. Par ces excès, le gouvernement révolutionnaire lasse le pays, redouble la misère et produit, après le directoire, le coup d'état militaire du 18 brumaire. La révolution est terminée, et Napoléon va commencer l'édification du nouveau régime, « cette caserne philosophique où nous vivons depuis quatre-vingts ans ». (T. IV, p. 635.)

Si l'on compare l'ouvrage de M. Taine aux *Histoires de la Révolution* de Thiers, Mignet, Michelet, Louis Blanc, on voit rapidement qu'il est conçu différemment. D'abord, M. Taine n'a pas écrit une histoire chronologique de la Révolution, suivant pas à pas les événements; l'auteur n'examine pas tant les faits que leurs causes, leurs conséquences et les *milieux* dans lesquels ils se présentent. Il suit en cela le procédé qu'il a employé dans ses œuvres de critique littéraire. En second lieu, son sujet est autre et plus étendu que celui de ses devanciers. Avant d'étudier la Révolution, il étudie l'ancien régime. Seul parmi les autres historiens, Louis Blanc remonte comme Taine au loin dans le passé, mais plutôt pour montrer le développement des esprits d'individualisme et de fraternité à travers les âges que pour faire la critique de l'ancien régime. En troisième lieu, l'esprit dans lequel le livre est conçu, la conclusion à laquelle l'auteur arrive sont absolument opposés à la manière dont les principaux historiens français de la Révolution ont apprécié cette époque. Tous sont des partisans de la révolution libérale ou jacobine. M. Taine, lui, commence son récit et sa critique avec l'indif-

Digitized by Google

férence d'un naturaliste (préface du tome I. p. III) et termine en condamnant la Révolution. Plus il avance dans son œuvre, plus il devient contre-révolutionnaire. Tout d'abord, il se borne à constater, en blâmant les théoriciens de la Constituante, qu' « une société, surtout une société moderne, est chose très compliquée » (préface du tome III, p. I-II) et que « la Révolution n'a été au fond, sous les beaux titres dont on la décore, qu'une translation de la propriété » (t. II. p. 386). Mais plus loin, il la déclare une chose bornée et monstrueuse (t. III, p. 282), l'incarne en Robespierre et en Marat, l'appelle un brigandage philosophique (t. IV p. 18), une œuvre de cuistre et de bourreau (t. IV. p. 220) et la compare à un crocodile. (Préface du tome IV.)

Ces différences montrent dès l'abord que l'œuvre de M. Taine a des qualités originales et aussi des défauts qui ne se trouvent point dans les écrits de ses devanciers français qui ont écrit une histoire générale de la Révolution.

Au moyen de ses recherches, de l'analyse raisonnée des documents, l'écrivain arrive le plus souvent à des résultats définitifs et convaincants. Tels sont, par exemple, la fixation du nombre des privilégiés avant la Révolution; l'évaluation de l'impôt sous l'ancien régime, impôt qui enlevait au contribuable 81 p. c. de son revenu, d'après M. Taine, qui fournit les pièces à l'appui; le détail des droits féodaux en 1783, établis par un acte de partage et d'estimation; l'estimation du nombre des électeurs votant aux élections pour la Convention, d'où il résulte que partout, même à Paris, les députés furent choisis par de petites minorités; les recherches curieuses et variées sur les dépenses de la cour à Versailles. Par cette abondance de faits, par l'habileté avec laquelle il en déduit des conséquences, M. Taine fait de l'histoire une *résurrection*, selon le mot de Michelet. Qu'on lise, par exemple, la description de Versailles sous l'ancien régime, si précise et si vive que nous voyons devant nos yeux les choses et les hommes; le récit des jacqueries provinciales, le tour de France du ministre Roland, etc.

A ces qualités, M. Taine en joint d'autres. Il n'est pas

Digitized by Google

seulement analyste minutieux, chercheur patient de documents, il produit aussi, à l'occasion des faits qu'il nous expose, les plus hautes considérations philosophiques, littéraires, morales, économiques, surtout dans le livre Ier et le livre IV. L'exposé de la formation *de l'esprit et de la doctrine révolutionnaires*, l'examen du programme jacobin, des différences séparant le monde antique du monde moderne, du rôle de l'État en nos temps, en sont des exemples remarquables. On peut cependant émettre certaines réserves au sujet du système de l'auteur, qui voit dans tous les actes du gouvernement révolutionnaire une application du système jacobin, et il est permis de croire que les circonstances, plus que la théorie, ont produit les mesures jacobines. La levée en masse et les réquisitions, par exemple, ont résulté moins du droit de disposer des hommes et des choses, conféré théoriquement à l'État, que des défaites des armées et de la pénurie du trésor. (T. IV. p. 74.)

Il serait facile d'énumérer encore de nombreux passages remarquables soit par les considérations qu'ils renferment, soit par les recherches dont ils témoignent, mais cette nomenclature sortirait du cadre de ces notes.

Les défauts qu'on peut relever dans l'ouvrage de M. Taine sont de différents genres.

Certes, l'écrivain n'a pas composé son histoire de la Révolution dans un but de polémique ; mais on peut remarquer qu'il ne s'appuie jamais ou presque jamais sur des auteurs favorables à la Révolution, si ce n'est sur des documents jacobins, qu'il cite pour les critiquer à cause de leurs idées ou les ridiculiser à cause de leur style. D'autre part, s'il utilise nombre de documents impartiaux, de témoignages désintéressés, il s'appuie souvent aussi sur des contre-révolutionnaires, témoins et acteurs de la lutte, et surtout sur Mallet-Dupan, « publiciste pénétrant », dit M. Sorel, « l'homme indépendant, droit et honorable entre tous, l'éloquent, le judicieux, le courageux défenseur de la liberté véritable et de l'ordre public » (t. II, p. 51), dit Taine. Soit, mais si Mallet-Dupan fut un grand publiciste, il fut aussi l'agent secret

Digitized by Google

envoyé par Louis XVI aux alliés, agent dont la mission avait pour but de régler la conduite des alliés envahissant la France et de leur faire publier un manifeste contre « une anarchie furieuse qui brise parmi les hommes tous les liens de la sociabilité », manifeste qui aurait rendu « personnellement et individuellement responsables dans leurs corps et biens » les Français qui attenteraient à la personne royale. (Bertrand de Molleville, *Mémoires*, t. VIII, p. 39-320.) On peut donc se défier des appréciations de Mallet-Dupan sur la Révolution et les révolutionnaires. Les historiens futurs du XIXe siècle pourront-ils appuyer leur argumentation sur les témoignages tirés de la presse d'un seul parti politique? D'autres sources sont également suspectes à divers titres et émanent toutes de contre-révolutionnaires : De Bezenval, De Ferrières, E. Dumont, Gr. de Cassagnac, Mathon de la Varenne, Duval. Dans des cas particuliers, et lorsqu'il s'agit du rôle qu'ils y ont joué, Dumouriez et Lafayette sont également suspects.

On est étonné parfois de rencontrer chez un écrivain tel que M. Taine des contradictions frappantes et inexplicables. En voici des exemples : A une page de son œuvre, l'historien établit que sous l'ancien régime, « la France était dissoute parce que les privilégiés avaient oublié leur caractère d'hommes publics ». (T. I, p. 109.) Plus loin, il émet une opinion absolument contraire : « Jamais l'aristocratie n'a été si digne du pouvoir qu'au moment où elle allait le perdre. » (T. I, p. 392.) Il dit, tantôt avec Mallet-Dupan (t. III, p. 253) que le manifeste du duc de Brunswick ne produisit aucune espèce de sensation, et tantôt avec Gouvion-Saint-Cyr (t. III, p. 478) que le manifeste du duc de Brunswick donna à la France plus de cent bataillons en moins de trois semaines. Ce fait indique bien, ce semble, une certaine sensation!

A la page 366 du livre IV, « l'armée révolutionnaire de Paris compte 6,000 hommes avec 1,200 canonniers. Deux pages plus loin (368), on lit que « l'armée révolutionnaire ne fut jamais que de 4,000 hommes à Paris ».

A la page 254 du livre III, on peut lire l'éloge des volontaires, « ces hommes de cœur qui aiment la patrie, dont 40,000

Digitized by Google

ont été fournis par Paris et qui, avec leurs pareils, en nombre proportionné, fournis par les départements, seront le salut de la France ». Plus loin (t. III, p. 330-332), ces volontaires sont des gens redoutables et malfaisants. Un tiers est incapable de servir. Ils sont fanatiques, plus jacobins que patriotes, se comportant en France comme en pays conquis.

Il y a aussi dans l'œuvre un certain nombre d'interprétations forcées, d'assertions contestables et dictées par l'exclusivisme de l'historien. En voici, parmi nombre d'autres, quelques exemples :

M. Taine prétend (t. II, p. 41) que « les Français en majorité ne voulaient », au moment de la Révolution, « que la suppression des bourrades administratives et des entrées de faveur ». Et il appuie cette assertion assurément originale sur le témoignage, de mince autorité, de Rétif de la Bretonne. Partant, les Français ne voulaient pas de remèdes aux maux décrits avec tant d'éloquence et de précision dans le livre *L'ancien régime*; ils ne voulaient pas même la réforme de l'impôt, que M. Taine déclare nécessaire. (T. II.)

L'écrivain, en examinant les actes du gouvernement révolutionnaire, appelle la création du grand-livre par Cambon une opération de banqueroute. Est-ce bien exact? Et cette création, en convertissant en rentessur l'État les créances sur des établissements civils et religieux supprimés, ne sauvait-elle point ces titres de l'anéantissement?

Dans une longue note (t. IV, p. 546), M. Taine veut établir qu'il y eut, en deux ans et demi, 1,080,000 décès supplémentaires en France. Et voici comment il s'y prend : Il donne *cinq* exemples de villes qui ont eu en effet un grand accroissement de décès. Mais tout d'abord, on peut objecter que les décès urbains sont toujours plus nombreux que les décès dans les campagnes, et que l'augmentation des premiers n'est pas nécessairement proportionnelle à celle des seconds. Ensuite, de ces cinq villes, deux, Niort et Poitiers, situées près de la Vendée, ont dû, nécessairement, leur excédant de décès aux guerres locales de la Vendée, et particulièrement aux décès dans les hôpitaux.

Digitized by Google

Comme le fond, la forme — il faut le constater rapidement — a de grandes qualités et aussi des défauts. Le style de M. Taine est âpre, d'une singulière vigueur, évoquant souvent devant les yeux les situations décrites. Certaines de ses épithètes se gravent en la mémoire par leur originalité : *une descente de la Courtille,* par exemple, appliquée au retour du Roi à Paris, et encore les appellations de *couvent laïque*, de *caserne philosophique* données à l'État jacobin et à l'État napoléonien. Mais l'auteur abuse de ces épithètes pittoresques, qui deviennent des invectives lorsqu'il parle des hommes de la Révolution.

Mirabeau est « un satyre colossal et fangeux » ; les jacobins, « des champignons poussant dans la décomposition nationale » ; Brissot, « un bohème ambulant, un aventurier de plume » ; Marat, « un maniaque homicide » ; Robespierre, » un avorton suprême, un cuistre et un bourreau » ; Hébert, « un sac à ordures ».

Ces lourdes invectives sont-elles bien du domaine de l'histoire et n'appartiennent-elles pas plutôt à celui de la rhétorique vitupérative, comme l'a dit M. Schérer? A force de tendre son style, M. Taine en arrive même à être inintelligible et à parler quelque part d'une source faisant la supériorité de la fabrique, source qui est le cœur, le sentiment du fabricant, qui se trouve dans ses mains, mais qui, sous des mains étrangères, ne coule plus et cesse de travailler. (T. IV, p. 144.) Lue dans un ouvrage d'un auteur de second ordre, cette phrase nous paraîtrait simplement du galimatias.

Il faut en venir maintenant au défaut capital de l'œuvre de M. Taine : l'exclusivisme de l'auteur qui, attiré par l'étude des faits et des détails, ne voit qu'un côté des choses, critique tout ce qui est à critiquer sans jamais examiner le côté utile et fécond de la Révolution.

Pour M. Taine, l'Assemblée constituante a fait « le chef-d'œuvre de la déraison pratique ». Il cite, il est vrai, en quelques lignes, quelques bonnes lois qui lui sont dues, mais pour tout le reste, elle a accompli une « œuvre d'utopistes ».

Digitized by Google

Les principes de 89, qui sont l'âme des législations modernes, il ne les discute pas, il n'en parle point : il passe à côté, alors qu'il s'étend longuement sur la composition de la claque à l'Assemblée et sur d'autres détails insignifiants qui ont certes leur valeur propre, mais une valeur secondaire assurément.

Nous retrouvons le même procédé partout. Du serment du Jeu de paume, il ne dit pas un mot, sinon qu'un député, Martin d'Auch refusa de le prêter (t. II, p. 47) ; quant à la prise de la Bastille, il s'étend surtout sur les massacres qui ensanglantèrent la fin de cette grande journée. (T. II, p. 56.) La Convention est encore moins favorisée. Des créations fécondes decette assemblée, pas un mot. De ses fautes, des pages.

Un historien, considérant, avant de la juger, les divers aspects d'une chose, eût très probablement approuvé le projet de loi de Lepelletier-Saint-Fargeau, décrétant l'instruction obligatoire, projet bien rénovateur et bien moderne. Mais, à côté des éloges, il eût blâmé la mesure qui consistait à discipliner à l'excès les enfants, à les nourrir, à les habiller de même.

M. Taine, lui, ne voit que le mauvais côté du grand projet de Lepelletier-Saint-Fargeau : l'encasernement des enfants ; il le blâme avec véhémence. Mais il n'apprécie pas le projet en lui-même et ses intentions. Des 11,210 décrets de la Convention, l'historien ne retient que les décrets de combat ; il ne dit mot des créations multiples dues à la Convention. N'est-ce pas de l'injustice que de laisser dans l'oubli l'établissement d'un système uniforme de poids et mesures, la création des écoles normale et polytechnique, du Muséum d'histoire naturelle, des conservatoires, etc. ?

Certains lecteurs de l'œuvre de M. Taine, poussés par la passion politique, la considèrent comme une œuvre de parti, dirigée contre la démocratie contemporaine. D'autres la proclament l'œuvre complète, impartiale, décisive sur la Révolution, et déclarent que personne ne tentera plus d'aborder ce grand sujet après M. Taine. Il me semble que les deux opi-

Digitized by Google

nions sont erronées. L'ouvrage de M. Taine n'a pas été dicté par l'esprit de parti. Que, dans ses considérations sur la Révolution, se soient glissés des traits satiriques contre la république actuelle, cela est exact. En voici, par exemple : Sous l'ancien régime « dans l'ordre politique, l'ineptie, l'envie et la brutalité n'étaient point souveraines. Le suffrage universel n'excluait pas des pouvoirs publics les hommes nés, élevés et qualifiés pour l'exercer ; les innombrables emplois publics n'étaient point offerts au charlatanisme et à l'intrigue des politiciens. La France n'était pas en train, comme aujourd'hui, de devenir un vaste hôtel garni ». (T. IV, p. 425.) Que M. Taine n'aime pas la démocratie, qu'il traite à l'occasion d'*épaisse* et de *grossière* (*Histoire de la littérature anglaise*, préface VI, p. XIII), cela est vrai également. Mais il est trop soucieux du respect dû à l'histoire pour se livrer à un pamphlet, et il suffit de rapporter ses paroles mêmes : « J'ai tracé le portrait du passé, dit-il, sans me préoccuper de nos débats présents ; j'ai écrit comme si j'avais eu pour sujet les révolutions de Florence ou d'Athènes. Ceci est de l'histoire, rien de plus, et, s'il faut tout dire, j'estimais trop mon métier d'historien pour en faire un autre, à côté, en me cachant. (Préface du tome II, p. III.)

Si l'œuvre n'est pas partiale, comme on le dit d'un côté, elle n'est pas complète et décisive, comme on le proclame autre part. Et si M. Taine n'a pas fait une œuvre complète, la faute en est à son tempérament de penseur. Qu'est M. Taine? Un critique, un très grand critique et un critique à système. Il a appliqué ses facultés naturelles à l'histoire comme à la littérature. Il a surtout vu, dans la Révolution, les côtés prêtant le plus à la critique. Tour à tour, il a critiqué l'ancien régime, la Révolution; il critiquera le régime nouveau. On l'a déjà vu par l'étude qu'il vient de publier dans la *Revue des Deux Mondes*. Est-ce à dire que tout était défectueux avant 1789, de 1789 à 1800 et de 1800 à nos jours? Ces critiques, exactes pour les détails, il les rassemble, il les systématise comme il a érigé en système rigoureux les phases de développement de la littérature anglaise,

Digitized by Google

comme il a vu un tableau de la société dans les fables de Lafontaine. En littérature, le procédé peut être rigoureusement exact. En tous cas, il frappe, il intéresse le lecteur. Mais en histoire, il devient dangereux. M. Taine a voulu faire rentrer toutes ses critiques contre la Révolution dans le cadre qu'il s'était tracé, et de généralisations en généralisations il en arrive à quelques idées simples et à la condamnation de la Révolution, qui ne semble avoir été pour lui, pour employer son style, qu'une cage à perroquets de 1789 à 1792 et une cage de bêtes fauves de 1792 à 1800.

Quelle est l'impression que laisse la lecture attentive de la grande œuvre de M. Taine? On éprouve certes une vive indignation contre les hommes et les choses blâmables de la Révolution, mais les sympathies qu'on peut avoir pour les idées et les conquêtes qui lui sont dues, en ouvrant le premier volume des *Origines de la France contemporaine* subsistent entières quand on ferme le dernier tome; car M. Taine, à cause de son système critique, a négligé le côté intellectuel et humain de la Révolution. C'est une faute que d'autres ont commise aussi. Laissons M. Taine, en critiquant justement Carlyle à ce sujet, se critiquer lui-même. « Carlyle, dit-il, n'a vu que le mal dans la Révolution française... Ajoutez donc le bien à côté du mal et marquez les vertus à côté des vices. » Carlyle oppose la révolution des puritains anglais à la Révolution française, qui n'est pour lui qu'une œuvre de sceptiques, de logiciens, d'épicuriens. Mais, dit Taine, « ces sceptiques croyaient à la vérité prouvée et ne voulaient qu'elle pour maîtresse. Ces logiciens ne fondaient la société que sur la justice et risquaient leur vie plutôt que de renoncer à un théorème établi. Ces épicuriens embrassaient dans leur amour la société entière. Ces furieux, ces ouvriers, ces Jacques sans pain, sans habits, se battaient à la frontière pour des intérêts humanitaires et des principes abstraits. La générosité et l'enthousiasme ont abondé ici comme chez vous; reconnaissez-les sous une forme qui n'est point la vôtre. Ils sont dévoués à la vérité abstraite comme vos puritains à la vérité divine; ils ont suivi la philosophie comme vos puri-

Digitized by Google

tains la religion; ils ont eu pour but le salut universel comme vos puritains le salut personnel. Ils ont combattu le mal dans la société comme vos puritains dans l'âme. Ils ont été généreux comme vos puritains vertueux. Ils ont eu comme eux un héroïsme, mais sympathique, sociable, prompt à la propagande et qui a réformé l'Europe pendant que le vôtre ne servait qu'à vous. » (*Hist. de la littérature anglaise*, t. V, p. 319-322).

Voilà la conclusion à laquelle M. Taine aurait dû arriver en terminant son grand et remarquable ouvrage. Sans son esprit systématique poussé à l'excès et s'abîmant dans les détails, il eût pu, avec plus de précision qu'aucun autre, « montrer dans la Révolution le bien à côté du mal ». Il ne l'a pas fait, mais le lecteur, d'après les indications même de l'écrivain, peut le faire pour lui et croire que, malgré les excès signalés si minutieusement par M. Taine, la Révolution fut « une crise féconde » et nécessaire, car « quand la souveraineté se transforme en sinécure, elle devient lourde sans rester utile, et quand elle est lourde sans être utile on la jette à bas » (t. Ier, p. 76).

Léon Leclère.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'ASTRONOMIE

I

MM. Houzeau, ancien directeur de l'observatoire royal de Bruxelles, et Lancaster, bibliothécaire de cet établissement, ont entrepris la publication d'une œuvre colossale, destinée à faire époque dans l'histoire de l'astronomie, et même dans l'histoire intellectuelle de l'humanité.

Leur *Bibliographie générale de l'astronomie* doit, d'après le plan des auteurs, se composer de trois volumes, consacrés respectivement :

Le volume I aux *ouvrages* séparés ;

Le volume II aux *mémoires* insérés dans les collections et journaux ;

Le volume III aux *observations* astronomiques.

La publication a commencé par le volume II, qui a paru en 1882 et qui se compose de 1,300 pages grand in-8°. Cette immense collection, que peu d'érudits auraient eu les moyens et le courage de rassembler, a reçu du monde astronomique l'accueil le plus flatteur et le plus encourageant.

Depuis lors, les auteurs n'ont pas cessé un instant de poursuivre leurs laborieuses investigations, et, donnant une nouvelle preuve de patiente persévérance sans laquelle aucune grande idée ne peut être réalisée, ils viennent de livrer à la publicité la première partie du tome I. Cette partie, qui est précédée d'une introduction historique sur laquelle nous reviendrons plus loin, compte à elle seule près de

Digitized by Google

900 pages; elle est divisée en deux sections, savoir: la section historique et la section astrologique.

Les articles du catalogue relatifs aux ouvrages les plus remarquables sont accompagnés d'une analyse rapide. Toutes les éditions d'un même ouvrage y sont présentées en tableau, à la suite de l'édition princeps. Chaque article forme ainsi une sorte de monographie, dans laquelle on peut suivre les transformations successives des œuvres les plus importantes. Parfois, une remarque très sobre, mais toujours pleine de justesse et d'à-propos, appelle l'attention du lecteur sur quelque particularité intéressante au point de vue de l'histoire de la science. A la suite des ouvrages originaux, les traductions qui en ont été faites sont indiquées par langues et d'après l'ordre chronologique. Enfin, lorsque l'ouvrage a été l'objet d'une analyse, on renvoie au livre ou à la publication périodique qui en a rendu compte.

Les documents relatifs à l'astronomie de l'ancienne Egypte, de l'Assyrie, de l'Inde, de la Chine, sont donnés d'une manière fort complète. Les ouvrages sanscrits et chinois forment des listes étendues, avec la mention des bibliothèques européennes où ils se trouvent.

Les travaux des astronomes arabes, tant ceux qui sont restés manuscrits que ceux qui ont été imprimés, font l'objet d'un chapitre fort développé, traité avec grand soin, qui permettra aux chercheurs de trouver aisément les nombreux matériaux inédits de cette importante et curieuse période. Les auteurs ont relevé également, dans les catalogues des bibliothèques, les manuscrits de l'époque de la Renaissance, en indiquant chaque fois le lieu où ils se trouvent. Aucun inventaire semblable de nos richesses astronomiques manuscrites n'avait encore été dressé.

Le lecteur, habitué à la sécheresse des catalogues, éprouvera peut-être un sentiment de surprise et de doute en nous entendant proclamer non seulement l'intérêt, mais même le charme que présente la lecture de l'ouvrage de MM. Houzeau et Lancaster. Rien cependant n'est plus réel; et si l'on veut y réfléchir, on reconnaîtra que cette impression est toujours celle que produit en définitive la lecture

Digitized by Google

de tout livre « fait de main d'ouvrier ». Cette main sait féconder les terrains les plus arides, et rendre attrayante l'étude des sujets les plus ingrats en apparence.

Qui de nous, par exemple, n'a pas subi cette espèce d'attraction en parcourant un dictionnaire *bien fait?* Nous l'ouvrons pour lever un doute, pour chercher un mot, et, après avoir satisfait notre curiosité, nous hésitons cependant à fermer le livre. Notre œil est attiré par un des mots suivants, nous continuons; nous tournons la page avec autant d'intérêt que si nous lisions un roman, et nous nous laissons ainsi aller, soit à la satisfaction d'apprendre ce que nous ignorions, soit au plaisir de rafraîchir ce que nous savions déjà.

Tel est l'effet que produit la lecture de la « Bibliographie générale de l'astronomie », et ce n'est pas sans une curiosité mêlée d'étonnement que l'on calcule la somme énorme de travail qu'a exigée la préparation de cet édifice gigantesque, l'esprit d'ordre et de méthode qui a présidé au tracé de son plan, enfin, l'art et la solidité avec lesquels tous les matériaux recueillis ont été mis en œuvre.

Le dévouement scientifique dont les auteurs ont fait preuve est d'autant plus méritoire, que leur ouvrage s'adresse à un public extrêmement restreint. Les astronomes seuls peuvent l'apprécier à sa juste valeur; et ils n'ont pas hésité à en reconnaître le mérite, si l'on en juge par les éloges que de nombreuses publications étrangères ont adressés au volume paru il y a cinq ans. Mais la renommée, la popularité ne s'attachent que bien difficilement aux œuvres de ce genre; et des écrivains qui ont la conscience de leur valeur intellectuelle doivent être doués d'une bien noble abnégation pour consacrer la plus belle partie de leur existence à un travail qui restera ignoré ou incompris de l'immense majorité du public. Ajoutons enfin qu'ils n'en recueilleront d'autre bénéfice que la satisfaction intime d'avoir produit une œuvre grande et utile.

C'est surtout cette touchante abnégation qui nous a décidé à ne pas garder une admiration muette devant le livre de MM. Houzeau et Lancaster, et à exprimer publiquement le respect et la gratitude que nous a inspirés la lecture de la *Bibliographie générale de l'astronomie.*

Digitized by Google

Il est vrai que le travail, cette suprême jouissance de l'homme, a déjà, par lui-même, amplement récompensé les auteurs pendant leurs longues et laborieuses veilles. Puissent-ils avoir la satisfaction de mener un jour leur œuvre à bonne fin, et ils auront alors le droit de dire : EXEGIMUS MONUMENTUM.

II

Nous avons promis de revenir sur l'*Introduction historique* qui précède l'ouvrage. Ce morceau magistral, dû à la plume de M. Houzeau, l'ancien et regretté directeur de l'observatoire royal de Bruxelles, occupe les 325 premières pages du volume.

L'auteur n'a pas la prétention d'y refaire l'histoire de l'astronomie, mais plutôt de la compléter, en remontant à la période préhistorique. Les recherches des égyptologues, des assyriologues, des orientalistes, nous ont révélé depuis un demi siècle une astronomie primitive, avec des détails qui ne peuvent rester ignorés de ceux qui se livrent à l'étude de cette belle science.

L'ordre de développement suivi par les connaissances astronomiques reflète les trois grandes phases par lesquelles a passé l'évolution scientifique de l'esprit humain. L'astronomie commence par les fables; elle passe ensuite à l'empirisme et aux déductions prématurées; elle devient enfin une science inductive. Tel est le motif pour lequel l'auteur a divisé son travail historique en trois époques, qu'il désigne sous les noms de : *fabuleuse*, *empirique* et *inductive*.

Dans la première, on peut dire que l'homme regarde le ciel, mais qu'il ne l'observe pas; il subit les phénomènes sans s'attacher à les prévoir, et s'il essaye de les expliquer, c'est en personnifiant les astres et en les divinisant. Aussi l'astrolâtrie caractérise-t-elle, chez tous les peuples de l'ancien et du nouveau monde, cette phase primitive de l'humanité.

Dans l'époque *empirique*, nous voyons l'observation devenir intentionnelle et régulière. L'usage courant de l'écriture permet d'annoter les résultats obtenus et de les transmettre aux générations sui-

Digitized by Google

vantes. C'est ainsi que nous savons aujourd'hui que, dès le XXIVe siècle avant notre ère, il existait en Chine des astronomes officiellement chargés d'observer, d'une manière suivie, les équinoxes et les solstices. Nous savons également que, pour observer ces phénomènes, les Incas du Pérou avaient élevé des installations coûteuses, où étaient appliqués d'ingénieux procédés d'observation.

Les annales de la Chine et de l'Inde ; celles des Babyloniens, des Assyriens, des Égyptiens, renferment la mention régulière d'un grand nombre d'éclipses, dont quelques-unes, vérifiées au moyen des meilleures tables du soleil et de la lune qui existent aujourd'hui, ont été trouvées remonter à plus de quatre mille ans.

L'existence en Chaldée d'un service régulier pour l'inspection du ciel est attestée par les tablettes de Ninive, qui comprennent entre autres des catalogues d'observations relatifs à la lune et aux trois principales planètes : Vénus, Mars et Jupiter.

C'est également dans l'antique Orient, probablement en Assyrie, qu'on trouve les premières traces des publications annuelles que nous appelons almanachs.

Ces recueils, on le sait, renfermaient souvent, au sujet des événements humains, des prédictions fondées sur les aspects des astres. L'astrologie, fille de l'astrolâtrie et mère de l'astronomie, exige donc un ordre suivi d'observations et une certaine connaissance des mouvements planétaires, et c'est avec raison que l'auteur la rattache à la période empirique. L'histoire de cette fausse science, dont le règne a été universel, et qui semble caractériser un des points de l'évolution mentale de l'humanité, fait l'objet d'un des chapitres les plus savants et les plus curieux de l'ouvrage.

Dès les premières observations astronomiques régulières, la nécessité de moyens exacts pour mesurer le temps avait dû se faire sentir. Le gnomon a été employé à cet usage chez tous les peuples et de toute antiquité. Plus tard sont venus les cadrans solaires, dont il est déjà question chez les Hébreux sous le règne d'Ezéchias ; plus tard encore, les clepsydres ou horloges à eau, qui furent probablement imaginées dans plusieurs centres de civilisation différents et

Digitized by Google

dont l'usage en Chine remonte, d'après l'auteur, au XIIe siècle avant notre ère.

Pour déterminer la position des astres, on dut recourir aux tubes de visée et aux alidades, combinés avec l'emploi des cercles gradués et des armilles; mais la trigonométrie rectiligne et sphérique était nécessaire pour compléter par le calcul ces moyens mécaniques d'observation, et c'est ainsi que, grâce à la science grecque, l'astronomie put briller d'un éclat supérieur dans l'école d'Alexandrie, quelques siècles avant l'origine de notre ère.

L'astronomie grecque et le point de départ de l'astronomie moderne, et jusqu'à l'époque que l'auteur qualifie d'*inductive*, on ne rencontre dans la science moderne aucune idée remarquable dont le germe ne se retrouve dans la science grecque.

L'auteur commence l'histoire de cette troisième époque par des réflexions philosophiques, aussi profondes de pensée que belles d'expression. On y reconnaît cette largeur de vue, cette absence de préjugés et cette indépendance d'idées qui caractérisent véritablement l'homme de science.

« Dans l'histoire d'une science, dit-il, la lutte entre les conceptions traditionnelles et les théories qui s'élèvent n'est jamais plus vive qu'au moment où cette science entre dans l'époque inductive. Tant qu'il s'agit de systèmes bizarres et gratuits, ces systèmes glissent pour ainsi dire sans prendre racine et ne sont pas regardés sérieusement... Le mouvement de la terre, par exemple, n'a pas porté ombrage aussi longtemps qu'on a pu le regarder comme un simple jeu d'esprit. Mais à l'instant où il s'est appuyé sur des considérations sérieuses, puis sur de premiers faits, c'est-à-dire à l'instant où la pensés s'est vue contrainte de rompre avec une habitude séculaire pour accepter une forme différente, l'inertie s'est révélée dans toute sa force de résistance et d'obstruction...

« C'est au moment où les grandes inductions s'affirment, que les différentes sciences éprouvent cette opposition, provenant selon toute apparence d'une difficulté d'adaptation de la pensée. »

La force réelle de l'induction réside principalement dans le

Digitized by Google

nombre et la précision des faits qu'elle coordonne. Aussi cette époque est-elle caractérisée en astronomie par l'activité des observateurs et par le perfectionnement des moyens d'investigation. Le remplacement des clepsydres par les horloges à poids et à rouages; l'invention du volant régulateur, l'application aux horloges portatives du balancier à ressort spiral, et celle du pendule aux grandes horloges; enfin, la découverte du télescope et son application aux cercles divisés, tous ces sujets sont traités par l'auteur avec un sage esprit de critique, un grand amour de la vérité et une étonnante érudition. On se demande, en le lisant, comment il est possible que la vie d'un homme ait pu suffire à rassembler, à classer et à mettre en œuvre l'immense quantité de matériaux accumulés dans ce travail.

L'histoire des grandes théories astronomiques dues à la méthode inductive fait l'objet d'un chapitre qui ne le cède en rien aux précédents. Les idées cosmologiques émises depuis l'antiquité jusqu'à nos jours y sont exposées et appréciées avec les détails les plus intéressants. On y voit comment la conception copernicienne, complétée par les lois de Képler, a fini par conduire Newton à son immortel principe de la gravitation universelle, principe resté jusqu'aujourd'hui mystérieux dans son essence, mais grâce auquel tous les mouvements planétaires se trouvent ramenés à une simple question de mécanique.

On remarquera, dans le même chapitre, une thèse qui nous a semblé un peu hardie; c'est celle « des opinions héréditaires ». L'auteur, il est vrai, la présente avec une certaine réserve :

« Le fait, chez nos ancêtres, d'avoir pensé d'une certaine manière « pendant un grand nombre de générations successives, laisserait-il « dans le cerveau des traces transmissibles? » — Telle est la question qu'il se pose, en penchant pour l'affirmative. « Les sociétés, dit-il, « semblent perpétuer avec elles des opinions traditionnelles, qui « sont comme une partie intégrante de leur bagage intellectuel. »

Certes, on ne peut contester la survivance ancestrale de certaines *dispositions* physiques, ou de certaines *aptitudes* intellectuelles; mais il y a loin de là, nous semble-t-il, à la transmission cérébrale

Digitized by Google

d'une opinion particulière, ou d'un *préjugé* concernant tel ou tel phénomène. En glissant sur cette pente, on en arriverait à la transmission héréditaire du souvenir des faits, et l'homme pourrait naître avec certains événements historiques gravés dans son cerveau.

Cette remarquable introduction est terminée par des considérations pleines de grandeur sur l'harmonie qui, dans l'évolution de l'humanité, règne entre l'avancement scientifique et l'état social; sur la carrière que l'astronomie a suivie, côte à côte avec la civilisation, depuis l'âge de pierre jusqu'au siècle actuel; enfin, sur l'avenir réservé à la science astronomique.

Il nous serait impossible de résumer, sans les mutiler, ces pages magistrales, où la sobriété de la phrase fait ressortir si heureusement l'ampleur des idées. Il faut les lire d'un bout à l'autre, car la plume est impuissante à rendre cette alliance de correction et d'élégance, de gravité et de poésie qui caractérise le style de notre compatriote et le place incontestablement au rang des premiers écrivains de notre époque.

J. Liagre.

Bayerische Staatsbibliothek
Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 MAI 1887

RODOLPHE CHATELANAT. La momie de Ramsès le Grand 5

CÉLESTIN DEMBLON Les passions de quelqu'un (*nouvelle*). 36

ÉMILE LECLERCQ. Esthétique 46

S. FREDERICQ. Athènes et Constantinople (2e *partie*) 52

CHARLES DROUPY. Le croup. 64

ANATOLE HARZÉ. Aquarelle. — Thème varié. — Sonnet (*poésie*). . . 83

THÉOPHILE COOPMAN. Poésie flamande : Reconfort 86

NAJOTA. Littérature polonaise : Les deux convois 88

ESSAIS ET NOTICES :

G. D'A. Un cours de nihilisme moral à la faculté de Montpellier 97

LIVRAISON DU 15 JUIN 1887

EUG. DUCHESNE. La question des cimetières sous Marie-Thérèse. . 105

CH. POTVIN. Jamais, saynète de débuts. 134

GOBLET D'ALVIELLA. Religion ou irréligion de l'avenir 146

ÉMILE LECLERCQ. Pierre Géritz (*nouvelle*) 166

AUG. GITTÉE. Récentes publications folk-loristes. 186

ESSAIS ET NOTICES :

M. BEAUPAIN. Le conclave de Léon XIII 205

Nécrologie : L. Alvin 208

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 JUILLET 1887

L. NAVEZ. La formation du littoral belge 209

Mme OLIPHANT. La reine Éléonore et la belle Rosemonde. (Traduit de l'anglais par Mme d'Achem) 236

GOBLET D'ALVIELLA. Religion ou irréligion de l'avenir. (2e *partie.*) . . 273

CH. POTVIN. L'enseignement aux États-Unis. — François Tielemans (Nécrologie). — Livres nouveaux 299

LIVRAISON DU 15 AOUT 1887

GOBLET D'ALVIELLA. De la convocation d'un congrès libéral et de la réorganisation du parti 313

E. DISCAILLES. Hommes et choses de la révolution brabançonne. — Un chanoine démocrate 331

Mme OLIPHANT. La reine Éléonore et la belle Rosemonde (Traduit de l'anglais par Mme d'Achem.) (2e *partie*). 363

LÉON LECLÈRE. Des origines de la France contemporaine 401

ESSAIS ET NOTICES :

L. g. LIAGRE. La bibliographie astronomique de M. Houzeau 415

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Manuel de langue égyptienne, par R. Coemans, chargé de cours à l'Université de Gand. Première partie : *Les écritures égyptiennes*. 1 vol. Gand, Clemm, 1887.

L'étude, si longtemps négligée en Belgique, des langues de l'Orient ancien commence à s'introduire dans notre enseignement supérieur. La Belgique est peut-être le seul pays d'Europe, en dehors de l'Espagne, qui n'ait produit jusqu'ici aucun égyptologue ; ce qui se conçoit, quand on se demande où il aurait pu puiser chez nous les rudiments de son instruction spéciale. Voici un jeune professeur de l'université de Gand, M. E. Coemans, qui nous offre un manuel de langue égyptienne appelé à rendre de grands services non seulement aux commençants, mais encore à toute personne désireuse de comprendre le mécanisme des hiéroglyphes. Dans cette première partie, l'auteur explique avec beaucoup de clarté comment on en est venu à lire couramment les écritures égyptiennes. Il montre à quelles catégories d'images usuelles ont été empruntés leurs signes tant phonétiques qu'idéographiques. Enfin, il établit par des tableaux comparatifs comment de l'écriture hiéroglyphique sont dérivés non seulement les écritures hiératiques et démotiques de l'Égypte, mais encore les alphabets coptes, hébreux, phéniciens, arabes, grecs et latins.

— *Cânakya*, recension de cinq recueils de stances morales, par Eug. Monseur, docteur en philosophie et lettres. 1 vol. Paris, Leroux, 1887. — Voici, dans le même ordre d'études, un autre ouvrage sur les littératures orientales dû à un de nos collaborateurs qui, après avoir appris le sanscrit à l'université de Liége, a complété ses études linguistiques à Paris et à Berlin. Cânakya, le philosophe hindou dont M. Monseur a dépouillé les recueils à la suite de M. Böhtlingk, semble avoir vécu au IVe siècle avant notre ère ; ses écrits sur les règles du gouvernement et de la politique l'ont fait surnommer le Machiavel de l'Inde. Une tradition veut même qu'il aida Çandragoupta, le Sandrakottas des historiens grecs, à s'emparer du trône. Les stances philosophiques et morales qui lui sont attribuées sont parfois d'un tour vif, original et profond qui ferait honneur à un moraliste du XVIIIe siècle. Aussi la traduction qu'en donne M. Monseur en regard du texte sanscrit est-elle de nature à intéresser même le grand public.

ERRATA.

Page 315, ligne 9, au lieu de : n'est pas la condamnation, lisez : *est la condamnation*.

Page 326, ligne 18, au lieu de : se dissoudre, lisez : *dissoudre*.

Digitized by Google

LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT

RUE DES PAROISSIENS, 18-20-22, BRUXELLES

KRUPP ET DE BANGE

PAR

E. MONTHAYE

Lieutenant d'artillerie belge, adjoint d'état-major
détaché à l'état-major de la 1re division de cavalerie.

Avec quatre planches et une photographie des usines Krupp.

Un volume in-8°. Prix : 4 francs.

LA FRANCE

PAR RAPPORT

A

L'ALLEMAGNE

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE MILITAIRE

PAR

le major d'état-major CAMILLE PENY,

attaché au Ministère de la Guerre et à la direction supérieure du corps d'état-major.

Un beau volume in-8° de 400 pages. Prix : 6 francs.

PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE DES BEAUX-ARTS

ARCHITECTURE — PEINTURE — SCULPTURE — MUSIQUE

Revu par le professeur Dr W. LUBKE

Traduit et augmenté par M. E. MOLLE

Un beau volume in-8° orné de 134 gravures

Prix : 6 francs.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

F. X. BEER, Kgl. Hofbuchbind.
MÜNCHEN
Weinstrasse Nro 14.

Digitized by Google